
EST CHARITAS



Ch.



HISTOIRE

DE

Mgr D'AVIAU DU BOIS-DE-SANZAY

SUCCESSIVEMENT

ARCHEVÊQUE DE VIENNE ET DE BORDEAUX.

Lyon, Impr. de J. B. Pelagaud.

HISTOIRE

DE

Mgr D'AVIAU DU BOIS-DE-SANZAY

SUCCESSIVEMENT

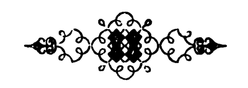
ARCHEVÊQUE DE VIENNE ET DE BORDEAUX

PAR M. L'ABBÉ LYONNET,

Chanoine et Vicaire-général de Lyon, de Bordeaux, de Troyes, d'Alger, etc.

Ambulavit pes meus iter rectum.
(Eccl. 51, 21.)

TOME SECOND.



LYON
J. B. PÉLAGAUD ET Cie
Imprimeur-Libr. de N. S. P. le Pape
Grande rue Mercière, 26.

PARIS
JACQUES LECOFFRE ET Cie
LIBRAIRES
Rue du Vieux-Colombier

1847.

HISTOIRE

DE

MGR D'AVIAU DU BOIS-DE-SANZAY

SUCCESSIVEMENT

ARCHEVÊQUE DE VIENNE ET DE BORDEAUX.

CHAPITRE XXI.

Une armée française, sous la conduite du général Bonaparte, envahit l'Italie jusqu'aux légations comprises. — Le Saint Père, pour l'arrêter, conclut avec ce jeune guerrier le malheureux traité de Tolentino. — C'est alors que Mgr résolut de rentrer dans son diocèse. — Mais auparavant il soumet son projet au Souverain Pontife. — Celui-ci n'ose prononcer. — Il donne à la fin son agrément et sa bénédiction. — Le nouvel apôtre réitère entre ses mains son serment de fidélité. — Quelques amis s'efforcent de le détourner de son entreprise; ce qu'il leur répond. — Les préparatifs de son départ; en quoi ils consistent. — Ses prêtres viennent lui faire leurs adieux; tout ce qu'il y a de touchant dans cette scène. — Plusieurs d'entre eux veulent partir avec lui. — Il n'y consent pas. — Exception pour l'abbé de Tartonne; quel était cet ecclésiastique. — Un incident s'élève entre eux au sujet des passeports. — Quelle était l'opinion de Mgr d'Aviau. — M. de Tartonne était d'un avis contraire. — La discussion continue. — Ce qui, en dernier lieu, amène une solution. — Quel nom prit alors le Prélat sur son passeport? — Il change quelquefois sa précédente dénomination. — Dernières visites de piété à des lieux ou sanctuaires privilégiés. — Il quitte Rome et ce n'est pas sans chagrin. — Quel chemin il prend pour revenir en France. — Il arrive bientôt à Florence; mais il y séjourne peu. — De là il se rend à Gênes; ici trois voies se présentent à lui. — Il se décide pour celle de Nice. — Tout arrive comme il l'avait espéré jusqu'à l'un des derniers cols des Alpes. — Là il est arrêté par un douanier. — Singulier expédient dont se sert M. de Tartonne pour délivrer Mgr. — Il réussit à merveille.

CEPENDANT la consternation était dans la ville de Rome. Un jeune général, dont la réputation grandissait tous les jours, marchait de victoire en victoire, à

la tête de son armée, dans la Haute-Italie. Son vol avait été celui de l'aigle qui descend des montagnes pour s'abattre sur une riche proie. On croyait à peine qu'il avait franchi les Alpes, ces immenses barrières qui protégent une population douce et paisible, que déjà il avait pénétré dans les légations. Il était venu comme César et il avait vaincu; il avait vaincu sur l'Adige, la Brenta, le Tésin, le Pô; il avait vaincu à Montenotte, à Millésimo, à Lodi, à Castiglione, à Lonato, à Bassano, à Rivoli, à Mantoue; il avait vaincu, en moins de six mois, sur plus de vingt champs de bataille, une armée triple de la sienne. Devant lui, tout pliait, ou capitulait, ou se rendait à discrétion. Nul général, si habile et expérimenté fût-il, ne pouvait lui tenir tête. Après avoir soumis Milan, Pavie, Plaisance, il était venu planter son drapeau sur les remparts de Bologne, de Ferrare et d'Ancône. Encore un pas, et il était, avec les descendants de Brennus, aux pieds du Capitole. Déjà ses soldats, tout pleins d'idées républicaines, se promettaient d'aller visiter la ville des Scévola, des Curtius, des Scipion, des Brutus, etc., etc.

Que pouvait faire le Pape avec ses faibles ressources, en présence d'une armée fanatisée par son chef, et enivrée par le succès ? Il sentait qu'il n'y avait pas moyen de résister au torrent qui ravageait tout; le plus sage parti était de négocier avec celui qui le dirigeait. Quelques avances de ce jeune général lui avaient prouvé qu'il était moins mauvais que ceux qui l'entouraient et surtout que ceux qui l'envoyaient (1). Alors eut lieu le

(1) OEuvres de Mgr de Boulogne, t. VI; *Révolution Française*, par M. Bertrand de Molleville, t. XIV; *Idem*, par M. Thiers, t. VIII.

fameux traité de Tolentino, espèce de *Fourches Caudines* par lesquelles on fit passer le Pape et l'Église romaine. Le Saint-Père y acheta, au prix de son or, des plus beaux tableaux et des plus belles statues de son *Museum*, des plus riches provinces de ses États, la paix... Eh ! mon Dieu, quelle paix ! une paix qui ruinait Rome et ne pouvait retarder sa chute que de quelques mois !

Lorsque Mgr vit, d'un côté, la révolution aux portes de Rome, et, de l'autre, un peu de calme revenu en France, il crut que le moment était arrivé de rentrer dans son diocèse. Déjà un grand nombre de prêtres français, entrevoyant la possibilité d'utiliser, en faveur de leur pays, une vie qu'ils consumaient inutilement dispersés çà et là sur les plages étrangères, avaient repris le chemin de la patrie. Quelques-uns même d'entre eux exerçaient dans beaucoup de départements leur bienfaisant ministère, sinon patemment et ostensiblement, du moins au su des autorités locales. Cependant les lois de proscription n'étaient pas rapportées. Il y avait encore dans les prisons une foule d'ecclésiastiques qui n'avaient pas été élargis. On pouvait, d'un moment à l'autre, en vertu des décrets toujours existants, incarcérer et fusiller les prêtres qui seraient découverts. N'importe ; la voix des enfants s'est fait entendre à leur père, et leur père, malgré la distance qui les sépare, l'a entendue ; il saura bientôt les rejoindre...

Dès ce moment, Mgr forma la résolution de se rendre au milieu de son troupeau. Toutefois, il ne voulut pas l'exécuter avant de l'avoir soumise au Souverain-

Pontife. C'était lui, chef suprême de l'Eglise, qui devait décider en dernier ressort sur ce projet; il avait grâce d'état pour prononcer sur un dessein qui n'était pas tout-à-fait d'un intérêt particulier; sa réalisation importait au bien spirituel de trois vastes diocèses.

Le Saint-Père, moins surpris qu'édifié, n'osait applaudir à cette détermination. Il y avait encore trop de dangers à un évêque de rompre son ban pour rentrer en France. Un simple prêtre pouvait se cacher plus aisément; les yeux n'étaient pas fixés sur lui ; il passait inaperçu à travers une foule de séculiers : au lieu qu'un grand Prélat, qu'un prince de l'Église échappait difficilement à la connaissance du public; on faisait d'abord un mystère de sa présence, il n'y avait que les personnes les plus réservées qui étaient dans le secret; à la fin, tout le monde était dans la confidence. De là, éveil de la police qui ne pouvait manquer, sous peine d'encourir la disgrâce de ses chefs, de mettre la main sur le haut dignitaire ecclésiastique qu'un zèle plus ardent qu'éclairé aurait ramené dans sa patrie.

Mais le saint Archevêque exposa avec tant de chaleur au Souverain-Pontife le besoin qu'il avait de rentrer dans son diocèse, et les services qu'il pourrait rendre aux diocéses circonvoisins, qu'il obtint, à la fin, son agrément. Pie VI, ce Pontife d'éternelle mémoire, que la majesté du malheur avait rendu encore plus grand que sa haute position, le pressa contre son cœur et lui dit : « Puis« que Dieu le veut, allez, mon frère, allez ; je vous « bénis, je bénis vos chers diocésains, je bénis tous« ceux que j'ai adjoints à votre sollicitude ; oui, je bé-

« nis tous les fidèles de France qui auront le bonheur
« de vous entendre et de recevoir les consolations de
« votre ministère ; portez-leur, de ma part, avec la
« bénédiction apostolique, des paroles de salut et de
« grâce ; dites-leur que nous les aimons tendrement et
« que nous les aimerons toujours de même. »

Le nouvel apôtre était ému lui-même jusqu'aux larmes en recevant cette glorieuse mission ; il s'inclina respectueusement aux pieds du Saint-Pontife, et renouvela entre ses mains, comme il l'eût fait entre les mains de Jésus-Christ, chef invisible de l'Église, son serment de fidélité ; il lui protesta de rechef de son dévouement à la chaire apostolique, centre immuable de la catholicité, dont il redirait jusqu'à son dernier soupir la sagesse et les bienfaits. Dieu seul connut en ce moment tout ce qui se passa dans l'âme de son généreux serviteur ; celui-ci se sentit animé d'un courage et d'une force surhumaine pour effectuer la grande pensée qu'il avait conçue.

Quelques amis, fermement attachés au saint Prélat, essayèrent vainement de le détourner de cette magnanime résolution. Ils lui firent une peinture affreuse des malheurs auxquels il s'exposait : « Où allez-vous, lui
« disaient-ils ; qu'allez-vous faire en France ? si Ro-
« bespierre est mort, son esprit vit toujours. Voyez
« comme il se perpétue dans ses lois qu'on n'a pas ré-
« voquées et dans les prisons qu'on n'a pas ouvertes ? ne
« craignez-vous pas qu'on vous arrête, qu'on vous jette
« dans les cachots, qu'on vous déporte à la Guyanne
« ou dans quelques déserts de l'Afrique, que sais-je ?
« — De grâce, achevez, reprit Monseigneur, qu'on

« me mette à mort, n'est-ce pas? Oh! que je serais « heureux, si je pouvais mêler mon sang à celui que « tant de nobles frères ont versé pour la foi! Mais non, « la couronne du vénérable archevêque d'Arles et des « Évêques de Saintes et de Beauvais ne ceindra pas mon « front. Elle est trop belle pour moi; je ne l'ai pas méri- « tée. » Et, pour se dérober aux remontrances des uns et des autres qui voulaient l'empêcher d'exécuter sa généreuse résolution, il hâta de son mieux les préparatifs de son départ.

Ces préparatifs ne furent pas longs; ils consistaient en petits bagages de voyage, en emplettes d'objets d'art ou de dévotion, en obtention de reliques, en diplômes d'indulgences, et autres grâces du Saint-Siége; car quel est celui qui revient de la ville apostolique sans en rapporter quelques souvenirs, si légers soient-ils, pour lui et les personnes qui lui sont chères? Tout fut donc bientôt prêt, ainsi que les diverses commissions dont il s'était chargé pour ses amis et connaissances.

Instruits de ses dispositions, tous les ecclésiastiques de son diocèse qui habitaient Rome, ou la Banlieue, ou un rayon peu éloigné, s'empressèrent de venir lui faire leurs adieux. On présume d'avance combien ils furent tendres et affectueux. Des larmes coulaient de toutes les paupières. C'était quelque chose de la scène qui se passa à Milet, lors du départ de saint Paul. La présence de ce bon père leur avait singulièrement adouci les rigueurs de l'exil. Tant qu'ils l'avaient su près d'eux, ils avaient moins senti le poids de leurs chaînes. Maintenant qu'il s'éloignait, qu'allaient-ils devenir eux-mêmes, pauvres exilés! Ils tombèrent à ses genoux et le prièrent de les bénir; ce que le saint

Pontife, dans l'accablement de sa douleur, n'osa leur refuser; hélas! peut-être était-ce pour la dernière fois!

Plusieurs d'entre eux, attendris jusqu'aux larmes, lui demandèrent, en même temps, la permission de l'accompagner; ils n'auraient jamais voulu se séparer de lui. Où allez-vous, Pontife, sans votre diacre, disait saint Laurent au Pape saint Sixte? où allez-vous, Pontife, sans vos prêtres, lui répétaient-ils dans leur magnanime dévoûment? nous sommes prets à vous suivre partout où vous irez? Ni les fatigues de la route, ni les difficultés de la frontière, ni les dangers qui nous attendent ne sauraient nous effrayer. Permettez-nous de nous attacher à vos pas; il y aura bien quelque retraite pour nous cacher, dans les plaines du Dauphiné ou sur les montagnes du Vivarais.

Ce bon et véneré pasteur ne pouvait assez admirer leurs saintes dispositions; il n'eut pas le courage de leur accorder ce qu'il avait le courage d'entreprendre lui-même. Voilà comme sont les saints; ils s'imposent de lourds fardeaux pour alléger ceux des autres. Attendez, leur dit le Prélat; une fois que je serai rentré en France, je vous aviserai de ce que vous aurez à faire; je vous dirai si en ce moment vous êtes nécessaires ou utiles, et, dans ce cas, je vous indiquerai les routes que vous aurez à suivre.

Le saint Archevêque retint seulement auprès de lui, pour compagnon de voyage, le digne abbé de Tartonne, ancien et nouveau grand-vicaire de Die; il le prit en remplacement de M. l'abbé de Mazard, son grand-vicaire viennois, qui restait à Rome pour des raisons de santé. Ce respectable ecclésiastique, de l'ancienne

famille des Gassendi, lui avait rendu beaucoup de services pendant son séjour dans la ville éternelle ; on se souvient que c'était lui qui, depuis la mort de son oncle, Mgr des Augiers, l'assistait ou l'accompagnait dans la plupart de ses courses. Son humeur gaie, son caractère décidé, son habileté à se tirer d'affaires lui plaisaient beaucoup; il pouvait aussi lui être d'une grande utilité pour l'indication des routes à prendre dans la chaîne des Alpes, par lesquelles il pensait effectuer sa rentrée; étant originaire de ces montagnes, il en connaissait assez bien les gorges et les défilés pour conduire le noble voyageur.

Mais il s'éleva, d'abord, entre eux un petit incident qui révèle parfaitement le caractère de l'un et de l'autre. Il s'agissait de savoir s'ils prendraient des passeports sous leurs véritables noms et avec leurs propres qualifications, ou bien s'ils les prendraient sous un nom d'emprunt et avec des qualifications supposées.

Le saint Prélat, qui craignait jusqu'à l'ombre du mal, ne voulait pas, pour son propre compte, recourir à ce dernier moyen; il lui semblait qu'il y avait dans l'usage de cet expédient, une sorte de mensonge matériel, ou, du moins, de restriction mentale qui ne convenait pas à son caractère : vérité, loyauté et dignité, telle était son inaliénable devise. « Eh! quoi, disait-il, nous enseignons aux fidèles qu'il n'est jamais permis, pas même pour sauver un empire, de parler contre sa pensée, et vous voudriez que, pour un bien individuel, nous prissions un nom et des qualités qui ne nous appartiennent pas ! non, jamais!.. »

M. l'abbé de Tartonne, plus décidé, plus hardi,

d'avance rompu au métier qu'il entreprenait, était d'un avis contraire : il croyait qu'en une semblable occurrence, on pouvait, sans un mensonge proprement dit, prendre des passeports sous des noms et titres étrangers ; qu'il en était de ces titres et qualifications de circonstance, comme de certaines paroles évasives, de quelques réponses matériellement fausses et de quelques autres formules de ce genre reçues dans la société; qu'au demeurant, en usant d'un pareil procédé, on ne trompait personne, parce que le public, habitué qu'il était à ces sortes de désignations, y attachait moins une signification positive qu'un non-sens, une fin de non-recevoir, un moyen de décliner une réponse difficile.

Tous ces raisonnements ne portèrent pas, de prime abord, une conviction pleine et entière dans l'âme de Mgr d'Aviau; ils lui laissaient toujours sur la conscience un nuage, un embarras, une inquiétude dont il ne pouvait se défaire.—Ce sont des subtilités, répondait-il; une intelligence droite ne saurait s'en contenter. — Pas du tout, reprenait l'abbé interlocuteur; les noms propres sont de pure convention; ils n'ont pas d'autre valeur que celle que le public leur attache; or, par le temps qui court, le public n'accorde aucune foi à ces sortes de désignations; il sait bien que, dans les jours de danger, chacun se sauve comme il peut. Ferait-on un crime à celui qui, pour échapper à un grave péril, se déguiserait, prendrait des vêtements étrangers, se voilerait la figure? Pourquoi en ferait-on un à ceux qui, pour se soustraire aux sbires de la révolution, emprunteraient momentanément un nom qui ne leur appartient pas? Est-ce qu'en bonne théologie il y a une différence réelle entre les deux suppositions ?

Il faut bien qu'il n'y en ait pas, reprit un troisième interlocuteur qui intervint par hasard dans la discussion, autrement on n'expliquerait pas la conduite des bons ecclésiastiques de France; car la plupart ne se font pas scrupule d'user d'une semblable formule dans leurs passeports; soit qu'ils se présentent à la frontière, soit qu'ils courent dans l'intérieur, soit qu'ils comparaissent devant les autorités nouvelles, c'est toujours sous le couvert d'un nom emprunté; d'où il inféra, sous la double autorité de la raison et de l'exemple, que le subterfuge dont on voulait rendre le Prélat complice, n'était, après tout, qu'une ruse de guerre, qu'un stratagème innocent, une mesure de sûreté.

A la fin, satisfait de cette dernière explication, Mgr se rendit aux observations qu'on lui avait faites; il permit que l'on prît, sous un nom fictif ou étranger, le passeport dont il avait besoin pour sa route. Toutefois, pour s'éloigner le moins possible de la rigueur des termes, il en choisit un qui, ayant une certaine analogie avec sa personne, ne manquait pas de vérité sous un rapport. Ce fut celui de citoyen *la Croix*, avec la qualification de grand-vicaire de Die, qu'il adopta de préférence. Or, il y avait, dans l'une et l'autre désignation, un côté réel, vrai. Le Prélat prit le nom de *la Croix*, parce qu'en sa qualité d'Archevêque, il avait droit de faire porter devant lui la croix métropolitaine dans toute sa province, et le titre de grand-vicaire de Die, parce qu'en sa qualité d'administrateur apostolique, il était vicaire-général du Pape dans ce diocèse. D'où il concluait agréablement, lorsqu'il plaisantait sur son changement de nom, qu'on ne pouvait pas s'inscrire en faux contre sa nouvelle désignation, attendu qu'elle était fondée sur la vérité matérielle des faits.

Ce fut toujours par suite du même principe, que, plus tard, il modifia selon l'occurrence sa précédente dénomination ; il se faisait appeler, par raison analogique ou dérivée de son droit d'Archevêque, tantôt la Croix, tantôt Ligny, tantôt Croizet. D'autres fois, faisant allusion à quelque circonstance spéciale, par exemple, à la vie errante et nomade qu'il menait, il se nommait tour à tour *Péregrin* ou *Viateur*. D'autres fois encore, pour rappeler la douce hospitalité qu'il trouvait dans les maisons chrétiennes, il prenait les surnoms de *Prosper* ou *Fortuné*. La plupart de ses lettres, depuis sa rentrée en France, jusqu'au concordat, en 1802, ne portent pas d'autre signature. On en trouve même de temps en temps des traces, surtout pendant les mauvais jours de l'Empire, dans sa correspondance intime avec les vieux compagnons de sa vie apostolique.

Au milieu de tous les embarras qui précèdent ordinairement les départs, le Prélat eut garde d'oublier les visites de dévotion qu'il s'était proposé de faire ; il voulut aller une dernière fois à Saint-Pierre, se prosterner devant la chaire du prince des Apôtres, qui est au fond de la grande basilique, et là, en présence des quatre célèbres docteurs qui la soutiennent, il promit de ne jamais s'éloigner de ses enseignements : Si j'avais ce malheur, répétait il, que ma langue s'attache à mon palais, que ma droite se dessèche, que mon cœur cesse de battre. Il voulut aussi une dernière fois venir prier au Colysée, sur le tombeau de tant de martyrs qui avaient donné leur sang pour Jésus-Christ ; ici, tout était souvenir pour lui, et chaque souvenir avait une impression à lui transmettre : C'est dans cette immense arène, disait-il, que les enfants de la foi ont

donné au monde le plus magnifique spectacle ; ni les grils, ni les chaudières bouillantes, ni les glaives nouvellement affilés, ni les léopards d'Afrique, ni les tigres à face humaine n'ont pu les vaincre : *Dieu était avec eux, il sera aussi avec nous ;* il voulut encore, une dernière fois, venir célébrer les saints mystères dans l'Église de *Santa-Maria-della-Pietà,* tout près de la place Trajane, que les Français n'avaient pas encore déblayée ; que de suppliques n'avait-il pas à lui adresser ! que de demandes n'avait-il pas à lui faire ! il intercéda vivement pour le siége apostolique, pour l'Église de France, pour son propre diocèse et les deux qui lui avaient été récemment adjoints ; il mit sous sa divine protection et le succès de son voyage et la réussite de sa mission.

Ses dévotions satisfaites, il n'y avait plus rien qui pût retenir le Prélat dans la ville sainte ; il quitta cette auguste cité des Papes, qu'il habitait depuis près de deux ans et demi, les premiers jours de mai 1797 ; et, disons-le, quelque désir qu'il eût de revoir son troupeau, ce ne fut pas sans une vive peine de sa part ; il avait été trop bien accueilli par le Souverain-Pontife, le Sacré-Collége et toute la prélature romaine pour ne pas les regretter ; mais le sentiment du devoir, toujours prédominant dans son cœur, le fit passer outre ; il avait entendu la voix de ses enfants, et, à cette voix, ses entrailles paternelles s'étaient émues.

Le Prélat ne suivit pas, pour s'en retourner, comme il avait fait en venant à Rome, la route de l'Adriatique ; il craignit de se rencontrer avec les armées républicaines qui occupaient une partie des Marches et de la Romagne ; et, dans le fait, tout ce qu'on lui avait

raconté des troubles et des dégâts qu'elles causaient, ne lui inspirait pas beaucoup de confiance. Il prit, avec son compagnon de voyage, presque aussi bon marcheur que lui, le chemin de la Toscane, par Viterbe, Assise, Sienne; ses journées étaient ordinairement de douze à quinze milles d'Italie, qu'il faisait toujours à pied; le soir, s'il rencontrait sur la route un couvent, il allait tout simplement y demander l'hospitalité, ou bien il descendait dans une modeste auberge de village, où moyennant la piècette du pauvre on lui fournissait le lit et le pain du voyageur (1).

De cette manière, le Prélat, leste de nourriture et de bagage, franchit en peu de temps les Apennins qui coupent en diagonale cette partie de l'Italie; il arriva bientôt à Florence, où les esprits, quoique plus frivoles et légers, n'étaient pas moins préoccupés qu'à Rome des événements qui bouleversaient la Peninsule : tout le monde était sur ses gardes, et, bien que l'on y eût reçu des paroles de paix du vainqueur, on ne comptait pas absolument sur lui; on savait qu'il ne demandait qu'un futile prétexte pour envahir le pays qui se trouvait à sa convenance.

Sa Grandeur eût bien désiré, amie comme elle l'était des monuments et des arts, s'arrêter plus longtemps à Florence, la patrie des Médicis, des Galilée, des Dante; elle aurait voulu voir et étudier, dans quelques

(1) Ce fut pendant ce trajet, nous a raconté un ecclésiastique qui l'avait rencontré dans ces parages, que Monseigneur, tout à fait à bout de ses finances, lavait quelquefois lui-même ses mouchoirs et autres petits linges dans les cours d'eau qu'il traversait; il les portait ensuite sur son bras ou sur sa tête pour les faire sécher au soleil.

détails, et les belles églises qui s'élèvent de distance en distance sur les bords de l'Arno, et les nombreux palais qu'elle doit à ses ducs et à ses principaux citoyens, et les galeries de tableaux que l'étranger vient admirer de toutes les parties du monde, et les superbes portes du baptistère qu'un habile connaisseur, s'il en fut jamais, Michel-Ange, jugeait dignes de servir de portes au Paradis : mais, en présence des malheurs dont l'Italie était le théâtre, d'autres soucis l'affectaient; elle avait hâte d'éviter tout ce qui pouvait compromettre son *incognito* et par là entraver sa marche; tout au plus s'arrêta-t-elle deux ou trois jours dans cette capitale de la Toscane.

De Florence, le Prélat passa par Lucques, Massa et autres petites villes intermédiaires, situées le long de la Méditerranée. Son intention, en ne s'éloignant pas trop de la Côte, était d'éviter, autant qu'il le pouvait, la rencontre des soldats français qui cernaient l'ancienne Ligurie. Car, il aurait pu être reconnu par l'un d'eux, comme cela était arrivé à plusieurs ecclésiastiques, ainsi que le manda le général Bonaparte au Directoire qui l'avait accusé de trop bien traiter les prêtres émigrés; et, par suite, il aurait peut-être été forcé de rebrousser chemin sur la terre de l'exil.

Arrivé à Gênes, capitale de l'ancienne Ligurie, nonchalamment assise avec ses palais de marbre sur l'éventail de ses collines toutes couvertes d'orangers, Mgr délibéra un instant sur la route qui lui restait à faire : savoir, s'il se jetterait sur le chasse-marée d'un pêcheur, pour aborder en Provence dans un port ignoré, ou bien si, abandonnant ce qu'on appelle la rivière de Gênes, il prendrait la corniche en tournant le col de Tende, ou

enfin s'il traverserait le comté de Nice, pour gagner, au-dessus de la petite ville de Saluces, une gorge des Alpes qui mène à la frontière de France. Il y avait du danger de tous les côtés; du côté de la mer, laquelle, étant sillonnée par une foule de bâtiments aux flammes françaises en croisière devant la rade, ne promettait pas beaucoup de sécurité à la descente; du côté de la Corniche, route superbe qui suit les découpures de la Méditerranée, parce qu'étant la plus fréquentée, elle était naturellement la plus observée; du côté de Nice, parce que ce pays, un des premiers révolutionnés par la France, ne manquait pas de patriotes qui surveillaient tout ce qui portait un air de prêtre ou d'émigré.

Toute réflexion faite, le Prélat se décida pour cette dernière route. Il pensa qu'à l'aide d'un déguisement convenable et d'autres précautions de ce genre il pourrait plus aisément parvenir dans une gorge des Alpes *cottiennes* qui abondent en défilés; qu'une fois dans l'un de ces étroits sentiers qui ne sont connus que du chamois et du contrebandier, il n'aurait plus, grâce à sa prestesse et à son agileté, rien à craindre; qu'ensuite, arrivé au sommet de la montagne, il lui suffirait de glisser une pièce d'argent dans la main du douanier ou du carabinier qui gardait ces hauteurs pour mettre le pied sur la terre de France.

Cruelles précautions qui font mal au cœur de celui qui les raconte comme de celui qui les lira? car elles accusent hautement l'injustice d'une grande nation vis-à-vis de ses propres enfants, de ses meilleurs citoyens. On ne voudra pas croire un jour qu'ils ont été obligés, pour rentrer dans leurs foyers, d'user des mêmes moyens qu'emploient les missionnaires catholiques

pour pénétrer en Chine ou au Japon; et l'on disait, depuis que l'on mettait tant d'entraves à la circulation des citoyens, que cette noble terre de France, jadis sans doute esclave, était devenue un pays libre! N'était-ce pas une dérision, et l'une des plus amères? Le Pontife en gémissait plus que tout autre, et dans sa douleur il s'appliquait avec une frappante vérité ces paroles du Psalmiste: *Extraneus factus sum fratribus meis et perigrinus filiis matris meæ.*

Ce que Monseigneur avait espéré, Dieu aidant, ne lui réussit pas trop mal; il put, sans trop de difficultés de la part des Niçards, arriver jusqu'aux pieds des Alpes; de là, conduit par un guide au courant de tous ces parages, il gravit en peu de temps la montagne par les gorges du Queyras.

Mais là, sur le point culminant du dernier col, une scène étrange attendait nos voyageurs. Au moment où ils se croyaient libres et débarrassés de toute inquiétude, un douanier à la barbe épaisse, embusqué derrière un rocher, les aperçoit et les arrête. Il les conduit sur-le-champ au poste voisin, et là, en présence des autres officiers de garde, il demande à visiter leurs effets. Aussitôt ceux-ci de se décharger du sac qu'ils portent sur les épaules et de l'ouvrir devant ceux qui sont préposés à ces sortes d'inspection.

Pendant toute cette opération, M. de Tartonne ne perdit pas un instant de vue Mgr l'Archevêque de Vienne; il avait peur que, trahissant le secret de son anonyme par des égards et des politesses hors de saison, il n'excitât des soupçons sur ses titres et qualités; déjà même plusieurs de ceux qui l'entouraient, frappés d'un certain air de réserve et de dignité qui n'était pas ordinaire

aux voyageurs vulgaires, le regardaient avec une sorte de curiosité respectueuse ; on voyait qu'ils commençaient à le croire un personnage plus marquant que celui dont il avait affublé le vêtement, et pris, comme il avait pu, la tournure. Soudain, pour couper court à tous ces sentiments, ou plutôt pour donner le change à ces idées, le brusque abbé de Tartonne, jouant à merveille son rôle, lui jeta à la tête un rouleau de toile cirée qui recouvrait ses hardes, avec une rudesse d'expression que la circonstance seule explique : *Tiens, camarade, au lieu de t'amuser à parler avec les citoyens, mets cette pièce dans ta valise.* Il n'en fallut pas davantage pour détourner l'attention des assistants et les empêcher de prendre Mgr d'Aviau pour ce qu'il était réellement.

A quelque chose, dit le proverbe, *le malheur est bon.* Ce fut probablement à cette première contrariété que nos deux voyageurs durent l'avantage de ne plus exhiber leurs passeports le long de la route ; on les avait crus primitivement porteurs d'un assortiment complet de dentelles anglaises que les Juifs de Livourne leur avaient remises ; c'eût été, sans doute, une belle capture pour les préposés à la douane de ces parages isolés ; quand on eut reconnu qu'on s'était trompé à leur égard, on les laissa partir sans demander leurs papiers ; on avait honte de les avoir arrêtés inutilement, sans aucun succès. Heureux de cet oubli qu'ils regardèrent comme providentiel, ils continuèrent paisiblement leur route, comme si rien ne leur était arrivé. Et de par devers eux ils remercièrent le Seigneur qui les avait couverts de son ombre : *C'est de bon augure pour notre mission*, dirent-ils ; *si Dieu nous protége de la sorte à notre début, c'est une preuve qu'il nous bénira.*

CHAPITRE XXII.

Ce fut un beau jour pour Mgr d'Aviau que celui où il lui fut donné de rentrer dans son pays. — Il ne le fut pas moins pour l'Eglise de France qui retrouvait en lui un ardent défenseur. — Ce ne fut pas toutefois sans danger pour ce digne Pontife. — Il arrive, le soir même, dans un château où on le prend pour un pauvre. — Comment il est reconnu. — On le comble aussitôt d'excuses et d'égards. — Quelques personnes ont placé cette scène au château de Savines. — Ce n'est pas probable; pourquoi. — Qu'importe, le fond est vrai. — Mgr se rend de là, avec son compagnon de voyage, au château de la Beaume. — Comme ils y sont reçus. — On donne, par précaution, le second rang au Prélat. — De quelle manière il remplit son rôle. — Il en résulte une méprise piquante. — On en rit beaucoup après le départ de Mgr. — Celui-ci avait pris le chemin du diocèse de Die. — Quel accueil il fait à tous les ecclésiastiques qui lui sont présentés. — Ses paroles produisent le meilleur effet sur eux et sur d'autres. — Il a aussi la consolation de ramener quelques religieuses. — De là, il vient rendre le même service au diocèse de Viviers. — Une longue lettre de M. Vernet explique tout ce qu'il y fait. — On convoque à Aubenas la plupart des missionnaires du diocèse. — Sa Grandeur s'y rend de son côté. — Tout ce qu'elle dit de bienveillant aux ecclésiastiques. — Elle revient à Chomerac en passant par Privas — Après un court séjour elle prend le chemin de son diocèse. — Trait de complaisance dont est témoin M. Vernet.

Ce fut sans doute un beau jour pour Mgr d'Aviau que celui où il lui fut donné de toucher la terre de France; il y avait déjà six ans et demi qu'il avait quitté ce malheureux pays où tant de désordres avaient eu lieu; et, depuis ce temps, il n'avait cessé, malgré les crimes dont il s'était rendu coupable, de lui porter

une sincère affection; hélas! c'était son infortunée patrie!...

Egalement, ce fut un beau jour pour l'Eglise de France que celui où il lui fut donné de voir un de ses plus vénérés Pontifes rentrer sur son territoire; jusque-là, un seul de ses nobles collègues, Mgr de Maillé, Évêque de St.-Papoul, s'était montré, aux risques de perdre mille fois la vie, sur la tranchée ouverte; on attendait de jour en jour que d'autres chefs de la milice sacrée, généreux confesseurs de la foi comme lui, vinssent se mettre à la tête du mouvement religieux qui s'opérait dans les diocèses.

Mgr l'Archevêque de Vienne ne trompa pas ces espérances. Du sein de la ville éternelle, il avait entendu le cri de détresse de ses enfants. Aussitôt qu'il entrevit la possibilité d'arriver jusqu'à eux, il se mit en devoir de les rejoindre. Il était parti de Rome les premiers jours de mai 1797; un mois juste après, il avait passé la frontière. C'était, au surplus, le premier Évêque qui rentrait de l'émigration, Mgr de Maillé n'ayant jamais quitté la France où il avait trouvé le moyen de se cacher; or, à cette époque, comme nous l'avons déjà observé, ce n'était pas encore sans danger; car les hommes du Directoire n'avaient pas rayé de leur code sanglant la peine de mort qui était portée contre les ecclésiastiques qu'on appelait réfractaires ou insoumis, parce qu'ils n'avaient pas voulu, dans le temps, prêter le serment à une loi sacrilége et impie.

Tout près de la frontière, entre Briançon et Embrun, il y avait, sur les revers d'une colline presque abrupte un vieux castel, bien connu dans cette partie des Alpes, où les prêtres avaient trouvé, durant les plus mauvais jours

de la terreur, une douce hospitalité; il appartenait à l'une de ces respectables familles qui étaient demeurées fidèles, au milieu de la tourmente révolutionnaire, à leurs convictions religieuses aussi bien qu'à leurs principes politiques. Ce fut là, dans cette bienfaisante maison, que nos deux voyageurs, errants et proscrits, arrivèrent, les premiers jours de juin 1797, sans être connus ni attendus; surpris le soir par le mauvais temps, ils y étaient venus simplement demander un abri momentané pour la nuit et contre l'orage qui est toujours violent sur ces montagnes.

Au premier abord, comme ils n'étaient l'un et l'autre ni bien chaussés ni bien vêtus, et qu'ils étaient d'ailleurs excédés de fatigue et brûlés par le soleil, on les prit pour des pauvres qui sollicitaient un asyle et du pain; or, sans plus de façon, le domestique, qui leur avait ouvert la petite porte de l'avenue, les conduisit dans le fenil où l'on recevait d'habitude les mèndiants; ce que nos deux pieux pélerins acceptèrent avec humilité et simplicité, heureux de ressembler par quelque côté à celui qui avait voulu naître pour nous dans une étable.

Mais un instant après, le même domestique, étant venu dans le grenier à foin du château, sans doute pour apporter un peu de nourriture à ses prétendus pauvres, vit qu'ils étaient à genoux à côté l'un de l'autre, et qu'ils priaient tous les deux avec une égale ferveur; en ce moment, ils récitaient ensemble leur chapelet qu'ils n'avaient pu dire le long de la route, tant à cause des nombreuses aspérités des chemins que pour ne pas donner lieu aux passants de suspecter le caractère dont ils étaient revêtus. Cette fois, le domestique n'eut pas l'air de s'apercevoir de ce qu'ils faisaient; il allait et venait

comme si rien n'excitait sa curiosité; seulement, il prenait garde qu'on ne soupçonnât pas qu'il les épiait. A la fin, voyant qu'ils n'en finissaient pas avec leurs prières et qu'ils restaient toujours dans la même position, il laissa échapper cette parole: « Il faut que ce soient « des prêtres ; les pauvres ordinaires n'ont pas l'ha« bitude de prier si longtemps et avec tant de recueille« ment. »

Soudain il va faire part à la maîtresse du château de la pensée qui lui est venue à l'esprit. — « Oh ! madame, « il y a là-bas, au fenil, deux pauvres qui ressemblent « bien aux ecclésiastiques qui se cachent; par ma foi, « s'ils ne sont pas bien sages; il n'y a personne qui l'est « sur la terre ; ils sont toujours à dire des *pater* et « des *ave.*—Eh bien ! Joseph, répondit la chatelaine, « fais-en venir un; je lui parlerai, et nous verrons ce « que c'est. »

Aussitôt le fidèle domestique d'aller dire à celui qui paraissait le chef, parce qu'il commençait et terminait toujours les prières, que madame la baronne était désireuse de le voir. Mais celui-ci hésita un moment pour savoir s'il déférerait aux désirs qu'on lui exprimait. « Que nous veut-on, s'écrie-t-il ? serions-nous déjà re« connus ? Allons ! à la garde de Dieu. » En disant ces mots, il se lève et suit le valet qui le conduit par le grand escalier dans l'appartement de madame.

Celle-ci, quoique bonne et pieuse, ne pressentant pas à sa taille, ni à sa physionomie, encore moins à son costume, le personnage qui est devant elle, lui demande, avant même de l'avoir fait asseoir, qui il est, d'où il vient, où il va. — Je suis, madame, répond-il, un pauvre pélerin qui reviens d'Italie avec un compagnon

de voyage que j'ai connu dans cette contrée; comme la pluie nous a surpris non loin de votre château, nous avons pris la liberté de venir vous demander l'hospitalité. — Vous êtes prêtre, sans doute, bien que rien ne l'indique. — Oui, madame, j'ai ce bonheur. — De quel diocèse étiez-vous, poursuivit la curieuse baronne? — du diocèse de Vienne, répliqua le Prélat. — Dans ce cas, reprit la châtelaine, vous n'êtes pas loin de votre destination; à peine s'il vous reste quarante à cinquante lieues à faire pour arriver dans votre pays; mais, si ce n'est pas une indiscrétion de ma part, qu'étiez-vous dans ce diocèse avant nos troubles? étiez-vous attaché au service d'une paroisse en qualité de curé ou de prébendier? — Non, madame, répondit le Prélat. — Vous étiez peut-être chanoine de quelque collégiale, ajouta la curieuse hôtesse? — Non, répondit encore Monseigneur. — Vous étiez donc vicaire-général? — Oh! non, madame, affirma le Pontife. — Enfin, il faut bien clore ce colloque, j'ai parcouru tous les degrés de la hiérarchie, qu'étiez-vous donc? seriez-vous par hasard l'Archevêque? — Hélas! quelque indigne que j'en sois, madame, j'ai l'honneur de l'être....

A ces mots, la pieuse dame, veuve depuis le commencement de nos malheurs, est toute transportée de joie et de bonheur; elle n'en croit pas à ses yeux. Soudain elle se jette aux pieds du saint Prélat, et le force d'accepter le plus bel appartement de sa maison. En même temps, elle envoie chercher l'abbé de Tartonne, autre pauvre de J. C., dont les noms, titres et qualités, lui sont également révélés. Elle ne veut pas qu'il soit séparé, dans les honneurs et services qu'elle est disposée à leur rendre, de celui qui est son supérieur et son ami.

N'est-ce pas encore un trait de la Providence envers nos deux illustres pélerins? car, à la première halte qu'ils font sur la terre de France, ils sont accueillis et soignés comme les dignes ministres de J. C. En effet, pendant les quelques jours qu'ils passèrent dans cette habitation, la pieuse châtelaine fut aux petits soins pour eux. Elle ne négligea rien pour réparer leurs forces épuisées par les fatigues et les traverses d'un long voyage; elle renouvela ensuite, sans qu'ils s'en aperçussent, leur linge, leurs vètements, leurs bas, etc. Puis, quand ils partirent, ils trouvèrent, en outre d'un trousseau complet, quelques pièces d'or de plus dans leurs escarcelles dégarnies par les fréquents déboursés d'un long voyage.

Quelques personnes ont cru que l'épisode dont nous venons de parler avait eu lieu au château de Savines, entre Gap et Embrun. Le Prélat aurait-il eu le projet, avant de se rendre à Viviers, de savoir ce qu'était devenu le malheureux Évêque de cette ville, et, dans le cas où il se serait trouvé dans son fief natal, d'essayer une nouvelle tentative sur son esprit? C'est possible, nous ne le nions pas; un tel dessein a bien pu traverser son excellent cœur; ce n'est pas une courbe de quelques lieues de plus ou de moins dans son voyage qui eût pu l'empêcher de le réaliser.

Mais, de bonne foi, ce n'est pas probable. A quoi aurait abouti une pareille démarche? dans l'état d'affaiblissement où était l'esprit de cet infortuné suffragant, que pouvait-on espérer de lui? Il fallait le fermer et le mettre dans une maison de santé; c'était le seul raisonnement dont il était capable en ce moment. D'ailleurs, à cette époque, le Prélat n'était pas dans sa famille; il était allé,

après toutes ses apostasiès, se cacher à Paris, où, mourant de faim et de misère, il commençait, sans reconnaître encore la main qui le frappait, à expier ses erreurs. Enfin, Mme de Savines, digne mère de son fils dont elle partageait, jusqu'à un certain point, les allucinations et les erreurs, n'eût pas comblé Mgr l'Archevêque de Vienne et son grand-vicaire comme la noble hôtesse qui eut le bonheur de les recevoir. D'où l'on conclut qu'il ne faut pas placer au château de Savines une scène qui eût fait trop d'honneur à ceux qui en étaient alors les propriétaires.

Au reste, que cette scène ait eu lieu au château de Savines ou autre part, peu importe à l'histoire qui ne tient pas compte de ces infiniment petits détails; il suffit que l'ensemble du fait soit vrai, attesté par des personnes dignes de foi, en un mot moralement constaté; or, c'est ce dont on ne saurait douter, lorsqu'on saura qu'il nous a été raconté par des ecclésiastiques extrêmement respectables qui avaient eu, pendant ces temps malheureux, des rapports intimes avec Mgr d'Aviau; parmi eux, nous citons avec plaisir et reconnaissance, M. l'abbé Testou, ancien vicaire-général de Grenoble, M. l'abbé Dorzat, chanoine et archiprêtre de Saint-Symphorien-d'Ozon et M. Actorie dont nous aurons occasion de parler bientôt. Quelques-uns d'entre eux m'ont dit tenir cette anecdote de la bouche de Mgr de Vienne lui-même.

Un peu remontés en vètements et en finances, nos deux voyageurs continuèrent paisiblement leur route par Embrun, Gap et autres villes des Hautes-Alpes. Ils descendirent sans obstacle ni incident jusqu'à la Beaume, petit village sur la limite du département, dans la vallée

de la Drôme, où M. de Prunière, proche parent de l'abbé de Tartonne, possédait un joli château ; arrivés là, ils se proposèrent d'y passer quelques jours, sous le patronage de l'amitié et de la religion qui étaient des titres imprescriptibles pour être bien reçu dans cette sainte maison.

En entrant, M. l'abbé de Tartonne prit à part son parent, M. de Prunière, et le mit dans la confidence de l'illustre personnage qu'il lui amenait. Il fut convenu entre eux qu'on tairait ses noms, titres et qualités, dans la crainte que, si on le connaissait, les égards et les attentions dont il serait naturellement l'objet dans sa famille, ne compromissent sa tranquillité au dehors. On avait d'autant plus besoin de prendre cette précaution, qu'il y avait en ce moment à la Beaume un ancien prêtre constitutionnel qui, après s'être défroqué, était devenu maire de la commune. Ce malheureux apostat avait déjà, en plusieurs circonstances, dénoncé au directoire de Gap ce preux et féal chevalier comme recevant chez lui des prêtres et des émigrés. De manière que, surexcités par les délations de ce misérable traître, les agents d'un pouvoir ombrageux étaient venus, en plus d'une occasion, troubler, par d'importunes visites, ce paisible manoir.

Par suite de cet arrangement que la prudence autant que la sécurité prescrivait, Mgr. d'Aviau était censé n'être, dans la respectable famille qui l'hébergeait, que le second de M. l'abbé de Tartonne ; celui-ci, en sa qualité de grand vicaire de Die et d'autre part, devait avoir toutes les préséances et tous les honneurs ; tandis que l'Archevêque de Vienne devait être regardé et traité comme un simple ecclésiastique qui l'accompagnait.

Il était en effet curieux de voir comment le saint Prélat, façonné en un clin-d'œil à ce rôle de subalterne, se prêtait avec grâce et bonheur à toutes ses exigences. Rien ne lui était pénible, rien ne lui coûtait. On voyait qu'il était heureux de servir celui dont il était le supérieur. C'était lui aussi qui, le matin, l'assistait à la messe; il n'eût jamais permis à table qu'on le servît avant lui; de même, s'il voulait parler, il avait soin de prendre ses ordres ou du moins son avis. En un mot, il était tellement aux attentions et aux petits soins pour lui que c'était à s'y méprendre dans le rôle qu'il remplissait.

Au fait, on s'y méprit si bien qu'une ancienne religieuse de l'abbaye de Bolonnes, diocèse de Vienne, cousine germaine de M. de Prunière, chez lequel elle s'était réfugiée au commencement de la révolution, ne reconnut pas le moins du monde son ancien Archevêque; elle l'avait pourtant bien vu et entendu avant son départ pour l'exil; or, ce qui ne manqua pas d'ajouter du sel et de l'intérêt aux causeries qui avaient lieu en sa présence, c'est qu'à chaque instant elle amenait l'Archevêque de Vienne sur la scène — « Ah! disait-elle, quel bon Prélat nous avions! c'est vraiment dommage que la révolution nous l'ait enlevé! les malheureux Viennois n'ont pas compris le trésor qu'ils possédaient? S'il nous était donné de le revoir! quel bonheur! » Ici, sa langue infatigable ne tarissait pas en éloges sur le Pontife qu'elle ne savait pas si près d'elle. — Et, comme on lui demandait si elle le reconnaîtrait dans le cas où il se présenterait à ses yeux: « Entre mille, répondit-elle d'un ton de voix assurée, entre dix mille, ajouta-t-elle en renchérissant sur le premier chiffre; car je me souviens fort bien de ses traits,

de sa physionomie, de sa parole; je l'ai vu, je l'ai entendu, j'ai causé avec lui. » Tant d'assurance aurait fait pouffer de rire, si les circonstances, dans lesquelles on se trouvait, n'avaient pas comprimé l'hilarité au fond des cœurs !

Mais, lorsque le Prélat fut parti, on se dédommagea de la réserve que sa présence imposait; on contraria beaucoup la bonne cousine sur la fidélité de sa mémoire, l'exactitude de ses souvenirs, la sûreté de ses connaissances physiologiques; et celle-ci, vexée de s'être trompée, ne se pardonnait pas de n'avoir point reconnu le Pontife dont elle célébrait les louanges sur tous les tons; elle le regrettait d'autant plus qu'elle avait mis une certaine forfanterie à parler de lui. Depuis, cet événement était devenu historique dans la famille de M. de Prunière; c'était le sujet le plus ordinaire des plus piquantes causeries; on se plaisait à le raconter à ceux qui ne le connaissaient pas comme le *nec plus ultrà* de la méprise; puis l'on riait et l'on plaisantait aux dépens de la candide parente dont la déconvenue augmentait tous les jours. Sa Grandeur n'avait pu, de son côté, malgré la gravité de son caractère, s'empêcher de rire comme les autres.

En sortant de la Beaume, Mgr se rendit dans le diocèse de Die qui n'était pas éloigné; on se souvient que, presque immédiatement après la mort de son titulaire, il avait été chargé par le Souverain Pontife du gouvernement de cette Église; il venait voir de ses propres yeux comment ses délégués s'étaient acquittés de la haute mission qu'il leur avait confiée. C'était, indépendamment de l'abbé de Tartonne qui jusque-là ne l'avait pas quitté; mais qui dorénavant allait résider dans ces

contrées, MM. Lagier de Vaugelas, de Castenaure, Olagnier, Testou et autres, dont les noms sont inscrits parmi ceux des plus dignes ministres de l'Église. Aussitôt qu'ils surent son arrivée dans le diocèse, ils s'empressèrent de venir lui offrir leurs respectueux hommages; ils lui présentèrent en même temps les principaux ecclésiastiques qui travaillaient, sous leur direction, à la vigne du Seigneur dans ces parages.

Le Prélat les accueillit tous avec une égale bienveillance; il leur parla avec une douce effusion de cœur et de leur saint Evêque dont le dernier soupir à Rome avait été un souvenir pour son diocèse, et du Souverain Pontife, l'immortel Pie VI, dont il leur apportait les précieuses bénédictions; il les engagea ensuite, au nom de l'un et de l'autre, à ne pas se laisser abattre, déconcerter, décourager dans les travaux du pénible apostolat qu'ils remplissaient, leur montrant au bout de la carrière la couronne impérissable qui est réservée à ceux qui auront combattu les combats du Seigneur. « Voyez, « leur dit-il en finissant, depuis le pied des Alpes jus- « qu'à la rive gauche du Rhône, ces immenses plaines « qui composent votre ancien diocèse? elles sont cou- « vertes de moissons jaunissantes qui ne demandent « qu'à être coupées. Allez, continuez à leur prêter « le secours de vos bras vigoureux. » *Jàm albæ sunt ad messem.*

Ce peu de paroles fit une profonde impression sur l'esprit de ceux qui les entendirent; on oublia en un instant les fatigues passées, on prit aussitôt de nouvelles résolutions pour l'avenir; et tous ceux qui sentaient dans leur âme quelque étincelle du feu sacré voulaient devenir apôtres; une voix secrète avait parlé à leur cœur....

Mais cette voix du Saint Pontife n'agit pas seulement sur l'esprit de ceux qui, s'étant conservés purs et intacts dans la crise qu'on venait de traverser, aidaient de leur mieux à la réédification du sanctuaire; elle eut encore l'avantage, inspirée qu'elle était par un zèle tout apostolique, d'exciter des repentirs dans certaines âmes qui, sous le charme d'une première illusion, avaient bu au torrent de l'iniquité. On peut entre autres lui faire honneur, sans doute après Dieu qui tient dans ses mains les cœurs de tous les hommes, du retour de M. l'abbé Actorie, ancien directeur et professeur au séminaire de Die, à l'unité catholique. Cet ecclésiastique, jusque-là d'un talent incontestable, d'une régularité austère, d'un mérite reconnu, avait donné, on ne sait comment ni pourquoi, dans le schisme. Il avait été un des premiers à recevoir du sieur Marbos, Évêque intrus du diocese de Valence auquel celui de Die avait été en grande partie annexé, des titres et des places: ayant eu le bonheur, lors du passage de Mgr d'Aviau par cette contrée, de le voir et de l'entendre, il avait aussitôt ouvert les yeux à la lumière. Sa Grandeur en fut tellement satisfaite que, depuis, elle en fit la principale colonne d'un grand établissement qu'elle ne tarda pas de fonder.

Avant de quitter le diocèse de Die, le Prélat eut encore la consolation de ramener au sentiment de leurs devoirs un certain nombre de religieuses qui, entraînées ou égarées, avaient embrassé, au vif regret de leurs compagnes, le parti des schismatiques; quelques-unes même, s'étant crues faussement dégagées de leurs serments par le décret de l'Assemblée Nationale qui abolissait les vœux monastiques, avaient entièrement renoncé à leur saint

état. Il y avait eu de ces défectionnaires à Die, à Crest, à Grignan, à Saint-Jean-de-Royans et autres lieux du diocèse, où les principes de la révolution, se combinant avec les restes du calvinisme toujours vivaces dans ces contrées, avaient exalté bien des têtes. Une fois dévoyées de la sorte, c'est-à-dire abandonnées à leur propre sens, plusieurs d'entre elles avaient donné dans les plus déplorables écarts. Mgr, ayant eu l'occasion d'en rencontrer quelques-unes sur son passage, leur parla avec tant de bonté et de miséricorde qu'il les força à reconnaitre leurs torts; plusieurs même, remplies des meilleures dispositions, ne tardèrent pas à confesser leurs fautes et à en demander l'absolution.

Fidèle au double mandat qu'il avait reçu du Saint-Siége, Mgr, après avoir porté aux catholiques du diocèse de Die des paroles de salut et d'encouragement, vint remplir le même office dans celui de Viviers. Au fait, ce pauvre diocèse, quelque secouru qu'il fût par le bras vigoureux de M. Vernet dont le zèle allait toujours croissant, avait encore plus besoin de sa présence que celui de Die. Car, il n'avait pas seulement à déplorer, comme celui-ci, la mort de son premier pasteur; il avait à gémir sur sa scandaleuse apostasie. Une si épouvantable défection avait causé un mal affreux dans ces contrées; beaucoup d'ecclésiastiques, à l'exemple de leur Evêque, avaient donné, tête baissée, dans le schisme; quelques-uns même, pendant la terreur, avaient publiquement renoncé à leur foi. Il est vrai que le saint Prélat avait déjà fait beaucoup, avec l'aide de M. Vernet qui était son œil et sa main dans ce diocèse, pour ramener ce pays dans de meilleures voies; mais combien il restait encore d'épines à arracher du champ du père

de famille! Ce qui achevait de compliquer la position de ce malheureux diocèse, c'était le conflit de juridiction qui résultait des premiers pouvoirs accordés par M. de Savines avant la nomination d'un administrateur apostolique. Le pieux métropolitain connaissait tous ces embarras; il se hâta, autant qu'il était en lui, de venir les lever.

Comment arriva-t-il dans ce pays? qu'y fit-il? où séjourna-t-il? Nous laissons à M. Vernet le soin de nous raconter tous ces détails ; il nous les a transmis dans une lettre qu'il nous écrivit peu de temps avant sa mort.

Monsieur,

« J'ai appris avec la plus vive satisfaction que vous rassembliez des matériaux, dans le dessein de composer la vie du dernier Archevêque de Vienne, décédé en 1826 Archevêque de Bordeaux. Permettez-moi de vous adresser quelques lignes sur les rapports que le saint Prélat a eus avec le diocèse de Viviers. Ce sont les souvenirs d'un vétéran du sacerdoce, lequel plus d'une fois a été mêlé aux événements de cet horrible temps.

« Vous n'ignorez pas que notre malheureux Evêque, M. Charles de Savines, fut l'un des quatre prélats français qui adhérèrent à la constitution civile du clergé. Depuis ce moment, on ne saurait dire quel esprit de vertige s'empara de cette pauvre tête. Vraiment, c'était à gémir et à sanglotter avec des larmes de sang; on ne pouvait excuser sa conduite qu'en soupçonnant un dérangement dans ses facultés intellectuelles. Ce fut lui, en effet, qui, dans le midi de la France, imposa les mains aux élus des départements; il consacra successivement les Evêques de l'I-

sère, de Vaucluse, de la Corse, etc. Encore ne fut-ce pas assez pour lui; par un beau matin, il lui prit fantaisie, comme s'il eût été une espèce de pape dans son diocèse, d'ordonner Evêques deux de ses curés; foulant aux pieds toutes les règles canoniques qui concernent l'élection et la préconisation des pasteurs du premier ordre, il passa sur tout, et cette sacrilége consécration eut lieu.

« Qui n'admirerait ici la patience et la longanimité de la Cour de Rome envers ce malheureux Evêque? elle ne le priva pas d'abord, sans doute dans l'espoir de le voir revenir à de meilleurs sentiments, de sa juridiction épiscopale; seulement, elle pourvut, par un bref du 18 août 1792, au salut des paroisses qui avaient été abandonnées par ce pasteur mercenaire. Ce fut Mgr d'Aviau, Archevêque de Vienne, qu'elle chargea de ce soin; et l'on observa que le pieux métropolitain n'avait encore qu'une action restreinte sur le diocèse de son suffragant; car son droit ne s'étendait pas au-delà des portions ou segments de territoire qui, étant situés hors des limites de l'Ardèche, étaient délaissés par l'Evêque du département. Mais, à la fin, le mal allant toujours croissant, le Saint Siége ne se crut plus obligé de garder le même ménagement; une plus longue indulgence eût été nuisible au bien spirituel d'une importante église. C'est alors que Pie vi, en vertu des pouvoirs suprêmes dont les Papes ne font usage que dans les circonstances extraordinaires, nomma le saint Archevêque de Vienne administrateur apostolique du diocèse de Viviers. Il me serait difficile de préciser la date du rescrit pontifical qui mettait un terme à nos souffrances; tout ce dont je me souviens, c'est qu'il était des premiers mois de l'année 1795; il le faut bien : car, peu de jours après, le nouvel administrateur m'envoya des lettres de grand vicaire; sa lettre était du 19 mars 1795.

« Depuis cette époque, j'eus l'honneur d'être en correspondance suivie avec le saint Pontife. Il m'envoyait,

selon l'occurrence, de Rome où il se trouvait, des conseils, des décisions et des facultés extraordinaires; une de ces dernières était la même que celle qui avait été accordée, au commencement de la révolution, aux Archevêques et Evêques du royaume, par la congrégation des cardinaux chargée des affaires ecclésiastiques de France; elle portait, dans l'une de ses principales dispositions, qu'au besoin j'aurais le pouvoir de subdéléguer quelqu'un pour la dispensation de ces faveurs apostoliques; ce qui, en plus d'une occasion, m'a été infiniment utile.

« Aussitôt que le Prélat vit jour à rentrer en France, il chercha à le faire; son cœur ne désirait rien tant que de se retrouver au milieu de ses enfants. Il en avait maintenant de deux sortes, et ses enfants naturels, les bons fidèles de Vienne, et ses enfants adoptifs, ceux des diocèses dont il avait l'administration. Déjà il m'avait écrit à ce sujet, dès le mois d'août 1796, pour savoir si je lui conseillais de réaliser le projet qu'il avait conçu. Je lui répondis que, le ciel étant toujours à l'orage malgré l'espèce de calme dont on jouissait, il était sage et prudent d'ajourner encore l'exécution de ses desseins. Mais un an ne s'était pas encore écoulé que l'impatient Pontife revint de nouveau à la charge; il m'écrivit de rechef, sous la date du 29 avril 1797, pour me prier de lui trouver un gîte convenable; car sa résolution était bien arrêtée, il voulait à toutes forces rejoindre ses brebis : *Il faut*, m'écrivait-il, *que le pasteur soit à la tête de son troupeau.*

« J'étais en ce moment au château de Chomerac, entre Villeneuve de Berg et Privas, chez Madame la comtesse de Balazuc, dame d'un caractère aussi élevé et d'une piété aussi généreuse que sa naissance était distinguée. C'était là, dans cette heureuse retraite, que j'avais fixé mon quartier général, comme étant le point central de la plupart de mes opérations; on m'y donnait des soins et des attentions que je n'oublierai jamais. Très peu de personnes étaient

au courant de la maison qui m'offrait une si douce hospitalité. En cas d'événement, on m'y avait préparé, derrière une muraille assez épaisse, une cachette qui me mettait à l'abri des poursuites des gendarmes. Je fis aussitôt part à ma vénérable hôtesse de la lettre que je venais de recevoir de Mgr d'Aviau : et celle-ci, heureuse de concourir à tout ce qui pouvait être utile au bien de la religon, ne fit pas attendre sa réponse : Ecrivez-lui, me dit-elle, que ma maison et tout ce qui s'y trouve sont à sa disposition; rien ne saurait me procurer plus d'honneur.

« Ce que je fis, en effet, le même jour ou le lendemain, en laissant toutefois ignorer le lieu de ma retraite, afin que, si par hasard cette lettre se perdait ou bien était ouverte par la police, on ne pût pas soupçonner le toit hospitalier qui m'abritait. Je pensais qu'une fois arrivée sur les lieux, sa Grandeur ne manquerait pas, à l'aide de quelques indications générales, de découvrir le lieu de ma résidence; puis, je croyais que, rien n'accélérant son départ, elle aurait le temps de m'écrire avant de quitter la ville éternelle. Mais il n'en fut pas ainsi ; à peine eut-elle reçu ma lettre, qu'elle sollicita une audience du saint Père pour lui demander la permission de rentrer en France; ce que Sa Sainteté ne lui accorda qu'avec beaucoup de difficultés, et, pour ainsi dire, à son corps défendant; car elle comptait peu sur la durée du prétendu calme qui avait lieu dans notre infortunée patrie.

« Il n'entre pas dans ma pensée de vous parler de son départ de la ville sainte, de le suivre à travers les mille incidents de son voyage par la Toscane et le littoral de la Méditerranée, de vous le peindre grimpant les sommets élevés des Alpes par des sentiers suspendus au milieu des précipices, de vous raconter, avec les diverses anecdotes qui s'y rattachent, l'histoire de son séjour dans le diocèse de Die. Ce serait, si l'on voulait se donner la peine de tout rappeler, le sujet d'une petite odyssée chrétienne, que le

Prélat, dans les heures de loisir que lui faisait la révolution, aimait à redire à ceux qui l'entouraient. Etranger, pour ma part, à tous ces récits, je prends brusquement le Pontife à son entrée dans le diocèse de Viviers.

« C'était un peu plus de la mi-juin, lorsque Mgr arriva dans le Vivarais. Hélas ! dans quel embarras il se trouva pour découvrir ma demeure! M. de Tartonne qui connaissait assez bien la topographie de la contrée, ayant été directeur au séminaire de Viviers lorsque la révolution éclata, l'amena à Villeneuve de Berg, mon pays natal. Là, toujours fécond en expédients pour se tirer d'affaires, il fit prier mon frère aîné, père d'une nombreuse famille, de venir lui parler à l'hôtel où il était descendu. Il se fit d'abord reconnaître de lui, sans toutefois lui parler de son compagnon de route, et, une fois cette reconnaissance faite, il lui demanda où il pourrait me rejoindre. Mais celui-ci avait perdu depuis quelque temps ma trace, de sorte qu'il lui fut impossible de donner des renseignements sur le lieu de ma retraite ; il se borna, par conséquent, à l'adresser à une tierce personne en résidence à Privas, qui savait toujours où je me trouvais ; c'était elle qui me servait d'intermédiaire pour me faire parvenir mes lettres et autres dépêches.

« A l'instant même, nos pélerins se dirigèrent du côté de Privas, où ils virent la personne qu'on leur avait désignée comme étant au courant de mon domicile ; elle les renseigna parfaitement sur le lieu de ma demeure et les chemins qu'il fallait prendre pour y parvenir : n'ayant plus alors besoin d'autres indications, ils prirent, au sortir de Privas, la route qui mène à Chomerac; je me trouvais, en effet, dans le joli village de ce nom qui n'est qu'à six ou sept kilomètres du chef-lieu du département.

« Ce fut Mme de Balazuc qui les reçut elle même ; avant de les annoncer, elle leur fit subir par précaution une espèce d'interrogatoire ; une fois qu'elle fut assurée

que ce n'étaient pas des agents du gouvernement ni des espions, elle me fit prévenir qu'un *monsieur*, se disant l'abbé de Tartonne, désirait me voir; il était accompagné d'un suivant qui avait l'air de lui servir de domestique.

Pour moi, qui avais vu de mon appartement entrer les deux étrangers dans la cour du château, j'attendais avec impatience de savoir ce qu'ils étaient. L'un, grand et beau cavalier, portait un habit de garde national, avec le chapeau monté et gancé, à la façon d'un élégant ou lion de l'époque; l'autre, d'une taille et d'une corporance au-dessous de la moyenne, portait une espèce de roulière ou de sarreau en toile grise sur un pantalon de même tissu et de même couleur, avec une casquette cirée sur la tête. Tous les deux avaient à la main un mauvais bâton de bois blanc qu'ils avaient coupé, en passant, aux peupliers qui bordent les chemins.

« En éveillant tous mes sentiments, le nom de l'abbé de Tartonne avait rappelé tous mes souvenirs; je reconnus parfaitement, à sa démarche et à son embonpoint, celui qui avait été quelque temps mon confrère au grand séminaire de Toulouse : Qu'on l'introduise sur-le-champ, répondis-je à la personne qui était venue l'annoncer. Il entra en effet, mais tout seul, laissant son compagnon de route dans l'antichambre, comme s'il eût été un simple valet. Je l'embrassai tendrement, sans faire attention à celui qui l'accompagnait, parce que je ne soupçonnais pas le moins du monde ses titres et qualités. Aussitôt l'abbé de Tartonne, sans presque me donner le temps de respirer, m'accabla de questions : Me reconnaissez-vous bien ? êtes-vous bien sûr que ce soit moi ? ne vous feriez-vous pas illusion ? — certes, je vous vois bien, je vous entends bien, et pourquoi me tromperais-je ? expliquez-vous. — Ah! c'est que j'ai un grand secret à vous apprendre; me croirez-vous, lorsque je vous le découvrirai ? — Sans doute, ce n'est pas d'aujourd'hui que j'ai l'avantage de vous connaî-

tre ; j'ai toujours eu beaucoup de confiance en vous. — Eh ! bien, avez vous remarqué le *monsieur* qui m'acompagne ? vous ne vous imagineriez pas qui c'est. — Je présume, répondis-je, que c'est un ecclésiastique déguisé qui est venu de Die avec vous. — Non, répliqua M. de Tartonne, c'est l'Archevêque de Vienne lui-même, sous cet accoutrement de commis-voyageur. — A ce mot de l'Archevêque de Vienne, je tombai comme en pamoison; je l'eusse presque pris pour un garçon de peine. — Vous comprenez maintenant le motif de toutes mes questions, reprit l'abbé de Tartonne. — Mais comment se trouve-t-il ici, repris-je de mon côté ? il n'y a que quelques jours qu'il m'a écrit de Rome et que je lui ai répondu. — Sur ce, M. de Tartonne me donna toutes les explications désirables; c'est ce que j'ai eu l'honneur de vous faire observer au commencement de ma lettre.

« Il était temps d'introduire le pieux métropolitain et de lui rendre les honneurs que permettaient les circonstances. Je courus immédiatement à lui, me disposant à me jeter à ses pieds, ou du moins à baiser respectueusement ses mains; mais il ne voulut jamais le permettre, il me pressa affectueusement contre son cœur.—C'est donc vous, Monseigneur, lui dis-je ? — Oui, c'est-moi, mon cher Montal, répondit-il, — *Montal* était le nom de guerre que j'avais adopté ; on ne me connaissait dans le pays que sous cette désignation ; je la prenais moi-même dans toutes mes lettres et signatures. Le Prélat eut la bonté de s'en souvenir et de s'en servir comme pour me témoigner plus d'affection, une sorte d'affection de frère.

« Après les effusions et causeries inséparables d'une première entrevue, je rendis compte au Prélat de mon administration ; je lui montrai le diocèse sous son véritable jour, tel qu'il avait été, tel qu'il était, tel qu'il pouvait être ; je lui parlai avec détail de ses besoins et de ses res-

sources ; je lui donnai des notes exactes sur le personnel du clergé ; je lui fis connaître ceux qui étaient demeurés fidèles à leurs principes et ceux qui avaient plus ou moins prévariqué. Parmi ces derniers, se trouvaient diverses catégories ; les uns avaient abjuré avec scandale et les autres sans scandale ; ceux-ci avaient persévéré dans leurs funestes illusions, et ceux-là étaient revenus à de meilleurs sentiments ; tous ces renseignements étaient annexés aux dossiers des pièces qui composaient ma petite chancellerie. Enfin, j'instruisis le Prélat des moyens dont je m'étais servi pour ramener plusieurs de ces malheureux schismatiques aux principes de l'unité catholique, comment je m'y étais pris avec eux, les rétractations que j'avais exigées, les pénitences que j'avais imposées. Sa Grandeur, indulgente jusqu'à l'excès pour moi, eut la bonté d'être satisfaite de tout ; elle approuva, dans leur plus mince détail, les décisions et opérations qui étaient de mon fait ; au point que j'étais confus et, pour ainsi dire, humilié des éloges dont j'étais l'objet.

« Une preuve que le saint Prélat était content de mes faibles services, c'est que le 2 juillet 1797, jour de la visitation de la sainte Vierge, il confirma de nouveau les précédents pouvoirs qu'il m'avait donnés ; il reconnut en outre, par une clause spéciale annexée à mes provisions de vicaire-général, que le sieur Montal dont j'avais pris le nom pendant les temps malheureux était le même que le sieur Vernet, dont la famille était originaire de Villeneuve de Berg; il ajouta encore de sa main, à la suite de la même feuille, qu'on pouvait et devait accorder la même confiance à l'une et l'autre signature.

« Je profitai également de la présence de Mgr de Vienne au château de Chomerac, pour lui demander la solution de quelques cas de conscience qui embarrassaient nos prêtres. Il y en avait deux ou trois surtout qui, à raison de la position exceptionnelle dans laquelle se trouvait le

diocèse de Viviers, les inquiétaient plus que les autres. Le premier était celui-ci : Les prêtres qui, ayant été nommés par les districts aux titres ecclésiastiques, avaient été institués par M. de Savines, avaient-ils reçu la juridiction suffisante? Le deuxième était celui-là : *Quid juris*, si ceux qui avaient été nommés et institués de la sorte, avaient précédemment des pouvoirs de curé ou de vicaire dans la paroisse où ils se trouvaient? Le troisième était ainsi conçu : Que fallait-il penser de ceux qui, n'ayant pas un titre ecclésiastique, avaient eu des pouvoirs généraux ou particuliers de confesser, de célébrer des mariages, etc?

« Déjà le Prélat avait répondu, d'Annecy et de saint Maurice, sur plusieurs cas analogues à ceux que je lui présentais. Il eut la bonté de me communiquer à ce sujet une décision toute récente qu'il avait apportée de Rome, sur ceux que je lui soumettais. Elle était du 14 janvier 1797; c'était le Cardinal Brusca, président de la congrégation des cardinaux chargés des affaires ecclésiastiques de France, qui lui l'avait remise; sa Grandeur en gardait l'expédition authentique et originale.

« Le Saint-Père, de l'avis de cette congrégation, avait décidé que les prêtres nommés à des cures pleines, c'est-à-dire pourvues canoniquement de pasteurs, et ceux même nommés à des cures vacantes par la mort de leurs titulaires, selon la forme de la constitution du clergé, n'étaient pas de vrais curés, qu'ils n'avaient acquis aucune juridiction ni ordinaire ni déléguée par l'institution qu'ils avaient reçue de l'Evêque diocésain (légitime titulaire), s'il avait lui-même prêté le serment; que si ces prêtres étaient déjà approuvés ou s'ils étaient vicaires dans ces mêmes paroisses, ils avaient perdu la juridiction qu'ils avaient précédement; que si, indépendamment de leur nomination et institution, l'Evêque diocésain avait voulu leur donner des pouvoirs pour entendre les confessions, célébrer les mariages, etc, s'il leur avait même accordé pour leurs pa-

roisses respectives des pouvoirs de grand-vicaire, ils ne pouvaient pas *validement* user desdites *facultés* ou *commissions.*

« A cette occasion, nous traitâmes subsidiairement la question des anciens vicaires-généraux de M. de Savines : avaient-ils, oui ou non, conservé la juridiction? la raison d'en douter, c'est qu'ils n'étaient pas expressément atteints par les précédentes décisions. Sa Grandeur croyait que la sacrée congrégation avait évité de se prononcer sur eux, afin de n'être pas obligée à prendre une mesure générale à l'égard de Sens, d'Orléans et d'Autun qui se trouvaient dans la même position que Viviers ; mais, au fond, elle était persuadée, depuis surtout que Rome avait nommé un administrateur apostolique à ce diocèse, que l'autorité de ces vicaires-généraux était absolument nulle, lors même que leur évêque vivait encore et que celui-ci ne leur eût pas retiré sa confiance ; autrement il y aurait eu, au grand scandale des fidèles, conflit de juridiction ; ce qui aurait rendu incomplète la mesure que le Saint-Père avait adoptée dans sa sagesse en faveur de cette église désolée.

« Habitué à respirer le grand air, le Prélat ne pouvait s'accoutumer à cette vie de reclus, que la plupart des ecclésiastiques étaient obligés de mener dans ces jours de persécution et d'épreuve, pour se soustraire aux regards des délateurs. Il fallait, au commencement, le surveiller comme un enfant, pour l'empêcher d'ouvrir les fenêtres de sa chambre, de descendre dans les allées du jardin et de faire d'autres imprudences de ce genre, lesquelles, à la fin, nous auraient compromis avec la famille qui nous donnait une si douce hospitalité.

« Que fis-je alors? je lui appris, pour me servir d'une expression familière très en vogue à cette époque, *à jouer à la cachette*, c'est-à-dire, à paraître le moins possible, à se tenir coi dans son appartement, en un mot à vivre comme un prisonnier. Tout au plus lui permis-je, lorsque le be-

soin de faire un peu d'exercice le forçait de sortir de sa chambre, de se promener dans les galeries intérieures du château.

« Le matin, nous célébrions tous les deux la sainte Messe que nous nous servions réciproquement dans une chapelle où l'on n'admettait personne à l'exception des gens de la maison qui étaient tous connus et dévoués; de là nous remontions dans nos chambres respectives pour écrire ou étudier, à moins que nous n'eussions des communications à nous faire. Puis, à des heures fixes, nous descendions par un escalier dérobé, dans une pièce basse qui servait de salle à manger, pour prendre nos repas avec Mme la comtesse de Balazuc dont la prudence seule égalait la générosité.

« Le bon abbé de Tartonne ne fut pas longtemps des notres; il ne demeura avec nous que trois ou quatre jours; il avait hâte de retourner dans le diocèse de Die où des affaires l'appelaient.

« A une prochaine lettre, Monsieur et cher confrère, si le temps le permet et si mon radotage ne vous ennuie pas, d'autres détails sur le séjour de Mgr d'Aviau dans nos montagnes; en attendant, croyez à mon entier dévouement pour la sainte œuvre que vous avez entreprise.

Viviers le 10 fevier 1842.

Vernet, supérieur du grand séminaire.

Ce vénérable prêtre, digne enfant de M. Olier, ne tarda pas à tenir sa parole. Car, peu de jours aprèss on premier envoi, il nous en a fait un second qui ne nous a pas été moins utile. Il nous écrivit entre autres, que le nouvel hôte de Chomerac, un peu délassé de ses fatigues, avait manifesté le désir de s'entretenir un instant

avec les principaux ecclésiastiques du pays, et qu'il s'était hâté de lui procurer cette légitime satisfaction. Dans ce dessein, il avait écrit aux principaux chefs des missions qui étaient établies sur les divers points du diocèse, de se rendre à Aubenas pour une sorte de synode ou congrès diocésain.

Mgr, de son côté, se rendit dans cette ville qui, à raison de sa situation centrale et du bon esprit de ses habitants, offrait peut-être plus de facilité et de sécurité qu'une autre, pour une semblable entrevue. Il était parti de Chomerac aux premières ombres de la nuit; il arriva à Aubenas avant le point du jour. Une respectable famille de la contrée s'empressa de lui offrir l'hospitalité; ce fut celle de M. de Valeton, alliée par les femmes aux Vogués, où les ecclésiastiques avaient trouvé dans tous les temps, y compris même celui de la terreur, un asile sûr et généreux. Son grand-vicaire, M. Vernet, lui avait servi et lui servait de guide; il lui présenta successivement tous les prêtres qui étaient à la tête des missions dans les principales localités du diocèse.

Répéterons-nous tout ce que le Prélat leur dit de bienveillant et d'encourageant? Il ne pouvait leur témoigner plus d'estime et d'affection; il s'informait exactement et des endroits où ils exerçaient le saint ministère et des succès qu'ils y obtenaient. Son cœur compatissait à leurs peines comme il participait à leurs joies.

Après cinq ou six jours d'entretien ou de conférence avec ces bons ecclésiastiques, Mgr retourna à son gîte, en passant par Privas, chef-lieu du département de l'Ardèche. Il fut reçu, dans cette dernière ville, par l'ex-

cellente famille de Fabrias, chez laquelle il trouva, avec un accueil empressé, M[me] la comtesse d'Entraigues, ancienne dame d'honneur des tantes du roi, qu'il avait connue à Rome dans le palais de leurs Altesses. Cette heureuse rencontre, comme on s'en doute bien, ajouta au plaisir qu'il éprouvait de se trouver dans une maison où la piété n'avait point cessé d'être en honneur et en pratique.

De retour à Chomerac, le Prélat n'y fit pas un long séjour; à peine s'y arrêta-t-il le temps nécessaire pour remercier Mme de Balazuc des soins qu'elle lui avait donnés; il lui tardait d'aller rejoindre son troupeau de prédilection, celui dont il était le pasteur né; et c'était bien juste, autrement les enfants se seraient plaints des préférences de leur père pour ses fils adoptifs. Il partit donc sur la fin de juillet ou les premiers jours d'août 1797 avec M. l'abbé Vernet, son grand-vicaire pour le diocèse de Viviers, lequel devait l'accompagner jusque sur les confins du diocèse de Vienne; là, un autre Sulpicien qu'il avait connu à Orléans, M. l'abbé Cartal, — autrement Bérard du nom de sa mère dans le jargon stratégique de cette époque, — son grand-vicaire pour la contrée viennoise, devait l'attendre pour le conduire dans les montagnes de la Louvesc (1).

Le premier jour, Mgr alla dîner à la Voute, et, de là coucher à Soyon, où il passa une mauvaise nuit dans une méchante auberge; ce qui ne l'empêcha pas de se lever

(1) C'était, comme on a pu le remarquer, le troisième membre de la congrégation de M. Olier que le Prélat mettait dans son administration. M. de Tartonne pour Die, M. Vernet pour Viviers et M. Cartal pour Vienne.

à son habitude de très-bon matin et de se passer sur les épaules, alors qu'il croyait son compagnon de route encore endormi, une rude discipline qu'il ne quittait plus que le soir pour se mettre au lit. M. Vernet, qui couchait dans la même pièce que lui, ayant été éveillé par le bruit de quelques pas qu'il avait entendus dans l'appartement, avait été par suite témoin, à travers les rideaux de son alcôve, des saintes austérités du Prélat; il eut l'air de ne point s'en apercevoir, afin de ne pas le troubler dans ses pieuses opérations. Il n'en fut pas surpris, mais il en fut profondément édifié; au point que jusqu'à la fin de sa carrière, lorsque l'occasion d'en parler se présentait, il la saisissait avec un bonheur inexprimable; on peut demander aux jeunes et aux vieux séminaristes de Viviers combien de fois ce vénéré supérieur leur a raconté, durant plus de quarante ans, ce trait de pénitence et de macération d'un des plus grands Pontifes que l'Église de France ait eus dans ces derniers temps.

A l'approche de Saint-Péray, nos deux voyageurs, pour ne pas traverser cette ville dont les vins blancs étaient plus renommés que les principes religieux de ses habitants, quittèrent la route ordinaire; ils prirent, à travers les champs, une foule de sentiers qui se succédaient les uns aux autres par un sol autrement inégal. Excedés, à la fin, de fatigues, soit à cause du soleil dont rien ne tempérait l'ardeur, soit à cause des nombreuses aspérités des chemins, ils se jettèrent l'un et l'autre, pour y trouver un peu de repos, sur un morceau de gazon que protégeait un énorme gerbier.

Lorsqu'ils se relevèrent, Mgr oublia malheureusement son bréviaire, et, pour comble de désagrément, ce ne fut

qu'à un quart d'heure de-là qu'il s'en aperçut. Ce serait à moi, lui dit l'abbé Vernet, à aller le chercher; mais je ne m'en sens pas la force, permettez que je reste ; en attendant, je me reposerai un peu. Le Prélat, toujours charitable et empressé, n'eut pas besoin de plus d'explication; il partit de suite et gaiement, pendant que son compagnon de route se coucha de nouveau à l'ombre d'un buisson le long du chemin; ce qui fit dire avec un certain ton de compassion à ceux qui passaient : *Le pauvre malheureux, il vient de la foire de Beaucaire, il n'en peut plus.* Cependant Mgr revint, mais sans son bréviaire; un passant l'avait sans doute enlevé : en sorte qu'il fut obligé de vivre d'emprunt ou plutôt de se servir de celui de M. Vernet jusqu'à ce qu'il s'en fût procuré un autre.

CHAPITRE XXIII.

Mgr touche enfin aux termes de ses désirs, il rentre dans son diocèse. — Il est reçu le lendemain à Tournon dans la famille de Clavière. — De là, après un court séjour, il se rend avec M. Cartal dans les montagnes de la Louvesc. — Il est reconnu en route par une bonne femme; sa réponse. — Ce n'est que la nuit close qu'il arrive au lieu de sa destination; tant mieux. — Là, de pieuses religieuses l'attendaient. — Tout le bonheur qu'elles ont. — Le Prélat n'est pas moins heureux. — Il fixe momentanément sa résidence parmi elles. — Une de ses premières sorties est d'aller prier sur le tombeau de saint François Régis. — Il met sa mission sous le patronage de cet apôtre du Velai. — Dessein qu'il conçoit d'établir, lorsque les temps seront devenus meilleurs, un corps de missionnaires pour ce pèlerinage. — Il fait une visite à la famille qui a sauvé les reliques de saint François Régis. — On lui raconte comment tout s'est passé. — Il félicite et bénit ces bons villageois. — A son retour, il fait part à madame de l'Hermusière de ses espérances. — Les ecclésiastiques des environs lui sont présentés. — Quel accueil ils reçoivent. — Mgr, après leur avoir fait brièvement l'historique de ses malheurs, leur donne de sages avis. — Il leur recommande en particulier beaucoup de prudence. — Après quoi, il visite quelques oratoires catholiques. — Pour qui on le prend. — Un paysan s'endort un jour sur lui; sa patience et sa bonté. — Lettre de madame de l'Hermusière sur la vie intime du Prélat dans sa communauté.

Enfin, après trois ou quatre cents lieues de marches et de contre-marches, la plupart faites à pied, le sac sur le dos, le Prélat touchait au terme de ses désirs. Il arriva, du 5 au 15 du mois d'août, à Mauves, première paroisse de son diocèse, sur la rive droite du Rhône, un peu en avant de la petite ville de Tournon, laquelle, bien qu'enclavée dans l'Ardèche, dépendait de l'évêché de Valence. C'est là que l'un de ses grands-vicaires pour

le diocèse de Vienne, M. l'abbé Cartal, autre sulpicien de mérite, était venu l'attendre ; une fois qu'il avait su le jour et la ligne de son départ, il n'avait pas manqué d'aller à sa rencontre. Il eut le bonheur de le trouver à peu de distance du bourg ou village,—nous ne savons en vérité quel nom donner à cet amas de maisons jetées pèle mêle autour d'un vieux clocher, — qu'il habitait depuis trois ou quatre jours; il l'amena aussitôt chez le vénérable ecclésiastique qui desservait clandestinement cette paroisse. Celui-ci, sans rien savoir de l'hôte qu'il recevait, lui avait fait préparer un appartement convenable dans sa modeste maison.

Le lendemain, Mgr se rendit avec ses deux grands-vicaires à Tournon, jadis célèbre dans la contrée par son château et son collége. Une admirable veuve, Mme de Clavière, dont le nom est écrit au livre de vie avec celui des Damaris, des Evodies et autres femmes chrétiennes qui accueillaient si bien les premiers ministres de l'Evangile, le reçut à bras ouverts. Elle se prosterna jusqu'à terre, pénétrée de respect et de vénération, en présence du nouvel hôte qui venait la visiter; et, répétant les paroles du centenier, elle s'écria : *Non, Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma demeure.* Le Prélat s'empressa de la relever et de la remercier au nom des ecclésiastiques de son diocèse qu'elle avait cachés et secourus aux périls de ses jours, bien qu'elle ne fût pas leur paroissienne, pendant la dernière crise si justement nommée la *grande terreur.*

M. l'abbé Vernet était libre de retourner à son poste, il avait remis entre les mains d'un nouveau guide l'illustre pèlerin qu'il accompagnait : aussi s'empressa-t-il

de revenir au château de Chomerac, lieu ordinaire de sa résidence, reprendre ses fonctions accoutumées.

Pour Mgr, il partit, deux ou trois jours après, avec M. l'abbé Cartal qui lui avait fait préparer un gîte convenable dans la paroisse de Saint-Symphorien, tout près du tombeau de saint François Régis. Sa Grandeur n'était pas fâchée, avant de commencer son ministère évangélique sur ces montagnes, de venir implorer la protection de l'intrépide apôtre qui les avait, dans le temps, fécondées de ses sueurs et de son sang.

A trois ou quatre lieues de Tournon, le Prélat, toujours sous le déguisement et l'*incognito* que les circonstances lui avaient imposées, s'arrêta un instant pour dîner chez un excellent ecclésiastique de la connaissance de son nouveau *cicerone*. Celui-ci, fidèle à la consigne qu'il avait reçue de son confrère de Viviers, M. l'abbé Vernet, l'annonça sous le nom de M. l'abbé *la Croix, grand-vicaire de Die.*

Simple et craignant Dieu, ce bon curé ne se douta de rien; il s'en rapporta à la parole de M. Cartal qui lui inspirait trop de confiance pour suspecter la vérité de ses allégations. Seulement il traita ses hôtes comme il put, parce que, vivant à peu près d'aumones, à peine les ecclésiastiques avaient-ils, par le temps qui courait, le strict nécessaire. Mais, après le dîner, il leur fit voir, avec une satisfaction bien permise, son oratoire, ses ornements, ses vases sacrés, ses livres d'offices et les autres objets qui servaient au culte.

C'est alors, pendant que nos étrangers admirent la décente tenue de ce modeste sanctuaire, qu'une pauvre femme, amenée sans doute par sa piété dans le lieu saint, reconnait Mgr l'Archevêque de Vienne. Non, elle n'en

peut douter, c'est bien lui ; il a une loupe assez grosse, à l'angle du front, un peu au-dessus de l'œil gauche. Aussitôt elle s'approche de M. le curé, et lui fait part à l'oreille de ses pressentiments.

Tout interloqué d'une semblable révélation, celui-ci raconta, à son tour, le fait à M. Cartal, qui, sans lui répondre, se tourna du côté du Prélat et lui dit : Monsieur la Croix, il y a là une bonne femme qui vous prend pour Mgr l'Archevêque de Vienne. *Oh!* répliqua le Prélat, *cela ne me surprend pas; en revenant d'Italie, on prenait mon compagnon de voyage pour Mgr l'Archevêque d'Embrun; et certes, il y avait une différence entre M. de Tartonne et M. de Leyssin.* Prononcées avec un ton moitié plaisant, moitié sérieux, ces paroles déconcertèrent le pauvre curé ; il ne crut plus à la confidence qu'on venait de lui faire.

Sur ce, nos deux voyageurs quittèrent le pieux prêtre qui les avait si bien accueillis, et, montant sur les chevaux qu'on leur avait préparés, ils gagnèrent assez promptement les hauteurs. Ils étaient partis, lorsque les chaleurs, assez considérables dans cette saison sur la rive droite du Rhône, commencent à tomber; ils n'arrivèrent, par conséquent, que la nuit close au château de l'Hermusière où leurs logements étaient préparés. Ce qui convenait parfaitement aux uns et aux autres, d'autant plus que, personne ne les ayant vu entrer, il ne pouvait pas s'élever le moindre soupçon sur le lieu de leur retraite.

Là, de pieuses religieuses, colombes timides dispersées par la tempête, mais bientôt rassemblées par l'esprit de foi, les attendaient avec un incroyable bonheur. C'était Mme de l'Hermusière, ancienne supérieure des

Ursulines de Bourg-Argental, qui, après le bris forcé de son cloître, était venue se réfugier avec quelques-unes de ses compagnes dans le château de son frère; celui-ci était parti depuis quelques mois pour l'étranger. Abandonnées à leur liberté, ces saintes filles, dont la philosophie avait suspecté la vocation, n'avaient rien changé à leur règle. Elles vivaient, autant que les circonstances le permettaient, comme si elles avaient été dans leur propre couvent. Le château était transformé en véritable monastère ; on avait adopté pour clôture les murs d'enceinte de la propriété. L'obéissance, la pauvreté, la charité et les autres vertus de leur ordre étaient parfaitement observées. Il n'y avait d'interrompu, ou plutôt de suspendu, que le chant de l'office; encore le remplaçait-on par une récitation psalmodiée et d'autres prières.

Mme de l'Hermusière, redevenue châtelaine tout en restant supérieure de cette nouvelle communauté, fut on ne peut plus heureuse de recevoir dans sa maison Mgr l'Archevêque de Vienne ; et ses filles, anges de vertu comme leur mère, partagèrent sincèrement la joie qui inonda son âme ; car elles vénéraient toutes le Prélat comme un magnanime confesseur de la foi, qui, après les douleurs de l'exil, venait s'exposer à de nouveaux dangers pour elles : puis c'était leur père, un père qui les avait toujours honorées de son estime et couvertes de sa protection; un père qui les avait défendues au péril de sa vie, lorsque éclata le coup de foudre qui les dispersa; un père qui, du fond de sa solitude, n'avait jamais manqué dans ses mandements et autres lettres pastorales de leur donner des preuves de sa constante amitié. Certes, tant de titres réunis étaient biens propres à lui ouvrir tous les cœurs et à lui concilier tous les suffrages...

Le Prélat, de son côté, bénit la Providence qui lui avait ménagé une retraite si sûre et si agréable. Après six ans et demi de séparation, il se trouvait au milieu des siens, de ses enfants, de sa famille. On comprend tout ce qu'eurent de touchant et d'affectueux ces premiers épanchements. La joie du pasteur se confondait avec celle de ses brebis, et la joie des brebis se confondait avec celle de leur vénéré pasteur.

Depuis ce moment, le château de l'Hermusière, antique manoir d'une famille recommandable qui avait donné des héros à l'armée et des saints à l'Eglise, devint le palais de Mgr l'Archevêque de Vienne. Sa Grandeur y établit sa résidence et le centre de ses opérations. Elle partait de là pour aller faire ses courses, reconnaître son troupeau, visiter les ecclésiastiques qui exerçaient le saint ministère sur ces montagnes. L'aspérité de ces lieux, la foi vierge de leurs habitants, l'isolement qu'on rencontre sur ces hauteurs de difficile accès, tout protégeait sa retraite et favorisait ses excursions.

Une des premières sorties du Prélat dans ces parages fut d'aller à la Louvesc, petit village qui n'est qu'à une lieue de l'Hermusière, pour prier sur le tombeau de saint François Régis. Il était vrai que depuis le milieu de 93 les reliques du saint n'étaient plus dans l'église de la paroisse. Une respectable famille du pays, justement considérée par sa probité antique et ses vertus patriarchales, d'intelligence avec M. le curé et un autre ecclésiastique, les avait enlevées pendant la nuit, afin de les mettre en lieu de sûreté; mais qu'importait à la piété du vénéré Pontife un semblable déplacement? C'était toujours là, dans ce pieux sanctuaire, que le

saint était venu prier de son vivant, et qu'étant mort il avait voulu reposer. Il était donc trois fois béni et trois fois consacré pour lui.

Du reste, les fidèles n'avaient pas cessé, malgré les spoliations et les déprédations des soi-disant patriotes, de venir prier dans ce pieux pèlerinage ; ils se tinrent même à la porte, sous le porche ou tout à l'entour, quand, pendant la grande terreur, il ne leur fut plus donné d'y pénétrer; avec quelle avidité ils s'y précipitèrent de nouveau de toutes les parties des Cévennes, du Gevaudan, du Forez, du Velay, lorsqu'il commença à être rouvert; ils n'examinaient pas si la châsse avait été rétablie à son ancienne place, ils venaient s'agenouiller à l'endroit où elle avait été si longtemps déposée.

Heureux de se joindre à cette foule pieuse, Mgr s'empressa de venir mettre son apostolat sous le patronage de celui qui fut l'apôtre de ces montagnes. Oh ! qui nous dira les vifs transports qu'il ressentit, lorsqu'après avoir médité sur la puissance que le glorieux serviteur de Dieu avait souvent exercée dans ces lieux, il lui exposa avec simplicité qu'il allait continuer son ministère et qu'il comptait spécialement sur son assistance ! Un sentiment ineffable de confiance et de force descendit dans son âme. On vit sur ses traits enflammés que quelque chose de divin s'était passé en lui. L'émotion qu'il n'était pas maître de contenir trahissait l'opération visible de la grâce dans son cœur. L'apôtre du Vivarais avait béni son successeur.

En voyant cet immense concours de fidèles que la rage de la persécution n'avait pas même interrompu dans ces lieux âpres et froids, Mgr conçut le projet de fonder, aussitôt que les temps deviendraient

plus calmes, une maison de missionnaires pour le service spirituel de cette multitude de personnes de tout âge et de toute condition qui venaient invoquer saint François Régis. Ces ecclésiastiques auraient dû, d'après ses combinaisons, donner, à certaines époques de l'année, des retraites ou séries d'instructions sur les principales vérités de la religion, dans le but de ramener les pécheurs et de fortifier les justes; tandis que quelques autres de leurs confrères, remplissant un autre ministère, auraient été pendant toutes les saisons assidus au confessional, pour sonder les plaies des cœurs et les purifier de leurs souillures. En sorte que, sur les 50,000 pèlerins qui vont tous les ans prier le *saint père*, — nom populaire et affectueux qu'on donne au bienheureux Régis dans toutes les Cévennes, — un grand nombre auraient profité d'une semblable institution pour se retremper aux sources véritables du salut. C'était un premier avantage dont on était parfaitement assuré pour la religion, sans parler des courses apostoliques que ces mêmes missionnaires auraient faites pendant l'hiver dans les autres paroisses du Vivarais, alors que les pèlerinages sont moins fréquents sur ces sévères montagnes (1).

Instruit par M. Cartal, l'un des témoins et des signataires du procès-verbal qui constatait l'enlèvement des reliques de saint François Régis, de tout ce qui s'était passé en cette circonstance, le saint Prélat ne voulut

(1) Il a été donné au premier ou au second Evêque de Viviers, après le Concordat de 1817, de réaliser la pensée du saint Archevêque de Vienne. Car il a établi, à la Louvesc, une résidence de Jésuites dont le but principal est d'évangéliser et de diriger les pèlerins qui viennent prier sur le tombeau de saint François-Régis.

pas quitter la Louvesc, sans aller témoigner sa satisfaction à la pieuse famille qui avait soustrait aux fureurs des démagogues et des impies les restes insignes du serviteur de Dieu. C'était pour lui un devoir de cœur et d'Evêque que d'exprimer à ces braves gens toute la gratitude dont il était pénétré envers eux; car ils avaient, en sauvant ce précieux trésor, rendu un service immense à la religion.

Le père Buisson, chef de cette respectable famille, vrai patriarche dans toutes ces montagnes, lui raconta comment l'idée de cette entreprise lui était venue et de quelle manière il l'avait exécutée. « Je pré-« voyais, dit-il à Mgr, qu'à l'exemple des spoliateurs « sacriléges des villes, les brigands des campagnes fe-« raient tous leurs efforts pour enlever le trésor que « nous possédions. Leur audace, excitée par la soif des « richesses, s'accroissait tous les jours. Il fallait enten-« dre les propos qu'ils tenaient pour ne plus mettre en « doute leur sinistre dessein. Déjà ils avaient dépouillé « notre église des ornements que la piété des fidèles « avait consacrés à la majesté du culte. Ils avaient même « enlevé la grille de fer doré qui fermait la chapelle du « saint. Tout cela ne présageait rien de bon. Je fis part « à mes quatre fils que vous voyez ici du projet que « j'avais; ils me comprirent tout de suite et se chargè-« rent eux-mêmes de tous les dangers de cette entre-« prise. D'accord avec M. le curé et M. Cartal, ils s'in-« troduisirent pendant la nuit dans l'église, ouvrirent « la châsse où se trouvaient les précieux restes et mi-« rent à leur place des ossements recueillis au cime-« tière. Comme les brigands tenaient plus à l'argent « qu'aux restes sacrés du saint, mes fils ont laissé

« la châsse en vermeil qui les renfermait, afin d'assou-
« vir leur cupidité. Pour nous, trop heureux, nous
« avons sauvé les précieuses reliques du saint père et
« nous les avons ensuite placées, après un procès-ver-
« bal en bonne forme, dans un coffret en bois de chêne
« bien scellé, bien fermé. Elles sont là derrière cette
« épaisse muraille. »

A peine ce noble vieillard, simple comme dans les temps primitifs, respectable comme la vertu même, eut-il terminé sa narration qu'il présenta à Mgr ses quatre fils qui avaient sauvé les précieux restes de saint François Régis. « Les voici, Monseigneur, bénissez-les avec leur père. »

Attendri jusqu'aux larmes, et par les détails pieux qu'on venait de lui donner, et par la scène dont il venait d'être le témoin, Mgr félicita cette respectable famille du zèle qu'elle avait montré et du courage qu'elle avait déployé en cette circonstance. « Mes
« amis, leur dit-il, Dieu vous bénira. Il est dit, dans la
« sainte Écriture, qu'il bénit la maison et la famille
« d'Obédédon, parce qu'il avait reçu dans un moment de
« danger l'arche d'alliance. N'est-ce pas ce que vous
« avez fait vous-mêmes en sauvant la précieuse dé-
« pouille de votre saint patron? Oui, cette précieuse
« dépouille a été plus réellement que l'ancien taberna-
« cle des Juifs, habitée qu'elle était par un fidèle servi-
« teur, le sanctuaire de la grâce. Soyez certains que
« vous en recevrez la récompense. » Puis, le saint Prélat, levant les yeux vers le ciel, appela sur le père, la mère et les fils, tous enfants d'Abraham, c'est-à-dire de foi, de piété et d'amour, les bénédictions de choix et de privilége que Dieu réserve à ses meilleurs amis. Il

demanda en particulier pour eux la conservation pure et intacte de cet héritage de justice et de sainteté qui est le bonheur de la vie présente et le gage assuré d'une félicité sans bornes.

Tout plein d'émotions et d'admirations, Mgr revint au château de l'Hermusière, en bénissant le Seigneur de ce qu'il avait vu et entendu. Il raconta à madame la supérieure que son âme avait été inondée des plus douces consolations. La foi vive qui se manifestait de toutes parts, malgré les efforts combinés de l'impiété et des passions humaines pour l'étouffer, lui annonçait qu'il ne fallait pas désespérer du salut de la France. Il pressentait dans un certain avenir une résurrection générale ; et déjà l'heure de ce réveil religieux, quoiqu'elle ne fût pas encore près de sonner, faisait d'avance tressaillir son cœur d'allégresse.

Aussitôt que l'on connut l'arrivée de Mgr sur ces montagnes,—ce qu'on ne crut pas devoir cacher à un certain nombre de personnes discrètes,—les ecclésiastiques, qui exerçaient le saint ministère dans ces parages, s'empressèrent de venir lui témoigner leur joie et de prendre ses ordres. Ces zélés ministres de la parole sainte ne se lassaient pas de le regarder; ils ne pouvaient en croire à leurs yeux. La présence d'un Archevêque dans ces pays sauvages et dans ces temps de fièvre irréligieuse était un fait trop héroïque pour l'admettre sans examen.

Mgr les reçut avec toute la tendresse et l'affection d'un père. Il les embrassa tous avec une cordialité qui effaçait toute distinction de rang et de dignité. Il demanda à tous l'histoire de leurs malheurs individuels depuis leur séparation. Il s'informa auprès de tous de l'état où ils avaient laissé leurs pauvres ouailles. Et chacun, sur son

invitation, entrant dans le plus minutieux détail, lui raconta avec un tendre intérêt tout ce qu'il avait souffert, où il s'était caché, comment il était revenu peu de temps après au milieu de son troupeau.

A tous ces récits, souvent mêlés d'anecdoctes curieuses et édifiantes, le saint Prélat laissait par intervalle échapper des larmes d'attendrissement ou d'admiration. Il leur parla encore lui-même de sa vie errante et nomade sur la terre de l'exil, déployant sa tente le soir pour la reployer le matin. Une Providence sévère avait semblé le promener de ville en ville, de province en province, de nation en nation pour exercer sa patience et donner au monde le spectacle de sa courageuse fidélité: Tour à tour chassé de France, repoussé de la Savoie, forcé de quitter la Suisse surchargée de proscrits, obligé même de s'éloigner de Rome menacée par les Français, il avait passé par toutes les vicissitudes et les épreuves de la vie. « Dieu a ses vues, dit-il, ce n'est pas à nous à
« lui demander raison de ses éternelles pensées; adorons-
« les avec confiance et amour; un temps viendra où il
« nous expliquera beaucoup d'événements qui sont des
« mystères pour nous. En attendant, mes amis, son-
« geons à remplir la tâche qu'il nous a imposée; il nous
« reste beaucoup à faire; voyez dans quel état de déso-
« lation se trouve la vigne du Seigneur. Il nous envoie
« aujourd'hui comme il envoya les apôtres. Mais le
« champ n'est pas encore libre, il faut de la prudence
« dans le zèle; une ardeur trop précipitée serait plus
« préjudiciable qu'utile; on s'exposerait à tout perdre si
« l'on n'usait de sages précautions; ne dévançons pas les
« moments fixés par la suprême sagesse pour la régéné-
« ration de nos frères; il est nécessaire quelquefois,

« bien que ce soit pénible, de laisser croître l'ivraie
« avec le bon grain jusqu'au temps où le père de famille
« en voudra faire lui-même le discernement. »

Ainsi, conciliant les ardeurs d'un zèle brûlant avec les règles de la prudenee, le saint Prélat exhortait-il vivement les missionnaires à modérer le feu sacré qui les dévorait pour le salut des âmes. Quelques-uns d'entre eux, n'écoutant que le généreux sentiment de leur cœur, eussent voulu reprendre ostensiblement toutes leurs fonctions. Ils commencaient même, dans certaines localités, cédant à l'élan des populations, à célébrer publiquement les saints Mystères, à annoncer la parole de Dieu dans les églises, à paraître en dehors du temple avec les livrées de leur saint état. Mgr, quelque ardent et empressé qu'il fût pour tout ce qui concernait la gloire de Dieu et le salut du prochain, n'osait, dans l'intérêt bien entendu de la religion, autoriser ces démonstrations d'un zèle trop précoce; il craignait à juste titre que ces manifestations prématurées ne compromissent la sécurité du ministère sacré; car, avant de saluer l'aurore de la paix religieuse, il y avait encore une phase terrible à traverser; déjà montait à l'horizon le nuage qui recélait dans ses flancs une seconde tempête qu'on appela la petite terreur.

Toutefois, Mgr profita de l'espèce de calme qui régnait encore pour visiter les populations catholiques de ces hautes montagnes. Il allait dans leurs oratoires, assistait à leurs cérémonies, donnait en quelques endroits le sacrement de confirmation. Satilleux, Serrière, Saint-Symphorien, Paillarés, Saint-Félicien et toutes les paroisses qui n'étaient pas à un trop grand rayon de sa résidence, eurent le bonheur de le voir et de l'entendre. Il existe encore dans

ces religieuses localités un certain nombre de vieillards qui se rappellent avec bonheur cette première visite de leur vénéré Pontife à son retour de l'exil, toute environnée de précautions et de mystères qu'elle fût.

Car, il faut qu'on le sache, le saint Prélat, toujours affublé d'un modeste habit de séculier, ne se faisait pas ordinairement connaître; il se glissait, à moins qu'il n'eût quelques cérémonies à remplir, dans la foule et se confondait parmi les fidèles; seulement un certain air de modestie, de recueillement, de prière, le distinguait du reste des assistants pendant les offices. Les yeux se portaient naturellement sur lui pour l'admirer et s'édifier, mais on n'allait pas plus loin. Sa mise simple, sa chevelure écourtée, les fermiers ou espèce de marchands forains qui l'accompagnaient, tout protégeait le mystérieux personnage qu'il jouait. Il ne venait à l'esprit de personne de s'imaginer que l'étranger si pieux qui priait derrière un pilier de l'église ou dans un coin de l'appartement qui servait d'oratoire était l'Archevêque de Vienne. On se figurait tout simplement que c'était un ancien noble qui était revenu secrètement de l'émigration, ou bien un prêtre qui, ayant eu le malheur de prêter le serment à la constitution civile du clergé, expiait maintenant sa faute et se trouvait réduit pour quelque temps à la communion laïque.

Aussi subit-il maintes fois la conséquence de ce sans-façon que les circonstances exigeaient. Peu de jours après eut lieu dans l'église de Saint-François-Régis une cérémonie religieuse assez imposante pour l'époque. On devait réintégrer un ecclésiastique qui, après avoir donné de grands scandales, était revenu sincèrement à Dieu et avait réparé ses fautes. Un cer-

tain nombre de prêtres des environs s'étaient rendus dans l'église de la Louvesc pour être témoins de ce consolant spectacle. Mgr s'y trouva également, mais toujours, comme à son ordinaire pendant ces malheureux temps, dans les rangs des simples fidèles. Or, ne voilà-t-il pas que l'un d'eux, épais et lourd paysan, s'endort pendant l'instruction qui se prolonge trop, et que, dans ce sommeil de tout point inopportun, il se laisse aller de tout son poids sur le vénérable Pontife. C'est en vain que M. Cartal, ennuyé de ce fâcheux voisinage, essaye de réveiller le villageois endormi, il n'en vient pas à bout; c'est toujours de la part de ce dernier, après quelques légers efforts pour sortir de sa somnolence, le même appesantissement, et, par suite, les mêmes prostrations sur son illustre voisin. A la fin, Mgr, prenant son mal en patience, engagea son grand-vicaire à ne pas tant se tourmenter. «*Laissez ce brave homme*, dit-« il; *sur qui voulez-vous que la brebis se repose, si* « *ce n'est sur son pasteur?* » Cette parole rappelait si bien l'exemple de celui qui porta sa brebis sur ses épaules et la ramena à la bergerie! Etant sorti de l'église, le spirituel Prélat plaisanta agréablement du fardeau qu'il avait eu sur les bras. « *M. Cartal*, lui disait-il, *il n'était* « *pas schismatique cet homme-là; il s'appuyait bien sur* « *son Evêque.* »

Telle fut historiquement, depuis son retour de l'émigration, la vie de Mgr d'Aviau dans les Cévennes, vie de travaux, de courses, de sollicitude pastorale. Quant à sa vie intérieure, vie d'humilité, de privations, de pénitences, elle est toute remplie de détails qui peignent son âme au naturel. Mme de l'Hermusière, sa vénérable hôtesse, s'est chargée de nous la faire connaître. Ayant possédé

dans sa maison, pendant plus de six semaines, le saint Prélat, elle l'a suivi d'assez près dans la plupart de ses actions pour nous en parler avec détail. Combien de fois elle l'a pris sur le fait dans une foule de ces pieuses pratiques qui échappent à l'histoire, parce qu'elles n'ont que Dieu pour témoin ! personne, par conséquent, n'était plus à même qu'elle de nous donner une idée exacte de sa vie privée sur ces hautes montagnes. Tracé de sa propre main, ce fidèle tableau de tant de vertus cachées aura plus de charmes pour nous; nous le trouvons dans une lettre que cette vénérable mère, rentrée dans son couvent qu'elle transporta à Annonay lorsque les temps devinrent meilleurs, écrivait à l'une de ses vieilles amies qui nous l'a communiquée; celle-ci lui avait demandé pour nous quelques renseignements sur le séjour de Mgr de Vienne au château de l'Hermusière.

Annonay, 12 mai 1842.

Ma chère amie,

« Chassée de notre monastère par la tempête révolutionnaire, je m'étais retirée avec trois de nos compagnes dans la propriété de ma famille. C'est un vieux château, aujourd'hui sans tours, sans fossés, situé sur la paroisse de saint Symphorien, à une petite distance de la Louvesc. Là, nous vivions en communauté avec mes sœurs, protégées par l'âpreté de ces lieux sauvages et le bon esprit de leurs habitants, ou plutôt gardées par la providence qui plus d'une fois nous a visiblement sauvées. Les ecclésiastiques qui parcouraient le pays, prêchant, confessant et distribuant aux fidèles les secours de la religion, trouvaient toujours un asile sûr près de nous.

« M. Cartal, grand-Vicaire de Vienne, m'ayant demandé au commencement de 1797, si j'ouvrirais ma maison à Mgr d'Aviau, notre digne Archevêque, vous devinez ma réponse; je vous assure qu'elle ne se fit pas attendre. Combien j'étais heureuse de recevoir chez moi un si saint Prélat! il me semblait que je recevais Jésus-Christ lui-même; n'était ce pas au reste son digne représentant?

« Vers le milieu d'août 1797, ce vénérable Pontife nous arriva avec M. l'abbé Cartal, tous deux parfaitement déguisés. Mgr avait une petite redingote grise avec un chapeau monté à la manière d'un garde forestier, comme c'était l'usage du temps. Pour M. Cartal, il était habillé en mercier ou en métayer, si je m'en souviens. Nous donnâmes au saint Prélat la plus petite chambre du château; c'était la plus éloignée du bruit et la plus sûre en cas de perquisition; si les brigands s'étaient présentés, nous aurions eu le temps de le faire évader; il eut la bonté de se trouver à merveille dans ce modeste appartement.

« Je n'essayerai pas de vous donner des détails sur sa vie apostolique en déhors du château; gardant nous-mêmes une espèce de cloture, nous ne savions que par ricochet ce qu'il faisait dans ses courses pastorales; sa modestie et son humilité lui fermaient la bouche sur tout ce qui pouvait tourner en quelque manière à sa louange.

« En revanche, je vous dirai un mot sur la vie qu'il mena au milieu de nous. Il était toujours le premier levé et le dernier couché de la maison. Les personnes qui habitaient dans son voisinage, séparées seulement par quelques cloisons de planches, ne savaient pas vraiment quand il pouvait prendre son sommeil. On ne l'entendait jamais se mettre au lit ni en sortir. Nos bonnes sœurs croyaient tout simplement, et je ne suis pas éloignée de cette pensée, qu'il passait une partie de la nuit en prières.

« Il ne manqua pas un seul jour de célébrer les saints mystères. C'était lui qui nous disait la Messe de commu-

nauté. *Je veux être votre aumônier, ma bonne mère*, m'avait-il dit en arrivant; et en effet il tint parole. Pendant tout le temps de son séjour parmi nous, il nous confessa, nous dirigea, nous instruisit avec une patience angélique. Celles d'entre nous qui avaient besoin de lui parler plus souvent, à cause des peines et des perplexités qui leur survenaient, le trouvaient toujours disposé à les entendre et à les consoler. La pauvre supérieure de ce temps-là, qui est encore celle d'aujourd'hui, en a fait, pour sa part, une bonne expérience.

« Aussi comme notre petite communauté marchait bien! qu'elle était fervente! La présence de notre vénérable Archevêque, confesseur de la foi, nous donnait des forces. On n'osait pas trébucher dans l'accomplissement de ses devoirs, quand on le voyait si plein de zèle pour notre perfection. Nous nous serions reproché la moindre faiblesse, la plus légère infidélité, la plus petite infraction aux règles de l'institut. Notre sage directeur, en homme habile et éclairé, se rappelant sans doute les avis qu'il donnait jadis à ses chères religieuses de Poitiers, nous instruisait d'une manière admirable des voies de Dieu. Ses paroles enflammées et pénétrantes imprimaient à nos âmes une irrésistible impulsion vers les hautes régions de la vie spirituelle, tout en nous faisant passer par les simples exercices de la vie commune. Quelques religieuses ont cru qu'il avait le secret des consciences; la connaissance qu'il avait de leur intérieur, de leurs besoins, de leurs désirs, les avait engagées à porter ce jugement.

» Le saint Prélat s'accommodait admirablement de la table frugale des religieuses. Il se plaignait même de ce qu'on avait trop de soins, trop d'attentions pour lui. Pendant les repas, quelque sobres et légers qu'ils étaient par suite même de notre indigence, il trouvait encore l'occasion de se mortifier et de faire des privations. Son âme, au milieu même des fonctions de la vie animale, humiliée d'être

assujétie à un corps qui a tant de besoins, s'élançait par intervalle vers Dieu comme pour le prier de sanctifier des actions que nous partageons avec la brute.

« A ces privations journalières, à ces communes mortifications, notre pieux hôte joignait des pénitences extraordinaires. Il faisait, à n'en pas douter, usage du cilice, de la haire, de la discipline. Les marques de sang dont ses linges étaient empreints trahirent plus d'une fois le secret de ses austérités.

« Ce qui nous édifiait par-dessus tout, c'était sa profonde humilité, sa candeur originelle, sa simplicité d'enfant. Il se prêtait, comme une religieuse, à tous les exercices de la vie commune. Quand il voulait sortir, il me prévenait avec un ton de modestie qui me confondait, parce qu'il avait tout l'air de me demander une permission. *Trouveriez-vous bon, ma mère,* disait-il, *que j'allasse en tel endroit?* il en usait de même à l'égard de nos chères sœurs, lorsqu'il leur demandait quelque chose dont il pouvait avoir besoin dans son appartement ou ailleurs. *Mes sœurs,* leur disait-il aussi, *j'aurais besoin de tel objet, indiquez-moi où je pourrais le trouver.* Encore ce saint Prélat portait-il la délicatesse jusqu'à vouloir payer sa pension. Vous comprenez comment je repoussai ses offres. J'étais trop heureuse de le posséder! Ah! je l'eusse été bien davantage si nous avions pu le garder toujours..!

MM. les ecclésiastiques venaient souvent le visiter dans sa retraite pour lui rendre compte de leurs travaux ou prendre ses ordres. Oh! quel bonheur il avait de les voir et de les entretenir! son cœur s'épanouissait de joie et de tendresse dans leur société. Il allait au-devant d'eux, les accueillait avec bonté, les entendait avec délices. Lorsqu'ils arrivaient, il les embrassait, et quand ils repartaient, il les embrassait encore. Il les accompagnait même, ce vénérable Pontife, jusqu'au dernier palier du château, et quelquefois il descendait jusqu'à la grande porte d'entrée.

Emus de tant d'égards et de bonté, MM. les prêtres, en sortant, ne savaient comment exprimer les sentiments de leur admiration et de leur vénération pour un si saint Archevêque..

« Je n'en finirais pas, ma chère amie, si je voulais entrer dans tous les détails édifiants de la vie intérieure de Mgr d'Aviau au château de l'Hermusière. Ce que je puis vous dire, sans crainte d'être démentie par qui que ce soit, c'est que c'était un saint, et un saint comme on en trouve peu. Il a laissé une telle impression de sainteté dans toute notre maison, que nous étions disposées à le vénérer tout vivant à l'égal des bienheureux qui sont dans le ciel.

« Vous connaissez maintenant l'illustre personnage que nous avons eu le bonheur de posséder pendant près de deux mois dans le château de ma famille. Tout parle encore de lui dans cet antique manoir. Le souvenir de ses vertus est impérissable comme les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être dans le Seigneur,

Votre dévouée servante.

CHAPITRE XXIV.

Le 18 fructidor. — Mgr d'Aviau est obligé de s'éloigner de l'Hermusière. — Tout ce que son départ cause de désolation. — Il est profondément ému lui-même. — On lui témoigne beaucoup de regrets. — Il remercie plus tard ses bonnes hôtesses qu'il craint d'avoir scandalisées. — M. Léorat-Picancel vient le prendre et le conduit à Annonay —Quelle réponse il lui fait au sujet de sa première entrée dans cette ville. — Il y a là quelques dames pieuses qui renouvellent à plusieurs reprises son trousseau. — Peu de jours après il va à Maclas et de là à Lupé. — Il se fait une entorse dans ce dernier endroit, mais on le soigne bien.—Il découvre ses titres et qualités au médecin qui le traite. — Fâcheuse coïncidence de cette foulure. — Le malade seul ne s'en attriste pas trop. — Il s'afflige plutôt d'être obligé de se cacher. — M. Cartal, justement effrayé, le mène, pendant la nuit, à la grange de Pila. —Trait de Providence sur lui à Rive-de-Gier.—Il trouve sur la montagne voisine une calèche qui l'amène à Lyon. — Quelle impression il éprouve en entrant dans cette ville. — Tous les agréments et toutes les sûretés qu'il rencontre chez M. Girard. — M. Cartal n'est pas moins bien dans le pensionnat des dames Harent. — Ce que fait le Prélat dans sa cachette. — Beau mot sur l'emploi de son temps. — Il compose un mandement pour le carême de 1798. — Après quoi, il rédige successivement un petit traité sur le prêt de commerce et un catéchisme relatif aux circonstances. — Episode au château d'Ailly. — Strophes sur une plainte de Barras. — Il revient à Lyon.

Une nouvelle révolution venait d'éclater dans le sein de la capitale. Aux dernières élections du conseil des Cinq-Cents, quelques hommes modérés et sincèrement amis de leur pays avaient compris que la France serait toujours opprimée tant que les honnêtes gens resteraient cachés et en dehors des affaires publiques ; ils se laissèrent porter, dans cette pensée, à la

représentation nationale par le libre suffrage de leurs concitoyens. Ce renouvellement de la députation départementale s'était opéré dans un sens tout-à-fait d'ordre et de modération pour contrebalancer les mauvaises passions des anciens terroristes et anarchistes; il jeta soudain l'alarme dans le camp de la révolution. On cria dans les clubs, dans les conseils, dans les antichambres des directeurs, qu'une conspiration était imminente. La contre-révolution, toujours réprimée et toujours puissante, disait-on, a des intelligences secrètes dans les administrations, aux Anciens et aux Cinq-Cents, jusque dans la Pentarchie directoriale.

Sous ces prétextes, Barras, d'accord avec deux de ses collègues, Rewel et Lareveillère, organisa un coup d'état pour retremper la révolution aux sources qui l'avaient enfantée. Par ses ordres, le 4 septembre 1797, — 18 fructidor an v, — deux directeurs, Carnot et Barthélemi, soupçonnés de *modérantisme*, furent arrêtés, les élections de quarante-huit départements annulées, les conseils refondus et recomposés avec des éléments plus inflammables, les administrations pourvues de patriotes qui avaient fait leurs preuves sous Robespierre.

Alors on vit reparaître tous ceux qui avaient donné de gages à la première terreur. Les lois de la Convention sur les prêtres et les émigrés furent remises en vigueur comme en 93. Il n'y eut de différence avec cette époque de sanglante mémoire que dans le genre de supplice qu'on employa pour immoler ceux dont on voulait se débarrasser. Au triangle de fer qui avait abattu tant de têtes sur tous les points de la France on avait substitué la déportation. Quelle douceur! quel progrès! la déportation sous les tropiques, sur les sables brûlants du Sénégal ou dans

les marais infects de la Guyane, lorsqu'on ne mourait pas sur les pontons !...

Cette réaction révolutionnaire eut un violent retentissement dans toutes les provinces. Les églises qui avaient été ouvertes furent fermées une seconde fois, et les prêtres qui étaient revenus de l'émigration furent de nouveau proscrits. Quand Mgr vit cette recrudescente fureur, d'autant plus redoutable que ses calculs étaient froids, soulever partout les passions haineuses, ilsongea à quitter le château de l'Hermusière, où il avait passé six semaines dans la plus grande tranquillité. Le bruit de son apparition sur ces montagnes commençait déjà à transpirer. Son séjour, plus longtemps prolongé dans ces parages, eût fini par le compromettre. Les autorités civiles, instruites par une vague rumeur de sa présence, observaient toutes ses démarches et le regardaient comme une proie assurée. Mgr, pour éviter tout sujet de tracasserie à sa pieuse hôtesse et se mettre lui-même en sûreté, prit le parti de la prudence; il se retira.

Mme de l'Hermusière, en voyant le départ de l'illustre proscrit, ne put retenir ses larmes. Son cœur était gros d'inquiétude et de chagrins. « Que va-t-il devenir, di-
« sait-elle à ses compagnes désolées comme leur mère?
« Le reverrons-nous? hélas, avec les passions qui s'agi-
« tent, nous sommes bien exposées à le perdre! S'il de-
« meurait ici, nous mourrions avec lui!... » Toutes ces bonnes filles tenaient le même langage. Il semblait qu'elles perdaient en ce jour leur appui, leur protecteur, leur consolateur. C'était vrai, car elles perdaient leur père!!!

Profondément ému lui-même, en quittant ses chères

filles de l'Hermusière, Mgr ne put s'empêcher de répandre quelques larmes. Ses yeux rouges et ardents trahissaient les sentiments de son âme. Se reprochant alors une trop grande sensibilité, il s'écria comme pour accuser un acte de faiblesse : « Vous voyez, mes sœurs, « que les Primats des Primats ne sont pas exempts des « infirmités humaines; il faut qu'ils payent comme les « autres leur tribut à la commune fragilité de notre mi- « sérable nature. »

Les pieuses ursulines de l'Hermusière accompagnèrent Mgr jusqu'aux dernières limites de leur clôture. Là se renouvelèrent les scènes d'attendrissement et de regret que les diaconesses de Constantinople avaient donnés au départ de saint Jean Chrysostôme. Elles se précipitèrent spontanément à ses genoux, et Mgr les bénit comme si ç'eût été pour la dernière fois. En effet, dans ces moments, on était bien exposé à ne plus se revoir; les prisons, l'exil et la mort éclaircissaient affreusement les rangs du clergé qui n'avait pas repassé la frontière.

Au bout de quelque temps, le saint Prélat, qui n'oubliait rien de ce qui tenait aux convenances sociales et aux sentiments d'une louable gratitude, écrivit à Mme de l'Hermusière pour la remercier de ses soins, de ses attentions et de sa bonne hospitalité. Il la pria de rechef, craignant sans doute de l'avoir scandalisée par l'expression d'un sentiment trop humain, bien qu'il fût autorisé par les graves circonstances où l'on se trouvait, de lui pardonner l'émotion qu'il avait laissé paraître en quittant sa chère solitude. Cette délicatesse et cette humilité ne firent qu'ajouter à l'estime et à la vénération que cette respectable dame portait au saint Pontife.

M. Léorat-Picancel, ancien professeur de philosophie au collége de Tournon, depuis curé de la ville d'Annonay, était rentré des pays étrangers quelques mois avant Mgr d'Aviau. Il avait connu ce Prélat à Annecy, à Sion, à Ferrare, à Rome et autres lieux où ils s'étaient rencontrés pendant l'émigration ; ayant su qu'il désirait s'éloigner de l'Hermusière pour ne pas compromettre les personnes qui habitaient ce château, il alla le chercher, et, après l'avoir conduit dans son domaine de Picancel, il l'amena dans une maison convenable et retirée qu'il lui avait fait préparer. Cette maison était située dans un quartier extrêmement paisible, qu'habitaient MM. Duret et Mignot, tous les deux anciens chanoines d'Annonay et associés à M. l'abbé Cartal dans l'administration du diocèse pour cette partie des montagnes.

On est forcé de l'avouer, la circonstance n'était guère favorable au Prélat pour faire sa première entrée dans la seconde ville de son diocèse. Dans tout autre temps on eût sonné les cloches, tiré les boîtes, dressé des arcs de triomphe, organisé des processions et exécuté d'autres cérémonies pour célébrer l'arrivée du Pontife dans les murs de cette cité. Celui qui l'accompagnait, homme de cœur et de foi, crut devoir lui faire des excuses de la plus que modeste réception qu'on lui préparait. *Ah! reprit Mgr d'Aviau, quand saint Pierre entra dans Rome pour la première fois, il n'eut pas sûrement toutes ces fanfares, et sa visite ne fut ni moins agréable à Dieu, ni moins profitable à son peuple; espérons qu'il en sera de même de la mienne pour mes chers Annonéens.*

Il y avait pourtant dans Annonay un grand nombre de familles recommandables qui s'étaient conservées pures

et intactes dans ces jours de défection et de scandale. Elles s'empressèrent, malgré les dangers qui les menaçaient, de recevoir Mgr dans leurs foyers. On pouvait placer à leur tête Mesdames de Lestranges et de Laborie, également estimables par les services qu'elles avaient rendus aux prêtres durant la persécution. Ces pieuses dames, voyant la détresse dans laquelle se trouvait l'illustre proscrit, renouvelèrent son linge, ses bas et ses hardes. Mais quelques jours après, le saint Prélat n'avait plus rien; il avait rencontré un pauvre qui était dépourvu de tout ; à l'exemple de saint Martin, il partagea avec lui les vêtements qu'on lui avait donnés. Lorsque les charitables dames, dont nous venons de parler, virent qu'elles n'étaient pas plus avancées qu'auparavant et qu'il fallait recommencer le trousseau de leur hôte, elles se plaignirent doucement de sa charité. Toutefois, elles se hâtèrent de combler le vide que le pauvre avait fait dans la modeste valise de l'Archevêque. —Mgr, ajoutèrent-elles en lui remettant les effets nouvellement confectionnés, *cette fois ce sera pour vous.* —*Oh! oui*, répondit le Prélat, *pourvu que je ne trouve personne de plus misérable que moi.* La charité du Pontife, comme on le sait, ne connaissait jamais de bornes; pauvre lui-même, il partageait avec les autres pauvres les faibles ressources que la Providence lui ménageait.

Mgr ne demeura que quelques jours à Annonay, gardant le plus sévère *incognito*, à cause de l'exaltation révolutionnaire de quelques têtes qui là, comme partout ailleurs, tenaient tout le monde en émoi. Il descendit presque aussitôt à Maclas, paroisse assez considérable du Forez, sur le versant des riches montagnes qui descendent au Rhône. M. Malgontier, curé de cette paroisse,

rentré depuis quelque temps de l'émigration, le reçut avec un vif empressement dans son modeste presbytère. Il avait eu l'avantage de le voir et de le connaître intimément à Sion, dans le Valais. Ce respectable ecclésiastique aimait à redire qu'un jour il lui était arrivé de le consigner au lit, afin que, pendant ce temps, on pût racommoder ses vêtements qui étaient déchirés; preuve non équivoque de son dénuement et de sa pauvreté, puisqu'il n'avait pas un habit de rechange (1).

L'orage grondait toujours ; il se propageait des villes jusque dans les campagnes les plus retirées ; des esprits malveillants se répandaient partout pour observer et trahir les honnêtes citoyens. L'apparition d'une figure nouvelle dans ces petites localités, où tous les visages étaient connus, éveillait naturellement les soupçons. On pensait de suite que cet étranger était un prêtre ou un noble qui avait rompu son ban. Pour se dérober à ces investigations, Mgr se retira au château de Lupé, dans la paroisse de ce nom, à une petite heure de Maclas. La présence d'un homme qui avait tant soit peu les allures aristocratiques était moins remarquée dans les alentours de cette féodale habitation, que dans le petit presbytère d'un curé de campagne. On était plus accoutumé, dans ces sortes de résidences, à voir des allants et des venants; le public, quelque curieux qu'il soit de sa nature, n'allait pas toujours aux informations

(1) Ce fut, pendant son séjour à Maclas, que Mgr d'Aviau reçut de la famille Veyre plusieurs témoignages de respect et de dévouement. M. Veyre, notaire de l'endroit, était proche parent de M. Donnet, médecin de Bourg-Argental.

et enquêtes, pour connaître les noms, titres et qualités des personnages qui arrivaient ; c'était simplement, dans la combinaison de leurs pensées, des parents ou amis de la maison qui les recevait : puis la considération, dont la famille de Lupé jouissait dans toutes ces contrées, mettait à l'abri d'un coup de main ceux qui se couvraient de son patronage.

Presqu'en arrivant au château de Lupé, Mgr éprouva un grave accident; il fit une chute qui lui causa une horrible entorse à la jambe droite. Aussitôt mesdames de Mayol et de Saint-François, anciennes religieuses rentrées dans leurs foyers par suite des décrets iniques qui les avait arrachées à leurs couvents, lui prodiguèrent tous les soins désirables. Le médecin du château le condamna à garder non-seulement l'appartement mais encore le lit, pendant plus de quinze jours. Durant tout ce temps, l'illustre malade souffrit les douleurs les plus aiguës. Sa patience et sa résignation furent admirables. Il ne se plaignit jamais de l'intensité de son mal ni de l'inefficacité des remèdes.

Dès le commencement, on n'avait pas dit au médecin qui soignait le Prélat les titres et qualités de son malade. Ayant appris que c'était un homme de bien, et, qui plus est, un bon chrétien, Mgr crut devoir lever toute réserve pour lui. — *Savez-vous qui vous traitez, M. Colonjeon?* dit le malade. — *Je ne sais*, reprit le docteur, *mais je soupçonne que j'ai l'honneur de soigner un ecclésiastique.* — *Vous êtes de Saint-Pierre-de-Bœuf?* continua le Prélat. —*C'est là, du moins, que j'habite*, —*Eh! bien, M. Colonjeon, je suis votre Archevêque.* —Confus et humilié, l'honorable disciple d'Hippocrate répondit avec un sentiment qui peignait bien sa foi. *Je suis fâché, Monsei-*

gneur, de ne l'avoir pas su plus tôt; assurément, je ne vous aurais pas traité avec plus de zèle, mais je l'aurais fait peut-être avec plus de respect (1)!

La fâcheuse coïncidence de cette malencontreuse foulure avec les dangers toujours croissants qui le menaçaient fatiguait plus les amis de Mgr que le Prélat lui-même. M. Cartal craignait toujours une surprise. Il n'y avait pas de retraites si profondes, de forêts si retirées, d'antres si obscurs qui ne fussent exposés aux perquisitions des démagogues. On faisait des battues dans les haies, dans les taillis, dans les campagnes, comme s'il se fût agi d'une chasse de bêtes fauves. *Au moins*, disait-on, *si Mgr pouvait marcher; nous pourrions, si les brigands venaient, prendre la fuite et gagner le large.*

L'illustre malade lisait sur tous les regards une vague inquiétude. Chacun tremblait pour lui plutôt que pour soi-même. Quel malheur pour l'Église si on l'eût pris! une grave responsabilité pesait sur ceux qui l'accompagnaient. Mgr, au contraire, était calme et paisible sur son sort. Il ne m'arrivera, disait-il à M. Cartal, que ce que le bon Dieu voudra. Pour vous, mettez-

(1) Pendant cette maladie, une pauvre fille, employée aux derniers offices de la cuisine, lui avait donné quelques soins sous la direction de ses nobles maîtresses. C'était elle qui lui apportait les remèdes ordonnés par le docteur, pansait son pied, préparait son appartement et faisait ses petites commissions. Dans sa détresse, le bon Archevêque n'avait plus qu'une seule pièce d'or ; il n'hésita pas à l'offrir à la charitable domestique : mais celle-ci, rougissant et vivement contrariée, recula de deux pas : *Comment M. le curé*, s'écria-t-elle, *vous voulez m'ôter le plaisir d'avoir servi un confesseur de la foi?* Mgr ne put s'empêcher d'admirer des sentiments de délicatesse et de vraie grandeur qui se rencontrent quelquefois sous l'habit de bure des plus humbles conditions de la société.

vous en sûreté ; j'aurais trop de regret si j'étais cause de quelque malheur; qu'on me place chez quelque paysan dans ces montagnes; de l'eau, du pain noir, un peu de paille pour me coucher, il ne me faut pas autre chose; je mange tout ce que mange créature humaine.

Dans le fond, Mgr éprouvait une espèce de répugnance à se cacher. Jusqu'à présent il avait bien pris quelques précautions pour n'être pas découvert, par exemple, un nom supposé, des habits séculiers, des voies détournées dans ces pays coupés par des ravins et des montagnes; mais il avait gardé sa liberté, allant et venant à un certain rayon de son domicile, recevant les visites de quelques personnes dévouées, demeurant à peu près le maître de ses actions. Quand M. Cartal lui annonca qu'il serait peut-être urgent de se constituer volontairement prisonnier dans un appartement, derrière une épaisse muraille, sous un lambris extrêmement surbaissé, on aperçut sur son visage une altération qui décelait toute la peine qu'il éprouvait. Le sentiment de la liberté est si naturel à l'homme, même le plus parfait, qu'il ne l'abdique pas sans résistance.

Cependant le péril devenait chaque jour de plus en plus imminent. On arrêtait de tous côtés les ecclésiastiques qu'on pouvait saisir, et, sans la moindre forme de procès, on les envoyait, sous bonne escorte, à Rochefort ou ailleurs. Déjà les agents des nouvelles autorités avaient mis la main sur un certain nombre de prêtres du voisinage, et ils ne se gênaient pas pour assurer qu'avant peu de jours ils feraient d'autres captures. Tout faisait donc craindre pour Mgr d'Aviau dont la guérison arrivait lentement et par conséquent le mettait dans l'impossibilité de chercher son salut dans la fuite.

Justement effrayé de tout ce qui se passait autour de lui, M. Cartal avisa sérieusement au moyen de sauver, malgré son accident, le saint archevêque. Il vint à Lupé au milieu de la nuit, loua des chevaux, plaça sur l'un d'eux une selle de retenue, et hissa, comme il put, Mgr sur ce dernier. Un seul domestique les accompagnait. A la pointe du jour, ils arrivèrent, par la chapelle de Saint-Sabin, à la grange du mont Pila, seule maison habitée sur cette fameuse montagne qui semble clore la chaîne des Cévennes. Ils ne s'arrêtèrent là que le temps nécessaire pour y prendre un peu de repos et une légère réfection.

Etant de rechef montés sur leurs chevaux, ils descendirentà pas lents, par le flanc gauche de la montagne, à Rive-de-Gier, petite ville, sur les confins du Forez et du Lyonnais, extrêmement agitée. Une population, toute couverte de guenilles et noircie de fumée, passant une partie de sa vie sous la terre, occupée à extraire de la houille, ou bien auprès d'immenses brasiers, véritable image de l'enfer, où l'on fabriquait des objets de grosse verrerie, avait adopté avec une certaine ardeur la cause de la révolution. On arrêtait dans cette ville, non seulement ceux qu'on soupçonnait d'appartenir à l'ordre ecclésiastique, mais encore les voyageurs qui avaient une mise décente, parce qu'on les supposait antipathiques aux Sans-Culottes. Quelques méfaits de ce genre, ouvrage sans doute d'une minorité audacieuse et peut-être de quelques forçats échappés ou relâchés qui s'étaient mêlés à ce peuple travailleur, avaient donné un fâcheux renom à cette cité d'extracteurs et de verriers.

Ni le Prélat ni M. Cartal n'avaient, en ce moment, de

passeports. Ils étaient partis si à la hâte qu'ils n'avaient pas songé aux objets de première nécessité ; ils n'étaient pas, par conséquent, sans appréhension, en s'approchant de Rive-de-Gier, ville toute anglaise par la nature de son terrein et le développement de son industrie, où la récente construction du canal qui devait joindre le Rhône à la Loire avait jeté, en sus d'une infinité de mineurs, beaucoup de porte-faix, de maçons, de puisatiers. Ils craignaient, non sans quelque fondement, d'être arrêtés et écroués ; mais la Providence vint à leur secours. Mgr, assis sur sa monture, un mauvais fouet à la main, un berret ou bonnet blanc de coton sur la tête, était affublé d'une vieille houpelande qu'on avait jetée sur ses épaules, parce que la saison était déjà bien avancée sur ces montagnes. Lorsqu'il arriva aux barrières, il y avait un énorme rassemblement ; une bonne femme du peuple, ne sachant qui c'était, dit tout haut : *Voilà un pauvre homme qu'on mène à l'hôpital de Lyon.* C'est, en effet, l'usage, dans ces pays, de conduire à l'hôtel-Dieu de cette dernière ville tous les malades qui exigent des traitements extraordinaires ou des opérations chirurgicales difficiles. La réputation des majors et autres médecins préposés aux soins de cet hospice, sans parler de la salubrité et de la commodité des salles parfaitement disposées par le fameux Soufflot et sagement entretenues par les anciennes administrations lyonnaises, attirait, à plus de 50 lieues de distance, toutes les personnes dont les infirmités avaient un caractère grave.

Sur cette parole qu'un sentiment de commisération avait arrachée et que sans doute la Providence avait ménagée du haut du ciel, car il faut reconnaître son action

divine dans les plus simples événements de la vie, Mgr passa, sinon inaperçu, du moins sans obstacle, à travers cette multitude de charbonniers, de verriers et de portefaix qui applaudissaient de la voix et du geste à la réaction du 18 fructidor. Heureux d'avoir échappé à ce mauvais pas, il continua sa route, sans changer d'accoutrement, bénissant Dieu qui, au jour des dangers, couvre ses serviteurs de son ombre. *Nous pourrions bien réciter en action de grâces*, dit-il d'un air malicieux à son compagnon de voyage, *le cantique des Israélites délivrés de la servitude d'Egypte : In exitu Israël de Egypto, domûs Jacob, de populo barbaro.*

Arrivé à l'auberge de Belle-Vue, sur le point culminant de la montagne qui sépare proprement le Lyonnais du Forez, le saint Prélat trouva une calèche qui l'attendait. Un négociant de Lyon, M. Girard, frère du grand-vicaire de ce nom, était venu le chercher dans sa voiture. Ils entrèrent ensemble dans cette ville au bruit du canon qu'on tirait sur toute la ligne des fortifications pour annoncer la paix de Campo-Formio. Cette paix n'était qu'une suspension d'armes avec l'Autriche pour se livrer plus à l'aise dans l'intérieur à toutes les perfidies d'une persécution systématiquement organisée.

Mgr n'avait pas revu cette ville depuis 1791. Que d'événements et de changements s'étaient passés dans ses murs depuis cette époque! De toutes parts des ruines, des décombres, des maisons incendiées ou abattues!.. A la suite du siége, le cul-de-jatte Couthon s'était fait porter, de maison en maison, pour frapper de son marteau d'argent, celles qu'on devait démolir dans les plus beaux quartiers de cette populeuse cité. Les magnifiques façades de Bellecour étaient renversées, le

cheval de bronze et son socle de marbre étaient dispersés, les hôtels que les étrangers prenaient pour des palais n'étaient que des monceaux de pierre. Ce que les bombes des assiégeants avaient laissé subsister, le fougueux proconsul ne l'avait pas épargné. En voyant tant de débris, tant de ruines, tant de désolation dans cette ville naguère si florissante, il ne put s'empêcher de donner des larmes aux malheurs qu'elle avait éprouvés. « Voilà « donc, s'écria-t-il, les beaux résultats des révolutions ? « Pauvre peuple ! comme on t'a abusé ! où sont les belles « promesses qu'on t'avait faites ? tes enfants ont été inhu- « mainement égorgés ! tes richesses sont devenues la « proie de quelques nouveaux Sylla ! Ton commerce, « naguère le plus brillant et le plus honorable de « notre France, a été anéanti ! Ah ! Seigneur, rendez à « ce peuple ce que ses ennemis lui ont enlevé ! rendez- « lui surtout sa foi, sa piété, ses mœurs.

Le pieux et honorable M. Girard, qui était allé au-devant du Prélat jusqu'à cinq lieues de Lyon, le conduisit dans la maison qu'il habitait, à l'angle de la place de la Charité et du quai du Rhône. Mgr trouva dans le sein de cette famille chrétienne, des soins délicats, un empressement aimable, une hospitalité digne des beaux siècles de l'Eglise. C'était comme la maison d'Aristobule ou de Stéphane qui recevait et cachait les apôtres, lorsqu'ils étaient persécutés. On lui avait préparé un appartement convenable et parfaitement sûr. Il n'y avait que M. Girard et sa respectable mère, femme forte et pleine de foi qui rappelait si bien l'aïeule de Timothée, qui eussent le secret de cette pièce mystérieuse. Pour y entrer, il fallait lever deux ou trois rayons d'une bibliothèque et dépla-

cer quelques livres. Une fois qu'on y était, personne n'eût soupçonné à l'extérieur l'existence d'un appartement dans cet endroit.

M. Cartal se retira, de son côté, dans une maison qui n'était pas moins respectable par les vertus qu'on y pratiquait que par les services qu'on y rendait à la société. Les dames Harent, peu d'années avant la révolution, avaient fondé à Villeurbane, à cette époque encore du diocèse de Lyon, un établissement pour les jeunes personnes de la classe élevée de la contrée. Cet établissement, sous la direction de si habiles maîtresses, avait eu, dès le commencement de son organisation, tout le succès désirable. On s'y rendait de tous les côtés. Les familles les plus respectables tenaient à honneur d'y envoyer leurs enfants. L'enseignement de la religion était la base de l'instruction qu'on y donnait aux jeunes pensionnaires. Une infinité de dames lyonnaises, sorties jadis de leurs rangs, se font gloire d'avoir puisé à cette école les sentiments de foi et de piété qui les distinguent dans la cité. Ce fut dans cet établissement que M. Cartal trouva un asile conforme à ses désirs. Il travailla, autant que la Providence le permit, à la direction spirituelle des élèves qui en faisaient partie. Quand il avait terminé ses occupations, il allait voir Mgr l'Archevêque de Vienne qui demeurait à la tête du pont de la Guillotière, quai du Rhône, à une petite lieue de son domicile.

Mgr se condamna, dès le commencement, à la plus sévère réclusion. Il craignait à juste titre de compromettre la sécurité de ses respectables hôtes. Car, si on l'eût pris, comme on n'avait pas rapporté les infernales lois de la Convention, ils eussent été passibles des plus grandes

peines. Il ne se fût agi de rien moins pour eux que de la confiscation de leurs biens et de leur déportation à Sinnamary. En conséquence, le saint Prélat, aussi réservé et prudent quand il s'agissait de l'intérêt des autres, que confiant et ouvert lorsqu'il était question de lui, s'abstint, pendant ces jours d'exaspération, de sortir et de se montrer dehors. Il ne parut pas même dans les cérémonies religieuses qui, malgré la surexcitation révolutionnaire, continuaient de se célébrer dans les oratoires catholiques de la ville. Il garda l'appartement comme un véritable reclus, employant saintement son temps à prier, à méditer, à lire, à écrire. Ce n'était qu'aux heures des repas que le Prélat descendait et prenait sa réfection avec M. Girard, sa mère et sa sœur. Deux ou trois voisines, amies de la maison, étaient les seules personnes admises dans cette société d'intérieur. C'était madame de la Vernette, tante du jeune de Verneaux que Mgr avait marié en Suisse avec une demoiselle de Quartery, madame d'Ailly, née de Chambussy, veuve depuis quatre ans de M. le comte d'Ailly qui était mort en défendant la ville, mademoiselle Bertaut-du-Coin et autres personnes habitant toutes le corps-de-logis.

Une d'elles lui ayant un jour demandé s'il ne s'ennuyait pas dans sa petite cellule où il passait les trois quarts de la journée, il lui répondit : « Comment voulez-vous « que je m'ennuie; je n'ai pas le temps d'y songer; un « Evêque qui a avec lui son bréviaire, son crucifix, « quelques livres, de l'encre et du papier, est toujours « occupé; quand il a fini ses prières et ses méditations, « il lit et étudie; quand il a terminé ses lectures, il « écrit des mandements ou autre chose; et, quand tout

« cela est fait, il ne lui reste pas beaucoup d'heures
« dont il puisse disposer. »

C'était, à la lettre, ce que le Prélat faisait en ce moment dans l'étroit appartement qui lui servait de cachette; il ne perdait pas un seul instant, pas une seule minute; après avoir prié et médité beaucoup, il préparait, dans le silence de la solitude, son mandement pour le carême de 1798, lequel n'était pas bien éloigné; il lui donna d'autant plus de soin que, revenu depuis peu au milieu de son troupeau, il avait été à portée de voir de plus près ce qu'il était à propos de lui dire. Déjà même il n'avait que le temps nécessaire pour recueillir ses idées, les mettre en ordre et les livrer à l'impression.

Au début de cette instruction pastorale, le saint Prélat se révèle tout entier. C'est un pasteur qui gémit de se voir toujours séparé de ses brebis, de ne pouvoir les presser contre son sein, de ne pas les échauffer avec la chaleureuse haleine qui s'échappe de sa poitrine embrasée. *Dieu m'est témoin,* dit-il avec l'Apôtre aux Romains, *que je ne vous oublie pas dans mes prières... Je lui demande sans cesse que, si c'est sa volonté, il daigne m'ouvrir une voie favorable pour aller vers vous; car je souhaite beaucoup de vous voir pour vous faire part de quelque grâce spirituelle et vous fortifier; en sorte qu'étant parmi vous, nous nous consolions mutuellement par la foi qui nous est commune.*

Tout ce mandement roulait sur la vie de la foi; c'était une série d'enseignements, la plupart extraits de l'Ecriture sainte ou des Docteurs de l'Eglise, tous plus utiles et édifiants les uns que les autres; le Prêtre comme le fidèle y trouvait pour son compte une foule de bons

conseils, de pieux encouragements, de salutaires réflexions.

Un des endroits les plus saillants, et, comme on a dit depuis, les plus palpitants de cette pièce, c'est celui où le Pontife signalait le bizarre et singulier rassemblement des évêques intrus qui dans ce moment s'étaient réunis à Paris pour se donner un air d'importance. L'Eglise constitutionnelle était perdue dans l'opinion publique ; c'en était fait de son épiscopat, de son presbytère, de ses adhérents : ceux qui avaient cru un instant à son avenir étaient revenus de leur enchantement. Aux jours du péril, le charme avait cessé; quand on avait vu tant de mariages, de libertinage et d'apostasie dans tous les rangs de cette hiérarchie bâtarde, on avait dit : *Dieu n'est pas ici, retirons-nous.* Il fallait couvrir ces scandales, et, après les immenses défections qui en étaient la suite, se compter, afin de raviver la foi chancelante des populations qui les abandonnaient. Dans ce dessein, Lecoz, Grégoire et consorts battent le rappel des leurs, et, avec dix ou douze de leurs collègues-jureurs, ils ont la prétention de singer un concile national. Sur quoi le Prélat, rappelant sommairement les principes du bref du 13 avril 1791, s'écrie: « N'y eût-il rien « davantage, c'en serait assez pour confondre et répu« dier les plus importantes opérations de ce concilia« bule. Qu'il ait voulu, par exemple, donner des suc« cesseurs aux premiers intrus; qu'il ait osé ériger à « son tour de nouveaux siéges; par cela seul qu'il man« que de mission, on jugerait de pareilles entreprises « vaines, illusoires et sans autre effet que les sacriléges « et les scandales. »

Après cette instruction pastorale, Mgr composa un

petit traité, admirable de force et de considérations, sur le prêt de commerce. Se trouvant dans une des villes les plus manufacturières de l'Europe, où le trafic de l'argent avait dans tous les temps compté un si grand nombre de partisans, il était tous les jours consulté par les uns ou les autres sur une infinité de profits plus ou moins usuraires. Il était incroyable à ses yeux combien d'honnêtes négociants, irréprochables d'ailleurs, se faisaient illusion sur ce point. Les uns, exploitant quelques idées importées de Genève, dont le voisinage avait été si préjudiciable à plus d'un principe, affirmaient avec Saumaise et Charles Dumoulin[1] que l'usure, lèpre hideuse pour le pauvre, n'était qu'une fiction et une chimère dans les prêts faits aux riches. Les autres, se perdant dans le système du marquis de Maffei, s'imaginaient que tous les placements d'argent impliquaient forcément le triple contrat, savoir, celui de société avec la double assurance du capital et des intérets, pour échapper à la condamnation des théologiens; d'autres enfin, invoquant, selon la paroisse qu'ils avaient habitée, les noms de M. de Laforêt, ancien custode de Sainte-Croix, de M. de Navarre, curé de Saint-Nizier, et de M. Courbon, successeur du premier dans son bénéfice, prétendaient qu'il y avait dans tous les prêts d'accroissement, qu'on distinguait bien de prêts de consomption, un titre suffisant, celui du renoncement à une destination lucrative, pour légitimer la perception d'un intérêt raisonnable.

Tout plein de son sujet, Mgr n'eut pas de peine à défendre, contre les précédents adversaires, l'opinion de l'école; il l'avait étudiée avec attention, soit dans ses cours de théologie, soit dans l'exercice du saint mi-

nistère, soit lorsqu'il était grand-vicaire de Poitiers. Après avoir montré sommairement que toute l'Ecriture et la tradition sont unanimes dans la proscription du gain qu'on tire du prèt sans titre extrinsèque à ce même prêt, il réfuta une à une les principales objections qu'on lui opposait. On est étonné en lisant cet opuscule de toutes les citations de son auteur; car, à cette époque reclus et prisonnier, il avait peu de livres à sa disposition; il fallait donc qu'il sût de mémoire et par cœur une infinité de passages avec les nombreux raisonnements qu'il emprunta aux divers théologiens dont il invoquait l'autorité.

Ce fut dans cet opuscule que le Prélat publia pour la première fois la réponse qu'il avait reçue de l'immortel Pie VI sur cette question; nous avons parlé assez longuement, lors de son séjour dans la ville éternelle, de cette célèbre décision du 12 août 1795; on sait maintenant l'usage qu'en ont fait la plupart de ceux qui ont écrit sur cette matière.

Le Prélat s'appliqua également, durant les longues heures de cette retraite forcée, à rédiger, pour l'instruction de son peuple, un catéchisme extrêmement instructif; c'était un résumé de demandes et de réponses sur les questions les plus vitales et les plus pratiques, à l'usage des fidèles, pendant les temps malheureux dans lesquels ils se trouvaient; il écrivit tout de sa main. Ici, le Pontife rappelait les principes de la foi et les obligations qui en sont les conséquences; là, il traitait de l'Eglise et des caractères sacrés qui la distinguent; ailleurs, il signalait les erreurs des constitutionnels et le crime de ceux qui les embrassaient; plus loin, il exposait, dans un chapitre à part,

tout ce qu'il fallait faire ou qu'il était permis d'omettre les jours de décade que la révolution avait voulu substituer aux saints jours de dimanche.

A la fin, il joignit des prières et des cantiques, la plupart analogues aux circonstances, que les fidèles, privés qu'ils étaient des offices divins, pouvaient réciter ou chanter dans leurs maisons; il y avait surtout un ordinaire de messe qu'on ne pouvait lire sans verser des larmes ou du moins être profondément ému; l'introït, l'épitre, le graduel, l'évangile, l'offertoire et les autres parties de l'office étaient remplis des plus beaux passages de la sainte Ecriture; tout ce qui était propre à réveiller et soutenir la foi y était rappelé avec un indicible à-propos.

Sur les instances qui lui furent faites, le Prélat se décida à livrer ce nouvel écrit à l'impression; il espéra par-là propager les bons principes et en retirer sous le rapport spirituel tout le profit désirable.

Comme Mgr était habitué, depuis le commencement de nos malheurs, au grand air et à une vie d'exercice, il se trouva un peu indisposé de la gêne et de la contrainte dans lesquelles il était obligé de se tenir. Madame d'Ailly, pour l'arracher à cette espèce de prison, lui proposa de l'emmener passer quelques semaines dans le château de sa famille près de Roanne. Ils partirent ensemble, les premiers jours du printemps, dans le plus modeste équipage. M[lle] Rieussec, vieille amie de madame d'Ailly, les accompagnait; elle allait respirer l'air de la campagne et prendre le lait du mois de mai. Celle-ci ne fut pas mise dans la confidence du personnage qui était dans la voiture de madame d'Ailly. On lui dit seulement que c'était un

prêtre et qu'il s'appelait Prosper. Le secret était recommandé avec toutes les instances possibles.

Arrivé au château, Mgr commença à se trouver mieux. Il se promenait tous les jours dans le magnifique bassin qui borde la Loire. Cet exercice fréquemment renouvelé, joint au bon air qu'on respirait dans cette campagne et à la tranquillité qu'on y goûtait, acheva de le rétablir entièrement. Le Prélat, au surplus, ne s'était jamais plaint de sa santé; c'étaient ses amis qui avaient reconnu une certaine altération dans ses traits et un malaise dans l'économie de ses forces; ils ne se trompèrent pas en lui conseillant une excursion dans la campagne.

Mlle Rieussec, dont le bel et bon esprit était avantageusement connu de toute la société religieuse de Lyon, ne demeura pas sans percer le voile dont s'enveloppait Mgr pour rester inconnu. Un certain instinct, une voix secrète, quelque chose qui est indéfinissable, lui disait que le prêtre qui se trouvait au château n'était pas un ecclésiastique vulgaire. Un jour, elle en fit l'ouverture à son amie. —Qu'était M. Prosper, avant nos malheureux bouleversements? ce n'était pas certainement un simple curé; je ne veux pas vous le demander; à vue de pays, il me semble que c'était au moins un chanoine. — Oui, ma chère, lui répondit madame d'Ailly, n'en dites rien à personne, M. Prosper était membre d'un chapitre ancien et illustre. — Quelques jours s'écoulèrent là-dessus; Mlle Rieussec n'était pas entièrement satisfaite de la réponse qu'on venait de lui retourner; elle appréciait de plus en plus les vertus, l'esprit et le caractère du personnage anonyme avec lequel elle avait le bonheur de vivre. —Ne pouvant se dé-

barrasser des idées qui la poursuivaient, elle s'adressa de nouveau à madame d'Ailly : Non, vous ne m'avez pas tout dit, ma chère, sur le compte de votre hôte; avec sa simplicité, M. Prosper a des manières si nobles, des sentiments si élevés, un ensemble de pensées et d'actions tellement hors de ligne, que ce n'est pas un simple chanoine. — Interpellée une seconde fois, madame d'Ailly, sans se laisser déconcerter, répondit qu'en effet son vénérable hôte avait été longtemps grand-vicaire d'un vaste diocèse et qu'elle était fâchée d'avoir poussé la réserve jusqu'à ce point. — Cette fois, Mlle de Rieussec dont l'esprit était aussi délié que la vertu solide, parut être contente; elle passa quelques jours sans venir à de nouvelles enquêtes; ç'eût été une indiscrétion à ses yeux de pousser ses investigations plus loin. Néanmoins une vague inquiétude restait au fond de son cœur; elle voyait tant de vertu, de mérite, de dignité de caractère dans le personnage inconnu, que, malgré elle, elle lui donnait un nom illustre et en faisait un prince de l'Eglise; le voile dont il se couvrait était pour elle comme le léger nuage qui n'empêche pas les rayons du soleil de venir jusqu'à nous. Enfin, se trouvant un moment seule avec sa discrète amie, elle lui fait part de son pressentiment. — Je ne puis me défendre, dit-elle, de la pensée que M. Prosper est quelque chose de plus qu'un grand-vicaire; ma chère, expliquez-vous; encore une fois, vous ne m'avez pas tout dit; ne me cachez plus rien. — Celle-ci jouissait de la perplexité et de l'embarras de son inséparable amie. Bah! bah! répliqua-t-elle avec vivacité, de manière à laisser échapper un secret qu'elle avait peine à tenir vis-à-vis la confidente habituelle de ses pensées; *voilà comme vous êtes;*

on ne peut jamais rien vous dire sans que vous n'alliez chercher midi à quatorze heures. Eh bien! faites de M. Prosper un évêque ou un archevêque, si vous voulez, et laissez-moi tranquille.

Ce demi-mot suffit pour faire connaitre à M[lle] de Rieussec qu'elle ne s'était point trompée dans son pressentiment. Une ouverture de ce genre fit succéder à la gêne et à la contrainte de la première réserve une douce gaieté qui mit tout le monde à l'aise. On rit beaucoup de tous les pourparlers qui avaient précédé la reconnaissance du personnage mystérieux qui se trouvait au château. Le Prélat, qui savait allier à la gravité et à la sainteté du caractère dont il était revêtu, une finesse d'esprit et une aménité d'humeur vraiment ravissantes, lorsqu'il se trouvait dans un cercle d'amis, fut le premier à mettre en vers l'aventure qui venait d'arriver. Tous les jours, en venant à table, il glissait sous le pli de la serviette de sa respectable hôtesse quelques épisodes de l'innocente comédie dont il avait eté le sujet. C'était tantôt le chanoine, tantôt le grand-vicaire, tantôt l'archevêque reconnu qui était l'objet de sa poétique composition (1).

(1) Nous avons été cent fois tenté, dans la vie de notre saint Pontife, de supprimer ces petites scènes d'intérieur, dans la crainte où nous étions d'affaiblir sa mâle physionomie et d'amoindrir son caractère. Réflexion faite, nous les avons reproduites telles qu'elles, parce qu'elles servent souvent mieux que les actions extérieures à peindre le personnage dont on raconte l'histoire. C'est là que l'homme, abandonné à lui-même, se dessine au naturel et se fait connaître sous son véritable jour. On aime toujours M. le Camus regardant saint François-de-Sales par un trou de serrure et puis nous racontant naïvement ce qu'il avait vu. Le saint dont nous essayons de retracer les vertus peut, comme le saint évêque de Genève dont il était le sincère admirateur, être montré aux

Il lui arriva parfois, pour varier les plaisirs de la société qui lui témoignait tant de vénération, de changer de sujet. Sa muse, simple et facile, s'emparait alors de quelque personnage ou de quelque événement à l'ordre du jour. Elle fit, dans l'une de ces circonstances, trois ou quatre couplets sur une prétendue plainte du directeur Barras. Celui-ci, sur la dénonciation d'un patriote aussi ignorant que fougueux, accusait le clergé de lui être hostile. On lui avait dit qu'on avait crié dans un oratoire catholique où l'on chantait la passion : *Barras à bas* : clameur incendiaire, compromettant l'existence du gouvernement, menaçant même l'ordre social !... Le Prélat rétablit et vengea le fait en vers qui excitèrent le rire de toute l'assemblée.

I.

Le président du directoire
S'est plaint qu'on a vociféré
Contre lui, dans un oratoire
Par la nation toléré.

II.

Au vingt-septième de ventose,
Et ci-devant jour des rameaux,
On chantait, porte demi-close,
Barras bas, Barras bas, quels mots !

III.

Le jury dit : la chose est sûre,
Et le délit bien constaté ;
Mais l'intention était pure,
Le prévenu donc acquitté.

amis et aux ennemis dans toutes les circonstances de sa vie. On a dit après M. de Turenne : qu'il n'y a point de grand homme pour son valet de chambre. C'est bien différent pour les saints ; ils le sont plus pour ceux qui les approchent que pour les autres.

IV.

Toutefois on fait la défense,
Sous griève punition,
De mettre en telle circonstance
Barabbas dans la passion.

Mgr d'Aviau n'attendit pas que la tempête, soulevée au 18 fructidor par des hommes de sang qui voulaient rappeler le principe révolutionnaire à sa première origine, fût apaisée pour rentrer dans Lyon. Aussitôt que sa santé fut un peu rétablie, il s'empressa de revenir dans la ville qui était le centre général de ses opérations. Il descendit comme précédemment dans la respectable famille qui lui avait préparé un appartement si sûr et si commode. La profession de M. Girard, lequel tenait l'ancienne librairie, facilitait extrêmement les abords de la maison aux personnes qui étaient dans la confidence du secret. Sous prétexte d'acheter des livres ou de vendre du papier pour l'impression, on pénétrait jusqu'au magasin contigu; alors le maître jugeait, à des signes convenus, de la foi et des titres de la personne qui se présentait. Si le vendeur ou l'acheteur supposé, quand par hazard il n'était pas connu, se servait d'une formule donnée, il était admis à l'audience du Prélat. Il était, au contraire, sans façon, éconduit poliment, s'il n'avait pas le mot de la consigne. Les vexations continuelles du directoire rendaient toutes ces mesures de rigueur.

CHAPITRE XXV.

Mgr n'est pas en sûreté dans Lyon. — On fait une visite domiciliaire dans la maison qu'il habite. — Quelles sont ses émotions? — Il écrit, pendant un instant de répit, un bout de billet à M. Cartal. — On revient le soir, avec plus d'acharnement, à la charge. — Comment Dieu délivre son serviteur. — Sous l'aide de sa pieuse libératrice, Mgr se réfugie momentanément dans une autre maison. — Il se rend de là avec madame de la Vernette dans les montagnes du Beaujolais. — Divers incidents de ce voyage. — Dans quelles transes on est au logis sur leur compte. — Enfin ils arrivent à leur destination. — Mgr passe près de trois mois dans cette solitude. — Ce qu'il y fait; lettre de madame de Broissia. — Il apprend en outre le chant aux paysans qui le servent. — Une imprudence le force à quitter Cenves plus tôt qu'il ne pense. — Il se réfugie à Milly chez M. de Lamartine. — Sous quel nom et quelle qualité il y est reçu. — Tableau de cet intérieur. — M. de Lamartine ne tarde pas à deviner son hôte. — Que pense le Prélat de son fils Alphonse. — Il revient à Cenves où il fait une ordination. — De là il se rend à Albigny d'où il effectue sa rentrée dans la ville de Lyon. — Cette fois il descend dans la famille Jordan. — Heureux à propos de son nom de guerre.

Malgré toutes les précautions dont s'entoura Mgr l'archevêque de Vienne pour cacher sa présence à Lyon, il y eut trop de personnes initiées au secret pour que sa sûreté ne fût pas compromise. Le 18 fructidor avait excité dans cette ville une plus violente recrudescence qu'ailleurs; car, depuis son mémorable siége, elle était absolument traitée en pays conquis; on la regardait toujours comme un foyer d'insurrection et de contre-révo-

lution. De là cette continuelle suspicion du pouvoir vis-à-vis d'elle ; de là l'explication des excès et des atrocités qu'on se permettait envers ses habitants. Tous les prêtres catholiques, revenus dans leur patrie à la faveur du calme qui avait suivi la grande terreur, furent de nouveau bannis. On leur accorda vingt-quatre heures pour sortir de leur commune et quinze jours pour quitter le territoire français. Alors les visites domiciliaires recommencèrent avec plus d'opiniâtreté que jamais. On en voulait aux prêtres insermentés, aux nobles, aux riches, aux honorables citoyens qui étaient rentrés de la terre de l'exil. Une nuée de sbires, d'officiers municipaux, d'agents de police, armée de la loi des suspects, jetait pèle-mêle dans les fers tout ce qui avait de la probité, de la fortune ou de la considération.

Ce fut à cette époque que le brave M. Girard, chez lequel Mgr d'Aviau était caché, trahi sans doute par quelques indiscrétions ou dénoncé comme honnête citoyen, eut à subir une visite domiciliaire qui dura plus de trois heures. Une foule de gendarmes, de surveillants, de sergents de ville, cernèrent sa maison comme si l'on avait voulu en faire le siége. On fouilla partout, dans les appartements, dans les caves, dans les greniers. Pas la moindre alcove, pas le plus obscur réduit, pas le plus petit meuble qui ne fût exploré. On renversait les lits, on sondait les murs, on perforait les plafonds. *Nous savons*, disaient les officiers de police, *qu'il y a des prêtres réfractaires; cette maison est le centre de leurs opérations.*

Pendant ce temps, Mgr était blotti derrière sa bibliothèque, entendant tout ce qui se passait et se disait dans l'appartement voisin. C'en était fait de lui, si l'on

madame de Meaux, mère de celui que nous avons vu tour à tour maire de Montbrison, député et trapiste. C'est là que, deux ou trois heures après, madame de la Vernette, laquelle a eu sans doute sa part dans la combinaison du plan dont l'exécution appartient tout entière à madame d'Ailly, vint le prendre dans une mauvaise voiture de place, afin de hâter et de faciliter son évasion. La femme du carrioleur, véritable mégère de halle, devait elle-même servir de cocher.

Quoique cette visite domiciliaire n'eût pas eu tout le succès qu'on se promettait, on n'en conduisit pas moins en prison, en l'absence de M. Girard, sa respectable mère et sa sœur. Ces dames se consolèrent dans leur malheur par la pensée que Mgr était sauvé. « Au moins, « disaient-elles en entrant dans la geole, nous avons « contribué au salut de l'Archevêque? comment ne se« rions-nous pas heureuses dans nos revers? » Les nombreuses amies des pieuses prisonnières vinrent aussitôt les visiter dans le lieu de leur détention.

Ce fut de cette dernière retraite que Mgr, sauvé presque miraculeusement des mains de ses ennemis, partit avec madame de la Vernette pour les montagnes du Beaujolais, où cette charitable dame avait une habitation qui servait d'asile aux prêtres insermentés; ils traversèrent paisiblement, vers le milieu du jour, la petite cité de Villefranche, et, sur le soir, ils arrivèrent à la maison blanche, quelques lieues avant Mâcon. Quand ils furent à ce relai, la voiturière, contrairement à sa parole, déclara ne pas vouloir aller plus loin, sous prétexte que ses chevaux étaient fatigués. —Demain, si vous voulez, je serai à vos ordres; pour ce soir, c'est impossible.

Les voyageurs ne purent consentir à cette proposi-

tion. Il eût fallu coucher dans ce village lequel, situé sur la route de Paris, était un lieu de passage ininterrompu, et d'ailleurs était composé d'habitants assez mal pensant. On se serait évidemment exposé en passant la nuit dans la seule auberge qui se trouvait dans cette localité. Louis, domestique de madame de la Vernette, courut vainement à droite et à gauche pour louer une autre voiture; il ne trouva pas le plus petit char qu'on pût mettre à la disposition de ses maîtres.

Alors il fut décidé qu'on ferait à pied le reste de la route dont une partie était assez unie et l'autre montagneuse. Ce trajet n'effrayait pas Mgr qui était habitué à ces sortes de marches, mais il craignait pour madame de la Vernette qui n'était pas d'une forte santé, encore moins faite à ces courses pénibles. Dieu lui donna du courage, et l'on se mit en route.

Déja nos pédestres voyageurs avaient fait une bonne partie du chemin, lorsque le domestique, chargé des paquets qui étaient dans la voiture, s'arrêta un instant pour se reposer. Il était entré chez un de ses parents qui l'avait fait rafraîchir et l'avait gardé plus longtemps qu'il ne pensait. Mgr et madame de la Vernette, pendant ce temps-là, avaient continué paisiblement leur route. Ils espéraient toujours que le bon domestique, dont le zèle et la fidélité étaient à l'épreuve, viendrait bientôt les rejoindre.

Parvenus à l'embranchement de deux chemins qui semblaient suivre la même direction, ils s'orientèrent mal et prirent la mauvaise ligne. Comme la nuit était assez obscure, ils ne reconnurent pas malheureusement leur erreur et se perdirent complètement. Aucun signe, aucun indice ne put les remettre dans la bonne

voie. Ils errèrent à l'aventure pendant plus de deux heures sans savoir où ils se trouvaient.

A la fin, ils aperçurent dans un certain éloignement deux maisons éclairées par une lumière de cheminée qui se reflétait à travers des châssis huilés. L'une d'elles était la demeure d'un ardent révolutionnaire qui les eût dénoncés et arrêtés, s'il les eût connus. L'autre était habitée par une famille honnête et fermement attachée aux vieux principes. Par bonheur, ils s'adressèrent à cette dernière pour demander un guide ou du moins des flambeaux.

Tout le monde était couché et dormait profondément. Il fallut crier et frapper à diverses reprises pour se faire entendre. Eveillés en sursaut dans leur premier sommeil, ces braves gens eurent peur. Ils crurent que c'était les brigands qui venaient les vexer; au lieu d'ouvrir, ils cherchèrent d'abord à se barricader. Madame de la Vernette de crier plus fort: « Ne craignez rien;
« quel mal pouvons-nous vous faire? vous entendez
« bien la voix qui vous parle, c'est celle d'une femme.
« — Oui, lui répondit-on de l'intérieur, mais il y a un
« homme avec vous. »

Enfin, après des instances inutilement réitérées, madame de la Vernette se nomma et aussitôt l'on ouvrit. Les bons villageois prodiguèrent aux fugitifs égarés tous les soins que leur position leur permettait d'offrir. Ceux-ci prirent un peu de repos et se remirent sur-le-champ en route. Le paysan, malgré l'opposition de sa femme qui s'efforçait de le retenir à cause de la terreur qu'une bande de malfaiteurs nocturnes avaient jetée dans toute la contrée, voulut lui-même leur servir de guide. Il les accompagna jusqu'à Cenves, où ils arrivèrent à deux heures après minuit.

On était au logis en d'horribles transes sur le sort de madame de la Vernette et de son compagnon de voyage. Il y avait déjà plus de trois heures que le domestique était arrivé et personne ne venait. Que sont-ils devenus, disait-on? quelque malheur leur serait-il arrivé? Les bruits sinistres répandus dans toute la contrée, depuis l'assassinat d'un honnête fermier des environs de Jullié, venaient naturellement grossir la frayeur des imaginations un peu ardentes. On envoya de tous côtés à leur rencontre. Louis surtout était désespéré; il se reprochait de les avoir laissés.

Cependant, à deux heures après minuit, le chien de la basse-cour aboya et annonça l'arrivée de sa maitresse qu'il caressa à son ordinaire, tandis qu'il resta soucieux et inquiet vis-à-vis de l'étranger qui l'accompagnait. Ils étaient l'un et l'autre extrêmement fatigués de lassitude. Tant de marches et de contremarches à travers des chemins raboteux et pierreux les avaient épuisés. Madame de la Vernette surtout n'en pouvait plus; elle prit un léger potage et alla incontinent se mettre au lit. Pour Mgr, il ne voulut rien prendre, malgré son extrême besoin; il se retira dans son appartement, pour faire ses prières et se préparer à célébrer la sainte messe.

Le Prélat passa près de trois mois dans cette paisible solitude, édifiant tout le monde par sa foi, sa piété, sa modestie, son humilité. On cacha soigneusement son nom, ses titres, ses dignités: mais ce qu'on ne put cacher, ce fut son éminente sainteté. L'odeur de ses vertus passait à travers tous les voiles dont il cherchait à se couvrir. Il n'y avait qu'une voix pour le proclamer partout *le saint*. Cette expression était tellement commune et populaire, qu'on ne se servait pas d'autre locution

pour le désigner, lorsqu'on parlait de lui. *Le saint est venu, le saint est parti, le saint a fait telle chose*, etc.

Témoin de sa sainte vie sur ces hautes montagnes, madame la comtesse de Broissia, digne fille de madame de la Vernette qui avait eu le bonheur de recevoir et de cacher Mgr d'Aviau dans sa propriété de Cenves, nous a envoyé, il y a quelque temps, des détails infiniment intéressants sur le séjour que le vénérable Pontife a fait en 1798 sous le toit de sa respectable mère.

Monsieur l'abbé,

« J'étais bien jeune, lorsque Mgr d'Aviau vint se réfugier dans notre maison de Cenves. Mon âge encore tendre et mon éducation inachevée me permettaient peu d'apprécier à leur juste valeur les actions de ce saint Prélat. Ce n'est que plus tard, revenant sur le passé, que j'ai su donner du prix à une vie toute de foi et de dévouement sous les dehors les plus simples.

Mgr, pendant tout le temps qu'il demeura avec nous, se leva de très-bonne heure; il disait tous les matins la messe avant les premiers rayons du jour; et personne n'y assistait, à l'exception du domestique qui avait l'honneur de la servir. C'était afin qu'on ne le connût pas même comme prêtre dans le voisinage.

Avait ensuite lieu, plus tard, la messe qu'on appelait *de la maison*. C'était M. le curé de l'endroit, également caché dans ma famille, qui la disait. Toutes les personnes de la ferme et de notre service particulier y assistaient. Il arriva maintes fois au modeste prélat de la servir, et ce fut toujours avec cette piété et cet empressement qui décèlent une angélique nature. Notre bon curé a été dans la suite bien humilié, quand il a su le nom et les qualités de son pieux servant de messe.

« Dès que Mgr avait terminé ses prières, il rentrait

dans son appartement pour travailler. C'est alors qu'il faisait ses lettres, ses mandements, ses circulaires administratives. M. Girard lui faisait tenir exactement sa correspondance ; de son côté, il lui expédiait ses réponses sous son couvert de libraire, afin qu'il les remît selon le titre de leur adresse.

« Si le temps était favorable, il sortait, vers le milieu de la journée, pour faire quelques tours de promenade. Il dirigeait ordinairement ses pas du côté de la forêt qui se trouve à l'extrémité de la propriété. C'est là qu'il se promenait seul et méditatif, sous les arbres séculaires qui lui rappelaient les hêtres de Clairveaux. Il venait quelquefois s'asseoir sur le rocher à pic d'où la vue se projette au loin sur l'immense bassin du Mâconnais, lequel est tout couvert de vignes, parsemé de villages, coupé par la Saône qui se plie et replie comme un ruban azuré au milieu des plus riches campagnes. Ce spectacle le récréait ; il aimait à contempler, du haut de la montagne où tout était sauvage et aride, la riche végétation qui croissait à sa base.

« Je ne sais si vous connaissez le goût et les talents de Mgr pour la botanique. Il paraissait infiniment habile dans cette science. Quand nous allions nous promener avec lui, il se plaisait à nous expliquer la nature des plantes qui abondent sur ces montagnes. Il nous parlait de leur famille, il nous décrivait leur physiologie, il nous indiquait leurs diverses propriétés. Véritablement, si nous avions bien recueilli les instructions qu'il nous donnait, nous aurions pu composer une *flore beaujolaise*. Mais de tout cela, je n'ai malheureusement retenu que des noms assez peu significatifs pour le but que vous vous proposez.

« De retour au logis, Mgr ne manquait jamais d'aller faire sa visite au Saint-Sacrement, et, pendant tout le temps qu'elle durait, ce qui n'était pas moins d'une heure, il demeurait à genoux, tantôt priant, tantôt méditant. Sa figure

s'animait alors, et, si vous l'aviez vu, vous l'auriez pris pour l'un de ces pieux adorateurs qu'on nous représente en extase devant le trône de l'Agneau. Nous aimions beaucoup à le contempler dans cet état. De temps en temps un colloque amoureux s'engageait entre lui et Notre-Seigneur. Le saint parlait par moment tout haut à son maître.

Quand il revenait de faire son adoration, il nous disait avec une hilarité qui partait du cœur : *Je viens de visiter mon illustre voisin.* En effet, comme notre habitation de Cenves était extrêmement petite, n'étant qu'un pied à terre pour la régie de la ferme et des bois que nous possédions sur ces montagnes, nous avions été obligés de convertir en chapelle une pièce du centre, qui était contiguë à l'appartement de Mgr. Ce voisinage allait à merveille aux goûts et à la dévotion du saint Prélat. Il en profitait pour faire ses petites prières, réciter son office, dire son chapelet en présence de Jésus-Christ que nous avions le bonheur de posséder.

« Le reste de la journée, il le consacrait aux études graves et sérieuses. M. Faraud, vicaire-général du diocèse de Mâcon, lui apportait, toutes les semaines, des livres. Je crois qu'ils avaient ensemble des entretiens suivis sur les matières les plus importantes de l'époque. Ne m'en demandez pas davantage sur ce chapitre, M. l'abbé ; de plus amples renseignements sur ce point ne sont pas de mon ressort ; ils outrepassent ma compétence.

« Mais, ce dont je puis vous parler pertinemment, sans sortir de mon domaine, c'est de son zèle pour le salut de nos âmes. Le pieux Prélat, malgré la rigueur des temps, trouvait l'occasion de l'exercer dans une infinité de circonstances. Il écoutait nos peines, nos inquiétudes, nos tribulations intérieures avec une patience admirable. J'aimais surtout le voir préparer à la première communion les enfants de nos fermiers. C'était lui qui leur apprenait le catéchisme et les instruisait de leurs devoirs. Mlle du Plessis, qui depuis épousa M. de Maubout, fut disposée par

le même maître à ce grand acte de la religion. S'il ne les confessait pas, c'était uniquement afin de ne pas exposer son ministère à de jeunes indiscrétions qui auraient pu le faire découvrir.

« Que ne puis-je encore vous parler à mon aise de sa charité pour les pauvres, de son esprit de pénitence, de son humilité profonde ! Ces vertus étaient comme personnifiées en lui. On ne pouvait le suivre un seul jour sans en être étonnemment frappé. Il jeûnait deux fois la semaine. A certaines époques de l'année, son jeûne était on ne peut plus rigoureux. Ces jours-là, il ne descendait pas dans la salle à manger. Il disait à ma mère : *Si vous le permettez, je ne descendrai pas ; aujourd'hui je ne communique qu'avec du pain et de l'eau.*

Toutefois, ces rigueurs n'ôtaient rien à la bonté de son cœur, à la sérénité de son esprit, ni à la douceur de ses rapports. Je me rappelle toujours avec un bonheur ineffable les agréables soirées qu'il nous faisait passer à Cenves. C'était lui qui faisait presque tous les frais des causeries. Son abandon, ses récits naïfs, ses assauts de saillies, donnaient à ces petites réunions de famille un charme qu'on n'oublie jamais. Il composait quelquefois, en ces circonstances, des pièces de poésie scintillantes d'esprit et d'à-propos. Je me souviens qu'il en fit une pour la fête de maman, qui était pleine de délicatesse et de sensibilité. Tout le monde disait qu'elle faisait autant l'éloge de son cœur que de son esprit. Le plus souvent, dans ces réunions du soir, il nous faisait des lectures pieuses et édifiantes, extraites de la vie des Saints, ou d'autres bons ouvrages. Quand il avait fini, il fermait le livre et joignait lui-même ses réflexions à celles de l'auteur. Nous étions les uns et les autres aussi charmés de ce qu'il avait la bonté d'ajouter que de ce que nous avions d'abord entendu lire.

« Je vous assure que, dans ces moments, on n'eût pas dit que Mgr avait de la difficulté à s'exprimer. Sa parole

était facile et animée. C'est qu'il se trouvait dans un petit comité et un comité d'amis. Toute notre société se composait de ma mère, de madame Samoël, de monsieur Faraud, curé de Mâcon, et de quelques ecclésiastiques, auxquels vous pouvez joindre deux jeunes personnes simples et naïves comme on l'est à cet âge. On comprend que Mgr se trouvait parfaitement à l'aise, et que sa timidité naturelle ne mettait point d'obstacle à la vivacité de son esprit.

« Il faut bien aussi que je vous parle des méprises auxquelles donna souvent lieu son déguisement. Le Prélat était le premier à en rire. Il se prêtait même avec plaisir à ces innocentes déceptions. Comme notre habitation était extrêmement exiguë, nous ne pouvions pas donner des appartements à tous ceux qui venaient nous visiter. Un jour, un ecclésiastique des environs étant venu nous voir, nous l'engageâmes à dîner avec nous. Il refusait d'accepter notre invitation, parce que le matin il n'avait pas fait sa barbe. — A cela ne tienne, reprit ma mère, faites-la ici; on vous préparera tout ce qui est nécessaire. — Eh bien! madame, puisque vous le voulez, je vais procéder à ma petite toilette; ne vous dérangez pas, je trouverai tout ce qu'il faut dans la chambre de M. Croizet. — Mais non, M. le curé, reprit-on, restez avec nous, n'allez pas déranger M. Croizet.—Oh! non, madame, soyez tranquille, je ne dérangerai pas M. Croizet; entre confrères on ne se gêne pas.—A l'instant même il monta, et Mgr devinant la méprise assista en riant à l'opération de barbe et de coiffure que se fit le bon ecclésiastique.

« Une autre fois, le soir, nous étions rangés en demi-cercle près du feu. On parlait des actes de courage et de dévouement que la religion avait fait éclater dans ces temps de persécution. Chacun racontait son histoire. M. Alzias, curé d'Emeringes, ne tarissait pas sur le compte de l'archevêque de Vienne. Il parlait de sa simplicité, de sa modestie, de son zèle, de sa manière de voyager, de son petit sac

qu'il portait sur ses épaules. Oh! si vous l'aviez connu comme moi, ajoutait-il! C'était un archevêque celui-là!.. Et pendant cette scène plaisante, Mgr, assis à l'angle de la cheminée, se tournait de temps en temps de côté pour ne pas pouffer de rire, ou du moins pour n'être pas surpris dans son propre filet. L'hilarité générale qui accompagnait ces sortes de récits faisait passer tous les mouvements qui auraient pu trahir son secret.

« Si ma mère n'était pas morte, M. l'abbé, elle aurait pu vous donner des détails plus complets que sa fille. Ayant vécu dans l'intimité de Mgr pendant tout le temps qu'il est demeuré à Lyon et dans le Beaujolais, étant présque toujours son heureuse hôtesse ou bien sa commensale chez madame Girard son amie, elle était pleine d'anecdotes intéressantes sur sa vie intérieure. Elle s'est plu à nous les redire jusqu'au moment de sa mort. Vous pensez combien ces souvenirs nous sont précieux. Nous y attachons d'autant plus d'intérêt qu'ils se confondent dans notre mémoire avec ce que nous avons eu de plus cher au monde.

« Transféré à Bordeaux, Mgr n'avait pas oublié les habitants du Beaujolais. Il conserva avec ma mère des relations qui sont infiniment honorables pour nous. Nous gardons comme un souvenir de gloire et de bénédiction les lettres et mandements qu'il lui adressait. C'est un héritage qui passera, j'espère, de génération en génération dans notre famille.

Comtesse de Broissia. »

Ce que madame de Broissia, née de la Vernette, a oublié de nous raconter, malgré la multiplicité et la variété de ses intéressants récits, c'est que le Prélat, dans ses heures de délassement, apprenait lui-même le chant de l'Eglise à des paysans qui le servaient. Il ne dédaigna pas, à l'exemple de saint Germain d'Auxerre, si

nous en croyons son historien Secundinus, et de saint Grégoire-le-Grand, au témoignage de tous les annalistes contemporains, de les initier lui-même aux premières notions de la gamme sacrée. Sa voix, se mariant avec la leur, répétait, sur des intonations diverses, les hymnes, les proses, et les préfaces de l'Eglise. Un de ses heureux disciples qui vit encore a rempli longtemps les fonctions de chantre et de marguiller dans sa paroisse.

L'imprudence d'un commissionnaire obligea Mgr à quitter Cenves plus tôt qu'il ne pensait. Sa Grandeur, qui avait une correspondance suivie avec ses vicaires-généraux, pour leur donner des nouvelles de sa position ou leur transmettre des avis relatifs à son diocèse, avait remis un paquet de lettres au domestique, en le priant de les porter au bureau de poste le plus voisin. Ce jeune homme, tout soigneux et bien intentionné qu'il était, eut la maladresse, en se rendant à Mâcon, de perdre les dépêches qu'on lui avait confiées. Il n'en fallut pas davantage pour engager le Prélat à changer d'asile. L'accident qu'il venait d'éprouver était de nature à compromettre la sûreté de la maison qui lui donnait une si douce hospitalité. Un révolutionnaire aurait pu enlever ou trouver les dépêches ; leur ouverture eût trahi infailliblement la trace de ses pas.

Madame de la Vernette, qui craignait plutôt pour son vénérable hôte que pour elle-même, trouva le moyen de conjurer ce nouvel orage. Elle écrivit à l'un de ses excellents voisins, M. Duprat de Lamartine, père de notre grand poète, pour le prier de recevoir dans sa maison un ecclésiastique de sa connaissance. M. de Lamartine était un ancien militaire; au commencement de la terreur, il avait été jeté dans les cachots d'où il n'était

sorti qu'à la mort de Robespierre ; depuis, il vivait retiré dans sa terre de Milly. Il répondit incontinent à madame de la Vernette avec la loyauté d'un chevalier et le courage d'un chrétien, qu'il serait heureux de recevoir chez lui l'ecclésiastique qu'elle lui annonçait. Le lendemain, Mgr arriva accompagné par un fermier qui portait ses effets et lui servait de guide. Il fut accueilli par cette respectable famille comme un des anges qui était venu demander l'hospitalité à Abraham. Mr et Mme de Lamartine, dont les noms se confondaient dans la contrée avec ceux de la bienfaisance et de la charité, furent tous les deux aux petits soins pour leur nouvel hôte. C'était à qui pourrait lui témoigner plus d'empressement et de bienveillance.

Le Prélat, pour n'être pas l'objet d'une attention particulière et d'un respect gênant, ne dit point qu'il était l'archevêque de Vienne. Il garda, comme le mentor de Télémaque dans l'île de Calypso, le plus stricte incognito ; il prenait simplement le nom de M. de Richemont et le titre de prêtre. On convint que les enfants, pour éviter une indiscrétion bien pardonnable au jeune âge, l'appelleraient leur oncle.

L'illustre proscrit se plut beaucoup dans le sein de cette famille dont les convictions religieuses et monarchiques s'accordaient si bien avec les siennes. Il aimait le caractère franc et loyal de M. de Lamartine qui, fidèle à ses serments et à son Dieu, laissait les hommes s'agiter dans la sphère étroite des passions humaines pour s'occuper exclusivement d'agriculture, de travaux champêtres, de céréales, de vignes. Madame de Lamartine, cet ange de vertu qui a inspiré de si beaux vers à son fils, veillait, pendant ce temps, aux soins do-

mestiques et à l'éducation de ses enfants. C'était elle, ce modèle des mères chrétiennes, qui leur parlait de Dieu, dirigeait leurs pensées vers lui, jetait dans leur cœur les premières semences de la vertu. Tandis qu'elle leur inculquait les principes de la religion, elle leur apprenait, par ses exemples, à les mettre en pratique. Vous l'auriez admirée avec son hôte vénéré, conduisant elle-même ses enfants aux oratoires catholiques et glissant quelques pièces de monnaies dans leur main pour les accoutumer à faire l'aumône (1).

De soldat devenu laboureur, M. de Lamartine, quelqu'absorbé qu'il fût par les intérêts matériels, n'avait

(1). M de Lamartine, le poète, a décrit lui-même dans le même sens que Mgr d'Aviau l'intérieur de la maison de son père à Milly.

Voilà le banc rustique où s'asseyait mon père,
La salle où résonnait sa voix mâle et sévère,
Quand les pasteurs assis sur leurs socs renversés
Lui comptaient les sillons par chaque heure tracés,
Ou qu'encor palpitant des scènes de sa gloire,
De l'échafaud des Rois il nous disait l'histoire,
Et plein du grand combat qu'il avait combattu
En racontant sa vie enseignait la vertu!
Voilà la place vide où ma mère à toute heure
Au plus léger soupir sortait de sa demeure,
Et nous faisant porter ou la laine ou le pain
Vêtissait l'indigence et nourrissait la faim.
Voilà le toit de chaume où sa main attentive
Versait sur la blessure ou le miel ou l'olive.
Voilà le seuil à l'ombre, où son pas nous berçait
La branche de figuier que sa main abaissait.
Voilà l'étroit sentier, où, quand l'airain sonore
Dans le temple lointain vibrait avec l'aurore,
Nous montions sur sa trace à l'autel du Seigneur
Offrir deux purs encens, innocence et bonheur.

rien perdu de ce tact fin et délicat que donnent une éducation soignée et les habitudes du grand monde. Il connut bien vite que, sous les dehors simples de son hôte, il y avait un personnage d'un rang plus élevé que celui qu'on lui avait annoncé. C'est que Mgr, malgré sa modestie et sa simplicité, conservait toujours une allure digne, un air noble, des manières distinguées. Un coup d'œil tant soit peu observateur ou du moins exercé le devinait presque aussitôt; car, l'homme vulgaire laisse toujours paraître, dans quelque position qu'il se trouve, des traces qui décèlent son origine. Au bout de quelques jours, M. de Lamartine, sûr de son fait, écrivit à madame de la Vernette pour lui exprimer sa satisfaction et sa reconnaissance.

Madame,

« J'ai bien des remerciements à vous faire de ce que vous m'avez procuré un bonheur auquel j'étais bien loin de m'attendre; ce n'est pas un prêtre ordinaire que vous m'avez envoyé, c'est un évêque; ma femme et mes enfants sont dans le ravissement; tous ensemble nous vous remercions sincèrement de nous avoir fait partager votre bonheur.

Du Prat Lamartine. »

En ce moment, M. Alphonse de Lamartine, que la religion mit au premier rang de ses poètes sacrés, tant que la gloire de ses *méditations* et de ses *harmonies* ne fut pas obscurcie par des productions plus récentes censurées par le Saint-Siége, était fort jeune. A peine avait-il atteint sa dixième année; Mgr avait remarqué ses talents précoces. Déjà des saillies promptes, des reparties pleines d'à propos, des scintillations lumineuses dans

leurs papiers, leur fournit toutes les indications dont ils avaient besoin pour arriver sans encombre à leur destination.

Le Prélat cette fois ne descendit pas chez madame Girard, dans son hôtel accoutumé, à l'angle de la place de la Charité. Il y avait trop peu de temps qu'il avait couru de grands dangers dans cette résidence. Cette maison était encore trop en regard. On la considérait à juste titre comme le foyer du catholicisme à Lyon. Il se retira chez madame Jordan, port Saint-Clair, vis-à-vis le pont Morand. Cette respectable famille, l'une des plus honorables de la cité par le crédit dont elle jouissait comme par les principes de foi qu'elle n'a cessé de professer, lui avait préparé un appartement secret en cas de nouvelle perquisition.

Madame Jordan, dont la sage prévoyance ne le cédait pas à la joie de son cœur, lui demanda dès le commencement quel nom il voulait prendre parmi eux; c'était afin de cacher sa retraite aux domestiques de la maison, qui, bien que sûrs et fidèles, pouvaient être imprudents. *Quand je viens chez vous, madame,* répondit le spirituel Prélat, *je suis trop heureux... vous avez tant de bonté pour moi... Mon nom sera Fortuné...* C'est en effet, sous ce nom d'heureux à propos, que Mgr habita, pendant quelques semaines, dans le sein de cette chrétienne famille qui lui a voué une si profonde vénération, parce qu'elle a vu de près ses grandes vertus.

CHAPITRE XXVI.

Mgr, de retour à Lyon, adresse une lettre circulaire à son clergé. — Quel but il se propose. — Il est le premier à observer ce qu'il prescrit. — Peu de jours après, il en adresse une seconde à ses religieuses. — Ce qu'elle renferme de principal. — Le reste est une paraphrase des plus beaux passages du psaume *Super flumina Babylonis*. — Malgré sa retraite forcée, il sort quelquefois. — Il va dans les oratoires catholiques de la ville de Lyon. — Un jour, il court un grand danger. — N'importe, il continue de se livrer à toute l'ardeur de son zèle. — Il fait des confirmations et des ordinations. — On ne cesse de recourir à lui. — Son infatigable complaisance. — Il se rend dans la partie de son diocèse qui avoisine Lyon. — Que ne peut-il, au lieu de revenir dans cette ville, aller sur les bords de l'Isère? il aurait entendu, de la bouche de Pie VI, une parole extrêmement élogieuse. — Tout le regret qu'il éprouve.

La saison était bien avancée, lorsque Mgr arriva à Lyon; il y avait déjà sur les hauteurs voisines des frimats qui l'empêchaient de songer à s'éloigner; il continua donc à demeurer dans cette ville.

Ce fut, pendant cette prolongation de séjour, qu'il adressa, en forme d'avertissement, aux prêtres de son diocèse, une lettre pastorale tout-à-fait digne d'eux et de lui; elle est le magnifique pendant de celle qu'il avait écrite en 1794 aux ecclésiastiques viennois que la tempête avait dispersés sur la terre d'exil. Même élévation dans les pensées, même délicatesse dans les sentiments, même sagesse dans les conseils. On ne peut la lire à froid; l'âme est émue, électrisée, transportée; elle admire l'esprit qui l'a inspirée comme celui qui a

présidé à sa rédaction. Il serait difficile de trouver dans les Pères de l'Église qui ont écrit sur les matières ecclésiastiques une pièce d'une éloquence plus vraie et mieux sentie.

Tout d'abord, le Pontife exprime le regret qu'il éprouve de n'avoir pu, jusqu'à ce jour, se joindre aux dignes ministres de l'Eglise qui défrichent la vigne du Seigneur; et, dans le fait, ce n'est pas chez lui une vaine formule oratoire, comme il y en a tant d'autres, dont on se sert pour aborder un sujet; il est vivement pénétré de ce qu'il vient d'exprimer, sa bouche n'est ici que le faible organe des sentiments de son cœur : mais ce que le Prélat se propose, avant tout, dans sa circulaire, c'est d'encourager et de diriger les ouvriers évangéliques dans les glorieux travaux qu'ils ont entrepris; il les exhorte, au nom de la religion dont ils sont les ministres, de ne pas se laisser abattre par les obstacles qu'ils rencontrent sur leur chemin; car ils n'ont pas seulement à lutter contre la chair et le sang, mais contre les puissances déchaînées de l'enfer.

Sur quoi Mgr leur indique, dans le corps de sa lettre, les moyens les plus propres d'assurer le succès de leur ministère. Ce sont entre autres la prière, l'étude, la méditation, la prédication de la parole sainte, le zèle pour le salut des âmes, l'esprit de réserve et de circonspection, l'amour de la discipline ecclésiastique, les œuvres de miséricorde. Nous ne suivrons pas l'auteur dans le développement de toutes ces réflexions; tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'il est admirable de logique et d'entraînement dans tous les détails. Il met constamment le prêtre en présence de ses devoirs dans toutes les situations où le place le malheur des circonstances.

Le Prélat termine sa lettre pastorale par ces magnifiques paroles de saint Grégoire-le-Grand qui peignent autant son humilité que son savoir : « Eh quoi ! je con-
« duis les autres aux fortunés rivages de la perfection,
« moi, qui suis si souvent emporté par le flot de mes
« iniquités ; mais, je vous en supplie, dans ce grand
« naufrage de la vie, que votre prière soit ma planche
« de salut ; accablé que je suis sous le poids de mes
« fautes, j'ai besoin que votre main me relève. »

Ce que le Pontife recommande aux autres avec les plus vives instances, il le pratique le premier avec une régularité exemplaire. Jamais il n'est inoccupé, ni distrait dans ses prières, ni détourné de ses études ; au contraire, il est toujours recueilli, toujours actif ou contemplatif, toujours grave et sérieux. Il ne cesse pas, au milieu de ses continuelles périgrinations, de ses fréquents changements de domicile, d'être lui-même, c'est-à-dire, l'homme d'oraison, de travail, de charité, de zèle, de règle, de discipline. Lorsqu'il n'a pas de livres pour ses études accoutumées, il lit, médite et commente, à l'exemple de nos plus saints prêtres qui ont su se créer dans l'émigration une bibliothèque de leur bréviaire, la partie de ses heures canoniales que la saison met entre ses mains. Ce sont tantôt les nombreux fragments de l'Ancien ou du Nouveau-Testament qu'il ne cesse de lire et d'approfondir, tantôt les beaux passages des Pères dont il est de plus en plus émerveillé et épris, tantôt les légendes des Saints qu'il ne se lasse pas d'admirer et de méditer, tantôt les canons de Complies où se trouvent rappelées dans le bréviaire viennois la plupart des règles ecclésiastiques. Quelquefois, plutôt que de perdre inutilement son temps, il ap-

prend par cœur, traduit en français ou met en vers les passages qui l'ont le plus frappé.

Trois semaines après cette première circulaire, Mgr en publia une seconde. Celle-ci concernait spécialement les religieuses de son diocèse; fidèles en masse à leurs serments, elles s'efforçaient de vivre dans le monde comme si elles étaient dans leurs communautés. On sait tout ce qu'elles avaient eu à souffrir de la part des municipalités qui, en beaucoup d'endroits, avaient été obligées de recourir à la force brutale pour les arracher à leurs pieuses retraites. Plusieurs même d'entre elles, nobles émules des plus intrépides confesseurs de la foi, avaient été jetées pêle-mêle avec eux dans les cachots, pour la cause de la religion qu'elles avaient soutenue jusqu'à leur dernier soupir. Eclatant démenti que ces dignes épouses de J.-C. avaient donné à ceux qui prétendaient qu'elles n'étaient que les victimes des préjugés de leur éducation ou de l'ambition de leurs familles, et osaient avancer qu'elles n'attendaient que le bris de leurs portes pour prendre leur essor comme des *volées d'étourneaux*.... . . . .

Jusqu'ici, le Prélat ne leur avait pas fait défaut; il leur avait témoigné de la bienveillance et de l'intérêt dans toutes les circonstances; on se rappelle qu'il n'avait pas lancé un seul mandement dans le public sans y intercaler quelques lignes affectueuses pour elles; là, c'était un souvenir, ici un encouragement, plus loin un avis ou un éloge; de manière qu'elles n'étaient pas en droit de se plaindre d'être oubliées. Mais le Pontife pourtant ne leur avait rien dit de particulier; il ne s'était pas même adressé à elles directement; il ne leur avait parlé que par l'entremise de personnes interpo-

sées. Cette fois, il les prend à part et veut s'entretenir avec elles sans intermédiaire; il a des confidences à leur faire; qu'elles ne doutent pas de ses sympathies.

Après un court préambule, le Prélat rappelle à ces bonnes religieuses les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance qu'elles ont fait en entrant en religion, sans oublier ceux qui sont particuliers à chaque ordre ou institut auquel elles appartiennent; il s'applique ensuite à leur montrer comment elles peuvent, au milieu du monde dans lequel elles se trouvent, remplir les engagements sacrés qu'elles ont contractés avec Dieu; et là-dessus, il leur indique, avec une précision de canoniste exercé, ce qui, dans la situation actuelle des choses, demeure obligatoire pour elles ou bien cesse de l'être. En principe général, elles ne sont déchargées que de ce qui est incompatible avec les nécessités et les besoins de leur nouvelle existence; pour le reste, elles y sont tenues comme avant nos malheureux bouleversements. D'où il suit qu'il n'y a rien de changé pour elles dans tout ce qui concerne le vœu de chasteté; il n'y a, en réalité, des adoucissements que pour les vœux de pauvreté et d'obéissance dont l'un n'est plus possible et l'autre manque d'application; encore doivent-elles, autant qu'elles le peuvent, suppléer à la lettre de la loi, lorsqu'elle est devenue moralement impraticable, par des regrets qui témoignent de la volonté qu'elles auraient de l'accomplir si c'était en leur pouvoir; c'est alors ce qu'on appelle entrer dans l'esprit des saintes règles.

Le reste de l'instruction pastorale de Mgr l'Archevêque de Vienne aux religieuses de son diocèse n'est en

grande partie qu'une paraphrase du magnifique psaume *Super flumina Babylonis.* Sa grandeur met sur leurs lèvres et dans leurs cœurs, avec une application pleine de convenance et d'à-propos, tout ce qu'éprouvaient d'angoisse et de tristesse les Israélites captifs sur les bords de l'Euphrate. On ne peut être plus touchant, plus délicat; ses développements vont droit à l'âme. *Illic sedimus et flevimus;* ils pleurent *au souvenir de Sion,* au souvenir de *Jérusalem :* ce sont là ces larmes dont vous connaissez le prix et la vertu, mes chères sœurs; larmes que je m'estimerais heureux moi-même de savoir répandre. « O Jérusalem! dirais-je avec vous et « dans les sentiments du Psalmiste, céleste cité dont la « capitale de la terre promise à l'ancien peuple n'était « qu'une figure ? *Ceux parmi lesquels nous sommes dé-« tenus captifs* veulent souvent nous engager, soit « dans leurs vains intérêts, soit dans leurs joies insen-« sées et criminelles, à ne plus penser à notre douce « patrie. Ah! combien alors ils sont plus à craindre « et plus cruels que lorsqu'ils nous insultent ouver-« tement! Mais, *ô ville de paix*, séjour éternel des « bienheureux, *que ma langue s'attache à mon palais,* « *que ma main demeure immobile et desséchée, si je* « *cesse de soupirer après ta possession,* et de travailler « à m'en rendre digne! Misérable Babylone, où tout « s'écroule et périt! Sion, ô Sion, dont la beauté et la « félicité sont à jamais durables! »

Ce qui suit est absolument dans le même style et le même sens. Le Prélat tire un parti merveilleux des autres textes qui composent ce beau cantique. Qui n'a pas tressailli en lisant celui où le Syrien superbe demande aux enfants d'Israël, ses captifs, de lui faire entendre quel-

ques-uns des chants de leur patrie : *Hymnum cantate nobis de canticis Sion*, et la réponse que ceux-ci, pauvres exilés qui ont suspendu leurs lyres et leurs hinnors aux saules dont sont couvertes les rives de l'Euphrate, adressent à leurs farouches vainqueurs : *Quomodò cantabimus canticum Domini in terrâ alienâ* ? « En vain, s'écrie le Prélat, « les partisans du schisme voudraient-ils entraîner une « religieuse fidèle à leurs solennités ? en vain lui demanderaient-ils quelques hymnes de la cité sainte ? elle se « hâtera de répondre : *Comment pourrions-nous chanter* « *le cantique du Seigneur sur une terre étrangère* ? Le « temple de Jérusalem était le temple unique de l'an« cienne loi ; tout autre lieu était pour son culte une « terre étrangère, et à ce titre les offrandes de la schis« matique Samarie n'étaient pas moins rejetées que les « abominations de Babylone. »

Quoique Mgr, depuis sa rentrée à Lyon, se fût condamné à une plus sévère solitude, soit pour ne pas tenter la Providence, soit afin de ne pas exposer les personnes qui le recevaient, soit enfin pour éviter un crime de plus à ses persécuteurs, il ne laissa pas que de sortir de temps en temps, dans l'intervalle de ses travaux de cabinet, pour exercer les fonctions de son auguste ministère. Tout d'un coup, on le voyait apparaître sous le travestissement d'un plus ou moins varié déguisement, tantôt dans l'intérieur de la cité, tantôt dans les faubourgs, tantôt dans les environs. C'était ordinairement la nuit qu'il partait pour aller administrer les secours de la religion aux fidèles qui en avaient besoin. Il portait le plus habituellement une redingotte grisâtre, de la forme de celle qu'on appelle *lévite* ou *anglaise*, avec la cravate noire et le gilet croisé sur

la poitrine. Ses cheveux, liés derrière par un nœud de ruban, tombaient en mèches légèrement fournies sur ses épaules.

Il est peu d'oratoires catholiques de la ville de Lyon qui n'ait reçu, pendant ces jours d'épreuve, la visite du saint Archevêque de Vienne. Le Prélat s'y rendait, accompagné d'un ou de deux bons chrétiens qui se chargeaient de le conduire; il y disait ensuite la messe, à deux ou trois heures après minuit, aux fidèles qui se rassemblaient dans ces nouvelles cryptes. Rien n'était touchant et édifiant comme ces pieuses réunions; sa Grandeur ordinairement y faisait une instruction et y donnait la communion à un certain nombre d'assistants. Ce qui n'était pas toujours, il faut bien le remarquer, sans danger pour elle ni pour les personnes qui prêtaient leurs appartements; car plus d'une fois, des voisins malveillants, ennemis jurés du catholicisme dont ils auraient voulu anéantir jusqu'aux derniers vestiges, le dénoncèrent aux représentants d'un pouvoir ombrageux.

Un jour entre autres, il était venu, à l'occasion d'une solennité, célébrer les saints mystères dans l'oratoire des dames Rondot; c'était là comme la cathédrale de Lyon, alors que la métropole de Saint-Jean était encore sous le scellé et l'église de Saint-Nizier livrée aux constitutionnels; il fut sur le point d'être pris, *flagrante delicto*, dans l'exercice de ses fonctions. Il descendait à peine de l'autel, que les émissaires de la police, informés de la réunion qui avait lieu dans cette maison, pénétrèrent dans l'appartement où l'on avait offert le divin sacrifice. On n'eut que le temps de le faire évader, par un escalier dérobé qui avait été pratiqué à des-

sein, pour protéger, en cas de visite domiciliaire, la fuite des prêtres catholiques. L'ecclésiastique, qui l'avait accompagné dans cette circonstance (nous sommes fondés à croire que c'était un vicaire-général de Lyon), ne put se sauver aussi promptement que lui; il fut, à l'instant, pris et écroué à sa place.

Tous ces périls n'arrêtèrent pas le courageux Archevêque de Vienne; il avait dit comme St Paul : *Je ne crains rien*, *nihil horum vereor;* et, s'appliquant la pensée de l'apôtre, il ajoutait qu'il y avait en lui quelque chose de plus précieux que la vie : c'était *que le nom de Dieu fût prêché et annoncé*, *dummodò verbum Dei annuntietur*. Il continua donc à se livrer comme auparavant, c'est-à-dire, toutes les fois qu'il le put sans imprudence, à toute l'ardeur de son zèle.

Effectivement, après cette alerte, il ne cessa pas de paraître dans les oratoires catholiques qu'il avait édifiés et consolés par sa présence. Que dis-je? il commença même, peu de jours après, à aller dans les communautés et familles chrétiennes pour y administrer la confirmation aux jeunes gens de l'un et de l'autre sexe qui n'avaient pu la recevoir depuis la proscription de nos évêques. Il conféra, en particulier, ce sacrement qui nous rend parfaits chrétiens, dans le pensionnat des Chazottes, montée Saint-Barthélemi, dans celui de madame l'Echevin, place de la Charité, dans celui des dames Harent, à Villeurbanne, et autres maisons de la ville et banlieue de Lyon.

Le Prélat fit également, sur la demande de MM. les vicaires-généraux du diocèse, plusieurs ordinations dans la ville métropolitaine. Elles eurent lieu pour la plupart, ou chez M. Girard, place de la Charité, ou

ner sur les rives du Rhône, se rapprocher des bords de l'Isère? il aurait peut-être pu se rencontrer avec un auguste prisonnier, Pie VI, que le Directoire, au mépris du droit des gens comme de tous les traités, avait arraché à ses États et traînait de prisons en prisons. Oh! quelle n'eût pas été sa joie? comme il se serait précipité à ses genoux! il eût été si heureux de baiser ses chaînes et de lui témoigner la part qu'il prenait à ses douleurs! en ce moment, l'illustre captif sortait de Grenoble et se rendait par St.-Marcellin et Romans à Valence où ses maux devaient bientôt finir.

Le Souverain Pontife, vivement ému de l'empressement dont il était l'objet dans la plupart de ces petites villes qui se rencontraient sur la route, demanda par la portière de sa voiture à la foule qui se précipitait sous les pieds de ses chevaux dans quel pays il se trouvait. — Saint Père, lui répondit-on, dans le diocèse de Vienne. — « Ah! répliqua le Pontife, je n'en suis pas surpris; « nous sommes sur la terre des saints, et celui qui la « gouverne ne l'est pas moins que ses nobles devan- « ciers » ! — Une parole de cette nature dans la bouche du chef de l'Eglise était d'une immense portée; elle annonçait publiquement la haute opinion que le Souverain Pontife avait toujours conservée de l'Archevêque de Vienne, puisqu'il s'expliquait en termes si honorables sur son compte (1).

Ce consolant témoignage du Saint Père ne fit qu'ac-

(1) *Histoire abrégée des Papes*, article Pie VI, par le chanoine Joseph de Novaes, gentilhomme portugais; cet ouvrage est suivi généralement au collége romain et dans tous les grands établissements de la ville éternelle.

croître chez Mgr le regret qu'il avait eu de n'avoir pu aller à sa rencontre. Il eût voulu du moins, comme beaucoup de prêtres déguisés, se trouver sur son passage pour lui témoigner par sa présence et de son respect et de sa douleur. Mais il craignit que cette démarche ne fût imprudente et ne servît qu'à augmenter ses tourments. Les gendarmes qui l'accompagnaient avaient la consigne de surveiller sévèrement leur prisonnier et d'examiner tous ceux qui pouvaient avoir des rapports avec lui. Il imposa, par conséquent, silence à ses sentiments pour n'écouter que la voix de la sagesse et de la prudence.

CHAPITRE XXVII.

La police met de nouveau tout en œuvre pour se saisir de Mgr d'Aviau. — Celui-ci, pour leur échapper, change souvent de domicile.—Il songe à regagner les hauteurs du Vivarais. — Ce qu'il éprouve en passant à Vienne. — Aussi ne s'y arrête-t-il pas ; il vient droit à Reventin. — Il reçoit là, avec le meilleur accueil, quelques visites intéressantes.—Mais d'impérieux devoirs le pressent de partir. — Il a hâte de venir fonder une école de théologie dans les montagnes de l'Ardèche. — Ce qu'il a vu à Lyon en ce genre lui sert de stimulant et de modèle. — Sur qui jette-t-il les yeux pour accomplir cette œuvre. — Quelques mots sur Mgr Malgontier. — Ce Prélat vient passer quelques jours avec lui. — Il donne un règlement à sa naissante communauté. — De là il se rend à l'Hermusière, et de l'Hermusière à Annonay. — M. Cartal l'accompagne dans toutes ces courses. — Sa confiance en Dieu. — Elle se reflète sur tous ses traits. — Il est arrêté sur le chemin de Boulieu. — Comment s'en tire-t-il. — On ne cesse, à Annonay, de reprocher ce méfait aux habitants de ce village.—Ces derniers en sont désolés et flétrissent les coupables.—Mgr se dirige alors sur Bourg-Argental. — Ce qui se passe dans cette petite ville. — Le père de Mgr l'Archevêque actuel de Bordeaux le lui raconte et le cache dans une de ses fermes. — Quand le calme est rétabli, il l'emmène au bourg où il s'arrête peu.—Le Prélat va de suite à St-Sauveur. — Combien il est content de cette paroisse. — Quel éloge il en fait. — De leur côté ces bons paysans le portent aux nues. — Mgr se rejette de là dans la Vocance qu'il evangélise et confirme. — Il se rend ensuite à Satilleux, par la montagne du Vent. — Danger qu'il court. — On n'en revient pas de surprise quand on le voit arriver. — C'est dans ces parages qu'il apprend la mort de Pie VI. — La douleur qu'il ressent. — Il prescrit, à ce sujet, des prières à son clergé. — Après quelques autres courses, il rentre à Lyon.

Instruite de sa furtive rentrée, la police mit de nouveau tout en œuvre pour le saisir. On l'avait dénoncé comme le chef du parti soi-disant réfractaire, comme un

ennemi juré de la constitution de l'an III, comme un partisan de la foi déchue, c'est-à-dire, comme un apôtre. Tant de titres de gloire et d'honneur étaient la cause de l'acharnement qu'on mettait à le poursuivre; on eût voulu à tout prix l'appréhender au corps et le jeter dans les cachots. Une semblable arrestation eût été une conquête, et celui qui l'aurait faite aurait eu infailliblement des titres d'avancement. « Sa prise, disait-on dans « les bureaux de la police, vaut mieux que celle de « trente prêtres; celui qui pourra le saisir sera large-« ment récompensé. »

Pour tromper les cent yeux des surveillants et des traîtres, Mgr changea fréquemment de domicile. Il alla tantôt à St-Cyr au Mont-d'Or chez M. de la Chaux, tantôt à Cuire dans la famille Neyrat, tantôt à Villeurbanne chez les dames Harent, ou dans une autre campagne qui pouvait lui offrir, sans trop de difficulté, un asyle convenable.

Enfin, voyant que partout le sol était miné sous ses pas et que partout il y avait des dangers à courir, il résolut de revenir dans les montagnes du Vivarais, où, sans doute, la crise du 18 fructidor avait cessé de réagir. Dans cet espoir, il partit avec M. Cartal, sur la fin de juillet 1799; ils suivirent la rive gauche du Rhône jusqu'à Vienne où ils arrivèrent le soir; ce qui était prudent, parce qu'ils auraient pu être reconnus et par là devenir le sujet de beaucoup de recherches.

Mgr n'avait pas revu, depuis son départ pour l'émigration, sa ville épiscopale, — il y avait de cela plus de neuf ans—, et, depuis cette époque de douloureuse mémoire, que de malheurs avaient frappé cette ville infortunée! Le Prélat, en y entrant, ne put se défendre d'une

pénible émotion qui lui arracha des larmes; il pleura, comme autrefois Jérémie, sur les ruines d'une cité coupable. « Qu'était devenue son église métropolitaine, cette antique basilique dont il était si fier, où la majesté du culte qu'on y rendait au Très-Haut, le disputait à la majesté de l'édifice dans lequel on l'adorait! Hélas! en ce moment, c'était une halle ou un entrepôt de denrées et autres productions que le midi est en possession d'envoyer au nord de la France!.. Le palais archiépiscopal, naguère magnifique résidence des Pontifes qui ont plus contribué à la gloire de Vienne que les chefs des légions romaines dont cette ville a été longtemps le siége, était misérablement livré à une assemblée de démagogues qui opprimaient la contrée!.. Les nobles chapitres de Saint-Pierre et de Saint-André, emportés par le souffle qui avait renversé les plus belles institutions, avaient fait place à des magasins de fourrage, à des ateliers de charronerie, à des filatures de laine, à des fabriques de grosses étoffes qu'on appelle *ratine!..* Tout avait changé de destination dans cette ville, jadis appelée la *sainte* à cause de ses nombreuses communautés, de ses pieuses institutions, de ses cloîtres multipliés et de la foi de ses habitants... Ceux de ses établissements religieux qui n'avaient pas été détruits jusque dans leurs fondements, après avoir subi diverses transformations toutes plus ignobles les unes que les autres, avaient fini par devenir des prisons ou des casernes. On conçoit tout ce qu'un pareil spectacle eut de pénible et de déchirant pour celui qui était le pasteur et le père de cette église désolée!...

Mais ce qu'il y eut de plus poignant et de plus accablant pour lui, ce furent moins ces ruines matérielles

qu'après tout l'on pouvait relever, que ces ruines morales qui gisaient çà et là dans la conscience de ses malheureux enfants. Que de dévastations il reconnut! que de changements il apprit! comme la plupart des curés de la ville, — tous moins un, — avaient prêté le fatal serment à la constitution civile du clergé, la plus grande partie de la population avait suivi, par entraînement ou par ignorance, leurs schismatiques errements! De là, pour plusieurs, la part trop active qu'ils avaient prise au nouvel ordre de choses inauguré avec le sang des meilleurs citoyens. Quelques-uns même s'étaient personnellement compromis vis-à-vis de lui, en s'associant aux mesures qui l'avaient éloigné de son troupeau. Le moyen de les rapprocher et de les ramener! cette pensée l'accablait....

Aussi ne s'arrêta-t-il pas dans cette ville; il ne fit que la traverser et encore pendant la nuit; il se rendit en droite ligne à Reventin, petit village à six kilomètres de Vienne, non loin de la balme du Rhône. Les demoiselles Gantier, à la fois ressource et refuge des prêtres catholiques dans toute la contrée, avaient une maison de campagne dans cette paroisse. C'était là que M. l'abbé Broschier, son grand-vicaire, leur parent et leur ami, avait établi son quartier général. On se souvient que ce digne prêtre, dont le Prélat avait fait l'éloge au Saint Père, n'avait jamais quitté le poste; il l'avait même gardé, nonobstant tous les périls, au plus fort de la tempête.

Mgr passa quelques jours avec lui chez ces pieuses dames, sous le toit hospitalier de la foi et de la charité; il y reçut l'accueil le plus cordial et le plus respectueux. Son infatigable grand-vicaire, M. Broschier, lui

présenta successivement un certain nombre de prêtres catholiques qui travaillaient, sous sa direction, à l'œuvre de la restauration religieuse dans les paroisses environnantes. On remarqua parmi ces derniers le vénérable M. Margaire, curé de St-Romain-en-Gal, M. Germain, curé de Roussillon, et autres confesseurs de la foi qui étaient sortis de prison ou revenus des ports de mer où ils avaient été envoyés.

Le Prélat ne quitta qu'à regret cette paisible solitude où il avait trouvé tant de sujets de satisfaction; il y avait goûté des douceurs qui l'avaient un peu dédommagé des douloureuses impressions qu'il avait éprouvées à Vienne; tout l'invitait donc à prolonger son séjour au milieu d'une société qu'il charmait et édifiait. Mais d'impérieux devoirs pesaient sur le chef de cette grande Église qu'il fallait relever de ses ruines; il s'arracha aux instances qu'on lui faisait et continua sa route par le Péage. Un peu plus bas qu'Auberive, entre St-Alban et St-Maurice, il traversa le Rhône et aborda à Chavanay, d'où il gravit, sans délai, les montagnes de l'Ardèche. Il était pressé d'y arriver pour l'accomplissement des projets qu'il avait conçus.

Car, en ce moment, une grande pensée le préoccupait, et l'on peut assurer, sans crainte de se tromper, qu'elle était entrée pour beaucoup dans la résolution de son voyage. Mgr, après en avoir conféré avec son grand-vicaire, M. l'abbé Broschier, dont les vues étaient aussi éclairées que ses intentions étaient droites, en avait recommandé l'exécution aux prières des fervents ecclésiastiques qu'il avait vus à Reventin. La faulx de la révolution avait moissonné un grand nombre de prêtres. Beaucoup d'entre eux, nobles victimes de

leur foi, avaient succombé à la mort, ou sur l'échafaud, ou sous la mitraille, ou dans les îles, ou sur les pontons, ou dans les cachots. Ceux que le glaive avait épargnés n'étaient, pour la plupart, que des ruines animées par un souffle de vie; une nouvelle secousse pouvait les emporter. De toute nécessité, il fallait préparer des successeurs à ces magnanimes confesseurs de la foi, et cela sous peine de voir bientôt interrompre, sinon éteindre, la belle lignée du sacerdoce viennois.

Déjà, dans le diocèse de Lyon, où Mgr d'Aviau avait été mêlé et, pour ainsi dire, associé à une partie du bien qui s'y faisait, on avait commencé, pour prévenir cette disette sacerdotale, à former une école ambulante de théologie dans la ville métropolitaine. Sur l'appel des supérieurs ecclésiastiques, un grand nombre de ceux qui avaient fait, avant la tourmente, leurs premières études, et n'avaient pas perdu, dans cette épreuve, le sentiment de leur vocation, s'y étaient rendus. Pour la première année, on en compta plus de trente, et pour la seconde, près de cinquante. Il s'en trouva même, parmi ces précieuses recrues du sanctuaire, quelques-uns qui n'avaient commencé leurs études que depuis la fermeture de nos églises; c'étaient de vertueux prêtres qui leur avaient donné, en échange de la douce hospitalité qu'ils recevaient dans leurs familles, les premières leçons de latinité. On avait eu soin, pour écarter les soupçons de la police, de les distribuer par groupes de trois ou de quatre dans les différents quartiers de la ville où des maisons chrétiennes les recueillaient; puis, de ces divers domiciles, ils se rendaient successivement et à des heures données chez des maîtres respectables, dignes en-

fants de M. Olier, qui avaient trouvé le secret de continuer leur noble mission de professeurs et de directeurs de grand séminaire, avant même que ces établissements fussent reconstitués. Le Prélat avait plus d'une fois, sur l'invitation de M. de Villere, vicaire-général de Mgr de Marbœuf, assisté à leurs examens dont il avait paru satisfait.

A cet exemple si frappant pour lui, Mgr n'hésita plus; il résolut incontinent de fonder une école de ce genre dans le haut Vivarais. «Ici, disait-il, personne ne viendra la troubler; on ne saura pas même qu'elle existe.» Mais sur qui jettera-t-il les yeux pour la réalisation de ce dessein? Il y a bien un homme qui a conquis toute son estime et sa confiance. C'est l'ancien curé de Maclas, M. l'abbé Malgontier, qui a été arrêté un an auparavant et peu de temps après miraculeusement délivré. On se souvient du coup de main des habitants de Saint-Apollinaire et des Sauvages qui l'arrachèrent aux gendarmes sur les hauteurs de Painbouchain, lorsqu'on le conduisait à Rochefort (1).

(1) Il n'y avait pas quinze jours que Mgr avait quitté Lupé, lorsque le curé de cette paroisse, M. Auriol, fut arrêté avec son pieux voisin, M. Malgontier, curé de Maclas. On les envoya sur-le-champ à Lyon où siégeait le district, et de cette ville on les expédia, sous l'inculpation d'insoumis sur Rochefort. Ils étaient entassés et liés avec trois autres ecclésiastiques des environs sur une charrette découverte qu'accompagnaient ou plutôt escortaient un certain nombre de gendarmes et de carabiniers. Mais arrivés par l'ancienne route de Tarare au hameau qu'on nomme la Chapelle, ils furent miraculeusement rendus à la liberté. Instruits de leur passage dans cette contrée, une foule de braves gens, appartenant la plupart aux paroisses de Valsonne, d'Amplepuis, de Ronno et des Sauvages, ne leur permirent pas d'aller plus loin; ils arrêtèrent, malgré les gendarmes et les soldats, leur convoi.

Après cet événement, il n'eût pas été prudent pour lui, quelque aimé et estimé qu'il fût dans son ancienne paroisse, d'y reparaître; il vint se réfugier dans un petit village de la Vocance, au Monastier, sur un roc presque inabordable. Là, toujours actif et zélé pour tout ce qui concernait le bien de la religion, il avait rassemblé quelques jeunes gens, lesquels, ayant commencé leurs études avant la révolution, désiraient se consacrer à l'état ecclésiastique. C'était lui qui leur donnait des leçons de science et de vertu; il leur formait en même temps l'esprit et le cœur. Mgr crut que l'on pouvait, sur ces premières bases, jeter les fondements d'un grand séminaire; selon lui, il suffisait de donner un peu plus d'extension et une bonne règle au noyau formé par ce respectable ecclésiastique. L'aspérité des lieux, jointe au bon esprit des habitants, promettait une entière sécurité à ce berceau de jeunes théologiens.

Le Prélat vint, dans ce dessein, passer quelques jours au milieu de cette naissante communauté. On le reçut, comme l'on put, dans ce pauvre pays. La maison du presbytère était tout à la fois le collége et la cure. Informé de son arrivée, M. Malgontier lui avait fait préparer un appartement dans la plus belle pièce de l'établissement. C'était une petite cellule basse et étroite, dans les vraies dimensions d'une chambre de séminariste; le saint Archevêque s'y trouva à merveille. On ne

C'est alors qu'un des fusiliers, plutôt que d'abandonner les prisonniers, tira sur l'un d'eux et le tua. Les paysans catholiques, justement irrités de cette décharge, ripostèrent de leur côté et tuèrent également un des conducteurs. Au milieu de cette mêlée, les prêtres rompirent leurs chaînes, et se sauvèrent comme ils purent dans les bois, d'où ils regagnèrent plus tard leur pays.

la distinguait des autres que par ces paroles d'Isaïe qu'on lisait sur l'imposte : *Secretum meum mihi, c'est le lieu de ma retraite.* Ce fut là que le vénérable Pontife reçut tour à tour les maîtres et les disciples ; il voulut voir chacun d'eux en particulier. Il interrogea les premiers sur la marche de l'établissement, sur les études qu'on y faisait, sur les moyens d'existence qu'on avait, sur la conduite et la capacité des élèves. Il demanda aux seconds quelques détails sur leurs dispositions intérieures, sur leur éducation première, sur l'esprit de leurs familles, sur leur aptitude pour les sciences. Tous reçurent des conseils infiniment sages et appropriés à leurs besoins. Le P. Enfantin, si connu en France par son zèle et ses prédications, et le P. Ladavierre, missionnaire apostolique chez les Osages de l'Amérique, étaient du nombre de ces premiers séminaristes.

Quand Mgr vint visiter ce séminaire naissant, il n'y avait pas encore de règle établie. On sortait du milieu des ruines. L'exiguité du local et la pauvreté des ressources ne permettaient pas d'avoir des exercices parfaitement suivis. La même pièce servait presque en même temps de cuisine, de réfectoire, de salle d'étude, de classe de théologie, de lieu de récréation. On comprend tout ce qu'un semblable pêle-mêle apportait de confusion ; il causait inévitablement des interruptions dans l'emploi du temps. Jusque-là, la piété et la ferveur des jeunes théologiens avaient été le principal lien de la discipline ; or, ce lien, tant qu'il subsistait dans sa vigueur primitive, était certainement le meilleur garant de l'ordre public dans cette institution ; car, à lui seul, il tenait lieu de lois, de statuts, de règlement. Mais la ferveur des-commencements pouvait s'affaiblir, et ,

dès lors, qui aurait prévenu les abus inséparables de la fragilité humaine ? Il était donc urgent d'établir des règles et de les promulguer. C'est aussi ce que fit le Prélat ; tout plein de l'esprit de saint Charles qu'il étudiait et méditait chaque jour, il fit un petit extrait des œuvres de ce grand saint sur la direction des écoles ecclésiastiques, et l'accommoda, autant qu'il dépendait de lui dans les circonstances actuelles, à l'établissement du Monastier, lequel allait bientôt devenir le berceau de l'éducation cléricale sur ces montagnes.

De là Mgr se rendit au château de l'Hermusière. Les bonnes religieuses, qui l'avaient reçu au retour de l'émigration, y étaient encore. Il y avait bientôt deux ans qu'elles n'avaient pas eu le bonheur de le revoir. Elles se demandaient sans cesse les unes les autres quand il leur serait donné de jouir de nouveau de sa présence. Son souvenir était palpitant parmi elles comme au premier jour. Elles se rappelaient ses bons conseils et ses exemples encore plus édifiants. Le Prélat, de son côté, n'avait pas oublié les six semaines de repos et de tranquillité qu'il avait passées dans cette paisible solitude. Etant venu si près d'elles, il eût cru manquer à la reconnaissance, s'il ne fût pas venu faire une visite à celles qui l'avaient si bien accueilli; il y trouva, avec les mêmes hôtesses, le même empressement et les mêmes égards.

Mais, cette fois, il ne demeura pas aussi longtemps au milieu d'elles; il n'y passa qu'environ une dixaine de jours; et, pendant ce temps, il leur rendit tous les services qui dépendaient de lui. En effet, il entendit, comme la première fois, leurs confessions, fit la visite canonique de leur communauté et reçut le renouvelle-

ment de leurs vœux. Le 28 du mois d'août, fête de saint Augustin, patron principal de la congrégation, il célébra les divins mystères avec toute la pompe que comportaient les circonstances; il prêcha lui-même le panégyrique de ce grand docteur de la grâce. Madame de l'Hermusière a relaté la plupart de ces détails dans le journal privé de son établissement, qu'une de ses anciennes compagnes a eu la bonté de nous communiquer.

Après avoir satisfait au double devoir de la gratitude et de la sollicitude pastorales, Mgr se rendit de l'Hermusière à Annonay; son projet était de visiter la partie septentrionale de son diocèse. Cette fois, il s'arrêta quelques jours de plus dans cette ville qu'il ne l'avait fait à son premier passage. Sa résidence la plus ordinaire était tour à tour dans les petits hôtels que Mmes de Laborie, de Lestranges et de Vogué possédaient dans cette industrieuse cité. C'était là aussi que MM. Picancel, Mignot et Duret, ses vicaires-généraux dans ce district, venaient le voir pour lui rendre compte de leurs travaux et lui demander ses conseils. Ils le conduisirent quelquefois dans les oratoires de la ville et de la banlieue. Le Prélat y donna le sacrement de confirmation aux personnes que les missionnaires avaient préparées. Il fit même, à cette époque, une ordination au château du Plantier qui n'est pas bien distant d'Annonay.

M. Cartal, homme de tête et de cœur, l'accompagnait dans toutes ces courses. C'était à lui qu'il fallait s'adresser, lorsqu'on avait besoin de Mgr pour quelque cérémonie religieuse. Ce fidèle compagnon de son apostolat jugeait de l'opportunité de la demande, de la sûreté de la maison où l'on devait aller et des autres cir-

constances qui pouvaient être plus ou moins dangereuses. Il fallait, en ces malheureux temps, beaucoup de prudence et de discernement pour ne pas exposer les jours du Pontife. Combien de personnes, sous l'apparence d'un prétexte religieux, auraient pu l'attirer dans un piége, ou se glisser dans un oratoire, afin de le surprendre dans l'exercice de ses fonctions! Lorsque M. Cartal avait pris tous ses renseignements, et qu'après il s'était formé une connaissance exacte des personnes et des lieux, il en reférait à Mgr qui se rendait de suite où l'appelait son ministère.

Une fois que la décision était prise, le Prélat ne calculait plus les dangers qui pouvaient se présenter. Il disait qu'il y a des circonstances où il faut entièrement s'abandonner entre les mains de la Providence: « Voyez, ajoutait-il, comme le pilote se laisse aller au gré des vagues, lorsque la mer est houleuse et son vaisseau démâté; prenons exemple sur lui dans les grandes tempêtes de la vie; abandonnons-nous avec confiance à celui qui tient dans ses mains le fil de tous les événements. » Et fort de cette pensée, il partait indifféremment le jour ou la nuit, seul ou accompagné, pour ses courses apostoliques. Une douce confiance en la bonté de Dieu le rendait supérieur à toutes les craintes.

Ce sentiment était si profondément gravé dans son cœur, qu'il entretenait dans son âme une sérénité qui se reflétait sur tous ses traits. Son front n'avait rien de soucieux, de préoccupé. Sa conversation respirait même une sorte de gaîté qui déridait ses compagnons d'infortune. Tous ses sens étaient dans leur assiette naturelle, dans leur état normal. Si quelque ami, tremblant sur les périls qui le menaçaient, lui manifestait ses an-

xiétés, ses inquiétudes; il répondait, avec un ton d'assurance qui semblait tenir de l'inspiration, qu'il n'avait rien à redouter. On eût dit, à la précision et à l'accentuation de sa réponse, qu'il avait reçu du ciel une promesse spéciale de salut contre les sicaires qui emprisonnaient et égorgeaient les prêtres. Quelques personnes l'ont cru, non sans fondement; car, un jour qu'il était poursuivi à outrance par les émissaires de la révolution, il laissa échapper ces remarquables paroles:
« Je puis être, Dieu aidant, confesseur de la foi, mais
« je n'aurai pas le bonheur d'être martyr; la palme du
« martyre est pour de plus dignes que moi. »

L'intrépide et magnanime confesseur donna, à cette époque, une preuve manifeste de cet héroïque courage que la foi seule inspire aux grandes âmes. Quelques jeunes adeptes de la révolution, poussés par on ne sait quelle fureur diabolique, avaient appris que le Pontife devait se rendre d'Annonay à Boulieu, gros bourg dont on aperçoit le massif clocher, lorsqu'on va de cette ville à St.-Etienne; soudain, ils résolurent de l'arrêter. Mgr, contre sa coutume, était parti seul et de très-grand matin, afin de célébrer, avant le jour, les saints mystères dans l'oratoire du village. Il suivait paisiblement un chemin de traverse, lorsque tout-à-coup deux ou trois mauvais garnements, sortant d'un fourré ou d'un ravin où ils s'étaient embusqués, se jettent sur lui comme sur une proie assurée. *Citoyen*, lui disent-ils, *tes papiers*. Le courageux Prélat, quoiqu'il portât toujours un passeport de précaution sur lui, tira sur-le-champ sa croix pectorale qui était sous ses vêtements et la montra aux brigands qui l'entouraient. *Les voilà mes papiers*, répondit-il, *c'est là mon passeport*: il n'en fallut pas da-

vantage pour déconcerter ces forcenés. Ces trois paroles, prononcées avec inspiration et fermeté, les désarmèrent entièrement. Ils prirent sur-le-champ la fuite, honteux de la démonstration qu'ils venaient de faire.

Ce méfait, quand on le connut à Annonay, inspira une telle indignation aux catholiques, qu'ils ne cessèrent de le reprocher aux habitants de Boulieu. Toutes les fois que ceux-ci venaient au marché ou entraient dans un magasin, ils étaient sûrs d'être assaillis par quelques moqueries ou quolibets de ce genre. On les apostrophait en leur demandant dans l'idiome du pays : *tes papiers ;* et ces bons villageois de se défendre en protestant de leur attachement et de leur vénération pour le saint Prélat. « Faut-il pour deux ou trois mauvais sujets qui ne sont pas même de notre contrée, disaient-ils, que les innocents soient confondus avec les coupables ? toute notre population, indignée d'un semblable attentat, a protesté contre eux. »

Effectivement, tous les habitants de Boulieu furent dans la désolation, lorsqu'ils apprirent le malheur qui était arrivé à Mgr sur leur territoire. Ils lui en témoignèrent leurs vifs regrets et leurs sincères doléances. C'étaient de malheureux jeunes gens qui, à la suite d'un pari révolutionnaire, avaient osé demander à l'Archevêque ses papiers ; ils furent incontinent flétris dans l'opinion publique ; on les honnit, on les bafoua en présence de tout le monde ; on se sépara d'eux comme on se sépare des malfaiteurs. Quelques-uns d'entre eux furent même obligés de quitter le pays et d'aller s'établir ailleurs.

Au sortir de Boulieu, le Prélat trouva M. l'abbé Cartal qui venait le rejoindre ; il lui conta aussitôt le

guet-à-pens dont il avait failli être la victime; alors, doublant le pas, il gagna avec lui, par des champs couverts de châtaigniers, les bois du Taillard qui longent la commune de Vanosc; son projet était de se réfugier à Bourg-Argental, petite ville de l'ancienne province du Forez, naguère chef-lieu d'un présidial renommé, à l'extrémité de son diocèse; on lui avait dit que cette localité, comme quelques contrées privilégiées, avait moins participé que d'autres à l'esprit de vertige qui s'était répandu sur la face de la France; tous ses habitants, à quelques exceptions près, étaient restés fidèles à leurs vieux principes de foi, d'honneur et de loyauté.

Hélas! précisément, c'était ce qui rendait, en ce moment, assez difficile à nos deux pèlerins l'abord de Bourg-Argental; il y avait eu, peu de jours auparavant, dans cette paisible cité une alerte qui avait agité et troublé tous les esprits; des hommes, aux ordres de tout ce qui pensait mal, étaient venus, de la part du district voisin, renouveler le 18 fructidor sur les rives de la Deaume. C'étaient les sieurs Giraudet, Coidon, Lacou, et autres soi-disant patriotes, qui, désolés du prétendu retard de ces pays, avaient juré de les mettre à l'unisson de leurs détestables principes; ils avaient pénétré dans les familles, mutilant les statues, déchirant les images, brisant les crucifix, en un mot foulant aux pieds tout ce qu'ils appelaient les *signes de la superstition*. Une des maisons qui furent le moins épargnées, fut celle d'un respectable et savant médecin M. Donnet, père de Mgr l'Archevêque actuel de Bordeaux; son épouse, quoique jeune, s'était débattue, avec le courage de la femme forte, pour arracher à l'un

de ces nouveaux septembriseurs un tableau pieux qu'il avait enlevé à la boiserie de son salon ; elle eut le bonheur de réussir, et c'est aujourd'hui une précieuse relique, un vrai trophée de la piété maternelle dont son illustre et digne fils pare son appartement.

M. Donnet avait été dénoncé tant à cause de ses bons principes que de ses relations continuelles avec les familles les plus honorables de la contrée ; on ne lui avait pas pardonné surtout un rapport qu'il avait publié, au nom de la religion et de l'humanité, sur le peu de soin qu'on donnait aux sépultures ; il n'en fallut pas davantage, en ces malheureux jours, pour l'obliger de se cacher.

Errant çà et là, dans les environs d'une petite ferme qu'il possédait entre Bourg-Argental et Saint-Marcel, il reconnut deux ecclésiastiques qui semblaient être fugitifs comme lui. C'étaient, sans qu'il s'en doutât, Mgr l'Archevêque de Vienne et son grand-vicaire, qui avaient gagné la hauteur. Il les aborda aussitôt, et, comme ils paraissaient inquiets sur le chemin qu'ils suivaient, il leur demanda de quel côté ils dirigeaient leurs pas. Sur leur réponse qu'ils allaient à Bourg-Argental, il leur raconta les événements qui avaient eu lieu dans cette ville, et les engagea à laisser passer l'orage avant de chercher à y entrer. En attendant, il les invita à s'arrêter et à se reposer chez lui, sous le toit modeste de la ferme rustique qui, depuis quelques jours, lui servait d'abri.

Accablés de fatigue, et d'ailleurs peu soucieux d'aller s'exposer sans nécessité à de nouveaux périls, nos deux voyageurs acceptèrent avec reconnaissance la proposition qu'on leur faisait ; ils avaient trouvé dans celui

qui leur avait offert, sans les connaître, un asile dans sa maison, un air si bon, un empressement si vrai, une cordialité si franche, qu'ils se rendirent, sans hésitation aucune, à ses premiers vœux; ils passèrent là deux ou trois jours avec lui, dans cette modeste habitation, où l'empressement et la politesse suppléèrent à tout ce qui manque ordinairement dans un simple pied à-terre de campagne, pour leur y faire goûter une douce hospitalité.

Pour ne pas trop gêner leur hôte, les deux proscrits discrets ne lui avaient pas de prime abord découvert leurs noms; ils ne les lui firent connaître qu'au moment de leur départ; ce qui ajouta démesurément au regret de l'obligeant médecin qui les avait reçus sans beaucoup de façon: mais celui-ci, toujours habile en expédients, s'en tira en homme d'esprit; au lieu de se confondre en banales excuses, il se plaignit amicalement de leur réserve; « je le comprends, MM., vous « en avez voulu agir avec moi comme autrefois les « anges avec Abraham; il est écrit que ces célestes voya- « geurs ne se firent pas d'abord connaître dans les di- « verses visites qu'ils lui rendirent; on le voit bien, tous « les anges se ressemblent.... »

Le calme, un moment interrompu à Bourg-Argental, était revenu à son état normal. Mgr essaya immédiatement d'y entrer, mais il ne s'y arrêta pas. Il vit seulement, en passant, M. l'abbé Fontaine, archiprêtre du lieu, qu'il félicita de sa belle conduite et de celle de son troupeau. Sa Grandeur lui promit de revenir bientôt confirmer celles de ses ouailles qui n'avaient pas eu le bonheur de l'être depuis le bouleversement de l'Eglise de France : parole de bonne augure que plu-

sieurs personnes ne firent pas difficulté de prendre dans le temps pour une prophétie. Car, en ce moment, le ciel était encore si chargé d'électricité révolutionnaire, qu'on ne pouvait naturellement prévoir la fin prochaine des maux qui pesaient sur notre malheureuse patrie; et, lorsqu'enfin des jours meilleurs eurent succédé aux mauvais jours, elles ne doutèrent plus de sa prédiction que les événements, au surplus, avaient justifiée de point en point.

Un peu plus loin, au nord-ouest de Bourg-Argental, par derrière les cimes qui se perdent dans les nues avec les ruines des anciens châteaux que le cardinal de Richelieu, ce grand niveleur de la puissance féodale, fit démolir, il y avait aussi une paroisse privilégiée; ferme dans les bons principes, elle avait su se préserver des contagieuses doctrines dont l'air était, pour ainsi dire, emprégné. C'était celle de Saint-Sauveur, dernière paroisse du diocèse de Vienne, sur les confins du Velay, du Vivarais et du Forez (1). Dans cette contrée, tout s'y passait comme avant nos troubles politiques. Les offices divins s'y célébraient presque aussi publiquement. On n'y connaissait, en quelque sorte, la révolution que par l'écharpe tricolore que les officiers municipaux étaient obligés de porter dans les solennités civiles; encore les soi-disant couleurs nationales demeuraient-elles, hors ces cas, soigneusement fermées dans le garde-habit du maire du village qui ne les aimait pas mieux que les

(1) On voit encore sur les limites de cette paroisse une pierre qu'on appelle des trois Evêques, parce que Mgrs de Lyon, de Vienne et du Puy pouvaient y dîner ensemble, sans sortir des bornes de leur diocèse respectif.

autres. M. l'abbé Fonfrède, précédemment vicaire de cette paroisse dont il était originaire, s'y était maintenu avec ces bons principes qu'il avait toujours professés lui-même et fait professer à ceux qu'il conduisait; il avait, à la satisfaction universelle de ses bons paroissiens, succédé à son vénérable curé, M. Robert, généreux confesseur de la foi, dont le nom a été recueilli avec empressement et célébré avec admiration par l'estimable auteur des martyrs de la révolution française (1).

Mgr l'Archevêque n'avait pu venir si près de cette excellente paroisse sans lui faire une visite; il savait par la statistique que lui en avaient faite ses bons missionnaires tout le bien qui s'y accomplissait: et certes, il ne fût pas trompé dans son attente; il vit par lui-même qu'il n'y avait pas d'exagération dans les rapports qu'on lui avait envoyés. Lors même qu'il ne se montrât pas publiquement, il eut occasion de s'entretenir avec plusieurs de ces bons villageois; il leur parla avec éloge d'un de leurs compatriotes qu'il avait beaucoup connu à Rome, M. l'abbé Roux, à cette époque administrateur apostolique du diocèse d'Avignon; il leur distribua ensuite, en souvenir de son passage et de sa satisfaction, des croix, des médailles, des images et autres objets de dévotion qu'il avait apportés de son voyage d'Italie; précieuses reliques que chacun baisa respectueusement et emporta avec transport dans sa maison.

Ah! s'écria l'un d'eux en recevant ces faibles présents,

(1) Ce digne ecclésiastique avait été arrêté pendant la grande terreur par des étrangers; il fut immédiatement conduit à Lyon et condamné à mort comme prêtre fanatisant les campagnes. Son exécution ou plutôt son martyre eut lieu le 15 mai 1794.

quel bonheur ce sera pour ma famille! je les joindrai à ceux que mon bisaïeul a reçus de saint François Régis lui-même! En même temps, il montra au Prélat un bâton blanc, tout noueux, que l'apôtre du Velay avait laissé, en passant, à son grand-père. Mgr d'Aviau le prit aussitôt entre ses mains, l'examina attentivement et le baisa avec dévotion. Je suis touché, dit-il à M. Fonfrède qui lui avait présenté ses meilleurs paroissiens, de la foi de ces braves gens; elle est ferme comme le rocher de leurs montagnes, vive comme l'eau de leurs vallées, simple comme la bruyère de leurs forêts; n'est-ce pas le cas de leur appliquer les paroles de notre Sauveur : *Non inveni tantam fidem in Israël?*

De leur côté, ces bons montagnards, tout simples qu'ils étaient, faisaient des rapprochements qui n'étaient pas dépourvus de vérité. Ils n'allaient pas, dans leur ignorance, chercher un évêque des premiers temps de l'Eglise, pour lui comparer celui qu'ils voyaient de leurs propres yeux; mon Dieu! savaient-ils ce que c'était que les Basile, les Hilaire, les Grégoire, les Ambroise? Pour eux, il n'y avait pas de plus beau terme de comparaison que saint François Régis; ils ne connaissaient que lui, ils ne parlaient que de lui : aussi ne manquaient-ils pas, dans l'enthousiasme de leur admiration, de mettre sur la même ligne que lui l'illustre Archevêque de Vienne. Si vous aviez un instant, sans être aperçu, prêté l'oreille à leurs propos, vous auriez cent fois recueilli ceux-ci de leur bouche : *C'est un autre François Régis, un nouveau saint Père, un nouvel apôtre,* et autres semblables locutions, tant ils avaient de l'estime et de la vénération pour le Pontife qui les visitait!

Après avoir parcouru la plupart des villages et des

hameaux de l'ancienne province du Forez qui étaient de son diocèse, Mgr se rejeta dans la Vocance, visitant une à une toutes les paroisses qui sont assez agglomérées dans cette étroite et sinueuse vallée. Il commença par donner la confirmation à Ville, ensuite à Ville-Vocance, puis à St.-Julien, et enfin aux paroisses d'alentour. Le froid était excessif. En plusieurs endroits, les vieillards et les malades ne purent pas venir à l'église, à cause de la rigueur du temps ou de la difficulté des chemins. Il fallut alors que Mgr se rendît dans leurs hameaux pour leur administrer les sacrements. On le vit, dans ces circonstances, traverser des torrents dangereux sur d'étroites passerelles glacées, et même se mettre sur les genoux et sur les mains, comme saint François de Sales dans les Allenges, pour arriver jusqu'à eux. Ces bons montagnards étaient attendris jusqu'aux larmes, en voyant leur premier pasteur sous leur toit de chaume. Non, disaient-ils, avec le centenier, dont ils avaient lu ou retenu les paroles dans l'Eucologe, non, Seigneur, *nous ne sommes pas dignes de vous recevoir dans notre maison*, mais comme le divin Maître, vous vous faites tout à tous. Le Prélat, après les avoir confirmés, se chauffait avec eux au grand feu de l'âtre rustique, et acceptait quelquefois une modeste réfection, qui consistait, la plupart du temps, en laitage, beurre et pain de blé noir.

De la Vocance, le Prélat voulut se rendre à Satillieux; il avait promis de s'y trouver pour un jour déterminé. Deux routes se présentaient devant lui; l'une par Annonay, ce qui allongeait sa course de quatre ou cinq heures, et l'autre par la montagne du Vent, qui sépare ce village de la Vocance. Cette dernière, comme la plus courte, lui

allait à merveille ; mais, en ce moment, elle était couverte de neige et de glaces ; il eût été téméraire de s'engager imprudemment dans ces gorges. Le Prélat demanda alors, pour plus de sûreté, à ceux qui connaissaient le pays, s'il n'y avait pas moyen de traverser cette terrible montagne dans cette saison. Les ecclésiastiques de la contrée lui répondirent qu'il n'y avait que les chasseurs qui osaient s'engager dans ces précipices et encore ne le faisaient-ils que pendant l'été. *Eh bien!* reprit Mgr, *si les chasseurs y passent, nous pourrons bien y passer aussi, nous autres chasseurs d'âmes.* Il fut dès lors arrêté qu'on prendrait, malgré les difficultés qui se présentaient, le chemin de la montagne.

En effet, dès le matin, Mgr, bien chaussé et guêtré, se mit en route avec un bâton ferré à la main, qui lui servait de sonde dans les endroits scabreux. M. Cartal, son grand-vicaire, était à cheval ; un jeune ecclésiastique du pays marchait en tête pour indiquer la voie. On était vers la fin de novembre ; la neige tombait à gros flocons ; une bise froide et glacée couvrait de givre les vêtements des voyageurs ; le Prélat allait toujours d'un pas ferme, afin de se trouver à l'heure convenue pour la confirmation qu'il avait promise.

Arrivé au sommet de la montagne, il faillit périr dans un précipice. L'ouragan avait tellement amoncelé la neige, qu'on ne distinguait plus les chemins. On n'apercevait que des têtes de pins ou des crêtes de rochers. L'embarras était extrême. M. Cartal alors, sur l'invitation de l'Archevêque, descendit de cheval, et, lui mettant la bride sur le col, le lança dans la congère. Le vigoureux coursier en sortit, mais avec beaucoup de peine. Puis, à l'aide de quelques branches de sapins

qui se rencontrèrent de distance en distance, et auxquelles ils s'accrochèrent pour ne pas tomber, nos voyageurs s'efforcèrent de suivre la trace du cheval; ils parvinrent, de cette manière, après trois ou quatre heures de marche, sur le revers méridional de la montagne. Là, ils trouvèrent un sentier tortueux et glissant, qui les mena sains et saufs, grâce aux soins de leurs bons anges qui les sauvèrent de plus d'un mauvais pas, au bourg de Satillieux.

La surprise fut grande dans ce village, quand on sut que Mgr était venu par la montagne. On se demandait avec étonnement comment il avait pu passer sur ces rocs couverts de neiges et de glaces. Il faut bien qu'il ait du courage, disaient les uns; et les autres ajoutaient : C'est un apôtre; il ne craint rien, ni le fer, ni le feu, ni le froid, ni le chaud, ni la nudité, ni la pauvreté. Saint Paul, de son temps, ne menait pas une autre vie. Sentant tout ce qu'il y avait d'élogieux dans ces comparaisons, le Prélat les repoussa avec modestie; il mit fin à ces conversations, en les portant adroitement sur un autre terrain ou bien en les coupant par une fine plaisanterie. *Le beau mérite pour moi*, s'écria-t-il, *d'avoir traversé la montagne! il suffit pour cela d'avoir bon pied et bon jarret, et, Dieu merci, je suis fourni de l'un et de l'autre.*

Mgr recueillait les plus douces consolations, au milieu des neiges et des frimats, dans les nombreuses paroisses qui sont jetées çà et là, comme des clans écossais, sur le versant méridional du Mont-Pila, lorsqu'il reçut une déplorable nouvelle. Ce fut pour lui une cuisante douleur qui interrompit brusquement les saintes joies qu'éprouvait son âme dans les travaux de son ministère

évangélique. Le vénéré captif de Valence, affaissé comme il l'était par les voyages, les maladies, les tortures de tout genre, à la suite de l'horrible secousse qui l'avait arraché à son peuple, venait d'expirer dans la citadelle de cette ville. Plusieurs prêtres de son diocèse, ceux qui habitaient entre la rive droite du Rhône et la rive gauche de l'Isère, avaient eu le bonheur de recevoir sa bénédiction.

A cette nouvelle, toute la catholicité s'émut. On se demanda avec inquiétude ce qu'allait devenir l'Eglise de Dieu. Chacun de répéter ces mémorables paroles du Pontife expirant : « Rome, Rome, mon peuple... « l'Eglise, ah! l'Eglise... voilà ce qui jour et nuit me « tourmente... dans quel état vais-je les laisser... ? Mais personne ne sentit plus vivement que Mgr d'Aviau la perte que l'Eglise venait de faire. Il avait été à même de voir de près tout ce qu'il y avait de parfait pour les temps présents dans le Pontife que l'on pleurait : fermeté, patience, longanimité, douceur, générosité, élévation de caractère, noblesse de sentiment, grandeur d'âme, rien ne lui manquait pour la haute position qu'il occupait; il en avait donné des preuves qui exaltaient les fidèles et confondaient les ennemis de la religion. Puis, ce qui ajoutait à sa douleur, c'était la situation critique dans laquelle se trouvait l'Eglise; il ne se dissimulait pas la difficulté et les embarras d'un nouveau conclave dans les circonstances actuelles. « Je ne « sache pas, écrivait-il à l'un de ses amis, que, depuis « les premiers temps du christianisme l'Eglise ait passé « par une épreuve plus terrible; tout notre espoir est « dans le secours d'en haut; prions Dieu de ne pas nous « le refuser; il commande, quand il veut, aux vents et « à la tempête... »

Sous l'empire de telles préoccupations, Mgr avait un double devoir à remplir : d'abord prescrire des prières, selon l'antique usage, pour qu'il plût à Dieu d'accorder au Pontife défunt un lieu de rafraîchissement et de paix ; ensuite ordonner de nouvelles prières, afin que le Seigneur, dans sa miséricorde, daignât lui choisir un successeur qui fût héritier de ses vertus comme de sa dignité. C'est ce que le Prélat exécuta ponctuellement dans une circulaire qu'il adressa, à ce sujet, aux ecclésiastiques de ses trois diocèses de Vienne, de Viviers et de Die. Pour lui, il ne se contenta pas de ces deux prescriptions ; en présence de pareils malheurs, il s'imposa des jeûnes, des mortifications et des prières extraordinaires ; ses apostoliques travaux dans les montagnes du Vivarais ne lui servirent pas de prétexte pour s'en dispenser.

Cependant le nouveau Régis ne se lassait pas sur les traces du digne enfant de saint Ignace ; il fallut que la neige et les frimats le chassassent de ces froides régions ; il descendit alors des montagnes et s'approcha des rives du Rhône. Il visita successivement Chuyers, Bessey, Roizé, Pélussin, Vérannes, Saint-Pierre-de-Bœuf et autres paroisses qui ont conservé un précieux souvenir de son passage. Dans quelques-unes, il donna le sacrement de confirmation, et dans les autres, il se borna à une simple visite de reconnaissance ou d'inspection. Tel un vénéré pasteur qui, forcément séparé de son troupeau que le loup a essayé de ravager, vient recueillir et compter ses brebis.

De là, il se rendit à Lyon pour se reprendre de ses fatigues, en attendant que la saison lui permît de commencer une grande excursion qu'il avait projetée dans le centre du Dauphiné.

CHAPITRE XXVIII.

Le général Bonaparte revient d'Égypte et s'empare du pouvoir. — Quelles sont les suites de cette révolution. — On permet non-seulement l'exercice du culte, mais on rend les églises non-aliénées aux prêtres qui se soumettent au gouvernement. — Mgr. d'Avian ordonne à ses ecclésiastiques de faire cet acte de soumission. — En quoi consiste-t-il. — Tout le monde n'est pas de cet avis. — Sa Grandeur ne tient pas compte de ces timidités. — Elle rend un service signalé à l'église de Lyon. — A la mort de Mgr de Marbœuf, trois chanoines se réunissent et nomment un grand-vicaire capitulaire. — La congrégation des Cardinaux improuve cette élection. — Il en résulte un grand émoi. — Deux autorités sont en présence. — Elles ont des deux côtés des hommes de valeur. — Au milieu de ce conflit, le Prélat se prononce pour l'administration apostolique. — Il écrit dans ce sens à M. de Rully. — Son opinion est confirmée par une nouvelle décision des Cardinaux. — Il parcourt le Dauphiné en missionnaire. — Lettre de M. Dorzat sur son évangélique tournée. — Mgr n'oublie pas son mandement pour le carême de 1800. — Il paye un tribut d'éloge à M. Bertholet. — Son dispositif. — Il signe cette fois son instruction pastorale. — Combien il est satisfait. — Ses diverses notes.

De grands événements s'étaient passés dans le sein de la capitale; il fallait ajouter une révolution de plus à celles que la France comptait déjà; cette dernière présageait-elle un meilleur avenir! le Prélat avec bien d'autres l'espérait.

Le général Bonaparte, dont le Directoire avait voulu se débarrasser en l'envoyant en Egypte, était subitement revenu de l'antique terre des Sésostris, pour le renverser. A peine eut-il touché terre à Fréjus, malgré les flottes anglaises qui croisaient en tout sens la Médi-

terrannée, qu'il fut accueilli par ces cris mille fois répétés : *Vive Bonaparte ! vive le libérateur de la patrie !* Depuis les côtes du Var jusqu'aux rives de la Seine, il n'y eut pas d'autre nom sur les lèvres que le sien. Il sortait de toutes les poitrines, il frappait toutes les oreilles. Son coup d'essai à Toulon, sa brillante campagne d'Italie, ses triomphes récents, presque fabuleux, au Caire, à Alexandrie, aux Pyramides, avaient exalté tous les cerveaux. Les peuples, électrisés par le récit de tant de merveilles, accouraient en foule à sa rencontre pour le voir, lui décerner des couronnes, lui offrir des ovations ; et lui, pour échapper à tant de démonstrations qui se renouvelaient à chaque pas et lui donnaient la mesure de sa puissance sur les masses, était obligé de changer de route. C'était, à n'en pas douter, le demi-dieu des temps mythologiques.

Tout frayait au jeune héros la voie à la suprême dictature. Il avait vu, avec son coup-d'œil d'aigle, que le Directoire était usé, que le peuple n'en voulait plus, qu'il fallait remplacer le gouvernement des idéologues, des utopistes, des discoureurs, par un gouvernement fort, énergique et ferme. La France, déchirée par les factions, décimée par les bourreaux, épuisée par l'anarchie, se jetait, de guerre lasse, dans ses bras. Appuyé sur sa grande épée ou plus tôt conduit par une providence secrète qui avait ses vues sur lui, il lui tendit la main, et, comme si cette main était déjà celle de l'empereur, celle qui faisait ou défaisait les rois à son gré, il brisa la constitution de l'an III, jeta à bas le Directoire et s'empara du pouvoir suprême.

A cette nouvelle, si vivement et si justement désirée, l'espérance revient au cœur de tous les Français ; ils

commencent à respirer plus à l'aise. Le premier consul, installé avec deux collègues qui sont moins ses pairs que ses aides-de-camp, met aussitôt la main à l'œuvre, et l'une de ses premières opérations, c'est de rapporter ou du moins de modifier les lois de la Convention qui ont été remises en vigueur sous le dernier gouvernement. De telles mesures, inspirées qu'elles sont par un esprit de justice et de conciliation, ne servent pas mal à populariser et affermir le nouveau pouvoir.

On vit alors un grand nombre d'ecclésiastiques, qui avaient été proscrits ou bannis depuis le 18 fructidor, profiter de cette occasion pour rentrer dans leurs foyers. Ceux qui s'étaient cachés sortaient peu à peu de leurs retraites et reprenaient plus ou moins patemment l'exercice de leurs fonctions. Tout ce qu'on leur demandait, c'est qu'ils ne se montrassent pas hostiles au nouveau gouvernement; à cette condition, on les laissait exercer, comme ils l'entendaient, le culte catholique dans les oratoires particuliers, et même, pour peu qu'ils ne fussent pas éloignés de faire un acte de soumission à l'état dans ce qui concerne l'ordre purement civil, on offrait de leur rendre les églises qui n'avaient pas été aliénées ou n'étaient pas affectées à un service public.

Déjà le Prélat, peu de temps après sa rentrée en France, avait été appelé à donner son avis sur une semblable proposition; il avait décidé qu'à l'avenir les ecclésiastiques des trois diocèses dont il était chargé pourraient, dans l'intérêt de la religion, faire l'acte de soumission qu'on leur demandait, sous les clauses et réserves de rigueur pour tout ce qui était défendu par

les lois divines et ecclésiastiques ; toutefois, il n'avait imposé à personne, à aucun de ses prêtres, en particulier, dans la crainte de les gêner, une pareille obligation ; il les avait laissés entièrement libres de faire ou de ne pas faire la déclaration que le Directoire exigeait d'eux, avant que celui-ci n'eût essayé de la terreur, lorsqu'ils voulaient exercer publiquement leur saint ministère ; il s'était simplement borné à leur recommander, quand ils étaient disposés, dans l'intérêt de leurs ouailles, à passer par cette condition, de ne pas omettre d'excepter dans leur acte de soumission tout ce qui était contraire aux lois de Dieu et de l'Eglise. Mais cette fois la question avait marché ; le Prélat ne permit pas seulement aux ecclésiastiques qui étaient sous sa dépendance de se prêter, dans la vue d'empêcher une odieuse prescription contre la publicité du culte catholique, à ce vœu du gouvernement ; il ordonna, par une circulaire adressée à tous les prêtres qui étaient commis à sa sollicitude, de ne pas se refuser à cette exigence de l'autorité supérieure, dans tous les lieux et cas où il serait utile de s'y conformer pour le plus grand bien de la religion.

C'est du moins ce que M. Vernet, son grand-vicaire pour le diocèse de Viviers, nous a attesté dans une lettre qu'il nous a écrite peu de temps avant sa mort ; il nous a même envoyé, sous le même pli, la formule que le Prélat avait tracée pour les ecclésiastiques qui se trouvaient dans la nécessité de faire cet acte de soumission au pouvoir qui les protégeait ; elle est ainsi conçue : « Nous, soussignés prêtres exerçant le ministère « de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, re- « connaissons et respecterons toujours l'indispensable

« obligation de vivre soumis au gouvernement ; en con-« séquence, et avec l'assentiment de notre premier « pasteur, nous promettons fidélité à la constitution de « l'an VIII, sauf tout ce qui serait contraire à l'enseigne-« ment et à la pratique de cette même religion. » Le tout sous les titres, signatures et autres formalités d'usage pour les actes qui sont reçus par-devant l'autorité compétente.

Bien que la majorité du clergé de France fût acquise à cette opinion, elle ne manquait pas d'opposants. Elle en avait un certain nombre dans les diocèses voisins, où les administrations, plus raides de leur nature ou plus défiantes avec l'autorité locale, ne comprenaient pas ces sages tempéraments. A Lyon surtout, on se tenait en garde contre tout ce qui venait du pouvoir civil ; on suspectait trop ses sentiments religieux pour croire à ses promesses; et, par suite, l'on ne permettait pas la déclaration qui était la condition *sine quâ non* de la publicité du culte catholique dans la contrée. Une crainte respectable, et, qui, du reste, n'était pas sans fondement, était, en général, le motif de tous ces refus; on redoutait les Grecs et plus encore leurs présents, dernier mot de beaucoup d'ecclésiastiques dont on sollicitait l'adhésion à la formule proposée: *Timeo Danaos et dona ferentes.*

Mais le Pontife avait bien réfléchi sur toutes les difficultés de la mesure qu'il adoptait; il avait pour lui la plupart des évêques de France, tant parmi ceux qui étaient rentrés dans leur patrie que parmi ceux qui étaient restés sur la terre étrangère, sans parler des plus fortes têtes théologiques de l'époque, comme MM. Emery, Barruel, Bouillaud, et autres, qui, par-

faitement au courant de l'état des lieux et des choses, étaient à même de donner une sage décision : fort de son droit, et de tant de titres qui l'appuyaient, il ne se laissa pas influencer par les pieuses timidités de ceux qui, souhaitant que tout aille au gré de leurs désirs, n'osent jamais rien accorder aux malheurs des temps; il continua à soutenir, malgré tout ce qu'on pouvait dire et faire, qu'il y a des circonstances où, sans abdiquer ses convictions et affections politiques, il faut savoir glisser sur les répugnances qui n'engagent pas la conscience, pour procurer le salut des âmes; tout dans le prêtre et le Pontife étant subordonné à ce but pour lequel ils ont été faits ce qu'ils sont, il n'est point de sacrifice qu'ils ne doivent s'imposer pour l'obtenir; aucune considération humaine, surtout, ni d'amour propre ni de vaine crainte, ne doit les entraver dans leurs généreux efforts.

Cette dissidence d'opinion avec MM. les vicaires-généraux de Lyon n'empêcha pas le Prélat de leur rendre, l'occasion se présentant, tous les services qui dépendaient de lui. Aussitôt qu'il arrivait dans leur ville, il se mettait pour ainsi dire à leur disposition pour tout ce dont ils pouvaient avoir besoin. Sur leurs demandes, il prêchait, confessait, confirmait, ordonnait, consacrait les saintes huiles et présidait les œuvres pies qui avaient lieu dans les oratoires catholiques ou dans les familles chrétiennes. Mais il leur rendit, en ce moment, un service bien plus important dont l'Eglise de Lyon lui garde une éternelle reconnaissance. Dans une grave discussion qui s'était élevée au sujet de la juridiction qu'ils exerçaient au nom de M. Verdolin, il prit ouvertement parti pour eux contre une fraction du cha-

pitre primatial ; et sa parole, intervenant à propos, contribua certainement, pour sa part, à la compression d'un débat qui pouvait avoir les plus fâcheuses conséquences.

Voici le fait : Mgr de Marbœuf, prélat aussi vénéré qu'il était digne de l'être, était mort, sur la terre de l'exil, le 17 mars, à Lubeck dans la basse Souabe. Dès que l'on connut à Lyon le décès de cet illustre pontife dont la cendre ne devait pas reposer près de celles de ses prédécesseurs, les membres du chapitre primatial, cachés dans cette ville ou les environs, essayèrent de se réunir, conformément au décret du concile de Trente, pour aviser aux moyens de continuer l'administration diocésaine. Somme toute, ils se trouvèrent trois, MM. de Rully, de la Magdelaine, de Clugny ; les autres nobles comtes étaient dispersés on ne sait où sur les divers points de l'Europe.

Mais peu importe ; fidèles au proverbial dicton *tres faciunt capitulum*, — lequel n'est pas seulement un adage de chœur pour les offices et cérémonies de l'Eglise, mais une maxime de droit pour la transmission et l'exercice de la juridiction dévolue aux chapitres en cas de vacance, — ils élisent, le 12 mai 1799, un vicaire-général capitulaire, qui prend aussitôt en main, au grand étonnement de quelques personnes qui croyaient tous les droits des chapitres anéantis, le gouvernement et la direction du diocèse. Ce choix tomba sur M. le comte de Rully, l'un des plus anciens de son illustre corps ; il avait rendu, durant les jours mauvais qu'on venait de traverser, des services signalés à la religion ; on ne pouvait assurément lui contester ni le zèle, ni l'esprit, ni le dévouement.

Informée de cette élection et des votes qui l'avaient produite, la congrégation des Cardinaux préposés aux affaires ecclésiastiques de France, en ce moment rassemblée à Venise pour le conclave qui devait donner un successeur à l'auguste défunt de Valence, n'en fut pas contente; elle annula indirectement, le 28 août 1799, le choix qui avait été fait, et nomma à sa place, le même jour, un administrateur apostolique. Elle craignit, sur divers bruits qui lui étaient parvenus, que, quelques irrégularités s'étant glissées dans toute cette opération, on n'attaquât, et, par suite, l'on ne contrecarrât ses décisions. Dès lors elle se crut en droit, pour prévenir toute espèce de difficultés, d'appliquer à cette antique et noble Eglise la mesure dont elle avait usé à l'égard de plusieurs diocèses; ce n'était pas qu'elle voulût contester ou amoindrir, encore moins dénier les prérogatives que les conciles généraux et en particulier celui de Trente ont accordées aux chapitres cathédraux pendant la vacance des siéges; elle ne recourait à la voie des administrateurs apostoliques, comme on pouvait le constater par l'usage qu'elle avait fait de cette haute faculté, que dans les diocèses où les chapitres, par une raison ou une autre, se trouvaient dans l'impossibilité de se rassembler pour élire un grand vicaire capitulaire. Tel fut du moins, si nous en croyons le cardinal Maury dans une lettre qu'il écrivit de Venise à ceux dont il s'était fait l'intermédiaire, le motif qui détermina les Cardinaux à pourvoir immédiatement par un délégué du Saint-Siége au gouvernement spirituel de l'église de Lyon. Leur choix tomba, pour remplir cette mission, sur M. l'abbé Verdolin, qui avait été l'ami et le grand vicaire de M. de Marbœuf, dont il avait constamment

mérité l'estime et suivi la fortune ; celui-ci s'associa ensuite comme coopérateurs ses anciens collègues dans l'administration diocésaine, MM. Linsolas, de Villere, Girard, Ruivet, Farge et autres ecclésiastiques de valeur.

Lorsqu'on reçut à Lyon cette nouvelle, ce qui n'eut pas trop lieu avant la mi-septembre, il y eut un vif émoi dans beaucoup de têtes. On ne s'expliquait pas comment, après quatre ou cinq mois de plein et paisible exercice, une administration qui paraissait aussi canonique qu'elle pouvait l'être dans les circonstances présentes, et qui, du reste, n'avait pas démérité, était destituée des fonctions qu'elle remplissait avec autant d'intelligence que de devouement. Alors, comme il arrive toujours dans ces sortes d'occasions, les grands mots de libertés gallicanes, de prérogatives capitulaires, d'antiques usages lyonnais, couraient de bouche en bouche, et excitaient une certaine rumeur. On allait jusqu'à accuser l'abbé Verdolin d'avoir provoqué secrètement cette mesure dans la pensée de se maintenir au pouvoir et de continuer les traditions de son défunt patron.

De là deux autorités en présence dans le diocèse de Lyon. Chacune avait ses partisans et ses adversaires. Il y en avait qui reconnaissaient exclusivement l'administration apostolique dans la personne de M. Verdolin ; d'autres qui reconnaissaient exclusivement l'administration capitulaire dans son représentant, M. le comte de Rully ; d'autres enfin, qui, croyant que les deux autorités ne se détruisaient pas et pouvaient très-bien marcher parallellement, les reconnaissaient toutes les deux ; au point que, dans le doute, plusieurs

ecclésiastiques s'adressaient, pour plus de sûreté, aux deux personnifications qui se disputaient le pouvoir, afin d'obtenir les provisions dont ils avaient besoin.

Ce qu'il y a de certain, c'est que des deux côtés, comme dans la grande scission de l'Occident, il y avait des hommes de mérite, de valeur personnelle, de piété sincère, d'instruction profonde, absolument désintéressés dans la cause. A la tête de ceux qui soutenaient la décision du chapitre comme l'expression du droit et par conséquent la règle de l'Eglise, se trouvaient MM. Obrien, Groboz, Midor, Claudin et autres confesseurs de la foi, tous particulièrement liés avec M. Courbon, lesquels n'auraient pas voulu, au péril de leur vie, engager leur conscience; ils avaient, au surplus, derrière eux un solide appui dans la personne de M. Emery dont le suffrage était acquis au maintien des principes lorsqu'il n'y avait pas nécessité de s'en écarter. A la tête de ceux qui, se ralliant au drapeau de l'administration apostolique, la défendaient avec tout le zèle qu'inspire la crainte d'une division, se trouvaient MM. Ribier, Marduel, Détard et autres ecclésiastiques qui, dans leur tendre amour pour l'Eglise, avaient cru entendre la voix de Pierre dans celle du président de la congrégation des cardinaux; ils avaient pour eux de grands noms ecclésiastiques, notamment, ceux du cardinal Maury, de Mgr de Talleyrand de Périgord, Archevêque de Reims, de Mgr du Chilleau, évêque de Châlons-sur-Saône, et autres Prélats, qui, sans abdiquer les principes qui les ont menés trop loin plus tard, prêchaient, par amour de la paix, la déférence à la décision du 28 août 1799.

Au milieu de ce conflit, le Prélat ne garda pas le silence; il fit connaître son opinion à qui voulait l'en-

tendre ; son avis était qu'il fallait à tout prix éteindre une division qui affligeait sincèrement les amis de la religion; or, selon lui, le plus infaillible moyen d'arriver à ce but, était de s'en rapporter à la décision des Cardinaux ; ce décret, observait-il, ne blessait nullement les libertés gallicanes, puisqu'il laissait intactes les prérogatives des chapitres dans les cas de vacances ; seulement, comme il continuait de le faire remarquer, il discutait un fait, savoir s'il y avait eu une suffisante représentation et les autres conditions requises dans les capitulants pour fonder une administration diocésaine ; d'où il s'en suivait, toujours d'après son sentiment, que la voie la plus simple et la plus sûre était de s'en tenir à l'administration apostolique.

Ce fut exactement dans le même sens, qu'ayant été consulté officiellement par M. le comte Rully sur cette question, il lui répondit, le 24 janvier 1800 ; il ne lui dissimula pas, malgré les raisonnements et les noms dont celui-ci se targuaient, sa manière de voir sur l'autorité des administrateurs apostoliques. Nous ne citerons que le passage de sa lettre qui est relatif à cet article ; c'est, du reste, le point décisif de la difficulté.

« Quant au droit et au pouvoir du Saint-Siége, je les « regarde comme très-pleins et entiers, lorsqu'il s'agit « de venir au secours, *omni meliori modo*, de nos mal- « heureux diocèses ; et il rend un véritable service à ceux « qu'il pourvoit d'administrateurs apostoliques lorsqu'il « en est besoin. Les libertés, les usages soit de l'Eglise « gallicane, soit de toute autre Eglise particulière, ne « sauraient mettre des bornes à une autorité émanée « de Dieu pour la conservation de l'unité et le salut des « âmes dans tout l'univers ainsi que dans tous les siè-

« cles. Les sages Pontifes ne s'écartent pas de ces usages
« dans les circonstances ordinaires, mais assurément
« celles où nous sommes ne le sont point.

La congrégation des Cardinaux, toujours rassemblée à Venise pour le conclave dont les opérations s'étaient prolongées plus qu'on ne pensait, confirma par une nouvelle décision, sous la date du 12 mars 1800, l'opinion du saint Prélat sur cette affaire : elle maintint, malgré les réclamations des trois capitulants, l'administration qu'elle avait, six mois auparavant, désignée et instituée en vertu des pouvoirs extraordinaires du Saint-Siége ; tellement qu'à la fin ces derniers, justement effrayés de la solitude qui se faisait autour d'eux, retirèrent, pour le bien de la religion et de la paix, leur opposition ; ils reconnurent, sans néanmoins abdiquer leurs droits pour cela, les provisions apostoliques de M. l'abbé Verdolin.

Essentiellement homme de paix, Mgr ne fit pas un long séjour dans la ville de Lyon qu'il trouva toute troublée et agitée ; il quitta ce sol brûlant pour aller visiter ce qu'on appelle les *terres froides* du Dauphiné ; et là, se livrant à toute l'ardeur de son zèle, il remplit, dans la force du terme, l'office d'un veritable missionnaire. Il alla, comme ces hommes intrépides dont les travaux apostoliques ont conquis tant de mondes à la foi, l'Evangile d'une main et la croix de l'autre, visiter les nombreuses populations qui étaient commises à sa sollicitude dans le cœur de son diocèse. Rien ne l'arrêtait; le jour, il se cachait dans les bois ou dans les fermes de quelques paysans, et, la nuit, il entendait les confessions ou remplissait d'autres fonctions de son ministère. Tout ce qu'on a dit des travaux de son vénéré

et bien-aimé successeur, le cardinal de Cheverus, dans les missions qu'il donna aux tribus de Penobscot et de Passamaquodi, n'est qu'une faible esquisse des courses évangéliques qu'il fit, à cette époque, dans cette partie du Dauphiné. Nous laissons à son digne compagnon de courses, M. l'abbé Dorzat, précédemment curé de Chaponnay, depuis curé de Saint-Symphorien-d'Ozon, le soin de nous retracer ses impressions personnelles sur cette période de sa vie. Personne n'est plus à même que lui de redire, comme il convient, les faits et incidents auxquels il a été si activement mêlé : *quorum pars magna fuit.*

St-Symphorien, le 25 avril 1842.

« Vous me priâtes, M. l'abbé, lors de mon dernier passage dans votre ville, de vous tracer, à grandes lignes, un précis abrégé des principales courses que fit Mgr l'Archevêque de Vienne dans le Dauphiné, au commencement de l'année 1800. Je cède avec d'autant plus d'empressement à votre désir, que je n'ai pas besoin de longs efforts pour recueillir mes souvenirs sur ce point; ils sont encore tout frais dans ma mémoire, et, bien qu'il y ait de cela près d'un demi-siècle, il me semble qu'ils ne datent que d'hier; tant sont douces et profondes les impressions que produisirent sur mon âme la plupart des faits dont je fus l'heureux témoin !

« M. l'abbé Broschier, qu'on connaissait plus généralement sous le nom de M. Paul dans le truchement de cette époque, m'avait désigné, en sa qualité de grand-vicaire, pour accompagner Mgr d'Aviau, dans la partie du Dauphiné qui se trouve entre Vienne et la Tour-du-Pin. Ce Prélat ne s'était rien moins proposé que de parcourir toute cette contrée, village par village, hameau par hameau,

à l'instar de nos missionnaires qui vont prêcher l'Evangile aux peuples infidèles. Heureux d'être associé à une pareille mission, je fis à l'instant mes petits préparatifs de voyage.

« J'allai prendre ensuite le Prélat à Reventin, chez les demoiselles Thuilier et Gantier, qui étaient les *Marthe et Marie* du pays, par les services qu'elles rendaient aux ecclésiastiques. C'était de là que nous devions effectuer notre depart; il avait eu, tous les jours précédents, de fréquents entretiens avec M. Broschier sur la course qu'il se proposait de faire. Il s'était entendu avec lui sur les paroisses que nous allions visiter, les ecclésiastiques que nous devions rencontrer, les familles où nous pouvions descendre. Rien n'avait été négligé du côté des informations et des renseignements qui pouvaient nous être utiles.

« Tout étant parfaitement réglé, nous partîmes avec Mgr, les premiers jours de janvier, comme de vrais missionnaires, le bréviaire sous le bras et le havre-sac sur les épaules, pour visiter les paroisses qui faisaient partie des archiprêtrés d'Artaz et de Beaurepaire; nous nous arrêtâmes, en commençant, à Saint-Georges-d'Espéranche, à Septême, à Toussieu, à Saint-Just, à Héyrieux, à Pact, à Moidieu, à Saint-Quentin; il n'y avait pas longtemps que l'intrus de ce dernier endroit, le sieur Olivier, s'était suicidé.

« De là, nous nous rendîmes dans l'archiprêtré de Bourgoin; à Jallieu, à Saint-Chef, à Cruchier et autres localités, les populations vinrent en foule à notre rencontre et nous conduisirent presque processionnellement dans leurs églises qu'elles avaient rouvertes elles-mêmes; Mgr, ému jusqu'aux larmes, leur adressa, du plus profond de son cœur, de vifs remerciements, et le lendemain il confirma tous ceux qui se présentèrent pour recevoir l'Esprit-Saint; cétaient MM. Fontanelle, Quivier, Hilarion, et autres dignes prêtres qui les avaient préparés. Mais ce fut différent dans la plupart des autres paroisses environnantes; il n'y

eut rien que les constitutionnels, dont le pays était infesté, ne firent pour entraver nos opérations; ceux de Bourgoin, de Ruy, de Domarin, de la Chapelle-St-Chef, se distinguèrent par-dessus tous les autres par leurs intrigues contre nous; s'ils avaient pu nous poursuivre à coups de pierre, ils l'eussent fait.

Le Prélat eut, proportion gardée, plus de consolations dans l'archiprêtré de la Côte Saint-André, que nous visitâmes en troisième lieu. Il trouva là un plus grand nombre de paroisses qui, grâce au zèle de MM. Caillet, Chapuis, Mousset et autres ecclésiastiques recommandables, étaient restées fidèles aux bons principes. C'étaient celles d'Eydoche, de Faramans, de Commelle, de Longe-Chanal; de saint Didier-de-Mare, de Saint-Hilaire de-la-Côte, du Grand-Lemps. Il donna, dans cette dernière, la tonsure à deux ou trois jeunes étudiants qui servaient de catéchistes dans les endroits que ne pouvaient parcourir les missionnaires.

Sa Grandeur, avant de rentrer, voulut encore visiter l'archiprêtré de Virieu. Ce fut là comme la couronne ou le bouquet spirituel de sa course apostolique. Aux Abrets, à Belmont, à Bizonne, à Chabons, elle confirma publiquement, malgré quelques oppositions suscitées par les schismatiques, une foule de fidèles de l'un et l'autre sexe. Plusieurs d'entre eux qui avaient acquis des biens nationaux, prirent en cette circonstance la résolution de les restituer.

Faut-il maintenant vous raconter comment nous nous y prenions, lorsque nous étions arrivés au lieu de notre destination, pour remplir notre ministère? Si l'église de la paroisse où nous nous trouvions était ouverte, nous nous y rendions sur-le-champ; si elle ne l'était pas, nous faisions dresser à la hâte un autel dans l'appartement le plus décent d'une famille chrétienne et au besoin dans la

grange d'un paysan. Puis, nous nous mettions, chacun de notre côté, à entendre les confessions des personnes qui se présentaient; ce qui durait souvent une partie de la nuit. Lorsque les confessions étaient finies, Mgr adressait d'habitude une courte allocution aux assistants; c'était tantôt sur un sujet, tantôt sur un autre, le plus souvent sur la nécessité de se maintenir dans les principes de la vraie croyance. Il célébrait ensuite, si l'heure était convenable, les augustes mystères en présence d'une foule de fidèles qui rappelaient les premiers chrétiens par leur foi et leur piété; une bonne partie d'entre eux ne manquaient pas ordinairement de communier de sa main. Mgr donnait en dernier lieu le sacrement de confirmation à ceux qui n'avaient pas eu le bonheur de le recevoir.

Tout ceci se passait, on le comprend bien, au milieu de la nuit, dans des maisons à l'écart, en présence de personnes discrètes. Car, les temps, quoique moins orageux que les précédents, ne laissaient pas que d'inspirer certaines craintes; un peu assoupie dans les hautes régions du pouvoir, la rage de la persécution se maintenait dans les autorités subalternes. Les municipaux qui s'étaient compromis par leurs violences et leurs impiétés n'étaient pas disposés à changer de conduite. Ils continuaient à surveiller et à vexer les ecclésiastiques qu'ils pouvaient surprendre dans l'exercice de leurs fonctions. Nous savions de bonne source qu'ils tenaient à prendre Mgr d'Aviau, dont le zèle infatigable les inquiétait au-delà de tout ce qu'on peut dire. Aussi étions-nous toujours déguisés et marchions-nous le plus ordinairement par des chemins de traverses, afin de ne pas nous exposer inutilement aux dangers.

La cérémonie achevée, nous allions prendre un peu de repos pour recommencer le lendemain dans une autre paroisse. Je ne vous dirai rien du gite qui servait alors à nous abriter. C'était le plus souvent la maison d'un fer-

mier ou d'un honnête artisan. La nourriture et la boisson de ces braves gens devenaient sans plus de façons notre boisson et notre nourriture. Dans ces pauvres réduits nous étions fréquemment obligés de partager la même alcôve et quelquefois le même lit. Néanmoins, malgré tous ces désagréments, notre illustre proscrit préférait toujours la chaumière du paysan et la modeste habitation du pauvre aux châteaux, aux villas, aux maisons de campagnes dont le Dauphiné est fourni. C'est qu'il trouvait dans les premières le double avantage d'être moins en regard aux inquisitions révolutionnaires et d'être plus en rapport de privations, de souffrance, d'obscurité avec son divin maître.

« Mgr fit pourtant d'honorables exceptions en faveur de quelques familles considérées dans le pays par leur naissance et leur fortune. C'était, lorsque celles-ci, fidèles à leur vieille foi, recevaient volontiers les prêtres dans leurs maisons et les assistaient par leurs aumônes. Sa Grandeur, en n'acceptant pas leur bienveillante hospitalité, eût craint de leur faire de la peine et par là de préjudicier aux intérêts de la religion. Elle renonçait alors à son goût pour les cabanes et les chaumières, pour prendre un appartement dans les châteaux et maisons bourgeoises qui se rencontraient sur son passage.

« Je dois, pour acquitter la dette de la reconnaissance autant que pour la fidélité de l'histoire, citer les noms de quelques personnes charitables qui nous reçurent avec un empressement religieux. La plupart d'entre elles sont allées recevoir dans le ciel la récompense de leur héroïque dévouement. Puissent leurs dignes enfants agréer pour leurs parents l'expression de notre sincère gratitude! C'étaient à Vienne, les demoiselles Thuilier et Gantier; à Septême, M. du Perrier et Mme du Viennois; à Eydoche, les dames de la Porte; à Virieu, M. Aprin, à Jallieu, près Bourgoin, les dames Rabillod, anciennes

religieuses; à Héyrieux, M. Labbe, avocat; à Toussieux, M. le comte de Moidière; à Panossat, M. du Molard; au Grand-Lemps, Mme de Virieu; à Chabons, M. Perrin; à Saint-Rambert, M. de Bon-Repos, dont la demoiselle avait épousé M. Prunelle d'Ampuis, etc.

C'était avec plaisir que Mgr prolongeait son séjour chez M. de Moidière, dont la bonté et la piété rappelaient celles des anciens preux chrétiens. Nous trouvions dans sa maison tous les secours dont nous avions besoin pendant ces malheureux temps. Aussi y revenions-nous souvent; c'était pour nous une station infiniment commode et agréable; nous étions sûrs de rencontrer toujours un bon visage et un nouvel empressement dans les maîtres du château.

« Voilà, Monsieur, tout ce que ma mémoire me rappelle de principal sur la vie apostolique de notre dernier archevêque dans les courses où j'eus l'honneur de l'accompagner. J'ai omis une infinité de petits détails qui, pris isolément, n'ajoutent rien à sa physionomie, déjà tracée à grand traits par ce que je vous ai écrit. Il eût fallu, un volume, gros in-8° pour les recueillir et les relater. Si, du reste, quelque chose d'important me revient à l'esprit, ce qui est présumable, quoique j'aie promis de ne rien oublier, je ne manquerai pas de vous en informer.

DORZAT,

Ancien curé de St.-Symphorien, chanoine de Grenoble. »

Tout en parcourant les campagnes, livré au ministère le plus actif, changeant presque tous les jours de domicile, passant une partie des nuits en prières ou en oraisons, le Prélat n'oublia pas son mandement du carême. Cette année, il le fit sur la philosophie ou plutôt

la théologie des contradictions; après avoir établi qu'elles étaient l'élément de la religion chrétienne, il montra comment cette divine religion en avait triomphé; rien n'est touchant comme ses tableaux, rien n'est concluant comme ses démonstrations.

Le Prélat, en finissant, paye un large tribut d'éloges à la mémoire de son ancien grand-vicaire, M. l'abbé Bertholet, qui fut son premier compagnon d'exil. Ce vénéré vieillard, après avoir erré avec lui six ou sept ans sur la terre étrangère, était venu à bout de rentrer dans sa patrie, où sa famille n'avait pas cessé de tenir un rang distingué. Il était mort au milieu d'elle dans les plus vifs sentiments de piété et de confiance qu'il avait toujours montrés.

Dans son dispositif, le Pontife prescrit l'abstinence aux fidèles de l'un et de l'autre sexe, comme s'il n'y avait pas eu de révolution, comme si l'Eglise était organisée sur son ancien pied; et, pour l'aumône connue sous le nom de pardon, il veut qu'elle soit appliquée, maintenant qu'il n'y a pas de chancellerie diocésaine pour la recevoir et la distribuer, aux établissements de charité qui sont en souffrance; il recommande spécialement à la générosité de ses bienfaisants diocésains ceux de sa ville archiépiscopale qu'il sait être réduits à une extrême disette.

C'est la première fois, depuis 1791, que l'illustre Pontife signe en toutes lettres son mandement. Jusque-là il s'était contenté de rappeler, au commencement de ses instructions pastorales, ses titres et qualités; cette fois, on lit à la fin, écrits en gros caractères et précédés de la croix d'usage, ses deux prénoms : *Charles François*, que suit immédiatement celui de sa dignité,

Archevêque de Vienne; encore un peu de temps et reviendront avec le reste de la formule la mention du palais archiépiscopal, le sceau des armes et le contre-seing du secrétaire.

Lorsque Mgr fut de retour de la visite pastorale qu'il venait de faire dans cette partie du Dauphiné qu'on lui avait dépeinte sous de si sombres couleurs, il protesta contre les renseignements qu'on lui avait donnés; il prétendit qu'on s'était beaucoup trompé sur les dispositions de ses chers Dauphinois, qu'ils étaient généralement meilleurs qu'on ne les faisait, qu'il y avait encore des sentiments de foi et de religion dans leurs cœurs. « Si nous pouvons leur envoyer de bons ecclésiastiques, ajouta-t-il, nous en tirerons un parti convenable; espérons. »

Toutefois, il ne manqua pas de prendre des notes détaillées sur les pays qu'il venait de parcourir; nous les avons trouvées toutes écrites de sa main dans le journal de son administration pendant ces temps calamiteux; elles étaient classées par archiprêtrés, cures, annexes, prébendes et vicairies. On y trouve les noms avec les qualités respectives des divers ecclésiastiques qui les desservaient. C'étaient tantôt des prêtres selon le cœur de Dieu qui étaient demeurés fidèles à leurs serments, et ceux-ci étaient distingués par un signe d'honneur qui les rehaussait; tantôt des prêtres qui avaient failli au jour de l'épreuve, mais qui n'avaient pas tardé à reconnaître leurs erreurs, et ceux-là étaient désignés par un signe de moindre satisfaction; tantôt des prêtres dont les dispositions présentes laissaient toujours une inquiétude, et alors, selon qu'ils avaient plus ou moins abdiqué leur vie sacerdotale, ils étaient signalés comme tels. Il

y avait aussi dans ce même dossier des renseignements précis sur chaque localité, le caractère de ses habitants, l'esprit qui les animait, la manière dont ils s'étaient conduits pendant la révolution, les moyens de les conserver ou de les ramener aux bons principes. Le Prélat n'oublia pas de signaler, avec le tribut d'éloges qui leur revenait, les principales familles qui, pendant la persécution, recevaient les ecclésiastiques dans leurs maisons.

Déjà le Prélat avait commencé ce travail à la suite de la tournée pastorale qu'il avait faite sur les hautes montagnes du Forez et du Vivarais; à son retour du Dauphiné, il le continua, avec non moins de zèle sur le même plan; encore quelques courses apostoliques de plus dans les parties de son diocèse de Vienne qui n'ont pas été explorées, et son calepin sera un manuel complet d'administration pour les évêques qui seront appelés à partager sa glorieuse dépouille.

CHAPITRE XXIX.

Rentré à Lyon, le Prélat y fait une ordination. — Il reçoit, peu de jours après, avec la visite de M. Vernet, l'annonce d'une insurrection dans le Bas-Vivarais. — Combien il improuve cette levée de boucliers. — Il espère la comprimer par une de ses circulaires, si l'autorité veut promettre l'amnistie aux coupables. — Dans cet espoir, il fait offrir, par M. Vernet, à M. le préfet de l'Ardèche, sa médiation et son concours. — En quelle disposition se trouve celui-ci vis-à-vis du grand-vicaire de Viviers. — Ce dernier lui fait proposer par un intermédiaire une entrevue. — Elle a lieu, — Quels en sont les résultats. — Le Prélat part ensuite pour Ampuis. — Détail sur le séjour qu'il y fait. — Il remplace quelquefois le bon curé auprès de ses élèves. — Tout rappelle, dans cette paroisse, son pieux souvenir. — Il n'y a pas jusqu'à un petit batelier de Vienne qui n'en parle avec enthousiasme. — Mais nulle part sa mémoire n'est plus chère qu'au château d'Ampuis. — Il va visiter l'école de Théologie qu'il a fondée au Monastier. — Toutes les précautions qu'il prend pour s'assurer des vocations de ceux qui en font partie. — Son jugement sur Fleury. — Il fait une ordination dans une grange. — Sa touchante allocution. — Tout ce qu'il y a d'émouvant dans cette scène. — Il transporte cette maison à Vernosc. — Ce n'est pas tout; il songe à fonder un petit séminaire. — De quelle manière il compose le personnel. — Succès prodigieux de cét établissement. — Tel fut le berçeau du collége d'Annonay. — Ce que le Prélat avait fait pour l'éducation des jeunes gens, il le renouvelle pour celle des jeunes personnes. — Il continue ensuite ses courses apostoliques sur les montagnes.

A peine Mgr fut-il rentré à Lyon, jusque-là sa principale ville de refuge dans l'intervalle de ses courses apostoliques, que les vicaires-généraux de ce diocèse eurent recours, selon leur habitude, à son infatigable obligeance. Ils le prièrent de faire, dans le salon de

M. Girard, son ami, une ordination assez nombreuse qu'ils avaient préparée pour le samedi de la Passion, 29 mars 1800. Ce qui ne souffrit pas la moindre difficulté de sa part, il ne demandait rien tant qu'à rendre service à ceux qui avaient besoin de son ministère. Une fois pour toutes, il s'était mis à la disposition de l'Eglise de Lyon; n'était-elle pas, au témoignage de l'histoire et de tous les légendaires, la sœur utérine de la sienne? car on appelait de toute antiquité ces deux illustres églises *germanasque sorores*. MM. Montagnier, ancien promoteur du diocèse, Détard, ancien supérieur du séminaire des Minimes, Farge, ancien curé d'Izieux, furent avec quelques autres du nombre de ceux que le Prélat admit aux derniers ordres. Et ce qu'il est bon de remarquer ici, c'est que, en général, tous les ecclésiastiques qui ont été ordonnés par lui, se sont rendus dignes de la consécration qu'ils ont reçue; on eût dit qu'en les initiant au sacerdoce, il leur communiquait une portion de son esprit sacerdotal.

Les fêtes de Pâques passées, Mgr reçut dans cette même ville la visite de M. l'abbé Vernet, son grand-vicaire pour le diocèse de Viviers; ce dernier était venu exprès de ses montagnes encore toutes couvertes de neige pour l'entretenir d'une affaire importante. Car, pendant qu'il parcourait en apôtre les plaines du Dauphiné, une grave insurrection avait éclaté dans les paroisses méridionales de l'Ardèche. Les anciens seigneurs, en partie revenus de l'émigration ou sortant de leurs retraites, avaient eu la prétention, en voyant l'ordre renaître, de rentrer aussi dans leurs châteaux que la nation avait vendus. Dans ce dessein, ils avaient

fait un appel aux paysans, et, sous prétexte de chouannerie, ils avaient organisé des bandes qui infestaient le pays. C'était une véritable insurrection; on se portait à des voies de fait contre les acquéreurs des biens nationaux; et, comme on ne pouvait tous les atteindre, on allait jusqu'à piller les caisses de l'Etat qui les protégeait; ce qui ne pouvait manquer d'attirer, ainsi qu'on le pense bien, les plus grands malheurs sur la contrée.

M. Vernet, vicaire-général de Mgr d'Aviau dans le diocèse de Viviers, ne savait quel parti prendre. Il voyait de grandes difficultés de part et d'autre. S'il gardait le silence, il se compromettait vis-à-vis de l'autorité civile, en laissant croire que le clergé catholique n'était pas étranger à ces troubles qu'on l'accusait déjà de fomenter. Si, au contraire, il condamnait ouvertement ces mouvements et ces réactions, il s'embarrassait dans une série de questions qui n'étaient pas encore décidées, comme celles relatives aux ventes et aux acquisitions des biens nationaux. Dans cette perplexité, il était venu à Lyon prendre les conseils et les ordres de Mgr sur la conduite qu'il avait à tenir en cette grave circonstance.

Celui-ci, toujours ami de la paix et de la tranquillité publiques, fut d'avis qu'on écrivît à MM. les curés de l'arrondissement insurgé pour les engager à user de tout leur crédit en faveur de l'ordre et de la soumission. « Jamais l'Eglise, disait-il, n'a autorisé les soulèvements; les premiers chrétiens savaient mourir et non « se révolter; il faut que les peuples, héritiers de leurs « croyances, imitent leurs exemples. » En conséquence, il arrêta qu'on adresserait une circulaire à MM. les ecclésiastiques de l'Ardèche, pour les exhorter à s'opposer

de toutes leurs forces aux progrès de l'insurrection. En même temps, il les engagea par une lettre confidentielle, à profiter de la circonstance pour s'entendre avec leurs maires, à l'effet de faire ouvrir les églises qui étaient encore fermées. L'autorité départementale avait assez de difficultés sur les bras, afin de comprimer l'émeute et de faire rentrer les insurgés dans la ligne du devoir; elle n'irait pas augmenter les embarras de sa position par des poursuites intempestives contre ceux qui ouvriraient leurs églises, sonneraient leurs cloches et afficheraient d'autres signes de culte.

Pour faciliter le succès de cette opération dont le résultat devait être si avantageux à la religion, Mgr chargea l'abbé Vernet, son grand-vicaire, de voir, s'il pouvait, à son retour à Privas, le nouveau chef de l'administration départementale. C'était le sieur Caffarelli, ancien chanoine de Toul, lequel, au commencement de la révolution, avait pris des fonctions civiles pour se soustraire aux recherches de cette sanglante époque; il venait d'être nommé, lors de la première organisation des préfectures, à celle du département de l'Ardèche. Quoique défroqué, il n'était pas, disait-on, un mauvais homme; on assurait même qu'il récitait en secret son bréviaire; toujours était-il qu'il n'était pas intraitable comme les précédents agents du pouvoir.

Cela, toutefois, ne l'empêcha pas, lors de son arrivée dans le département, trompé sans doute par de calomnieux rapports, de se montrer infiniment hostile à M. Vernet; il alla jusqu'à envoyer, quand celui-ci revenait de Lyon, une brigade de gendarmerie pour l'arrêter. Il est vrai que c'était moins son fait que celui des personnes qui l'entouraient; car

on l'avait accusé dans son conseil d'être allé chercher auprès de Mgr l'Archevêque de Vienne des lettres et de l'argent pour les insurgés; on avait même dit que le Prélat dont il était l'émissaire avoué avait de fréquentes relations avec les provinces de l'ouest où se trouvaient sa famille et ses amis, et qu'il aurait bien pu avoir l'idée de faire des Cévennes une seconde Vendée; tandis qu'en toute réalité, le grand-vicaire de Viviers n'était venu à Lyon, que pour aviser avec son supérieur ecclésiastique au moyen d'assoupir une sédition qui aurait pu donner du fil à retordre au gouvernement.

Mais fort heureusement pour M. Vernet qu'il s'arrêta en route plus qu'on ne l'avait pensé; les gendarmes étaient déjà revenus à Privas, lorsqu'il y rentra lui-même; de cette manière, il put, sans aucun obstacle, venir reprendre son gîte accoutumé. Il descendait habituellement, lorsqu'il arrivait dans cette ville, chez M. Offarell, ingénieur en chef du département; celui-ci par hasard se trouvait lié avec le nouveau préfet, dont il lui parlait toujours dans les meilleurs termes.

Bon! s'écria M. Vernet qui, de son côté, étant lié avec M. Offarell, pensa que cet ami pourrait lui être utile auprès de ce nouvel administrateur; car il avait une importante mission à remplir auprès de lui de la part de son vénérable Archevêque; et, là-dessus, il lui expliqua, sans détour, les pensées toutes pacifiques de son illustre métropolitain.—Il s'agirait tout simplement, ajouta-t-il, si l'on veut étouffer efficacement la discorde, de s'entendre ensemble; pourriez-vous à cette fin me ménager, sans me compromettre, une entrevue avec M. le préfet; dites-lui que j'ai en main tous les moyens de calmer les esprits, il ne sera nullement nécessaire de

recourir à la force armée. — Tout de suite, reprit M. Offarell, qui était heureux d'une semblable ouverture ; je me charge à l'instant de votre commission, et il ne tiendra pas à moi qu'elle n'ait un favorable résultat ; dès ce soir je verrai M. Caffarelli. — Un peu embarrassé, celui-ci, après un moment d'hésitation, lui répondit : Volontiers, je consens à l'entrevue, mais lui, M. Vernet, voudra-t-il paraître devant moi ? il y a si peu de jours que je l'ai fait poursuivre par la gendarmerie. — Sur votre parole, répliqua l'adroit entremetteur, je ne doute pas que le grand-vicaire de l'Archevêque ne se rende chez moi pour s'aboucher avec vous. — Je la donne, répliqua le préfet. — Eh ! bien, soyez tranquille, je vais faire des recherches, et, quand j'aurai pu amener cet ecclésiastique dans mon hôtel, je vous préviendrai.

Il ne fallut pas aller bien loin pour trouver M. Vernet, car celui-ci était caché dans la maison de l'ingénieur en chef; il vivait avec lui et passait chez lui la plus grande partie de sa journée ; mais il fallait couvrir son jeu et écarter jusqu'au moindre soupçon de connivence ; on attendit donc une huitaine de jours pour avoir l'air de se chercher, de se trouver et de consentir à un pourparler. Quand ce laps de temps fut écoulé, M. Offarell alla dire à M. le préfet : J'ai trouvé notre homme, il est chez moi ; venez, ce soir, à six heures, mes employés seront sortis et nous causerons à notre aise.

M. Caffarelli fut exact au rendez-vous. De prime abord, comme on le pense bien, il fut un peu embarrassé, car sa position présente impliquait tant avec sa position ancienne ! mais il fut toujours poli et honnête, ce qui contrastait étrangement avec les manières brusques des précédents fonctionnaires. On voyait qu'il y avait dans son

âme un fond de droiture et de foi que les bouleversements politiques n'avaient point effacés. Après quelques paroles échangées entre eux sur les troubles qui avaient motivé leur entrevue, M. Vernet, grand-vicaire de Viviers, l'engagea à prendre sans délai un arrêté où l'on promettrait l'amnistie et le pardon à ceux qui mettraient bas les armes et se retireraient des rassemblements. « A cette condition, ajouta-t-il, je vous promets, de la part de Mgr d'Aviau, administrateur de ce diocèse, un concours actif pour les engager à faire cesser les troubles ; un seul mot de notre bouche, n'en doutez pas, sera plus efficace que les bayonnettes pour faire rentrer toutes les bandes insurgées dans le devoir. »

Tout réussit à merveille ; le préfet accueillit avec empressement cette proposition et consentit à l'amnistie qu'on lui demandait. Mgr, de son côté, expédia, sur l'avis de son grand-vicaire, la circulaire dont on était convenu pour seconder les efforts de l'autorité civile ; il n'y eut plus, bientôt après, de traces de collision. A la voix du pasteur, les brebis revinrent au bercail et quittèrent pour jamais l'arène ensanglantée des factions. Cambacérès, sur le mémoire qui avait été présenté à Bonaparte par l'abbé Bernier, depuis évêque d'Orléans, leur accorda, au nom du premier consul, la remise des sommes enlevées aux caisses publiques, sous la condition que les coupables resteraient tranquilles.

Dans cette entrevue, M. le préfet exprima sa surprise au grand-vicaire de Viviers, d'avoir vu, à son arrivée dans le département, presque partout les églises ouvertes, tandis que dans le reste de la France elles étaient encore généralement fermées ; M. l'abbé Vernet ne lui fit pas connaître les instructions qu'il avait reçues de l'Ar-

chevêque à cet égard, pendant son séjour à Lyon. Seulement, il l'engagea à fermer les yeux sur les manifestations religieuses de ces populations, à cause des troubles qu'on exciterait dans un moment où l'on s'efforçait de les étouffer. « Voyez, lui dit-il, si l'on enlève de nouveau « aux fidèles leurs temples, leurs prêtres, leurs cloches, « tout ce qui tient au culte, ce qui n'est qu'une étincelle « deviendra bientôt un vaste incendie. L'insurrection « se propagera dans toutes les montagnes, et alors ce « sera une croisade organisée qu'il faudra combattre; « le parti le plus sage pour vous est celui d'une pru« dente dissimulation; ayez l'air de ne pas vous en aper« cevoir. »

Le préfet, dont le jugement était droit et l'intention pure, abonda parfaitement dans ce sens. « Mais, ajouta M. Vernet, il y a encore un certain nombre d'églises fermées; si on les ouvrait, MM. les curés auraient-ils quelque chose à craindre? » M. Caffarelli, un peu troublé, ou plutôt agité, porta alors la main sur son front comme pour chercher un expédient qui conciliât les intérêts de sa conscience avec les exigences de sa place. « Je laisse« rai faire, répondit-il, je suis prêtre et je ne veux pas « persécuter mes confrères; dites-leur seulement de « s'entendre sur ce point avec leurs maires, afin que je « ne reçoive point de dénonciations. »

Singulier aveu que nous aurions de la peine à croire, si nous ne le tenions pas de la bouche même de celui qui reçut cette confidence! Du reste, le sieur Caffarelli, en bonne veine ce jour-là, promit encore à M. Vernet que, s'il recevait quelques dénonciations contre les ecclésiastiques, il lui en ferait part par l'entremise de M. Offa-

rell, leur ami commun, afin de savoir de sa bouche la vérité des faits.

Ces dispositions prises et bien exécutées, Mgr partit de nouveau pour son diocèse ; il alla cette fois à Ampuis, jolie paroisse sur la rive droite du Rhône, à une petite heure de sa ville archiépiscopale. Il y avait là un excellent curé, M. l'abbé Petitain, qui, revenu de l'exil après la mort de Robespierre, n'avait pas cessé de se montrer digne de la confiance de son Evêque. Trop heureux de le recevoir dans son humble presbytère, il n'épargna rien pour le lui rendre agréable ; il lui céda avec bonheur l'appartement qu'il occupait au premier étage ; c'était la plus belle pièce de sa modeste maison.

Etant allé nous-même sur les lieux, alors que ce vénéré et bien-aimé pasteur vivait encore, nous avons eu l'occasion de l'interroger sur ses souvenirs de cette époque. Oh ! comme sa mémoire était sûre ! il ne balançait pas dans ses récits ! Ils sortaient purs, nets, entiers de sa bouche qui, en cette circonstance, n'était que l'interprète de son cœur. Aucun détail ne manquait dans ses narrés sur tel fait ou telle personne qui se rattachait à l'histoire de son héros. Il n'y avait que les dates qui lui échappaient sur ces temps dont le souvenir s'éloignait de plus en plus de nous ; et nous, qui étions tout yeux et tout oreilles, nous écoutions avec un doux ébahissement ce respectable vieillard nous parler, avec l'enthousiasme d'un jeune homme, du premier séjour que le saint Prélat avait fait dans son presbytère.

Après nous avoir raconté une foule d'anecdoctes qui ne surprennent aucun de ceux qui connaissent la piété, la charité et l'humilité du saint Archevêque de Vienne, — car sa vie tout entière n'est composée que de traits de

ce genre, — il voulut nous montrer lui-même les lieux que l'illustre Pontife avait honorés de sa présence. Il nous conduisit d'abord dans la modeste chambre, simplement crépie à la chaux vive, qui était l'appartement archiépiscopal. « C'est là, nous dit-il, que Mgr habitait, qu'il travaillait, qu'il priait, qu'il se reposait, qu'il disait la sainte messe; » et, comme nous parûmes surpris des dernières paroles de son narré et que nous cherchions des yeux l'endroit où l'on avait pu disposer un autel dans un local si étroit, il nous montra une espèce d'armoire d'où il tira une assez longue tablette. « Eh bien! continua-t-il, c'était sur cette planche polie que le Prélat établissait sa pierre sacrée et célébrait les redoutables mystères; quand il avait fini, après avoir placé dans un tabernacle décent la réserve que nous avions le bonheur de garder jour et nuit, on la faisait rentrer avec respect dans sa première rainure; en sorte que le pieux Archevêque était constamment en adoration ou du moins en présence de Jésus-Christ dans le sacrement de son amour. Aussi que de fois en écrivant ses lettres, en faisant ses lectures, en donnant ses audiences, s'interrompait-il pour parler à son bon Maître et recevoir ses inspirations! »

Le pieux vieillard nous mena ensuite au jardin qui était contigu à la maison ci-devant presbytériale: « Voilà, ajouta-t-il, l'allée solitaire où le saint aimait à se promener; quand le temps était beau, il récitait son chapelet ou son bréviaire, en prenant cet exercice si nécessaire à sa santé. Ma sœur, pendant ce temps, était constamment aux aguets, pour veiller à la sûreté de sa personne. Elle avait attaché à la porte du presbytère un fil qui correspondait à l'un de ses doigts et l'avertissait de l'entrée des inconnus. »

Ce digne curé, conformément à l'avis de Mgr et à l'impulsion de son zèle, avait réuni dans sa maison quelques jeunes gens des familles chrétiennes, pour les préparer à entrer dans le sanctuaire. Il leur donnait, dans l'intervalle de ses fonctions pastorales, des leçons de français, de latin, d'histoire, de géographie. Quand ce respectable prêtre ne pouvait suffire à ces diverses occupations, Mgr se faisait un bonheur de le remplacer. C'était lui qui corrigeait les thèmes, les versions, les analyses de ces jeunes étudiants. Il leur faisait expliquer dans son bréviaire les hymnes des fêtes ou les leçons des Pères. Ces jeunes clercs l'accompagnaient ensuite dans ses courses apostoliques, l'assistaient dans l'exercice de ses fonctions, et lui servaient de commissionnaires. Le Prélat était d'une bonté parfaite pour eux. Il se plaisait à les entendre, et il était le premier à rire de leurs espiègleries. Un de ces heureux élèves, M. Brut, digne successeur de son ancien maître dans la cure d'Ampuis, a eu la bonté de nous donner lui-même, il n'y a pas longtemps, ces intéressants détails.

Tout rappelle, dans cette paroisse, le zèle de Mgr d'Aviau. Son nom est attaché à toutes les pieuses institutions qui ont fait de ce peuple un peuple modèle. C'est à lui que l'on doit les confréries, les associations et les œuvres qui ont maintenu l'esprit de foi et de piété qu'on remarque dans ce pays. Tendrement dévoué à la Mère de Dieu, il enrôlait sous ses bannières tous ceux qu'il pouvait gagner. Il établit en particulier la dévotion au S. Rosaire et au S. Scapulaire. Depuis, ces pratiques de piété et de zèle, grâce aux soins des pieux pasteurs qui ont toujours gouverné ce troupeau, se sont conservées dans la ferveur de leurs commencements.

Aussi, comme on se rappelle de son passage dans cette paroisse de bénédictions ! Les anciens qui l'ont vu, en parlent avec enthousiasme à leurs enfants, et ceux-ci, déjà hommes faits, le répètent à leurs petits enfants. On se transmet de génération en génération les récits merveilleux de ses courses, de ses travaux, de ses pèlerinages, de ses descentes sur le Rhône. Chacun veut avoir l'honneur de l'avoir accompagné dans ses excursions nocturnes ou de l'avoir conduit dans son bateau.

Le petit batelier de Vienne, Guillaume Pichat, homme droit et craignant Dieu, revendique, à lui seul, la gloire de l'avoir mené plus souvent que les autres. Il vous eût conté, si vous eussiez pris son léger esquif pour descendre à Ampuis, comme nous avons fait quelquefois dans le dessein de recueillir de sa bouche simple et naïve des traditions qui n'étaient point altérées, les marques de confiance que le Prélat lui avait données et la manière dont il y avait répondu. « C'était moi, Monsieur, vous eût-il dit en donnant son coup de rame, qui conduisais Monseigneur, notre dernier archevêque, pendant la grande révolution. Je venais le prendre avec mon bateau, au milieu de la nuit, dans une maison qui touchait à la rivière. De là , protégés par l'obscurité et le bon Dieu, nous allions à Chavanay, ou au Péage, ou à St-Vallier ou ailleurs. Oh ! Monsieur, comme il était bon ce saint homme ! Souvent il ramait avec moi. J'ai bien dit tout cela à mon fils qui est prêtre. Oui, Monsieur, c'est à son entremise que je dois la vocation de mon abbé. Puis nous autres, nous ne sommes pas riches ; nous n'aurions jamais pu avec nos économies faire un ecclésiastique, mais les prières du saint Prélat et sa bénédiction nous ont porté bonheur. »

Mais nulle part on ne conserve à Ampuis un plus délicieux souvenir de Mgr d'Aviau, qu'au château de M. le marquis de Harenc. Il y avait là une respectable famille qui avait eu le bonheur de le connaître et de le recevoir avant la révolution; elle ne cessa pas, aux jours de l'adversité, de lui témoigner le même empressement. La noble châtelaine, dont tous les instincts étaient tournés à la bienfaisance et à la charité, était heureuse de venir à son aide. Elle ne manquait pas, lorsqu'elle avait le bonheur de le posséder dans sa maison, de solder ses principaux comptes d'aumônes et de fournir même à quelques-unes de ses dépenses personnelles; car, errant et proscrit depuis près de dix ans, le Prélat ne touchait pas le moindre denier des cinquante mille livres de rente que recevaient ses prédécesseurs; il était obligé, lui, de vivre au jour le jour, comme les pauvres de Jésus-Christ sur la charité des fidèles.

Après un séjour de trois ou quatre semaines dans cette pieuse paroisse, Mgr regagna les montagnes de l'Ardèche; il voulait voir de ses yeux comment fonctionnait l'établissement qu'il avait fondé, l'année précédente, pour une école de Théologie. Il eut la satisfaction de constater, dès qu'il y fut arrivé, qu'il marchait chaque jour de mieux en mieux; c'était absolument comme le grain de senevé dont parle l'Ecriture, lequel, bien que jeté sur la pointe d'une roche aride, ne tarde pas à s'étendre et à devenir un grand arbre; il ne se passait pas de jours sans que de nouveaux lévites, tout pleins de courage et de résolution, ne se présentassent pour remplir les vides du sanctuaire. M. Malgontier, secondé par M. l'abbé Sauzet de Pradelles et un autre ecclésiastique du même mérite, lui avait donné,

pour ainsi dire à sa naissance, une forme de communauté que n'auraient pas désavouée des séminaires de vieille date. Entre ses mains et celles de ses infatigables coopérateurs, des éléments, d'abord bruts et incultes comme les montagnes qui les avaient produits, se façonnaient, sur les patrons antiques, aux études et aux vertus sacerdotales.

Le Prélat ne croyait jamais se donner assez de peine, lorsqu'il s'agissait de la milice sainte et de ceux qui étaient appelés à en faire partie; il avait l'habitude de dire qu'une des principales causes des calamités qui venaient de peser sur notre malheureuse patrie, était le peu de soins qu'on avait mis à discerner les véritables vocations ecclésiastiques; si l'on avait écarté du sanctuaire une foule de jeunes gens de familles qui n'entraient dans la cléricature que pour y trouver de la fortune et des honneurs en rapport avec leur naissance, il y aurait eu sûrement moins de desordre et par suite moins de scandales; on ne savait que trop quels avaient été les funestes résultats de cette fatale incurie. Aussi, quoi qu'on ne fût plus exposé aux mêmes dangers, prit-il au Monastier toutes les précautions que conseillait la prudence, pour être bien renseigné sur les sujets qui, de loin ou de près, se préparaient au sacerdoce. Il interrogea d'abord séparément les respectables directeurs de l'établissement sur la conduite de chaque élève, sa piété, son caractère, son instruction, ses talents, son aptitude pour les cérémonies religieuses et ses autres dispositions. Le malheur des temps, la pénurie des sujets, les besoins pressants de l'Eglise n'étaient pas à ses yeux des raisons suffisantes pour couler légèrement sur les exigences des saints canons. Rien n'était capable de le faire transiger sur

ce point; il répétait à ceux qu'il avait préposés à la direction de ce premier noviciat du sacerdoce : « Peu « et bon; Messieurs, oui, peu et bon; il n'a fallu « que douze apôtres pour convertir le monde; que « ne feraient pas encore aujourd'hui douze ecclésiasti- « ques animés du même esprit? S'ils ne convertissaient « le monde, ils contribueraient puissamment à remettre « le diocèse en bon état. »

Pour arriver à cette connaissance exacte des ordinands, Mgr ne se contenta pas du témoignage extérieur de leurs maîtres; il voulut encore avoir un entretien particulier avec chacun d'eux. Il les fit venir tour-à-tour dans son appartement, et puis il les questionna les uns après les autres sur leurs principales dispositions. S'ils étaient pieux, studieux, humbles, modestes, fidèles à la pratique de l'oraison, il les admettaient sur le champ aux saints ordres. Si, au contraire, il y avait du refroidissement dans leur piété, des négligences dans l'accomplissement de leurs devoirs, des intermittences dans leur travail, il croyait utile de les ajourner à une autre ordination.

Un de ces jeunes théologiens, aujourd'hui curé d'une paroisse importante près d'Annonay, nous a raconté qu'ayant avoué au vénérable archevêque son attrait pour l'histoire ecclésiastique de Fleury, il reçut ce conseil du pieux pontife : « Mon enfant, ne lisez pas cet « ouvrage, c'est un chef-d'œuvre qu'on ne doit guère « aimer; il y a, à travers mille bonnes choses, trop « d'injures contre le Chef de l'Eglise; pourquoi jeter « si gratuitement de la boue sur le père commun des « fidèles? Où nous ont mené de semblables doctrines? « A l'affaiblissement du respect et de la considération

« qui sont dus à tant de titres à l'Eglise qui est le
« centre de l'unité et de la catholicité. N'est-ce pas de
« là que viennent la plupart des maux qui ont fait de
« notre pays, jadis si poli et si civilisé, une terre dé-
« gradée et barbare ? »

Il y eut, peu de jours après, au Monastier, une ordination assez considérable ; un certain nombre de sujets étrangers s'étaient joints à ceux du diocèse. Les uns venaient du Puy, les autres de Toulouse, deux enfin du fond de la Vendée. La cérémonie eut lieu, au milieu de la nuit, dans la grange du presbytère, qu'on avait disposée comme on avait pu pour cette cérémonie. Personne d'entre les fidèles n'y fut admis ; il ne s'y trouva, outre les ordinands, que les officiers nécessaires au service du prélat. La solitude du pays, le silence de la nuit, les rideaux de lit qu'on avait jetés en guise de tentures devant des murs de simple pisé, tout contribuait à donner à la solennité un air qui rappelait les temps primitifs de l'Eglise. On croyait assister à une des consécrations qui se faisaient dans les catacombes sur les corps tout sanglants des martyrs.

L'impression surtout redoubla, quand Mgr, vêtu de ses habits pontificaux, une crosse de bois à la main, une mitre de carton doré sur la tête, parut sous ce toit de chaume; il adressa ces paroles du pontifical à l'archidiacre, en se tournant du côté des jeunes clercs qui étaient rangés en couronne autour d'un autel improvisé: *Scisne illos dignos esse ? Savez-vous s'ils sont dignes?* M. Cartal remplissait les fonctions d'archidiacre, il répondit incontinent : *Et scio et testificor, quantùm nosse sinit humana fragilitas, illos dignos esse. Autant que la fragilité humaine permet de le connaître, je sais et j'atteste qu'ils sont dignes d'être promus aux saints ordres.*

Alors le Pontife, les larmes aux yeux et le cœur vivement ému, prononça le *Deo gratias* d'usage; mais à ce mot, que de paroles attendrissantes sortent de sa bouche! « Oui, mes enfants, c'est bien maintenant plus « que jamais que nous pouvons dire *Deo gratias*, que « nous devons bénir la miséricorde divine, que nous « devons célébrer ses louanges. Car, mes très-chers « enfants, si jamais vocation fut inspirée du ciel, n'est- « ce pas la vôtre? N'est-ce pas Dieu lui-même qui vous « a appelés? N'est-ce pas lui qui a mis dans votre cœur « cette généreuse résolution? Oh! sûrement la chair « et le sang n'y sont pour rien. Que viendraient-ils « chercher dans le sanctuaire? Il n'y a plus de bénéfi- « ces, plus de richesses, plus d'honneurs. Les temples « ont été dévastés, les autels brisés, les prêtres incar- « cérés, bannis, immolés. Que dis-je? Les échafauds « sont encore dressés, les prisons regorgent d'ecclé- « siastiques qui n'ont pas été élargis, la terre de l'exil « n'a pas encore rendu tous ses proscrits. Ces verroux, « ces fers, ces haches ensanglantées ne vous épouvan- « tent pas. Vous dites comme saint Paul: *Je m'attends « à tous ces malheurs, mais je ne crains rien. Vincula « et tribulationes me manent, sed nihil horum vereor.* « Et que pourriez-vous craindre? Dieu sera avec vous; « il vous fortifiera de sa force et vous éclairera de sa lu- « mière. »

Ces paroles, prononcées avec âme dans une circonstance aussi solennelle, tandis qu'en dehors l'orage grondait toujours, produisirent la plus vive impression. Un instant après, les ordinands tombèrent comme des victimes aux pieds de l'autel, répondant aux litanies que Mgr récitait à demi-voix. Avant la fin de cette

prière, le Prélat se leva et bénit par trois fois les jeunes lévites. Vainement un peintre chercherait-il ailleurs le sujet d'une composition plus animée? La poésie abonde dans le fait principal comme dans les détails. De grands mystères et de grands serments succédèrent à la noble allocution du Pontife. Tous ces jeunes prêtres brûlaient de courir sur la brèche au secours de leurs frères épuisés. Mgr, en leur imposant les mains, leur avait communiqué, ce semble, une portion du feu sacré qui le dévorait.

Les temps devenaient de jour en jour plus calmes; le Prélat crut qu'il pouvait sans obstacle transférer le séminaire du Monastier à Vernosc, qui n'est qu'à deux petites lieues d'Annonay. Dans ce dessein, il nomma M. Malgontier, curé de cette paroisse, dont le précédent pasteur avait été déporté. Ce digne prêtre, associé à toutes les bonnes pensées de son évêque, amena avec lui ses théologiens et ses philosophes. Le presbytère de Vernosc était plus commode et plus spacieux que celui du Monastier. Il fut dès-lors possible de donner plus de développement à cet établissement qui s'augmenta et se régularisa de mieux en mieux.

Mais ce n'était pas ce qui pressait le plus; il fallait préalablement créer des écoles secondaires ecclésiastiques, pour alimenter le nouveau grand séminaire; c'est ce dont Mgr s'occupa sur-le-champ. Il avait vu dans le diocèse de Lyon deux ecclésiastiques de mérite, MM. Devis et Gardette, tous les deux dévorés du zèle de la maison de Dieu, rassembler à la hâte, sur les montagnes qui séparent la plaine du Forez de celle du Roannais, un certain nombre de jeunes gens ap-

partenant aux familles les plus chrétiennes de la contrée. C'étaient eux qui les initiaient en même temps aux sciences sacrées et profanes; ils leur servaient simultanément de supérieurs, de directeurs, de professeurs, de maîtres d'étude. Lorsque les brigands, autrement dits les révolutionnaires, paraissaient sur les hauteurs, ils prenaient tous la fuite et allaient se cacher dans les bois. Puis, sitôt qu'une lueur de calme revenait sur l'horizon, ils reprenaient immédiatement leurs exercices. Déjà ils avaient fourni un certain nombre de théologiens au grand séminaire de Lyon. « Pourquoi, dit alors le vénérable Pontife, n'en ferions-nous pas autant? N'avons-nous pas, Dieu aidant, les mêmes éléments de succès que nos voisins? Que nous manque-t-il? »

Aussitôt le Prélat jette les yeux sur le curé de saint-Symphorien, M. l'abbé Lapierre, homme de vertu et de talents, pour cette fondation; il lui fait immédiatement part de ses idées et de son plan qu'il a mûris au pied de la croix. Celui-ci les a saisis à la première communication; il n'a rien à refuser à son illustre archevêque. Il met incontinent à sa disposition et sa personne et son presbytère et le peu de ressources dont il peut disposer pour le commencement de cet établissement. Mais que peut-il faire tout seul, étant chargé d'autre part du service de la paroisse, et souvent en cette qualité appelé pour aller confesser les malades. Il pria donc Mgr de lui adjoindre M. l'abbé Actorie, ancien professeur de dogme au séminaire de Die, lequel, après un grand écart, était revenu sincèrement à Dieu. Sa piété, sa vertu, sa régularité, jointes à une incontestable capacité scientifique et à un goût prononcé pour l'enseignement, couvraient jusqu'à un certain

point, si elles ne l'effaçaient pas, sa malheureuse chûte.

Le Prélat, quelque discret qu'il fût avec tous ceux qui avaient donné des gages à l'erreur, crut devoir faire une honorable exception en faveur de M. Actorie; ayant appris qu'il vivait retiré à Romans avec son oncle, l'un des ecclésiastiques les plus pieux et les plus instruits de l'ancien diocèse de Die, il traita cette affaire avec lui dans la course qu'il fit, sur l'arrière-saison, en cette partie de son diocèse; proposition qui, loin de souffrir la moindre difficulté de sa part, lui sourit merveilleusement, tant à cause de certains antécédents qu'il fallait racheter, qu'à cause de ses irrésistibles inclinations vers les études sérieuses.

Sous ces habiles instituteurs, l'établissement prospéra et grandit en peu de temps; et pouvait-il en être autrement, ayant reçu son premier souffle, sa première impulsion d'un si saint Pontife? Il fut ouvert, comme dans l'ancien régime, le 1er novembre 1800; or, dès cette même année, il compta une cinquantaine d'élèves, tant internes qu'externes. A la seconde année d'exercice, le chiffre doubla, tripla même; car en feuilletant les vieux registres de la maison, on trouve que le nombre des étudiants s'éleva à plus de 140; et la troisième année, l'affluence devint telle qu'on ne put satisfaire à toutes les demandes des familles chrétiennes qui sollicitaient des places pour leurs enfants; si bien que l'on jugea convenable, au mois de novembre suivant, de transporter le pensionnat à Annonay, dans l'ancien cloître des cordeliers, l'une des premières fondations de saint François d'Assises en France; heureuse conception qui, rattachant l'avenir au passé, allait recueil-

lir et perpétuer les traditions d'une maison qui n'avait pas été sans gloire (1).

Tels furent les commencements du collége d'Annonay dont la réputation alla toujours croissant dans nos contrées. Dès le principe, il fut ouvert, sans aucune distinction, à tous les jeunes gens qui aspiraient à recevoir une éducation chrétienne; qu'ils se destinassent à l'état ecclésiastique, ou qu'ils se disposassent à embrasser une profession séculière, on n'y prenait pas garde; tout ce qu'on leur demandait, c'était la soumission à un réglement sage et précis, dont le saint fondateur avait tracé les premières bases. On y enseignait, outre les langues mortes et vivantes, la rhétorique, la philosophie, les mathématiques, la chimie, et même les arts d'agrément pour les élèves qui voulaient entrer dans le monde. Il y avait également une classe de théologie à part pour ceux qui, se croyant appelés au service des autels, se préparaient plus ou moins prochainement à ce sublime ministère. Tout pleins de la double pensée qui avait présidé à leur œuvre, les maîtres ne faisaient point de différence entre les uns et les autres; ils donnaient à tous des soins empressés et bienveillants (2).

(1) Dans l'ordre des Cordeliers, Annonay était pour la France ce que Assise était pour l'Italie; St-Bonaventure, troisième supérieur des Cordeliers, vint le visiter.

(2) De cette maison sont sortis une foule de sujets qui donnent une juste idée de l'esprit de son institution et de la sagesse de son règlement. Il y en a qui honorent l'Eglise et l'état dans toutes les branches de leur respective hiérarchie. Mgr Donnet, Archevêque de Bordeaux, Mgr Fabre des Essarts, Evêque de Blois, M. le comte de Latour, ancien aumônier de Charles X, vicaire-général de Mgr Donnet, M. Jammes, an-

Ce que Mgr venait de faire pour l'éducation des jeunes gens, naguère abandonnés à des maitres mercenaires quand ils n'étaient pas impies, il ne tarda pas, non plus, à le renouveler pour l'éducation des jeunes personnes. Depuis que les couvents avaient été fermés, il n'y avait plus eu pour elles d'institution publique et régulière. Cette portion si intéressante de la société, destinée à propager les bons principes avec la race humaine, était négligée dans les foyers domestiques ou confiée à des servantes patriotes, soudainement transformées en institutrices. L'infatigable Prélat, pour arracher ces jeunes plantes aux périls qui les menaçaient, exhorta les anciennes religieuses dispersées çà et là sur les différents points de son diocèse, à se charger de leur direction. Sur-le-champ, à sa voix, une foule de pieuses institutrices, jusqu'à ce jour cachées dans le sein de leurs familles, sortirent de leurs retraites pour ouvrir des écoles. Ce furent des Augustines, des Ursulines, des Bénédictines, des Visitandines, des Carmé-

cien vicaire-général de Paris, M. de la Vallette, ancien vicaire-général de Viviers, M. de la Varenne, ancien vicaire-général de Valence, M. de Charbonnel, directeur du séminaire de Saint-Sulpice, sans parler de la moitié des prêtres du Vivarais, se félicitent d'avoir fait leurs premières études dans un collége dont Mgr d'Aviau fut proprement le père. Nous pourrions joindre une infinité d'autres noms également honorables dans la magistrature, l'armée, l'administration, le commerce et les arts, qu'on retrouve avec orgueil dans les fastes de cet établissement; ce sont ceux de MM. de Laboulie, ancien député des Bouches-du-Rhône et ancien procureur général à la cour royale de Riom, de Pelven, ancien préfet de Digne, Nicolas, président de chambre à la cour royale de Grenoble, Montgolfier, Bravais, chimistes et industriels distingués.

lites, jusqu'à de révérendes chanoinesses, qui se consacrèrent, sur son invitation, à l'instruction des petites filles. Les villes de Vienne, d'Annonay, de Crémieux, de Romans, de Bourg-Argental, de St-Marcellin, furent les premières dotées de ces précieux établissements. Il s'en forma de semblables jusque dans les bourgs et les simples villages, tels que Rossillon, la Verpilière, la Côte Saint-André, Saint-Paul d'Izeaux. A défaut d'anciennes religieuses, de sages filles, connues dans le pays sous le nom de Béates, sorte d'institution mixte entre l'état religieux et l'état séculier, se mirent aussi à donner des leçons aux enfants de leur sexe. Ces premières réunions préparaient tout doucement les esprits à la reconstitution des cloîtres et à la renaissance des communautés qu'on verra bientôt se multiplier pour les femmes, et que l'on aurait vus également se multiplier pour les hommes, si la loi civile, empreinte d'une tache révolutionnaire, ne s'y était opposée.

Toutes ces créations, quelque importantes et multipliées qu'elles soient, n'absorbent pas tellement la pensée du saint Pontife, qu'il doive s'en occuper exclusivement; il trouve, dans son infatigable activité, le moyen de les mener parallellement avec ses travaux apostoliques que rien au monde ne peut lui faire suspendre. En effet, pendant qu'il fonde presque à la fois un grand séminaire, un collége ecclésiastique, des écoles primaires pour les enfants des deux sexes, toujours intrépide, toujours courageux, il continue, dans le voisinage de la Louvesc, le saint ministère qu'il a entrepris. C'est le cas de s'écrier, en le suivant à la trace de ses pas dans les diverses paroisses qui ont le bonheur de le recevoir : *Qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui évangéli-*

sent la paix! N'est-ce pas ce qu'il fait lui-même en ce moment dans ces paisibles contrées? Car, bien qu'elles aient moins participé que d'autres à l'esprit de trouble et de perturbation que la révolution a soulevé partout, elles n'ont pas toujours été à l'abri de la contagion. Dès-lors, messager de la réconciliation et de la paix, il vient répandre le baume sacré, dont la dispensation lui appartient essentiellement, sur les blessures que le schisme a faites à tant d'âmes. Il se montre de la sorte à Peaugres, à Félines, à Andance, à St-Félicien, à Preau, à Etable, à Paillarès, et autres localités qui sont sur le versant de la Louvesc au Rhône. Ne craignez pas que les frimats, toujours précoces sur ces montagnes, l'arrêtent encore; il dit, à ce sujet, que les neiges d'automne ne sont pas de durée, et que, du reste, S. François Régis a frayé le chemin à travers ces obstacles.

Mgr était encore sur ces montagnes, lorsqu'il apprit l'heureux résultat du conclave. A la mort de Pie VI, un cri de joie féroce avait retenti dans le camp des philosophes et des révolutionnaires. «C'en est fait des souverains Pontifes, disaient-ils tout haut, il n'y en aura plus ; on a fait à Valence les funérailles de la papauté.» En effet, si l'Eglise n'avait pas eu des promesses solennelles de perpétuité, c'était sûrement le cas de prédire sa ruine. Toutes les puissances de l'enferse mblaient déchainées contre elle. Au milieu de son triste veuvage, aucun appui, aucun secours, aucun lieu propice pour donner un successeur au Pontife défunt. Rome envahie, les cardinaux dispersés, l'Italie un vaste champ de bataille où les principes les plus étranges étaient en présence, tel était le spectacle

que présentait l'Eglise. Mais, d'après les divines écritures,

> Celui qui met un frein à la fureur des flots
> Sait aussi des méchants arrêter les complots.

En dépit de tous les obstacles, le conclave se rassemble dans les lagunes de Venise, et, après des opérations tout-à-fait en règle, il proclame le nouveau pape sous le nom de Pie VII. C'est encore un Césénate, le cardinal Barnabé Chiaramonti, évêque d'Imola, dont la piété, la science et l'esprit conciliateur promettent de beaux jours à l'Eglise.

A cette nouvelle toute l'Europe catholique tressaillit d'allégresse. Ce fut pour elle comme le jour d'une résurrection générale. On n'en revenait pas de jubilation et de bonheur. Peu de temps après, le S. Père fit, aux acclamations universelles d'un peuple ivre de joie, son entrée triomphale dans la capitale du monde chrétien, sous l'escorte et la protection de ceux mêmes qui s'en étaient précédemment emparés. Mgr d'Aviau, plus que qui que ce soit, bénit la Providence qui s'était manifestée d'une manière si prodigieuse dans cette grande crise de l'Eglise. Le nom qui était sorti de l'urne papale, le 14 mai 1800, à St-Georges de Venise, lui allait à merveille. C'était un nom connu pour lui, celui du cardinal Chiaramonti, évêque d'Imola, qui avait si bien accueilli les prêtres français dans son diocèse. Le Prélat, en annonçant cette mémorable élection aux fidèles, ne manqua pas de rappeler une circonstance qui le rendait infiniment cher à la France.

Le cardinal de Bernis, notre ambassadeur auprès du Saint-Siége, avait dit en parlant de Pie VI, *qu'il avait le cœur tout français*. On peut le répéter à juste titre,

s'écrie notre saint Prélat, de son vénérable et admirable successeur. « Pie VII, en donnant à l'univers « chrétien d'authentiques témoignages de sa vigilance « paternelle, laisse apercevoir de singulières effusions « de charité pour notre nation. Avec quelle touchante « affection il déclare qu'il voudrait lui procurer le salut « aux dépens de sa propre vie! On sait qu'avant son « exaltation au trône pontifical il avait donné déjà les « précieux gages de ce sentiment au Clergé Français. « Non, dans les conjonctures les plus désastreuses, ses « membres dispersés ne furent nulle part mieux ac- « cueillis, ni soutenus plus efficacement, que dans « l'heureux diocèse du cardinal Chiaramonti. Et lors- « que obligé à vivre éloigné de vous pour un temps, « N. T. C. F. ah! éloigné de corps, sans l'être jamais « de cœur, ni par la pensée (1), si nous eûmes l'hon- « neur de lui témoigner notre reconnaissance, il y ac- « quit de nouveaux droits par la manière dont il dai- « gna en agréer le juste hommage. »

(1) Epit. aux Colossiens, chap. 2. v. 5.

CHAPITRE XXX.

Un nouveau siècle s'ouvre. — Mgr publie à cette occasion un mandement. — Tout ce qu'il a fait, dans son diocèse, pour la restauration des principes. — Il regrette pour les fidèles que son action ait toujours été obscure et cachée. — Est-ce qu'il ne pourrait pas, à l'aide de la déclaration que font les curés, reprendre publiquement comme eux ses fonctions? — Il remplit cette formalité à Lyon entre les mains de M. Cochard. — Où il en est sous ce rapport avec les autres préfets des environs. — On lui écrit que celui de l'Ardèche est bien disposé. — Il se met en route pour aller s'entendre avec lui. — Mais dans l'intervalle le préfet avait changé d'avis. — Le Pontife, désappointé, ne se décourage pas; il fait à Privas un acte de vigueur. — Il érige ensuite canoniquement une association de prêtres dont le but est de prier pour leurs confrères défunts. — A la fin, voyant que le préfet ne revient pas, il va visiter à Thueyt l'établissement de Mlle Rivier. — Combien il l'admire. — Il donne à ses bonnes filles de sages conseils. — Il approuve, avant de partir, leurs constitutions. — Quel gré on lui sait de son intérêt. — Il laisse, en s'en allant, des marques de sa générosité. — Au lieu de revenir à Privas, il prend le chemin de la montagne. — Surprise d'Usclades. — Mgr est épris des beautés de ce pays. — L'abbé Vernet le renvoie, pour l'explication, à M. de Besses dont la maison n'est pas éloignée. — Sa Grandeur s'arrête avec bonheur chez lui. — Cet ancien grand-vicaire lui est utile pour beaucoup de renseignements. — Le Prélat augmente la taxe des messes. — Il vient à la Louvesc où il officie pontificalement et établit divers règlements. — Sa fidélité aux rubriques. — Il ne cesse de la recommander à ses prêtres. — Il visite son établissement de Saint-Symphorien. — Comme il y est reçu. — Il ne veut pas qu'on mette Racine entre les mains des jeunes gens. — Excursion au Péage, à Romans, à Saint-Marcellin et dans les environs. — La bonne fermière de Roybon. — Il donne des ordres pour les actes de catholicité.

Le XVIIIme siècle venait de finir! que de ruines il laissait après lui! ruines de foi, ruines de mœurs,

ruines de monuments, ruines de fortune. Rien n'était resté debout de ce qui constituait l'ancien ordre religieux, social et politique. On avait vu ce que la philosophie, mise en l'œuvre, était capable de faire; elle, qui devait être si moralisatrice et si humanitaire, n'avait entassé que des décombres et des cadavres. Mais voici qu'une ère nouvelle s'ouvre avec le siècle pour notre infortunée patrie! quels bienfaits lui apporte-t-elle? sera-t-elle meilleure que la précédente? tout le monde l'espère; il y a dans les populations un besoin de foi et de repos; et de toutes parts on tend les bras à la religion qui fait le bonheur des Etats comme celui des simples particuliers...!

C'est ce que le Prélat fit admirablement ressortir dans un Mandement qu'il publia, le 17 janvier 1801; il saisit, avec un à propos plein de justesse et de convenance, l'occasion de ce renouvellement de siècle, pour signaler la résurrection religieuse qui s'opérait en tous lieux; et, comme il avait été témoin oculaire de beaucoup de faits, qu'il avait vu de près les efforts d'une société qui se reconstruisait peu à peu, qu'il avait entendu ses doléances sur le passé et ses espérances pour l'avenir, il les consigna dans son instruction pastorale; grande et solennelle voix de la religion qui proclamait par la bouche de ses Pontifes la vérité d'un fait matériel que le droit devait bientôt consacrer.

On se rappelle toute la part que le saint Prélat avait eue, dans son propre diocèse, à ce retour général des masses au giron de l'Eglise. Quelles peines ne s'était-il pas données! Déjà il avait parcouru, à cette époque, la plupart des grandes paroisses qui étaient soumises à sa juridiction. Il était même allé dans une foule de pe-

tits villages qui sont jetés çà et là sur le revers des montagnes ou dans le creux des vallées. Ce que François de Sales, son invariable modèle, avait fait pour le Chablais, il l'avait renouvelé, à son tour, pour le Vivarais, le Dauphiné et le Forez. Il ne s'était pas contenté d'y envoyer des hommes de Dieu pour lui préparer les voies; il s'était fait apôtre avec eux. C'était beau de le voir, à la tête de ce corps d'élite qui suppléait aux pasteurs décédés ou prévaricateurs, prêchant, confessant, catéchisant; il n'avait cédé à personne l'honneur de servir son maître dans les plus humbles fonctions du ministère apostolique.

Jusque-là, Mgr s'était borné au rôle de simple missionnaire; il ne s'était presque pas distingué des Ecclésiastiques qui l'accompagnaient. Du moins, il ne s'était montré officiellement nulle part avec ses insignes qu'il avait toujours eu soin de cacher; même lorsqu'il avait fait des ordinations, des confirmations, et autres fonctions de ce genre, il s'était toujours entouré de beaucoup de précautions; cela avait été la plupart du temps dans le silence de la nuit ou dans les endroits le plus retirés, à peu près comme agissent dans la Chine et le Japon les vicaires apostoliques, dont la tête est mise à prix par de cruels persécuteurs. Or, un tel état de choses ne pouvait pas durer; ce n'était pas qu'il tardât au Prélat de sortir de son obscurité, on connaissait assez sa modestie et son humilité; mais les fidèles avaient besoin de repos, leur foi mise à une trop longue épreuve aurait pu se lasser. Déjà plusieurs d'entre eux, fatigués du passé et inquiets de l'avenir, demandaient avec instance à leurs prêtres: « Quand la religion, cette reine immortelle des siè-

« cles, sortira-t-elle des catacombes pour remonter « sur son char de triomphe ? »

Mgr avait compris combien il importait de prévenir ces plaintes et les défections qui pouvaient en être la suite ; aussi, dès ce moment, il ne tint pas à lui qu'il ne se montrât officiellement à ses diocésains avec ses titres et qualités. C'était, au demeurant, une criante anomalie que la situation qui lui était faite ; on permettait aux simples ecclésiastiques d'exercer librement leur ministère, lorsqu'ils faisaient préalablement, entre les mains des officiers municipaux de leur commune, une déclaration de soumission au pouvoir établi ; pourquoi les Archevêques et Evêques n'auraient-ils pas obtenu la même autorisation en se soumettant aux mêmes exigences ? Auraient-ils été de pire condition, parce qu'ils étaient plus élevés que leurs subordonnés dans l'ordre ecclésiastique ? C'est ce dont le Prélat s'enquit avec un zèle qui témoignait de son empressement à lever tous les obstacles qui s'opposaient au libre et plein exercice de ses fonctions épiscopales dans toute l'étendue de son diocèse.

Il nous est d'abord donné de certifier qu'il se mit en règle, de ce côté, avec M. le préfet du Rhône. Sa Grandeur comptait au moins dans son département deux cantons qui dépendaient de sa juridiction spirituelle ; c'étaient ceux de Condrieux, de Pélussin et une partie de celui de Givors. Ce fut M. Cochard de Ste-Colombe, son ancien diocésain, qui reçut, en sa qualité de conseiller de préfecture, ou plutôt comme délégué de M. Verninac dont il était le second, sa déclaration de soumission au gouvernement de cette époque ; il nous l'a raconté lui-même, alors que nous ne songions pas à

écrire la vie que nous offrons au public, avec un air de triomphe et de satisfaction personnelle. Peu importait au Pontife ce qu'on pouvait dire de lui dans une localité où l'on n'approuvait pas son opinion. Il cherchait avant tout, comme beaucoup d'autres de ses collègues dont il suivait l'exemple, la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Le Prélat fit ensuite sonder par des personnes sûres les autres préfets qui se partageaient le reste de son diocèse, afin de savoir s'il pourrait s'entendre avec eux à cet égard; c'étaient ceux de l'Ardèche, de l'Isère, de la Drôme et de la Loire, dont les départements renfermaient chacun une portion plus ou moins considérable de son troupeau chéri; les deux derniers, MM. Descorches et Imbert, ne tardèrent pas à envoyer leur réponse; on avait des raisons d'espérer que les premiers, MM. Caffarelli et Gerard, dont le caractère bienveillant était connu, ne feraient pas attendre la leur; elle était d'autant plus nécessaire qu'à eux deux ils avaient sous la main les trois quarts de l'ancien territoire du diocèse de Vienne.

Cependant M. Vernet, grand-vicaire de Mgr d'Aviau pour la partie du Vivarais, pressait toujours inutilement le timide préfet de l'Ardèche de s'expliquer sur ce point; il n'en recevait jamais que des réponses vagues et indéterminées qui ne signifiaient rien. Ayant à la fin obtenu, à force d'instances et d'observations, une espèce de demi-consentement, il en fit part sur-le-champ à qui de droit. Il lui manda en même temps que s'il pouvait venir lui-même sur les lieux, il emporterait infailliblement la place d'assaut. M. Caffarelli, ajouta-t-il, sera flatté de cette marque de confiance de votre Gran-

deur; il n'hésitera pas, soyez-en sùr, à condescendre a vos voeux.

En faut-il davantage, quand on connaît l'intrépidité et le zèle du Prélat, pour l'engager à se rendre immédiatement à Privas, où se trouvait le premier magistrat de ce département. Il ne regarde pas si la saison est bien avancée et l'hiver extrêmement rigoureux; il se jette soudain avec M. l'abbé Cartal dans une voiture mal fermée qui part pour le midi. Arrivé à Tournon, il dépose son compagnon de route qu'il charge d'une mission pour Valence, et se dirige lui-même sur Privas (1).

Mais, dans l'intervalle, le préfet de l'Ardèche avait changé d'avis; il avait craint de se compromettre avec le pouvoir qu'il représentait, en recevant la déclaration de soumission de Mgr l'Archevêque de Vienne;

(1) Dans le trajet entre Saint-Vallier et Tournon, le Prélat fit une rencontre qui excita vivement sa commisération. Il se croisa avec une bande de soldats déguenillés qui marchaient sans ordre et paraissaient tout transis de froid. C'étaient de vieux troupiers, misérables débris de notre armée d'Egypte, qui rentraient, la plupart nus et dépouillés, dans leur patrie ; à peine s'ils avaient une chaussure à leurs pieds ; le reste de leur corps était couvert à l'avenant ; était-il possible avec une veste et un simple pantalon de toile de se défendre contre un froid de 14 degrés. Mgr, en les voyant dans un pareil dénument, ne put s'empêcher de s'écrier : Que ne pouvons-nous soulager ces braves gens ! ce sont nos frères, les enfants de la France, les vainqueurs des Pyramides ; hélas ! de tous les lauriers qu'ils ont cueillis au Caire, à Alexandrie, à Aboukir, que leur reste-t-il ? Ils n'ont pas seulement un méchant pourpoint pour se garantir des givres et des frimats ? Ah ! combien il vaut mieux servir Dieu que les hommes ! Si nous souffrons, il nous console, si nous travaillons, il nous récompense, si nous mourons, il nous couronne.

car c'était à ses yeux autoriser par là même ce haut dignitaire ecclésiastique à reprendre publiquement et solennellement ses fonctions épiscopales dans les limites de son département. Or, quelque assez bien disposé qu'il fût intérieurement, il n'eut pas le courage d'assumer sur lui la responsabilité de cette dernière mesure; il eut peur que le gouvernement, toujours défiant et en observation vis-à-vis du clergé, ne l'accusât d'avoir outrepassé son mandat; jusqu'à présent, on avait seulement permis aux chefs des administrations départementales de recevoir les promesses de soumission des pasteurs du second ordre à la constitution de l'an VIII ; il n'avait pas été le moins du monde question des Evêques dont la réapparition officielle sur la scène pouvait entraîner les populations et par suite embarrasser le pouvoir; ceux qui avaient agi différemment l'avaient absolument pris sur eux. Faible et méticuleux, comme tous les hommes qui ont deux maîtres à servir, M. Caffarelli prétexta, dans la pensée d'éviter l'entrevue dont on était convenu, une tournée dans son département; ce qui rendit absolument sans objet le voyage de Mgr l'Archevêque de Vienne dans l'Ardèche.

Ce fut une vraie mystification pour le prélat; il en fut affligé, mais il ne se découragea pas; il profita de son séjour à Privas pour régler quelques affaires importantes avec M. Vernet. Il fit entre autres, sur la demande de ce dernier, un acte de vigueur que justifiaient parfaitement les circonstances. Voici à quel propos : Après ces jours de violente tempête, où tant d'arbres avaient été déracinés, tant de colonnes brisées, tant d'édifices renversés, ce ne fut pas le travail qui manqua aux ouvriers évangéliques, ce furent plutôt

les ouvriers évangéliques qui manquèrent au travail; il n'y avait pas assez de prêtres pour satisfaire aux besoins pressants de l'Eglise. Un grand nombre d'ecclésiastiques étaient morts sur l'échafaud ou dans les prisons ou sous le poids de l'âge. Ceux qui étaient partis pour la terre étrangère n'étaient pas tous rentrés; d'autres étaient devenus si infirmes et si cassés, qu'ils ne pouvaient pas reprendre leurs fonctions. Réduit à cette extrémité, Mgr ordonna à tous ceux qui étaient capables de servir encore l'Eglise, de retourner à leurs anciens postes ou d'en accepter de nouveaux. Mais tous n'obéirent pas instantanément à la voix de leur Evêque; il y en eut qui craignirent que, les esprits n'étant pas encore revenus à leur état normal, de nouveaux troubles ou autres malheurs ne vinssent les exposer de rechef à de graves dangers; et sous l'empire de cette appréhension, ils restèrent cachés dans leurs familles ou chez leurs amis. Sa Grandeur alors, pour forcer des résistances qui pouvaient être d'un fâcheux exemple, signifia la peine de suspense à tous ceux qui, dans ces temps calamiteux, ne se prêteraient pas, autant que leur âge et leur santé le permettaient, aux besoins spirituels du pays.

Il y avait aussi dans le diocèse de Viviers, longtemps avant la révolution, une pieuse association, composée de deux cents prêtres, dont le but était de se secourir mutuellement après la mort par l'acquit de quelques messes et la récitation de quelques prières. Sainte et salutaire pensée pour les membres du clergé; car, n'ayant plus pour la plupart de liens de familles sur la terre, ils sont plus exposés que d'autres à être abandonnés après leur décès dans le lieu d'expiation où les âmes des justes achèvent de se purifier, s'ils n'ont pas soin

de s'entr'aider les uns les autres par des prières et saints sacrifices réciproques. Le Pontife, comprenant tout ce qu'il y avait de sage et de vraiment utile dans cette pieuse association, essaya de la faire revivre. Chaque prêtre était tenu, aux termes du nouveau règlement, de célébrer tous les ans deux messes pour le repos de l'âme de ses confrères défunts ; tout se bornait à peu près là pour les obligations imposées à chaque membre de cette société; il était admis ; en retour, à la participation de beaucoup d'indulgences et autres faveurs accordées par le Saint-Siége. Mgr, pour tout régulariser, erigea canoniquement, en vertu d'une délégation spéciale, cette association ecclésiastique, approuva ses statuts et règla le mode de gagner les grâces qui étaient attachées à leur observation ; l'ordonnance est datée du lieu de sa retraite. Il voulut même, pour montrer l'intérêt qu'il portait à une pratique si agréable à Dieu et si digne de resserrer les liens du clergé, faire partie de cette pieuse confrérie. Son nom fut mis à la tête des nombreux associés qui se présentèrent (1).

A la fin, voyant que le préfet ne revenait pas, Mgr se détermina à aller à Thueyt, chef-lieu de canton de l'arrondissement de l'Argentière, où une sainte fille, de la dernière classe du peuple (2), mais prévenue des bé-

(1) Cette œuvre subsiste encore dans le diocèse de Viviers avec de nouvelles grâces apostoliques et de nouveaux moyens de sanctification ; nous avons lieu de croire qu'elle s'est répandue de là dans la plupart des diocèses de France, qui l'ont adoptée comme un legs de son pieux restaurateur.

(2) Mlle Rivier, dont la vie si sainte et si édifiante vient d'être écrite, sur les notes même de M. l'abbé Vernet, par le spirituel biographe du cardinal de Cheverus.

nédictions du ciel qui prend où il veut ceux et celles qu'il destine à être les instruments de ses miséricordes, avait jeté les bases d'un magnifique établissement pour l'éducation chrétienne des jeunes personnes qu'on était trop disposé à abandonner à elles-mêmes sur ces montagnes. Déjà, sans autre secours que celui de la Providence comme sans autre inspiration que celle de l'Esprit Saint, elle avait réuni une foule de jeunes compagnes de sa condition et de son âge, lesquelles, excitées par ses discours et ses exemples, étaient venues l'aider à diriger une école de petites filles. Peu de temps après, leur nombre s'augmentant de jour en jour, elle les avait échelonnées de distance en distance dans une multitude de bourgs et de hameaux des alentours, jusqu'à ce qu'elle pût en détacher quelques unes pour les villes et villages qui étaient plus éloignés. De toutes parts on célébrait les louanges de ces pieuses institutrices qui, marchant sur les traces de leur vénérable mère, se consacraient, corps et âme, à l'instruction des jeunes personnes de leur sexe. Celle-ci, pour régulariser et perpétuer son œuvre qui semblait dès lors appelée à un bel avenir dans l'Eglise de Dieu, avait résolu d'en faire une communauté sous le vocable de la *Présentation de Marie au temple;* et dans ce dessein, elle lui avait donné une règle qu'elle avait concertée avec le grand-vicaire de Mgr l'Archevêque de Vienne, son bienfaiteur et son conseil.

Instruite que le Prélat devait sous peu de jours venir à Privas pour une affaire importante dont on lui avait parlé, elle lui avait écrit une lettre très-pressante pour l'engager à prolonger sa course jusqu'à l'humble village où se trouvait le berceau de son établissement. Elle lui

rappela, avec autant de simplicité que de confiance, les promesses qu'il lui avait faites l'année précédente, le bonheur qu'elle aurait avec ses chères filles de recevoir sa visite, et le bien spirituel qui en résulterait pour sa naissante communauté. « Venez, révéré pontife, disait-elle, et votre présence sera pour nous toutes, un jour de joie et de salut; car il y a une bénédiction attachée à chacun de vos pas. »

Mgr, qui sentait de loin tout ce qui était l'œuvre de Dieu, n'hésita pas à se rendre à cette bonne invitation; il lui tardait voir de ses propres yeux une maison dont on lui avait parlé dans les termes les plus flatteurs; c'était au fond une véritable école normale de jeunes institutrices que la religion élevait, avant que les *grands organisateurs de l'enseignement* n'y songeassent. Il y passa trois ou quatre jours, dans les sentiments d'une admiration toujours croissante; admiration sur la manière dont l'établissement avait commencé, grandi et prospéré; admiration sur la ferveur, le dévouement, l'humilité et les autres vertus de chacun de ses membres; admiration sur l'esprit de charité et d'obéissance qui, étant l'âme de cette communauté, lui faisait enfanter des merveilles. Aussi, ne fut-il qu'à moitié surpris, lorsqu'on lui raconta, avec une sorte d'enthousiasme, les heureuses transformations qu'opéraient ces pieuses institutrices dans tous les endroits où on les appelait pour leur confier la jeunesse de leur sexe? « Que voulez-vous, disait-il? le doigt de Dieu est ici; il est visiblement empreint sur cette fondation et les œuvres qui en sont le résultat; car il n'est pas donné à la créature de faire de si grandes choses avec si peu de ressources. »

Pendant tout ce temps, Mgr n'oublia rien de ce qui

pouvait contribuer à rendre de plus en plus dignes de leur sainte vocation les pieuses institutrices que la Providence avait associées à ses vues de lumières et de miséricordes sur ces montagnes. Versé comme il l'était dans les voies spirituelles, il leur parla en maître consommé et de l'humilité de l'esprit, et de la mortification des sens, et de la docilité de la grâce. « Quand Dieu appelle quelqu'un à une œuvre divine, à une mission de zèle, à l'enseignement des autres grands ou petits, il faut, leur disait-il, à l'exemple du prophète royal, s'abaisser, disparaître entièrement, afin que Jésus-Christ soit tout en nous. C'est lui qui doit penser par notre esprit, aimer par notre cœur, voir par nos yeux, entendre par nos oreilles, parler par notre bouche. L'homme n'est plus rien; Dieu le remplace dans son être. Heureuse transformation qu'amène peu à peu une règle sagement conçue et scrupuleusement observée ! »

Ce ne fut pas sans raison que Mgr peignit à ces bonnes religieuses les avantages de l'obéissance et de la discipline. Il venait d'examiner leurs constitutions, et bientôt il allait les approuver. Avant d'y apposer son sceau, il préparait, par des instructions et des réflexions relatives à l'état religieux, les esprits à les bien recevoir. Or, sa Grandeur (il nous est doux de le constater) n'eut pas beaucoup de peine à obtenir ce résultat. Ces saintes filles étaient on ne peut mieux disposées ; elles soupiraient depuis longtemps après la sanction de leurs règles. Le Prélat, satisfait et de la partie organique des constitutions et de la partie disciplinaire qui regardait les écoles, donna, la veille de son départ, l'approbation si longtemps désirée.

Depuis ce jour, les pieuses filles de *la Présentation de Marie*, au comble de leurs vœux, se sont toujours regardées comme les filles de Mgr d'Aviau. C'est en effet à ses prières et à ses bénédictions qu'elles ont constamment attribué les succès toujours croissants de leur établissement; elles le lui ont mille fois témoigné dans une foule de lettres qu'elles lui ont écrites, soit qu'il fût encore Archevêque de Vienne, soit qu'il fût devenu Archevêque de Bordeaux. Et nous, qui avons vu de près les prodiges attachés aux œuvres de ce saint Prélat, nous sommes loin de le contester; car tout ce qu'il entreprenait réussissait, tout ce qu'il encourageait prospérait. Une bénédiction particulière semblait descendre sur les œuvres qui prenaient naissance sous ses auspices.

En quittant cette fervente communauté, Mgr y laissa des marques de sa générosité. Il n'avait que quelques pièces d'or pour achever sa course, il les laissa sous le chandelier de son modeste appartement. C'était, on peut le dire, le denier de la veuve; car le Prélat, ne vivant lui-même que d'aumônes, était obligé de se condamner à mille privations pour satisfaire au besoin qu'il avait de donner.

Mgr ne chercha point à revenir à Privas. Sa présence eût embarrassé M. Caffarelli dont la position était extrêmement fausse. Placé entre le cri de sa conscience qui réclamait ses imperceptibles droits et les exigences d'une administration toujours en défiance contre les ecclésiastiques, il ne savait quel parti prendre. Trop droit pour abjurer ses principes religieux, trop faible pour les suivre exactement, il voulait et il ne voulait pas, lorsqu'ils étaient en opposition avec les ordres du gouvernement. Le Prélat, gémissant sur l'indécision

de ce caractère, retourna dans son diocèse en passant par la montagne. Cette fois, il prit des chevaux et des guides, afin de ne pas s'égarer dans les gorges et les forêts des hautes Cévennes; M. Vernet l'accompagnait.

Arrivés sur la hauteur du mont Pezat, ils allèrent dîner chez M. le curé d'Usclades, qui était un pieux ecclésiastique. Celui-ci ne les attendait pas, il fut agréablement surpris. Mais il le fut bien davantage, quand, à la fin du repas, il voulut porter en son nom et en celui de ses confrères la santé de M. Vernet. Celui-là l'interrompt aussitôt : « Messieurs, dit-il, il y a une santé « qui vous est bien plus précieuse et plus chère que la « mienne; c'est celle de Mgr l'Archevêque de Vienne; « portons notre toast à ses vertus apostoliques, à son « courage, à sa fermeté, etc. » Cette brusque manifestation fut pour tous les convives un véritable coup de théâtre; ils furent interdits d'étonnement et de respect; tous les yeux se portèrent incontinent sur le modeste compagnon de voyage de M. Vernet qui était l'Archevêque reconnu. « Eh! bien, mes amis, répliqua Mgr, « puisque je suis reconnu, l'Archevêque de Vienne « porte la santé de tous les prêtres et fidèles catho- « liques du diocèse de Viviers. » Cette heureuse riposte fut couverte d'applaudissements unanimes.

Le Prélat pardonna sans peine à son grand-vicaire d'avoir trahi son *incognito* en faveur d'une société qui était si heureuse de le posséder. Il se découvrit à ces bons ecclésiastiques avec la confiance et l'amitié d'un père. On se pressa autour de lui avec respect et vénération. Sa haute réputation de sainteté était parvenue jusque dans ces montagnes reculées. On redisait ses voyages, ses austérités, ses libéralités, dans toutes les

bourgades, dans tous les hameaux. Quelquefois même, le merveilleux venant se mêler aux récits que chacun faisait, il était, déjà de son vivant, l'objet d'une vénération particulière. Il donna sa bénédiction à ces bons prêtres qui se mirent à genoux pour la recevoir.

Les chevaux s'étaient suffisamment reposés, les deux cavaliers continuèrent leur route. Ils franchirent le Mezenc, et le Gerbier de Joncs, non loin des sources de la Loire, à travers des rocs demi-volcanisés, de vieux cratères, des basaltes remarquables. Ces grandes solitudes, où, d'après Frossard, le silence n'est troublé que par le croassement des corneilles et le tintement des clochettes pendues au cou des bestiaux, ne jetaient rien de leur mélancolie dans l'esprit de nos voyageurs. Ils s'entretenaient avec plaisir et de ces masses granitiques qui se perdent dans les nues, et de ces immenses bassins cachés dans les flancs caverneux de ces montagnes, et de ces prodigieux mouvements de terrain, suite inévitable des anciens volcans qui ont tourmenté cette terre dans sa partie occidentale.

A chaque pas, Mgr, sans pourtant s'arrêter, demandait à M. Vernet des explications sur les curiosités qui se rencontraient à droite et à gauche de leur chemin. Il voulait savoir leurs noms, leurs causes, les souvenirs qui s'y rattachent. Quoique du pays et d'une instruction variée, M. Vernet avait peine à répondre à toutes les questions du Prélat. C'est que Mgr, qui était à la fois géologue et naturaliste, ne se contentait pas des réponses vulgaires. Il fallait lui donner, comme à un homme de l'art, des explications nettes, précises, techniques. M. de Besses, ancien grand-vicaire de Viviers, ajouta l'abbé Vernet, sera l'homme qui vous

donnera des notions exactes sur toutes les merveilles de ce pays ; il demeure tout près d'ici, à Chalancon ; si votre Grandeur n'y voit point d'obstacle, nous pourrons descendre chez lui.

Le prélat ne se fit pas beaucoup prier pour se rendre à cette proposition. Il avait entendu parler avec éloge de M. de Besses, ancien grand-vicaire de M. de Savines. Ce respectable ecclésiastique, l'oracle et le modèle du diocèse par sa doctrine et ses vertus, avait, dès le commencement, lutté avec force contre les aberrations de son Evêque. Il avait combattu avec vigueur et son serment à la constitution civile du clergé et sa résistance aux brefs du Saint-Siége. Si plus tard, entraîné lui-même, il donna quelque adhésion au schisme, il se releva avec éclat de cette chute. Il rétracta le serment qu'il avait prêté, et se soumit avec humilité à l'interdit qui en était la peine. Le Prélat s'applaudit de faire sa connaissance ; son repentir prompt et éclatant le lui rendait plus cher qu'avant sa faute.

M. de Besses fut utile à Mgr sous plus d'un rapport. Personne n'avait une connaissance aussi exacte du diocèse que lui. Il savait le nom, le caractère, la conduite de la plupart des ecclésiastiques du Vivarais ; et, comme il avait un coup d'œil juste en administration, on pouvait s'en rapporter pleinement à ses observations. Ce fut en effet d'après ses renseignements, les seuls authentiques que l'on pût avoir, M. de Savines n'ayant pas livré les siens, et M. Vernet se trouvant à Toulouse avant la révolution, que le Prélat opéra quelques mutations et régla diverses affaires dans le diocèse.

Ce fut dans cette réunion que le Prélat augmenta la

taxe des messes ordinaires. Jusque-là ces sortes de rétributions avaient été à un prix extrêmement modique. Dix ou douze sols, comme au temps de Fénélon, étaient l'offrande accoutumée de la plupart des fidèles. Mais ce tarif ne pouvait plus subsister; il n'était plus, à cause de la dépréciation des valeurs, en rapport avec les besoins du prêtre, lequel, selon la pensée de saint Paul, a droit de vivre de l'autel. Sa Grandeur alors le porta à la somme d'un franc, et cette disposition fit plaisir aux ecclésiastiques de ses trois diocèses, dont elle augmenta ainsi le modeste pécule. Car, ayant tout perdu dans la révolution et ne recevant rien de l'Etat, ils ne vivaient que de ces sortes d'offrandes.

Après deux ou trois jours de conférences, à Chalencon, dans la maison de M. de Besses, sur les affaires administratives du diocèse de Viviers, le Prélat laissa M. Vernet retourner à Chomerac, lieu ordinaire de sa résidence; il vint lui-même à la Louvesc, où on l'attendait pour la fête de saint François Régis qu'on se proposait de célébrer, le 15 juin, avec plus de pompe que les années précédentes. Il devait y avoir, à cette occasion, un concours extraordinaire de fidèles; de toutes parts on s'était comme donné le mot pour s'y rendre; et la raison était facile à deviner. C'est que MM. les ecclésiastiques, qui, jusque-là n'avaient, pour ainsi dire, célébré les saints mystères qu'en cachette et à la sourdine, devaient, depuis qu'ils avaient fait entre les mains du maire de leur village leur déclaration de soumission au gouvernement, reprendre ostensiblement l'exercice de leurs fonctions dans l'église paroissiale; mémorable circonstance qui séchait bien des larmes et faisait palpiter bien des cœurs.

Pour Mgr, bien qu'il n'y fût pas autorisé par le préfet de l'Ardèche, il n'hésita pas, cédant au vœu des populations, à se montrer, ce jour-là, avec tout l'éclat de sa dignité; il officia pontificalement à la messe et aux vêpres, en présence d'une multitude innombrable, avec tous les insignes dont la religion entoure ses premiers ministres. On était heureux de le voir, sous ses vêtements d'or dont le soleil multipliait les éblouissements, monter à l'autel, s'asseoir sur son trône, bénir son peuple; tout le monde, à ce spectacle inespéré, était ivre de joie et de bonheur.

Il fit également, à cette époque, divers règlements pour le service spirituel de ce pèlerinage. Les uns regardaient le personnel des ecclésiastiques, les autres l'ordre des offices, d'autres enfin le tarif des honoraires. Il voulait que tout fût réglé convenablement à la majesté du lieu saint. Son nom figurait encore, il n'y a pas longtemps, au bas des ordonnances qui étaient affichées dans la sacristie de la paroisse. On les gardait comme un titre authentique et de ses fréquentes visites au tombeau du saint apôtre et de son exactitude pour les cérémonies de l'Eglise.

C'était en effet admirable de voir comme il était exact lui-même pour les cérémonies qui le concernaient. Son exactitude allait presque jusqu'au scrupule. Il n'eût pas omis la moindre rubrique dans l'exercice de ses fonctions. Il ne se fût pas passé du plus petit de ses ornements pontificaux dans les ordinations, confirmations et autres cérémonies. Lors même qu'il officiait dans les granges, dans les forêts, sous les toits de chaume, au milieu de la misère et de la pauvreté, entre quatre murs tout nuds, sur une pierre ou une tablette de sa-

pin qui servait d'autel, il s'habillait comme dans sa cathédrale. « N'est-ce pas le même Dieu que nous servons, « disait-il ? pourquoi n'aurions-nous pas le même res« pect ? faut-il donc, parce que les temps sont mauvais, « que nous soyons moins respectueux ? Ah ! c'est une « raison de plus pour redoubler de zèle, d'attention « et d'égards. » Ce respect pour les saintes règles de l'Église, touchante expression de sa foi et de sa piété, émouvait sensiblement ceux qui avaient le bonheur d'en être les témoins.

Aussi, ne recommandait-il rien tant à MM. les ecclésiastiques que cette dignité et cette noblesse dans l'exercice du saint ministère. « Tout en nous, répétait-il de vive voix et par écrit, doit faire impression sur les fidèles ; il faut que nous soyons comme des anges pour eux, anges de piété, de modestie, de tenue ecclésiastique, anges de charité, de dignité, d'exactitude ; en nous, plus d'élément humain ; nous ne devons avoir des yeux que pour regarder le ciel, une bouche pour prier, des mains pour bénir. Sous nos vêtements sacrés l'homme disparaît, il n'y a plus que l'ambassadeur de Dieu qui se manifeste. N'oublions rien, par conséquent, des insignes de notre ordre, des attributs de notre dignité, des marques distinctives de notre caractère. »

Sage observation qui prévint beaucoup de laisser-aller et de négligences dans la célébration des saints mystères et l'administration des sacrements. Hélas ! abandonnés à eux-mêmes, loin des regards des supérieurs, dans une société toujours séculière, MM. les ecclésiastiques étaient, cent fois le jour, exposés à traiter les choses saintes avec trop de familiarité. La difficulté des temps

servait de prétexte à beaucoup d'abus et de désordres en ce genre. On laissait trop aisément de côté certaines rubriques importantes dont l'observation n'avait rien d'incompatible avec la position dans laquelle on se trouvait. Unies à ses exemples, les admonitions de l'Archevêque maintinrent les saintes règles de la discipline dans toute leur vigueur.

Non loin de là, croissait à l'ombre du sanctuaire la jeunesse que Mgr avait rassemblée dans le presbytère de St-Symphorien. Il y avait à peine un an que l'établissement était formé, et déjà il comptait plus de 180 élèves. MM. Lapierre et Actorie, tous les deux remplis d'une noble ardeur, avaient donné simultanément à cette maison une heureuse impulsion vers la science et la vertu. En revenant de la Louvesc, Mgr voulut voir par lui-même la bonne direction qu'on avait imprimée à cet établissement qui était sa création. Il s'y arrêta quelques jours pour examiner la force des études et les progrès spirituels des jeunes gens.

A son arrivée, cette pieuse jeunesse, si bien dirigée par ses habiles instituteurs, battit des mains en signe de joie et de bonheur; le temps des arcs de triomphe, des colonnes de reconnaissance, des pyramides d'honneur, n'était pas encore venu; il fallait encore de la discrétion et de la modération dans son enthousiasme, afin de ne pas réveiller des susceptibilités et irriter des haines mal éteintes : mais les couronnes, les inscriptions, les compliments ne manquèrent pas; toutes les muses s'inspirèrent pour célébrer le retour de celui qui était à juste titre, comme nous l'avons déjà relaté, le Mécène, ou plutôt le bienfaiteur de cet établissement.

Le Prélat reçut leurs félicitations et leurs vœux avec la bonté souriante d'un père qui revient au milieu de ses enfants. Il leur rendit avec usure, en soins et en prières, les souhaits qu'ils daignaient former pour lui. Son passage était comme celui d'un fleuve bienfaisant qui porte le tribut de ses eaux aux campagnes desséchées. Il donnait de la vie aux études et un élan à la piété. Toute cette petite famille recueillit comme des oracles les paroles qui sortirent de sa bouche.

Mais personne n'eut plus de plaisir à l'entendre que les directeurs de ce séminaire-collége. Ils le consultèrent sur les moindres détails, sur le régime alimentaire, sur l'ordre des exercices, sur la distribution des emplois, sur les moyens de surveillance, sur les auteurs à adopter dans les classes. Le Prélat répondit sur toutes ces questions avec une précision remarquable. On eût dit qu'il avait fait un cours spécial d'économie domestique, d'administration collégiale, d'études classiques. Il semblait qu'il était au courant des attributions de chaque maître; car rien ne lui semblait étranger.

Un jour, M. Lapierre, directeur principal de l'établissement, lui demanda, par une délicatesse de conscience bien louable dans un chef d'institution, si l'on pouvait laisser les œuvres complètes de Racine entre les mains des jeunes gens. Le Prélat, toujours précautionné contre ce qui peut exposer la vertu de la jeunesse, tendre fleur qui se fane et se flétrit si vite, répondit que, pour lui-même, il ne voudrait pas le permettre indistinctement : « Il y a dans Phèdre, dans Bérénice, dans Andromaque et autres tragédies, ajou-

tait-il, des vers bien passionnés; la magnificence de la poésie ne sert qu'à dorer la coupe où le poison est distillé avec art; que de jeunes gens ont commencé à dévier en lisant ces sortes d'ouvrages ! Si j'en appelais à leur témoignage, aujourd'hui qu'ils en ont fait l'épreuve, ils seraient de mon avis. Ah ! du moins, que leur expérience nous serve de leçon pour les enfants qui nous sont confiés. Je voudrais que l'on fît pour eux un recueil de pièces choisies où l'on ferait entrer Athalie, Esther, et autres compositions où la religion n'a rien trouvé à redire. » Satisfait de cette réponse, M. Lapierre fut d'une réserve qui alla jusqu'à la sévérité dans le choix des livres dont il permettait la lecture à ses jeunes collégiens, et, en cela, nous sommes loin de l'improuver; car à cet âge les impressions sont si vives et les passions si violentes, qu'il ne faut qu'une étincelle pour allumer un vaste incendie. Oh! combien la société actuelle serait meilleure, si tous les maîtres avaient pris les mêmes précautions pour leurs élèves!

Sur la fin de l'automne de cette année, l'hiver devint si rigoureux sur ces montagnes, qu'il fallut, bon gré, mal gré, les quitter; il n'y avait presque plus personne, à l'exception des plus voisins, qui se rendît aux églises; tout le reste demeurait clos et blotti sous ses toits de chaume. Hélas! ce n'était pas la faute de ces bons paysans; ils avaient tant de bonheur, lorsqu'ils pouvaient venir entendre la voix de leur pasteur. Mais les chemins étaient si mauvais, qu'il était impossible de sortir; la neige et la glace cachaient d'énormes précipices. C'est alors que le Prélat, pour utiliser son temps et son ministère, résolut de visiter une autre partie de son

diocèse, où, le climat étant moins âpre et les routes plus praticables, il pourrait reconnaître et évangéliser ses chères ouailles. Il passa le Rhône un peu au-dessous de Serrières, et se jeta immédiatement dans le Péage qu'il n'avait pas encore visité. Là, il trouva M. l'abbé Germain, ce digne confesseur de la foi, qu'il n'avait fait qu'entrevoir, l'année précédente, à Reventin. Combien il fut heureux de le voir à l'œuvre sur le théâtre de son zèle! Il fit avec lui diverses courses, soit la nuit, soit le jour, dans la plupart des paroisses de son archiprêtré.

Le saint Pontife, au témoignage d'un ancien vicaire de M. Germain qui lui avait souvent parlé de ce trait, baptisa, entre autres, dans une seule nuit, près de Sablon ou St-Alban-la-Varèse, plus de cinquante enfants. Etonné de cette multitude de petits êtres qui n'avaient pas été régénérés dans les eaux du baptême, il demanda à son compagnon de courses : Dans quel pays sommes-nous ? Est-ce en pays de fidèles ou d'infidèles ? On voit bien que le schisme a passé par ici ; car il n'est pas très-soucieux du salut des âmes.

Des bords du Rhône, Mgr se jeta sur la rive droite de l'Isère; il vint à Romans où la religion avait compté, au commencement, tant de malheurs. Sur les quatre curés de la ville, trois au moins avaient donné, tête baissée, dans le schisme; le moins coupable d'entre eux faisait les mariages les jours de décade. Mais fort heureusement qu'à cette heure un certain nombre de bons ecclésiastiques soutenait et secourait la population catholique. On citait parmi eux, sans parler de deux anciens religieux, les Pères Célestin et Benjamin, MM. Rocher, Mesclon, Fière. Ce dernier, depuis grand-

vicaire de Valence, mit parfaitement le Prélat au courant de la localité.

En ce moment, nous a raconté un neveu de M. l'abbé Fière, actuellement curé de cette ville, les jeunes gens de Romans se disposaient à une grande partie de plaisir. Il devait y avoir courses de chevaux, feux de joie, et autres amusements extraordinaires dans cette saison. Déjà la plupart des préparatifs étaient faits : tout le monde était, par anticipation, en train d'en jouir. Mais l'abbé Fière, craignant que ces divertissements inusités n'amenassent quelques désordres, essaya de s'y opposer; il s'efforça vainement de persuader ceux qui étaient à la tête de cette partie de se désister de toute participation à ces bruyants plaisirs. « Bah! bah! lui répondirent-ils, est-ce que nous faisons du mal? Laissez-nous tranquilles, la religion ne défend pas de s'amuser honnêtement. » Lorsque l'abbé Fière vit que toute son éloquence et sa logique venaient échouer contre une semblable détermination, il fit intervenir le nom de l'illustre Prélat; il montra tout ce qu'il y aurait de blessant et d'inconvenant, en pareil cas,—savoir celui de la présence du saint Pontife au milieu d'eux,—dans une semblable exaltation. Il n'en fallut pas d'avantage; toutes les résistances cessèrent devant cette considération; et, ce que les raisonnements les plus solides n'avaient pu obtenir, le respect et la vénération que commandait le saint Archevêque de Vienne l'obtinrent facilement de la jeune population de cette cité.

De Romans le Prélat se rendit à St-Marcellin; il y avait à peine dix-huit mois que le Pontife défunt, Pie VI, avait traversé, chargé de chaines, cette petite ville. Que de pieux et précieux souvenirs il recueillit sur son

passage ! Il se fit répéter avec une sainte curiosité tout ce que l'auguste prisonnier avait fait ou dit en passant dans cette contrée. Aucun geste, aucun incident, se rapportant à cette grande figure du Chef de l'Eglise, qui ne l'intéressât au suprême degré. Il logea, en arrivant et pendant tout le temps qu'il demeura à St-Marcellin, chez M[lle] Ithier, qui était comme la mère et la nourricière des prêtres catholiques dans ces parages.

Ce n'est pas à des témoins oculaires ou auriculaires que nous avons voulu demander ce que fit le Prélat dans cette petite ville; nous avons préféré nous en tenir à ce qu'il a consigné de sa propre main dans le registre ou album de ses voyages. « Il y a, dit-il, dans St-Marcellin, deux camps bien distincts. — A la tête des bons catholiques, se trouve M. de la Grée, ancien chanoine de cette ville; il est assisté de MM. Chapuis, Clapeyron, Duc, Marquet et autres ecclésiastiques zélés; M. Gay, ancien Joséphiste, rendait également beaucoup de services avant son arrestation; depuis qu'il est élargi, il n'a pu se livrer à toute l'ardeur de son premier zèle; on permet, à défaut d'autres, au Père Guillermet, carme de Beauvoir, d'aller au secours des malades; je dis à *défaut d'autres*, parce que ce dernier refuse de rétracter le serment de liberté-égalité. — A la tête des schismatiques, se trouve le sieur Barre, du diocèse de Grenoble, intrus à St-Marcellin; il est soutenu, après avoir *albité*, c'est-à-dire apostasié, par de dignes acolythes, les sieurs Dufaur et Bossant; le premier, après mille déclarations impies, s'est marié, pour mettre le comble au scandale, un vendredi saint; le second, sous-diacre avant la révolution, a reçu le diaconat et la prêtrise de Pouchot, est devenu curé intrus, et

puis a fini par épouser la sœur jumelle de la prétendue femme du précédent; quelques autres, comme M. Guillermet de Salle, ancien chapelain de Malte, Barbier, chef d'institution, et Germain d'Artas, ne marchent que trop sur leurs traces : mais heureusement ces derniers ne gagnent plus du terrain; loin de là, ils en perdent tous les jours; il n'y a guère que les religieuses de l'hôpital qui leur paraissent encore attachées; le reste de la population, surtout depuis le passage du Pape, vient entièrement à nous. — On compte déjà dans cette ville ou les environs un certain nombre de jeunes étudiants qui paraissent animés des meilleures dispositions; ce sont Joseph Bossant, Célestin Alibe, Boissieu de Montrigand, Deplé de Murinais, du Rosier, etc.

Au milieu de ces diverses préoccupations dans le sein de cette petite ville, l'une des plus riches et des plus industrieuses du Dauphiné, Mgr reçut une visite qui lui fit beaucoup de plaisir; ce fut celle d'un jeune ecclésiastique du diocèse de Valence, dont la piété, le zèle, le savoir, la perspicacité, le jugement pratique, le désignaient à l'opinion publique comme une des futures colonnes de l'édifice que la main de l'homme avait voulu renverser, et que celle de Dieu relevait; nous avons nommé M. Devie de Montélimart, aujourd'hui évêque de Belley, une des lumières de l'épiscopat français qui le regarde comme son Grégoire de Nazianze, ou, du moins, comme l'un de ses premiers docteurs; ils ont conservé l'un et l'autre un précieux souvenir de cette fugitive entrevue.

Parlerons-nous maintenant des courses que le Pontife-missionnaire fit dans les paroisses environnantes? Que

n'aurions-nous pas à raconter de sa visite à Chatte, dont il ramena l'intrus à de vrais sentiments catholiques, de celle qu'il fit à Montfalcon, où son zèle n'eut pas le même succès auprès du jureur de l'endroit, de celle qu'il fit encore à St-Sauveur qu'un octogénaire, M. de Troyas, desservait avec toute l'ardeur d'un jeune prêtre? Que n'aurions-nous pas également à dire des excursions qu'il fit à St-Latier, à St-Julien-de-Montsage, à St-Etienne-la-Montagne, et autres paroisses où se trouvaient de fervents ecclésiastiques qui avaient desservi, comme curés ou comme missionnaires, de religieuses populations? Comment pourrions-nous rendre les impressions qu'il éprouva, à quelque distance de là, en présence de la magnifique église et de la royale abbaye de Saint-Antoine, gigantesques édifices qui avaient été jusque-là le centre d'un grand mouvement, et se trouvaient depuis 91 sans destination. Nous sentons, plus que jamais, la nécessité de nous en tenir aux principaux traits de la vie de notre héros, sous peine d'être écrasé par une foule de détails qui, bien qu'édifiants et intéressants par eux-mêmes, n'ajoutent rien à la mâle physionomie que nous avons à peindre. Ce serait là un accident de route qui lui arriva, en se rendant de St-Marcellin à la Côte-St-André, tout près de St-Siméon, où, son cheval se précipitant dans un marais, il courut un vrai danger de se noyer. Ici, ce serait un autre péril qu'il évita, en revenant de la Côte-St-André à St-Marcellin, tout près de St-Véran, où, se croisant avec des gendarmes, il passa au milieu d'eux sans être reconnu. Ailleurs, ce serait une piquante anecdote sur la manière dont il remonta le courage de ses compagnons de courses, un soir qu'ils marchaient tous ensemble par des chemins bordés de précipices;

il leur promettait, quand les beaux jours seraient revenus, une jolie calèche pour les grandes routes et une superbe monture pour les voies de traverse. Encore une fois, nous abrégeons, pour ne pas nous exposer à des redites ou du moins pour échapper à la reproduction de faits identiques.

Toutefois, nous ne pouvons résister au plaisir de faire connaître ce qui lui arriva dans les environs de Roybon, où il remplissait avec MM. Chapuis et Boucherand les saintes fonctions de missionnaire. Ces deux messieurs, au courant de toutes les issues du pays qu'ils évangélisaient depuis longtemps, le conduisirent, un soir, dans une ferme qui est au milieu des bois de Chambaran. Il y avait là une respectable veuve, du nom de Janton, qui se faisait un bonheur d'accueillir les prêtres fidèles à leurs devoirs : « Cette fois, lui dirent-ils en entrant, au lieu de deux nous sommes trois. — Tant mieux, répliqua la pieuse femme, vous serez les *bien venus et les mal reçus;* mais ce sera votre faute; car si vous m'aviez fait le moindre signe, je vous aurais préparé une meilleure collation; vous prendrez ce qu'il y aura, n'est-ce pas? » Et sur cela, elle apporte de son office ce qu'elle y peut trouver de mieux; il n'y avait malheureusement en fait de pain qu'un seul et petit fragment de pain de froment; tout le reste était du pain de seigle pour l'usage de la ferme : or, sans se déconcerter, elle distribue ce dernier à ses convives habituels, tout en leur demandant pardon de ne pas leur en offrir de meilleur. « Pour le morceau qui reste, c'est différent, s'écrie-t-elle avec l'air d'une personne qui sait ce qu'elle a à faire; il est réservé pour votre *capitaine.* » A ce mot, tous sont étonnés et se regardent : « D'où vient,

lui répondirent-ils, cette distinction ? Qui vous a dit que votre nouvel hôte est notre chef ? sûrement vous vous trompez ! — Oh ! non, messieurs, je ne me trompe pas, réplique-t-elle ; il y a quelque chose en moi qui m'en donne la certitude. »

La digne femme, en effet, ne se trompait pas. Elle avait distingué à la pose, au maintien, à la réserve, à je ne sais quoi, la dignité du personnage qu'elle avait le bonheur de recevoir dans son chalet. Ce fut pour elle un motif de plus de lui témoigner son empressement et sa vénération ; mais, dès qu'elle connut officiellement son titre, elle se jeta à ses genoux. Imaginez-vous Marthe ou Marie aux pieds du Sauveur dans leur maison de Béthanie ? elle ne voulut pas se relever qu'il ne lui eût préalablement donné sa bénédiction. Ce que le Prélat découvert lui accorda avec la piété et la grâce qu'on lui connaissait ; il ne pouvait assez admirer la foi vive et la simplicité touchante de sa pieuse hôtesse. Après le souper, il voulut encore bénir ses enfants, au nombre desquels se trouvait une jeune personne de neuf ans et demi, qui venait de garder les troupeaux de sa mère ; et, comme s'il eût été un nouveau Germain d'Auxerre, sa bénédiction fit de cette bergère de Roybon une autre Geneviève ; car depuis, à mesure qu'elle grandit en âge, elle grandit en vertu et en piété jusquà sa mort qui fut celle d'une sainte.

A son retour à Lyon, Mgr, recueillant ses idées et les observations qu'il avait faites, adressa une lettre-circulaire aux prêtres qui exercaient le saint ministère dans ses trois diocèses de Vienne, de Viviers et de Die. Il leur recommanda avec instance de rechercher, au plus

tôt, les actes des baptêmes et des mariages qui avaient eu lieu pendant la persécution, et, à défaut de pièces constatant ces grands faits de la vie catholique, de les établir, s'il était possible, par la preuve testimoniale. Sur quoi il leur traça la marche qu'ils avaient à suivre pour arriver à un bon résultat, leur laissant en même temps le modèle dont ils pouvaient se servir pour transcrire sur les registres les déclarations qui leur seraient faites; pour l'avenir, il ordonna à MM les curés et missionnaires qui étaient établis dans leurs paroisses, de tenir exactement, comme avant la révolution, un double registre des baptêmes, mariages et sépultures des personnes vivantes ou décédées dans la communion de l'Eglise. On prévenait par cette mesure toute espèce de lacune dans les titres les plus importants et les plus sérieux de la grande famille catholique.

TROISIÈME PARTIE.

Depuis le transfert de Mgr d'Aviau sur le siége de Bordeaux jusqu'à sa mort.

CHAPITRE PREMIER.

Situation générale de la France. — Le premier consul songe à traiter avec Rome. — Le Saint-Père n'y est pas opposé. — Le concordat est conclu. — Qu'en pense Mgr d'Aviau. — Il donne, sur la demande du Pape, la démission de son siége. — Sa lettre à cet égard. — Il la remet de sa main au cardinal-légat. — Explication à ce sujet avec M. Cartal. — Mgr Spina lui écrit sur deux points importants. — Que répond le prélat. — Il s'afflige, du reste, beaucoup de la suppression de son siége. — Ce qu'il fait pour obtenir sa conservation. — Il plaide au moins pour le maintien de son nom. — Il a le bonheur de réussir. — Peu de jours après, Sa Sainteté le félicite sur la promptitude de son adhésion. — Le cardinal-légat, en lui transmettant le bref, y joint ses éloges personnels. — Mgr répond au Saint-Père. — Depuis lors quelle est sa signature. — Il fait une dernière visite dans son diocèse. — Son arrivée et son séjour à Vienne. — Il part pour Serrière; difficulté de traverser le Rhône. — Après une courte halte à Peaugre, il monte à Annonay qui l'accueille avec transport. — Il va de là à Bourg-Argental où il bénit dans un enfant son successeur. — Le lendemain, il se rend, par le plus mauvais temps, à la Louvesc. — Peine qu'il éprouve. — Il n'est pas d'avis qu'on expose encore les reliques de saint François-Régis. — MM. Cartal et Emery cherchent à le détourner de ses idées de retraite. — Ce qu'il répond. — Il se décide sur le tombeau de l'apôtre du Vivarais, à se laisser porter sur un nouveau siége. — Ses adieux au séminaire de Vernosc. — Il fait une nombreuse ordination dans l'église de ce village. — On y conserve encore sa crosse avec une belle inscription. — Il descend ensuite dans le bas Dauphiné où il continue ses courses apostoliques. — Tant de zèle et de charité ne font qu'augmenter le regret qu'on a de le perdre. — On dit qu'il est réservé pour Bordeaux.

A la fin, Dieu a pitié de la France; il rengaine dans le fourreau le glaive dont il s'est servi, durant plus de

dix ans, pour la châtier; et, à sa place, il met dans les mains du jeune guerrier qui remplit le monde de ses exploits, l'épée dont il va se servir pour la consoler; époque de réédification sociale et religieuse, où le Français, instruit à l'école du malheur, ou plutôt ramené par les soins d'une douce Providence qui a sur lui des vues de miséricorde, adorera, comme le fier Sicambre, ce qu'il a brûlé et brûlera ce qu'il a adoré.

Déjà le premier consul, obéissant instinctivement lui-même à cette puissance suprême qui le presse, qui le pousse, dont il ne peut se défendre tant qu'il n'a pas accompli son œuvre, a, de son bras énergique et vigoureux, abattu les partis, comprimé les factions, étouffé l'anarchie. A la force brutale il a substitué l'empire des idées, au caprice et à l'arbitraire l'ascendant des principes, aux théories et aux rêves des philosophes l'autorité des traditions, à la violence et à la persécution la modération et la justice, en un mot au gaspillage et à la confusion la subordination et l'ordre. De tous côtés, par ses soins, la confiance se rétablit, le numéraire revient dans la circulation, l'industrie reprend son activité, le commerce retrouve ses débouchés, la sécurité entre avec l'aisance dans les familles, les mœurs publiques s'épurent de plus en plus des ferments révolutionnaires qui les avaient altérées.

Que manque-t-il à cette nouvelle société, encore toute matérielle, refaite seulement à la surface, pour être viable? Il faut lui inoculer un principe de vie, lui souffler une âme, lui rendre son Dieu! autrement, point de stabilité pour elle, point de solidité dans son existence; le moindre orage la renverserait de nouveau. Bonaparte, avec son coup-d'œil élevé, peut-il ne pas

apercevoir ce qui n'échappe point aux plus simples publicistes? Il comprend que, s'il veut donner à son œuvre un caractère de force et de durée qu'elle n'a pas par elle-même, il doit la fonder sur une pensée de foi. Aussi comme il s'empresse, nonobstant les résistances qu'il va rencontrer autour de lui, de réaliser le plan qu'il a conçu.

Là dessus, poursuit M. Mazas avec plusieurs auteurs contemporains, diverses pensées traversent son esprit. Quel culte rétablira-t-il? Sera-ce le protestantisme dont le culte est si simple et la morale si élastique? Cette religion est si accommodante, elle va si bien aux despotes; ils en sont, pour ainsi dire, les pontifes et les chefs! Non, c'est une défection, et il n'en veut point, par la raison qu'il lui faut un principe! Sera-ce l'église constitutionnelle, née comme lui de la révolution, dont elle a chaudement épousé la cause et servi les intérêts? Elle en appelle aux lois qui l'ont établie et qui ne sont point révoquées; elle montre ses églises, ses synodes, ses conciles, son presbytère, son épiscopat; tout est organisé, tout fonctionne dans cette machine politico-religieuse. Non, répond encore le premier consul, c'est une religion bâtarde; on ne sait ni sur quelle raison elle s'appuye, ni sur quelle autorité elle se fonde; toujours est-il qu'elle ne peut être en paix avec elle sans être en contradiction avec ses principes, et, dans ce cas, il n'en veut point.

C'est alors que Bonaparte, se souvenant de la religion qui a balancé son berceau sous les arbousiers et les citronniers de la Corse, tourne, comme par instinct, ses regards vers Rome, Rome, dont la puissance a été si indignement méconnue, Rome, qui, dans tous les

siècles, a rendu des services immenses à la France. De là vient le salut pour les peuples comme pour les individus, c'est là aussi qu'il va le chercher. Que lui importent les aboiements de l'impiété délirante, qui vont retentir au Corps Législatif, au Tribunat, à l'Institut et ailleurs ? Il saura les mépriser avec la hauteur d'un esprit supérieur qui connaît sa puissance ; et, en dépit de toutes ces clameurs, il entamera une négociation religieuse avec le chef de l'Eglise. Il charge, en effet, le lendemain de la victoire de Marengo, car c'est toujours sur les champs de bataille que naissent les grandes pensées, le citoyen Cacaut, ce révolutionnaire corrigé dont le chevalier Artaud célèbre constamment l'habileté, d'aller à Rome préparer les voies à cette réconciliation d'un grand peuple avec le Saint Siége.

Pie VII, qui a vu de près le général Bonaparte, et sait tout le parti qu'on en peut tirer, ne tarde pas à entrer dans ses vues. Il n'est même aucun sacrifice qu'il ne fasse, dût-il blesser quelques susceptibilités et briser quelques droits, pour le satisfaire. Car il sent que le salut d'une grande Eglise, jadis une des plus florissantes de la catholicité, dépend, en grande partie, des conditions qu'il va imposer. Si elles sont larges, généreuses, dégagées de certaines entraves, en un mot accommodées à la faiblesse d'une nation qui n'est pas entièrement guérie de ses préjugés, tout est sauvé. Si, au contraire, elles sont étroites, limitées, restreintes, trop peu en rapport avec les besoins des temps et des lieux, tout est perdu. Mais qu'on ne craigne pas ; le S. Père, comme un habile pilote qui est assailli par la tempête, fera jeter à la mer tout ce dont il pourra

se débarrasser sans compromettre la sûreté de son navire.

Dans ce dessein, il envoie sur-le-champ à Paris, avec de larges instructions pour traiter de cette affaire, trois habiles plénipotentiaires : ce sont le cardinal Consalvi, astre naissant qui débute dans la diplomatie, comme d'autres finissent, avec l'éclat et la supériorité d'un négociateur consommé ; Mgr Spina, archevêque de Corinthe, qui, ayant accompagné Pie VI à Valence, connaît déjà le terrain sur lequel il est appelé à agir ; M. Caselli, savant religieux de l'ordre des carmes, dont les opinions seront d'un grand poids dans les questions théologiques et canoniques qui pourront être discutées ; tous les trois, d'un caractère conciliant et modéré, sont disposés à accorder aux exigences des hommes et du temps tout ce qu'il est possible de concéder, sans blesser la conscience.

Mgr d'Aviau, tout en se livrant à son ministère apostolique, suivait de l'œil les grands mouvements qui se préparaient ; il ne fut pas, par conséquent, le dernier à les apprécier à son point de vue et à dire son mot sur leur ensemble. Il nous a paru d'abord, d'après tout ce qu'on nous a raconté de lui et que nous avons lu nous-même dans une infinité de petites notes tracées de sa main, qu'il approuva, en général, la mesure du nouveau concordat ; car il ne fallait plus songer à celui de Léon X avec François 1er ; il était devenu impossible, la révolution l'avait mis en pièces. En cet état de choses, il était de toute nécessité de renouer par une transaction quelconque, les relations de l'Eglise de France avec le S. Siége. Ce n'était pas, certes, qu'il regardât ce nouveau traité comme parfait, sans aucu

défaut, en un mot tel qu'on pouvait le désirer; loin de là, il trouvait que ceux qui étaient chargés de le négocier allaient peut-être un peu loin en fait de concessions et de sacrifices; il craignait même que le Sacré-Collége, justement blessé de toutes les exigences du gouvernement français, n'empêchât le S. Père de les ratifier. Mais, en définitive, comme c'était à prendre ou à laisser, il aimait mieux encore ce concordat, tout imparfait qu'il était, que de n'en point avoir; il espérait qu'un jour il se complèterait et se perfectionnerait à l'avantage de l'Eglise; pour le moment présent, ce n'était encore qu'une planche de salut, un acheminement à une restauration religieuse sur des bases plus larges, la première pierre de l'édifice que la main d'un autre Cyrus ou d'un second Constantin pourrait plus tard élever à la gloire du Très-Haut.

Toujours est-il que le Souverain Pontife ne compta pas en vain sur la fermeté et l'étendue de son dévouement à la chaire de S. Pierre; car, ayant été, peu de jours après, contraint, pour complaire au gouvernement français qui en avait fait une condition *sine quâ non*, de demander aux anciens Evêques, la plupart confesseurs de la foi, la démission de leurs siéges, il se flatta d'avance de ne pas éprouver de refus de son côté; tant s'en faut qu'il espéra au contraire trouver en lui, malgré les sacrifices qu'il lui imposait, une docilité et une soumission qui ne manqueraient pas d'entraîner quelques-uns de ses collègues à marcher sur ses traces.

On vit bientôt si le S. Père s'était trompé dans ses prévisions sur le compte de Mgr l'archevêque de Vienne. Car, tandis qu'un certain nombre d'évêques, la plu-

part réfugiés en Angleterre, essayaient de formuler sous le titre de remontrances respectueuses une protestation en règle contre ce qu'ils appelaient un coup d'omnipotence pontificale, inouï dans les fastes de l'Eglise, le Prélat lui envoyait son adhésion pure et simple au bref du 15 août. Quelque attaché qu'il fût à son église, l'une des plus anciennes et des plus illustres de la Chrétienté, il avait fait taire en même temps ses affections et ses droits pour n'obéir qu'à sa voix. C'était le cas, ou jamais, de montrer à l'univers que le Chef suprême de l'épiscopat n'avait qu'à parler pour être écouté de ses frères, comme du dernier de ses enfants.

Sa lettre est écrite de Lyon, sous la date du 29 septembre 1801 ; elle est un véritable modèle de respect, de déférence et de soumission aux désirs du Souverain Pontife. Le Prélat y met en pratique les sentiments qu'il a toujours professés pour le S. Siège. Non, ce n'est pas un grand archevêque, juge lui-même de la foi, qui émet son opinion sur une mesure dont l'histoire ecclésiastique offre peu d'exemples, puisqu'il s'agissait de bouleverser toutes les règles de la discipline, et de rayer d'un seul trait de plume toutes les églises de France ; c'est un enfant docile qui écoute le chef de la catholicité sans raisonner, sans faire d'observations; il renonce à ce qu'il a de plus cher au monde, à ses affections les plus légitimes, à ses droits les plus sacrés; Dieu pourvoira au salut de son troupeau.

Très-Saint Père,

« Je respecte trop les ordres de Votre Sainteté pour ne

pas m'y conformer. Aucun sacrifice ne me coûte, lorsqu'il s'agit du rétablissement de la religion et de la gloire de son divin auteur. Heureux de m'associer, autant qu'il est en mon pouvoir, aux grandes pensées qui vous occupent, je m'empresse de remettre entre vos mains la démission pleine et entière de mon Siége archiépiscopal de Vienne.

« En vous rendant l'anneau pontifical que j'avais reçu de votre vénérable prédécesseur, symbole de mon indissoluble union avec cette illustre Église, je suis assuré que votre sollicitude pourvoira de son mieux aux intérêts spirituels de ce vaste diocèse, intérêts qui doivent m'être chers jusqu'au dernier soupir.

« Daignez, Très-Saint Père, agréer les sentiments du profond respect et de la sincère vénération avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc. »

Le Prélat allait faire jeter cette lettre à la poste, lorsqu'il apprit, par les feuilles de la ville, l'arrivée du cardinal Caprara que le Souverain Pontife envoyait en France avec le titre et les pouvoirs de légat *à latere*. Son Eminence était descendue à l'hôtel de l'Europe, presque en face de l'ancien archevêché, où logeaient communément tous les étrangers de marque et de distinction. On avait mis par honneur un piquet à sa porte comme à celle des grands fonctionnaires de l'état; ce qui prouvait que l'on revenait peu à peu des habitudes révolutionnaires à des sentiments de respect et de déférence pour les représentants du S. Siége.

Mgr demanda aussitôt à lui être présenté; il lui offrit, avec ses hommages empressés, l'assurance de son adhésion à tout ce que le Saint Père désirait; et en preuve, il lui remit, de la main à la main, la pièce autographe qui renfermait la démission pure et simple de son

siége de Vienne ; il lui recommanda ensuite, avec une touchante humilité, les intérêts de cette chère Eglise dont on lui avait imposé le sacrifice.

A peine rentré chez lui, Mgr fit part à M. Cartal de la visite qu'il venait de rendre au cardinal Caprara. « Mon ami, lui dit-il, je suis déchargé d'une grande responsabilité, je ne suis plus archevêque de Vienne ; ce matin, à onze heures, je suis allé présenter mes hommages au cardinal-légat, qui est de passage à Lyon; son Eminence a bien voulu recevoir la démission de mon Siége et se charger de la transmettre au Souverain Pontife ; bientôt, je l'espère, je serai libre comme vous ; Sa Sainteté pourvoira au bien de mon ancien troupeau. » M. Cartal, qui possédait sa confiance et la méritait à tous égards, se permit de lui faire observer qu'il y avait peut-être un peu de précipitation dans cette démarche, qu'on ne savait pas encore la décision des autres évêques et qu'il eût mieux valu attendre. « Non, mon ami, répliqua le Prélat avec un visage ouvert et une parole animée; il vaut mieux faire de suite ce qu'on doit faire plus tard; en suivant le Pape, on ne risque jamais de se tromper, tandis qu'en ne le suivant pas, on s'expose souvent à faire fausse route ; vous connaissez mes principes là-dessus, mon sacrifice est fait et bien fait ; non que je l'aie fait de gaieté de cœur, car on ne brise pas, sans un violent déchirement, des liens que Dieu avait formés ; mais je l'ai fait avec résignation et soumission, espérant toutefois que le ciel n'abandonnera pas mes chères ouailles ; puisse du moins mon holocauste leur être de quelque utilité ! »

On connaissait bien ses sentiments à Paris ; car sa réponse n'y était pas encore arrivée, qu'il reçut de

Mgr Spina, archevêque de Corinthe, la lettre suivante; ce Prélat lui écrivait pour lui donner quelques explications relatives à un article du concordat, et l'engager à se laisser porter parmi les candidats des nouveaux siéges. Une pièce de cette nature témoigne hautement de l'estime et de la vénération qu'il inspirait aux représentants du S. Siége.

Paris, le 30 septembre 1801.

Monseigneur,

« Après avoir exécuté les ordres de Sa Sainteté, en vous expédiant officiellement, comme son ministre, le bref *Tàm multa*, qui est adressé à tous les évêques, permettez-moi de vous réitérer, en mon nom particulier, les expressions de l'estime et du respect que je vous ai voués, du moment que, me trouvant à Valence à la suite de l'immortel Pie VI, j'ai eu l'honneur de connaître de plus près vos vertus et le bien immense que vous avez fait, en des temps infiniment orageux; non-seulement dans votre diocèse, mais encore dans ceux dont vous étiez l'administrateur.

« Personne, Monseigneur, ne peut mieux que moi vous assurer combien il en a coûté à Sa Sainteté de concourir à l'article qui concerne la démission à donner par les anciens évêques de France; je l'ai combattu moi-même, de mon côté, tant que j'ai pu, au risque de tout perdre, Rome comprise; mais enfin il a fallu céder aux impérieuses circonstances et s'y soumettre plutôt que de perdre tout-à-fait l'occasion de rétablir la religion en France et de fournir un prétexte à des malheurs qui seraient incalculables.

« D'après la connaissance que j'ai de vos vertus, je ne doute pas que vous ne cédiez à l'invitation de Sa Sainteté,

comme ont déjà fait les évêques qui sont à Paris; toutefois ne croyez pas que ce soit là tout ce que Dieu demande de vous sous l'empire de si graves circonstances; il est probable que votre siége archiépiscopal ne sera pas compris dans la nouvelle circonscription des diocèses, et qu'alors vous serez infailliblement appelé au gouvernement spirituel d'une autre Eglise; en ce cas, permettez-nous de compter sur vous, car, vous qui avez tant de fois exposé votre vie pour le salut des âmes, pourriez-vous ne pas continuer à l'offrir pour la même fin, si elle est nécessaire au bien de la religion et au salut des fidèles qu'il plaira à la divine Providence de vous confier.

« Bientôt arrivera à Paris le cardinal Caprara, ancien nonce de Vienne, avec le titre de légat *à latere* du Saint-Siége. Je présume qu'à cette époque ma mission sera terminée, et qu'alors il me sera permis de repasser les Alpes; mais, quel que soit le jour de mon départ, je ne veux point quitter la France sans avoir l'honneur de vous voir et de vous connaître personnellement; je ne me consolerais jamais, de retour en Italie, de ne vous avoir pas présenté mes devoirs en personne.

« En attendant, Monseigneur, je saisis avec empressement cette occasion pour vous renouveler l'hommage du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Votre très-humble et obéissant serviteur,
N. SPINA, Archevêque de Corinthe.

Ce que le magnanime Prélat avait dit au Souverain Pontife, dans la lettre officielle qu'il lui avait adressée en réponse à son bref du 15 août précédent, il le répéta, avec effusion de cœur, dans celle qu'il écrivit, peu de jours après, à son digne délégué, le vénérable Archevêque de Corinthe. Il lui déclara qu'à l'égard du 1er ar-

ticle de sa lettre, savoir celui qui concernait la démission demandée aux Evêques, il n'y avait pas le moindre obstacle de sa part; sa devise à lui dans ces graves circonstances était celle du grand Evêque d'Hippone à la suite du schisme des Donatistes : *Que le Saint-Père dispose de notre épiscopat selon qu'il sera plus avantageux au peuple fidèle et à la paix de l'Eglise.* Quand au 2me article de sa même dépêche, c'est-à-dire, à l'invitation qu'on lui faisait de ne pas s'opposer à l'insertion de son nom dans les dyptiques du nouveau pontificat français, il coula très-légèrement dessus, ou plutôt il eut l'air de ne pas s'en apercevoir; car, tout en s'abandonnant à la Providence sur ce point comme sur bien d'autres, il ne voulait pas engager l'avenir; l'horizon n'était pas suffisamment éclairci à ses yeux pour consentir d'avance à se charger d'une nouvelle mission épiscopale; il préférait attendre.

Il y avait, au reste, dans la lettre du plénipotentiaire du S. Siège, une expression qui l'aurait, à tout événement, empêché de donner le consentement qu'on lui demandait. Mgr l'Archevêque de Corinthe, qui, depuis le départ du Cardinal Consalvi, conduisait toutes les affaires religieuses à Paris, lui avait ingénuement avoué, dans l'abandon et l'épanchement de la confidence, que, selon toute probabilité, son siége archiépiscopal ne serait pas compris dans la circonscription des nouveaux diocèses. Quelle ouverture! y avait-il rien de plus pénible et de plus douloureux pour lui? Pouvait-il, dans l'accablement qui en était la suite, se laisser porter volontiers à une autre Eglise?

Sa conduite, d'ailleurs, était toute tracée; le Prélat avait bien fait, pour tout ce qui le concernait personnel-

lement, son sacrifice; il avait consenti, comme Jonas, à être jeté dans la mer, pour sauver le navire qu'il montait; mais ce n'était pas ce dont il s'agissait à présent; on venait de ne rien moins lui annoncer que la radiation ou l'annulation de son Eglise; pouvait-il, lui qui l'avait défendue au péril de ses jours, l'abandonner aux caprices de la diplomatie? Il redigea sur-le-champ un assez long mémoire pour exposer tous les titres qu'elle avait d'être conservée : « C'était, disait-il sommairement, la plus ancienne et la plus illustre des Gaules; aucune peut-être, si ce n'est celle de Lyon, ne pouvait lui être comparée sous le rapport de ses Martyrs, de ses Pontifes, de ses Docteurs, de ses Conciles, etc. »

Hélas! c'était un parti pris à la commission ecclésiastique qui était chargée de l'organisation de l'Eglise de France, lorsque le mémoire de Mgr d'Aviau y arriva. Il était définitivement arrêté que le diocèse de Vienne serait dépeeé, morcelé, partagé; une partie, la plus considérable, était attribuée à Mgr de Grenoble; une seconde partie, presque aussi étendue et peuplée, était donnée à Mgr de Mende; le reste était divisé entre MMgrs de Lyon et de Valence. On donnait pour motifs de cet arrangement ou plutôt de cette immolation à de fâcheuses nécessités, que, d'une part, la ville métropolitaine de Vienne étant si près de celle de Lyon, et, que de l'autre son ancienne circonscription ecclésiastique étant d'une desserte si difficile, on ne pouvait laisser subsister ce diocèse; ni les raisons, ni les prières du saint Archevêque ne purent faire revenir les membres de la commission sur la première résolution qu'ils avaient adoptée.

Lorsque Mgr vit l'inutilité de ses démarches, qu'il y

avait impossibilité de ramener les esprits à d'autres idées en faveur de son diocèse, que le Souverain Pontife allait consacrer à son égard l'œuvre de la Constituante, il composa un second mémoire, où le mérite du savoir le dispute à celui de l'à-propos, afin d'obtenir au moins la conservation de son nom. Qui sait ? Peut-être un jour ce nom pourra-t-il retrouver sa place parmi les Eglises insignes ? Dans ce dessein, prenant les choses de plus loin et de plus haut, ou plutôt en généralisant ses idées, il recueillit et réunit toutes les raisons qu'il put découvrir à l'appui de son opinion.

« Comment, s'écrie-t-il, oublierait-on des noms qui traversent toutes les phases de notre histoire, qui se lient aux plus grands événements de notre pays, qui rayonnent de splendeur et de sainteté à travers les siècles ! Arles, Vienne, Narbonne, Sens, Embrun, Auxerre et tant d'autres églises insignes, ne seraient donc plus rien ! Est-ce possible ? Si, à toute force, on veut les rayer de nos dyptiques, qu'on répudie auparavant la gloire qu'elles ont léguée au pays ! qu'on abjure les nombreuses illustrations qu'elles ont données dans leurs martyrs, leurs pontifes, leurs docteurs, leurs prêtres, leurs vierges, leurs fidèles ! qu'on récuse les innombrales services qu'elles ont rendus à la religion, aux lettres, à l'humanité ! qu'on détruise enfin les magnifiques cathédrales dont leur sol est couvert, gigantesques monuments qni portent de génération en génération, avec le temoignage de la foi de nos pères, celui de la puissance de l'art sous l'inspiration de cette même foi ! »

Et sur cela, pour ne point parler en l'air, ou plutôt pour sauver quelque chose du vaste naufrage qui avait

tout englouti, il indiqua le moyen dont on pouvait se servir pour arracher à un imminent oubli les glorieux souvenirs qui sont une partie de notre richesse nationale. C'était, puisque décidément l'on ne voulait consentir qu'à la création de 60 siéges sur plus de 130 qui composaient l'ancienne église de France, de rattacher les noms des principales églises supprimées à ceux des grandes églises conservées qui se trouvaient dans le voisinage. Mgr citait à l'appui de sa proposition divers exemples qui avaient eu lieu dans les différentes parties de l'Europe. « Il fut un temps, disait-il, où le même Prélat était chez nous évêque de *Valence et de Die réunies;* aujourd'hui, dans la Toscane, l'Evêque de Pistoie est en même temps évêque de cette ville et de Prato; et, jusque dans les états du pape, combien de siéges sont unis à d'autres, Ostie à Velletri, Corneto à Montefiascone, Porto à Santa Rufina, pour ne pas laisser éteindre de vieux noms épiscopaux ! Est-ce qu'on ne pourrait pas accorder cette même et dernière faveur aux grandes églises de France qu'on n'est pas dans l'intention de rétablir ? »

Cette fois la commission que présidait encore Mgr Spina ne se montra pas si difficile ; elle lut et approuva, sans la moindre opposition, le second mémoire de Mgr d'Aviau ; elle trouva que ce Prélat, dont la haute raison était connue, avait ouvert un avis fort sage et que l'on ferait bien de le suivre. C'était, après tout, si l'on peut se servir de cette expression en cette matière, une fiche de consolation que l'on accordait, sans qu'il en coûtât beaucoup, à un certain nombre d'églises insignes, qui allaient être condamnées par le dé-

cret de suppression à une désolante viduité. D'ailleurs, le gouvernement n'avait pas à s'inquiéter de cette mesure; ce n'était pas une clause nouvelle que l'on ajoutait au concordat, tout se réduisait dans cette disposition à une question purement nominale. En conséquence, la commission déclara, à l'arrivée du Légat qui se fit rendre compte de cette affaire, qu'elle verrait avec plaisir que l'on adjoignît les titres des églises supprimées à ceux des églises conservées qui se trouvaient dans le voisinage, par exemple Vienne à Lyon, Arles à Aix, Narbonne à Toulouse, sans vouloir néanmoins que cette adjonction conférât aucun pouvoir ni aucune juridiction aux titulaires des siéges maintenus (1).

Peu de jours après, Mgr d'Aviau reçut du chef de l'Église un témoignage de haute et paternelle bienveillance; instruit de la célérité qu'il avait mise à déférer à son invitation apostolique, le Saint Père lui avait adressé un bref de solennelles félicitations; dire à présent en quels termes il était conçu et même simplement exprimer les principaux sentiments qu'il renfermait, ce n'est pas en notre pouvoir; nous avons vainement cherché cette pièce dans le dossier de celles qui, échappées à tant de lacérations, sont parvenues jusqu'à nous; tout ce que nous savons, c'est que le souverain Pontife dont l'opinion était déjà formée sur

(1) C'est d'après cette mesure provoquée par Mgr d'Aviau, que MMgrs les Archevêques de Lyon, d'Aix et de Toulouse ajoutent à leur titre primitif ceux de Vienne, d'Arles et de Narbonne; MMgrs de Sens, de Nancy et de Soissons ont obtenu plus tard de joindre aux noms de leurs siéges ceux d'Auxerre, de Toul et de Laon; tous ces titres sont mentionnés dans leurs bulles d'institution.

[illegible] Vienne ne fut p
[illegible] dessiner de suite c
[illegible] Église de Franc
[illegible] sa vertu et
[illegible] serait pas sans
[illegible] a fin, il le p
[illegible] apostoli
[illegible] jusqu'à ce j
[illegible] comme délégué

[illegible] ensemble et d
[illegible] du Cardi
[illegible] commentaire a
[illegible] naturelle : n
[illegible]

Paris, le 5

[illegible] de Sa Sain
[illegible] l'honn
[illegible] présente un bref
[illegible]

« Vous verrez, en le lisant, comb
[illegible] de consolation dans le
Souverain Pontife. Le Saint-Père n'a pa
[illegible] de la promptitude que vous
réalisation de ses désirs ; il vous sait g
d'un des premiers la démission de l'
siége que vous occupiez avec autant de
gesse.

« Aux éloges qui vous sont décernés
glise, notre illustre et bien-aimé Ponti
des pasteurs, me sera-t-il permis de
Quelque faibles qu'ils soient, ils vous s



es à tous ceux de vos collègues qui ont donné au un si magnifique exemple de leur obéissance au de Pierre ; votre souvenir et le leur se confondront llement dans nos pensées avec celui de votre grande où, nous l'espérons, nous aurons fait, en passant, e bien.

Cependant le Souverain Pontife (j'ai mission de vous ndre), tout en acceptant la démission de votre siége, s décharge pas de toute responsabilité ; il désire arent que vous ne restiez pas inoccupé ; il veut que vous uiez à gouverner, comme auparavant, votre ancien avec les pouvoirs d'administrateur apostolique, à ce qu'un autre évêque canoniquement institué en e les rênes, ou que le S. Siége y pourvoie d'une autre ère ; à cette fin, en vertu de l'autorité que je tiens S. Siége, je vous accorde, selon les formes du droit, es les facultés dont vous pouvez avoir besoin pour le eau ministère que vous avez à remplir.

J. B. Cardinal CAPRARA, Légat.

De si hauts et de si consolants témoignages ne touent pas médiocrement le Prélat ; il en était extrêment confus, j'oserais dire, presque humilié, car e pensait pas mériter tant d'éloges pour avoir fait u'il appelait son devoir. Quoi qu'il en soit, il écrivit médiatement au Souverain Pontife, pour le remerr de son bienveillant intérêt, et le pria de bénir nouveau ministère. Sa lettre est datée de Lyon sous quantième du 13 décembre 1801.

Très-Saint Père,

« Je suis pénétré d'une juste et vive reconnaissance pour le bref dont m'a honoré Votre Sainteté. Elle daigné accorder des éloges à la promptitude de ma déférence. Mais, qu'elle le sache bien, je n'ai fait que remplir une obligation indispensable et sacrée.

« Plus me semblait extraordinaire, Très-Saint Père, l'invitation que vous nous aviez faite de nous démettre entre vos mains des siéges que nous occupions, moins avais-je lieu de douter, qu'après un examen digne de votre haute sagesse, vous l'aviez jugée convenable et même nécessaire; dès-lors aurais-je pu me permettre de penser autrement que le Chef auguste de l'Eglise?

« En acceptant ma démission, il a plu à Votre Sainteté, selon que me le témoigne le Cardinal-Légat, de confier à mes soins la conduite de ce même troupeau que m'unissaient encore et que m'uniront à jamais les doux liens de la charité.

Ah! puissé-je, dans la courte durée de cette nouvelle administration, réparer, du moins en partie, les négligences et les fautes si multipliées de la première!

Je sollicite instamment pour les ouailles, en même temps que pour leur indigne pasteur, la grâce de votre bénédiction apostolique; et je demeure, Très-Saint Père, avec le plus profond respect,

Votre très-humble, très-obéissant, et très-devoué fils et serviteur,

CHARLES FRANÇOIS.
Ancien Archevêque de Vienne.

Depuis ce moment, comme on vient de le voir,

Mgr. d'Aviau ne se signa plus que *l'ancien Archevêque de Vienne;* c'en était fait, tout était consommé ; les liens qui l'unissaient à cette antique église étaient brisés ; désormais, il ne devait plus lui rester attaché que par le souvenir des services qu'il lui avait rendus et des témoignages d'affection qu'il en avait reçus. Hélas ! dans la situation qui lui était faite, que pouvait-il de plus pour elle? Il avait le droit de se rendre, la main sur la conscience, le consolant témoignage qu'il avait, en la soutenant et en la défendant, combattu avec tout le courage et l'énergie qu'inspire une cause sacrée ; il avait combattu *pro aris et focis.*

Sur ces entrefaites, le premier consul, encore tout rayonnant de gloire de la journée de Marengo et de la paix de Lunéville, arriva à Lyon pour la *Consulta cisalpine.* Il amena avec lui le prince de la diplomatie, Talleyrand, le ministre de l'intérieur, Chaptal, un ami de camp et de fortune, Berthier; le tout était complété par un brillant état-major qui, se mêlant à une garde consulaire improvisée, causait, avec les notables Milanais, Ferrarais, et Bolonnais qu'on avait reçus au nombre de plus de quatre cents, un immense fracas dans la ville. On y accourait de toutes parts pour être témoin de cette fète, moitié civile, moitié militaire, que les lyonnais reconnaissants donnaient au restaurateur de l'ordre, de la paix, de la religion, de l'industrie et du commerce dans leur patrie. Mgr d'Aviau seul se retira; il pensa que ce n'était point là encore sa place ; toute son ambition était d'aller consacrer à ses anciens enfants les derniers instants qu'il lui restait à passer dans ces contrées.

Le Prélat traversa aussitôt le Rhône; son intention

était de visiter quelques paroisses du Dauphiné et de se rendre de là à Vienne; or, il n'était pas encore bien éloigné, lorsque le bruit se répandit que le premier consul, nouvellement arrivé à Lyon, l'avait demandé; on disait qu'instruit de sa présence dans cette ville ou dans son voisinage, il ne serait pas fâché d'avoir un entretien avec lui; mais il en fut de cette rumeur populaire comme de tant d'autres que le vent emporte; elle n'eut du moins aucune consistance.

Quant à Mgr, comme il ne se doutait pas le moins du monde des propos dont il était l'objet, il parcourut paisiblement la partie du Dauphiné qui se trouve entre Lyon et Vienne; partout il annonça publiquement le royaume de Dieu et le rétablissement de ses autels. Il plaça des prêtres catholiques là où il n'y en avait pas, et, là où il y en avait, il les excita, les encouragea; en plusieurs endroits, il ouvrit lui-même les églises qui avaient été fermées, et dans d'autres il réconcilia celles qui avaient été profanées; c'était à peu près le ministère que remplissait Esdras, après la captivité de Babylone, lorsqu'il s'efforçait de réparer les ruines du sanctuaire.

En arrivant dans la ville de Vienne, Mgr fut comme saisi d'un frisson nerveux qui, sans rien ôter à la paix de son âme et à la sérénité de sa figure, altéra un peu ses traits. Cette grande basilique de saint Maurice qui allait devenir veuve, ce palais archiépiscopal qui ne recevrait plus de pontife, ces chapitres, ces cloîtres, ces séminaires déserts, tout lui parlait au cœur, tout lui disait : *Tu nous quittes, tu nous abandonnes, n'es-tu pas notre père? qui relèvera nos ruines? qui nous rendra notre premier éclat?* et les larmes lui venaient aux yeux,

son cœur était oppressé. Ces reproches de tendresse et d'affection lui étaient plus sensibles que les autres. Il avait promis en partant pour l'exil, de demeurer toujours l'Archevêque de ce beau diocèse. Mais une grande voix s'était fait entendre, et cette voix ne parla jamais en vain à son cœur. Le moindre désir du Saint-Père était un ordre sacré pour lui.

M. Broschier et tous les fidèles catholiques de Vienne, en même temps qu'ils applaudissaient aux arrangements du Saint-Siége avec le gouvernement français, étaient désolés de la suppression qui menaçait leur église. Ils ne cessaient d'en exprimer leur peine à leur ancien Pontife avec le regret qu'ils auraient de le perdre. « Si l'on vous mettait du moins à Lyon, disaient-ils, « vous pourriez encore veiller sur nous, et nous, quand « nous irions dans cette ville, nous pourrions encore « vous voir. — Non, mes amis, reprenait l'humble « Prélat, si j'ai remis au Saint-Père ma démission « de l'Archevêché de Vienne, ce n'est pas pour accep- « ter un autre siége; je me retirerai dans une pauvre « paroisse de campagne, je ferai le catéchisme aux en- « fants, je desservirai l'église du village ; n'est-ce pas « encore trop pour moi ? en attendant qu'il plaise à « Dieu de décider sur votre sort et le mien, prions les « uns pour les autres, afin que sa sainte volonté s'ac- « complisse sur la terre comme dans le ciel. » Il les engagea en même temps à travailler sans relâche à leur sanctification ; car ici-bas la vie n'est qu'un pèlerinage, entremélé de plaisirs et de douleurs, de privations et de jouissances; on se prend, on se quitte. Dieu seul demeure pour perfectionner et consommer ses élus.

Avant de quitter Vienne, Mgr donna publiquement la confirmation à un grand nombre de personnes qui étaient réunies ou plutôt entassées dans l'un des oratoires catholiques de cette ville. Il eut un instant la pensée, en voyant les masses qui se pressaient sur ses pas et ne pouvaient pénétrer à sa suite dans ces temples improvisés, de les conduire lui-même à Saint-Maurice dont les portes étaient toujours fermées. C'eût été certes un véritable coup d'état que cette entrée triomphale dans la vaste métropole; appuyé qu'il était par les populations qui se prononcaient de plus en plus, il était moralement sûr de réussir; il n'eût eu pour cela qu'à faire un signe ou simplement à exprimer un désir, et la vieille basilique s'ouvrait d'elle-même à la foule empressée. Mais il considéra que dans ce moment, où les nuages se dissipaient et l'ordre religieux se rétablissait peu à peu, il ne fallait pas mettre des entraves dans les arrangements projetés; il laissa à la Providence le soin d'achever son œuvre.

Le Prélat se rendit, malgré la continuité du mauvais temps, de Vienne à Serrières par la rive gauche du Rhône. Arrivé en face de ce dernier village, il se trouva bien embarrassé; la difficulté était de traverser le fleuve qui charriait d'énormes glaçons; depuis quelques jours le bac ne marchait plus; personne ne voulait s'exposer pour transporter les passants d'un bord à l'autre. Mais, lorsqu'on sut que l'un des voyageurs qui désiraient se rendre sur l'autre rive, était Mgr l'Archevêque de Vienne, il n'y eut plus d'obstacle; les plus habiles mariniers du pays vinrent le prendre sur un bateau solidement construit, et le conduisirent, à force de bras, sur le bord opposé; deux d'entre eux écartaient soi-

gneusement les glaces, tandis que les autres manœuvraient vigoureusement avec leurs rames. Le Prélat voulut reconnaître la peine et le dévouement de ces braves gens qui s'étaient exposés pour lui; ils n'y consentirent jamais, ils avaient suivi l'impulsion de leur cœur ou plutôt de leur foi. L'arrivée de l'Archevêque parmi eux était leur plus douce récompense. Sa Grandeur bénit leurs familles, confirma leurs enfants et leur adressa des paroles d'encouragement et de satisfaction.

Il y eut à Peaugre le même empressement qu'à Serrières pour recevoir le saint Archevêque. On alla à sa rencontre en procession. M. le curé le complimenta à l'entrée du village comme dans les temps anciens. Le prélat confirma dans cette paroisse une foule de personnes de tout âge et de toute condition. Leur instruction et leur piété faisaient hautement l'éloge des vénérables ecclésiastiques qui les avaient préparés à la réception de ce grand sacrement.

Mais ce ne fut pas seulement sur les deux rives du Rhône que le prélat fut accueilli par une explosion de joie et d'admiration; il rencontra le même élan, le même enthousiasme, pour ne pas dire d'avantage, sur les hautes montagnes du Vivarais; on n'attendait que l'occasion de lui témoigner publiquement tout le respect et tout l'attachement que chacun lui avait voué dans le secret de son cœur. La ville d'Annonay surtout, gracieuse et pittoresque cité que l'industrie et le commerce n'absorbaient pas tellement qu'elle ne pût se livrer à ses pratiques religieuses, ne le céda à aucune autre en prévenance et en vénération pour le pontife qui venait la visiter. Elle se dédommagea de n'avoir pu, jusqu'à ce jour, le recevoir, selon les prescriptions de l'antique

rituel diocésain, et, malgré la diversité de communion de ses habitants, elle se porta en foule à sa rencontre. On se pressa sur ses pas comme autrefois sur ceux du Sauveur des hommes, quand, dans les jours de sa vie mortelle, il parcourait les montagnes de la Judée. C'était à qui pourrait l'aborder, toucher ses vêtements et recevoir sa bénédiction.

D'Annonay, le Prélat se rendit à Bourg-Argental où de zélés missionnaires, unissant leurs efforts à ceux de M. Fontaine, curé de l'endroit, avaient préparé un grand nombre de personnes pour le sacrement de confirmation. Sa réception dans cette petite ville, autrefois chef-lieu d'un présidial relevant immédiatement du parlement de Paris, fut un véritable triomphe ; impossible de décrire l'empressement qu'on lui témoigna ; pour en donner une idée, il faudrait recourir à ces paroles bibliques : *Les montagnes tressaillirent comme des béliers, et les collines bondirent comme des agneaux.* Tout le monde se précipita au-devant de lui; on voulait le voir, l'entendre et recevoir sa bénédiction. Malgré la neige qui tombait à gros flocons, on se mettait à genoux dans tous les endroits par où il devait passer. Le Pontife avait beau faire signe à ces braves gens, qui se prosternaient jusque dans la boue, de se lever et de se couvrir, il n'était pas obéi ; le sentiment du respect et de la vénération qu'inspirait sa présence l'emportait sur l'invitation de sa charité.

Après la cérémonie de la confirmation qui eut lieu solennellement dans l'église paroissiale, Mgr reçut au presbytère les principaux personnages du pays ; c'étaient MM. de Mayol, de Pleney, de Sablon, de Fogère, Montchauvet, Donnet, et autres habitants qui

étaient venus lui faire une visite de politesse. Il les remercia affectueusement du bon accueil qu'ils lui avaient fait, et les félicita ensuite de l'excellent esprit qui animait leur population. Puis il s'entretint avec eux de ce qui faisait, en ce moment, le sujet de toutes les espérances, du retour de l'ordre, du rétablissement du culte, des négociations avec le Saint-Siège.

Le terrain était brûlant; il appelait naturellement des explications qui étaient pénibles au cœur du Prélat; on ne pouvait se dispenser de lui demander ce qu'il allait devenir dans ce bouleversement; que répondre? des larmes commençaient à trahir l'émotion de son âme!

Ce fut dans l'un de ces moments que, pour détourner une conversation qui lui devenait de plus en plus pénible, il prit par le bras un jeune enfant de six ou sept ans, nommé Ferdinand, que son père avait amené avec lui; il se plaisait à passer la main sur son front à travers les boucles de ses cheveux, à le presser par intervalle contre son cœur et à le combler d'autres caresses; à la fin, comme s'il avait été inspiré d'en haut et qu'il eût voulu lui communiquer une portion de lui-même, il appela sur lui les bénédictions du ciel.

Frappée de la bienveillance du Pontife pour l'enfant qui recevait ses préférences et ses caresses, toute l'assemblée se tut d'étonnement; puis chacun de s'enquérir, comme au jour de la naissance de Jean-Baptiste, de tout ce qu'il y avait de significatif dans ces affectueuses démonstrations: *Quis putas puer iste erit?* Ne présagent-elles pas à celui qui en est l'objet un avenir meilleur qu'aux autres? Il le faut bien, concluait-on;

autrement on n'expliquerait pas les témoignages de vive prédilection dont il est comblé par le saint Archevêque de Vienne (1).

Le lendemain de la confirmation, Mgr quitta Bourg-Argental pour aller à la Louvesc. La route était toute encombrée de neige. Pas la moindre trace, pas vestige d'un pied d'homme. Personne n'avait encore passé par ces chemins. Armé de son bâton ferré et monté sur de grandes bottes, le Prélat frayait lui-même la voie. Il fut obligé en quelques endroits de marcher sur les murailles qui servaient de clôture aux propriétés, afin d'éviter des masses de trois ou quatre pieds de neige qui obstruaient les routes. Le grand-vicaire suivait à cheval, portant dans une valise la chapelle et les hardes du nouvel apôtre. Arrivé au presbytère, Mgr était harassé de fatigue et couvert de sueurs. Il voulait, nonobstant cette moiteur, aller incontinent à l'église pour réciter son bréviaire sur le tombeau de saint François-Régis. M. Cartal eut toutes les peines du monde à l'en dissuader ; il lui fit observer qu'il courait grand risque de prendre une pleurésie ; à la fin pourtant

(1) Quoi qu'il en soit, le jeune Ferdinand, parvenu à l'âge d'homme, n'a pas manqué de justifier de point en point l'horoscope qu'on avait tiré sur lui à cette occasion ; après avoir évangélisé une partie du Forez, du Lyonnais, de la Touraine et du Blesois, il est venu lui-même s'asseoir sur le trône des pontifes ; c'est aujourd'hui Mgr l'Archevêque actuel de Bordeaux, le digne successeur de l'immortel Prélat qui l'avait si tendrement béni.; appelé en 1838 de la coadjutorerie de Nancy sur le siége primatial de l'Aquitaine, il a rappelé avec plaisir aux Bordelais dans son mandement de prise de possession cette heureuse circonstance de sa vie ; souvenir touchant qui a fait palpiter bien des cœurs et répandre bien des larmes !

il le décida à réciter son office près d'un bon feu, dans la chambre qu'on lui avait préparée.

Très-peu de personnes se présentèrent le lendemain pour recevoir la confirmation. Un froid de 15 à 16 degrés, une bise glacée qui jetait à la figure des tourbillons de neige, des chemins dont on perdait la trace, tout cela avait empêché les masses de venir à l'église. Quelque habitués que ces pauvres gens fussent à l'intempérie des saisons, ils n'osèrent, tant celle-ci était mauvaise, s'exposer à sa rigueur. Ils demeurèrent chauds et cois sous leurs chalets couverts de neige. Mgr, qui avait surmonté mille obstacles pour arriver jusqu'à eux, témoigna sa surprise de voir un si petit nombre de fidèles dans l'église. Puis, revenant tout d'un coup à ses principes de douceur et d'indulgence, il ajouta : *J'aurais bien dû m'y attendre; les chemins ne sont pas praticables; une autre fois la route sera meilleure.*

Les frères Buisson, qui avaient enlevé en 93 le corps de saint François-Régis, afin de le soustraire à la fureur des impies, voyant que les temps étaient devenus meilleurs, crurent qu'ils pouvaient sans difficulté restituer à la piété des fidèles le précieux dépôt qu'ils avaient caché dans leur maison. Ils vinrent néanmoins prendre auparavant conseil de Mgr qui les engagea à attendre encore, parce que le ciel, bien qu'éclairci par l'étoile victorieuse de Bonaparte, n'était pas sans nuages. Beaucoup de personnes, assez clairvoyantes dans la conduite des affaires publiques, accoutumées qu'elles étaient à voir naître et tomber une foule de pouvoirs, ne croyaient pas à la stabilité de celui qui, en appelant l'ordre, se fondait sur une infinité d'élé-

ments hétérogènes. Nous aurons encore de nouvelles crises, disait-on, et dès-lors le Prélat ne jugea pas opportun de rendre à la vénération des peuples les reliques du saint Apôtre du Vivarais. « Si je suis encore parmi vous, ajoutait-il, nous pourrons l'année prochaine faire solennellement la translation de ce corps sacré ; sinon, ce sera l'affaire ou plutôt la gloire et le bonheur de mon successeur (1) ».

Ces dernières paroles arrachèrent des larmes à tous ceux qui les entendirent. On ne pouvait se faire à l'idée de le perdre ou de se séparer de lui : « Non, mes amis, « disait-il, tranquillisez-vous ; je ne vous quitterai pas ; « déchargé du fardeau de l'épiscopat, je demeurerai « parmi vous ; c'est ici, près du tombeau de saint François Régis, que je me retirerai ; ne serai-je pas heureux avec ces braves gens ? » M. Cartal lui fit observer qu'il ne fallait pas se laisser aller à de semblables pensées, que le Souverain Pontife ne consentirait jamais à laisser l'Archevêque de Vienne sans siége ; et que lui-même, n'ayant que soixante-cinq ans et jouissant d'une forte santé, était appelé à rendre de grands services à l'Eglise. Le Prélat dans son humilité ne voulut rien entendre à ce langage. « Je l'avais bien dit, ré« pliquait-il, je n'étais pas fait pour être évêque ; je ne « suis bon qu'à gâter l'œuvre de Dieu. »

Désespérant de vaincre sa résistance, malgré les motifs qu'il pouvait lui alléguer, M. Cartal écrivit secrètement à M. Eméry qui exerçait un immense ascendant sur son esprit, pour l'engager à joindre ses instances

(1) Ce fut en effet M. de Chabot, nouvel évêque de cette partie de son diocèse, qui fit, en 1803, cette cérémonie en grande pompe.

aux siennes ; celui-ci, qui avait connu particulièrement Mgr d'Aviau et qui le regardait comme un des plus grands évêques de l'ancien clergé de France, lui écrivit incontinent pour qu'il se mît sans réserve à la disposition du cardinal-légat. « En ce moment, lui disait-il, « les partisans des évêques constitutionnels s'agitent « beaucoup; ils intriguent de toutes les manières pour « les faire entrer dans les cadres du nouvel épiscopat; « si les évêques catholiques montrent la moindre répu- « gnance à reprendre leurs anciennes fonctions, nous « serons inondés de cette vilaine *marchandise;* vous « sentez quel malheur ce serait pour l'Eglise et combien « le cœur du S. Père en serait affligé; de grâce, pour « ce qui vous concerne, ne refusez pas votre concours « aux arrangements qui se préparent; selon toute ap- « parence, vous serez désigné pour l'un des grands « siéges de la nouvelle organisation; je crois qu'il est « dans l'intérêt général de l'Eglise que vous accep- « tiez; ce sera une place de moins pour un constitu- « tionnel. »

Le respectable supérieur de St-Sulpice, qui a joué un rôle si honorable dans le rétablissement de l'Eglise de France, avait saisi la bonne corde pour triompher des répugnances de l'archevêque de Vienne. Il lui avait fait entrevoir le bien général de l'Eglise, de cette mère désolée qui respirait à peine de ses longues douleurs. Cette considération était d'un poids immense dans la décision du Prélat. « Eh! bien, répondit-il, si l'on « veut à toute force me faire rester dans les rangs de « l'épiscopat, qu'on me nomme dans les montagnes, à « Mende ou à Grenoble! Là, du moins, je trouverais « une portion notable de mon troupeau, puisque les

« deux grandes fractions de mon diocèse entrent dans
« les circonscriptions de ces deux nouvelles églises.
« Le pasteur essayerait de se consoler avec quelques-
« unes de ses brebis de la séparation forcée des autres. »

Mgr, avant de quitter la Louvesc, mit toutes ses dispositions sous le patronage de saint François-Régis. Il invoqua ce glorieux enfant de saint Ignace pour l'Eglise de France toute entière qui se relevait de ses ruines, pour l'ancien diocèse de Vienne qui allait cesser d'exister, pour le nouveau troupeau que la Providence lui réservait, sans oublier ses besoins personnels. *Saint apôtre du Vivarais*, lui disait-il, *soyez-moi en aide!* Or, le saint patron du Vivarais ne lui manqua pas dans cette grave position. Il lui fit connaître la voie par laquelle il devait marcher et lui obtint les grâces dont il avait besoin pour correspondre aux desseins de Dieu. Depuis ce moment, le magnanime Archevêque consentit à se laisser porter sur la liste des nouveaux Evêques de France.

En descendant de la Louvesc, le Prélat s'arrêta quelques jours à Vernosc; c'était là, comme nous l'avons raconté dans le temps, qu'il avait transporté son école de Théologie; il était venu faire en quelque sorte ses adieux à ses chers séminaristes. Oh! comme il les trouva accablés, désolés; aucune entrée dans leur cœur à la joie; tout était triste pour eux. Sa présence qui d'ordinaire déridait tous les fronts les assombrissait davantage. Elle ajoutait naturellement au regret qu'on avait de le perdre. Sous l'empire d'une telle pensée, quelle réception pouvait-on lui faire? Il ne voyait que des larmes, il n'entendait que des doléances. « Aurons-
« nous jamais, s'écriaient ces jeunes lévites, un pon-

« tife comme lui? qui nous consolera dans nos peines?
« qui nous dirigera dans nos travaux? Il venait souvent
« nous visiter; il aimait à s'entretenir avec nous; il
« s'asséyait avec bonheur à notre table frugale. Mon
« Dieu! nous n'étions pas dignes de le posséder plus
« longtemps! »

De telles manifestations émurent sensiblement le cœur du saint Archevêque; il y répondit en mêlant ses larmes à celles de ses fervents séminaristes. Il s'efforça ensuite de les consoler en leur parlant avec avantage du pontife que la Providence leur réservait. « Dieu ne
« vous abandonnera pas, leur disait-il; soyez-en per-
« suadés, il vous donnera un autre pasteur, et ce pas-
« teur sera plus zélé, plus éclairé, plus capable que
« celui que vous perdez; mais moi retrouverai-je des
« enfants comme vous, aussi bons, aussi zélés? hélas!
« il faudrait aller bien loin pour en trouver qui vous
« ressemblent! »

Tout ce que le noble Prélat pouvait leur dire à la louange de son successeur les touchait peu, ou du moins ne les consolait pas de son propre éloignement. Ils avaient une si profonde vénération pour lui, et ils lui portaient un si sincère attachement, qu'ils ne pouvaient se faire à l'idée de s'en séparer. Ils le regardaient tous comme un saint, et un saint d'un ordre éminent; avec quel empressement ils se partageaient comme des reliques les petits objets qui lui avaient appartenu! Ils étaient surtout heureux, lorsqu'ils pouvaient obtenir quelques parcelles de ses vêtements ou de son linge ou de ce qui servait immédiatement à son usage : « Le ciel, disaient-ils, bénit tout ce qu'il touche, sanctifie tout ce qu'il consacre. »

Les directeurs du séminaire de Vernosc partageaient cette opinion comme leurs plus simples élèves, et, dans cette persuasion, ils avaient préparé le plus grand nombre possible de jeunes lévites pour la prochaine ordination. Tel était le raisonnement qu'ils faisaient entre eux : Si le saint pontife doit nous quitter, qu'au moins il laisse parmi nous une foule de ses enfants dans le sacerdoce; ils propageront dans le diocèse l'esprit de piété et de science de celui qui leur aura imposé les mains. Et, certes, ils ne se trompaient pas; car, bien que les sacrements ne tirent pas leur valeur réelle du mérite de celui qui les administre, il semblait qu'il y avait une grâce particulière attachée à la bénédiction de ce vénéré Prélat; au surplus, l'expérience ne l'a-t-elle pas justifié dans une foule de circonstances?

Mgr ne pouvait pas ne point condescendre à leurs désirs; il fit, aux quatre-temps du carême 1802, une ordination, avec toute la pompe désirable, dans l'église paroissiale de Vernosc. Il y eut des tonsurés, des minorés, des sous-diacres, des diacres, des prêtres. Une foule de pieux fidèles accourut de tous les environs pour assister à cette belle cérémonie; chacun était bien aise de voir de ses propres yeux consacrer ceux qui devaient être ses pasteurs et ses guides. La plupart n'avaient jamais été témoins de ces grandes scènes de religion; car, depuis les jours de la persécution, elles n'avaient eu lieu qu'en secret dans les granges et les solitudes; ils en furent attendris jusqu'aux larmes.

Aussi gardèrent-ils, en souvenir de cette imposante cérémonie dont le spectacle leur avait fait une si vive impression, la crosse dont le prélat s'était servi

pour l'office pontifical de l'ordination. C'était un simple bâton de bois blanc, coupé sans façon dans une forêt voisine, et modestement préparé par un ouvrier de l'endroit; il était un peu courbé dans sa partie supérieure à l'instar de ceux qu'on met aux mains des statues des saints Evêques. On l'avait recouvert avec des rubans et du papier doré. Aujourd'hui, c'est une relique précieuse pour ces braves gens; ils lui on fait une espèce de châsse et l'ont placée avec honneur dans leur église; on la reconnait à cette inscription caractéristique qui peint en un trait l'homme de Dieu : *Crosse de bois d'un Evêque d'or* (1).

Ce fut à peu près la dernière cérémonie religieuse que fit Mgr dans le Vivarais; il passa delà dans le bas Dauphiné où il continua ses courses apostoliques. On se pressait de tous côtés sur ses pas pour entendre ses instructions et recevoir sa bénédiction. Chacun de MM. les ecclésiastiques, à la tête de leurs paroisses, voulaient lui montrer, avant son départ, la portion du troupeau qu'il leur avait confié. La foi et la ferveur de ces populations, revenues de leurs égarements où les avaient entrainées des hommes pervertis, l'inondaient des plus douces joies. Il en confirma un grand nombre; en les comptant approximativement, et les rapprochant de celles qu'il avait précédemment confirmées, le chiffre total ne s'élève pas à moins de 25,000 personnes.

(1) Mgr Dupuch, ancien Evêque d'Alger, étant venu en 1839 visiter la communauté du Sacré-Cœur d'Annonay, fut prié de faire dans cette ville une ordination au nom de Mgr l'Evêque de Viviers qui se trouvait indisposé. Il voulut, comme prêtre de Mgr d'Aviau, se servir de la crosse de ce saint Prélat.

Tant de zèle et de charité de la part de Mgr ne ren-daient que plus sensibles à ses anciens diocésains son éloignement. On espérait toujours qu'un événement imprévu entraverait les revirements projetés et laisse-rait Mgr d'Aviau à des contrées qui ne le chérissaient pas moins qu'elles ne lui étaient chères. Il n'en fut pas mal-heureureusement ainsi. La Providence avait résolu de changer le chandelier de place ; c'en était fait, au grand regret du pasteur et des brebis, de l'antique siége des Crescent, des Avit et des Mamert, le premier consul avait laissé transpirer le dessein qu'il avait de nommer le prélat qui l'avait si bien occupé à celui des Delphin, des Amand, des Séverin, sur les rives de la Garonne.

CHAPITRE II.

Le premier consul, à son retour de la *consulta-cisalpine*, s'occupe de nommer aux différents siéges. — Quelle pensée préside aux choix de Paris, de Lyon et de Rouen. — On balance avec Mgr d'Aviau divers noms pour Bordeaux. — Fouché ne voudrait pas de ce dernier pour cette métropole. — Belle réponse de Bonaparte. — Sa nomination est maintenue. — M. Portalis lui écrit à ce sujet, mais la lettre s'égare en route. — Ce sont les journaux qui lui apprennent son transfert. — Le Prélat, qui ne sait rien, s'en défend. — Cependant on trépigne, à Paris, de son silence. — On lui écrit alors une seconde fois. — Il en est tout troublé; ce n'est pas ce qu'on lui a promis. — Fort heureusement que M. Cartal est là; il le presse d'accepter. — Après diverses hésitations, il répond affirmativement. — Combien on est désolé dans le diocèse de Vienne. — On improvise, à l'occasion de son départ, une pastorale pleine de regrets. — Le Pontife, pour les consoler, leur donne encore quelque espoir sur son retour. — Mais arrivé à Paris, il est obligé de courber la tête sous le fardeau qu'on lui impose. — Sur ces entrefaites, Mgr de Cicé revient d'Angleterre. — Aussitôt Mgr d'Aviau va le trouver; entrevue entre les deux Prélats. — Dès le lendemain, Mgr de Cicé lui rend sa visite. — Il lui donne, à cette occasion, d'utiles renseignements sur le personnel de son nouveau clergé. — Le Prélat en tire une induction toute favorable à son prédécesseur. — Instruit des besoins de son diocèse il se met en mesure de les satisfaire. — Quelles ne sont pas d'abord ses sollicitations à la légation. — Comme il juge le Cardinal-Légat. — Il a, un soir, une explication avec lui sur les évêques constitutionnels. — De quelle manière il apprécie M. Portalis. — Il a une vive discussion avec lui sur les articles organiques. — Le témoignage qu'il se rend à ce sujet. — Bourasque de la Malmaison. — Ce qu'en dit et en écrit Mgr d'Aviau. — Il trouvera, pour lui, le moyen d'éluder la décision qui en est la suite. — Quelles personnes il voit principalement à Paris; il n'oublie pas son ancien diocèse. — Arrive le jour de la prestation du serment, c'est une grosse affaire pour lui. — Ne l'en boude-t-on pas!

Le premier consul avait obtenu tout ce qu'il désirait de la *Consulta-Cisalpine;* il revint à franc étrier à Paris

où le rappelaient une foule d'affaires commencées. Son ambition surtout était de terminer le plus tôt possible tout ce qui concernait l'organisation de l'église de France. Avant son départ, il avait donné des ordres, pour que l'on préparât, pendant son absence, un certain nombre de listes où se trouveraient signalés avec leurs services et qualités les noms des ecclésiastiques les plus éminents dont les titres à l'épiscopat se combinaient le mieux avec ses idées. D'après cette disposition, il devait, à son retour, n'avoir à choisir qu'entre tel ou tel sujet pour les différentes désignations qu'il avait à faire, en vertu des articles IV et V du concordat.

Nous n'avons pas à nous préoccuper ici de la pensée qui présida aux choix des archevêques de Paris, de Lyon et de Rouen ; ce fut évidemment une pensée de politique ou de famille. Le premier consul nomma au siége de Paris un vieillard inoffensif, Mgr du Belloy, précédemment évêque de Marseille, qui, à raison de son âge et de son caractère, ne pouvait porter ombrage à personne ; à celui de Lyon, M. l'abbé Fesch, son oncle maternel, ancien archidiacre d'Ajaccio, dont le sang et la fortune lui garantissaient le dévouement ; à celui de Rouen, M. Cambacerès, frère du second consul, ci-devant chanoine de Montpellier, dont le concours, pour être plus timide, ne lui était pas moins assuré.

Quand on en vint à celui de Bordeaux, on balança dans le conseil différents noms ; les uns voulaient qu'on y plaçât Mgr de Boisgelin, jadis archevêque d'Aix, l'un des prélats les plus éloquents et les plus habiles de la constituante ; les autres portaient M. l'abbé Bernier, autrefois curé de saint Laud d'Angers, l'un des négocia-

teurs du concordat; d'autres enfin désignaient Mgr d'Aviau du Bois de Sanzay, naguère archevêque de Vienne, dont le zèle, la charité, et l'éminente piété étaient au-dessus de tout éloge; Bonaparte surtout, depuis qu'il était venu à Lyon et qu'il avait su par les préfets environnants tout ce qu'avait fait le Pontife pendant la révolution, l'appuyait chaudement.

Etonné de la préférence que le premier consul donnait à ce dernier Prélat, le fameux Fouché de Nantes, patron de la défunte église constitutionnelle, la combattit de toutes ses forces; il représenta en plein conseil des ministres, avec une animation de paroles et de gestes qu'autorisait jusqu'à un certain point un reste de camaraderie, qu'elle était aussi imprudente qu'impolitique. Quoi ? s'écria-t-il en présence de Bonaparte lui-même, c'est, dans un moment où l'on cherche à rapprocher les esprits et à pacifier le pays, que l'on va faire un choix semblable pour l'église de Bordeaux? y a t'on bien pensé ? y a t'on sérieusement réfléchi? connaît-on bien l'ancien Archevêque de Vienne? ne sait-on pas qu'il a été un des premiers à rompre son ban et à revenir en France; depuis, il est rentré furtivement dans son diocèse qu'il a soulevé et fanatisé en plus d'un endroit; il nous est arrivé à la police une infinité de notes sur son compte; je puis certifier qu'elles ne lui sont pas toutes favorables.

Que m'importent vos notes, répliqua le premier consul, un peu piqué de l'usage qu'on en faisait? est-ce qu'il n'y en a pas dans les cartons de la police contre tout le monde? Il y en a, si vous remontez un peu plus haut, contre vous, contre moi, contre tous nos amis ? c'est la manie de tous les partis qui triomphent d'aller

inscrire sur leurs tablettes les noms des vaincus; il faut savoir tenir compte du temps, des circonstances et des opinions. Pour l'ancien Archevêque de Vienne, il n'a fait, en revenant dans son diocèse, que son devoir; la place d'un Evêque est au milieu de son troupeau comme celle d'un général est à la tête de sa division ou de sa brigade; j'aime les hommes qui ont le sentiment de leur dignité et le courage de leur position.

Personne n'osa, après cette explication, souffler un mot; tout le monde accepta, sans aucune observation, le choix du premier consul; et Fouché lui-même, l'apostat Fouché, tout anti-prêtre et surtout anti-d'Aviau qu'il était, se vit obligé de l'admettre comme les autres.

Ce fut donc une affaire conclue et arrêtée, séance tenante, que l'ancien Archevêque de Vienne passerait avec les mêmes titres et qualités sur le siége métropolitain de la Guienne, en remplacement de Mgr de Cicé. Il s'agissait seulement de le lui faire savoir et d'obtenir préalablement son adhésion; car le gouvernement, qui avait déjà éprouvé d'autres refus, ne voulait pas s'exposer à en recevoir un nouveau. On chargea, en conséquence, le citoyen Portalis, nouvellement créé conseiller d'Etat et directeur divisionnaire des cultes, de cette double mission.

Aussitôt celui-ci, dont on peut ne pas toujours adopter les idées, mais dont on doit toujours reconnaître les bonnes intentions, écrivit, conformément aux instructions qu'il avait reçues, à Mgr d'Aviau, pour lui annoncer, de la part du premier consul, sa nomination au siége archiépiscopal de Bordeaux; il le pria avec instance, par la même dépêche, de lui envoyer le plus

tôt possible, une réponse affirmative; sa lettre était du 20 germinal, an x, 12 avril 1802.

Mais, nous ne savons par quel accident ou quelle méprise, cette importante communication ne parvint pas à son adresse. Le Prélat était fugitivement retourné dans ses chères montagnes du Vivarais; là, il s'occupait à rassembler et à reconnaître les ouailles qui n'avaient pas déféré à sa première invitation, lors de sa visite générale dans ces contrées; car, il faut malheureusement toujours, dans les meilleurs pays comme dans les autres, qu'un certain nombre d'épis et de grappes échappent à la main qui vient les recueillir : or, c'est pendant ce temps que la dépêche consulaire, d'abord adressée à Lyon, puis expédiée à Vienne, courut inutilement après lui; fut-elle perdue en route, ou égarée dans un bureau de poste, ou remise à un commissionnaire infidèle? on l'ignore; tout ce que l'on peut assurer, c'est qu'elle n'arriva pas à sa destination.

Durant ce temps, les feuilles publiques, toujours avides de nouvelles, ne cessaient pas d'enregistrer tout ce qui intéressait le clergé d'alors. C'était tantôt la rentrée d'un ecclésiastique de nom ou de mérite en France, tantôt l'acquiescement d'un autre aux derniers arrangements du Saint-Père avec le gouvernement, tantôt la nomination d'un autre à un siége ou à un poste important. Bref, que ce fût une indiscrétion de la légation ou de la direction des cultes, le *Moniteur* annonca un jour, dans sa colonne semi-officielle, la translation de Mgr d'Aviau sur le siége archiépiscopal de Bordeaux. Aussitôt les autres journaux de répéter cette nouvelle et de la porter d'écho en écho à l'apôtre du Vivarais.

Mgr, qui n'avait pas encore reçu sa lettre et par suite ignorait tout ce qui se passait, ne voulut pas d'abord y croire ; il répondait à ceux qui lui en parlaient : « Que voulez vous ? c'est un bruit de Gazette. Est-ce que « depuis dix à douze ans que nous avons des journaux « à foison, ils ont jamais dit la vérité ? Mal avisés ceux « qui leur accordent quelque créance ! pour moi, je « suis sûr que la nouvelle qui me concerne n'a pas le « moindre fondement. On m'aurait bien écrit, c'est la « moindre grâce, s'il eût été question de moi. J'espère « toujours qu'on me laissera dans ces contrées. » En attendant, il continua à travailler, paisible et tranquille, au salut du troupeau qui lui devenait d'autant plus cher que de sourdes rumeurs lui faisaient pressentir une prochaine séparation.

Cependant on trépignait à Paris de ne pas recevoir de réponse ; on ne savait que penser, soit à la légation, soit à la direction des cultes, de ce silence ; déjà même, dans plusieurs salons, on craignait que le Prélat n'eût retiré le premier consentement qu'il avait donné ; on savait qu'il n'avait cédé qu'à regret aux instances qu'on lui avait faites de se laisser porter sur les listes du nouvel épiscopat. M. Emery surtout, celui qui l'avait pour ainsi dire décidé à se mettre au-dessus de certaines répugnances personnelles et de quelques persifflages de mauvais aloi, était dans des transes mortelles à cet égard ; il engagea alors M. Portalis à écrire une seconde lettre au pontife désigné avec la recommandation expresse de répondre de suite ; car l'on appréhendait d'autre part que le premier consul, un peu contrecarré dans son choix, ne se ravisât et ne fît une autre nomination qui aurait moins été dans les intérêts de l'Eglise.

Sur l'avis de ce respectable prêtre, dont on n'appréciera jamais à leur juste valeur les services qu'il a rendus à la religion, soudain, le chargé des cultes, M. Portalis, écrivit une seconde lettre à Mgr d'Aviau, pour lui annoncer de rechef sa nomination au siége archiépiscopal de Bordeaux; il le pria en même temps de lui envoyer cette fois, courrier par courrier, sa réponse, parce que, déjà en retard avec lui, il en avait besoin pour la mettre sous les yeux du premier consul. Celui-ci, disait-il, est pressé d'en finir; il a hâte de mettre la dernière main à son œuvre; il veut rassurer la France catholique sur l'exécution du concordat que de plus longs délais finiraient par compromettre. Déjà, ajoutait-il, les ennemis de la religion et de l'état commencent à répandre le bruit qu'il en sera de ce traité comme de tant d'autres qui restent dans les cartons de la diplomatie; ils affirment dogmatiquement que personne n'en veut, ni les catholiques dont la part est trop minime, ni les constitutionnels dont les principes sont détruits, renversés; et pour accréditer toutes ces allégations, ils vont répétant partout qu'il n'est pas plus possible à Rome de s'entendre avec la révolution qu'à la révolution de s'entendre avec Rome. Or, le moyen de faire cesser toutes ces rumeurs et de couper court à tous ces bruits, qui, bien que sans fondement, tiennent toujours le public dans une sorte d'anxiété, c'est de répondre par des faits en organisant sur-le-champ la haute hiérarchie de l'Eglise. « Vous comprenez par tous ces motifs, M. l'archevêque, combien il nous importe d'avoir dans le plus bref délai votre consentement; qu'il soit sans réticence, sans périphrase; envoyez moi dans le plus bref délai votre adhésion pure et simple. »

A cette nouvelle, le Prélat est tout troublé; ce n'est point ce qu'on lui a promis, non, ce n'est point ce dont on est convenu; lorsqu'on l'a pressenti pour savoir s'il accepterait, il a répondu oui, à la condition que ce serait loin des grandes villes, dans une église d'un ordre secondaire, et, s'il était possible, dans un des diocèses voisins de Vienne; les noms de Grenoble, de Valence et de Mende avaient même été prononcés, ils étaient passés de son cœur sur ses lèvres : « Là, du moins, avait-il dit, je chercherais à me consoler de la perte de mes autres enfants en donnant des soins à ceux qui me resteraient. Et voilà qu'on me nomme à 150 lieues de là, à Bordeaux; Bordeaux, la troisième ville de France, extrêmement importante par son commerce d'intérieur et d'extérieur, en relation avec toutes les parties du monde qui viennent acheter ses produits et lui vendre leurs denrées; Bordeaux, la clef, le lien, l'entrepôt des colonies avec la métropole et de la métropole avec les colonies! car, à cette époque, le Hâvre n'avait pas l'importance qu'il a aujourd'hui, il n'avait pas enlevé à la capitale de la Guienne une partie de sa prépondérance maritime. N'est-ce pas me jeter hors de mes gonds, répliquait-il, et dans un poste au-dessus de mes forces? comment à mon âge pourrais-je prendre une semblable responsabilité? je n'accepterai pas, » telle fut sa première réponse.

Fort heureusement qu'il y avait là, auprès de lui, M. l'abbé Cartal, son ancien grand-vicaire de Vienne et son compagnon d'apostolat. Celui-ci, homme d'intelligence et de courage, sent de quelle importance sera pour la religion l'élévation du saint Pontife sur un des

plus grands siéges de France; il lui répète la plupart des arguments qu'il lui a déjà faits lorsqu'il s'est agi de le décider à se laisser inscrire sur les cadres du nouvel épiscopat. Il s'efforce de lui prouver que c'est la voix de la Providence qui l'appelle et qu'il ne saurait lui désobéir; levez vous, dit il, et prenez courage, car il vous reste encore, comme à Elie au pied du mont Horeb, une longue route à parcourir, de grandes destinées à accomplir : *Surge et comede, grandis enim tibi restat via.*

Le Prélat ne se rendit pas sur-le-champ ; il était placé entre deux sentiments opposés : ses goûts et ses affections d'une part, et de l'autre son dévouement et son zèle ; le premier, grossissant les difficultés que lui présentait ce nouveau poste, l'engageait à refuser ; le second, au contraire, lui montrant le secours d'en-haut toujours à côté de celui qui est envoyé, le pressait d'accepter. A la fin, ce dernier sentiment l'emporta, et le Prélat écrivit la lettre suivante à M. Portalis.

Monsieur le Conseiller d'Etat,

« C'est avec autant de simplicité que de confiance que je réponds à la lettre dont vous m'avez honoré. A l'âge où je me trouve et avec mes infirmités, je suis porté par inclination et même par besoin à achever mes jours dans la retraite; libre et déchargé des redoutables fonctions du ministère apostolique, je me préparerais peut-être mieux à mon éternité.

« Si, néanmoins, on juge utile que je renonce à cette douce perspective pour entreprendre les travaux d'un nouveau pontificat, je suis à la volonté du Saint-Père qui me sera exprimée par son légat en France; c'est lui qui m'a délié de mes serments à l'Eglise de Vienne, c'est à lui de m'en imposer d'autres, s'il le croit convenable. »

Cette fois, il n'y avait plus à en douter, le mal était consommé. Non seulement on détruisait l'antique église de Vienne, mais on enlevait aux fidèles de cette église celui qui avait été leur pasteur. Aussitôt que l'on connut dans son ancien diocèse cette fâcheuse nouvelle, il y eut un redoublement d'angoisses parmi eux. Ils étaient profondément affligés de perdre un pontife qui leur avait toujours porté un si vif intérêt. Son départ allait être pour eux le signal d'un veuvage dont ils ne prévoyaient pas le terme ou tout au moins d'une position qui leur semblait une déchéance. Car d'aînés qu'ils étaient d'un illustre métropolitain, ils allaient devenir les puînés d'un autre évêque, naguère simple suffragant de leur église. Tout cela réuni ajoutait au chagrin que leur causait son éloignement.

Sous l'impression de cette peine, dans une religieuse cité du Vivarais où se trouvait le vénéré Prélat, on lui improvisa, en forme de drame, une pièce de vers où le sentiment occupe plus de place que la poésie. C'était comme presque toute la littérature de cette époque, une espèce de pastorale ou idylle dialoguée sur son départ; deux bergers Helviens, sous les noms de Philémon et de Timothée, en faisaient tous les frais. L'un était censé l'interprête des bergers des montagnes et l'autre celui des bergers de la plaine. Ils célébrèrent tour à tour sa piété, son zèle, sa science, sa charité, sa prudence, et ses autres vertus. Nous ne pouvons passer sous silence le tableau qu'ils tracèrent de ses apostoliques travaux dans les contrées qu'il allait abandonner.

Nous l'avons vu souvent parcourir nos campagnes,
Quelquefois gravissant les plus hautes montagnes,

Pour aller de l'impie arrêter les progrès,
Et verser dans les cœurs les célestes bienfaits.
Il a su, par ses soins, dans nos vastes contrées,
Ramener au bercail les brebis égarées ;
Il a, dans les périls, pour sauver son troupeau,
Rallumé de la foi le précieux flambeau.
Ferme, compatissant, avec quelle sagesse,
Il a repris le vice, excusé la faiblesse.
Combien de fois, bravant la neige et les glaçons,
N'a-t-il pas prodigué ses utiles leçons
A celui qui venait lui peindre ses misères,
Comme à l'être souffrant en d'obscures chaumières?
Combien de fois du ciel implorant les faveurs,
N'a-t-il pas en secret prié pour les pécheurs?
De saint François-Régis, notre appui tutélaire,
Il visita souvent le tombeau solitaire.
L'écho de nos rochers et celui du vallon
Ont publié sa gloire et répété son nom...
D'Aviau si chéri dans nos monts, dans nos plaines,
Appelé, dites-vous, sur des rives lointaines,
Va partir sans délai... triste sujet de pleurs !

Le Pontife, pour consoler ceux qui lui témoignent de si légitimes regrets, leur dit que tout n'est pas terminé; il espère, sans doute contre toute espérance, qu'une fois qu'on l'aura vu et entendu, on le laissera revenir paisiblement dans son ancien diocèse; c'est du moins dans ce sens qu'il parle et écrit à beaucoup de personnes qui lui sont chères, tant à Vienne, à Annonay, qu'à Bourg-Argental, à Condrieux et autre part. « Bientôt, leur annonce-t-il, je vais partir pour « Paris; mais, croyez-le, mon voyage ne sera pas long : « ce ne sera probablement qu'une absence de quelques « semaines; priez Dieu pour moi. »

Arrivé à Paris, il fallut renoncer à cette idée; c'était une illusion dont il s'était vainement bercé; il eut beau

exposer ses griefs, formuler ses plaintes, dérouler un long système de preuves à l'appui de son refus; tout fut inutile, on n'écouta pas ses réclamations. Le Cardinal-Légat, organe pour lui, en cette occasion, de cette grande voix qui commande, du sein de la ville éternelle, *aux agneaux et aux brebis*, lui fit un devoir d'accepter. Son Eminence lui annonça que, depuis près de quinze jours, elle avait sa nomination entre les mains, et qu'elle n'attendait que son arrivée pour la lui remettre; elle ajouta qu'un refus, en cette circonstance, de quelque prétexte qu'on cherchât à le couvrir, déplairait infiniment au Souverain Pontife qui était on ne peut plus fatigué de la résistance des évêques d'Angleterre. Est-ce qu'une telle considération ne pouvait pas faire impression sur son esprit et déterminer son consentement; il ne se sentait pas le courage, malgré les répugnances qu'il éprouvait de s'associer, dans le nouvel épiscopat, à des hommes qu'il méprisait, de venir ajouter, en se retirant de tout emploi, aux tribulations du chef de l'Eglise; il se soumit, et courba la tête sous le pesant fardeau qu'on lui imposait.

Il y avait peu de temps que Mgr d'Aviau avait consenti à devenir Archevêque de Bordeaux, lorsque l'ancien titulaire de ce siége, Mgr de Cicé, arriva d'Angleterre. Ce prélat avait passé, avec un certain nombre de ses collègues, la plus grande partie de la révolution dans cette île fameuse. Apprenant que l'ordre se rétablissait en France et que l'on pouvait y faire du bien, il était venu mettre au service de la religion dans son pays tout ce qu'il lui restait d'intelligence et de force. Heureux s'il avait pu, dans les arrangements qui avaient suivi le concordat, les consacrer à son ancien

diocèse ? Car, il n'était pas sans se reprocher, dans les heures de méditation et de recueillement où l'âme repasse sa vie, de l'avoir trop abandonné; il se reprochait surtout, comme il en fit aveu et amende honorable en 1791, de l'avoir mal édifié par certaines condescendances et facilités dans les conseils de la royauté. Mais, ainsi que nous l'avons dit, il avait été arrêté entre le Saint Père et le gouvernement français qu'on ne laisserait aucun évêque dans son ancienne église; tous, parmi ceux qui consentaient à reprendre leurs hautes fonctions, devaient être transférés sur un autre siége; et cela, par raison de prudence, afin d'éviter les récriminations, de respecter les susceptibilités, d'épargner les doléances. Il fallait, par conséquent, que l'ancien archevêque de Bordeaux prît son parti comme les autres, et s'abandonnât avec eux entre les mains de la Providence sur sa future destination.

Dès que Mgr d'Aviau connut son arrivée, il se fit un devoir d'aller le premier lui présenter ses hommages; il s'excusa, comme il put auprès de lui, d'avoir été désigné pour son successeur. « C'est à mon corps défendant, lui assura-t-il, qu'on m'a porté sur les listes du nouvel épiscopat; je n'y aurais peut-être pas même consenti, si, dans le commencement, j'avais su ce que l'on voulait faire de moi; tout ce que je demandais, c'était de rester avec mon ancien troupeau; je m'étais flatté qu'on m'accorderait cette dernière consolation; et voici, Monseigneur, qu'on m'envoie à une place qu'après vous je ne pourrai jamais bien remplir. — Ah! répliqua soudain le magnanime démissionnaire dont le cœur avait été ému jusqu'aux larmes en entendant son digne successeur! que dites-vous là, Monsei-

gneur? est-ce à vous à tenir un pareil langage? si quelque choix pouvait me consoler de ne pas retourner au milieu de mon ancien troupeau, c'est le vôtre? personne n'est plus capable que vous d'y réparer les négligences que j'y ai pu commettre et les lacunes que j'y ai infailliblement laissées? allez, faites pour moi à Bordeaux ce que vous avez fait à Vienne pour mon ancien collègue Mgr de Pompignan. Tous les deux nous vous aimions et estimions. » Y eut-il rien de si noble et de si touchant que cette première entrevue entre l'ancien et le nouvel Archevêque de Bordeaux? C'était à qui des deux prélats aurait pour l'autre plus d'empressement, de respect et d'égards. Il y avait entre eux une sainte émulation de politesse, de déférence et d'attentions; on s'était compris et convenu de part et d'autre.

Mgr de Cicé n'avait pas oublié sur les bords de la Tamise les mœurs et les usages du grand seigneur français; il vint, dès le lendemain, rendre à son digne successeur la visite qu'il en avait reçue. Il se mit en même temps à sa disposition pour tous les renseignements et instructions, qui pouvaient lui être de quelque utilité dans le gouvernement de l'église dont il allait devenir le Pontife. Ce que Mgr d'Aviau accepta avec reconnaissance et bonheur pour une infinité de détails que lui seul pouvait lui donner, tant sur le personnel du clergé que sur les fidèles de son nouveau diocèse.

Parmi les noms que ce dernier entendit le plus souvent et le plus affectueusement sortir de la bouche de son illustre prédécesseur se trouvaient ceux de MM. de la Porte, de Camiran, de Biré, de Thierry, de Sèze, de Rausan, Toucas de Poyen, Martin de Bonnefond, Boyer, Dumon, Cassien, Baraut, Cauterès, Chami-

nade, Lacroix et autres ecclésiastiques de mérite : quels hommes ou plutôt quels anges que ces messieurs? Ils ont fait un bien immense dans mon diocèse? Ah! si M. Langoiran, ce martyr de la foi et de la charité, ne fût pas mort, quels services il vous rendrait encore? mais le ciel le réclamait... Il fut immolé, en haine de la religion qu'il défendait avec intrépidité, sur les degrés même du palais archiépiscopal.

Tout-à-coup au milieu de cet épanchement de cœur, sa figure se rembrunit; c'était à peine s'il pouvait arracher de sa poitrine quelques paroles; il eut besoin de faire un effort sur lui-même pour indiquer à son noble collègue les noms suspects de son clergé; encore ne lui indiqua-t-il, dans son indulgente discrétion, que ceux qui avaient brisé avec tous leurs devoirs; c'étaient ceux de l'imbécile Pacarau, vieillard difforme, qui, après être demeuré vingt-cinq ans sans dire la messe, n'avait pas craint, sur l'élection d'une assemblée composée de juifs, de protestants, de mauvais catholiques, de passer sacrilégement de sa stalle de saint André sur le trône métropolitain de la Gironde; du fougueux Lacombe, professeur ou recteur, avant la révolution, du collége d'Aquitaine que dirigeaient les doctrinaires, et depuis curé intrus de Saint-Paul, jusqu'à ce qu'il recueillit, en 1798, la schismatique succession du précédent; du jacobin Bordenave, qui, doublement infidèle à ses serments de religieux et de prêtre, avait été, en récompense de son fanatisme constitutionnel, nommé à la cure de Saint-Pierre; des sieurs Dalon, Tymbaudi, Bernon et autres ecclésiastiques, qui, pour être moins connus, n'en étaient pas moins dangereux. Oh! qu'ils ont fait du mal à mon pauvre troupeau! très-

peu d'entre eux sont revenus à de meilleurs sentiments. La plupart sont restés attachés par le fond du cœur à l'œuvre qui a couvert leurs désordres ou grandi leur position.

De tous ces renseignements, et de bien d'autres, le Prélat conclut que l'on avait jugé trop sévèrement son prédécesseur, lorsqu'on avait dit qu'absorbé par les affaires politiques il s'occupait peu de son diocèse. Sans doute, étant chargé des sceaux du royaume et l'un des plus actifs conseillers de la couronne, il n'avait pu se livrer, comme à Rodez où il a laissé les meilleurs souvenirs, à toute l'ardeur de son zèle dans l'exercice de ses fonctions pastorales. Sans doute, étant obligé de se trouver tous les jours auprès du roi pour des raisons de haut et utile service, il n'avait pu, à l'exemple de son frère l'évêque d'Auxerre et de plusieurs autres de ses collègues, toujours résider au milieu de son troupeau. Mais, en somme, il n'avait pas perdu de vue, du sein de la capitale et du *brouhaha* de ses affaires, son clergé ni son peuple; il avait constamment tenu dans les mains, malgré ses autres sollicitudes et embarras de tout genre, le fil de son administration; esprit élevé, d'une vaste compréhension et d'un travail facile, il avait suffi à tout. Forcé de partir, comme les autres, pour la terre étrangère, alors que la révolution éclata et brisa tant de liens, il ne cessa pas de gouverner d'outre-manche ses chères ouailles; il entretint avec elles, par l'entremise d'intelligents et zélés grands-vicaires, tous les rapports d'obligation et d'affection qui doivent exister entre le pasteur et ses brebis.

Instruit par ce Prélat et d'autres personnes qui avaient eu des relations avec les fidèles de la Guienne, des principaux besoins de son nouveau diocèse, Mgr

d'Aviau se mit aussitôt en mesure d'obtenir ce qui lui était rigoureusement nécessaire pour les couvrir ou les soulager. On peut assurer que, pendant tout le temps de son séjour dans la capitale, il n'épargna à cet effet, ni courses, ni sollicitations, ni suppliques. Il était, toute la journée depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures du soir, ou à la légation, ancien hôtel de Biron, rue de Varenne, ou à la direction des cultes, section du ministère de l'intérieur, rue de Lille.

Que n'avait-il pas d'abord chaque jour à demander à son Éminence le Cardinal-Légat? c'était une fois la prorogation des facultés extraordinaires que le Souverain Pontife, Pie VI, de glorieuse mémoire, avait accordées aux évêques et administrateurs des diocèses, durant la révolution, pour la réhabilitation des prêtres schismatiques, la réconciliation des religieux qui avaient apostasié, la dispense du Breviaire et de leurs vœux en faveur de quelques-uns, la reconnaissance des mariages que d'autres avaient sacrilégement attentés, et autres grâces de ce genre; car, c'est ordinairement après la bataille qu'on panse les plaies, qu'on cicatrise les blessures, qu'on rectifie et qu'on régularise les amputations; une autre fois, c'était une abondante provision de pouvoirs spirituels pour les bénédictions réservées, les érections canoniques des confréries, les permissions des chemins de croix, l'établissement des autels privilégiés, et autres faveurs du Saint-Siége, parceque tout allait être à reconstituer dans son nouveau diocèse comme dans tous ceux que le schisme et la persécution avaient ravagés; enfin, dans une autre circonstance, c'était l'autorisation de bénir, en cas d'événements, les mariages mixtes qui étaient si fré-

quents dans la ville de Bordeaux et quelques paroisses suburbaines où les catholiques et les protestants, vivant depuis longues années en assez bonne intelligence, ne craignaient pas de s'unir par des alliances réciproques.

Jusque là, Mgr avait été extrêmement satisfait de son Eminence le Cardinal-Légat ; il n'avait eu qu'à se louer de sa politesse exquise, de sa bienveillance affectueuse, de son empressement à lui être agréable ; au fait, il avait obtenu de lui tout ce qu'il désirait. Mais ce fut différent, lorsque la conversation amena fortuitement ou à dessein sur le tapis une foule de questions qui concernaient les intérets généraux de l'Eglise ; le Prélat ne fut pas habituellement content de la manière dont ce haut personnage les envisageait et les traitait ; il eut voulu qu'il eût montré plus de fermeté dans le caractère, plus d'indépendance dans les opinions, plus d'énergie vis à vis du pouvoir ; et certes il ne se gêna pas, l'occasion se présentant, pour lui en faire, avec tout le respect que lui imposait son auguste dignité, de convenables observations ; car il n'y avait rien de pis à ses yeux pour l'Eglise comme l'asservissement et surtout l'asservissement légal ; mieux valent pour elle les chaudières bouillantes, les colliers de fer, les morsures des léopards...

Un soir qu'ils se promenaient ensemble, après le dîner, sous les arbres fraîchement taillés qui entourent l'hôtel, le Cardinal fit part au Prélat de la visite qu'il avait reçue, pendant la journée, de plusieurs évêques constitutionnels. Son Eminence avait l'air de croire, sur leur parole, à la sincérité de leurs dispositions ; elle pensait qu'après une rétractation en bonne forme, on pourrait en tirer parti. « Ce n'était pas l'avis de saint

Cyprien, répliqua Mgr d'Aviau, après la persécution qui fit de son temps un si grand nombre de victimes; il pensait, lui, qu'on ne devait pas rétablir dans leurs anciens titres et fonctions les ecclésiastiques, soit Evêques, soit prêtres, soit diacres, qui avaient failli devant les bourreaux; c'était assez dans son opinion de les admettre, après une convenable pénitence, à la communion laïque. — Oui, reprit le Cardinal Légat, c'est assez pour eux de cette faveur, s'il s'agit des apostats, des traditeurs des lettres, des persécuteurs; saint Cyprien ne parle en général que de ceux-là dans les passages où il examine la manière dont on doit les réconcilier. « Et, sur ce point, il ne fut pas difficile à l'ancien Archevêque de Vienne de montrer que, parmi les évêques constitutionnels, plusieurs avaient livré leurs lettres d'ordination; d'autres avaient renoncé à leurs fonctions, et quelques-uns même s'étaient faits les dénonciateurs et les persécuteurs des catholiques.

Il en fut malheureusement de même, à la direction des cultes, avec M. Portalis; Mgr n'eut qu'à s'applaudir, pour ce qui le concernait personnellement, des rapports qu'il eut avec cet homme d'état; il trouva dans ses bureaux et dans ses salons une prévenance et une attention qui contrastaient singulièrement avec les mœurs soldatesques de l'époque; et, ce qui mieux est, il obtint, par son entremise ou par son autorité, une foule de signatures qui lui furent du plus grand secours; car, dans ce nombre, il y en avait une qui avait pour but de lui faire restituer les édifices religieux non aliénés et l'autre de lui faire allouer les fonds nécessaires aux membres actifs de son clergé. Mais encore une fois était-ce tout pour un évêque et un évêque de la trempe de Mgr

d'Aviau? Il ne pouvait pas, ce digne Prélat, pardonner à ce directeur des cultes, dont il appréciait d'ailleurs le caractère bienveillant et les éminents services, d'avoir mêlé, dans beaucoup de circonstances, ses idées parlementaires à ses idées religieuses. Nous savons par sa correspondance qu'il ne vint jamais dans son cabinet sans lui en témoigner sa peine et lui adresser d'amers reproches. L'Eglise, lui disait-il, a besoin d'avoir dans sa sphère d'activité la parole libre, ses coudées franches, son ministère indépendant ; autrement, l'épouse de J. C. ne serait qu'une esclave qu'on mépriserait ou une courtisane qu'on achèterait à prix d'argent ; il est nécessaire, pour son honneur comme pour le bien qu'elle est appelée à faire, qu'elle soit libre et dégagée de toute entrave dans l'exercice de ses fonctions.

Le Prélat, dans ses fréquentes entrevues avec M. Portalis, ne se borna pas à signaler les tendances générales du pouvoir à l'encontre de la liberté de l'Eglise ; il attaqua un jour de pied ferme les articles organiques, que le gouvernement avait publiés, peu de temps auparavant, simultanément avec le concordat. Loin d'être à ses yeux, comme le premier consul l'avait donné à entendre au corps législatif, le complément de ce grand traité avec le chef suprême de la catholicité, ils semblaient, au contraire, en être la négation, la ruine, l'anéantissement. Car, en même temps qu'ils reconnaissaient la puissance du Souverain Pontife, ils limitaient, circonscrivaient, enchaînaient son action ; il réglaient absolument, sans son concours, tout ce qui tenait à la police et autres objets du culte. « N'est-ce pas, s'écria-t-il, une usurpation flagrante, un empiètement manifeste, une excursion de l'autorité civile sur le domaine de

l'Eglise? qui lui a donné le droit de s'immiscer dans nos affaires? est-ce le divin fondateur de notre sainte religion ou son auguste vicaire sur la terre? Il n'y a que ce dernier qui a reçu d'en haut la puissance de prescrire ou d'imposer de semblables lois? Tout ce qui se fait en ce genre sans son intervention est une tentative de schisme; c'est un essai au petit pied de la fatale constitution que notre première assemblée législative voulut en 1790 donner au clergé. On y découvre au fond le même principe avec une foule de dispositions analogues. »

M. Portalis était, en grande partie, l'auteur de ce nouveau code ecclésiastique; c'était lui qui avait recueilli çà et là dans les sommes de théologie et de jurisprudence les principaux articles qui le composaient; il eut, par conséquent, hâte de défendre son ouvrage contre les accusations de Mgr d'Aviau. Celui-ci l'avait blessé au vif; il sentait qu'il n'en fallait pas davantage d'une semblable comparaison pour discréditer et ruiner son œuvre; tout ce qui ressemblait de près ou de loin à ce funeste legs de la constituante était par là même jugé et condamné. « Quelle différence, répondit-il, entre les deux décrets! l'un est l'ouvrage de la destruction et l'autre de l'édification; il y a de l'un à l'autre une distance infinie. — Pas si infinie que vous le pensez, répliqua le Pontife; quel fut, à part certains vices de détail, le principal défaut de la constitution civile du clergé? ne fut-ce pas d'être imposée par une autorité incompétente? Eh bien! n'est-ce pas la même incompétence que l'on rencontre dans la proposition des articles organiques?—C'est une erreur, reprit le défenseur officiel et officieux de la précédente législation;

nous n'avons pas agi sans mission dans toute cette affaire; car nous n'avons fait que rassembler ce qui forme le droit canonique de l'ancienne église de France. — Mais cette église, continua le Prélat, n'existe plus; vous l'avez brisée, détruite, renversée, sans égard pour la législation nationale qui protégeait sa vieille organisation; après cela, l'on ose parler de priviléges, de franchises, de soidisant libertés, que de graves auteurs appelaient des servitudes! est-ce que cet ancien code ecclésiastique, plutôt à l'usage du parlement que du clergé, n'a pas été enseveli dans le même drap mortuaire avec l'antique église gallicane? Ce serait une criante anomalie que de laisser subsister des lois qui n'auraient plus leur base naturelle. — On se trompe, ajouta l'apologiste un peu embarrassé de l'observation qu'il venait d'entendre; les articles organiques ne sont pas sans fondement sous l'empire même des changements qui ont eu lieu; nous pouvons, au besoin, invoquer deux dispositions spéciales du concordat qui nous sont favorables; il est dit: art. 1er, que le culte sera public en se conformant aux règlements de police que le gouvernement jugera nécessaires pour la tranquillité publique; il est dit encore : art. 14, que Sa Sainteté reconnaîtra dans le premier consul les mêmes droits et prérogatives dont jouissait près d'elle l'ancien gouvernement; est-ce que nous ne pouvons pas, à l'aide de ces deux articles, justifier la plupart des dispositions que l'on trouve dans la loi du 18 germinal an x, (8 avril 1802.) —Sans doute, poursuivit le Prélat, on peut, en vertu des precédentes concessions, expliquer quelques articles accessoires, comme des règlements de police, de voirie, d'inhumation, et autres semblables qui se-

raient faits dans l'intérêt de la religion ; mais l'on n'expliquera jamais, avec de pareils principes, un code complet de droit canonique dont une foule de dispositions sont contraires aux lois générales de l'Eglise ; autrement, le principal serait absorbé ou annulé par ce qui est purement accidentel. »

L'archevêque nommé de Bordeaux était de sa nature extrêmement humble et modeste ; il n'était pas homme à s'enfler d'un succès ni à en tirer parti. Ce jour-là, il sortit gai et triomphant du cabinet du directeur des cultes ; il vint en toute hâte raconter à M. Emery ce qui lui était arrivé. Vous serez content de moi, lui dit-il en entrant ; j'ai soutenu pendant plus de deux heures une thèse qui en vaut la peine ; on peut défendre les intérêts de l'Eglise avec plus d'éloquence et de talents, mais non pas, Dieu merci, avec plus de zèle et de chaleur ; mon bon ange m'assistait dans cette lutte... et là-dessus, il lui conta la prise de corps qu'il avait eue avec M. Portalis au sujet des articles organiques.

C'était, du reste, la disposition générale des esprits dans le gouvernement ; tout en traitant avec le Saint-Siége, on ne voulait rien lui céder ; on se tenait en garde contre lui, comme s'il se fût agi d'un voisin dangereux ; on aurait craint de paraître recevoir la loi de lui, on affectait de la lui imposer. Etait-ce défiance, vieux levain du parlement, que la révolution n'avait pas changé, contre tout ce qui venait de la cour de Rome, ou bien politique, pour avoir l'air d'accorder quelque satisfaction aux constitutionnels qui invoquaient pour eux la possession, de hautes protections et par dessus tout des services rendus à la république ?

Trois jours après, il se passa à la Malmaison.

les Reymond et consorts, ont beau jeu. Cette simple déclaration d'adhésion au concordat, sans aucune espèce de rétractation, peut paraître même inférieure à celle du *desero* que nous prétendions si insignifiante. Tels et tels qui ont peut-être contribué, par leurs éternelles facilités et étranges concessions, à amener les choses au point où elles en sont, crient maintenant que le Légat va trop loin. Quelques-uns d'entre eux, sans égard pour le caractère auguste dont il est revêtu, se permettent même de dire que c'est un automate, qu'il ne fait que du mal ici, qu'on ferait très-bien de le rappeler, etc.

« Essayant de son côté de se justifier, il répond que, dans cette crise effroyable dont on ne peut sonder l'abîme et prévoir la fin, on doit concéder tout ce qui peut l'être sans prévarication, à l'exemple du nautonier qui jette ses marchandises à la mer, lorsqu'il s'agit de sauver son navire de la tempête. Il ajoute ensuite que, si, dans la formule proposée, il n'est pas question d'absolution ni de dispense, c'est qu'on ne peut relever des censures et des irrégularités ceux qui ne le demandent pas, ne le désirent pas, et qui peut-être même refuseraient cette grâce.

« Je suis certain du fait; avez-vous pesé dans votre sagesse, m'a-t-il dit, le mot ajouté : *de pourvoir à leur conscience;* et, lorsque je lui ai demandé si sa déclaration serait approuvée à Rome, il a laissé échapper cet aveu : *Ce n'est pas à moi à répondre là-dessus.* »

Le Prélat ne se laissa pas embarrasser, pour ce qui le concernait personnellement, par la décision du Cardinal-Légat; il trouva le moyen de l'éluder sans sortir des termes de la circulaire.

« Je connais, annonça-t-il dans une autre lettre, un prélat français qui a envie d'écrire au Pape, bien qu'il ait envoyé autrefois des lettres qui sont restées sans ré-

ponse. S'il est obligé d'aller en avant, *positis rebus ut sunt*, voilà comment il s'y prendra : la circulaire du Cardinal-Légat en main, il demandera au constitutionnel qui se présentera s'il désire se *réconcilier* avec l'Eglise. Si cet homme répond qu'il n'a pas besoin de *réconciliation*, on lui répliquera, aux termes de la prescription du Légat, qu'on n'a point de commission pour lui ; si, au contraire, il répond affirmativement qu'il a le dessein de se *réconcilier* avec l'Eglise, il se trouvera lié lui-même ; cette parole sera un désaveu assez explicite de sa conduite antérieure. Et quant au mot final qui doit être *pesé*, il me semble qu'un Evêque qui a dit à quelqu'un qui a déjà demandé d'être réconcilié avec l'Eglise, *de pourvoir à sa conscience*, doit aussi lui dire comment il doit y pourvoir. Ne pourrait-il pas, par exemple, lui indiquer un certain nombre de confesseurs entre lesquels il aurait à choisir ? Tout cela, fait gravement et en présence de témoins, ne lèverait-il pas le scandale du triomphe des rebelles, et de l'asservissement du ministère apostolique, etc. ? »

Au milieu de tous ces embarras et de toutes ces difficultés, le Prélat ne perdit pas un instant la contenance noble et fière que lui donnait le sentiment de sa dignité ; il continua, comme à l'ordinaire, à traiter les affaires de son diocèse, sauf à lui de tenir compte des obstacles qui étaient venus compliquer la position dans laquelle on se trouvait. Dans ce but, il vit tour-à-tour les personnages les plus importants qui habitaient Paris ou s'y trouvaient par l'effet des circonstances ; on compte, parmi ceux qu'il visita le plus assidument, et M. Emery de Saint-Sulpice, qui depuis près de deux ans avait commencé à réunir quelques jeunes lévites dans le quartier de Saint-Jacques-du Haut-Pas, *maison de la*

vache noire, et Mgr Bernier, Évêque d'Orléans, l'un des grands meneurs de cette époque, élève comme lui, bien que plus jeune, du séminaire à Angers, et Mgr de Boisgelin, ancien Archevêque d'Aix, transféré au siége métropolitain de Tours, qui fut si grand et si noble à l'assemblée constituante, et M. Fesch, oncle du premier consul, lequel, étant nommé Archevêque de Lyon, commençait à rendre de vrais services à l'Eglise, et le tribun Jaubert, frère de l'un de ses meilleurs prêtres, qui, par sa position autant que par sa considération personnelle, pouvait aussi lui être infiniment utile. Le Pontife profitait avec bonheur des conseils des uns et de l'influence des autres pour conduire son œuvre à bonne fin; car, dans ce moment, tout ce qui l'occupait, c'était son nouveau diocèse; il ne pensait pas à autre chose.

Nous nous trompons; il n'avait pu oublier, en si peu de temps, sa chère Eglise de Vienne, dont le souvenir a fait palpiter son cœur jusqu'à la fin de sa vie; quoiqu'il eût cessé, à son grand déplaisir, d'être toujours son époux et son pasteur, il ne cessa pas, de loin comme de près, d'être son protecteur et son père; il s'occupa d'elle, pendant son séjour à Paris, comme s'il en fût demeuré le Pontife. Aussi, qui ne visita-t-il pas dans cette grande ville pour leur recommander son ancien troupeau? Il vit spécialement les trois ou quatre Evêques qui se partageaient entre eux les débris de son précédent diocèse; c'étaient Mgrs de Lyon, de Grenoble, de Valence et de Mende. Il leur donna des notes détaillées sur le clergé et les principaux fidèles qui leur étaient échus en partage dans les nouvelles circonscriptions diocésaines; il leur indiqua en même temps les diverses localités, soit de ville, soit de campagne, qui méritaient le plus leurs

gards et leurs affections par les satisfactions qu'elles devaient leur procurer. Il leur signala également celles qui exigeaient le plus d'attention et de surveillance, à cause de l'esprit tracassier de leurs habitants, de la part qu'ils avaient prise à la révolution, des influences qu'ils subissaient.

Bientôt le Prélat eut pris tous ses renseignements et terminé toutes ses affaires; il ne lui restait plus qu'une formalité préalable à remplir; c'était celle du serment entre les mains du premier consul, selon la prescription du concordat. Il ne convenait pas trop au Pontife, quoiqu'il reconnût les faits accomplis, de se lier, par un acte de conscience, au pouvoir issu du 18 brumaire. Ce pouvoir était encore bien jeune; son origine ne datait que de hier; il s'était formé brusquement sur les débris du directoire renversé. Le premier consul, qui le représentait, n'était après tout qu'un soldat heureux qu'un coup de fortune inespéré avait soudainement porté au faîte de la puissance. D'un moment à l'autre, un nouveau soldat, comme l'atteste à chaque page l'histoire du bas empire, pouvait le briser avec son épée et prendre sa place. Quoi! il se mettrait à genoux, lui, fils des preux, par son origine défenseur-né de la couronne, devant les mobiles faisceaux d'un pouvoir si précaire! Où serait sa foi de gentilhomme? Qu'aurait-il fait de son cœur d'Evêque? Ne dirait-on pas qu'il transige vite avec son passé?

Alors il s'éleva dans son esprit une de ces luttes dont le dénouement est pénible comme la naissance d'un enfant qui a besoin des fers pour venir au monde. Deux sentiments étaient en présence dans son cœur, celui de l'affection, des vieux souvenirs, de l'antique caste, et ce-

lui de la raison, du devoir, de la prudence. A la fin, ce dernier l'emporta. C'est qu'il y a des moments où il faut imposer silence aux entraînements du cœur comme aux traditions de race, pour ne voir que le bien de la religion; il n'y a pas d'autres règles pour un prêtre, surtout pour un Evêque; ce sentiment doit dominer tous les autres. Intimement pénétré de cette vérité, Mgr d'Aviau sacrifia, on ne peut pas dire sans regret, mais sans arrière-pensée, ses affections politiques à l'intérêt bien entendu de l'Eglise.

Enfin, le jour prescrit pour la prestation du serment arriva; c'était le dimanche, 20 du mois de juin, jour de réception aux Tuileries. La cérémonie eut lieu, dans la chapelle du château, en présence des trois consuls, Bonaparte, Cambacérès et Lebrun, des ministres Talleyrand, Abrial et Chaptal, et de quelques officiers d'état-major qui jouaient un rôle important dans cette cour toute militaire. Ce fut le premier consul qui reçut lui-même le serment du Prélat; il était conçu en ces termes:

Citoyen Premier Consul,

« Je jure et promets à Dieu, sur les saints Evangiles, de garder obéissance et fidélité au gouvernement établi par la constitution de la république française.

« Je promets aussi de n'avoir aucune intelligence, de n'assister à aucun conseil, de n'entretenir aucune ligue, soit au dedans, soit au dehors, qui soit contraire à la tranquillité publique.

« Et si, dans mon diocèse, ou ailleurs, j'apprends qu'il se trame quelque chose au préjudice de l'Etat, je le ferai savoir au gouvernement. ».

C'était principalement cette dernière disposition qui vait tenu en suspens l'esprit et le cœur de Mgr d'Aviau. Où en sommes-nous, disait-il? quel régime que celui-là! Est-ce que dans aucun temps un Evêque a été un officier de police ou un colonel de gendarmerie? » On lui fit observer, pour le tranquilliser, que le gouvernement consulaire avait adopté la formule en usage sous l'ancien gouvernement. « C'est vrai, répondit-il, mais celui-ci n'en pressait pas l'exécution. — Il en sera de même sous le nôtre, lui répliqua-t-on. » Et tout fut à peu près terminé par là (1).

Mgr d'Aviau n'avait jamais vu le premier consul; il en fut frappé. Son regard vif et animé, sa parole brève et sacramentelle, ses observations éminemment justes et fondées, tout annonçait chez lui le héros qui tenait dans ses mains les destinées de l'Europe. En paraissant devant lui, il se sentit ému, comme l'avait été Chateaubriand, lorsqu'il parut pour la première fois devant Wasington. Ce n'était pas qu'il tremblât en écoutant cette voix qui avait commandé à Lodi, aux Pyramides et à Marengo; quelque timide qu'il fût, il ne redoutait pas les puissances de la terre; il savait au besoin leur tenir un langage grave et énergique. Mais, en cette circonstance, il n'entrevoyait pas d'une manière nette et précise les bons résultats de la démarche qu'il remplissait; l'horizon n'était pas éclairci pour lui; il y avait encore les nuages qui faisaient craindre des tempêtes. Bonaparte s'en aperçut; il s'efforça de le rassurer, en lui

(1) Ce n'est que depuis 1830 que la forme de ce serment a été changée pour les évêques; on ne leur demande pas aujourd'hui un autre serment qu'à la charte et aux lois du royaume.

parlant du dessein où il était d'appuyer les efforts du clergé, dont l'influence lui était si nécessaire. Seulement, répéta-t-il, nous avons besoin dans les commencements de beaucoup de ménagements et de circonspection; je compte, M. l'Archevêque, sur votre prudence et votre sagesse; *les gascons sont bons, mais ils sont vifs et pétulants.*

Cette démarche de Mgr d'Aviau fut, en général, sévèrement jugée par quelques gens de sa caste; ils ne lui tinrent pas compte de ses bonnes intentions. Ils se plaignirent, murmurèrent, gromelèrent sur les débris de leurs châteaux renversés; ils ne voyaient, pour la plupart, que la ruine à tout jamais de leurs priviléges et de leurs fortunes. Hélas! beaucoup d'entre eux en étaient restés, malgré la terrible leçon que leur avait donnée la Providence, aux principes des philosophes de Ferney et de Genève, dont les maximes s'étaient infiltrées, par leur éducation, dans leur cœur. L'intérêt de la religion entrait pour peu de chose dans leurs doléances et leurs clameurs. Plusieurs même, était-ce regret, était-ce désappointement, allaient jusqu'à accuser le Prélat de félonie et de lâcheté. « Comment, s'écriaient-ils, lui, noble poitevin, presque enfant de la Vendée, issu d'une famille qui s'est toujours distinguée par sa bravoure et sa fidélité, abandonne-t-il son drapeau? Abjurant ses antécédents et ses souvenirs, il s'incline devant qui! Devant un vilain! C'était le nom dont ils se servaient pour désigner le consul Bonaparte qui, bien que de vieille souche, ne faisait dater sa noblesse que de Castiglione et de Millesimo! Devant un aventurier sorti, il y a peu de temps, d'une île voisine de nos côtes, qui fut pendant des siècles le Botany-bey de l'Italie?

Devant un soldat parvenu, à force d'intrigue et d'ambition, des derniers rangs de la milice au suprême commandement! » Non, ils ne voulaient pas le croire, et encore moins le comprendre. Il ne lui fallut rien moins que son éminente sainteté, jointe à un magnifique caractère, à d'héroïques services, à une immense considération personnelle, pour se faire absoudre et pardonner.

CHAPITRE III.

Mgr ne peut se souffrir à Paris; pourquoi. — il prend, aussitôt qu'il a terminé ses affaires, le chemin de Bordeaux. — Il s'arrête, en passant, quelques jours à Poitiers. — Aperçu sur les malheurs de sa famille. — Il lui conte les siens. — D'où vient que sa sœur ne se trouve pas là. — Il va lui dire la messe dans son couvent. — Avec quelle joie il serre dans ses bras la plupart de ses amis. — Il a le regret d'en voir quelques-uns manquer à l'appel. — Combien il est affligé de l'état où se trouve sa vieille collégiale de Saint-Hilaire. — Il donne divers détails sur l'ancien et le nouvel évêque de Poitiers. — M. Praire de Terre-Noire vient le rejoindre; ils partent ensemble. — Les ecclésiastiques d'Angoulême lui font, au passage, leurs doléances sur l'évêque qu'on leur a donné. — Sa première bénédiction à Saint-André-de-Cubsac. — Tout est de bon augure pour lui. — Une partie de la municipalité bordelaise est venue jusqu'à Lormont à sa rencontre. — On lui adresse force discours; il y répond. — Après cet échange de bonnes paroles, il monte sur le brik qu'on lui a préparé, et arrive dans la rade de Bordeaux. — Par quels cris de joie il est accueilli. — On le conduit immédiatement à son hôtel. — Qu'est devenu l'ancien palais. — On a loué pour lui une modeste maison. — Il rend ses visites. — La vieille basilique de Saint-André ne peut pas lui servir *hic et nunc* de cathédrale. — Il fait affecter provisoirement ce service à l'église de Notre-Dame. — Ce choix arrêté, il se fait installer le jour de l'Assomption. — Quelques détails sur la cérémonie. — Il lit, après, son mandement. — Quelle impression il produit. — Les muses de la Gironde célèbrent son arrivée.

Après la prestation du serment entre les mains du premier consul, le Prélat ne fit pas un long séjour à Paris; il ne pouvait se souffrir dans cette ville qui ne lui rappelait que des catastrophes et des malheurs. Jamais il ne passait devant les Tuileries, sur la place Louis XV, près des Carmes, sous les murs ensanglantés de Saint-Fir-

min et autre part, sans éprouver je ne sais quel frisson d'horreur. En ce moment, toutes les épouvantables scènes de la révolution, le retour de Varennes, la journée du 10 août, les massacres de septembre et d'octobre, les désolations et les déchirements du Temple, le 21 janvier avec sa royale victime et ses affreuses suites, lui revenaient à l'esprit. Pour échapper à ces pénibles souvenirs, il ne craignait point, dût-il allonger ou multiplier ses courses, de prendre, lorsqu'il avait le temps et qu'il connaissait son itinéraire, des voies détournées qui n'avaient pas à lui retracer ces importunes images; car, quoi qu'en dise le récent historien des *Girondins*, tout français, quel qu'il fût, s'il avait le cœur tant soit peu bien placé, était honteux et profondément affligé des désordres qui avaient abaissé notre patrie au-dessous des nations les plus barbares.

Mais, le moyen de faire un pas dans cette nouvelle Babylone, ivre, comme celle dont parle l'Apocalypse, du sang des martyrs, sans rencontrer des objets qui ne réveillassent les plus affligeantes pensées! Lorsque ce n'étaient pas les maisons, les édifices, les places publiques, qui lui rappelaient de lamentables événements; c'étaient malheureusement les hommes qui y avaient pris part, une part trop active. On les trouvait partout; une tache de sang ou de boue était empreinte sur leurs fronts; ils étaient dans les conseils du premier consul, à la direction des affaires publiques, sur les premiers siéges des tribunaux, à l'Institut, dans les écoles, etc. L'apostat Talleyrand avait le portefeuille des relations extérieures, le régicide Carnot, celui de la guerre, Fouché, à la fois rénégat et régicide, celui de la police. Merlin de Douai était à la cour de cassation avec une foule d'hom-

mes de sa trempe et de sa moralité. Dans toutes les branches de l'administration, il y avait des hommes qui avaient plus ou moins marqué dans les horribles saturnales que la France venait de célébrer.

Aussi, dès que le Prélat eut terminé ses affaires, prit-il sans délai la route de Bordeaux où il était attendu avec la plus vive impatience. La population catholique de cette cité ne cessait de demander quand il viendrait. Elle l'appelait de ses vœux, de ses désirs; le moindre retard était pour elle le sujet d'une nouvelle inquiétude. Sans cesse vexée et tourmentée par les constitutionnels qui, jouissant de leur reste, lui suscitaient mille tracasseries, elle avait besoin de trouver un appui convenable et solide dans la personne de son Evêque. Bientôt l'on verra si le Pontife, dont le zèle pour les bonnes doctrines marchait toujours de pair avec une piété tendre et affectueuse, lui fit défaut.

En passant à Poitiers, Mgr donna quelques jours à sa famille; c'était bien juste, il y avait plus de douze ans qu'il n'avait vu aucun des siens; et depuis lors, que d'événements s'étaient passés !.... Proscrits les uns et les autres, ils avaient tant de choses à se raconter.....

La tempête qui avait brisé le trône et l'autel n'avait pas épargné les membres de cette respectable famille; ils avaient été obligés, pour la plupart, de chercher un asile sur la terre étrangère. Tandis que leur chef illustre, Mgr l'archevêque de Vienne, avait sans cesse passé et repassé les Alpes pour se soustraire aux sbires et aux limiers de la révolution, deux de ses frères avaient servi, avec l'un de ses neveux, sur les bords du Rhin, la cause de la fidélité; ils avaient entendu, par-delà la frontière, le clairon qui appelait tous les gentils-

hommes à l'armée des Princes, et ils s'y étaient rendus; de même qu'il y avait trois Condé, à la tête de cette troupe héroïque dont chaque soldat était un officier, il fallait qu'il y eût trois d'Aviau dans ses rangs. L'un d'eux, son plus jeune frère, était mort en 1795 ou 1796, d'un coup de feu, non loin du valeureux duc d'Enghien, pendant qu'il faisait une action d'éclat. Fidèle quand même à son drapeau, son frère aîné ne s'était pas retiré du champ d'honneur; il avait continué d'errer avec son fils, toujours sous la bannière des lis que défendait une poignée de héros, jusqu'à ce qu'il plût au ciel de le rappeler dans ses foyers. Que dis-je, dans ses foyers? Hélas! il n'en avait plus, la révolution s'en était emparée et les avait vendus à son profit. Lorsqu'il s'était présenté pour les réclamer, d'injustes détenteurs lui avaient répondu comme ceux dont parle le poète latin : *Hæc mea sunt; veteres, migrate, coloni.*

Le Prélat, de son côté, après avoir ouï les malheurs de son frère, lui conta les siens; il lui fit, en présence de toute la famille, l'histoire de ses infortunes personnelles. Il lui parla, entre autres, de l'émeute qui l'avait fait sortir de Vienne, de sa première retraite dans les montagnes du Forez, de son départ pour la terre de l'exil, de son séjour à Annecy, de sa fuite précipitée en Italie, de son retour en Suisse, de sa station à l'abbaye de saint-Maurice, de son pèlerinage à Notre-Dame-des-Ermites, de son voyage à Rome, de l'accueil que lui fit le Souverain Pontife, de sa rentrée en France et dans son diocèse, de la vie nomade et laborieuse qu'il mena depuis au milieu des périls de tout genre. C'était une sorte d'Odyssée apostolique que ses récits par la rapidité des détails et le pittoresque des événements; en

les entendant, son frère, son neveu et quelques autres parents versaient des larmes, et des larmes abondantes. Ils lui faisaient répéter par intervalle, avec une sorte d'attendrissement, comme pour mieux s'en pénétrer, une infinité de circonstances qui tenaient du drame.

Une de ses plus proches et plus tendres parentes manquait dans cette première réunion de famille, après les lamentables calamités qu'on avait éprouvées; c'était sa respectable et sainte sœur, Mme Victoire, ancienne prieure des Carmélites de Poitiers. Aussitôt que l'ordre avait commencé à renaître à travers tant de décombres et de débris, elle s'était retirée, avec quelques-unes de ses précédentes compagnes, dans une pauvre maison de la haute ville; déjà même, en ce moment, elle avait donné, sous l'impulsion de sa ferveur, à cette petite réunion, la forme d'une véritable communauté; on y observait, avec la clôture et la vêture, la plupart des règles que sainte Thérèse avait prescrites à ses saintes filles.

Avec quel bonheur Mgr la revit dans son nouveau Carmel? Il eut l'attention, pendant tout le temps qu'il se trouva à Poitiers, d'aller, tous les matins, célébrer les saints mystères dans le modeste appartement qui lui servait de chapelle. Son action de grâce terminée, il aimait à s'entretenir avec elle de tout ce qui pouvait l'intéresser sur le passé, le présent et l'avenir. Le sujet, comme on le voit, était vaste; il offrait une ample matière à la conversation et aux réflexions.

Ce qui peut-être, après ses joies de famille, causa le plus de plaisir à Mgr, fut de retrouver quelques-uns de ses anciens amis qui avaient échappé à la faulx des proconsuls révolutionnaires. Il revit avec empres-

sement, et l'abbé de Bruneval, ancien vicaire-général de Mgr de St-Aulaire, l'un de ses condisciples de la Flèche, et plus tard de ses plus intimes confidents, lequel, pris en flagrant délit de piété et de charité sacerdotales, avait été jeté dans les fers à Poitiers, et conduit sous bonne escorte à Rochefort; et l'abbé d'Argence, ancien chanoine de Saint-Pierre, qui, s'étant dévoué, comme le précédent, au service de la religion dans le Poitou, paya, comme lui, de la prison et de la réclusion, son zèle et sa fidélité; et l'abbé de Moussac, jadis prévôt de Montmorillon, lequel, après une courte émigration, n'avait pas tardé à revenir aider les missionnaires catholiques dans son pays; et l'abbé de Beauregard, précédemment chanoine de Luçon, qui, condamné à la déportation, avait été transporté, en 1798, à la Guyanne française, où les deux tiers des pauvres exilés succombèrent; sans parler de MM. de Lafaire, Brault, Guillemot, Martin, Richard, Pain, et autres généreux confesseurs qui s'étaient exposés à mille périls pendant la tourmente révolutionnaire. Oh! comme il les pressa contre son cœur! Il les embrassa comme de vieux amis, d'anciens confrères; il se réjouit avec eux des perles qu'ils avaient ajoutées à leur couronne en souffrant pour la foi.

Autant le Prélat s'était applaudi de retrouver la plupart de ses compatriotes et contemporains ecclésiastiques, autant il s'attrista d'en voir quelques-uns manquer à l'appel; n'ayant pas reçu leur visite avec celle des pieux prêtres qui s'étaient empressés de venir lui rendre leurs devoirs, il demanda lui-même de leurs nouvelles. « Comment vont un tel et un tel (qu'il désigna par leurs noms avec une fraicheur de mémoire qui surprenait)?

Que font-ils? Où sont-ils? — Ah! Monseigneur, lui répondit-on, ils nous ont abandonnés, ils se sont prosternés devant l'idole de la révolution; l'ambition ou la crainte les a rendus prévaricateurs. — Que dites-vous, répliqua le Pontife, étonné au sujet de quelques-uns? Eût-on jamais cru à leur défection? Plusieurs d'entre eux étaient les modèles du clergé poitevin; n'est-ce pas le cas de s'écrier : *Comment l'or pur s'est-il changé en un plomb vil? comment son premier éclat s'est-il obscurci?* Plaignons-les et prions pour eux; car sans doute ils sont du nombre de ceux auxquels on peut appliquer ces paroles du Sauveur : *Ils n'ont su ce qu'ils faisaient.* Les autres avaient bien déjà inspiré des craintes à l'administration diocésaine; on n'avait pas trop eu à se louer de leur conduite; on leur avait même reproché quelques écarts; mais l'on ne se serait pas imaginé que les choses en vinssent à ce point; un abime appelle un autre abime. »

Pendant son séjour à Poitiers, le Prélat sortit peu; il avait le cœur flétri de tout ce qu'il voyait autour de lui; ce n'étaient que ruines de toutes parts. Il ne retrouvait plus sa vieille collégiale de Saint-Hilaire; qu'était-elle devenue? Il n'y avait plus de cloître... plus de chapitre... plus d'offices... Le temple était bien encore debout, mais délabré, désert, abandonné !... Presque tous les autres s'ouvraient au culte, celui-là seul restait fermé avec deux ou trois autres... On ne lui avait encore donné aucune destination religieuse; l'Etat en avait fait un dépôt de fourrage et de chevaux pour les régiments qui se rendaient dans la Vendée; si bien que l'herbe croissait, comme en plein champ, dans les chemins qui conduisaient à son porche. Témoin de cette solitude, le Pontife, passant un jour près de là, s'écria

avec le Prophète : *Viæ Sion lugent eò quòd non sint qui veniant ad solemnitates.*

Il fut souvent question, dans les divers entretiens qu'il eut avec les uns et les autres, de l'ancien et du nouvel Evêque de Poitiers ; de l'ancien, on lui demanda s'il l'avait rencontré sur le chemin de l'exil, comment il l'avait trouvé, s'il savait quelques détails sur ses derniers moments ; du nouveau, on s'enquit de lui s'il le connaissait, quel était son genre, comment il jugeait le concordat qui dans ce pays souffrait quelques difficultés. Mgr put aisément les satisfaire sur le premier chef ; il leur raconta qu'étant allé de St-Maurice dans le Valais faire une excursion à Fribourg, il avait eu le bonheur de revoir son vieil Evêque qui s'était réfugié dans cette ville dès le commencement de la révolution ; c'était sur la fin de l'année 1793, peu de temps après son premier retour d'Italie. Quoique courbé sous le poids de l'âge et des infirmités, il l'avait trouvé ferme et résigné ; il supportait les rigueurs de l'exil avec cette grandeur et cette dignité de caractère qu'on lui connnaissait ; nulle plainte, nulle récrimination n'étaient sorties de sa bouche contre ceux qui lui avaient manqué si essentiellement ; il priait avec ferveur pour eux comme pour le reste de ses bien-aimés diocésains. Depuis lors, il n'avait su de ses nouvelles que de distance en distance, encore par des voies indirectes ; il n'avait même appris son décès en 1800 que par les feuilles publiques. Quant à celui qu'on avait désigné pour lui succéder sur le siége de Saint-Hilaire, il ajouta qu'il ne le connaissait pas, mais qu'il en avait entendu parler dans les meilleurs termes ; il était même chargé par son Eminence le Cardinal-Légat et par le conseiller d'état Portalis de le presser d'envoyer, le plus tôt possible, son acceptation

définitive; arrivé à Bordeaux, il devait s'en occuper tou de suite, parce qu'il comprenait tout ce qu'il y avait de dan ger à laisser, dans un pays où les opinions étaient vive et ardentes, les esprits trop longtemps dans l'incertitude son nom était le Quien de la Neuville, précédemmen évêque d'Acqs, dans la Gascogne; à son retour de l'Es pagne, où il avait passé une partie de la révolution il s'était retiré dans sa famille à Bordeaux.

C'est à peine si Mgr donna trois ou quatre jours à l'af fection de ses parents et de ses amis; il continua s route avec M. l'abbé Praire de Terre-Noire, originair de St-Etienne-en-Forez, dont il avait fait la connaissance à Paris; ce respectable ecclésiastique, ancien vicaire genéral de Châlons-sur-Saône, était venu le rejoindre Le prélat lui avait donné rendez-vous dans sa ville natale car il comptait, arrivé dans son diocèse, en faire son grand-vicaire de confiance; ses idées, ses bonnes ma nières, son heureux caractère, son habitude des affaires sa conduite pendant la tourmente, tout cela joint à des ta lents distingués, à une piété aimable, à une parole facile, le rendait propre à cette haute fonction. C'était M. l'abbé Vincent, l'un de ses grands-vicaires de Vienne, qu'il ai mait et estimait beaucoup, qui le lui avait indiqué; il étai non-seulement son compatriote, mais encore son parent

Mgr alla coucher le même jour à Angoulême, seconde ville épiscopale de sa métropole, à trente lieues de Poi tiers. Là, de nouvelles interrogations l'attendaient; in struits, on ne sait comment, de son passage, plusieurs ecclésiastiques de cette cité vinrent le trouver. Ils lu demandèrent, le cœur navré de douleur, si la nomina tion de M. Lacombe, ci-devant intrus de Bordeaux, au siége de leur pays, était irrévocablement arrêtée, et

dans le cas où elle le serait, s'il n'y aurait pas moyen de la faire révoquer. « Car, ajoutaient-ils, rien de plus désastreux ne pouvait arriver à notre pauvre diocèse qui a déjà tant souffert pendant la révolution; il faut que nous soyons bien coupables, puisque le ciel nous traite si sévèrement : oh! oui, c'est une véritable calamité qu'un évêque de cette espèce... De bonne foi, à quoi pensait le gouvernement, lorsqu'il a songé à nous le donner? Est-ce que cet homme a rétracté ses anciennes erreurs? Ses discours et ses écrits déposent contre lui. Mais, vous, Monseigneur, reprenaient-ils en se tournant vers lui, est-ce que vous ne pourriez pas, en votre qualité de métropolitain, faire parvenir nos doléances auprès de qui de droit? Il n'y a point, ici-bas, de mal sans remède. » Touché jusqu'aux larmes sur le sort de cette pauvre Eglise d'Angoulême, le Prélat promit que, sous peu de jours, il en ferait son rapport soit au directeur général des cultes, soit au Cardinal-Légat.

Le lendemain, à cinq heures du matin, Mgr, après avoir dit la sainte messe que lui servit un des vicaires généraux d'Angoulême, courait à toutes brides, dans sa modeste chaise de poste, sur la route de Bordeaux; il arriva, par la chaleur brûlante d'un soleil d'Afrique, entre deux ou trois heures de l'après-midi, tout couvert de poussière et brisé de fatigue, à Saint-André de Cubsac, sur la rive droite de la Dordogne; étant descendu, pour traverser la rivière sur un mauvais bateau qui transportait les voyageurs d'un bord à l'autre, — car à cette époque on ne connaissait pas encore ces ponts sveltes, aériens, qui facilitent tant les communications, — il trouva une immense affluence de fidèles, qui, informés de son passage, l'attendaient sur la rive

opposée ; au moment où la barque approchait de la terre, une bonne femme du peuple, de la paroisse d'Ambarès que de saints prêtres avaient toujours desservie, se précipita à ses genoux et lui demande pour elle et pour l'assistance sa bénédiction ; soudain par un mouvement spontané, la multitude assemblée en fit autant, et, prosternée humblement jusqu'à terre, elle s'inclina de respect en sa présence; sa Grandeur aussitôt vivement émue de ce spectacle, bénit ce peuple avec une foi et une piété dont elle seule avait le secret ; c'était du reste, sa première bénédiction sur le champ bordelais qu'elle était appelée à défricher.

« Figurons-nous que c'est le Rubicon que nous venons de traverser, dit en montant en voiture le Prélat à son compagnon de voyage? Quels seront maintenant les résultats de nos destinées dans ce vaste diocèse dont on a tant cherché à nous faire peur? seront-ils heureux, paisibles, ou bien agités, tourmentés ? à la garde de Dieu. Il faut avoir confiance en lui ; ce que nous venons de voir est de bon augure; il y a encore de la foi dans cette population. »

Mgr se complaisait dans ces pensées, toutes d'espérance et de confiance, lorsqu'il en obtint une preuve de plus. Arrivé à Lormont, élégant et riche village où ses prédécesseurs avaient jadis une belle résidence, il trouva une partie de la municipalité de Bordeaux qui était venue par honneur à sa rencontre jusque dans cette commune, à deux lieues au-dessous de leur ville. C'était de là qu'on devait, selon le cérémonial usité pour la première réception des anciens archevêques, le conduire en remontant le fleuve dans la capitale de l'antique Guienne, qui, d'avance, s'épanouis-

sait de joie et de bonheur; on avait préparé à cet effet un superbe steamer richement pavoisé, aux flammes et aux armes de la ville, que montait et dirigeait une foule de matelots exercés.

On lui adressa, comme on s'en doute bien, en cette circonstance, force compliments et discours. La sténographie, invention nouvelle, principalement à l'usage des assemblées parlementaires ou politiques, ne recueillit pas malheureusement ces fugitives paroles; il nous reste, par conséquent, le regret de ne pouvoir les reproduire. Tout ce que nous savons, c'est que l'édilité Bordelaise, toujours si convenable et si polie, ne manqua ni à sa mission ni à sa réputation; elle fut, pour le nouvel arrivant, affectueuse, empressée, révérentieuse.

Le Pontife, flatté de cet accueil, répondit à tous avec une grâce et une bonté qui lui conquirent tous les suffrages. On l'avait salué du nom de père, de pasteur, de restaurateur de la religion dans le diocèse; il assura que ces dispositions étaient dans son cœur et qu'il ne tiendrait pas à lui de les justifier; toute son ambition était de se consacrer au bonheur de son peuple.

Après cet échange de réciproques sentiments, le Prélat monta, aux applaudissements de la foule qui s'était réunie, sur la chaloupe qu'on lui avait amenée; il gagna immédiatement le large par le milieu de la rivière. C'était sur le déclin du jour, 24 ou 25 juillet, 1802. En moins d'une heure, grâce à la marée montante et à une brise d'ouest qui enflait les voiles, il arriva dans la rade de Bordeaux, un peu au-dessous du pont actuel. A l'instant même, tous les bâtiments qui se trouvaient dans le port, au nombre de mille à douze cents,

hissèrent leurs pavillons barriolés; et de tous les bords le canon tira comme aux grandes solennités de la marine.

Sur-le-champ une foule immense de peuples, débouchant par toutes les rues adjacentes, se précipita sur le quai; elle voulait voir de ses yeux le vénéré Pontife qui venait, au nom du Seigneur, prendre la direction de ses destinées religieuses; c'était pour elle un événement qui allait mettre un terme à ses longues angoisses et à ses cruelles perplexités; elle ne se lassait pas de répéter d'un bout de l'hémicycle à l'autre, du moins intérieurement, l'*hosanna* d'usage en pareille circonstance.

Du port, on conduisit, par les magnifiques rues du Chapeau-Rouge et de l'intendance, le nouvel archevêque dans l'hôtel qu'on lui avait préparé. Hélas! ce n'était plus l'ancien archevêché, ce superbe palais, ouvrage de l'un de ses prédécesseurs, le prince de Rohan Guemenée, qui le disputait en richesses et en décorations aux plus belles résidences royales.

Aux jours malheureux des spoliations, la révolution s'en était emparée, et, s'applaudissant de sa conquête, elle ne se pressa pas de la rendre. Elle s'y trouvait à l'aise pour trôner en province presque à l'instar de la capitale ; comment aurait-elle pu songer à la restituer à ses anciens maîtres? Au commencement, elle y avait établi le siége du directoire départemental avec des résidences pour ses principaux agents; quand celui-ci, décrépit comme le gouvernement dont il relevait, tomba, au 18 brumaire, sous les coups d'une jeune et vibrante épée, elle y plaça immédiatement une autre administration. Bonaparte, héritier de la révolution, se garda bien de restituer cet édifice; il en fit une station

pour lui en-deçà des Pyrénées, lorsqu'il se rendait de Paris en Espagne.

On avait tout simplement loué pour le Prélat, en attendant qu'on pût lui trouver un hôtel plus convenable, une modeste maison à l'angle de la rue Margaux et de la rue judaïque, entre la métropole et la paroisse de Notre-Dame. Cette habitation n'avait rien, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, qui fût digne de la demeure d'un prince de l'Eglise dans une grande cité, où tous les fonctionnaires étaient magnifiquement logés. A peine si elle offrait à un simple particulier, tant soit peu en relation avec la société ou chargé d'une nombreuse famille, les commodités et les convenances d'une retraite agréable. On nous a assuré qu'un armateur de second ordre, et même un négociant du troisième ne s'en serait pas contenté. Sur la demande du préfet Dubois, le propriétaire, M. Bedos, l'avait cédée au nouvel archevêque, presque sans aucun agencement et moyennant une rétribution annuelle.

Humble et modeste comme un apôtre, le prélat n'avait aucune réclamation à faire; il s'y logea, comme il put, avec le grand-vicaire qu'il avait amené de Paris; que lui importait, à lui, d'habiter un superbe palais ou une pauvre chaumière? Il se trouvait commodément partout où il pouvait se mettre en rapport de souffrance et d'humiliation avec le Sauveur des hommes; tout ce qu'il regrettait de l'héritage de ses nobles devanciers, malgré l'inconvenance dont il était l'objet et la gêne qui allait en être la suite, c'était de ne pouvoir les faire restituer à ses successeurs.

Ce fut dans cette modeste habitation, plutôt digne d'un ancien bénéficier de collégiale que d'un illustre

archevêque de Bordeaux, que Mgr reçut, le soir même de son arrivée et les jours qui suivirent, tout ce qu'il y avait de grand et d'important dans la riche cité. Personne ne manqua à l'appel de la bienséance et de la politesse dans cette occasion. Tout le monde, depuis le haut fonctionnaire civil et militaire jusqu'au simple contrôleur du timbre ou de la marine, vint présenter ses hommages empressés au nouvel arrivé. On se pressa ou plutôt l'on se succéda dans ses étroits salons avec une assiduité qui témoignait d'une bienveillance réciproque.

Le clergé catholique, ayant à sa tête ses vieux chefs de file, s'y rendit de bonne heure. Ce fut l'abbé de Laporte, ancien grand-vicaire de Mgr de Cicé, nommé depuis peu de jours à l'évêché de Carcassonne, qui le lui présenta. Il lui adressa en même temps une courte allocution où il lui rappelait avec autant de grâce que d'à propos, et son zèle pour la défense des saines doctrines, et sa patience inaltérable dans les tribulations de l'exil, et son courage porté jusqu'à l'audace dans sa rentrée en France, et ses travaux apostoliques dans son ancien diocèse.

Mgr lui répondit par quelques mots qui étaient la sincère expression de ses sentiments; il lui fit l'éloge du clergé bordelais qu'il avait si bien dirigé durant la persécution. « Tout nous fait espérer, ajouta-t-il, qu'il va reprendre son ancien rang; il y a chez lui tous les éléments de succès pour la science comme pour la vertu; je serais au désespoir, si mon inhabileté mettait quelque obstacle à son avancement. Mais Dieu nous aidera, nous en avons la confiance; il nous bénira à Bordeaux, comme il nous a béni ailleurs. Dès lors qu'il sera avec nous, qui pourrait être contre nous? »

Ce ne fut pas sans raison que le Prélat ajouta ces dernières paroles; il avait vu entrer, pendant qu'il parlait aux précédents, une autre bande d'ecclésiastiques qui ne méritaient pas les mêmes félicitations; c'était celle des curés et vicaires constitutionnels qui pensaient racheter, sans changer de conduite, leurs torts, et, par suite obtenir leur conservation dans leurs postes par un simple acte de déférence.

Ils s'étaient fait annoncer, d'un air peu inquiet sur leurs futures destinées, comme le clergé officiel des paroisses; ce qui se traduisait, en style orthodoxe de l'époque, par prêtres schismatiques. Ils croyaient avoir assez fait pour leur conscience, ou plutôt pour garder leur position, en venant, sans plus de façon, demander au nouveau Pontife le baiser de paix.

« Volontiers, répondit immédiatement le Prélat; je suis prêt à vous le donner, pourvu que ce soit de bon cœur qu'on le demande; loin de mettre de mon côté le moindre obstacle à un rapprochement, j'irai, au contraire, au-devant de tout ce qui pourrait s'y opposer; je n'exige en retour que la bonne volonté; ce que tout le monde s'empressa de promettre, au risque de ne rien tenir. »

En somme, le Prélat fut satisfait de l'accueil et de l'empressement qu'on lui avait témoigné; c'était en effet un heureux pronostic pour lui, ou plutôt pour son ministère; il écrivit aussitôt, sous la date du 2 août 1802, à M. le conseiller d'état chargé des cultes pour lui en faire part.

Monsieur le Conseiller d'Etat,

« J'aurais pu, dans la brillante réception dont j'ai été

honoré à Bordeaux, n'apercevoir qu'une simple déférence aux vues manifestées par le gouvernement; mais ce que j'ai reconnu dans ces trois premiers jours des dispositions, soit des autorités constituées, soit de l'universalité des citoyens, me fait espérer un concours efficace à mon désir et à mon travail pour l'union; d'heureux rapprochements me consolent déjà et m'encouragent. »

Mgr ne se laissa pas vaincre en politesse par les personnes qui étaient venues le voir : il rendit presque aussitôt, dans l'ordre des convenances et des usages, les visites qu'il avait reçues. Il vit, avant tout, et le général commandant la division militaire, et le président de la cour d'appel, et le préfet du département, et le commissaire central du gouvernement et les autres chefs des grandes administrations. Puis il visita, à loisir, les autres personnages de la cité, dont la position, pour être moins importante, n'exigeait pas de moindres égards. Nous nous sommes même laissé raconter que, dans son excessive charité, il était allé en personne déposer sa carte de visite chez le président du consistoire et le Rabbin des juifs; démarche dont il faut assurément lui savoir gré, car, jusque-là, on ne citait pas beaucoup d'archevêques qui eussent porté la condescendance et la bienveillance à ce point envers des chefs de secte.

Tout en rendant ses visites, le Prélat traita beaucoup d'affaires; il en termina une, entr'autres, qui était du plus haut intérêt pour lui. Il y avait déjà quelques jours qu'il était arrivé à Bordeaux, et il n'avait pas encore de métropole proprement dite. Le préfet du département, M. Dubois, avait bien, dans une louable intention, désigné, à cet effet, la basilique de Saint-André aux flèches aériennes, aux galeries dentelées, aux

portes royales; mais cet édifice, l'un des plus beaux en ce genre par la pureté de ses formes, le grandiose de ses colonnes, les dimensions de son vaisseau, n'était pas d'une solidité extrême. Peu de temps avant nos malheurs, il avait été la proie des flammes, et, dans ce sininistre, il avait eu beaucoup à souffrir. Les plombs de la toiture avaient été fondus, la charpente réduite en cendre et la voûte fortement ébranlée; à peine si l'on osait, après ce grave accident, pénétrer dans son intérieur; parfois des blocs de pierre, se détachant des murs et des plafonds, effrayaient justement les visiteurs. Depuis ce désastre, les circonstances n'avaient pas trop permis de songer à y faire les réparations nécessaires; au commencement de la révolution, il avait servi au culte schismatique, sous l'imbécile Pacareau, que Saurine, intrus des Landes, avait consacré, le 3 avril 1791, dans cette église; quand la terreur éclata, alors qu'il n'y eut plus de culte public ni légitime, ni illégitime, il fut subitement transformé en entrepôt de foin et de paille pour le service de la garnison; faute de soins et d'entretien, il avait fini, en passant par tant de destinations, par se détériorer et se dégrader davantage; l'eau pluviale, s'infiltrant dans les murailles, avait ajouté au dégât de l'incendie.

Il s'agissait, en attendant, d'affecter une autre Eglise au service provisoire de la métropole. Tous les regards se portèrent unanimement et instantanément sur celle de Notre-Dame, autrefois des Dominicains, qui n'était pas distante de Saint-André. Il est vrai qu'un peuple impie s'était prosterné sur ses parvis devant une idole,—la déesse raison,—personnifiée dans une femme

libertine et débauchée qui posait sur une estrade, à l'instar des divinités payennes, tandis qu'un encens impur brûlait, en son honneur, dans les cassolettes qui étaient disposées çà et là sur les marches de son trône. Mais, au moins, par un miracle signalé de la Providence, le magnifique autel de cette ancienne église conventuelle qui faisait l'admiration des étrangers et sur lequel tant de saints prêtres avaient célébré les divins mystères, n'avait pas été profané dans ces infâmes solennités, où s'étaient renouvelées les abominables saturnales du paganisme. C'était sur lui qu'on avait élevé, en forme de théâtre et de tribune, l'échafaudage de sapin où des histrions et des jongleurs, adorateurs impurs de la courtisane de la nation, jetaient des anathèmes et des malédictions au passé qu'ils blasphémaient dans leur délire. Le reste du temple, destiné qu'il était aux clubs et aux réunions politiques de la cité, avait été d'ailleurs assez bien conservé; nul peut-être, parmi les autres édifices religieux de la ville, qui fût aussi propre que celui-ci au culte cathédral dont les offices exigent toujours un local assez vaste pour le déploiement des cérémonies; il suffisait d'effacer quelques inscriptions républicaines, de faire disparaître les décorations inconvenantes, d'enlever les traiteaux qui avaient servi à toutes les farces soi-disant religieuses de la révolution, depuis la prétendue déification de la raison dans une bacchante échevelée jusqu'à la ridicule théogonie de la Réveillère-Lépeau.

Ce qui engagea le Prélat à accepter l'offre qu'on lui faisait de cette église pour sa métropole provisoire, malgré la répugnance que lui inspiraient toutes les orgies qui s'étaient passées dans son sein, fut, outre

la considération de sa position centrale dans l'un des plus beaux quartiers de la ville, le voisinage de sa métropole et de son hôtel. « De là, disait-il, nous pourrons plus aisément, quand le temps sera venu, retourner dans la vieille basilique où nos prédécesseurs ont siégé; c'est ici que, depuis des siècles, ils ont béni leurs peuples, c'est aussi, du fond de la même abside, que nous voulons, à notre tour, bénir ceux qui nous sont confiés. » L'église de Notre-Dame ne devait être pour lui qu'un lieu de passage où il déployait momentanément sa tente; sa pensée était, dès que les réparations les plus urgentes seraient faites à St-André, de s'y établir.

Une fois fixé dans son choix sur l'église qui devait temporairement lui servir de métropole, le Pontife prit jour et heure pour la cérémonie de son installation. Il s'entendit à ce sujet avec les autorités départementales et municipales, qui lui témoignèrent dès le commencement assez de prévenances et d'attentions, du moins pour ce qui concerne les égards extérieurs et officiels; au fond, comme on ne tardera pas à s'en apercevoir, il y avait des réserves et des réticences secrètes dans les avances qu'elles lui faisaient.

La fête de l'Assomption approchait; ce jour-là, on célébrait deux anniversaires, l'un dans l'ordre civil, celui de la naissance du premier consul, et l'autre dans l'ordre religieux, celui de la ratification du concordat par le Souverain Pontife; tant de souvenirs réunis engagèrent le Prélat à choisir le même jour pour la cérémonie de son intronisation sur le siége des Delphins et des Amand, qu'on appellera également plus tard de son nom et de celui de son successeur.

Maintenant si, à ces motifs, il était permis d'en joindre

un autre, nous signalerions incontinent celui qui peut-être eut le plus d'influence dans la résolution du Prélat; ce fut, sans nul doute, sa dévotion tendre et bien connue envers la Mère de Dieu: il regardait comme une faveur de cette auguste souveraine de prendre possession de son siége le jour même de son Assomption glorieuse. Il avait appris de la célèbre vierge d'Avila, son illustre parente, dont il étudiait sans cesse l'esprit et les écrits, qu'elle n'entreprenait rien, sans le mettre auparavant sous la protection de la Reine des anges. A son exemple, il crut ne pouvoir mieux commencer son pontificat à Bordeaux qu'en plaçant immédiatement son administration et ses administrés sous les auspices de Marie; Marie porte bonheur aux établissements comme aux individus qui lui sont consacrés....

Au jour donc convenu, la cérémonie eut lieu avec toute la pompe désirable. Dès le matin, à défaut de cloches, car il n'était pas encore permis de les mettre en branle dans les campaniles des paroisses, le canon de la ville annonça par des décharges réitérées cette auguste solennité. Un air de joie et de satisfaction rayonnait sur tous les visages. On eût dit, à voir l'allégresse publique, qu'il n'y avait plus de dissentiments entre les Bordelais. Le peuple, désillusionné de tous les rêves et de toutes les singeries dont on l'avait bercé, était revenu à des idées plus saines et plus sérieuses; il avait retrouvé avec bonheur ses pontifes et ses prêtres.

Soudain, au coup de dix heures, une espèce de procession s'organise sous les fenêtres du nouveau Pontife; le clergé, qui a déposé ses habits séculiers à la sacristie, vient le chercher dans son hôtel, pour le conduire jusqu'à sa métropole provisoire. C'est là, dans

cette belle église aux formes modernes, autrefois sous le vocable de saint Dominique, aujourd'hui sous celui de Notre-Dame-du-Chapelet, que l'installation va se faire. Un trône modeste, surmonté d'un dais en damas rouge, est élevé à droite de l'abside, à l'endroit même où siégeait, avant la révolution, le provincial des Dominicains. Déjà toutes les autorités de la ville, en costume d'ordonnance, occupaient une place réservée dans l'enceinte du chœur. C'était pour elles une double fête, le jour anniversaire de la naissance du premier consul, et la prise de possession du nouvel Archevêque.

Ce fut M. l'abbé de Rausan, qui, se détachant un instant du cortége, monta en chaire pour lire aux fidèles la bulle d'institution du Prélat; il fit ensuite, à l'occasion de la cérémonie qui allait suivre, un magnifique discours sur le triomphe de la religion. Sa voix n'avait rien perdu de l'éclat et de la limpidité qu'elle avait eus jadis dans l'église de Saint-Projet; elle domina la foule et le bruit.

Après la cérémonie, le Prélat, toujours en habits pontificaux, monta, à son tour, en chaire pour lire le mandement de sa prise de possession. On attendait cette pièce avec la plus vive impatience; c'était, en quelque sorte, le programme de son administration. Quel langage allait-il tenir dans une circonstance aussi difficile? parlerait-il de ce qui s'était passé et dans quel sens? d'un côté, n'y avait-il pas à craindre de réveiller des souvenirs amers, et de l'autre, n'y avait-il pas lieu de redouter des accusations de faiblesse? car, il faut le dire, les partis étaient en présence; il y avait là, dans les deux camps, une foule d'oreilles attentives et délicates; un mot, un seul mot pouvait les blesser.

Mgr avait pris, pour sujet de son instruction pastorale, la paix ; la paix, texte ordinaire du premier mandement de tous les Evêques de cette époque ; la paix, si douce et si nécessaire dans tous les temps, mais principalement dans celui-ci, où il s'agissait d'éteindre un schisme ! L'expérience de tous les siècles lui avait démontré que le meilleur moyen de guérir ces grandes plaies que Dieu permet de temps en temps à l'esprit de ténèbres de faire à l'Eglise, sans doute pour éprouver et châtier les siens, était de verser sur elles, à l'exemple du pieux samaritain dont le Sauveur fait l'éloge, l'huile et le vin. Tout pénétré de cette haute leçon, le zélé Pontife se garda bien de manquer à ce double conseil de la prudence et de la miséricorde ; il n'eut que des paroles de paix et de salut à porter à ses nouvelles ouailles : c'était un père qui venait à elles, le cœur sur la main, pour nous servir d'une expression vulgaire ; il lui tardait d'épancher son âme avec ses affections toutes paternelles dans le sein de ses enfants. Ecoutez-le plutôt lui-même du haut de la chaire de saint Dominique : nous citons quelques fragments de son discours.

« *Que la grâce et la paix se répandent sur vous tous avec abondance, par la miséricorde de Dieu notre Père, et de N-S.J-C. ; que cette paix divine, qui surpasse tout sentiment, unisse vos cœurs et vos esprits en J-C.*

« Tels étaient, N. T. C. F., les vœux de l'Apôtre ; tels furent aussi nos vœux les plus ardents pour vous, dès l'instant où nous fûmes appelé par la divine Providence aux fonctions honorables de premier Pasteur de ce diocèse. En acceptant un ministère si important et si difficile, nous ne fûmes déterminé que par des désirs d'union et de paix, par l'espoir de devenir, au milieu de vous, un lien de concorde et de charité. Dès-lors, tout notre cœur fut à vous,

tout notre empressement de nous réunir à vous; et si des circonstances, étroitement liées au bien de ce diocèse, nous ont quelque temps arrêté, en enchaînant notre ardeur, elles n'ont fait que l'accroître.

« Vous aussi, N. T. C. F., vous avez été animés des mêmes sentiments à notre égard; nous ne l'avons pas ignoré. En devenant votre premier Pasteur, nous devenions votre père; vous l'avez senti, et votre affection anticipée a été tout à la fois notre récompense et notre encouragement.

« Enfin, N. T. C. F., nous voici au milieu de vous, et rien désormais, nous l'espérons, ne pourra nous séparer. O vous tous qui faites partie du troupeau confié à nos sollicitudes! *notre bouche s'ouvre, et notre cœur s'étend par l'affection que nous vous portons; nos entrailles ne sont point resserrées pour aucun de vous*. Plaise à Dieu que les vôtres ne se resserrent jamais à notre égard! Les témoignages de joie si flatteurs par lesquels vous nous avez accueilli, étaient les élans de l'espérance : puissions-nous bientôt les voir changés en bénédictions par la reconnaissance du troupeau! puisse le Pasteur être assez heureux pour réussir à vous procurer à tous cette union des cœurs, ce repos des consciences, ce calme public après tant d'orages, que vous attendez de notre épiscopat, et vers lesquels tendront invariablement tous les efforts d'un zèle que nous désirons vous faire aimer! »

Qui le croirait? ce mandement, quelque sage et modéré qu'il fût, ne fut pas accepté par tous sans restriction; en dedans comme en dehors de l'auditoire, il rencontra des contradicteurs. Les uns, fort heureusement en petit nombre, âmes vives et ardentes comme ces apôtres qui priaient leur maître de faire descendre le feu du ciel sur des villes coupables, le trou-

vaient pâle et terne; ils auraient voulu, dans leur pieuse exagération, que le Pontife, ne tenant aucun compte du vertige du temps et des difficultés des circonstances, eût foudroyé impitoyablement, du haut de sa chaire, le schisme et les schismatiques, sans aucune distinction entre les doctrines et les personnes; ils auraient désiré surtout, oubliant les saintes maximes de la prudence chrétienne qui prescrit d'apporter de la modération même dans les plus saintes choses, qu'il n'eût pas jeté d'une manière si large un voile sur le passé. Les autres, au contraire, en beaucoup plus grand nombre, susceptibles à l'excès comme les coupables qui ne veulent ni reconnaître leurs fautes ni les détester, avaient senti le trait qui s'adressait à eux; ils se plaignaient d'avoir été directement et personnellement attaqués; ils disaient qu'ils étaient blessés dans leur honneur, puisqu'on leur prêtait des sentiments qu'il n'avaient jamais eus.

Bien qu'il ne fût pas difficile au Prélat de se justifier, il ne répondit que par le silence à ces plates récriminations. C'est qu'il y a des imputations qu'il faut laisser tomber; il suffit de les mépriser, dit Sénèque, le temps en fait bientôt justice, *multa contemptu curantur*. Or, dans les deux cas, elles n'étaient pas plus fondées les unes que les autres; car le Prélat avait dit tout ce qu'il fallait et rien de plus; aux premiers, il avait donné toute la garantie dont ils avaient besoin pour être rassurés sur la ligne qu'il allait suivre; et aux seconds, il leur avait témoigné assez de charité et de bienveillance pour les amener à la rétractation de leurs erreurs.

Du reste, il fut bien dédommagé de ces misérables chicanes de parti, par l'assentiment général de tous les

hommes éminents dans la hiérarchie de l'intelligence et de la pensée; ceux-ci, esprits supérieurs, n'obéissaient pas à une influence de caste ni d'opinion; ils tenaient compte aux autres, surtout aux personnages élevés par leur position, des circonstances difficiles dans lesquelles ils se trouvaient placés; et, prenant pour base de leurs jugements le bien seul de la religion, ils n'avaient pas assez de voix pour applaudir à la sagesse et à la modération du Prélat. Son langage leur parut tout-à-fait digne et apostolique; aucun regret du passé, aucune plainte sur le présent, nulle exagération pour l'avenir; c'était absolument le même que les anciens Pères de l'Eglise tenaient à leurs peuples après les innombrables secousses politiques qui signalèrent la fin de l'empire.

Ce n'était pas, on le pense bien, ce que cherchait le saint Prélat; il ne se proposait jamais, dans tout ce qu'il entreprenait ou exécutait, que la gloire de Dieu; le reste n'était rien pour lui. Mais, comme de son début dépendait en grande partie le succès de son ministère dans ces nouvelles contrées, il ne fut pas fâché de l'accueil qu'on lui fit; il s'applaudit de l'empressement que les masses avaient mis à venir l'entendre et de la satisfaction qu'elles éprouvèrent. Au fond, il ne demandait rien de plus; c'était à elles qu'il s'adressait et pour elles qu'il parlait ou écrivait; un chef de grande administration borne là ses vues et ses désirs.

Etant venu, peu de jours après, visiter l'une de ces bonnes familles bordelaises, où les ecclésiastiques avaient toujours trouvé pendant la révolution une douce hospitalité, quelle ne fut pas sa surprise! Il entendit célébrer, dans les plus jolis vers, en vers para-

phrasés de la Bible ou imités des chœurs de Racine, son arrivée et son intronisation sur ces plages nouvelles. C'était, à n'en pas douter, les muses de la Gironde, qui, fières et heureuses, répondaient aux muses de l'Ardèche, dont mille échos leur avaient appris les légitimes regrets. Elles se félicitaient, pour leur église, du pieux et vénéré Pasteur que le ciel, dans sa miséricorde, leur avait donné en remplacement de l'illustre de Cicé, qui passait à un autre siége. Seulement les bergers qu'elles avaient mis en scène étaient moins agrestes et moins rudes que ceux des montagnes; vivant sous un ciel plus doux, en contact journalier avec les habitants des grandes villes, ils savaient mieux exprimer leurs idées; nous dirions même qu'outrepassant quelquefois les bornes de leur rôle, au lieu de faire simplement de l'églogue et de l'idylle, ils s'élevaient par moments jusqu'au dithyrambe et à l'ode ; on en jugera par les strophes suivantes.

TIMOTHÉE.

Infortunés bergers, dans ces jours de colère,
Cicé nous fut ôté; nous n'eûmes plus de père...
Et lui, toujours errant de climats en climats,
Sur nos bords malheureux ne put porter ses pas.
Dès lors pour nos troupeaux l'herbage des prairies
Se flétrit, et le Ciel, pour combler nos douleurs,
Le Ciel, hélas! permit que les loups ravisseurs
　　Entrassent dans nos bergeries;
　　Oh ! que de meurtres ! que d'horreurs !

PHILÉMON.

Mais le Ciel loin de nous a fait fuir les tempêtes.
Des jours purs et sereins se lèvent sur nos têtes.

Bergers de la Gironde, un Pontife nouveau
Vient calmer le trouble où vous êtes :
Ce bon Pasteur est d'*Aviau*.
Reprenons nos lyres muettes,
Et que nos cœurs reconnaissants
Forment encore ces sons touchants
Qui jadis animaient nos fêtes.

CHAPITRE IV.

Situation religieuse de Bordeaux. — Mgr entreprend de la rétablir. — De quels hommes il va se servir. — Il s'en présente de trois sortes devant lui. — Le gouvernement voudrait qu'on entremêlat les prêtres constitutionnels avec les prêtres catholiques. — Le Prélat, malgré sa répugnance, est obligé d'accéder à ce vœu. — Il fait une distinction entre ceux qui ont été ordonnés et ceux qui ont passé dans le schisme. — Son opinion sur les consécrations des premiers. — Il demande l'avis de M. Montaigne. — Que répond celui-ci. — Ce que le Pontife exige des seconds. — Il y a une vive résistance de la part des constitutionnels. — L'autorité civile prend fait et cause pour eux. — Un premier juge d'appel, le sieur Partarrieu La Fosse, écrit en leur faveur une lettre insolente. — Sa Grandeur n'en tient pas compte. — Il y a, peu de jours après, entre elle et le Préfet un échange de lettres assez vives. — Celui-ci riposte, il en vient aux menaces. — Mgr ne se laisse pas intimider; il répond avec fermeté. — Une telle conduite produit un bon effet sur l'esprit des prêtres constitutionnels. — Ils lui écrivent collectivement, vaille que vaille, une lettre de soumission. — Le Prélat, ne pouvant mieux faire, s'en contente. — Il leur annonce qu'il est disposé à les recevoir. — Après quoi, il leur donne, en attendant l'organisation définitive du diocèse, des pouvoirs provisoires. — Un fâcheux incident faillit tout perdre; c'etait la protestation du curé jureur de Saint-Seurin. — Le Prélat le mande à sa barre et le tance. — Il envoie un mémoire au Pape. — Belle exclamation de Pie VII.

Quand Mgr arriva à Bordeaux, il trouva le diocèse dans la plus horrible confusion. C'était une terre bouleversée par la tempête; là, comme ailleurs, le soc de la révolution n'avait laissé que des ruines. En deçà et au-delà de la Garonne, peu d'établissements avaient résisté aux bras des démolisseurs. Des deux côtés du fleuve, il y avait eu, grâce à la fougue des proconsuls

girondins, une affreuse rivalité de ruines, de destructions. On eût dit que le Sarrasin ou le Vandale avait passé par ces contrées, la torche à la main, comme dans les temps antérieurs. Hélas! c'était bien pire, c'était la philosophie ou plutôt l'impiété écumante de rage.

Soudain, à l'exemple du prêtre Esdras, dont le zèle se fit si bien remarquer, après la captivité de Babylone, dans la reconstruction de la ville et du temple de Jérusalem, le Prélat, à peine installé dans ses fonctions, se mit à l'œuvre; il entreprit sur-le-champ de rendre à son peuple sa foi, ses mœurs, ses autels, en un mot son Dieu; car que n'avait-on pas fait, durant les jours mauvais que l'on venait de traverser, pour le lui enlever? Il n'y avait rien que l'on n'eût tenté pour effacer jusqu'au dernier vestige de son nom et de sa mémoire dans le cœur de ses enfants.

L'entreprise assurément était belle, digne de son zèle; mais aussi combien elle était difficile! Il était envoyé, selon la pensée de l'Ecriture, pour arracher et planter, détruire et édifier; deux opérations, énormément délicates, infiniment laborieuses. Or, ici l'on se demande de quels hommes il se servira pour un si grand ministère? Auxquels donnera-t-il sa confiance? Qui choisira-t-il pour ses aides et coopérateurs? car on sait bien qu'un évêque, quelque actif et zélé qu'il soit, ne peut pas tout faire par lui-même.

Trois sortes d'ecclésiastiques se présentent devant lui. — Les uns, marqués au front du sceau des confesseurs, reviennent de l'exil ou de la déportation; plusieurs d'entre eux ont été envoyés à la Guyanne ou au Sénégal, sous les feux des Tropiques; ils portent, pour la plupart, sur leurs corps d'honorables cicatrices qui té-

moignent hautement des mauvais traitements qu'ils ont reçu et des chaînes dont ils ont été chargés. Oh! pour ceux-ci, le Prélat ne déguise pas son estime et son affection; il est prêt à leur donner, comme saint Cyprien aux confesseurs qui rentraient des mines, les places les plus importantes de son diocèse. Ce sont de bons et courageux soldats de Jésus-Christ qui ont acquis des droits à la confiance des fidèles. — Les autres, après avoir échappé en grand nombre à la prison et quelquefois même à l'échafaud, ont travaillé avec autant de prudence que de courage sous les ordres de MM. de la Porte, Langoiran et Boyer, grands vicaires de Mgr de Cicé, au salut des catholiques bordelais; ce sont eux qui ont porté le poids du jour et de la chaleur dans le temps où le feu de la persécution était le plus ardent: ils parcouraient sans relâche, aux risques d'être jetés au fort du Hâ ou envoyés au pâté de Blaye, les villes et les campagnes de ce vaste diocèse; dans leurs courses apostoliques, ils baptisaient les enfants, bénissaient les mariages, administraient les infirmes, soutenaient les justes, réconciliaient les pécheurs. N'est-il pas convenable qu'ils soient avec les précédents à la tête du troupeau qu'ils ont conservé? Sans eux, que seraient devenus les sept mille Israélites qui n'ont pas fléchi le genou devant Baal? Le Prélat le sent et le désire; s'il ne dépendait que de lui de leur confier, concurremment avec les prêtres revenus de l'exil, le ministère pastoral de son diocèse, ce serait bientôt décidé; il serait sûr, du moins, qu'il serait exercé par des mains pures, qui ne se sont pas flétries au jour de l'épreuve. — Mais que faire de cette masse de prêtres constitutionnels, au nombre de plus de deux cent quatre-vingt, cire molle qui

prend toutes les formes qu'on veut lui donner, ou plutôt boue immonde qui reçoit l'empreinte du dernier pied qui la foule? Le Pontife en est vraiment embarrassé; ils sont là en possession des postes qu'ils ont sacrilégement envahis et dont ils ne sont pas prêts à se désister; ils ont formé autour d'eux un noyau de partisans zélés et ardents qui les sollicitent de ne pas les abandonner. Encore s'ils étaient repentants de leurs fautes; il n'y aurait que des précautions à prendre pour s'assurer de leurs dispositions et écarter le scandale qui pourrait résulter de leur réhabilitation.

Il avait été arrêté entre le gouvernement consulaire et le Saint-Siége, *pro bono pacis*, mot sacramentel dont on se servait pour justifier toutes les concessions, qu'on placerait dans la proportion d'un tiers, sur les cadres du nouveau presbytère, les prêtres qui avaient appartenu à l'église constitutionnelle; c'était, comme on le voit, les systèmes de fusion, si à la mode plus tard, qui commençaient; l'on espérait, par ce moyen, faciliter le retour des mécontents en leur offrant des positions convenables, ou du moins leur enlever leur drapeau en les enrôlant sous celui de leur Evêque. On s'appuyait, pour justifier cette mesure, sur ce qui était arrivé en Afrique après la terrible persécution de Dèce, à Constantinople après la condamnation de Photius et de ses partisans, en Europe après le grand schisme d'Occident; il y avait eu dans ces circonstances, sans doute après de suffisantes rétractations, des concessions faites à ceux qui étaient rentrés dans le giron de l'Eglise.

Mgr l'Archevêque de Bordeaux n'approuva qu'à demi cette transaction; il eût voulu, pour son propre compte, pouvoir s'en dispenser. «Ce qui était bon dans un temps,

disait-il à ce sujet, ne l'est pas toujours dans l'autre; il y a des époques où l'on ne peut sans scandale faire de semblables amalgames.» C'était un peu, à son avis, celle dans laquelle on se trouvait; mais, en dernière analyse, le Cardinal-Légat ayant consenti à cet arrangement, il ne pouvait pas ne pas s'y soumettre; il dut l'accepter comme une dure nécessité que les circonstances lui imposaient.

Toutefois, avant d'en venir à l'exécution, le Prélat fit une distinction entre ceux qui, véritables enfants du schisme, avaient été consacrés par les évêques constitutionnels, et ceux qui, précédemment ordonnés par les Evêques catholiques, avaient plus ou moins donné de gages à l'erreur. Il y avait à ses yeux une différence essentielle entre les uns et les autres.

A l'égard des premiers, il eut de la peine à se rassurer sur la validité de leurs ordinations, non qu'il partageât l'ancienne opinion de saint Cyprien sur l'impuissance du ministre schismatique ou hérétique relativement à la dispensation des sacrements, mais parce qu'il craignait que l'on eût omis dans ces consécrations sacriléges quelques prescriptions essentielles à la collation des ordres. C'est ainsi qu'il raisonnait : Est-on sûr que les premiers consécrateurs des prélats constitutionnels aient bien observé le Pontifical romain dans ce qui concerne le sacre des Evêques ? Est-on moralement certain qu'ils n'aient pas altéré la matière ou la forme de ce sacrement ? Peut-on surtout affirmer qu'ils aient eu l'intention de faire ce que fait l'Eglise, lorsqu'ils se déclaraient ses ennemis jurés ? Tout ce qu'il savait de la vie antécédente et subséquente de ceux qui avaient concouru d'une manière ou d'autre à ces sacriléges consé-

crations ne lui permettait guère de se former la conscience sur ses différents points; quand on ne croit pas à la moralité de quelqu'un, peut-on croire aisément à celle de ses actes?

Déjà le Prélat s'en était expliqué d'office, quelques mois auparavant, avec le chef de l'Eglise; il lui avait même adressé, à ce sujet, un mémoire assez étendu qui renfermait toute sa pensée. C'était lui-même qui l'avait rédigé; il y exposait avec simplicité les principaux motifs de sa perplexité. Sans chercher à les énumérer tous ici, nous nous bornerons à dire qu'ils se résumaient dans le défaut d'intention suffisante. Mgr en revenait sans cesse à ce point; c'était son arme favorite, ce qu'on appelle communément en théologie son *palmare argumentum*; il s'en servait comme d'une lame à deux tranchants pour frapper à droite et à gauche sur les rangs des ennemis.

« Que des schismatiques, disait-il, tels que les grecs de Photius ou de Michel Cérulaire, qui reconnaissent une Eglise de Jésus-Christ et prétendent y être demeurés, puissent, en exerçant nos rits sacrés, avoir l'intention de faire ce que fait l'Eglise, on le conçoit; que des hérétiques, comme les sectateurs de Luther et de Calvin qui s'imaginent dans leur délire avoir emporté avec une bible mutilée de l'Eglise Jésus-Christ, puissent aussi, en remplissant quelques cérémonies du culte catholique, avoir l'intention de faire ce que fait cette noble fille du Ciel, on le comprend encore; et même qu'un juif, un idolâtre, ou si l'on veut un athée, qui, à la demande d'un catéchumène en péril de mort, le baptiserait, puisse avoir l'intention requise dans l'administration du sacrement de baptême, on le con-

soit également, parce qu'alors le mécréant se conforme à l'intention du catéchumène qui le presse de faire couler sur lui l'eau de la régénération. Mais que ceux qui voulaient détruire la religion, en s'associant aux machinations de ceux qui avaient juré sa perte, comme l'a dit Pie VI de la trop malheureuse constitution civile du clergé, puissent avoir l'intention de faire ce que fait l'Eglise, on ne le conçoit pas; que ceux qui ont déclaré, la veille du sacre, comme le trop fameux Talleyrand, évêque d'Autun (1), ne vouloir jouer qu'une comédie en imposant les mains aux élus du peuple, aient pu avoir l'intention dont nous parlons, on le comprend beaucoup moins; que ceux qui ont protesté, comme Gobet de Paris, Lindet d'Evreux, Torné de Bourges, et autres consorts, n'avoir été que des charlatans, des imposteurs, des histrions, aient eu le dessein de dispenser les mystères du Christ, c'est ce qu'on ne comprend pas du tout. »

N'ayant point reçu de réponse du Saint Père sur cette question, il écrivit à M. l'abbé Montaigne, directeur du séminaire de Saint-Sulpice, qu'il avait connu, avant nos troubles, au séminaire de Lyon, pour le prier de venir au secours de ses perplexités. Celui-ci, l'un des plus célèbres théologiens de sa savante compagnie, on pourrait dire de l'Eglise de France, après M. Emery, et peut-être même avant lui, pour tout ce qui concernait la solution des difficultés morales ou canoniques, lui répondit qu'à part certaines prescriptions dont l'omission, quoique grave, n'entraînait pas la nullité de

(1) On prête ce propos à M. de Talleyrand, la veille du premier sacre des constitutionnels : Nous jouerons demain une singulière comédie.

l'ordre, on avait suivi de point en point le Pontifical romain pour le sacre des Evèques. Sa lettre est pleine de détails curieux sur le fait en litige et les personnes qui y ont pris plus ou moins part.

Monseigneur,

« Je n'ai pas perdu de vue les cas sur lesquels vous désirez mon avis. Plus j'ai réfléchi en particulier sur celui qui a rapport aux ordinations faites par les évêques constitutionnels, plus je me suis persuadé qu'il faut les tenir pour valides. C'est ainsi qu'on en juge universellement. Je n'ai pu trouver une seule personne instruite qui pense autrement. C'est évidemment aussi le sentiment du Saint-Siége, comme il conste par les faits. Vous avouez vous-même, Monseigneur, que le Pape n'a pas donné suite aux observations que vous lui avez présentées sur cette matière, et cependant elle est d'une telle importance, que le moindre doute, s'il existait, obligerait à prendre les précautions convenables. Les conséquences seraient si grandes pour le bien des âmes et pour toute l'église de France! vous le sentez parfaitement. Mais plus elles sont grandes, plus il est impossible de juger que Rome se tait par économie. Ce silence serait une prévarication manifeste et en même temps énorme. On peut donc regarder la chose comme jugée par autorité.

« Mais de plus, Monseigneur, vous n'avez guère de difficultés que par rapport aux premiers consécrateurs constitutionnels. Ces difficultés ne peuvent regarder l'extérieur de la cérémonie. Elle fut faite conformément au rituel romain, à l'exception de la lecture du mandat apostolique et du serment fait au Pape; nous en sommes assurés par le temoignage d'un ecclésiastique de confiance, que

M. Emery eut soin d'envoyer à cette consécration, et qui y assista un pontifical à la main. Il ne s'agit donc plus que de l'intention. Le doute ne peut tomber ici ni sur l'évêque de Lydda, ni sur l'évêque de Babylone. Ils avaient non-seulement de la foi, mais même quelque piété, l'un et l'autre, ainsi que le témoignent encore ceux qui les ont connus. Quant à M. de Talleyrand, on ne prouve pas qu'il manquât de foi, et surtout on ne lui a jamais attribué de la haine pour la religion. C'est un sentiment diabolique, qui n'est nullement de son caractère. Les personnes de sa connaissance ne parlent que de sa faiblesse et de son ambition. Il se reprochait lui-même l'une et l'autre. On l'en faisait rougir, il promettait mieux et ne tenait rien; voilà ce qu'assurent des personnes de sa parenté. Ainsi, Monseigneur, il ne paraît pas qu'on puisse prudemment douter qu'il n'ait eu l'intention suffisante (1).

« D'où je conclus qu'il n'y a aucun lieu à renouveler, même sous condition, les ordinations faites par les constitutionnels. Le mystère que vous mettriez dans cette espèce de réordination éclaterait tôt ou tard. Vous seriez blâmé, et puis à quoi bon s'envelopper des ombres du mystère si les doutes sont fondés? Ne faudrait-il pas plutôt élever la voix par le motif d'une charité bien entendue? »

Cette lettre rassura pleinement le Prélat sur le caractère sacré de ceux qui avaient été ordonnés par les schis-

(1) Il semble, depuis les explications que M. de Talleyrand a données à M. l'abbé Dupanloup sur cette phase de sa vie, qu'on a moins lieu que jamais de soupçonner chez lui le défaut d'intention que paraissait redouter le saint archevêque de Bordeaux; car l'on raconte que l'ancien évêque d'Autun a essayé de justifier sa conduite par la crainte qu'il avait de voir le Protestantisme ou le Déisme se mettre, à la place du Catholicisme; s'il en est ainsi, il n'a pas manqué, tout en commettant une action criminelle, d'avoir, en ce cas, l'intention dont se contente l'Eglise pour l'administration des sacrements.

matiques; il fut, dès lors, tranquille sur la validité de leurs actes en tant qu'ils procédaient du pouvoir de l'ordre; pourquoi ne le fut-il pas autant sur la sincérité de leur repentir et de leurs autres dispositions! sous ce dernier rapport, il les confondait avec ceux qui avaient passé des rangs catholiques dans les lignes constitutionnelles. On ne s'imagine pas combien d'embarras il eut avec ces derniers; c'est ce que nous allons voir sur-le-champ.

Quant aux défectionnaires de la seconde catégorie, c'est-à-dire à ceux qui, légitimement et canoniquement ordonnés par les Evêques catholiques, avaient eu le malheur d'adhérer au schisme, il s'en tint généralement à la mesure conseillée et prescrite par le Cardinal-Légat à la suite de la bourasque qui s'était élevée à la Malmaison. Seulement, pour tranquilliser sa conscience et ne pas trop accorder à un pouvoir dont les exigences théologiques étaient plus qu'outrecuidantes, il demanda préalablement, comme il l'avait d'abord annoncé, aux ecclésiastiques qui avaient appartenu à cette communion, s'ils désiraient, oui ou non, se réconcilier avec l'Eglise. Lorsque la réponse était affirmative, il se contentait d'exiger d'eux un acte d'adhésion, d'après la formule convenue, aux arrangements conclus entre le Saint-Siége et le gouvernement français; il avait l'air, pour le reste, de s'en rapporter à eux, les abandonnant à leur propre conscience; néanmoins, pour faciliter leur retour, il les prevenait adroitement qu'il les relevait des censures et des irrégularités qu'ils avaient encourues. Si, au contraire, la réponse était négative, il n'y avait rien à faire; le Prélat leur annonçait purement et simple-

ment, qu'aux termes de la circulaire du 10 juin 1802, il n'avait point de commission pour eux : son mandat ne s'étendait pas plus loin ; il n'était applicable qu'à ceux qui désiraient rentrer dans le sein de l'Eglise.

Eh bien ! qui s'en serait douté ? on ne tint pas compte au Prélat de sa douceur et de sa modération. On poussa les hauts-cris dans le camp des constitutionnels ; on parla d'intolérance, d'inquisition et presque de persécution. C'était, à les entendre, pénétrer dans le for de la conscience, et, au demeurant, le forcer, que de leur imposer une semblable démarche. « Qui a donné ce droit au Pontife, demandaient-ils ? ce n'est pas le gouvernement, dont les intentions bien connues sont qu'on traite d'égal à égal avec les deux fractions du clergé ; ce n'est pas le Cardinal-Légat qui, à la place de sa première circulaire, en a donné une seconde dans le sens de l'État. Donc, il outrepasse ses pouvoirs, ajoutaient-ils ; le souffrirons-nous ? il y aurait de notre part lâcheté et bassesse à nous soumettre à ces exigences. »

Sûrs qu'ils étaient des autorités locales, la plupart issues de la révolution dont ils avaient soutenu les principes, ils n'eurent pas de la peine à les faire entrer dans leurs intérêts ; ils leur firent entendre qu'au mépris des conventions arrêtées entre le gouvernement et le Saint-Siége on exigeait d'eux une rétractation qui les déshonorait aux yeux de leurs concitoyens ; pourquoi revenir sur le passé, s'écriaient-ils, pourquoi rechercher les opinions qu'on a suivies ? au lieu d'éteindre les divisions et de cicatriser les plaies, c'est le moyen de les entretenir et de les raviver. Il fallait tout simplement, en religion comme en politique, proclamer,

comme jadis à Athènes sous Trasybule, après l'expulsion des trente tyrans, la loi de l'oubli. Ce n'est qu'à ce prix que la paix peut se rétablir dans l'Eglise aussi bien que dans l'Etat.

Le citoyen Partarrieu la Fosse, premier juge au tribunal criminel de la Gironde, titre — qui correspond aujourd'hui à celui de président de cour royale—, accueillit ces plaintes avec un empressement qui tenait du délire; il se permit même d'écrire à ce sujet une lettre grossière et impertinente au Prélat; sa suscription toute seule en donne une idée plus que suffisante; elle était ainsi conçue : *au citoyen d'Aviau, Archevêque de Bordeaux;* on n'est pas moins surpris de son contenu, tout y respire la haine de Dieu et des bons principes; si on n'avait pas sa date sous les yeux, on la croirait des plus mauvais jours de la révolution.

Bordeaux, le 26 thermidor an X (16 août 1802).

« Je suis informé, citoyen, que l'abbé Laporte a exigé et reçu hier la rétractation d'un ecclésiastique des environs de La-Teste, nommé Coüet, qui s'était soumis aux lois de l'État, et qui a eu la lâcheté de désavouer des serments auxquels tout homme libre et vraiment religieux a dû s'empresser de souscrire. Il lui a été permis de continuer l'exercice de ses fonctions, sauf une interruption de quelques semaines pendant lesquelles il a été suspendu, par forme de pénitence canonique.

« Je croyais qu'au moyen du concordat qui est devenu une loi de la république, la source de ces misérables chicanes théologiques qui se rapportent plus à l'homme qu'à la divinité était tarie à jamais, et que la paix et la meilleure intelligence devaient régner entre tous les partis. Tel a

été, du moins, le but du gouvernement français et du chef de l'Eglise. Mais il paraît que des esprits brouillons et turbulents continuent à fermenter, et qu'ils veulent établir une ligne de démarcation entre les prêtres qui ont obéi franchement et religieusement aux lois du peuple souverain, et ceux qui dans leur délire ont cru pouvoir y substituer leur caprice ou leurs passions particulières.

« Je ne crois pas, d'après le bien que j'ai ouï dire de vous, que vous ayez autorisé l'abbé Laporte, ni aucun autre ecclésiastique militant sous vos ordres, d'exiger aucune déclaration contraire aux libertés de l'Eglise gallicane, ni qu'il soit dans votre intention d'allumer dans ce département une guerre intestine que je vois prête à éclater, si on cherche à troubler la conscience des ecclésiastiques assermentés, et surtout si on écarte des bénéfices ceux qui ont eu le bonheur de se concilier par leur conduite et leurs salutaires prédications la confiance de leurs paroissiens.

« Quoique par état et par caractère je doive être étranger aux disputes de religion, je vous déclare cependant que si j'apprends qu'on s'obstine à exiger des prêtres de ce diocèse des rétractations ou des déclarations différentes de celle qui est autorisée par la loi du 18 Germinal, j'en informerai sur-le-champ le ministre de la police générale et le conseiller d'état chargé des cultes.

« Quelque agréable qu'il me fût, citoyen, de vivre en paix avec vous, comme je préfère celle de mon pays à mon repos particulier, vous pouvez être assuré que sans aucun ménagement je me porterai votre dénonciateur auprès du gouvernement, si vous ne profitez des salutaires avis que je vous donne et que j'aurais transmis à l'abbé Laporte lui-même, s'il pouvait y avoir quelque chose de commun entre un prêtre fanatique et moi. »

Une dépêche de cette nature ne méritait pas de ré-

ponse; le pieux métropolitain n'en fit point. Qu'aurait-il répondu à un énergumène qui se mêlait de ce qui ne le regardait pas. Il ne s'agissait pas ici d'une question de police correctionnelle ni de cour d'assises. Sa Grandeur se borna à lui accuser, avec sa politesse accoutumée, réception de sa lettre.

Mais, comme la tourbe des mécontents grossissait toujours et qu'elle excitait du bruit dans la ville, le préfet Dubois crut devoir intervenir; après s'être fait rendre compte de ses doléances, il prit fait et cause pour elle; il écrivit à l'Archevêque une lettre semi-officielle et semi-confidentielle en sa faveur; c'est une pièce, comme tant d'autres de cette époque, où le raffinement de l'hypocrisie le dispute à l'outrecuidance des motifs allégués. On regrette qu'un magistrat civil, s'érigeant soudainement en théologien et en docteur, se mêle de donner des avis à un prince de l'Eglise sur des matières qui ne sont pas de sa compétence.

Bordeaux, 27 fructidor an x (16 septembre 1802).

Monsieur l'Archevêque,

« L'on m'assure que vous refusez de recevoir des prêtres dits constitutionnels la déclaration convenue entre le gouvernement français et le Saint-Siége, à moins qu'ils ne reconnaissent en même temps qu'ils sont hors de l'Eglise, c'est-à-dire que vous exigez leur *rétractation sous d'autres noms*. Les évêques de France n'ont pas ce droit. Il est bien autrement essentiel, pour le bien même de la religion, de rapprocher les esprits et de réconcilier les cœurs, que de les aigrir et de s'engager de nouveau dans

les discussions qui ont trop longtemps divisé les ministres du même culte et du même Dieu. Imitons plutôt l'exemple que le gouvernement et le pape nous ont donné, en accordant indistinctement leur confiance à tous les prêtres français, à quelque opinion religieuse ou politique qu'ils eussent appartenu pendant une révolution longue et orageuse, pourvu qu'ils fissent la déclaration pure et simple *que l'on dit que vous refusez*, et qu'ils réunissent d'ailleurs les vertus civiques et chrétiennes nécessaires à un prêtre français.

« Si l'on s'obstinait, aussi bien dans l'ordre religieux que dans l'ordre politique et civil, à censurer sans cesse ce qui s'est fait pendant la révolution plutôt qu'à le faire oublier, tous les partis se réveilleraient, s'accuseraient réciproquement et bientôt des troubles éclateraient de toutes parts. Gardons-nous d'appeler sur nous une responsabilité aussi grande, surtout dans un département où règne une aussi parfaite tranquillité et où l'ordre est si nécessaire à son commerce et à sa prospérité renaissante.

« L'estime que vos vertus personnelles m'ont inspirée me fait résister à croire que vous refusez de recevoir la déclaration des prêtres constitutionnels : mais le bruit en circule et excite des mécontentements : il est nécessaire de l'arrêter dans son principe, je m'empresse de vous en donner *confidentiellement* connaissance. Je vous prie, M. l'Archevêque, de me fixer sur ce point, et d'accélérer, le plus qu'il vous sera possible, votre travail des nominations. »

Cette lettre ne fit pas beaucoup d'impression sur l'esprit du Prélat; il savait d'une part jusqu'où peuvent aller les concessions, et de l'autre où elles doivent s'arrêter; fort de sa conscience, il répondit le lendemain au préfet d'une manière aussi noble que ferme.

Bordeaux, 28 fructidor (17 septembre 1802.)

Monsieur le préfet,

« Je n'ai reçu qu'aujourd'hui assez tard la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en date d'hier; ma réponse se trouve dans la conversation de notre dernière entrevue. Je ne refuse la déclaration pure et simple, convenue entre le gouvernement et le Saint-Siége, d'aucun prêtre constitutionnel qui témoigne vouloir se réconcilier avec l'Eglise, et je ne peux la recevoir autrement. C'est ma commission, je serais inexcusable de ne m'y pas conformer. L'extrême facilité que j'y mets alarme même et trouble une multitude de personnes de tous les rangs et de tous les états; et je m'étonne, M. le préfet, que cette sourde disposition ne mérite pas autant et plus votre attention que les clameurs de l'autre parti, puisque vous avez à cœur la tranquillité publique. Ce scandale, et, selon de grandes apparences, toutes les divisions, au moins les extérieures, s'apaiseraient bientôt si j'étais un peu appuyé. Si je ne le suis pas, j'aurai la consolation d'avoir tout sacrifié hormis la conscience. »

Peu satisfait de ces explications, le préfet envoie trois jours après une seconde missive à Mgr l'Archevêque de Bordeaux. Dans celle-ci, il change de ton, il prend celui de la menace : il espère peut-être que l'intimidation réussira mieux que le raisonnement; ce système a été si longtemps à l'ordre du jour, pendant la dernière révolution, que les fonctionnaires qui ont appartenu à ce gouvernement ont peine à l'abandonner.

Bordeaux, 5e jour complémentaire an x (22 Septembre 1802.)

Monsieur l'Archevêque,

« Les citoyens Jay, ancien curé de Castillon sur Dordogne, Soubès, curé de Noaillac, arrondissement de la Réole, et Giunle, curé de La-Teste de Buch, m'avaient écrit que vous refusiez de recevoir la déclaration qu'ils offraient de souscrire, conformément à la formule arrêtée entre le gouvernement et le Légat, à moins que préalablement ils ne se rétractassent et ne se réconciliassent avec l'Eglise. D'après notre conférence d'hier, je croyais cette affaire arrangée ; cependant le citoyen Recules, curé de Cussac, vient de m'écrire que vous aviez aussi refusé de recevoir sa déclaration.

« Je suis fâché, M. l'archevêque, que vous persistiez dans un motif que rien ne motive à mes yeux. Les conditions que vous exigez, loin d'être autorisées, sont interdites par le gouvernement. Sa volonté, à cet égard, a été suffisamment manifestée par le citoyen Portalis et par une lettre du ministre de la police générale dont je crois devoir vous donner une communication officielle : j'en joins en conséquence un extrait (1).

« Ni vous ni moi ne pouvons nous écarter de ces instructions sous aucun prétexte. Je vous demande avec instance

(1) « Vous devez porter une égale attention à ce qu'aucun des partis qui ont divisé l'Eglise, n'exige aucune espèce de rétractation. Je vous ai déjà fait connaître la volonté du gouvernement à cet égard ; on ne peut, sans la méconnaître, demander aux prêtres ni serment ni formules autres que la déclaration qu'ils adhèrent au concordat et qu'ils sont dans la communion des évêques nommés par le premier consul. »

de m'en donner l'assurance, afin de me sauver le désagrément d'informer le gouvernement que vous méconnaissez sa volonté. Je l'eusse déjà fait, M. l'Archevêque, si je n'avais pas été retenu par le désir sincère d'entretenir avec vous un parfait accord sur tous les objets du culte.

« Admettez, M. l'Archevêque, dans votre communion les prêtres constitutionnels qui font la soumission exigée d'eux. Oubliez ensuite charitablement qu'ils furent d'un autre parti; qu'il en soit de même des prêtres soumis et insoumis : ne les distinguez plus tous que par leurs vertus personnelles, par la pureté et la légalité de leurs principes; alors toutes les difficultés disparaissent et votre diocèse peut être organisé sous quelques jours. »

Si M. Dubois a compté ébranler la résolution du vénérable Pontife, et l'amener par la crainte d'une dénonciation à une amiable composition, qu'il se désabuse; Mgr d'Aviau n'est pas de ces hommes qui capitulent avec leur conscience; il sait résister, pour la défense de la vérité, aux menaces comme aux séductions.

Monsieur le préfet,

« Comment ont-ils pu aller se plaindre auprès de vous les ecclésiastiques dont vous me parlez dans votre lettre ? Est-ce que j'ai refusé de les recevoir, aux termes de la convention arrêtée entre le Saint-Siége et le gouvernement, dans ma communion ? Ce sont eux-mêmes qui s'en sont exclus volontairement. Le jour qu'ils se sont présentés chez moi, ils ont affecté en ma présence un langage et des sentiments contraires à la doctrine que le Saint-Siége enseigne et que je professe moi-même avec tous les Evêques catholiques de France. Pouvais-je, dès lors, leur donner des let-

tres de communion religieuse? Une attestation de communion de la part d'un Évêque est essentiellement un acte de justice et de vérité. Toute autre conduite serait une lâche prévarication des devoirs qu'il a à remplir.

« Quant à la position où vous pouvez être placé d'informer le gouvernement de ma manière de faire, je ne m'en effraye pas; depuis longtemps le gouvernement connaît mes principes et mes résolutions; il me serait même agréable que vous lui en donnassiez une preuve nouvelle; ajoutez seulement que je ne crois pas devoir, pour faire cesser les partis et les divisions, autoriser et sanctionner par ma conduite ce qui les a fait naître et surgir.

« Sans doute que M. Recules a fait, depuis qu'il a eu l'honneur de vous écrire, de sérieuses réflexions sur la sagesse de la mesure que je lui proposais. Car j'ai le plaisir de vous apprendre que, comprenant ses torts, il a pleinement satisfait à mon droit et à son devoir. Aussi l'ai-je fait rétablir immédiatement sur le tableau qui doit être soumis à vos observations pour la place que son obstination me forçait de lui retirer. Ce qui vous prouve de ma part qu'il n'y a pas le moindre levain d'opposition ou de partialité envers ceux qui en ont le plus montré vis-à-vis de leur Archevêque. Que les autres plaignants imitent son exemple, et ils auront lieu d'être contents de moi en proportion des motifs de confiance qu'ils me fourniront eux-mêmes. »

Cette lettre produisit le meilleur effet sur l'esprit des prêtres assermentés; ils virent que leur Prélat était de fer et d'airain pour ceux qui essayaient de lui résister, et de bonne composition pour ceux qui montraient quelques dispositions favorables; autant il déployait de fermeté contre les premiers, autant il témoignait de la bienveillance pour les seconds. Que fallait-

il pour surexciter en lui cette fibre d'affectueux et paternel empressement qui fait battre le cœur de tout père? un mot, un simple aveu, la moindre démarche! De guerre lasse ou de dépit, ils prirent le parti, dans un de leurs derniers conciliabules, de lui donner quelque satisfaction à cet égard. Il rédigèrent ensemble, dans cette pensée, une lettre que nous appellerions de repentir et de soumission, si nous pouvions avoir quelque confiance en des hommes qui la méritaient si peu. Car, habiles à déguiser leurs sentiments et à prendre, selon l'occurrence, toutes les formes, ces nouveaux sectaires cachaient visiblement leur jeu; tout en conservant leurs qualifications schismatiques de curé ou de desservant de par la constitution civile du clergé, ils affectaient hypocritement une certaine adhésion aux arrangements conclus entre le premier consul et le Souverain Pontife. Plus de 40 prêtres constitutionnels l'avaient signée.

Monsieur l'Archevêque,

« Dès votre arrivée, nous nous sommes empressés de vous donner des gages de notre respect, de notre soumission et de notre confiance. Nous vous avons témoigné le désir le plus vif et le plus sincère de nous réunir à nos frères. Vous ne pouvez douter que nous n'adoptions de tout notre cœur les moyens de réunion dont l'Etat, de concert avec le Chef de l'Eglise, nous impose la loi, et, si vous pouviez en douter, nous vous en faisons par cette lettre la protestation authentique. Il serait donc temps d'abattre ce mur de division dont la religion est humiliée, et de terminer des dissensions dont le prolongement est

aujourd'hui un nouveau scandale, et produit dans le cœur des fidèles le plus pernicieux effet. Nous avons cru apercevoir dans votre cœur des dispositions favorables à nos vœux; mais des prêtres qui vous entourent, et qui parlent comme en votre nom, semblent nous repousser, en nous disant qu'il y a des préalables à remplir. Nous vous prions de vous expliquer ouvertement : Peut-il y avoir d'autres préalables que ceux que l'Eglise et l'Etat ont jugés nécessaires; ils ont opéré déjà dans tant de départements cette réunion qu'ici la paix publique sollicite, que la religion commande et pour laquelle la charité nous presse de faire de l'un et l'autre côtés les plus grands sacrifices? Nous n'en avons jamais refusé de légitimes; mais, quoi que nous puissions faire, vous savez, M. l'Archevêque, que les sacrifices doivent être subordonnés à la loi, que la charité même défend d'en faire au préjudice de la paix, de la justice et de la vérité. Nous la trahirions, si nous avions la lâcheté d'adopter des mesures que le gouvernement désavoue et qu'il est injuste d'exiger de nous.

« Nous vous offrons notre soumission, aux termes du Concordat et de la dernière lettre de son Eminence le Cardinal-Légat, adressée à tous les Evêques et Archevêques de France. Vous pouvez être assuré qu'il ne reste dans nos cœurs aucun levain de division ni de haine, et que nous désirons depuis longtemps immoler à Jésus-Christ, de concert avec nos frères, et aux pieds du même autel, les souvenirs amers que le passé pourrait offrir.

« Mais si votre cœur se refuse à nos empressements, si vous voulez ajouter à la loi un préalable humiliant que la raison et notre conscience réprouvent, après avoir fait auprès de vous toutes les démarches nécessaires pour justifier que nous sommes soumis au gouvernement et à l'Eglise, vous demeurerez responsable d'un schisme qui pourrait subsister encore; et nous, inébranlables dans

notre constante fidélité aux lois de la religion et de la justice, nous pourrons prendre à témoin Dieu et son peuple, que nous avons tout employé, excepté l'injustice, pour avoir une paix si longtemps désirée et si chère à tous les cœurs chrétiens.

« Nous vous prions instamment de nous accorder votre réponse et d'être persuadé que nous serons toujours très-respectueusement, etc.

Parmi les signataires se trouvaient les principales têtes du constitutionnellisme bordelais. C'étaient MM. Lalande, curé de Saint-Michel; Tremolieres, curé de Saint-Dominique; Timbaudy, curé de Sainte-Eulalie; Bordenave, curé de Saint-Pierre; Larrieux, curé de Sainte-Croix ; Bordes, curé de Castillon; Paris, curé de Labrède, etc. Quelques-uns d'entre eux avaient même été vicaires épiscopaux des sieurs Pacareau et Lacombe, évêques intrus de la Gironde.

Sans doute, il y avait beaucoup à incidenter sur le fond de cette lettre; il n'y avait rien de clair ni de précis sur les motifs qui l'avaient dictée. On avait tout lieu de craindre qu'elle ne contînt des réticences; les prêtres constitutionnels avaient beaucoup hérité de Port-Royal et de ses roueries. En tout cas, ce n'était point là une véritable profession de foi; il restait manisfestement un louche sur l'orthodoxie de ceux qui l'avaient faite; aucun qui témoignât du repentir de sa conduite antérieure. Le Prélat, pour ne pas trop s'écarter vis à vis des précédents signataires des instructions qu'il avait reçues du Cardinal-Légat, s'accrocha, comme il put, à quelques phrases qui paraissaient moins malsonnantes que les autres dans cette singulière supplique; il fer-

ma les yeux sur tout le reste, sur l'inconvenance du simple titre de *Monsieur* qu'on lui donnait, sur les qualifications schismatiques que les suppliants retenaient, sur le ton parfois menaçant que l'on prenait, pour n'être pas forcé de ne point croire à la sincérité de leur retour. C'était, il est vrai, la paix à tout prix; mais ce prix avait été consenti par le représentant du Saint-Siége; il n'y avait plus dès lors d'objections à opposer.

Il ne fallut rien moins, en cette occasion, qu'une si haute autorité, pour décider le Prélat à se contenter d'une semblable adhésion. Il répondit sur-le-champ aux quarante-un constitutionnels qui lui avaient écrit, qu'il les recevait dans le baiser de paix; sa lettre nous a été conservée par M. Jauffret dans *ses Mémoires sur les affaires ecclésiastiques de France*, t. I. pag. 138.

« Ils n'ont jamais varié, messieurs, mes désirs de rapprochement, de paix, de sincère et solide union. Je vous les témoignai dès notre première entrevue : et me flattai-je trop? il me semble que vous les lûtes encore mieux dans mon cœur que je ne pus les exprimer de bouche. Si mes espérances ensuite s'étaient affaiblies, votre lettre, Messieurs, les ranime.

« J'y lis ces mots précieux : Nous vous offrons notre soumission aux termes du concordat et de la dernière lettre du Cardinal-Légat, adressée à tous les Evêques et Archevêques de France. Qu'ai-je donc demandé de plus? Qu'ont donc signé de plus MM. les prêtres déjà réunis?

« Vous attestez dans cette même lettre vos sincères dispositions à adopter les moyens de réunion dont l'Etat, de concert avec le Chef de l'Eglise, nous impose la loi. A Dieu ne plaise que je veuille tromper moi-même ces heureuses intentions du gouvernement, ou substituer mes

opinions aux décisions du Siége apostolique! Toutes mes sollicitudes ont eu pour but de faire entrer ou d'affermir dans ces dispositions justement requises, et de bien faire entendre que la paix serait feinte, qu'elle serait surtout peu durable, si de côté ou d'autre on venait à s'écarter de ce même esprit tant du gouvernement que du Saint-Siége.

« Désormais, je me repose tellement, messieurs, sur la sincérité de vos susdites déclarations et protestations, que vous serez admis à signer la formule convenue entre le gouvernement et le Saint-Siége présentée sans autres explications ou préambules.

« Je ne m'étendrai pas davantage ici, et dans l'attente des embrassements désirés, je m'empresse de vous réitérer l'expression sincère des sentiments qui me rendront toujours, messieurs, votre, etc. »

A la suite d'une semblable ouverture, où, comme le père de l'enfant prodigue, le Prélat venait de dilater son cœur pour y recevoir ceux qui l'avaient tant affligé, les prêtres constitutionnels n'opposèrent plus de résistance; ils signèrent, sans aucune difficulté, l'acte d'adhésion au concordat et autres arrangements conclus entre le Saint Père et le gouvernement français. Restait à savoir si cette souscription était bien sincère ou simplement une formule de convention pour obtenir une position ecclésiastique. Dieu seul connaissait le fond du cœur de ceux qui jouaient avec de semblables déclarations.

Une fois cette première opération remplie, Mgr fut un moment tranquille; il avait pris toutes les précautions que la sagesse et la prudence pouvaient lui conseiller; dès lors il pensa qu'il viendrait facilement à bout des difficultés qui concernaient l'organisation du

diocèse. En attendant, pour ne pas interrompre le service des paroisses, il approuva provisoirement, sans aucune distinction d'assermentés et d'insermentés, tous les ecclésiastiques qui étaient censés s'être réconciliés avec l'Eglise : par ce moyen, il donnait la facilité à ceux qui avaient sans permission entendu tant de confessions et béni tant de mariages, de réparer le mal qu'ils avaient fait eux-mêmes sans recourir au ministère d'autrui. Seulement, comme il n'était pas entièrement sûr de leurs dispositions, il avait soin de placer près d'eux des ecclésiastiques, restés fidèles à leurs devoirs, qui pouvaient surveiller et contrôler leurs opérations.

Mais, dans cet intervalle, survint un incident qui faillit renverser toutes les espérances d'un prochain rapprochement. Le sieur Capse, curé constitutionnel de Saint-Seurin, l'un des plus opposants au nouvel ordre de choses, porta l'audace jusqu'à déclarer solennellement du haut de la chaire de son Eglise *qu'il protestait contre les bruits malveillants que l'on faisait courir sur lui, qu'il n'avait point rétracté son serment et qu'il persistait dans ses anciens principes.* Cette scène, provoquée par des esprits inquiets, fit du bruit dans toute la ville; on en parla de diverses manières; elle fut sur le point de rompre à tout jamais les projets de réunion.

Le Prélat ne pouvait laisser passer sans observation un si impudent scandale; c'était un défi manifeste porté à son autorité; il aurait été blâmé par tous les bons catholiques, s'il se fût tû en pareille circonstance. Il cita le délinquant à sa barre, et lui demanda raison de sa conduite. Celui-ci, un peu revenu de son algarade, balbutia, comme il put, une sorte de justifi-

cation. De ses explications, il résultait qu'il avait été poussé à cette démonstration par de perfides conseils; les plus coupables l'avaient mis en avant et s'étaient cachés derrière lui. Quoi qu'il en soit, Mgr lui défendit jusqu'à nouvel ordre toute espèce de prédication (1).

Au milieu de tant de tracasseries, Mgr fut cent fois tenté de jeter le manche après la cognée; il ne pouvait se résigner au triste rôle qu'à chaque instant lui imposaient les circonstances; toujours des ménagements, toujours des concessions. Encore s'il lui avait été donné de voir de bons résultats! Mais rien ne semblait le dédommager des sacrifices qu'on lui demandait. Il ne recueillait que des peines et des amertumes de sa condescendance. Dans cette critique situation, il écrivit la lettre suivante au Souverain-Pontife; c'est une espèce de compte-rendu de son administration épiscopale à Bordeaux.

Bordeaux, le 10 décembre 1802.

Très-saint Père,

« Il en coûte à mon cœur de venir répandre de nouvelles amertumes dans celui de Votre Sainteté par l'exposition de l'état difficile et périlleux où je me trouve avec la plupart des Evêques français. Mais ce recours à la chaire apostolique, enseigné par la sainte Ecriture et observé de toute antiquité, devient de jour en jour plus nécessaire. Lorsque la dernière formule pour recevoir à la communion du Saint-Siége les prêtres constitutionnels fut convenue entre le Cardinal-Légat et le gouvernement, nous eûmes également à craindre, et le triomphe des errants soit simplement schismatiques soit impies déclarés, et le découragement

(1) On nous écrit de Bordeaux que, peu de jours après, le sieur Capse s'amenda, et que, retiré sur la paroisse de St-Louis-des-Chartrons, il rétracta tout ce que sa conduite avait de répréhensible.

des fidèles. J'espérai néanmoins obvier à ce mal dans mon diocèse en me servant de la lettre même où la formule était insérée; il y est dit: *Les prêtres constitutionnels qui voudront se réconcilier avec l'Eglise*, etc. Je demande donc au prêtre constitutionnel qui se présente *s'il veut se réconcilier avec l'Eglise*. S'il s'y refuse, disant qu'il n'en a pas besoin, je lui déclare que je n'ai point de commission pour lui, vu que je ne fais pas signer autre chose que la simple formule, et que, d'après les instructions qu'elle contient, je ne puis la présenter à signer qu'à ceux qui *veulent se réconcilier avec l'Eglise*. Si, au contraire, il acquiesce, je l'admets à signer le registre où se trouve la lettre dont il s'agit, et je l'avertis ensuite de pourvoir à sa conscience selon la prescription de la lettre circulaire du Cardinal-Légat qui m'a même recommandé de bien peser cette clause. J'avertis encore ce prêtre constitutionnel, pour qu'il remplisse bien cette condition, de s'adresser à un bon confesseur, et j'ai soin d'ajouter, pour lui faciliter cet exercice du saint ministère, que je le relève dès à présent de toutes censures et irrégularités; car il me fut dit à la légation que ces peines subsistaient et que la seule réserve était ôtée. J'ai ensuite donné aux moins mauvais de ces messieurs des pouvoirs provisoires jusqu'à l'organisation complète du diocèse, et je les exhorte à s'en servir pour réparer ce qu'il y a eu de défectueux dans ce qui s'est fait jusque-là; il arrive à plusieurs de se fâcher, de menacer, et de recourir même aux agents principaux du gouvernement.

« Si ces mêmes prêtres se rendent ensuite, ou si d'autres opposent de prime abord moins de difficultés, nous n'en recevons guère plus de consolations. Rien de plus commun que d'en voir suivre les trop contagieux exemples tant de l'évêque Lacombe que de ses consorts, et nier hautement les rétractations, réconciliations, absolutions, dispenses qu'ils ont faites ou reçues, lors même que tout s'est passé en présence de témoins. D'autres,

sans faire tant de bruit, continuent de parler et d'agir à leur ordinaire comme si rien n'était changé. Quelques-uns, il est vrai, ne donnent pas le même sujet de plaintes, mais je n'en connais pas qui se montrent vrais et sincères pénitents; je ne les vois pas même soupçonner qu'ils aient eu besoin de le devenir, ne fût-ce que pour quelques jours, après tant d'années de sacriléges. Eh bien! Saint Père, c'est parmi des gens ainsi disposés que l'on veut nous faire prendre une partie considérable de nos coopérateurs, même un grand vicaire. Si je préfère un ancien rétracté qui me semble convenir à la place, on le repousse en disant qu'il ne serait pas agréable aux constitutionnels, qu'il faut nécessairement l'un d'entre eux, attendu qu'un parti ne doit pas triompher de l'autre; car ceux qui sont demeurés unis à l'Eglise catholique ne sont pas moins nommés un parti que ceux qui, obstinément révoltés contre elle, la désolaient et la désolent encore.

« Lorsque, du ton de la confiance, ils ne cessent de répéter à la multitude que nous les trompions, que nous les égarions de mauvaise foi, ou abusés nous-mêmes par des opinions exagérées, que ces jugements du Saint-Siége dont nous relevions tant l'autorité ont disparu, que les évêques constitutionnels donnent unanimement un démenti formel à quiconque prétendra qu'on leur a fait abdiquer le moindre de leurs principes, que c'est nous au contraire qui sommes réduits à les rechercher, et à nous rapprocher d'eux, alors, dis-je, il en faut convenir, le danger de séduction est extrême, au moins pour les simples. Or, l'Eglise, dont vous êtes ici-bas le chef visible, très-saint Père, l'Eglise très-visible elle-même, ne doit-elle pas guider dans les voies droites les droits et les simples qui forment après tout le plus grand nombre de ses enfants? Ne doit-elle pas leur rendre constamment sensible la vérité, et tenir à leur portée ses précieux enseignements? Je craindrais de contribuer à épaissir le funeste nuage dont

on cherche à l'envelopper, si sans aucune distinction de ceux qu'on a vus jusqu'ici en opposition manifeste sur les objets les plus importants, et de ceux qui sont demeurés fermement attachés à la foi de nos pères, je les présentais indifféremment à la confiance religieuse.

« Et à Dieu ne plaise qu'après de justes représentations, on veuille m'y contraindre! Dans ce cas, une nouvelle démission entre les mains de Votre Sainteté me deviendrait une ressource prompte et nécessaire. Je ne devrais pas être taxé pour cela d'inconstance et de versatilité dans ma façon de procéder, puisqu'on ne me prescrivit pas des choix contraires aux saints canons, lorsque je consentis à reprendre les fonctions épiscopales, et qu'on m'assurait alors ce que Votre Sainteté m'a déclaré depuis, savoir que si les évêques constitutionnels promus à quelques-uns des nouveaux siéges avaient obtenu l'institution canonique, c'était après avoir satisfait à ce que l'autorité pontificale exigeait d'eux, et avoir été réconciliés avec l'Eglise par l'absolution des censures.

« Le terme fatal pour la concession ou le refus des bulles s'approche; j'espère que les suprêmes déterminations de Votre Sainteté, à cette époque si intéressante, autoriseront ma conduite et celle de mes vénérables collègues, en même temps qu'elles relèveront le courage des fidèles catholiques aujourd'hui si abattu; soutenir ses frères et les affermir, c'est le devoir et le glorieux privilége du successeur de Pierre; le devoir de l'Eglise entière, et qui nous est bien cher à tous, c'est de prier assidûment pour lui.

« † Charles-François, Archevêque de Bordeaux. »

En recevant cette lettre, le Saint Père s'écria : Voilà un Evêque; il est à la hauteur de sa mission et il a le

courage de la remplir; nous ne pouvons qu'applaudir à tout ce qu'il fait pour la cause de Dieu et de l'Eglise. Soudain il ordonne de lui expédier, avec ses bulles de confirmation, le pallium, qu'il n'a point encore reçu depuis son transfert à Bordeaux; le tout est accompagné d'un bref particulier d'approbation et de félicitation pour la conduite qu'il avait tenue avec les constitutionnels.

Sans doute un témoignage de cette valeur n'était pas indifférent pour le Prélat; il ne pouvait être que flatté du suffrage du chef de l'Eglise; mais peut-être ce qui lui fit le plus de plaisir fut l'annonce des suffragants qu'on lui donnait pour les siéges de Poitiers et de la Rochelle; il ne manqua pas, en remerciant le Saint Père de son pallium et de ses bulles, de lui exprimer toute sa satisfaction à cet égard; c'était pour lui un heureux contre-poids à tous les chagrins que lui causait l'évêque d'Angoulême dont les sourdes menées entretenaient l'agitation dans son diocèse.

CHAPITRE V.

Monseigneur songe à composer son administration. — Quel poste il offre à M. de la Porte. — Il y place, à son défaut, M. Praire de Terre-Noire. — Il eût désiré lui adjoindre MM. Rausan et l'Hoste. — Le gouvernement les refuse. — Alors il présente à leur place MM. Thierry et Véron. — Il [illegible] à quelques autres les lettres de grand vicaire honoraire. — De quelle manière il compose son chapitre. — Il lui associe quelques chanoines honoraires. — Quelle règle il suit dans l'organisation de son clergé paroissial. — On n'approuve pas à la préfecture son tableau de placements. — Le Prélat consent, dans l'intérêt de la paix, à retirer les noms qui [illegible] contre sa conscience. — Cette seconde liste n'est pas mieux traitée que la première. — Le Préfet tient plus que jamais à certains noms. — Mgr de son côté ne peut les admettre. — Vainement il en confère avec ce magistrat. — Il espère, un moment, que M. Journu-Aubert, sénateur [illegible], arrangera l'affaire. — Tout reste là. — Fatigué de toutes ces entraves, il a de nouveau la pensée de se retirer. — On combat vivement sa résolution. — Tactique des schismatiques à cet égard. — Le Prélat reprend courage et énergie. — Il écrit successivement au premier Consul et au directeur des cultes. — Impression que font ses deux lettres. — Il implore l'assistance et le crédit de plusieurs personnages éminents. — Ce qu'il écrit au Cardinal Fesch. — Heureuse médiation de celui-ci. — Sa Grandeur publie un mandement pour annoncer cette nouvelle à son peuple. — Quelques fragments de cette lettre. — A partir de ce moment, les anciens titres du diocèse de Bordeaux cessèrent d'exister. — D'autres lui furent substitués. — On regretta quelques paroisses. — Elles furent avantageusement remplacées.

Dès que Mgr eut terminé tout ce qui concernait la réconciliation des ecclésiastiques qui avaient plus ou moins failli pendant la révolution, il s'occupa de l'organisation de son diocèse. Sur cet important objet, il consulta autant qu'il put, les vœux, les habitudes, les situa-

tions, les besoins et les rapports mutuels de chacun de ses diocésains. Le bien spirituel des âmes qui lui étaient confiées était le but exclusif de toutes ses démarches comme de toutes ses pensées. Rien qui pût le faire dévier de cette ligne dans le travail qu'il entreprenait.

Le Prélat songea, en premier lieu, à son administration diocésaine; il sentait qu'il n'y avait rien de plus nécessaire pour le succès de sa mission dans cette contrée, tout dépendait de là; s'il s'entourait d'hommes capables et méritants, il était sûr de réussir; si, au contraire, il ne s'entourait que de médiocrités en fait de talents ou de vertus, il ne devait s'attendre qu'à des médiocres. Aussi, avant de s'arrêter à aucun nom, en désigna-t-il plusieurs? il ne pouvait avoir pour coopérateurs du Pontife si éminent, que des ecclésiastiques qui lui ressemblassent, c'est-à-dire pieux, instruits et dévoués.

De prime abord, Mgr eût désiré mettre à la tête de son administration diocésaine M. l'abbé de la Porte; ce respectable ecclésiastique, qui avait déjà refusé deux fois l'épiscopat sous Louis XVI, avait rendu, pendant la tourmente, d'immenses services à la religion dans la cité et le diocèse de Bordeaux; il avait organisé, en sa qualité de grand-vicaire de Mgr de Cicé, un corps de missionnaires qui, se répandant dans les villes et les campagnes, portaient, la nuit ou le jour, les secours spirituels aux fidèles qui en manquaient; mais arrivé à Bordeaux, il fut obligé de renoncer à cette idée: le gouvernement, heureux de faire quelques choix qui fissent pardonner les autres, jeta les yeux sur lui pour un siége épiscopal; il le nomma, peu de jours après, à l'évêché de Carcassonne, où les catholiques le reçurent avec des transports de joie.

C'est alors qu'à défaut du précédent le Prélat se décida à mettre l'abbé Praire de Terre-Noire, qu'il avait amené de Paris, à la tête de son administration diocésaine; déjà, pendant son séjour dans la capitale, il l'avait présenté à M. Portalis, qui l'avait trouvé à la hauteur du poste qu'on lui destinait; sa taille élevée, sa figure douce et gracieuse, son langage facile et poli, ses manières nobles et distinguées, ses opinions sages et modérées, tout l'avait séduit. On voyait qu'il avait été formé à bonne école, à celle de Mgr du Chillaux, ancien aumônier de Marie-Antoinette, naguère évêque de Châlon-sur-Saône; il n'était pas d'ailleurs inconnu à Bordeaux où il avait fait, étant jeune, quelques études, et où, par conséquent, il comptait un certain nombre de condisciples dans la classe élevée de la société; tant de titres réunis le recommandaient hautement au choix du premier Consul.

Sa Grandeur lui associait, dans cette combinaison, deux ecclésiastiques, bien qu'à des degrés différents, tout-à-fait convenables. — Le premier était M. l'abbé Rausan, d'une famille honorable de la ville de Bordeaux; il avait fait ses études élémentaires sous les Pères Jésuites, et, par-là, il s'était trouvé en relation avec l'élite de la science; ordonné prêtre, il fut placé, en qualité de vicaire, dans la paroisse de S.-Projet, où il se distingua par une éloquence entraînante, des catéchismes raisonnés, un zèle à toute épreuve. Quand la révolution éclata, il se retira, pour demeurer fidèle à sa foi, sur les bords du Rhin; à son retour, il s'était livré avec MM. Bernier d'Angers, Fournier de Gex, et Legris-Duval, aux exercices de la chaire. L'église des Carmes, où tant de saints Evêques avaient souffert le

martyre, retentissait encore des chaleureux accents de les prédications. — Le second était M. l'Hoste, dont on n'a pu nous dire ni le pays, ni la position sociale, ni les fonctions ecclésiastiques. C'était un vieillard assez estimé par sa capacité et sa vertu ; il avait appartenu au clergé constitutionnel de ce diocèse ; sa vue s'était considérablement affaiblie, mais sa tête était bonne. Puisqu'il en fallait un de ce parti, autant et mieux lui qu'un autre ; on était sûr qu'il ne favoriserait pas ses anciens coreligionnaires ; il était depuis long-temps revenu à l'Église.

Mais le gouvernement, sur les dénonciations du préfet Dubois, ne voulut pas ratifier ces deux derniers choix ; il repoussa l'abbé Rausan comme trop ardent, trop influent, et l'abbé l'Hoste comme trop cassé, trop infirme. L'un eût apporté plus de poids, plus d'importance qu'on ne désirait à son parti ; tandis que l'autre, à proprement parler, n'eût rien apporté au sien. Il semblait, dès-lors, que la balance n'eût pas été égale dans les conseils épiscopaux, entre les catholiques et les constitutionnels ; motif plus que plausible aux yeux de certaines gens pour écarter les noms qui paraissaient le mieux choisis.

Le Pontife, quelque attaché qu'il fût à ces choix, n'insista pas ; il proposa immédiatement, pour les remplacer, deux autres sujets qui ne manquaient pas de mérite. — C'était d'abord M. Bon de Thierry, ancien dignitaire du chapitre métropolitain de St-André ; il avait été également, avant nos malheurs, grand-vicaire de Mgr de Cicé qui l'appréciait beaucoup ; on avait admiré, au jour de l'épreuve, pendant que d'autres faiblissaient autour de lui, sa fermeté et sa tenue ; il y avait peu de temps qu'il était revenu de l'exil. — L'autre

celui de M. l'abbé Véron, ancien curé de S. Laurent d'Ambarès; il avait été assez longtemps vicaire-général de Mgr de Fumel, Évêque de Lodève; n'ayant point, à la mort de ce Prélat, continué dans ses fonctions, il se donna, on ne sait comment ni pourquoi, dans le schisme; il prêta, avec plusieurs de ses voisins dont les exemples l'entraînèrent, le fatal serment à la constitution civile du clergé; mais ce qu'il est de notre devoir d'ajouter, c'est qu'il ne tarda pas à reconnaître sa faute; il la pleura depuis avec une douleur dont la vivacité et l'amertume se firent sentir jusqu'à son décès; ni le temps, ni la pénitence, ni le repentir, rien ne put l'amoindrir. Tout en accédant au vœu du gouvernement, le Prélat faisait, en le prenant pour troisième grand-vicaire, un excellent choix.

Plus tard, le Pontife compléta son administration, en y appelant, selon qu'il le jugea utile ou convenable, un certain nombre de grands-vicaires honoraires. C'était, il est vrai, une nouveauté; car, avant la révolution, on ne mettait pas de différence entre ceux qui, jouissant de la confiance d'un Évêque, étaient admis à partager sa sollicitude; tous, dès l'instant qu'ils avaient reçu leurs lettres de vicaires généraux étaient censés par le fait titulaires. Mais depuis, le gouvernement ne reconnaissant que trois vicaires généraux dans les métropoles et deux dans les évêchés, ceux qui leur furent adjoints furent simplement réputés *ad honores*; toutefois une pareille dénomination n'ôtait rien à leur puissance vis-à-vis de l'Église, qui était la source exclusive de leur autorité et de leurs droits. Le Pontife les choisit en grande partie dans son chapitre métropolitain de Saint-André.

Que disons-nous ? il n'y avait pas encore de chapitres. La révolution les avait dispersés avec les autres établissements religieux. Bien que le Concordat ne les eût pas compris en termes exprès dans la catégorie des nouvelles créations diocésaines, il avait formulé le vœu de les voir reconstitués. Son Eminence le Cardinal Légat, interprète des volontés du Saint-Père, avait donné à cet égard des instructions spéciales à tous les évêques. Il leur avait recommandé, avec beaucoup d'instance, de faire tous leurs efforts pour raviver ces antiques institutions cathédrales, qui étaient les gardiennes de la liturgie et le conseil-né de leurs pontifes. Ancien chanoine de Saint-Hilaire, Mgr de Bordeaux n'avait pas besoin d'être surexcité à cette œuvre; il se hâta de composer son chapitre métropolitain avec les éléments qu'il avait sous la main. Il y appela un certain nombre d'ecclésiastiques estimés dans le diocèse par leurs talents et leurs vertus, qui avaient déjà usé une partie de leur existence au service de l'Eglise. Les plus connus parmi ces vétérans du sacerdoce, furent MM. de Camiran, ancien chanoine et vicaire-général de Bordeaux, qui avait été son condisciple à la Flèche; de Biré, pareillement ancien chanoine de Saint-André et vicaire-général de Mgr de Cicé; de Sèze, jadis de la collégiale de Saint-Emilion, frère du célèbre avocat de ce nom, lequel avait acquis des droits à l'estime de tous les partis pour sa belle défense du roi contre des juges assassins; l'abbé Boyer, originaire des montagnes du Rouergue, d'où il était venu, avec son ancien évêque de Rodez, à Bordeaux qu'il n'avait pas quitté pendant la grande crise; l'abbé Delort, tout récemment arrivé de Rome, où son savoir et sa perspicacité l'avaient fait nommer

une chaire de philosophie, dans le célèbre collége catholique de Maynooth; les autres, pour la plupart, étaient d'anciens curés, qui, par tel ou tel motif que nous ne connaissons pas, avaient plus ou moins participé au schisme; quand même on s'était préalablement assuré de leur retour, on préférait les voir dans la stalle d'un chapitre qu'à la tête d'une paroisse importante; ils étaient du moins là, enveloppés qu'ils étaient dans leur fourrure, sans action directe sur les masses.

Hélas! qu'est-ce que c'était qu'un petit nombre de chanoines pour une si grande église? jadis, on en avait compté jusqu'à plus de trente-six dans l'antique basilique de Saint-André, sans les prébendes et les semi-prébendes qui en faisaient partie. Le Prélat, pour suppléer, autant qu'on le pouvait, à ce chiffre, créa un certain nombre de chanoines honoraires qui, sans être astreints à l'office capitulaire, avaient droit d'assister avec la mozette accoutumée aux cérémonies du chœur. Il les prit, en général, parmi les membres de l'ancien chapitre, ou des vieilles collégiales, qui restaient sans position ecclésiastique. On glissa aussi dans leurs rangs, en même proportion que parmi les titulaires, un certain nombre de prêtres constitutionnels.

Le Pontife, d'après les instructions qu'il avait reçues tant de la légation qu'à la direction des cultes, suivit à peu près la même règle dans l'organisation du clergé paroissial. Ici, il plaça des curés qui, véritables confesseurs de la foi, avaient dignement soutenu leur caractère aux jours de l'épreuve; là, il envoya d'autres ecclésiastiques qui, après avoir jeté dans ces mêmes jours le bonnet sur leur habit, avaient extérieurement reconnu

leurs lottes. Dans ces divers placements, il eut l'attention de les entremêler, les uns aux autres, de manière que les bons pouvaient surveiller ceux que de fâcheux antécédents rendaient suspects, sans que ceux-ci pussent s'en apercevoir ou du moins légitimement s'en plaindre. Plusieurs de ceux qui étaient à la campagne furent mis dans les villes, et quelques-uns de ceux qui étaient dans les villes furent refoulés dans les campagnes. Les principaux furent, à Bordeaux, MM. Espagnet de Saint-Albert, curé de la métropole; Jaubert, curé de Notre-Dame; Brussac, curé de Saint-Michel; Bourmazeau, curé de Sainte-Croix; Berreterot, curé de Saint-Louis, Touchas de Poyen, curé de Saint-Pierre; Philippot, curé de Saint-Paul, etc. Ceux de Bazas, de Libourne, de la Réole, de Blaye, de Lesparre, chefs-lieux d'arrondissement de la Gironde, furent MM. Saintespès, Rambault, Poujet, Descrambes et Robert.

Aussitôt que le Prélat eut terminé son tableau d'organisation, il l'envoya à la préfecture pour savoir s'il pouvait le présenter à l'approbation du gouvernement; car il était pressé d'envoyer des ouvriers évangéliques de sa communion et de son choix dans les diverses paroisses de son diocèse; mais là, après les plus belles promesses qu'on lui avait faites, qui se le serait imaginé? on lui suscita cent difficultés, on lui chercha mille chicanes. C'était à qui, dans la bureaucratie départementale ou municipale, demanderait la radiation de tel ecclésiastique qui avait bien mérité de l'Eglise, pour mettre en son lieu et place un ex-constitutionnel dont la réputation n'était pas intacte. On lui avait même fait écrire de Paris, des couloirs du tribunat ou du corps législatif, pour lui imposer des noms plus ou moins connus

mis par leur conduite ou leur foi. Peu importait à ces singuliers patrons si le candidat qu'ils présentaient pour une cure ou une succursale avait les qualités requises pour en remplir dignement les obligations. Ils ne regardaient pas de si près: ils n'examinaient pas même s'il avait des mœurs, de l'instruction et de la piété; tout ce qu'il leur fallait, c'est qu'il fût tolérant, complaisant, large dans son ministère, c'est-à-dire, en style du monde, relâché, pourvu que le relâchement n'allât pas jusqu'au scandale; on pensait que, facile lui-même, il ne tourmenterait pas trop ceux qui vivaient et pensaient comme lui.

Le vénéré Pontife, après avoir fait, sur les indications qui lui étaient données, les changements qu'il avait cru convenable d'accorder, renvoya de nouveau son travail au préfet qui devait l'examiner et le contresigner; il avait consenti, dans l'intérêt de la bonne harmonie qu'il importait de ne pas compromettre dans les commencements de son administration, à toutes les coupures qui n'étaient pas incompatibles avec sa conscience; au point que certaines personnes exagérées, ne comprenant pas les nécessités d'une époque où trop de rigueur eût peut-être tout gâté, prétendaient que, dans sa large condescendance, il accueillait tout le monde, propos qui certes n'étaient pas vrai, mais qui témoignaient néanmoins de sa facilité à recevoir les observations qu'on lui présentait.

N'importe, cette seconde liste ne fut pas mieux accueillie que la première; on ne tint aucun compte dans les bureaux de la préfecture des modifications qu'on y avait introduites; on continua, au contraire, à se plaindre de la large part qu'on faisait aux prêtres catholiques:

Tout est pour eux, disait-on, et il n'y a rien pour les autres ; ce sont pourtant ces derniers, ajoutait-on, qui ont porté le poids du jour et de la chaleur, tandis que les premiers ont fui comme des lâches dans les pays étrangers ; et voilà que maintenant, si on ne les évince pas de leurs fonctions, on les relègue misérablement, entre les deux mers ou dans les Landes, dans de pauvres succursales qui ne peuvent pas nourrir leurs pasteurs. Tant qu'il ne s'agit que de la graisse de la terre, de donner aux anciens constitutionnels les bénéfices les plus riches, de les établir confortablement dans des localités agréables, le Prélat se montra large et généreux ; il leur accorda une foule de jolies et belles paroisses dans le Médoc, le Blayais, le Libournais, le Bazadais et la banlieue de Bordeaux ; il en plaça même un certain nombre — un bon tiers — dans le sein de la ville métropolitaine. Mais quand on voulut lui imposer des choix inconvenants, des hommes que sa conscience repoussait, ce fut autre chose ; il y avait dans ses veines du sang de St-Hilaire ; il sut résister avec toute l'énergie d'un évêque qui connaît son devoir.

C'est alors que la lutte, engagée entre Mgr l'Archevêque de Bordeaux et le préfet de la Gironde, prit ce caractère qui fut aussi honorable pour l'un que flétrissant pour l'autre. Le sieur Dubois, esprit tortueux et oblique, était vendu à Fouché qui s'était déclaré le protecteur et presque le pape des prêtres constitutionnels en France ; pour faire la cour à son patron, le ministre général de la police, il avait pris sous son égide trois ou quatre ecclésiastiques de sa communion, savoir : Lalande de St-Michel, Tymbaudi de Sainte-Croix, Bornodave de St-Pierre ; quand Fouché tomba du pouvoir, il n'ai

donna pas pour cela ceux qui étaient ses créatures; il voulait à toute force qu'ils fussent maintenus dans leur place sur les nouveaux cadres du presbytère bordelais.

Heureusement le Prélat n'entendait pas de cette oreille; il avait, de son côté, des raisons graves pour ne pas confier à des ecclésiastiques de cette trempe une portion si importante de son troupeau; pouvait-il, dès lors, porter leurs noms parmi les curés de sa ville archiépiscopale? On lui renvoya donc son travail pour la troisième fois.

Vainement le Prélat, après avoir usé de tous les autres moyens et influences qu'il put trouver, se rendit-il à la préfecture pour faire entendre et comprendre ses raisons? Il avait espéré qu'un entretien franc et loyal avec M. Dubois ferait plus avancer la question qu'une série interminable de lettres qui ont souvent besoin d'explication et de commentaire; car on l'avait assuré que la plupart des difficultés qu'on lui suscitait étaient l'œuvre d'un secrétaire particulier de ce magistrat, l'apostat Gouzzi, que les constitutionnels avaient acheté. Mais il fut bien déçu dans ses espérances; il ne rencontra dans le préfet Dubois qu'astuce, hypocrisie, malveillance, le tout habilement déguisé sous les formes d'une sournoise politesse. Celui-ci, tout en ayant l'air de l'écouter et de lui faire quelques concessions, montrait une raideur inflexible. Il avait mis dans sa tête que tels et tels devaient être placés dans la ville de Bordeaux en qualité de curés, il n'en démordait pas. Aucune observation qui pût le ramener à des sentiments plus modérés; c'était une affaire décidée.

Un instant, le Pontife crut que le sénateur Journu-Aubert, envoyé en mission dans le département de la Gironde où il venait présider les élections, l'aiderait de son autorité et de son crédit dans toute cette affaire; on lui avait annoncé de Paris qu'il avait reçu à cet effet des ordres du premier Consul. Que lui demandait-il, au surplus, pour mener à bonne fin l'œuvre de son administration diocésaine? Il n'avait qu'à en imposer au préfet qui abusait de son autorité pour appuyer des hommes indignes de sa protection... Un mot de sa part était plus que suffisant pour lui dessiller les yeux.

Hélas! ce haut fonctionnaire, étant seulement de passage à Bordeaux, n'osa pas prononcer ce mot si désirable; il s'appliqua seulement, autant que permettaient les circonstances, à rapprocher les esprits; dans cette disposition, il demanda aux uns et aux autres des concessions réciproques; il pria, d'une part, le préfet de ne pas tenir autant à certains noms propres dont il s'était fâcheusement engoué; et, de l'autre, il engagea l'Archevêque à couler sur certains choix qui promettaient de devenir meilleurs; en sorte qu'après trois ou quatre mois d'efforts, de combinaisons, de négociations, on n'était pas plus avancé qu'au commencement. C'était absolument comme la toile de Pénélope; une invisible main défaisait la nuit ce qui avait été fait pendant le jour; quand on croyait être au terme des arrangements projetés, c'était à recommencer...

Fatigué de toutes ces entraves, le Prélat eut de nouveau la pensée de se retirer. Il laissa même échapper de sa bouche, dans quelques conversations intimes, les mots de retraite, de démission. La conduite qu'avait tenue saint Grégoire de Nazianze à Constantinople

lorsque, appelé au siége de cette ville impériale, il avait reculé devant les agitateurs qui troublaient les commencements de son épiscopat, ne servait que trop de prétexte à ses secrets desseins. « Je ne suis pas meilleur, disait-il, que ce grand patriarche; pourquoi ne me retirerais-je pas comme lui dans la solitude? Un autre peut-être que moi conviendrait mieux au poste; il saurait mieux dominer les partis et confondre les factieux. »

Il n'y eut rien que les évêques de sa connaissance ne tentassent, lorsqu'ils surent sa résolution, pour le détourner d'un semblable projet; depuis le Cardinal-Légat jusqu'à Mgr de Carcassonne, tous le pressèrent, au nom de Dieu et de l'Eglise, de ne pas abandonner le poste. Le saint évêque de Limoges surtout, Mgr Dubourg, lui écrivit les plus chaleureuses lettres à ce sujet. « Qu'arriverait-il, marquait-il à l'illustre métropolitain, si vous cédiez en ce moment à l'orage qui pèse sur votre tête? Bientôt nous serions obligés d'en faire autant; les constitutionnels de nos pays nous poursuivraient, comme les vôtres, jusqu'à extinction. Une fois maîtres du terrain, ils intrigueraient pour faire nommer, à la place des démissionnaires, des évêques de leur bord. Jugez des malheurs qui en résulteraient pour l'Eglise! »

En réalité, c'était évidemment ce que demandaient les prêtres constitutionnels de Bordeaux; ils voulaient désoler, lasser la patience de l'Archevêque, pour le forcer de se retirer. Leur principal chef, le sieur Lalande, intrus de Saint-Michel, ne s'en cachait pas dans son active correspondance avec ses co-religionnaires des divers diocèses. Il disait : « Nous lui en ferons tant, nous l'abreuverons de tant d'amertumes, qu'il sera obligé de déguerpir. »

Le fait est qu'on arrêta un jour à sa porte une femme déguenillée, qui tenait à la main un instrument tranchant, et vociférait contre lui les plus odieuses imprécations.

Le Prélat ne leur donna pas cette satisfaction; il comprit, tant sur les prières qui lui furent adressées d'un côté, que sur les menaces dont il fut l'objet de l'autre, que le temps n'était pas venu de quitter le poste; il était, au contraire, expédient, opportun, nécessaire d'y rester, pour tenir tête à l'orage; autrement, tout était perdu dans le diocèse de Bordeaux, et probablement, comme on le lui avait observé, dans plusieurs autres; car ces incorrigibles sectaires, liés qu'ils étaient entr'eux par une communauté d'intérêts, faisaient commune ensemble sur tous les points de la France.

Que fit alors le Pontife? Au lieu de continuer ses pourparlers avec le préfet de la Gironde, il s'adressa au premier Consul lui-même. Il pensa que ce grand organisateur de la chose publique lui prêterait aide et appui contre le mauvais vouloir des autorités locales. Sa lettre est du 2 février 1803.

« Général premier Consul,

Si j'interromps quelques instants vos grandes occupations, c'est pour attirer votre attention sur un objet qui en est bien digne; il s'agit de rétablir la religion dans le département de la Gironde, qui forme mon diocèse, et de faire revivre les mœurs.

Lorsque je me suis vu, contre mon attente, nommé au siége métropolitain de Bordeaux, et que le Chef de l'Eglise, sans égard à mes craintes ni à mes refus...

ces, m'a eu imposé cette charge redoutable, j'ai dû oublier, pour ainsi dire, mon âge et mes infirmités, pour répondre à votre confiance, et pour me dévouer à l'immense étendue des obligations d'un tel épiscopat.

« J'ai donc travaillé sans délai à organiser mon diocèse. Je me suis d'abord empressé de rechercher et de recevoir en ma communion tous les prêtres qui ont voulu y être admis, en se conformant aux intentions manifestées du S. Siége et du gouvernement; cette facilité se trouvait justifiée par l'inestimable avantage de faire disparaître le schisme.

« Je me suis réglé aussi sur ces intentions, en dressant le plan d'organisation de mon diocèse; et c'est ce plan, Général premier Consul, qui vient d'être soumis à votre sanction. Il a été refondu jusqu'à trois fois sur les représentations ou invitations tant du Conseiller d'état chargé des cultes que du Préfet du département de la Gironde. Près du tiers des sujets que j'y emploie ont appartenu au parti constitutionnel, mais ils sont rentrés dans l'unité, en suivant ce que prescrit le nouveau concordat. Outre ceux que leur immoralité connue et leur turbulence excluaient, le défaut de soumission à ce même concordat a mis obstacle à la nomination de quelques autres. Ils peuvent dire et répéter qu'ils y donnent leur adhésion, mais c'est en le combattant par leur conduite et la doctrine qu'ils professent. Pourrais-je, sans préjudice de mon serment de fidélité, rester indifférent et tranquille touchant des conspirateurs dont les machinations me seraient connues, ou même pourrais-je me les associer, parce qu'ils auraient prononcé ces mots : « Je suis soumis au gouvernement? » Je ne peux pas davantage associer à mon ministère celui qui, indépendamment d'une déclaration quelconque, travaille à détruire ce que, dans l'ordre religieux, j'ai juré et je jure encore de soutenir et enseigner.

« Si vous désirez, Général premier Consul, quelques

[dé]tails circonstanciés, le Conseiller d'Etat Portalis en a [e]ntre les mains. Je me borne ici à vous supplier de venir, [pa]r une prompte approbation de mon *travail*, au secours [d]u diocèse de Bordeaux. L'oubli des principes et la dépravation des mœurs y font des progrès effroyables. Les ministres de la religion, sans considération, sans appui, sont réduits à une humiliante misère; les uns restent sans fonctions, et d'autres s'épuisent en d'excessives fatigues. La plupart tombent dans le découragement; et quelques-uns retournent chercher un asile où la subsistance dans l'étranger. Cependant ces désordres auxquels on ne voit point apporter de remède excitent les murmures et servent de prétexte à un nouveau schisme qui se forme et s'étend chaque jour davantage.

J'ai cru, Général premier Consul, devoir vous parler [gr]andement des maux de mon diocèse: vous seul pouvez les faire cesser. Achevez votre ouvrage; et ne souffrez pas plus longtemps que les sages intentions du gouvernement soient calomniées. Je vous assure de mon profond respect et de ma soumission. »

Nous ne savons quelle réponse le premier Consul fit à Mgr l'Archevêque de Bordeaux; il n'y a pas dans les papiers de ce dernier la plus légère feuille qui nous mette sur la trace de sa pensée à cet égard; tout ce que nous avons rencontré dans quelques lignes du tribun Jaubert à sa famille, c'est que Bonaparte fit, le dimanche suivant, hautement l'éloge du saint Prélat; il parla de son zèle, de son courage, de ses vertus et de ses travaux apostoliques. Il laissa, selon toute apparence, au chargé des cultes le soin de répondre à la lettre qu'il lui avait remise de sa part.

Celui-ci en avait reçu une, par le même courrier, [qui] n'était ni moins vive, ni moins pressante; elle ...

des Grégoire, des Basile, des Cyprien; on y trouve ce grand caractère que la foi seule inspire et soutient. D'avance, nous sommes sûr que plusieurs de ceux qui la liront ne se contenteront pas de l'admirer; ils la baiseront avec respect, et, nous osons dire, avec vénération, comme une précieuse relique.

Monsieur le Conseiller d'Etat,

« Au moment où la sanction du plan d'organisation de mon diocèse était annoncée, où le public l'attendait avec une impatience presque égale aux maux dont elle doit être le remède, vous m'invitez à de nouveaux rapprochements avec M. le Préfet de la Gironde. Je laisse à Dieu seul de juger ceux qui s'opposent si constamment auprès de vous au bien que j'étais appelé à faire. Pour moi, sans rentrer dans des explications que je vous ai déjà plusieurs fois développées, je me borne aujourd'hui à la simple énonciation de trois faits également incontestables dont j'abandonnerai désormais les résultats à la sagesse du gouvernement.

« 1° J'ai tout fait, j'ai sacrifié tout ce qui pouvait l'être pour rapprocher les esprits divisés, concilier les intérêts et procurer à mon diocèse, par une organisation impartiale, la paisible jouissance du bienfait de la religion.

« 2° Les maux qui résultent des oppositions, par lesquelles ma bonne volonté se trouve enchaînée, sont extrêmes; le gouvernement y est intéressé comme la religion à ne pas les souffrir plus longtemps.

« 3° Après avoir accordé tous les sacrifices jugés possibles, il est un terme où un Evêque s'arrête : c'est le sacrifice de son premier devoir. Le mien est de maintenir la foi ou de mourir pour elle. En me demandant des choix que j'ai jugés devant Dieu impossibles, on ne sert ni la religion ni la paix. L'organisation d'un vaste et très-important diocèse semble arrêtée depuis cinq mois par le refus

que j'ai fait de placer quatre ou cinq personnes que ma conscience a jugées et que les intérêts de la religion repoussent.

« Ceux qui, après avoir signé leur adhésion au Concordat dans les vues du S. Siége et du gouvernement, ont démenti authentiquement cette déclaration par la profession et l'enseignement des erreurs que le Concordat renverse et doit réparer, je ne les admettrai jamais sans m'être assuré de leur foi par un sérieux examen de leur doctrine.

« Telles sont, Monsieur le Conseiller d'Etat, mes invariables dispositions. Le gouvernement veut des évêques, et je lui ai juré de l'être. S'il est pour un évêque des devoirs de condescendance, un courage de patience et de résignation, il est aussi des devoirs de fermeté et de dignité à remplir.

« J'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir ; c'est au gouvernement d'achever son ouvrage, et à moi d'attendre de la divine Providence le succès que je demande aux hommes, ou de rester humilié sous les coups de sa justice. Qu'en frappant le pasteur, elle épargne au moins le troupeau ! »

Nous sommes-nous trompé en parlant du ton énergique et de la fermeté apostolique dont cette lettre est empreinte ? Y a-t-il de l'exagération dans nos paroles, lorsque nous disons qu'elle est digne des grands Pontifes de la primitive Eglise ? Est-ce qu'elle ne fait pas sur tous ceux qui la lisent, quels qu'ils soient, une impression qui agite, qui remue l'âme ? Aussi n'avons-nous pas été surpris, lorsque nous avons vu une lithographie qui représente le vénérable Archevêque de Bordeaux avec une phrase de cette lettre en guise d'épigraphe : *Il est un terme où un évêque s'arrête ; c'est au sacrifice de son devoir.*

Si le premier Consul a lu cette lettre, comme il y a lieu de le croire, il aura été frappé, aussi bien que les autres, de cette sublime parole d'évêque. Car

pas qu'il aimait et honorait les hommes de cœur et de courage partout où il les rencontrait. Le Prélat, en écrivant à M. Portalis, savait bien qu'il mettrait sa lettre sous ses yeux ; il espérait obtenir par là la cessation des fins de non-recevoir qu'on opposait sans cesse à son plan d'organisation.

Toutefois, il ne négligea pas les autres moyens que la Providence lui ménageait par ailleurs, afin de se rendre le premier Consul favorable. Avec quel empressement il écrivit aux personnes de sa connaissance qui pouvaient avoir par elles-mêmes ou par leurs amis quelque credit sur son esprit. Il s'adressa presque simultanément, à cet effet, à son Eminence le Cardinal-Légat du Saint Siége, à Mgr le Cardinal de Boisgelin, archevêque de Tours, à Mgr Bernier, évêque d'Orléans, à M. l'abbé d'Astros, vicaire-général de Paris, et autres ecclésiastiques. Nous avons entre mains la lettre qu'il écrivit au Cardinal Archevêque de Lyon que la voix publique appelait à exercer une espèce de protectorat sur toutes les Eglises de France (1).

(1) C'était M. Emery qui lui avait donné ce conseil. Il lui avait écrit, dans le courant de novembre 1802 : « J'ai confiance dans la promotion de l'oncle du premier Consul à l'archevêché de Lyon ; ce Prélat est bien intentionné ; il a de la piété, fait exactement son oraison, célèbre tous les jours la sainte messe ; ce que ne faisaient pas toujours nos anciens Évêques ; il a de plus un bon esprit. Je crois que c'est pour nous une grande ressource. C'est à lui que nous devons l'entrée de deux archevêques (MMgrs de Fontanges et de La Tour du Pin) dans la nouvelle église. Vous pouvez, dans les embarras où vous vous trouvez, vous adresser à lui avec confiance. Il est dans le dessein, lorsqu'il sera à Lyon, de faire bien des choses qui serviront de modèle, et sur lesquelles il a déjà l'agrément du premier Consul, comme de porter non-seulement dans sa maison, mais en ville, la soutane violette, de faire des processions, etc. — Le 2 mars suivant, M. Montagne, de St.-Sulpice, lui tenait à peu près le même langage : Tout notre espoir repose sur l'Archevêque de Lyon ; ce Prélat a de la piété, du zèle et du jugement ; il a beaucoup fait pour l'Église de France, et il fera davantage par la suite.

Monseigneur,

« Pendant que le premier Consul travaille si glorieusement à la restauration politique de la France, c'est au zèle des évêques qu'il appartient d'y faire refleurir la religion. Le nom d'Eglise Gallicane nous reste; nous devons à la confiance du S. Siége et du gouvernement, aux besoins de notre patrie et à l'attente de l'Eglise entière, de montrer que l'Episcopat de cette illustre Eglise n'a pas dégénéré entre nos mains. L'état de la religion catholique, persécutée jusque dans son triomphe par les agents secrets des factions ennemies, est encore critique et alarmant. Votre Eminence peut, sans doute, beaucoup auprès du premier Consul pour l'éclairer sur les obstacles que l'on oppose aux vues pleines de sagesse qu'il a montrées pour le rétablissement du culte catholique. Le clergé et les fidèles de France ont les yeux ouverts sur vous, et espèrent beaucoup des excellentes dispositions qui vous animent.

« En vous intéressant aujourd'hui à la situation de mon diocèse, c'est sur l'Eglise de la France entière, c'est indirectement sur la tranquillité de l'Etat et les véritables intérêt d'un gouvernement qui vous est cher, que j'éveille vot zèle et vos sollicitudes.

« Depuis six mois le plan d'organisation de mon dioc est sous les yeux du gouvernement; dès le principe placé, dans la proportion d'un tiers, les ecclésiast qui, ayant appartenu au schisme, s'étaient ancienn ou nouvellement réconciliés avec l'Eglise. Je n' dans cette classe que les libertins, les fauteurs de et de troubles, quelques impies reconnus. chefs de parti qui, après avoir signé leur adhési cordat et s'être soumis à mon autorité, ont de cette souscription dont je m'étais content en publiant de nouveau les principes d

civile du clergé que le Concordat renverse et proscrit, en s'honorant de leur soumission aux évêques constitutionnels et de toutes les fonctions remplies sous leur autorité, en s'efforçant d'arrêter l'effet des mesures de conciliation que j'avais prises pour réunir tous les fidèles dans les églises où je les avais provisoirement renvoyés en leur associant des prêtres insermentés.

« Ces hommes dangereux ont été soutenus, encouragés ou excusés, lorsqu'un seul mot eût suffi pour les rendre au devoir et à la paix. L'on m'a pressé d'en employer plusieurs; j'ai usé de tous les moyens que la charité devait inspirer, pour les ramener aux dispositions nécessaires à cet effet. Trois fois sur les invitations et les représentations de M. Portalis et de M. le Préfet de la Gironde, j'ai refondu mon travail en tout ou en partie. En dernier lieu, le travail entier avait été révisé à la préfecture même par une commission spéciale composée de trois membres de mon conseil, du secrétaire général de la préfecture et du secrétaire intime du Préfet, et l'on paraissait entièrement d'accord. M. le Préfet demandait seulement des places pour trois sujets de plus, que je ne pourrais employer sans trahir tous mes devoirs. Peut-être même serai-je obligé bientôt de procéder contre celui des trois qui m'est le plus fortement recommandé, à raison d'un discours hétérodoxe qu'il a fait imprimer et publier, et d'un nouvel écrit encore plus impie qui lui est attribué.

« M. le Préfet eut l'air de se rendre aux motifs de mon refus et de me promettre une prompte exécution d'un travail qui ne pouvait plus, m'assurait-il lui-même, compromettre en rien la tranquillité publique. Il annonçait ouvertement le prochain retour de ce travail muni de la sanction du gouvernement. Et, à cet instant même, M. Portalis m'invite à des rapprochements nécessaires avec un magistrat qui a toujours éludé les explications écrites sur mon travail, et avec lequel je n'ai pas pu ter-

miner encore la moindre affaire concernant l'administration de mon diocèse ou mes arrangements personnels en qualité d'Archevêque.

« Je n'ai point encore de chapitre ; les vicaires-généraux qui partagent mes travaux les plus pénibles s'y consument par le seul motif d'un zèle absolument gratuit. Les autres ecclésiastiques sont dans le découragement et dans la misère. Je n'ai pu faire presque aucune disposition provisoire, ni pour retirer les mauvais prêtres ni pour en placer de bons dans les paroisses ; l'on m'a toujours renvoyé à l'organisation définitive.

« Aujourd'hui, non seulement le Préfet persiste à me proposer, pour des places importantes, des hommes inadmissibles, mais je suis informé qu'il écrit aux sous-Préfets pour leur demander quels curés ils veulent dans leurs arrondissements respectifs.

« Quels que soient les motifs d'une pareille conduite à mon égard, il m'est inutile de les rechercher. Tout ce que je puis dire, c'est que c'est un fait bien malheureux pour mon diocèse ; en face d'une telle situation, ma détermination est invariablement arrêtée, 1° de maintenir les droits de l'Episcopat rétablis par le Concordat et solennellement proclamés par la loi civile ; en conséquence, de ne céder à aucune influence qui tendrait à me faire admettre aux fonctions ecclésiastiques des sujets que j'en aurai jugés indignes devant Dieu ; 2° de faire respecter, par tous les moyens que l'Episcopat met en mon pouvoir, la doctrine de l'Eglise Catholique et les jugements du St-Siége ; 3° de persister, le cas échéant, dans les derniers choix que j'ai proposés à la sanction du gouvernement, afin de ne pas avilir l'autorité épiscopale, en l'abandonnant, comme un jouet, à des variations sans terme et sans motif.

Peut-être me serait-il plus convenable d'envoyer la démission de mon Siége ! Mais je crois plus conforme au devoir d'un évêque d'y rester assis sans crainte comme sans fai-

blesse et de m'y dévouer pour le troupeau que Dieu m'a confié. Je le recommande à votre Eminence, espérant qu'elle voudra bien s'employer à lui procurer de la part du premier Consul la jouissance d'un bienfait si longtemps attendu et si nécessaire! »

Tout fier de la confiance que lui témoignait un Pontife si pieux et si zélé, le Cardinal Archevêque de Lyon eut à cœur de lui être utile en cette circonstance. Il ne négligea rien, pendant le voyage qu'il fit à cette époque à Paris, pour accélérer la signature qu'il attendait avec un si juste empressement. Sa haute position ecclésiastique et politique, étant tout à la fois Cardinal, ambassadeur de France près le S. Siége, et proche parent du premier Consul, lui donnait toutes les facilités à cet égard. Il parla chaleureusement à M. Portalis en faveur de l'Archevêque de Bordeaux, et, peu de jours après, tout fut terminé à sa satisfaction.

Aussitôt que Mgr eut connaissance de cette heureuse réussite, il prépara un mandement pour l'annoncer solennellement à ses diocésains. C'est une pièce infiniment remarquable ; elle renferme des considérations d'un ordre extrêmement élevé sur les événements qui se passaient en France. Elle montre, à l'occasion du rétablissement du culte, la différence qu'il y a entre les œuvres de l'homme et celles de Dieu. Les premières, imparfaites qu'elles sont de leur nature, changent ou se modifient avec les temps, les lieux et les individus, selon que de meilleures idées se présentent. Les secondes, au contraire, parfaites qu'elles sont dans leur essence, comme celui qui en est l'auteur, sont immuables et complètes dès leur origine, en sorte qu'on ne peut y toucher sans les dénaturer.

« C'est à ces hautes pensées, dit-il, que la sagesse du gouvernement s'est élevée. Les victoires illustrent les empires et peuvent reculer leurs limites; la Religion les affermit et les conserve, en veillant à leur stabilité et à leur repos. Au dehors, le génie de la politique unit ou captive les nations par de sages traités et des alliances glorieuses; au dedans, la Religion forme de vrais citoyens, en prêchant, au nom du Dieu tout-Puissant qui règle à son gré les destinées des empires, l'amour de la patrie, le respect des lois, la soumission aux puissances établies, unique fondement de l'ordre social. Les lois civiles déterminent et règlent les rapports extérieurs qui unissent les hommes en corps politique; mais c'est la Religion qui doit l'animer, ce corps, et le vivifier : elle seule unit les hommes par le cœur, en leur inspirant à tous cet esprit de charité universelle qui forme à la fois le caractère propre du Christianisme et le plus ferme appui de l'union sociale : elle seule, suppléant à la faiblesse et à l'insuffisance des lois, embrasse l'homme tout entier, établit sur lui, par une autorité toujours présente, toujours chère, toujours redoutable, toujours sacrée, ce code domestique qui règle les rapports intérieurs et les devoirs de la famille; ce code personnel, plus intime encore, qui prescrit à chaque homme ce qu'il se doit à lui-même. Que sont les lois sans les mœurs? Que sont les mœurs sans la conscience? Qu'est-ce que la conscience sans la Religion?

« Le héros qui préside aux destinées de la France, N. T. C. F., pouvait-il ne pas se pénétrer de ces grandes vérités, ne pas lui rendre ses autels et son culte, après lui avoir rendu sa gloire et sa prospérité? Rien ne devait résister à la puissance de son génie; il fallait que l'anarchie et les dissensions politiques fussent anéanties avec les factions qui les produisaient; il fallait que les nations jalouses et rivales de la France reconnussent bientôt sa prépondérance en acceptant la paix, et que la Religion, établie

sur les ruines des ennemis de l'état, reprit au milieu de nous sa sainte et douce influence.

« *Mais comment organiser un Culte déchiré par le plus cruel de tous les schismes* (1)*?* En revenant au principe qui détruit toutes les semences de division, en rappelant le bel ordre qu'avaient formé les lois si sages de l'Eglise, et que l'illusion d'un moment d'ivresse ne pouvait renverser. Ainsi, par de hautes vues de sagesse, par une de ces pensées que le ciel envoie, le premier Consul, découvrant le remède du mal dans sa cause, et, concertant ses desseins avec le Chef visible de l'Eglise, a tout-à-coup rétabli la paix par l'unité.

« Tels sont, N. T. C. F., et l'effet et l'objet de la convention arrêtée entre le St-Siége et le gouvernement; elle rattache à la chaire de saint Pierre, centre nécessaire de l'unité de toutes les Eglises, ce qui pouvait en être séparé; elle reconnaît, proclame et rétablit les droits et les limites des deux puissances, dont l'heureux accord sera toujours le principal fondement du repos et de la prospérité des peuples; elle nous ramène *à ce dernier état de la discipline générale, par lequel les évêques doivent recevoir l'institution canonique du Pape* (2), qui en est devenu le seul dispensateur; enfin, elle consacre et renouvelle *tous les rapports que ce dernier état de discipline a établis entre ce Pontife principal et les autres Pontifes* (3). Il n'y aura donc plus en France qu'un seul épiscopat et un seul troupeau; désormais *la primatie spirituelle du Pontife de Rome* est révérée (4), le pouvoir des évêques reconnu, la nécessité de l'institution canonique établie; plus de division; tout rentre dans l'ordre, tout est en paix, du moins au dedans; et la guerre qu'on ose rallumer au dehors, bientôt funeste au

(1) Discours du citoyen Portalis au corps législatif, du 15 germinal.
(2) Ibid. (3) Ibid. (4) Ibid.

peuple aggresseur, ne traversera point les desseins de la miséricorde de Dieu sur son Eglise.

« O Eglise Gallicane, nous te verrons renaître de ces ruines sous lesquelles on prétendait t'ensevelir! *Réveillez-vous, ô Jérusalem qui avez bu le calice de colère de la main de Dieu, ce calice d'assoupissement et de mort, que vous avez bu jusqu'à la lie* (1)! *Ecoutez la parole du Seigneur: Je vais vous ôter de la main cette coupe d'indignation, vous n'en boirez plus à l'avenir. O Sion! levez-vous et reprenez les vêtements de votre gloire; il n'y aura plus dans votre enceinte d'incirconcis ni d'impurs.* Réunissons-nous autour de l'Arche Sainte, environnons l'autel de propitiation, chantons, publions ensemble les bienfaits de Dieu, qui vient de faire éclater, aux yeux des nations, la force de son bras. *Il a racheté Jérusalem; il a sauvé son peuple* (2). »

Ici, le Prélat, après avoir payé un juste tribut d'éloges et de remercîments à ceux qui l'ont aidé dans l'œuvre de son organisation diocésaine, fait un appel au zèle de tous les ecclésiastiques qu'il associe à son ministère.

« Venez donc, ô vous principalement qui devez partager actuellement le poids de toutes nos sollicitudes! Comme ces généreux Machabées, également pénétrés des intérêts de la Religion et de la patrie, *montant* au poste où l'une et l'autre nous appellent, *allons purifier et renouveler le lieu saint* (3)! Qui jamais a vécu dans un temps plus précieux et plus critique que le nôtre? Qui jamais s'est vu dans des circonstances plus décisives pour les intérêts de l'Etat et de la Religion? Quelle époque! Après nos cruelles dissensions, l'Eglise et le gouvernement, unis de sentiments et de vues, nous chargent d'extirper le germe des

(1) Ibid. c. 52, v. 9. 10. (2) Mac. c. 4, v. 36. (3) Timoth. c. 4. v. 5.

divisions. C'est à nous d'arracher avec prudence, de planter avec discernement, d'encourager les faibles, de relever les âmes abattues, de nourrir la généreuse ardeur des forts d'Israël. Comme nos travaux pour la génération présente prépareront nécessairement les générations à venir, bons ou mauvais pasteurs à l'égard des peuples confiés à nos soins, nous deviendrons le bonheur ou le fléau des races futures. Ne nous le dissimulons pas : les destinées de la Religion sont entre nos mains et celles de l'état peut-être, tant elles ont entr'elles de dépendance et de rapports ! Concevons bien la grandeur de notre vocation ; comprenons ce que la conscience, l'Eglise, la patrie exigent de nous ; et, devenus un spectacle à Dieu et aux hommes, que chacun de nous remplisse fidèlement, à son poste, le ministère sublime qui lui était réservé : *Ministerium tuum imple* (1). »

Là, il leur trace des règles de prudence et de sagesse si nécessaires dans ces commencements, où le ménagement doit accompagner la fermeté.

« En commençant l'exercice de vos fonctions, ne précipitez rien ; étudiez d'abord votre peuple, son caractère, ses mœurs, les vices dominants de la paroisse, les qualités et les vertus des vrais enfants de Dieu qu'elle vous offre : accueillez indistinctement avec la même affabilité ceux qui demanderont les secours de votre ministère ; tantôt pressez, sollicitez, et tantôt sachez attendre les moments de Dieu ; ne croyez pas facilement le mal, ne désespérez du salut de personne : toujours fidèles à Dieu et à l'Eglise, employez toutes les ressources du zèle pour établir le règne de J.C. Fidèles au gouvernement, usez de toutes les mesures de douceur et de prudence ; dans vos doutes,

(1) Timoth. c. 4. v. 5.

recourez à nous, consultez-nous dans les cas difficiles. Car, N. T. C. F., toutes vos sollicitudes seront les nôtres ; et soit par nos lettres, soit dans nos visites, nous vous consolerons, nous adoucirons vos peines, toujours prêts à les partager et à diriger vos travaux. A l'exemple de J.C., opposez aux injures et aux vexations dont vous pourriez avoir à vous plaindre, la patience, l'humilité, les bienfaits, les tendres prévenances et les services multipliés d'une charité inépuisable. S'il s'élève des disputes contre la foi, n'entrez en discussion que lorsque vous le jugerez au moins très-utile, et qu'elle soit toujours pour vous un combat de charité ; rarement elle éclaire et persuade. Répondez aux sophismes et aux subtilités, par une grande pureté de mœurs, par une conduite de tout point irréprochable, et vous soumettrez les esprits en triomphant des cœurs. C'est dans la vie des vrais disciples de J.C., que la divinité de la Religion se montre dans tout son éclat, et qu'elle prend un ascendant irrésistible. »

Puis il s'adresse aux fidèles ; il les invite à bien recevoir les ecclésiastiques qu'il leur envoie.

« Et vous, N. T. C. F., pour qui le Seigneur a conservé, au milieu de tant de vicissitudes et de périls, les nouveaux apôtres que sa miséricorde envoie vers vous, recueillez-les avec tout l'empressement de la reconnaissance et de la joie ; ranimez-les, fécondez-les dans votre charité. C'est de ceux-ci comme des premiers apôtres, que J.C. a dit : *Celui qui vous reçoit, me reçoit* (1) ; *celui qui vous méprise, me méprise* (2) ; c'est en leur faveur qu'il écrit : *Celui qui reçoit des instructions dans l'ordre du salut, doit assister celui qui l'instruit de ses biens en toute manière* (3). Dieu nous en est témoin, N. T. C. F., *ce n'est pas vos biens*

(1) Math. c. 10. v. 40. (2) Luc. 10. 16. (3) Galat. 66.

que nous cherchons, mais seulement vos âmes; prêts à donner volontiers tout ce que nous avons, et à nous donner encore nous-mêmes pour votre salut: et sur ce point, sans doute, il n'est pas besoin d'insister davantage (1). »

A la suite de cette lettre pastorale, le pieux Pontife, dans un dispositif extrêmement circonstancié, déclara, en vertu du décret exécutorial du Concordat, éteints et supprimés tous les titres ecclésiastiques qui composaient l'ancien diocèse de Bordeaux; ensuite il déclara établis, en vertu de la même autorité, tous les titres ecclésiastiques qui devaient former le nouveau diocèse de Bordeaux. C'était, pour le moment, trois grands vicariats, neuf canonicats, quarante-huit cures et trois cent trente-six succursales. Un décret de circonscription et d'organisation assignait à chacune d'elles un territoire déterminé.

Dès cet instant, les oratoires qui avaient servi aux catholiques pendant la persécution furent fermés; il ne fut plus permis d'y célébrer ni d'y entendre la sainte Messe; tous les fidèles devaient se rendre dans leurs paroisses respectives; les églises s'ouvraient de toutes parts aux enfants de la foi; on s'empressait de les réparer et de les reorner.

C'était, il faut le reconnaître, un magnifique spectacle; il y avait, dans le mouvement religieux qui s'opérait, quelque analogie avec ce qui s'était passé à Jerusalem, au retour de la captivité de Babylone; on pleurait et on se réjouissait : on pleurait, quand on pensait à l'ancien temple qui n'existait plus; on se réjouissait, quand on pensait aux espérances que renfermait celui

(1) II. Cor. c. 12, v. 14 et 15.

qui s'élevait ou s'ouvrait de nouveau ; ces deux sentiments se succédaient dans l'âme des pieux fidèles.

On regretta, en particulier, dans la ville de Bordeaux, les belles églises de St-Christoly, de Ste-Colombe, de St-Maixant, de St-Remi, de St-Siméon, de Puy-Paulin ; les habitants de ces quartiers ne pouvaient se faire à l'idée de les voir inoccupées : mais en revanche, on avait, en surplus, les paroisses de Notre-Dame, de St-Louis, de St-Bruno, de St-Martial et de St-Paul ; ces dernières peut-être même étaient-elles mieux placées et distribuées que celles qui n'avaient pas été rétablies.

Le Prélat résolut en même temps, dans une série d'articles qui suivent, une foule de questions relatives au culte, à la réduction des fêtes, à l'administration des sacrements, à la récitation de l'office, à la tenue et à la discipline ecclésiastiques, etc. On remarque, dans toutes, son esprit de sagesse et de réserve ; il tenait, pour le fond, aux principes, et, dans l'application, il tenait compte des circonstances.

CHAPITRE VI.

Quelles difficultés pour mettre à exécution le plan d'organisation diocésaine? — Les bonnes paroisses ne voudraient pas recevoir pour curés des prêtres qui ont erré. — Celles au contraire qui sont mauvaises ne voudraient pas recevoir de bons ecclésiastiques. — S'il y avait un bon préfet, toutes ces difficultés ne seraient rien. — Fort heureusement qu'on le lui enlève. — Mgr gagne-t-il au change? — Une fois son presbytère établi, il s'applique à raviver la foi parmi les fidèles. — Tout ce qu'il fait à ce sujet dans la ville de Bordeaux. — Il eût désiré en faire autant dans toutes les paroisses de son diocèse. — Il députe à sa place quelques ecclésiastiques de valeur. — Quelles instructions il leur donne. — Comment s'acquittent-ils de leur mission. — Ils lui rendent compte, à leur retour, de leurs impressions. — Combien le Prélat en est affecté. — Il en donne connaissance au gouvernement. — Sur ces entrefaites arrive la Fête-Dieu. — Mgr fait, presque de son chef, la procession. — Ce coup d'état a plus de portée qu'on ne pense. — Quelles réflexions il lui inspire. — Le Pontife part de là pour demander la publicité du culte à Bordeaux. — L'impiété écume de rage. — Elle s'efforce de s'opposer au projet du Prélat. — Celui-ci écrit à M. Portalis. — Le premier consul fait droit à sa requête, mais avec des réserves. — Mgr finit par l'obtenir dans son entier.

Enfin, après mille et mille difficultés, Mgr avait reçu de Paris, sanctionné par le gouvernement, le plan définitif de son organisation diocésaine ; il s'agissait présentement de le mettre à exécution. Mais là encore, que d'embarras, que de difficultés, que d'obstacles ! Il faut se reporter à cette époque, à la suite du plus affreux cataclysme que l'on ait vu, pour s'en faire une idée. Les femmes, accoutumées qu'elles sont à jouer un rôle dans toutes ces affaires, ne manquaient

pas de pousser leurs maris à une énergique résistance aux desseins de l'Archevêque. C'était vraiment à décourager un autre Prélat que celui dont nous avons déjà raconté tant de belles actions.

Il y avait, dans son diocèse, des paroisses, ferventes de catholicisme, où le schisme n'avait jamais bien pu s'implanter, qui ne voulaient pas recevoir, en qualité de curé ou de simple desservant, les ecclésiastiques qui avaient prêté serment à la constitution civile du clergé. « Quoi ! disaient-elles, nous avons caché nos prêtres pendant la révolution; pour eux, nous nous sommes exposés à toutes sortes de vexations; nous leur prêtions nos maisons, nos fermes, nos métairies, pour qu'ils y exerçassent paisiblement leur ministère sacré; ils y ont béni nos mariages, baptisé nos enfants, administré les sacrements, en un mot continué la foi de nos pères; et voilà qu'on nous les enlève... A leur place qui nous donne-t-on? des hommes qui ont parjuré leur foi, qui ont trahi leur conscience... Il valait bien la peine de relever les autels, si c'était pour nous donner des ministres qui méritent si peu notre confiance? »

D'autres, au contraire, tant dans la ville de Bordeaux que dans la banlieue et le reste du diocèse, où les prêtres constitutionnels, d'une facilité extrême pour tout ce qui concerne l'administration des sacrements, avaient fait peut-être plus de prosélytes qu'ailleurs, ne se montraient pas mieux disposés à accueillir favorablement les bons ecclésiastiques; elles les appelaient encore, dans leur satanique langage, *insoumis*, *réfractaires*, *ennemis du pays*, parce qu'ils avaient eu le courage d'obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. En quelques en-

droits même, les esprits étaient si échauffés, les têtes si montées, qu'on parlait de leur opposer une résistance armée; du moins, se promettait-on de troubler, dans l'exercice de leur ministère, les prêtres nommés par l'ordinaire. Sous cette intimidation, les maires des divers villages, où le schisme comptait un certain nombre de partisans, n'osaient prendre sur eux de faciliter leur entrée en fonctions; il s'en trouvait parmi eux plusieurs qui, partageant les sentiments des populations égarées, ne voulaient céder ni presbytères, ni églises.

En présence de tant de difficultés, on le conçoit, Mgr devait être bien embarrassé; et il l'était en effet. S'il y avait eu à la tête du département un magistrat bien intentionné, bien disposé, tous ces obstacles se seraient facilement aplanis. Il y aurait eu, par contre-coup, moins d'aigreur, moins de dépit, partant moins d'audace dans les ennemis de la religion. Le Préfet, organe immédiat du pouvoir, n'aurait eu qu'un mot à dire pour contenir dans le devoir ceux qui s'étaient promis de repousser les ecclésiastiques qu'on leur envoyait. A l'instant même, tous les maires des communes se seraient, sinon spontanément, au moins docilement, empressés à favoriser et protéger les choix de l'Evêque. Tandis que, par le fait, dans la disposition où se trouvaient ces fonctionnaires, loin de réprimer les perturbateurs, ils étaient les premiers à les appuyer. Ils les laissaient impunément se rassembler, s'exciter, s'organiser, et préparer de coupables levées de boucliers. Pas le moindre garde-champêtre n'aurait, dans ce système, prêté le plus faible appui à l'Evêque.

Fort heureusement celui-ci avait mis sa confiance

dans le secours d'en haut, et ce secours ne lui manqua pas. Les gouvernants avaient compris, d'après tout ce qui s'était passé, que la paix religieuse ne se rétablirait jamais à Bordeaux, tant que le Préfet Dubois y resterait. Il le rappela, en conséquence, immédiatement après la sanction du plan d'organisation diocésaine, à Paris. On lui donna, pour ne pas avoir l'air de le sacrifier au clergé, une place importante dans les bureaux de la police, d'où il alla, au bout de quelque temps, rendre compte à Dieu de son administration.

Il serait difficile, en examinant les choses de près, d'affirmer si, dans ce mouvement préfectoral, le Pontife gagna au change. Car, de bonne foi, qui lui envoya-t-on en remplacement de M. Dubois? Le citoyen Charles de la Croix, ancien commis de Turgot, lequel, tout en conservant l'allure et les manières du gentilhomme, avait abdiqué tous les principes de sa caste; appelé, en 1792 à la Convention, il y vota, peu de mois après, la mort du Roi sans sursis et sans appel. Il garda sous le Directoire, pendant environ deux ans, le portefeuille des relations extérieures; à l'organisation des préfectures, il fut nommé, en 1800, à celle des Bouches-du-Rhône. Mgr de Cicé, archevêque d'Aix, écrivait à son sujet qu'on ne savait pas, à Marseille, s'il avait fait baptiser ses enfants. De pareils antécédents donnaient-ils une bonne opinion de lui? Pouvait-on présager qu'il serait plus favorablement disposé que son devancier? Tout ne faisait-il pas craindre, au contraire, qu'il suivrait exactement la même ligne?

Dieu ne le permit pas; comme il tient dans sa main le cœur de tous les hommes, il changea sous beaucoup de points celui de M. de la Croix; il lui inspira des sen-

timents, sinon plus empressés et plus dévoués, du moins plus polis et plus respectueux envers le saint Archevêque; de manière que celui-ci, profitant de ses bonnes dispositions, pût, en peu de temps, effectuer, comme il l'entendait, les placements qu'il avait projetés.

Ce fut, de l'aveu de tout le monde, une grande opération terminée, que celle des prêtres catholiques envoyés et mis en possession des églises et des presbytères; dès ce moment, le schisme cessa de fait, comme il avait déjà cessé de droit, dans les paroisses où il avait causé tant de ravages; il ne s'agissait plus, alors que le principe d'unité était rétabli dans le diocèse, que de raviver les sentiments de la foi et de la piété parmi les populations. Oh! sous ce rapport, comme il y avait à faire pour les ressusciter, les ranimer, les réchauffer! Ils s'étaient bien affaiblis pendant les dix dernières années qu'on venait de parcourir; hélas! ils s'étaient éteints dans beaucoup de cœurs. Le vent de la tempête avait soufflé si fort qu'il les avait déracinés...

Qu'on ne s'inquiéte pas; l'esprit de Dieu a soufflé aussi sur le cœur de son Pontife; il lui a dit, comme autrefois à ses Apôtres : Vois là-bas, sur le bord de ces fleuves, ces moissons jaunissantes; elles n'attendent que ton arrivée pour tomber en gerbes sous ta main; va les couper et les recueillir! Et le Prélat, qui a été l'apôtre du Dauphiné et du Vivarais, a entendu cette grande voix; et il a répondu : J'irai porter mes secours aux peuples de la Guienne; et il est venu. Le voici qui excite, par tous les moyens qui sont à sa disposition, le zèle des pasteurs qu'il a placés à la tête de son troupeau. Il les exhorte, il les encourage, il les presse par les entrailles de la charité du Sauveur qui a racheté les

âmes au prix de son sang. Il leur adresse circulaire sur circulaire pour les aider de ses conseils et de ses lumières dans la pénible mission qu'ils remplissent.

Le Prélat donne lui-même l'exemple de ce zèle actif et persévérant; il visite successivement toutes les paroisses de la ville archiépiscopale, et dans toutes il prêche, il confirme, il édifie; c'est un pasteur vigilant qui n'attend pas que ses ouailles viennent le trouver, il va les chercher lui-même. Aujourd'hui il est à Saint-Dominique, demain à Saint-Michel, le lendemain à Saint-Louis-des-Chartrons, et les jours suivants dans les autres églises de la cité; partout sa présence réveille des sentiments de foi; on est pénétré de respect et d'admiration pour tout ce qu'il fait; jamais on n'a vu un pontife de ce zèle, de cette patience, de cette intrépidité. Plusieurs en sont tellement touchés que, dès ce moment, ils deviennent meilleurs. Il y a parmi eux de vieux pécheurs, des révolutionnaires corrigés, des schismatiques repentants; on les voit se précipiter en foule dans les tribunaux de la réconciliation pour confesser leurs fautes et en obtenir le pardon.

Hélas! que ne peut-il en faire autant, l'infatigable Pontife, pour toutes les paroisses du département de la Gironde! S'il n'avait consulté que son cœur, il serait allé jusqu'au fond des campagnes les plus reculées, pour y établir en personne, comme il avait fait à Bordeaux, le règne de la vérité! Et, dans ses courses évangéliques, il n'aurait pas laissé le moindre village, le plus petit hameau, le plus chétif clan des Landes, sans y porter des paroles de paix et de salut. Mais, en ce moment, sa présence était encore trop nécessaire dans sa ville métropolitaine; il ne pouvait s'éloigner d'une cité qui

était le centre de ses affaires et de ses opérations; il avait besoin de s'y trouver pour diriger le mouvement général qu'il voulait imprimer à tout son diocèse.

Dans l'impossibilité de se montrer, comme il l'eût désiré, simultanément à tous ses diocésains, le zélé Prélat se fit remplacer, auprès des populations qu'il ne lui était pas encore donné de visiter, par des ecclésiastiques qui possédaient et méritaient sa confiance. Ce fut par MM. Thierry, son second grand-vicaire, de Camiran, doyen de son chapitre, Jaubert, curé de Notre-Dame, de Basterot, chanoine de sa métropole, et Rausan, dont le nom était cher à tous les Bordelais. A l'exemple des Apôtres, qui s'arrêtaient dans les grandes agglomérations de peuples, et envoyaient leurs bien-aimés disciples dans les endroits où ils ne pouvaient aller eux-mêmes, il les députa, retenu qu'il était dans le chef-lieu du département, dans les cinq sous-préfectures qui composaient le reste de son diocèse.

Le premier, M. Thierry, devait se rendre à Bazas dont le siége épiscopal, l'un des plus anciens de la Gascogne, venait d'être supprimé par les derniers arrangements conclus entre l'Eglise et le gouvernement; le second, M. de Camiran, à Libourne, petite ville, agréablement située sur les bords de la Dordogne, où la révolution avait laissé maints ferments de discorde; le troisième, M. Jaubert, à la Réole, sur la rive droite de la Garonne, nouvellement annexée au diocèse de Bordeaux; le quatrième, M. de Basterot, à Lesparre, entre le haut et le bas Médoc, où les prêtres constitutionnels avaient espéré s'inféoder à l'aide de la superstition et du relâchement; le cin-

quième, M. Rausan, à Blaye, dont les habitants, hormis un peu d'indifférence qu'on leur avait toujours reprochée, ne s'étaient pas montrés trop mauvais.

Avant leur départ, Mgr leur donna des instructions particulières sur la manière dont ils devaient se conduire dans la mission qui leur était confiée, afin qu'à leur retour ils pussent lui rendre un compte précis et circonstancié de l'état de la religion dans les contrées qu'ils allaient visiter. Il les chargea, entre autres, après avoir assisté au serment que les ecclésiastiques du second ordre étaient tenus de prêter aussi bien que ceux du premier au gouvernement consulaire, d'examiner l'attitude qu'avaient prise les nouveaux pasteurs vis-à-vis de leurs ouailles. Comment les avait-on reçus dans leurs paroisses? Y jouissaient-ils de l'estime et de la considération publiques? Avait-on pour eux des égards, de la déférence, de la bienveillance? Quelles étaient leurs ressources? Le reste se bornait à la fermeture des oratoires qui avaient servi au culte catholique pendant la révolution et à l'inspection des églises nouvellement ouvertes. En quel état se trouvaient ces dernières? Etaient-elles décentes et à peu près meublées? Faire l'inventaire des vases sacrés, des ornements, des missels, des livres de chant, etc. Dans tous les cas, ce que le Prélat leur recommanda par-dessus tout, ce fut de chercher à lever tous les obstacles qui pouvaient s'opposer à la réunion des esprits, en portant des paroles de paix et de concorde à ceux qui se plaisaient dans les tempêtes. Une visite de leur part aux autorités constituées, quelles que fussent leurs opinions antécédentes, ne pouvait être que d'un bon effet.

Si nous ne craignions pas trop de nous éloigner de

notre sujet, nous montrerions les commissaires dans le détail de leurs opérations. Que d'obstacles ils eurent à surmonter ! Que de difficultés ils eurent à vaincre ! Partout le bien était commencé, mais partout il s'accomplissait lentement. Ici, c'était un ecclésiastique prompt et abrupte dans ses paroles, sans modération ni mesure dans son zèle, qui avait heurté l'opinion de ses paroissiens ; là, c'était un maire aux souvenirs révolutionnaires, aux passions ardentes, qui contrariait de tous ses efforts l'œuvre de Dieu ; ailleurs, c'était une population tout entière, endoctrinée par les prétendus puritains du Catholicisme, qui s'érigeait, du côté de la Charente, en petite église. Par suite de ces dispositions, il y avait beaucoup d'endroits où, en ouvrant les temples, on avait à peine déblayé les premières ruines de la révolution.

Tout était dans le plus affreux délabrement ; le temps et l'incurie avaient achevé de dégrader ce qu'un pouvoir destructeur avait épargné. Dans beaucoup d'églises, il n'y avait pas encore de confessionnaux, de chaires, de stalles, de baptistères ; quelques ais grossièrement assemblés, au milieu desquels on avait placé une espèce de pierre sacrée, servaient d'autel ; il était garni, en guise de nappe, d'un linge à moitié usé, qu'on avait fraîchement reblanchi ; trois ou quatre mauvais chandeliers de bois ou de tole, souvent de forme et de dimension diverses, se couraient après sur les gradins ; tel était, à la lettre, le mobilier de plusieurs succursales.

Heureux encore, lorsqu'il y avait dans les sacristies deux ou trois ornements tant soit peu décents, pour célébrer les offices divins auxquels on appelait

comme on pouvait les fidèles; car il n'y avait presque nulle part des cloches pour les y convoquer; la nation les avait fait briser ou fondre.

Dans les presbytères, même désolation; ceux qui les habitaient avaient à peine de quoi se vêtir et se nourrir; ils étaient parfois obligés, tant était grande leur misère, d'aller quêter un morceau de pain auprès de pauvres métayers ou artisans, et ceux-ci, pour peu qu'ils fussent mal disposés, avaient l'air, en le leur donnant, de leur imposer des conditions; un pareil état de choses, en dernière analyse, n'était pas tolérable.

De retour à Bordeaux, les commissaires rendirent compte à Mgr l'Archevêque de leur mission; ils ne lui cachèrent rien de ce qu'ils avaient vu ou entendu; ils lui peignirent même, sous des couleurs assez sombres, la détresse des paroisses. Tout se résumait, en dépouillant leurs procès-verbaux, dans ces deux mots : « *Beaucoup de mal et peu de bien!* »

Le tableau, plus ou moins expressif de la situation du diocèse, jeta le Pontife dans la plus horrible consternation; il versa des larmes amères sur les malheurs de son peuple, comme sur la triste position de son clergé. Puis, revenant à sa première énergie, il pensa qu'il ne convenait pas à un Evêque de se laisser abattre par les contrariétés; c'était au contraire, selon lui, le moment de se dresser pour les vaincre et les surmonter; il avait toujours sous les yeux l'exemple des grands Pontifes dont le courage croissait avec les obstacles qu'ils rencontraient.

Or, le moyen de conjurer une semblable détresse? le Pontife prend le parti d'informer le gouvernement des rapports qui lui sont faits sur l'état de son diocèse,

Peut-être cette communication hâtera-t-elle les secours qu'il demande; sa lettre est adressée à M. Portalis.

« Monsieur le Conseiller d'état,

Un dénûment assez connu ne me permettant que de rares et courtes excursions dans mon diocèse, lorsque je devrais entreprendre sa visite générale, j'ai engagé mes grands vicaires, quelque dépourvus qu'ils soient eux-mêmes de ressources, à me suppléer autant qu'ils le pouvaient. Voici les tristes détails qu'ils me rapportent de ces visites partielles; j'en dois faire part au gouvernement.

1° Malgré les unions très-nombreuses de paroisses, et ma facilité à employer tous les prêtres ex-constitutionnels qui ont voulu donner quelques marques de soumission et de résipiscence, plus de cent paroisses restent entièrement vacantes; 2° le service ecclésiastique devenant impossible, faute de logement et de secours, dans un grand nombre de paroisses, les desservants que j'ai pu y envoyer, sont contraints de les abandonner; ils reviennent chaque jour me demander du pain, après avoir épuisé gratuitement leurs dernières ressources; 3° les églises, dépouillées et délabrées, manquent de tout dans la plupart des paroisses, sans que la piété des fidèles s'empresse à les réparer ou à les pourvoir des objets indispensables pour le service divin; 4° un grand nombre de constitutionnels, réunis en apparence, conservent toujours dans le cœur le germe de la division; ils inspirent, en général, peu de confiance; ils agitent sourdement les esprits, soit en suscitant des contradictions perfides aux nouveaux pasteurs qui les ont remplacés, soit en annonçant le renversement prochain de ce nouveau ministère, et leur rétablissement glorieux; quelques-uns me sont dénoncés pour les scandales qu'ils donnent; d'autres pour les con-

tributions qu'ils lèvent encore dans les paroisses dont je les ai retirés; d'autres enfin pour les fonctions qu'ils exercent sans pouvoir et contre l'ordre établi; 5° la dépravation des mœurs, l'impieté ou l'indifférence pour la religion sont portées à leur comble dans les campagnes comme dans les villes; les lieux publics de danses et les cabarets multipliés à l'excès, jusques dans les campagnes les plus reculées, prennent la place des églises, attirent et corrompent la jeunesse des deux sexes, détruisent les habitudes et les affections de la société domestique, et enlèvent aux bons pasteurs jusques aux consolations de l'espérance; 6° dans plusieurs paroisses, les maires et conseils municipaux n'ont pas même voté des moyens d'existence pour les desservants; ailleurs, des votes stériles que le préfet ne peut point (à ce qu'il paraît) rendre exécutoires, n'ont d'autre effet que d'arrêter les offrandes volontaires des fidèles, sous le prétexte que les municipalités ont pourvu au sort du desservant ou du curé.

« Les biens des fabriques, invendus, qui auraient fourni quelques ressources à nos églises dépouillées, ont été affectés en majeure partie, comme j'ai déjà eu l'honneur de vous le marquer, ou à la Légion-d'Honneur ou à la commission des hospices; sur une simple décision du ministre des finances, des maisons curiales même n'ont pas été épargnées.

« Cet état de choses devrait suffire au triomphe des ennemis de la religion; mais, comme s'ils avaient encore peur de leur ombre, ils semblent redoubler d'activité et d'efforts pour l'étouffer jusques dans le cœur des mères de familles et l'esprit des moyennes classes du peuple. L'on réimprime ici et l'on répand avec une étonnante rapidité et une effrayante profusion un ouvrage de Pigault-Lebrun, que je m'abstiens de qualifier, parce que vous devez le connaître sous le nom de *Citateur*.

« Pour arrêter le mal, pendant qu'il en est temps en-

core, il est instant d'assurer enfin l'existence, le renouvellement et la considération que l'on a promis au clergé.

« A cet effet je demande, pour assurer le service des paroisses, que le gouvernement veuille bien donner des ordres efficaces pour procurer la restauration des temples, le logement des curés et desservants, et l'exécution des votes formés pour leur procurer un traitement convenable. »

Sur ces entrefaites, arriva la solennité de la Fête-Dieu; le Concordat ne l'avait pas détruite comme tant d'autres, il l'avait seulement transportée au dimanche suivant. Autrefois, c'était à Bordeaux, ainsi que dans le reste du monde catholique, une fête éminemment populaire; il y avait, ce jour-là, d'imposantes processions en l'honneur de la sainte Eucharistie, dans toutes les paroisses de la cité. On n'avait pas oublié dans les principaux quartiers de la ville ces pompes triomphales qui consolaient et ravivaient la foi des vrais croyants. Profondément émus de tout ce qu'elles leur rappelaient de joie et de bonheur, les fidèles ne cessaient de les redemander à leur vénéré Pontife.

Ce n'était pas, comme on s'en doute bien, la bonne volonté qui manquait à ce dernier; il encourageait de la voix et du geste tout ce qui ressemblait à de semblables manifestations : mais, quelque désir qu'il eût de voir rétablir ces magnificences extérieures de la religion, il n'osait prendre sur lui d'ouvrir les portes du temple et de mener son peuple en procession dans les rues; il y avait un article des lois organiques qui défendait le déploiement extérieur des cérémonies catholiques dans les villes où se trouvait un certain nombre de protestants : alors, pour obéir à son zèle

autant qu'à l'opinion publique, il essaya de contourner la difficulté; il exposa simplement à l'autorité locale la supplique qui lui était adressée et l'intention où il était d'y faire droit; tout ce qu'il demandait, c'était de fermer les yeux sur son entreprise.

Bien qu'en général celle-ci fût peu favorablement disposée pour tout ce qui concernait l'avantage de la religion, elle n'osa pas résister à l'expression d'un vœu aussi unanime; étant nouvellement arrivée à Bordeaux, elle avait des ménagements à garder; elle s'en rapporta à la prudence et à la sagesse du Prélat qui se faisait garant du bon ordre.

Quelle explosion de joie cette nouvelle produisit sur toute la population bordelaise! ce fut du bonheur, de l'enivrement, des transports. De toutes parts, on se prépara à cette démonstration religieuse avec une sorte d'enthousiasme. A l'heure indiquée, deux immenses lignes de fidèles, de l'un et de l'autre sexe, sortirent de l'église de Notre-Dame. Un certain nombre de prêtres, en vêtements brochés d'or et d'argent, précédait immédiatement le dais. C'était le Prélat qui portait le Saint-Sacrement; il s'arrêtait de distance en distance pour donner la bénédiction à son peuple. Le cortége parcourut les plus beaux quartiers de la ville, les rues de l'Intendance et du Chapeau-Rouge, les quais de la Bourse et de la Douane, les allées de Tourny et d'Albret. Il ne rentra dans l'église d'où il était parti qu'à sept heures du soir, au milieu des chants de triomphe et d'une illumination improvisée.

Cet essai du Prélat avait plus de portée qu'on ne pensait; il avait constaté les forces de la religion sur les masses qu'on disait froides et inertes à l'en-

droit de tout ce qui tenait aux principes; il avait montré que, malgré les efforts de l'impiété pour les détruire, ils étaient encore profondément enracinés dans les cœurs. En effet, dans toute la ligne qu'avait suivie la procession, le peuple avait témoigné de son respect et de sa foi pour le plus auguste de nos mystères. Il avait couvert la devanture de ses maisons des plus riches draperies; il avait semé les chemins de feuilles d'arbres, de têtes de fleurs, de rubans découpés. Et pourtant il n'y avait rien de commandé; c'était l'expression spontanée d'une population qui avait retrouvé son Dieu; ce jour-là, elle était heureuse; elle se croyait revenue aux anciens jours.

Mgr, pendant le trajet, versa plus d'une fois des larmes en voyant l'empressement et la piété des fidèles. « Est-ce donc là ce peuple, disait-il, qu'on a si souvent représenté comme las et saturé de religion? Oh! comme on l'a calomnié! On a blasphémé quand on a dit qu'il ne voulait plus de ses prêtres. Aujourd'hui, lors même qu'il n'y a ni police, ni gendarmes, abandonné qu'il est à ses propres instincts, il proteste hautement de ses sympathies pour la foi de ses pères. »

Sa Grandeur partit de là pour demander au gouvernement la publicité du culte catholique dans la ville de Bordeaux; elle ajouta qu'on ferait, en l'accordant, une œuvre aussi agréable qu'utile à la population. Nous n'entrerons pas dans le détail des raisons qu'elle fit valoir à l'appui de sa supplique. La plus importante de toutes fut celle-ci : Dès lors que le gouvernement rétablissait la religion catholique dans son principe, il devait la rétablir dans ses conséquences prochaines; car les cérémonies ont toujours été regardées, dans

l'Eglise, comme un appendice nécessaire à l'explication et au maintien de nos croyances; l'homme, étant composé d'esprit et de sens, a besoin du secours de ces derniers pour aider l'intelligence à saisir et à retenir le dogme de nos mystères.

L'impiété écume de rage et de désespoir; elle sent que le sceptre lui échappe à mesure que l'Archevêque prend de l'influence; elle ne peut pas se dissimuler qu'elle perd du terrain en raison de celui qu'il gagne tous les jours. Alors comment s'opposer à ses conquêtes journalières? Quel moyen d'empêcher ses progrès indéfinis? La législation fournit-elle une voie de résistance régulière? N'osant provoquer elle-même, en face du pouvoir qui l'a baillonnée et de l'esprit public qui la désavoue, une mesure coërcitive et répressive de la nouvelle démarche que le Prélat a tentée, elle pousse quelques protestants de bas étage qu'elle a effrayés et subornés, à une violente et énergique réclamation. « Est-ce que vous laisserez, leur dit-elle, les catholiques vous mettre les pieds sur la gorge? Souffrirez-vous, comme autrefois, du temps de la tyrannie et de l'inquisition, leurs continuels empiétements? Ce sont de dangereux voisins; ils ne savent jamais se renfermer dans les limites qui leur sont assignées; ils sont toujours à l'étroit dans les contrées qu'ils habitent. Prenez garde, il y va de votre vie, de votre existence religieuse; si on leur laisse faire un pas en dehors de leurs églises, ils seront bientôt dans vos temples; ils vous traqueront, comme des parias ou des lépreux, dans quelques quartiers obscurs de la cité, s'ils ne peuvent vous chasser du pays. »

Il n'en fallait pas tant pour enflammer l'imagination

de ces pauvres gascons; l'esprit de secte rend crédule, et les enfants de la réforme, quelqu'insouciants et flegmatiques qu'ils soient, ne sont pas inaccessibles à ce sentiment de crainte; déjà quelques-uns d'entr'eux se croyaient menacés comme au temps de la révocation de l'édit de Nantes. Aussitôt ils se comptent, comme à la veille d'une bruyante mêlée; ils grossissent à dessein, sans doute pour effrayer leurs ennemis, le chiffre réel de leur nombre, de tous les hérétiques de la contrée, à quelque confession ou communion qu'ils appartiennent; ils leur adjoignent même, en cas de besoin, cette population flottante de gens sans aveu qui sont exclusivement de la religion de ceux qui les achètent. Puis, tous ensemble, malgré la diversité de leurs croyances, ils combattent sous le même étendard, celui de la haine du catholicisme; ils pérorent, ils verbalisent, ils pétitionnent, ils veulent à toutes forces obtenir pour eux et leurs soi-disant co-religionnaires une église consistoriale dans la ville de Bordeaux. Aux termes de la lettre ministérielle du 20 germinal an XI (10 avril 1803), on ne peut leur refuser cette autorisation; ils présentent un effectif de 6,000 âmes de population réformée, seule condition exigée en pareille circonstance. Une fois cette concession obtenue, c'en est fait de la publicité du culte catholique; adieu les belles processions, les imposantes funérailles, le port du viatique aux malades, et les autres céremonies extérieures qui élèvent l'âme si haut; les opposants se prévaudront du titre III des articles organiques pour traquer les fidèles dans leurs temples.

Le citoyen Portalis, homme de ménagement et de conciliation, placé qu'il était entre la demande

de Mgr l'Archevêque de Bordeaux et la réclamation que les protestants bordelais venaient d'adresser à l'état, n'osa pas accorder au Pontife l'entière et absolue liberté du culte catholique. Il adopta, sous l'influence de la peur qui est toujours une mauvaise conseillère, un *mezzo termine*, sorte de transaction ou de *demi-mesure* qui blessa tout le monde et ne satisfit personne; il lui répondit, que dans une cité populeuse comme Bordeaux, où les cultes dissidents comptaient encore tant d'adeptes, on ne devait rien précipiter. Tout ce qu'on lui accordait, sur la supplique qu'il avait adressée au gouvernement, c'étaient les processions paroissiales et quelques autres cérémonies particulières.

Mécontent de la part qu'on lui faisait, le Pontife fit de nouveau entendre sa voix; il écrivit sur-le-champ à M. Portalis pour se plaindre des restrictions qu'on mettait à la publicité du culte catholique dans sa ville archiépiscopale; d'un côté, il exposa les raisons qui pouvaient engager le gouvernement à revenir sur sa première détermination; de l'autre, il renversa les objections que les pétitionnaires protestants avaient présentées à l'appui de leur supplique : « Pourquoi, dit-il en concluant, n'en serait-il pas à Bordeaux comme à Lyon? Eh! bien, dans cette dernière ville, grâce à la puissante médiation de son Cardinal Archevêque, il n'y a pas eu d'entraves, depuis la procession générale de la Fête-Dieu, à la publicité des autres cérémonies religieuses; » laissons-le parler lui-même; sa lettre est du 10 thermidor an XI (30 juillet 1803).

« Monsieur le Conseiller d'état,

« Nous avions espéré à Bordeaux l'entière liberté du culte extérieur par les raisons que j'ai eu l'honneur de vous exposer dans ma précédente lettre et que je ne reproduis pas dans celle-ci.

Je ne prétends point contester formellement les états de population qui vous ont été envoyés; mais j'ai ouï dire souvent à des catholiques instruits, qu'à certaines époques les protestants, pour grossir leurs listes, avaient appelé ici des ouvriers ou d'autres gens qui n'y ont pas une résidence ordinaire.

On a observé aussi que ces hérétiques sont de différentes sectes, calvinistes, luthériens, anglicans, etc., et qu'il ne faudrait pas les compter ensemble, comme ne faisant qu'une même communion assez nombreuse, pour obtenir les priviléges d'église consistoriale, et priver par là des avantages du culte extérieur les catholiques de Bordeaux; ce qui serait pour ceux-ci une vraie privation, puisque ces cérémonies publiques et solennelles sont une partie intégrante et très-importante de leur culte; tandis que, au contraire, l'exercice qui leur en serait laissé ne préjudicierait en rien aux protestants qui ont abandonné ces sortes de pratiques religieuses. Aussi m'assure-t-on qu'ici, de même qu'à Marseille et ailleurs, ils ont, pour la plupart, déclaré qu'il ne leur serait point désagréable qu'on en laissât l'observance aux catholiques romains.

« Lorsqu'il a été néanmoins question de leur accorder un édifice qui leur servît de temple, j'ai été pressé par de fortes réclamations, de demander à M. le Préfet que ce ne fût pas l'église de saint Eloy, dont la position centrale et trop voisine d'une place où se rassemblent habituellement des gens de travail, pouvait, entre autres désor-

dres, occasionner des rixes fâcheuses. Quoique ces inconvénients soient moindres à l'égard de l'ancienne église de Notre-Dame qui vient d'être provisoirement destinée aux protestants, nous aurions désiré qu'ils n'eussent point eu d'exercice public hors des Chartrons, vaste faubourg où la plupart de ceux qui suivent ce culte, chacun à leur manière, se trouvent réunis. D'après cet arrangement, les cérémonies extérieures et solennelles du culte catholique se seraient pratiquées plus librement dans le reste de la ville.

En cet état même de choses, nous espérons encore; quand on a pour soi l'opinion publique, on est fort et puissant; or, l'opinion publique n'a jamais été équivoque sur cet objet intéressant. Je ne parle pas seulement de la multitude du simple peuple, dont les désirs et les empressements, en pareille circonstance, doivent peser dans la balance de nos gouvernants; ce qu'il y a de plus distingué par le rang, les places et le crédit, dans notre grande cité, a paru souhaiter beaucoup le retour de nos cérémonies religieuses, dont la célébration était si imposante. Tous les corps de la ville, tous les fonctionnaires, tous les magistrats s'attendaient à les revoir et à y prendre part, dès que nous commençâmes à jouir de la liberté du culte; chacun se montrait jaloux d'y paraître avec la décence et la dignité convenables, et ces sentiments se manifestèrent avec une sorte d'éclat aux approches de la dernière Fête-Dieu; ce fut en y cédant, pour ainsi dire, qu'un des maires, chargé d'établir des bornes ou barrières sur la voie publique, différa d'en placer aux endroits où passaient autrefois les processions les plus solennelles. Peut-être ces grandes cérémonies extérieures ne doivent-elles pas être à présent aussi fréquentes qu'elles le furent dans les temps anciens: mais tant qu'elles nous seront absolument interdites, la ville de Bordeaux ne paraîtra-t-elle pas en quelque sorte étrangère aux lois bienfaisantes du gouvernement pour la restauration de la religion catholi-

que? Je vous présente, en vous le recommandant, Monsieur le Conseiller d'état, le vœu commun; et j'ai l'honneur de vous saluer. »

Le premier Consul, mieux instruit des vœux de la population bordelaise, ou plutôt cédant aux instances réitérées de son saint Archevêque, lui fit répondre par le directeur des cultes qu'il prenait en considération ses raisons et lui accordait ce qu'il désirait. Il suffisait, lorsqu'il s'agirait de cérémonies extraordinaires qui pouvaient mettre toute la ville en émoi et la porter sur un point déterminé, telles que les processions générales, les prédications en plein air, les plantations de croix, de prévenir l'autorité locale, afin que celle-ci pût maintenir la police et le bon ordre dans une cité, qui, par la mobilité du caractère de ses habitants, était exposée, plus qu'une autre, aux troubles et aux agitations. Quant aux autres d'une importance secondaire, par exemple, le son des cloches, le port du viatique, les processions des paroisses, les prières dans les cimetières et autour des églises, il n'y avait aucune difficulté; l'état s'en rapportait entièrement à la prudence et à la sagesse du Prélat qui était à la tête du diocèse.

Il n'y eut, ce semble, d'exception dans l'indult consulaire que pour les convois funèbres; le gouvernement ne s'était pas expliqué catégoriquement sur ce point de notre liturgie. L'autorité locale se refusa d'abord à le laisser pratiquer comme avant la révolution; on mettait en avant, pour empêcher cet antique et pieux usage, divers prétextes plus ou moins spécieux; ils se réduisaient pour la plupart à celui de ne pas froisser les cultes dissidents.

Encore cette fois, Mgr prit la défense de nos rites sacrés; il ne lui était pas difficile de montrer que les pompes et cérémonies funèbres en faisaient une partie essentielle, et que leur suppression ne manquerait pas d'affliger les fidèles qui avaient un respect profond pour les morts ; il fit toucher au doigt ces deux considérations qui sont d'un ordre plus élevé qu'on ne pense, même sous le rapport politique, puisqu'elles resserrent les liens de la famille et qu'elles entretiennent par là l'amour des bons principes.

M. Portalis, appelé à juger en dernier ressort sur cette discussion, prononça, sans hésiter, en faveur de Mgr l'Archevêque de Bordeaux, dont l'opinion n'était pas moins fondée en droit qu'en raison; il lui écrivit que le premier Consul, après de mûres réflexions, consentait à ce que les ecclésiastiques accompagnassent les morts jusqu'au lieu de leur sépulture: C'était, ajoutait-il, un acte que les cultes dissidents ne pouvaient trouver mauvais, attendu qu'on les laissait libres d'en faire autant aux défunts de leur secte.

Ce fut un vrai triomphe pour Mgr d'Aviau que toutes ces concessions du pouvoir; il était loin de s'attendre à les obtenir d'un gouvernement qui était encore composé de révolutionnaires. Il ne s'en glorifia pas comme de son propre ouvrage; il l'attribua à celui qui tient dans ses mains le cœur des hommes. Aussi en fut-il reconnaissant; il en témoigna à Dieu sa gratitude pour lui et son troupeau. Et, comme si son cœur ne suffisait pas à l'expression des sentiments dont il était pénétré, il invita les ecclésiastiques et les personnes pieuses de son diocèse à remercier l'auteur de tout bien des dernières faveurs qu'il venait de leur accorder.

Dès que le Prélat eut à peu près obtenu ce qu'il désirait, — ce qui lui coûta, comme on l'a vu, bien des efforts et des sollicitudes, — il songea à rétablir un point important de la discipline dans son clergé; nous voulons parler de l'habit ecclésiastique qui, aux termes des saints Canons, consiste principalement dans la soutane, espèce de robe ou toge romaine, de couleur noire et de forme modeste. C'était, on ne peut plus, nécessaire; car, habitués qu'ils étaient à porter pendant la révolution des vêtements séculiers pour se cacher, les prêtres, tant orthodoxes qu'hétérodoxes, n'avaient pas repris les saintes livrées de leur état; ils vivaient pêle-mêle, dans les rangs et sociétés laïques, comme de simples fidèles, sans aucune marque distinctive. On les aurait volontiers pris, en dehors de leurs fonctions, pour d'honnêtes négociants et quelquefois d'obscurs artisans. De là beaucoup d'inconvénients pour les uns comme pour les autres : pour le clergé, un défaut de tenue, trop de sans-gêne, trop de laisser-aller? pour le peuple, une occasion de se familiariser qui conduisait infailliblement à l'amoindrissement du respect et de la considération qui sont dus à un état saint.

Le Pontife n'était pas homme à souffrir plus longtemps un pareil abus; il se mit sur-le-champ en mesure de le réformer. Peu lui importait l'article 43 des lois organiques qu'on lui opposait. Il savait bien que, tous les jours, l'opinion publique le démolissait de plus en plus; le peuple ne regardait pas le culte comme entièrement rétabli, tant que les ecclésiastiques n'auraient pas repris les saintes livrées de leur ordre. D'ailleurs le gouvernement lui-même n'y tenait pas beaucoup;

il accordait volontiers l'autorisation de passer outre à tous ceux qui la lui demandaient; on n'ignorait pas les réponses qu'il avait faites à ce sujet à Nosseigneurs de Lyon, d'Amiens et de Versailles. Mgr de Bordeaux s'adressa également à lui, et obtint, par l'entremise de M. Portalis, la même faveur.

Fort de cet appui, le Prélat n'eut plus de résistance à appréhender de la part de qui que ce soit; il écrivit immédiatement à tous les ecclésiastiques de son diocèse pour leur intimer l'ordre de reprendre, dans le lieu de leur résidence, l'habit qu'ils avaient reçu de la main de l'Eglise; sa circulaire est du 21 nivôse an XII, (4 janvier 1804).

Messieurs et chers coopérateurs,

Tous les membres des autorités civiles sont décorés d'un costume, qui annonce leur dignité ou leurs fonctions. Il était juste que les ecclésiastiques, employés aux travaux du saint ministère, ne fussent plus les seuls exceptés de cette disposition générale. Nous avions exposé au gouvernement combien la décence et la religion réclamaient contre la spoliation qui enlevait au clergé un habit respectable et respecté.

M. le Conseiller d'Etat, chargé de toutes les affaires concernant les cultes, nous répondit, sous la date du 14 frimaire dernier : « Il n'y a point d'inconvénient à ce que les évêques, dans leurs diocèses, les vicaires-généraux, les chanoines, les curés et les desservants portent l'habit de leur état ; cela est même utile pour qu'ils soient respectés des autres, et qu'ils soient invités, par leur propre costume, à se respecter eux-mêmes. »

« D'après une réponse aussi satisfaisante, nous nous sommes entendu avec M. le préfet du département, et nous vous annonçons que vous êtes autorisés, à dater de ce jour, à reprendre l'habit clérical, selon la forme prescrites par les saints Canons et les ordonnances du diocèse. Néanmoins, par l'excès d'un ménagement nécessaire, nous déclarons que la loi ecclésiastique, relative à l'habit clérical, n'obligera, sous les peines de droit, les prêtres employés aux fonctions du saint ministère dans notre diocèse, que du jour de la prochaine fête de l'Assomption de la sainte Vierge.

CH. FR., Archevêque de Bordeaux.

Tous, à l'instant, de déférer aux désirs et aux prescriptions du saint Pontife; il n'y eut de récalcitrants ou plutôt de retardataires que parmi quelques anciens abbés, ou prieurs, ou bénéficiers de collégiales; ceux-ci, accoutumés qu'ils étaient, avant la catastrophe qui brisa leur trop douce existence, à porter l'habit séculier qui leur permettait de voir le monde, croyaient pouvoir garder leurs vieilles habitudes; à la fin, soit par l'autorité de la loi, soit par la force de l'exemple, ils cessèrent, en quittant la mondaine redingotte, de faire discordance avec la masse du clergé.

Au milieu de ces diverses sollicitudes, le Prélat n'oublia pas son grand séminaire; et comment l'aurait-il oublié? N'était-ce pas de là qu'il attendait l'espérance et le salut du nombreux troupeau qui lui était confié? Interprète des volontés et des désirs du Saint-Siége, le Cardinal-Légat lui avait spécialement recommandé cet établissement; il lui avait annoncé dans sa bulle d'institution canonique, qu'à peine installé il devait s'occuper activement de cet objet. Assurément Mgr d'Aviau n'avait pas

besoin qu'on lui fit un devoir de cette création; il sentait plus que personne la nécessité de fonder une pépinière d'ecclésiastiques. C'était une question immense, de la plus haute gravité, en un mot de vie ou de mort pour son diocèse; car, depuis qu'il y était arrivé, il n'avait fait qu'une seule ordination; encore le sujet qu'il avait consacré, était un Diacre qui avait fait ses études avant la révolution.

Tout plein de cette idée, le Prélat s'efforça de la faire passer dans l'esprit de nos gouvernants; il poussa un cri d'alarme qui semblait un véritable cri de détresse. « Si l'on ne se hâte pas de venir à notre secours, écrit-il à M. Portalis vers cette époque, ce sera bientôt fait de mon diocèse; il n'y aura plus de prêtres, et, en dernière analyse, plus de ministère ecclésiastique. Alors quel sera l'avenir de la religion dans ce malheureux pays? Déjà, dans ce moment, quoique j'aie employé une foule de vieillards, d'infirmes et d'ex-constitutionnels, le vide est immense; que sera-ce plus tard? Il est donc urgent que le gouvernement protége l'érection des séminaires, et tout ce qui concerne l'éducation des jeunes clercs. »

M. Portalis lui répondit que l'érection des séminaires métropolitains était un principe arrêté, et que, loin de s'y opposer, le gouvernement la favoriserait de toutes ses forces. Il lui annonça, en même temps, après en avoir conféré avec le ministre de l'intérieur, que l'état laissait à sa volonté, pour cette destination, un des édifices que l'assemblée constituante avait mis dans le temps entre les mains de la nation. On lui accordait la liberté de choisir celui qui lui conviendrait le mieux parmi ceux qui, se trouvant en bon état, n'avaient pas reçu une affectation particulière.

Aussitôt le Prélat se mit en devoir de chercher, à travers les ruines dont on lui avait laissé le choix, le local qui offrirait le plus de convenance pour un établissement de ce genre. Il porta tour-à-tour ses regards, et sur l'ancien collége de Saint-Raphaël, fondé par le bienheureux Pey Berlan, vers l'an 1442, avec rentes et dîmes pour son entretien sur les paroisses de Boliac et de la Tresne, et sur celui de Saint-Paul, que plus tard le Cardinal de Sourdis étendit et développa en exécution des décrets du concile de Trente, et sur le vieux cloître des dominicains contigu à l'église de Notre-Dame, dont le gouvernement s'était emparé pour y placer une manutention militaire, et sur les anciens bâtiments des Capucins, qui sont au sud-est de la ville, dans un quartier paisible et retiré.

Cette dernière maison, quelque dégradée qu'elle fût, parut mieux lui convenir que les autres sous les principaux rapports; elle obtint, par conséquent, la préférence dans son esprit. Elle consistait dans quatre grandes constructions disposées carrément, avec des galeries spacieuses infiniment commodes pour les communications, autour d'une cour intérieure qui pouvait servir de lieu de récréation aux jeunes gens. Derrière se trouvait un vaste jardin, bien exposé au soleil du midi, lequel, outre une belle promenade, offrait plus d'un produit utile au séminaire; ce qui n'était pas à dédaigner dans un temps où les ressources étaient si peu en harmonie avec les besoins.

Sur la demande motivée de Mgr l'Archevêque, M. de la Croix, nouveau préfet de la Gironde, mit la susdite construction à sa disposition, pour le service du séminaire métropolitain. Mais nous ne savons précisément par quelle raison cet arrêté resta pour le moment dans

les cartons. On avait d'abord dit que son Excellence le ministre des finances, dans le département duquel se trouvaient les biens nationaux invendus, n'avait pas voulu consentir à cette translation, sous prétexte que le premier Consul n'avait pas encore autorisé l'établissement d'un séminaire à Bordeaux. Puis, quand le premier Consul, sur les instances réitérées de M. Portalis, eut reconnu et approuvé cette institution, on s'était rejeté sur un autre prétexte pour échapper à cette érection. De sorte que le prélat eut encore beaucoup à guerroyer, avant d'avoir dans le diocèse une maison d'étude et de probation pour les jeunes aspirants à la milice sainte.

CHAPITRE VII.

Le gouvernement demande aux évêques des prières pour le succès d'une expédition contre les Anglais. — Mgr publie à ce sujet un chaleureux mandement. — Il prescrit à la même occasion les prières des 40 heures. — Il y a de sa part une pieuse industrie pour rentrer dans sa métropole. — — Tout ce que cette journée eut d'émerveillant pour lui. — Il installe son chapitre. — Quel costume et quel règlement il lui donne. — Il quitte son hôtel de la rue Margaux pour venir habiter l'ancien doyenné. Comment s'y trouve-t-il? — Il y invite, pour la première fois, son chapitre à dîner. — De quelle manière gracieuse il y offre à M. de Camiran un logement. — Détails sur sa distribution intérieure. — Pieuse impression qui nous est restée de la visite que nous lui fîmes. — Sa Grandeur organise et réglemente les fabriques. — Elle fait un appel de fonds en faveur des paroisses pauvres. — On répond à son exhortation. — Elle forme la même demande pour sa métropole. — Une quête générale est arrêtée et exécutée. — Quelles difficultés le Prélat rencontre dans l'exercice de son ministère. — Ses embarras avec les acquéreurs de biens nationaux. — Il n'a pas moins d'ennuis avec les juges et magistrats à l'occasion de la loi du divorce. — M. Montaigne de Saint-Sulpice essaye de le tranquilliser. — Sa décision ne porte pas une conviction pleine et entière dans son esprit. — Il répond aux observations que lui fait Mgr. d'Aviau.

Le gouvernement, sans être trop démonstratif en fait de religion, commençait peu à peu à revenir à certaines pratiques de foi extérieure en usage sous l'ancienne monarchie. Il avait adressé des lettres closes à tous les Archevêques et Evêques de la république, pour leur demander des prières en faveur de l'expédition qui se préparait contre les éternels ennemis de la France, les Anglais. Véritables Carthaginois des temps modernes, ce peuple de marchands se jouait, comme son prototype

des côtes d'Afrique, des négociations et des traités ; il refusait, contrairement à la convention d'Amiens, de rendre à ses anciens maîtres l'île de Malte, dont il avait fait son rempart pour ses croisières de la Méditerranée.

Quelque partisan et ami de la paix que soit le vénéré Pontife, il sent, comme tout Français, l'insulte qui est faite à notre pavillon ; tout ce qui blesse l'honneur national, le touche à la prunelle de l'œil. Dès lors, il sait déposer dans un chaleureux mandement des paroles qui rendent parfaitement sa pensée. Il espère que la victoire, fidèle à nos drapeaux, ne les abandonnera pas, qu'elle couronnera les efforts de nos légions sur terre comme sur mer, et qu'elle apprendra à ceux qui la méconnaissent notre prépondérance dans la politique européenne ; on l'entend s'écrier d'une voix fière et animée : « Seigneur, dissipez les nations qui veulent la guerre ; *dissipa gentes quæ bella volunt ;* » imprécations qui tombaient à bout portant sur l'Angleterre, dont la mauvaise foi était patente en cette circonstance.

Sa Grandeur, à cette occasion, prescrivit des prières publiques, en forme de quarante heures, pour le succès de nos armes. Elles devaient commencer, le 20 juin 1803, dans l'église de St-Dominique, continuer, les jours suivants, dans les principales paroisses de Bordeaux, et se terminer, le 14 juillet, dans l'antique métropole de St-André, laquelle devait, ce jour-là, être rendue à sa primitive destination. Toutes les autorités de la ville étaient convoquées pour l'ouverture et la clôture de ces solennelles supplications.

Ce fut, de la part du saint Archevêque, une pieuse industrie pour se faire rendre, au plus vite, son antique primatiale ; il sentait que, s'il ne s'ingéniait pas pour en

forcer en quelque manière les portes, il n'y entrerait jamais; tout au moins son séjour pouvait-il se prolonger indéfiniment dans l'église paroissiale de Notre-Dame? Sans doute qu'il se trouvait bien dans cette jolie église; il y avait rencontré des égards et des attentions qui le dédommageaient de beaucoup d'autres désagréments: mais, au fond, il n'était pas chez lui; il craignait sans cesse d'être un sujet de gêne et d'embarras. On sait bien, du reste, qu'il n'y a pas, malgré toutes les précautions que l'on puisse prendre, une harmonie native entre les offices d'une cathédrale et le service d'une paroisse; les besoins de l'une ne s'accommodent pas merveilleusement des exigences de l'autre. Les inconvénients de ce rapprochement se font encore beaucoup plus sentir, lorsque l'église, dans laquelle on se trouve réuni, n'est pas de vaste dimension; tout alors se croise et se heurte. Aussi Mgr, depuis son intronisation dans l'église de Notre-Dame, ne cessa-t-il de soupirer après le moment où il lui serait donné de transporter le culte métropolitain à St-André; il lui semblait qu'il ne serait pas bien installé, tant qu'il ne lui serait pas permis de s'asseoir sur le Siége qu'avaient occupé ses illustres prédécesseurs.

Nous essaierions vainement de rappeler ici tout ce que cette journée eut de merveilleux et de délicieux pour le saint Archevêque; il lui sembla voir se lever de dessous leurs pierres tombales toute la lignée de ses nobles devanciers qui avaient été inhumés dans l'église métropolitaine; c'étaient, depuis le douzième siècle, Godefroi de Loroux, Pierre I, Simon de Rochechouart, Pey-Berlan, Henri de Bethune et autres saints Evêques qui avaient gouverné ce diocèse; ils paraissaient venir à sa

rencontre pour le mettre en possession de la vieille basilique qu'ils avaient édifiée et embaumée de leurs vertus.

Au jour anniversaire de son intronisation sur le Siége de ces illustres Pontifes, le pieux métropolitain installa, le 15 août suivant, dans le chœur de sa cathédrale, le nouveau Chapitre qu'il avait nommé. Ce fut lui-même qui présida la cérémonie au milieu d'un grand concours d'ecclésiastiques et de fidèles ; après le chant du *Veni, Creator*, il adressa une courte allocution à ceux qui étaient appelés à faire partie de son sénat diocésain ; il reçut ensuite, du haut du trône qu'on lui avait dressé, la promesse de révérence et d'obéissance de chacun de ses membres ; puis, sur son indication, un maitre de cérémonie les conduisit, les uns après les autres, dans les stalles qui leur avaient été préparées au fond de l'abside.

Mgr eût bien désiré, dans ses projets de reconstitution, de rendre à ses nouveaux chanoines le magnifique habit de saint Augustin que portaient leurs devanciers ; il était large, étoffé, majestueux ; les anciens ecclésiastiques l'aimaient beaucoup ; c'était, pendant l'hiver, au-dessus du rochet bien lisse, bien uni, un manteau noir, agraffé sous le rabbat, avec un riche scapulaire de velours cramoisi et de blanche hermine, et, pendant l'été, le surplis à larges manches avec l'aumusse qu'on mettait sur la tête au commencement de l'office ; il ne fallait pas moins de sept à huit cent francs pour se le procurer. Or, dans l'état de détresse où se trouvaient les ecclésiastiques au retour de l'émigration, comment leur imposer un si lourd sacrifice? Ils n'auraient jamais pu faire une semblable dépense. Le pontife alors se

borna à leur donner un vêtement moins coûteux; ce fut tout simplement celui de la plupart des chapitres de France. Il consistait, pour l'été, en une mozette de soie noire, les gances et passepoils cramoisis, avec un cordon de même couleur qui courait sur les épaules et la poitrine en lacs, arabesques et autres dessins; on y ajouta, pour l'hiver, deux bandes d'hermine qui descendaient parallèlement avec deux parements rouges le long des boutonnières.

De même, le saint Prélat eût bien voulu, en installant son Chapitre, lui restituer les anciens statuts qui avaient fait, pendant des siècles, sa gloire et sa vie; ils étaient à la fois l'œuvre de l'expérience et de la sagesse; aucune de leurs dispositions qui ne fût marquée à ce coin précieux; c'étaient de grands Evêques qui les lui avaient donnés et d'illustres Souverains Pontifes qui les avaient confirmés. Mais, depuis le rétablissement du culte, ils étaient devenus impraticables; il y avait eu un tel bouleversement dans l'existence des chapitres, qu'un changement était devenu indispensable dans la discipline qui les régissait; ce n'était plus, sous le nouveau régime qui s'établissait, le même ordre pour la collation des bénéfices capitulaires dont l'ordinaire demeurait exclusivement saisi; il n'y avait pas possibilité, non plus, avec les réductions qui avaient eu lieu dans les titres canoniaux, et la modicité des ressources qui leur étaient affectées, de célébrer l'office avec la même splendeur et la même exactitude qu'avant la révolution. D'autres besoins avaient surgi, il fallait de toute nécessité de nouveaux réglements. Mgr, pour avoir plus tôt fait, adopta, sans façon aucune, à l'exemple de plusieurs de ses collègues, pour son nouveau Chapitre, ceux que le

Cardinal du Belloy, archevêque de Paris, avait donnés au sien. Il trouvait que, dans leur ensemble, ils se coordonnaient et s'harmonisaient, assez bien pour le temps, avec les situations des nouveaux chanoines. Puis ils étaient revêtus de la double sanction de l'autorité religieuse et de l'autorité civile, savoir du Cardinal-Légat et du gouvernement; ce qui n'était pas d'un mince intérêt à ses yeux, surtout après les énormes difficultés qu'il avait eues pour son organisation diocésaine.

Peu de jours après, le Prélat transporta lui-même son domicile dans le voisinage de sa métropole. Il y fut, certes, bien obligé; comme il n'était qu'en location, le propriétaire de l'hôtel qu'il habitait le pressait d'en sortir; il avait besoin de sa maison pour lui et sa famille. Force lui était donc de s'éloigner de la rue de Margaux et de chercher un autre logement ailleurs. Pour cette fois, où le placera-t-on? Il y avait, dans le cloître de St-André, une habitation assez spacieuse qui avait servi à quelque dignitaire de l'ancien Chapitre; affectée qu'elle était à une ambulance ou à un corps-de-garde, elle n'avait pas été aliénée pendant la révolution. Ce fut là précisément que l'Etat ou la municipalité de Bordeaux, — nous ne savons lequel des deux était alors obligé de fournir un logement aux Evêques, — songea à abriter le Pontife. Une fois cette détermination prise, on vota aussitôt les réparations les plus urgentes, afin d'approprier, autant que le permettaient le local et la distribution des pièces, ce vieux bâtiment à sa nouvelle destination.

Comment se trouva le Prélat sous le nouveau toit qu'on lui avait préparé? — Très-bien pour ce qui le concernait

personnellement ; il n'était jamais plus content que lorsqu'il pouvait satisfaire son amour pour la pauvreté et l'humilité; ministre du Dieu qui est né dans une étable et mort sur une croix, pouvait-il se plaindre de ressembler à son maître? — Très-mal sous le rapport de la convenance avec la haute mission qu'il avait à remplir dans la ville et le diocèse de Bordeaux; il lui semblait que cette grande position exigeait, dans l'intérêt de l'Eglise et de l'ordre, plus de respect et d'égards; quel hôtel, en effet, lui avait-on donné! c'était tout simplement une maison presbytérale dont l'intérieur, comme l'extérieur, n'avait rien de convenable.—Bref, tranchons le mot, il n'y avait pas, en France, Evêque de si petite ville qui ne fût mieux établi que lui; MMgrs de Séez, de Vannes, de Mende, de Quimper, et d'autres villes secondaires, avaient pour demeure de magnifiques palais; tandis que le grand Archevêque de Bordeaux, l'ancien primat d'Aquitaine, était relégué dans une espèce de ruine; oui, ruine, nous ne retirons pas cette désignation; nous l'acceptons avec toutes ses conséquences, lorsqu'on la compare aux magnificences qui sont jetées ça et là dans la capitale de l'antique Guienne. Toujours était-il que Mgr d'Aviau n'était pas logé dans cette dernière ville comme il était avant la révolution dans sa petite cité de Vienne.

A peine installé dans ce nouveau local, le Prélat invita, comme un bon père de famille, tous ses chanoines à dîner. C'était la première réunion de ce genre que l'on voyait à Bordeaux depuis le rétablissement de l'ordre. Elle fut d'autant plus douce, qu'il y avait longtemps que le clergé ne s'était pas rencontré en si grand nombre à la table d'un vénéré Pontife. La paix,

la joie et une sainte gaîté en firent tous les frais. Un des convives se leva à la fin du repas et porta à l'illustre métropolitain le toast suivant : *Filii tui sicut novellæ olivarum in circuitu mensæ tuæ* ; à quoi ce dernier répondit par ces paroles toutes pleines de délicatesse et de sentiments : Il n'y a pas jusqu'aux souvenirs de mes pensées qui ne me rappellent ce jour de fête : *Reliquiæ cogitationis meæ diem festum agent tibi.*

On était sur le point de se retirer, lorsque, renchérissant sur ces aimables délicatesses où il disputait de grâce et de sentiment avec les aînés de sa famille diocésaine, le Prélat demanda à celui qui en était le doyen : Où allez-vous, M. de Camiran? — Chez moi, répondit-il, ne se doutant pas le moins du monde de la pensée du Pontife; — Mais, si je ne me trompe, n'est-ce pas ici chez vous? N'est-ce pas là le doyenné? — Sans doute, c'était là qu'habitait, avant la révolution, le premier dignitaire du Chapitre; il avait quelquefois le bonheur d'y recevoir son corps; mais aujourd'hui c'est différent; une immense alluvion a tout emporté; il ne nous reste, dit-on vulgairement, que les yeux pour pleurer. — Arrêtez, reprit sur-le-champ l'illustre interlocuteur; vous savez bien que je ne veux pas profiter des épaves de la révolution; c'est vous qui me recevrez sous votre toit; il me sera agréable d'être votre hôte. — Dès ce moment, M. de Camiran habita et vécut jusqu'à sa mort avec le saint Archevêque dont il ne pouvait assez bénir l'hospitalité.

Pour mon compte, visitant, en 1827, un an juste après le décès du saint Pontife, la maison qui lui avait servi de palais durant les vingt-deux dernières années de sa vie, je ne pus qu'être édifié de sa simplicité, que

dis-je? de sa pauvreté. C'était son digne successeur, l'illustre et bien-aimé de Chéverus, récemment arrivé de Montauban à Bordeaux, qui voulut bien être notre *cicerone*; il nous montra, avec une complaisance dont lui seul avait le secret ou plutôt le don, ce que l'on était convenu d'appeler les grands appartements. Ils consistaient en une suite de trois ou quatre pièces situées au rez-de-chaussée, lesquelles, communiquant les unes aux autres, servaient de salon, de salle à manger, de chambre à donner et de chapelle; le tout dans des proportions assez exiguës et d'une distribution peu commode. Voici, nous disait, avec un peu de malice, notre aimable guide, le palais des grands archevêques de Bordeaux; et nous, qui venions de parcourir les rues de l'Intendance, du Chapeau Rouge, les quais de la Bourse, de Bourgogne, les places Dauphine, du Quinconce, où nous avions admiré les superbes hôtels qu'habitaient les princes de la noblesse ou de la finance, nous restions ébahis; il ne venait pas à notre pensée qu'une ville qui se pique de grandeur et de magnificence dans tout ce qu'elle entreprend, eût laissé si longtemps ses pontifes dans une habitation si peu digne de leurs rangs et de leurs vertus.

Soudain le Prélat nous fit monter avec lui par un escalier peu éclairé au premier étage; il y avait là quelques pièces décousues qui composaient les appartements de son vénéré prédécesseur. Celle du fond, qui était la dernière, était sa chambre à coucher; là, point de meubles inutiles, il n'y avait qu'un misérable lit de camp, entouré de quelques vieux rideaux chinés, avec une demi-douzaine de chaises en paille jaune. La suivante, qui était la seconde, était son cabinet de travail; celle-ci, un peu mieux ornée que la précédente,

renfermait un bureau, une bibliothèque et quelques fauteuils pour les étrangers; le reste était à l'avenant. La première n'était qu'un vestibule ou une espèce d'antichambre où attendaient ceux ou celles qui avaient à l'entretenir sur les affaires du diocèse ou sur leurs besoins personnels.

On avait ménagé, dans la partie la plus tranquille du rez de-chaussée, une petite chambre oblongue qu'on avait convertie en chapelle; c'était là que le Prélat disait la messe tous les jours, lorsqu'il n'était pas appelé à remplir quelque cérémonie dans la ville métropolitaine ou au dehors; il s'y rendait aussi tous les soirs, après le souper, pour y faire la prière et une lecture édifiante aux gens de son service; pratique éminemment pieuse qu'il ne cessa de recommander autant par ses exemples que par ses instructions aux familles chrétiennes de son diocése.

Tous ces souvenirs réunis nous pénétrèrent de la plus vive impression; ils nous firent oublier en un instant et l'étroitesse et la pauvreté et la mauvaise apparence de ce local; dès ce moment, nous ne voulûmes y voir qu'un lieu béni et consacré par la présence du vénéré Pontife qui l'avait habité pendant les vingt-deux dernières années de sa vie; c'est de là, nous ajouta son digne successeur, que l'ange de Bordeaux, Mgr d'Aviau, a pris son essor vers le ciel; ses appartements semblaient encore embaumés de l'odeur de ses vertus.

Dès que Mgr eut transporté dans son nouveau domicile ses pénates assez longtemps nomades, il s'occupa de divers réglements pour ses différentes œuvres; il en fit pour les fabriques des paroisses qu'il réorganisa à cette époque, pour la régie des bancs et des chaises

qui formaient le principal revenu des églises, pour le tarif du casuel et des oblations, etc. En parcourant une à une les dispositions qu'ils renferment, on est frappé de la sagesse et de la perspicacité qui a présidé à leur rédaction; tout est prévu et résolu d'avance avec une incroyable netteté d'idées. C'est encore aujourd'hui la législation ecclésiastique du diocèse de Bordeaux sur les matières précitées; et les prélats qui sont venus après lui, quel que soit leur mérite d'ailleurs, travaillant sur le même plan, n'ont fait, pour ainsi dire, qu'étendre et développer sa première pensée.

Mais qu'entends-je? Une voix solennelle retentit à nos oreilles. C'est celle du zélé Pontife, qui, jaloux de rendre à la maison de Dieu quelque chose de son ancien éclat, invite les fidèles à unir leurs efforts à ceux de leur pasteur pour réparer les ruines du sanctuaire. Il ne peut voir, sans la plus vive douleur, l'état de pauvreté et de dénuement, pour ne pas dire, en quelques endroits, de dévastation et de décombres, où se trouvent les églises du diocèse. Son âme en est profondément affligée ; il s'adresse aussitôt à ses chères ouailles. Il met, à cet effet, sous leurs yeux le double exemple des Israëlites délivrés de la servitude d'Egypte et de la captivité de Babylone, dans l'espoir bien fondé qu'elles s'empresseront de marcher sur leurs traces.

« Qu'est-il advenu, s'écrie-t-il, lorsque l'impiété audacieuse, jetant son masque hypocrite, a porté sur l'arche sainte une main sacrilége?... Les autels ont été renversés, le culte divin proscrit; et la France, agitée, troublée, comme enivrée du calice de la colère divine, s'est déchirée elle-même dans ses aveugles fureurs : ébranlée, chan-

célante, ne l'avons-nous pas vue un moment prête à tomber ensevelie sous les ruines de ses temples?

Au milieu de ces déchirements anarchiques, un homme puissant s'est tout-à-coup élevé; d'une main victorieuse, il a rétabli sur nos autels le signe protecteur du salut; et c'est alors seulement que le calme, l'ordre et la confiance ont commencé à reparaître.

« Maintenant donc, N. T. C. F., secondons les vues généreuses d'un gouvernement réparateur; achevons son ouvrage; relevons nos temples abattus; effaçons de leurs murs ces traces impures qui nous accusent encore, et qui rappellent de trop affligeants souvenirs.

« Les enfants de Jacob, à peine délivrés de la servitude d'Egypte, s'empressent d'élever le tabernacle de l'alliance au milieu du camp d'Israël. A la voix de Moïse, tous, à l'envi, apportent au Seigneur qui les a sauvés par tant de prodiges, les dons volontaires de la reconnaissance et de la piété. L'or, l'argent, les parfums, les riches pierreries, les étoffes précieuses s'accumulent : il faut arrêter l'ardeur généreuse du peuple; et le tabernacle, paré de toute sa magnificence, s'élève au milieu des sables arides du désert (1).

« Mais qu'il est beau, qu'il est touchant de voir ces pieux israëlites, qui ont su se conserver purs au milieu des dissolutions et de l'idolâtrie de Babylone, rendus à la liberté par Cyrus, venir adorer à Jérusalem! après avoir arrosé et vivifié par leurs larmes les cendres et les débris de leur temple, ils employent à le rétablir les biens qui leur restent après soixante-dix ans d'exil et de captivité (2); d'une main, ils tiennent le glaive pour se défendre contre les ennemis de leur Dieu et de leur patrie, et de l'autre, ils rétablissent l'autel et le couvrent de leurs boucliers (3); ils relèvent par

(1) Exod. c. 35 et 36. (2) 1. Esd. c. 2. v. 68 et 69. (3) 2. Esd. c. 4. v. 16 et 19.

leur piété et leur fidélité la gloire du second temple au-dessus de la magnificence et de la richesse du premier (1).

« C'est pour nous servir d'encouragement et de modèle, N. T. C. F., que les divines Ecritures nous conservent cette peinture si touchante du zèle du fidèle Israël. Hélas! que nous sommes éloignés de les imiter ces exemples salutaires! Nous voyons les ruines de nos temples, et nos cœurs n'en sont point émus. La voix de vos pasteurs vous sollicite, vous presse d'offrir à Dieu, pour la restauration de son culte, les seuls dons qui l'honorent, les prémices libres et volontaires d'une piété généreuse. Mais nos exhortations sont vaines; les sentiments religieux s'affaiblissent; chacun se plaint des sacrifices qu'on lui demande, ou des pertes qu'il a faites; et cependant le luxe va toujours croissant; les plaisirs se vendent et s'achètent à grands frais, tandis que dans les paroisses la plupart des églises désertes et abandonnées sont tout à la fois, par leur dépouillement, par leur honteuse nudité, un objet de scandale et de douleur. »

Une si paternelle exhortation ne pouvait rester sans résultats; les fidèles, émus jusqu'aux larmes sur la détresse de leurs temples, ouvrirent leurs bourses; ils contribuèrent, chacun selon leurs moyens, à la restauration et à l'ornementation de leurs églises. En plusieurs endroits, ceux qui avaient obtenu d'une manière ou d'autre, pendant les jours de la spoliation, des calices, des ciboires, des aubes, des surplis, des étoles, des chasubles et autres ornements, s'empressèrent de les rendre; ils n'exigèrent même, pour la plupart, aucun prix en retour des sacrifices qu'ils faisaient. Dans

(1) Agg. c. 2, v. 10.

quelques autres lieux, on achetait de première main des vases sacrés ou des vêtements sacerdotaux pour en faire hommage à son église natale ou domiciliaire. C'était partout une sainte et généreuse rivalité. On cita comme des modèles en ce genre les paroisses de St-Michel, de St-Pierre, de St-Louis et de St-Seurin, à Bordeaux.

Quelles demandes surtout le Prélat n'eut-il pas à former en faveur de son église cathédrale? Ici tout-à-coup sa voix monte et s'étend. Ecoutons-la religieusement.

« Si la pauvreté et la misère d'une partie des églises de notre diocèse sont affligeantes pour votre premier pasteur, combien surtout ne doit-il pas être sensible à l'état de dénûment et de ruine de cette église principale, la mère et le fondement de toutes les autres; de cette église où la chaire épiscopale devrait toujours paraître environnée de l'appareil imposant qui annonce sa dignité et son autorité!

« Chacun de vous, N. T. C. F., se souvient encore de l'incendie dévorant qui, en quelques heures, consuma sa charpente, fondit les plombs de la toiture et laissa ses voûtes, ainsi découvertes, exposées à tous les ravages des saisons.

« Depuis cette époque malheureuse, aucune circonstance n'a permis de s'occuper des réparations nécessaires pour sauver ce bel édifice de la ruine prochaine qui le menace; et aujourd'hui, faute de ressources pour fournir aux frais les plus indispensables que sa restauration exige, le service métropolitain est sans pompe et sans honneur : à la moindre pluie, les eaux pluviales, passant à travers les planches de sapin dont on l'a couvert, inondent les voûtes, et tombent par torrents jusque dans le chœur; ni l'autel, ni mon trône, ni les fidèles ne sont à l'abri de

ces inconvénients; le reste de l'église est dans un tel état de délabrement et de nudité, qu'il annonce plutôt la destruction que la restauration du culte catholique.

« Des fonds ont été votés par le conseil général du département, pour les nécessités les plus pressantes; mais des difficultés imprévues, des besoins plus urgents peut-être, suspendent encore l'effet d'une si favorable disposition.

« Privé nous-même des ressources temporelles que nous aurions tant de joie à pouvoir offrir pour un si noble usage; confident secret des besoins d'un clergé respectable, que nous ne pouvons soulager que par notre affection et par nos vœux; que nous reste-t-il, N. T. C. F.? sinon de recourir à vous, les dépositaires des richesses de ce monde; de vous conjurer, au nom du Seigneur, de concourir selon vos moyens au rétablissement de son culte; de vous avertir de la responsabilité redoutable qui pèsera sur vous à l'égard des générations futures, si vous les privez, par les sentiments d'une funeste indifférence, des miséricordes et des bénédictions que le ciel leur réserve encore. Il vous est donné, en ce moment important, de les faire couler avec abondance, ou d'en tarir la source, sur la tête de vos enfants et de leur postérité !..... »

A cet effet, le Prélat ordonna une quête générale à domicile dans toutes les paroisses du diocèse; c'était MM. les curés et desservants qui, aidés de leurs fabriciens ou d'autres personnes qu'ils jugeaient à propos de s'adjoindre, devaient se présenter chez les plus riches ou plus aisés habitants de leurs contrées, pour y recueillir les dons volontaires qu'on leur ferait ; ils avaient mission d'accepter de l'argent, des meubles, des denrées, et tout ce qui pouvait servir à la réparation de la dite cathédrale. Quant à ceux qui, se trouvant

gênés dans leurs finances, ne pouvaient actuellement suivre leurs généreux désirs, il engagea MM. les collecteurs à se contenter de leurs souscriptions payables à de plus longs termes; il avait établi, à cette occasion, dans les six chefs-lieux du département, des bureaux de recette pour recevoir aux échéances les sommes promises. Pour la ville de Bordeaux, la quête devait se faire à la suite de quelques exercices spirituels dans les diverses paroisses de la cité; un membre du Chapitre était délégué par Mgr l'Archevêque pour présider à la cérémonie, et aider à la collecte.

Mais ce n'est pas seulement dans la réédification des temples matériels que le Prélat éprouve de sérieuses difficultés; combien n'en rencontre-t-il pas dans la réédification des temples spirituels? S'il y a, par-ci, par-là, dans la société présente, quelques esprits d'élite, quelques cœurs généreux, quelques âmes élevées, on y trouve aussi bien des intelligences obscurcies, des dégradations honteuses, des natures dévoyées, Il s'agit de mettre en bon chemin ces hommes qui fuient la lumière, parce que leurs œuvres sont mauvaises. Or, la tâche n'est pas facile; c'est le cas ou jamais de répéter l'adage: *Hic opus, hic labor*. Toutefois, le Prélat ne se déconcerte pas; il espère au contraire que, Dieu aidant, il pourra ramener à lui quelques-unes de ces âmes égarées. Dans cette pensée, il prêche, il confesse, il évangélise, il remplit l'office d'un véritable apôtre. Aucune fatigue qui le décourage, aucune difficulté qui l'arrête. Il se fait, comme Paul au milieu des nations, *tout à tous*.

Parmi ceux que le saint Archevêque craignait le plus de rencontrer dans l'exercice de son ministère pastoral, on distinguait les acquéreurs de biens nationaux. Ces

hommes, première bande noire organisée pour la destruction des grandes propriétés et des superbes édifices, s'étaient enrichis des dépouilles de l'Eglise ou de celles des émigrés. A l'égard des premiers, comme le St-Siége s'était déjà nettement expliqué sur ce point, en ratifiant, pour le bien de la paix, les ventes que la nation avait faites, il les laissa à peu près tranquilles; il exigea seulement d'eux, avec le regret de leurs fautes, de plus amples aumônes en forme de pénitence médicinale. Quant aux seconds, aucune indemnité n'ayant été accordée à ceux dont on avait vendu les biens, et d'après le texte de la loi, nul ne devant concourir plus qu'un autre au bien public, il opinait qu'ils étaient tenus à restitution; néanmoins, pour ne pas éveiller en haut lieu des irritations mal éteintes, il prenait des mesures de prudence, en conseillant des transactions entre les anciens et les nouveaux propriétaires.

Il y avait encore une autre classe d'hommes qui pesaient horriblement sur sa conscience; c'étaient les juges qui, le nouveau code à la main, étaient tenus, dans certaines circonstances, de séparer, en vertu de la loi du divorce, ce que Dieu avait uni. Lorsqu'ils s'adressaient à lui ou par eux-mêmes ou par des intermédiaires, il ne savait, au commencement, que leur répondre; devait-il protester contre l'application de semblables lois, ou bien pouvait-il fermer les yeux sur une pareille conduite? Quel parti prendre? Embarrassé lui-même sur cette question, il consulta ses docteurs habituels qui mirent sa conscience au large.

M. l'abbé Montaigne de St-Sulpice, s'autorisant de l'opinion de M. de Labrunie sur les principes de la coopération, lui répondit de la manière suivante :

« Monseigneur,

« Après avoir réfléchi, et même conféré avec quelques personnes, sur la question que vous m'avez fait l'honneur de me proposer, je pense qu'il est permis aux juges, magistrats, et municipaux de faire l'application des lois, toutes vicieuses qu'elles sont, aux cas qui concernent le divorce et l'usure. On aurait tort d'en conclure qu'ils approuvent ces lois. Ce n'est pas de leur approbation qu'il s'agit, quand leur ministère est requis, mais d'une déclaration nette et précise de ce que la loi autorise en tel et tel cas. Il est vrai que par cette déclaration ils coopèrent à des actes criminels; mais, ce qu'ils font n'étant pas mauvais en soi, cette coopération ne leur est pas interdite, pourvu qu'ils ne s'y prêtent que pour de bonnes raisons. Or, n'en est-ce pas une excellente et du plus grand poids, de ne pas fermer aux juges, aux magistrats, aux municipaux les plus intègres, l'entrée dans les fonctions civiles qui sont du plus grand intérêt pour la société ?... Les lois romaines, même sous les empereurs chrétiens, favorisèrent longtemps le divorce et l'usure. Cependant trouve-t-on dans l'histoire ecclésiastique un seul exemple qui donne à penser qu'on ait blâmé les juges, qui jugeaient d'après ces lois?... C'est qu'en effet une loi, toute mauvaise qu'elle est en soi, peut être nécessaire ou du moins utile par les circonstances, ne fût-ce que pour prévenir de plus grands maux. Ainsi l'empereur Léon se vit obligé de rétablir les lois favorables à l'usure, que son père avait supprimées. Maintenant ces circonstances existent-elles par rapport à telle ou telle loi qu'on ne peut autoriser en elle-même? c'est sur quoi les magistrats ne sont pas consultés, et sur quoi ils ne peuvent souvent prononcer... Ils peuvent néanmoins et ils doivent représenter à ceux qui requièrent leur minis-

tère, qu'ils ne le prêtent qu'à regret, que ces lois sont contraires à la religion, que dans l'esprit même du législateur elles n'existent que *ad duritiam cordis*, *etc*... Ainsi il me semble qu'ils accomplissent toute justice et envers la loi dont ils sont les organes, et envers la religion à laquelle ils rendent un hommage précieux... Au reste, tout ce que je viens d'écrire, Monseigneur, est parfaitement soumis à vos lumières. . . . .

. . . .

Cette décision ne porta pas une conviction pleine et entière dans l'esprit du saint Archevêque; il avait peine à comprendre comment il n'était pas intrinsèquement mauvais de déclarer disjoint ce que Dieu avait déclaré conjoint: «Aucune des parties, disait-il, ne peut de son chef effectuer cette disjonction, sans manquer évidemment à la loi de Dieu; d'où vient que ceux qui coopèrent évidemment à cette séparation ne participent pas à la faute que commettent les divorcés? Il s'ensuivrait alors, que, dans les premiers siècles de l'Eglise, les juges et les greffiers n'étaient pas coupables, quand ils envoyaient les chrétiens au supplice par la raison qu'ils ne faisaient qu'appliquer la loi sur cette question.»

Le célèbre professeur de St-Sulpice ne se laissa pas démonter par cette riposte; il donna au saint Pontife de nouveaux éclaircissements.

« Je continue à croire, Monseigneur, que les municipaux et les magistrats peuvent prêter leur ministère pour les actes de divorce et pour les mariages qui en sont la suite. Ce ministère ne suppose rien qui soit *intrinsèquement*, c'est-à-dire, essentiellement *mauvais*. Car il se réduit, dans la bouche du magistrat catholique qui, par zèle pour la religion a fait ce qu'il a pu pour empêcher les divorces et les mariages qu'ils occasionnent, à dire: « La

loi, tout anti-chrétienne qu'elle est, vous déclare disjoints ou conjoints. » Or n'est-ce pas une vérité? il est vrai que cette déclaration est nécessaire pour consommer ces actes défendus. Que faut-il en conclure? Qu'il en résulte une coopération à des actes mauvais. Mais toute coopération à des actes mauvais, par une chose qui n'est pas mauvaise par elle-même, n'est pas toujours défendue... Vous ajoutez, Monseigneur, que de cette doctrine on pourrait conclure « qu'aux premiers siècles de l'Eglise, les juges et les greffiers n'étaient donc pas coupables non plus, quand les chrétiens étaient envoyés aux supplices. » A cela on répond qu'il y a une grande différence entre donner à autrui occasion de faire un crime par sa pure malice, et faire soi-même une chose intrinsèquement mauvaise; je mets-la première de ces deux choses sur le compte de nos municipaux et de nos magistrats, et la seconde sur le compte des juges et des greffiers, qui envoyaient les chrétiens aux supplices; car la sentence ordonnait l'exécution. D'ailleurs, quand ils n'auraient fait que coopérer, même par une action indifférente, à la mort des chrétiens, ils seraient toujours coupables, parce que, de l'aveu de tous les théologiens, ce genre de coopération n'est jamais permis, pas même quand on serait exposé soi-même à perdre la vie. »

CHAPITRE VIII.

Au milieu de toutes ces préoccupations, Mgr n'oublie pas son ancien diocèse. — Quels sont ses correspondants; ils l'informent de tout ce qui se passe dans ces contrées. — Un d'eux lui rapporte des propos singuliers que tient le sieur Reymond, ancien évêque intrus de l'Isère. — Le Prélat ne veut pas les croire; il s'efforce de les atténuer. — Le dit Reymond les maintient insolemment; il écrit une lettre dans ce sens à Mgr de Bordeaux. — Celui-ci envoie cette pièce au Cardinal-Légat. — Il conserve de fréquents rapports avec les familles qui lui ont donné l'hospitalité. — Une d'entre elles lui demande une faveur singulière. — Il la lui accorde. — M. Broschier, son ancien grand vicaire, tient pour lui sur les fonts du baptême Mlle de Harenc. — Tout ce qu'il fait depuis pour sa jeune filleule. — Il veut qu'elle soit une sainte. — Comment elle répond à ses vœux. — Soins qu'il se donne pour les établissements de bienfaisance dans son diocèse — Il appelle à leur service les sœurs de St-Vincent-de-Paul, les dames de Nevers, les filles de la Sagesse. — Historique de l'œuvre de Mlle Lamouroux. — Le Prélat en fait l'éloge et s'en déclare le protecteur. — Quelle estime il avait pour la fondatrice, et la fondatrice avait pour lui. — Une si belle conduite fait tomber bien des préventions. — Les constitutionnels sont réduits au silence.

Au milieu de ces incessantes préoccupations, Mgr n'oublia pas son ancien diocèse; il se reportait souvent, par la pensée, — on le pardonnait bien à un père, — vers des lieux qui lui étaient toujours chers; c'est qu'il avait laissé dans ces contrées, avec d'ineffaçables souvenirs, des amis sincères et dévoués. Il entretenait avec eux des rapports tendres et affectueux; il leur faisait part de ses peines, de ses ennuis, de ses perplexités; il les consultait, avec une admirable simplicité, sur les difficultés

qu'il éprouvait. Ce n'était plus un père qui conférait avec ses enfants, parce que celui-ci use encore d'une certaine réserve, afin de sauver son autorité ; c'était un ami qui causait, conversait, s'épanchait, sans façon aucune, tout familièrement avec ses amis. Il leur demandait naïvement comment allaient ses anciennes ouailles, si elles étaient dociles à la voix de leurs nouveaux Pasteurs, ce qu'elles faisaient des ex-constitutionnels qui lui avaient causé tant de chagrins.

Ses correspondants les plus ordinaires, dans les pays qu'il avait gouvernés, ou administrés, ou habités, étaient, par rang et ordre d'inscription, MM. Cartal, Broschier, Vernet, de Tartonne, Girard, Vincent, de Comelle ; ils le tenaient, de leur côté, au courant de toutes les nouvelles importantes qui pouvaient l'intéresser. Ils lui donnaient régulièrement des détails circonstanciés sur la marche des diverses administrations qui s'étaient partagé l'ancien territoire de l'Eglise de Vienne, sur le mouvement des esprits, sur les principaux placements du clergé, sur d'éclatantes conversions, sur de déplorables résistances, etc.

Ce fut par l'un d'eux que le vénérable Métropolitain de Bordeaux apprit que le sieur Reymond, ancien évêque constitutionnel de l'Isère, récemment nommé à l'évêché de Dijon, avait écrit à quelques personnes de Vienne les plus étranges énormités. D'après les rapports qu'on lui faisait, il paraissait que ce prélat, qui lui avait causé tant de chagrins au commencement de la révolution, déblatérait à cœur-joie contre la nouvelle organisation du clergé de France. Tout au moins, niait-il ou désavouait-il, pour sa part et celle de ses principaux collègues du schisme, toute espèce de ré-

tractation. Ce qui scandalisait au suprême degré les fidèles; ils ne s'expliquaient pas comment on avait pu préposer au gouvernement d'une grande Eglise un pasteur dont la foi était si suspecte.

Bien que Mgr d'Aviau n'eût pas une confiance entière dans le soi-disant retour des évêques constitutionnels, il crut un instant que l'on chargeait trop celui de Dijon; il ne pouvait comprendre qu'il se fût oublié jusqu'à ce point, dans un moment où il sollicitait du S. Père l'expédition de ses bulles; sa pensée était qu'il y avait dans cette allégation un peu de prévention de la part de celui qui lui écrivait. Dès lors, pour dissiper ce qu'il croyait un faux bruit et rassurer les fidèles qui étaient sincèrement affligés, il répondit qu'il ne fallait pas ajouter foi à de semblables rumeurs; car, ayant eu pendant son séjour dans la capitale une explication avec le Cardinal-Légat, il tenait de la bouche même de son Eminence qu'on n'avait donné l'institution canonique à aucun prélat constitutionnel, sans qu'au préalable il n'eût donné satisfaction au St-Siége; il racontait que c'étaient MM. Bernier, évêque d'Orléans, et de Pancemont, évêque de Vannes, qui avaient obtenu une déclaration de leur orthodoxie. Malheureusement, ce fait était matériellement faux ou du moins n'était vrai qu'à moitié; les deux négociateurs, au lieu d'exiger une rétractation en bonne et due forme, s'étaient trop facilement contentés d'une parole évasive; on sait que les hérétiques et les schismatiques ne sont pas avares de ces sortes de subterfuges.

Jusqu'où ne va pas l'aveuglement? Le sieur Reymond, instruit des sentiments qu'on lui prêtait, protesta énergiquement de ceux qu'il conservait au fond de son cœur. C'était ceux qu'il avait toujours, depuis le

commencement de la révolution, proclamés et professés. Il défiait insolemment son ancien Pontife, Mgr. d'Aviau, actuellement Archevêque de Bordeaux, de prouver qu'il avait varié dans ses principes. Sa lettre est d'un cynisme révoltant.

« Révérendissime collègue,

« J'apprends aujourd'hui, par une lettre de Vienne, datée du 20, et signée *Delaloi, curé de St-Georges*, qu'on publie *en cette ville d'après ce que vous avez écrit de Paris, que vous avez vu ma rétractation chez le Légat, écrite et signée de ma main*. Témoin auriculaire de cette assertion, ce digne pasteur, qui vous révère, qui ne peut pas plus que moi, vous croire l'auteur, comme il le dit lui-même, d'*un aussi impudent mensonge*, et s'indigne de ce qu'on vous *attribue cette horrible méchanceté*, a cru *devoir m'en écrire pour l'honneur de l'épiscopat*.

« Vous voudrez bien démentir cette imposture, par une lettre ostensible, adressée ou à celui qui vous envoie la présente, ou au susdit curé de St-Georges.

« Pour moi, je n'ai pu que déclarer, en réponse, que je donne le défi à qui que ce soit de montrer un écrit, signé de moi, qui contienne l'ombre même d'une rétractation.

« J'aurais bien désiré avoir une autre occasion de me rappeler à votre souvenir. J'espère qu'il s'en présentera bientôt une plus favorable au développement des sentiments respectueux avec lesquels je suis

H. Reymond, Ev. de Dijon. »

Que pouvait répondre le saint Archevêque à une semblable lettre? Il en demeura tout stupéfait; car il aurait aimé à se faire illusion sur le compte de celui qui l'avait écrite; mais c'était désormais impossibile; il vit du

premier coup d'œil ce qu'il fallait penser de son retour à l'Eglise. Sa réclamation mettait à découvert ses véritables sentiments, c'est-à-dire son obstination schismatique. En tout état de cause, il envoya au cardinal légat comme pièce de conviction, une copie de la lettre qu'il avait reçue; pour lui, il garda l'autographe qu'il nous a été donné de voir et d'examiner de nos propres yeux.

Mais ce n'était pas exclusivement avec les ecclésiastiques de son ancien diocèse que le Prélat avait des rapports suivis de lettres; il avait une correspondance active avec une foule de familles honorables, tant du Dauphiné que du Vivarais et du Lyonnais, qui l'avaient accueilli durant les jours mauvais. Il ne pouvait oublier les services de tout genre qu'elles lui avaient rendus, au risque souvent de leur liberté et quelquefois de leur vie. Son cœur était reconnaissant, et, quand l'occasion se présentait, il savait le témoigner d'une manière non équivoque. Il prenait part à leurs joies, il s'associait volontiers à leurs peines. S'agissait-il de leur rendre service? personne n'était plus empressé que lui.

Entre mille preuves, nous n'en citerons qu'une; elle vient à point nommé justifier ce que nous avançons. Mme la marquise de Harenc, femme de beaucoup d'esprit et de cœur, d'un esprit à la Sévigné dans la lettre et la conversation, d'un cœur à la Chantal par sa charité et son dévoûment, le tout néanmoins dans des proportions secondaires, était à la veille de mettre au monde son second enfant. Désireuse de lui donner un parrain qui lui portât bonheur, elle tourna aussitôt ses regards du côté de Mgr d'Aviau, son ancien Archevêque, qu'elle avait souvent reçu, alors qu'il parcourait en apôtre les deux rives du Rhône,

dans son château d'Ampui. S'il écoutait sa supplique, combien elle allait être heureuse! le salut de son enfant était comme assuré, car le patronage d'un saint est puissant auprès de Dieu! Mais comment espérer une semblable faveur? Il était rare qu'un Archevêque pût se prêter à ces pieux désirs de mère, quelque louables qu'ils fussent d'ailleurs, lorsqu'il n'y avait point entre eux des liens de parenté; autrement, il eût bientôt compté dans le diocèse qu'il régissait autant de filleuls et de filleules que l'on baptisait d'enfants.

C'était vrai; mais n'y a-t-il pas des circonstances où l'on déroge aux règles? quand la reconnaissance parle, on obéit. Le Prélat, quoiqu'il eût été maintes fois sollicité et prié de tenir des enfants sur les fonts du baptême, n'avait consenti qu'une seule fois à remplir cet office; encore était-il jeune alors, et c'était pour une de ses sœurs qui est morte en odeur de sainteté dans l'ordre du Carmel. Il écrivit donc à Madame de Harenc, que, sur sa demande et en considération des services qu'elle avait rendus à l'Eglise, il consentait volontiers à être le parrain de l'enfant qu'elle portait dans son sein. En même temps, il lui envoya sa procuration en bonne et due forme, avec un blanc seing sous le même pli pour la marraine qu'elle voudrait bien lui adjoindre.

Au comble de ses vœux, l'heureuse marquise accoucha dans la nuit du 14 au 15 juillet 1804 d'une petite fille; elle donna aussitôt ses ordres pour qu'à la cérémonie du baptême, tout se passât comme on en était convenu. Ce fut M. l'abbé Broschier, jadis grand-vicaire de Mgr d'Aviau à Vienne, qui tint, au nom de son ancien Archevêque, l'enfant sur les fonts du baptême; on lui adjoignit, également par procuration, en

qualité de marraine, Mme de Mayol, proche parente de la famille. Bien que l'usage veuille qu'on impose aux filles le nom de leurs marraines, comme aux garçons celui de leurs parrains, on intervertit, pour cette fois, l'usage reçu. On donna à la jeune chrétienne, le jour de son baptême, pour noms principaux, ceux de Caroline-Françoise, en souvenir de ceux de Charles-François que portait le saint Archevêque de Bordeaux.

Depuis, Mgr. d'Aviau eut toujours pour cette petite filleule une attention et une affection vraiment paternelles. Il n'écrivait jamais à ses respectables parents sans joindre une ligne pour elle. C'était, tantôt une parole caressante, tantôt un témoignage d'amitié, tantôt une recommandation de sagesse proportionnée à son âge. Aussitôt qu'elle commença à parler, il se mit à lui demander, même il exigea, en retour de son patronage, quelques courtes prières à son intention, par exemple: l'*Ave Maria*, ou d'autres pratiques en harmonie avec sa jeune intelligence. Plus tard, à certaines époques plus saillantes dans la vie, comme à celles de la première communion, de la fête de son patron, du nouvel an, il lui écrivit ou répondit directement, à elle-même, sans user du couvert de sa famille.

Cette correspondance du grand et saint Archevêque de Bordeaux avec une jeune filleule ne manque pas d'intérêt. On aime à voir un Prélat, du caractère et du mérite de Mgr d'Aviau, prendre un instant sur ses grandes occupations pour s'entretenir avec un enfant de dix, douze et quinze ans. Son bonheur était de lui parler de Dieu, de la sainte Vierge, et des Anges; il voulait à toute force qu'elle fût une sainte.

Un jour écrivit-il à sa mère: Je n'ai eu que deux fil-

leules; la première, c'est ma sœur, et celle-ci s'est faite religieuse; la seconde, c'est mademoiselle votre fille, et celle-là, si elle n'entre pas en religion, du moins doit-elle être une sainte. Serais-je trop exigeant, en ma qualité de parrain, de le lui demander? Il me semble que ce vœu se lie trop à sa félicité comme à son devoir, pour qu'elle me le refuse; je suis sûr d'avance qu'elle ne me démentira pas.

Ce n'est pas à nous de dire comment cette pieuse filleule a répondu à l'attente de son vénérable parrain. Elle fait revivre parmi nous les beaux exemples de vertu et de charité que le vénéré Pontife lui a laissés. Toute sa vie est consacrée, comme le fut la sienne, aux bonnes œuvres; les journées ne sont pas assez longues pour toutes celles qu'elle embrasse. Du matin au soir, et cela dans toutes les saisons de l'année, elle est au service des pauvres, des malades, des orphelins. De combien peut-elle dire, à l'exemple de la fille de Pharaon qui avait sauvé Moyse des eaux du Nil : « S'ils ne me doivent pas la naissance, ils me devront le jour. » Sa maison, quoique l'une des plus importantes de la cité par sa position et ses dépendances, ressemble plutôt à une infirmerie qu'à l'hôtel d'une famille riche et puissante. A quelque heure du jour qu'on y entre, on est sûr d'y rencontrer une foule d'enfants ou d'estropiés qui vivent de ses libéralités. Si nous nous en rapportons aux récits des voyageurs qui en ont fait la comparaison, c'est la fidèle copie du palais de l'ancien Archevêque de Bordeaux.

Le Pontife ne perdit pas pour cela de vue son nouveau diocèse; il veilla sur lui avec toute la sollicitude d'un pasteur selon le cœur de Dieu. A mesure qu'il détruisait ce qui avait été édifié, il édifiait ce qui avait été détruit;

c'était tous les jours qu'il élevait sur les ruines d'un établissement révolutionnaire une institution catholique.

Ce serait, sans doute, le temps et le lieu de signaler ici ce que fit le Prélat pour le rétablissement des institutions de bienfaisance que la révolution avait brisés comme les autres sous sa dent de fer. Depuis lors, qui avait pris soin des pauvres, des malades, des vieillards, des orphelins, des enfants abandonnés, toujours si nombreux dans une ville populeuse que les intermittences du commerce et les mauvaises saisons éprouvent si souvent? On les avait impitoyablement abandonnés à eux-mêmes, lorsque, ce qui n'était guères mieux, on ne les avait pas livrés à la mercenaire sollicitude de quelques serviteurs à gages. Mgr, dont le cœur était si compatissant, ne pouvait supporter un tel état de choses; il sentait qu'il fallait à tout prix appeler la religion au secours de tous ces infortunés. Il met aussitôt tous ses soins à rassembler les débris des anciennes congrégations hospitalières, pour les rendre, autant que les circonstances le permettaient, à leur primitive destination.

Les Sœurs Grises, ces nobles filles de St-Vincent de Paul, qu'on a arrachées les dernières au chevet de la souffrance, sont les premières à répondre à l'appel du saint Archevêque ; elles ont hâte de venir reprendre auprès des pauvres et des infirmes la place d'honneur qu'elles n'ont quittée qu'à leur corps défendant, lorsque l'impiété délirante les refoula de leur maison. Avec quel empressement le Prélat les accueille! il les distribue, aussi bien qu'il peut, entre les hospices et les autres établissements de ce genre qui s'élèvent çà et là sur les divers points de son

diocèse. De tous les côtés on les lui demande, c'est à qui pourra les obtenir; mais, comme leur nombre est si limité qu'il ne peut suffire à tous les besoins, Mgr fait, au *pro ratâ* de ses ressources, la part de chacun. En partant de ce principe, on le comprend, il garda pour la ville épiscopale la plus grande partie de ces pieuses hospitalières. Il plaça les unes à l'hôpital général, les autres aux incurables, les autres aux enfants trouvés, et d'autres dans les quartiers délaissés de la ville pour l'instruction des petites filles pauvres; quelques-unes d'entre elles étaient échelonnées de distance en distance dans les six justices de paix de la cité pour porter des secours à domicile aux malheureux de leurs circonscriptions.

A la suite des filles de St-Vincent de Paul, les dames de la congrégation de Nevers, leurs dignes rivales par le zèle et la piété qui les distinguent, viennent se ranger sous la bannière que le charitable Prélat a levée sur la ville et le diocèse de Bordeaux : elles ont entendu sa voix, et les voici qui accourent se mettre à sa disposition. Heureux de ce nouveau renfort, Mgr s'empresse d'utiliser leur dévoûment; il les partage aussitôt entre sa ville métropolitaine et quelques localités importantes qui ont besoin du secours de la religion pour organiser les œuvres de bienfaisance; car, à présent qu'on a fait l'expérience de tous les procédés et de toutes les méthodes que la philanthropie a inventés, on est unanimement convaincu qu'il n'y a que la charité catholique qui a le secret de soulager les infirmités même corporelles. A Bordeaux, il les prépose au soin des vieillards de l'un et de l'autre sexe, des malheureux aliénés, et des sourds-muets. Il leur confie également deux mai-

sons pour l'instruction chrétienne, l'une à Monségur, et l'autre à Ste-Foi, où le protestantisme, toujours en majorité dans ces deux cantons, causait tous les jours de plus grands ravages.

Peu de temps après accourent avec un égal empressement les Sœurs de la Sagesse, dont le chef-lieu est à St-Laurent-sur-Sèvres. Celles-là, le Pontife les connaît, et il est également connu d'elles, car elles sont presque de son pays; et puis n'a-t-il pas été, lorsqu'il était grand-vicaire de Poitiers, le supérieur des établissements qu'elles avaient dans cette ville? Ayant appris qu'il avait besoin de leurs services pour un dépôt d'aliénés qui est à Cadillac, sept lieues au-dessus de Bordeaux, elles viennent sur-le-champ prendre ses ordres. Mgr, qui a su apprécier leur vertu et leur mérite, accepte avec reconnaissance leur empressé concours; il les charge immédiatement de la direction de la maison qu'il leur a destinée sur les rives de la Garonne, où, grâce à sa haute protection et à sa bénigne influence, elles n'ont cessé depuis d'exercer un ministère de salut et de bénédiction.

Mais voici un établissement d'une espèce nouvelle, qui s'élève dans un coin écarté de la cité; il n'a point de racines dans le passé, mais il a beaucoup d'avenir; c'est Mlle Thérèse Charlotte de Lamouroux, dont le nom est inséparable de celui de Mgr d'Aviau, comme ceux de Mlle Legras et de Mme de Miramion le sont de celui de St-Vincent de Paul, qui en a jeté les premiers fondements. Regardez comme il prospère; à peine la pieuse fondatrice a-t-elle commencé son œuvre, que déjà elle a plus de sujets qu'elle n'en peut recevoir; elle en compte aujourd'hui près de trois

cents dans l'ancien couvent de l'Annonciade qu'elle acheta, en 1807, pour les abriter(1). Ce sont de jeunes personnes, un moment victimes de leurs passions ou peut-être d'une cruelle tromperie, qui, reconnaissant leur faute, viennent lui demander un asile; elle les accueille avec une bienveillance et une bonté qui ne le cèdent pas à celles que le père de famille montra à l'enfant prodigue; rien dans sa parole ou dans son air qui les accuse, qui leur reproche leurs torts. Tant s'en faut; elle leur témoigne une si grande confiance, qu'elle ordonne d'ouvrir la porte à toutes celles qui veulent sortir, et qu'elle est également disposée à les recevoir lorsqu'elles demandent à rentrer. Tout se règle et se fait dans sa maison par la bonne volonté; personne qui soit violenté ou gêné dans ses sentiments; il n'y a que les sages conseils des directrices et l'exemple de leurs compagnes repentantes qui commandent...

Combien Mgr d'Aviau fut satisfait, en arrivant à Bordeaux, de trouver un semblable établissement! Il ne pouvait assez admirer le principe de sa constitution, la simplicité de ses rouages, et la faiblesse native de leurs ressorts? « Vraiment, s'écria-t-il la première fois qu'il vint visiter cette maison, le doigt de Dieu est ici; car il n'est pas donné à la créature d'élever un édifice si solide sur des bases si ruineuses; en le considérant avec les yeux de la chair, tout devait crouler. »

(1) Lorsqu'elle commença son œuvre, dans la grande rue St-Jean, elle eut cinq ou six filles; quand elle transporta son établissement dans les allées d'Albret, aux bains, elle en eut quinze ou seize; étant venue habiter la maison Guérand, elle en compta 42; dans le couvent de l'Annonciade, elle en eut jusqu'à 286.

Depuis ce moment, le Prélat se déclara hautement le protecteur de ce refuge, et, quand l'occasion se présenta, il ne manqua pas de lui en donner des preuves. Il venait, au moindre signe qu'on lui faisait, ou l'encourager en lui apportant des paroles de paix et de consolation, ou l'édifier en présidant ses fêtes religieuses. Un jour même que l'aumônier de la maison se trouva absent, il porta la complaisance jusqu'à venir le remplacer pour une simple messe du dimanche. « Qu'on soit tranquille, répondit-il à la vénérable mère qui lui demandait un prêtre pour ses chères filles repentantes, ce sera moi qui irai leur célébrer les saints mystères ; je veux être leur aumônier. »

Au reste, on n'est pas surpris d'entendre de telles paroles sortir de la bouche de l'illustre Pontife, quand on connait l'estime particulière qu'il professait pour la respectable fondatrice de l'asile où tant de jeunes personnes retrouvaient le chemin de la vertu ; il avait une confiance sans bornes en ses lumières, sa prévoyance, sa sagesse, son discernement et sa piété ; et lorsqu'il parlait d'elle, ce n'était qu'avec une sorte de respect et de vénération ; il lui arriva même, une ou deux fois, lui qui était si réservé sur ces matières, de dire en revenant de chez elle : « Je ne doute pas qu'un jour l'on n'écrive sa vie, et peut-être, émerveillé des œuvres admirables de cette vénérable mère, le Père commun des fidèles lui donnera-t-il une place sur nos autels. » Une autre fois, on vint lui dire que Mlle de Lamouroux avait fait une œuvre qui semblait tenir du prodige ; il répondit qu'il serait bien plus surpris, si elle n'en faisait pas.

De son côté, la vénérable supérieure de la Miséri-

corde, heureuse d'être comprise par son Archevêque, répondit à sa confiance par une confiance réciproque; elle se plaça immédiatement, avec celles qu'elle appelait ses chères filles en Jésus-Christ, sous sa haute protection; et dans le fait, on peut assurer qu'elle n'a jamais manqué, sa vie durant, à cette aussi douce qu'utile dépendance; car avait-elle besoin d'un conseil pour étendre ou développer son œuvre, c'était auprès de lui qu'elle allait le prendre; au dire de son judicieux historien, le Père Pouget de la Compagnie de Jésus, elle se serait reproché, comme une grosse infidélité, la moindre entreprise faite sans sa participation; il lui semblait que le ciel n'aurait pas béni sa maison, si elle avait voulu la conduire toute seule; elle communiquait, avant de les réaliser, tous ses plans et projets à celui qui était son guide de prédilection aussi bien que de droit.

En sorte qu'en résumant tous les rapports de Mgr d'Aviau avec Mlle de Lamouroux et ceux de Mlle de Lamouroux avec Mgr d'Aviau, dans l'histoire de la Miséricorde à Bordeaux, on n'est pas surpris que leurs noms soient désormais inséparables dans les fastes de cet établissement; si l'un est celui de la bonne Mère, l'autre est celui du vénéré Père, noms que les Magdeleines bordelaises ne prononcent jamais qu'avec un sentiment de douce gratitude et de respect religieux; car elles doivent aux deux personnages qui les ont portés, le bonheur d'une vie plus morale et plus chrétienne.

Une si belle conduite de la part du saint Pontife fit tomber bien des préventions. Quand on vit l'héroïsme de sa charité, on n'osa plus se plaindre de l'ardeur de

son zèle. Ceux qui jusque-là lui avaient opposé de la résistance, en public ou en particulier, se rendirent; que dis-je? ils renoncèrent à leurs propres idées pour partager les siennes. Ils avaient compris que, si Mgr l'Archevêque usait d'une certaine rigueur à l'égard de quelques ecclésiastiques dont la conduite antérieure n'avait pas été à l'abri de tout reproche, il fallait qu'il eût de bonnes raisons. Car il était impossible qu'un prélat, dont la charité était inépuisable envers les pauvres, les malheureux, en un mot tous ceux qui souffraient, fût trop sévère envers ses premiers enfants, les aînés de sa famille spirituelle. Tout, au contraire, les portait à croire qu'il avait eu besoin de faire violence à son naturel, à son cœur de père, pour en venir à des mesures que la nécessité lui imposait. C'était, en effet, un devoir pour lui de ne pas laisser plus longtemps dans la bergerie des loups ravissants qui avaient déjà fait tant de mal à son troupeau. . . . .

Le parti constitutionnel, jusqu'à ce jour, assez patroné et crédité à Bordeaux, baissait de plus en plus dans l'opinion publique; il perdait de sa considération et de son influence en proportion de celle que gagnait tous les jours Mgr d'Aviau; car tous les jours on allait à ce dernier avec plus d'entraînement et de confiance; au point que les masses, déjà ébranlées par le spectacle de vertus dont elles n'avaient pas vu précédemment d'exemple, ne tardèrent pas de lui être acquises; elles s'attachèrent pour jamais à lui comme à leur exclusif et légitime pasteur, en dépit et au regret des anciens intrus qui n'eurent bientôt plus de part à leur estime et à leur confiance.

Il ne restait, en dernier lieu, pour représenter ce

parti que le sieur Bordenave, ex-dominicain, qui, au commencement de nos troubles, avait été nommé curé constitutionnel de St-Pierre; esprit inquiet et turbulent, il n'avait vu qu'avec peine le retour de l'ordre et de l'unité religieuse dans le sein de notre patrie; c'était lui qui avait combattu par ses discours et par ses écrits la plupart des mesures qu'avait cru devoir adopter le saint Archevêque de Bordeaux. A la fin, délaissé par ceux dont il avait jusqu'à ce jour disposé, il venait de prendre la résolution de se retirer de la succursale de la Brède où il avait été placé au grand déplaisir de la population et de la famille Montesquieu; il se proposait de rentrer dans son diocèse natal, où il suscita de nouvelles tracasseries à l'évêque du lieu; c'est du moins ce que celui-ci, Mgr de Bayonne, manda à son vénéré métropolitain, Mgr d'Aviau, dans une lettre qu'il lui écrivit sous la date du 15 février 1804; il se plaignait amèrement de la conduite de son nouveau diocésain qui, sorti mécontent de Bordeaux, venait essayer de mieux réussir dans les Pyrénées, en y portant le trouble et le désordre.

Quoi qu'il en soit, depuis l'éloignement de cet ecclésiastique brouillon, Mgr d'Aviau ne rencontra plus, sur son chemin, d'entraves sérieuses de la part des anciens schismatiques. Comme ils avaient perdu celui qui était leur drapeau, ils n'osèrent plus faire de l'opposition à son administration; tous reconnurent son autorité, ou du moins firent semblant de la reconnaître; car, dès ce moment, convertis ou non, ils cessèrent de contrôler ses actes et gardèrent le plus profond silence.

CHAPITRE IX.

Le Saint-Père accorde un jubilé extraordinaire à l'Eglise de France. — Dès que Mgr d'Aviau eut déblayé les premières ruines de son diocèse, il s'empresse de le faire jouir de cette grâce. — Tout ce qu'il fait, à cette occasion, pour organiser les secours religieux. — Il se montre successivement dans toutes les paroisses de la cité. — Quels sont les ecclésiastiques qui le secondent le mieux? — Il est le premier à l'œuvre dans le détail de ces pieux exercices. — Le jour de la clôture, il prêche sur la persévérance. — Quelques mots de son exorde. — On est impressionné de son instruction. — Ce Jubilé terminé à Bordeaux, il s'ouvre dans les autres parties du diocèse. — Mgr leur envoie en aide quelques ouvriers évangéliques. — Succès de leur mission. — Il vient lui-même partager leurs travaux à Libourne. — Le lendemain il confirme dans l'église paroissiale, et les jours suivants dans les cantons environnants. — A son retour, il part pour Bazas. — Tout ce que cette église désolée lui rappelle de souvenirs déchirants. — Il s'efforce de consoler les Bazadais. — De là, après quelques confirmations dans les cantons circonvoisins, il se rend à la Réole. — Qu'est devenue la belle abbaye des Bénédictins qui faisait la gloire de cette ville? — Il est fâché qu'on n'ait pas choisi pour le service paroissial l'église conventuelle. — Ses premiers rapports avec M. de Marcellus. — Le digne preux l'invite à venir passer quelques jours dans son château de Gironde. — Le Prélat accepte. — Combien il est satisfait. — En partant, il bénit cette sainte famille et lui promet de revenir. — Il salue en passant Verdelais. — Dessein qu'il a de rétablir son pèlerinage. — Après cette visite pastorale, il s'occupe de l'éducation des jeunes clercs. — Il obtient à la fin les bâtiments qu'on lui a promis pour un grand séminaire ; mais ils sont bien dégradés. — Il fait un appel à la charité de ses diocésains pour les réparer. — On lui donne beaucoup. — Une fois la maison prête, il y transporte son école de théologie. — Soins qu'il lui donne. — Il établit une quête annuelle pour l'entretien. — Une commission de dames l'aide beaucoup.

Le pape Pie VII, après la conclusion du concordat, avait accordé à l'Eglise de France un jubilé extraordi-

naire; c'était de sa part le baiser de paix, le sceau de la réconciliation, le gage authentique d'un solennel pardon; il avait imité en cela le père de l'enfant prodigue qui, pour célébrer le retour de son fils sous le toit paternel, avait convié ses amis à un festin magnifique; pour lui, au lieu de leur faire manger le veau gras, en signe de la joie que lui causait la rentrée du peuple français dans le sein de l'unité catholique, il leur avait ouvert les trésors immenses de grâces dont il est le souverain dispensateur.

Mais, en ce moment, l'Eglise de France, encore sous les ruines et les décombres, ne pouvait profiter de cette faveur; il fallait auparavant rassembler les pierres du sanctuaire qui étaient dispersées çà et là sur les places publiques et les rendre à leur ancienne destination; on le sentait, tant que ces préalables n'étaient pas remplis, il était impossible de profiter de la grâce du jubilé.

De là, le Saint-Siége, par une nouvelle condescendance, avait-il permis au Cardinal-Légat, en le chargeant d'annoncer cette faveur pontificale aux Archevêques et Evêques français, d'accorder une extension de temps à ceux qui en auraient besoin pour la reconstitution de leurs églises; c'est en effet ce que fit, le 1er novembre 1803, le cardinal Caprara; il laissa à chaque Evêque en particulier, d'après les instructions qui lui étaient données, le soin de décider le moment qui serait le plus opportun pour publier le décret du jubilé dans son diocèse respectif.

Mgr l'Archevêque de Bordeaux, comme on le présume bien, ne fut pas des moins empressés à hâter cette époque pour ses chères ouailles; on peut assurer

qu'un de ses plus cuisants chagrins, en voyant les incessants obstacles que l'on apportait à la réorganisation de son diocèse, était le retard qui s'ensuivait pour mettre à profit la grâce du jubilé; car il comptait sur elle comme sur un puissant moyen de surexcitation sur les nombreuses masses que la philosophie du dernier siècle avait frappées d'aveuglement et d'inertie; il savait, par ce qu'il avait vu à Rome et expérimenté dans le Vivarais, qu'il suffisait d'une étincelle partie du foyer apostolique pour régénérer et raviver des cœurs qui avaient long-temps oublié leurs devoirs.

Aussi, dès qu'il eut déblayé les premières ruines de son Eglise et qu'il l'eut rétablie sur ses antiques fondements, le saint Archevêque se pressa-t-il d'annoncer aux fidèles de son diocèse l'indulgence plénière, en forme de jubilé, que le Souverain Pontife Pie VII avait accordée à ceux d'entre eux qui se mettraient en état de la gagner; il publia, à cette occasion, le 24 février 1804, un mandement, où, s'inspirant de plusieurs textes qu'il reproduisait, il invitait, exhortait, pressait les populations qui lui étaient confiées à ne pas manquer de profiter des jours de salut et de propitiation qui approchaient : « C'est un temps, disait-il, qui est saint et précieux parmi les plus saints et les plus précieux de l'année; on ne s'imagine pas les miséricordes et bénédictions qu'il fait tomber sur ceux dont *le cœur est contrit et humilié.* »

Mgr fit donner, à cette occasion, une série d'instructions solides et raisonnées dans toutes les paroisses de la ville de Bordeaux, sur le jubilé, les fins de l'homme, la nécessité de la pénitence, les moyens d'assurer son salut; il s'était concerté, à ce sujet, avec MM. les curés

le la cité qu'il avait cherché à embraser de son zèle et animer de ses vues ; il s'était de même entendu avec les prédicateurs de la station du carême, et il les avait priés d'entremêler dans leurs discours des réflexions analogues à la circonstance ; en un mot, il désirait que de tous les côtés on combinât ses efforts pour produire un ébranlement général sur les masses, afin que cet ébranlement, béni et secondé par la prière, produisît à son tour des fruits de sainteté et de bénédiction ; ce dont font foi les plans et desseins que le Prélat s'était fait présenter au conseil archiépiscopal sur la meilleure manière d'organiser les secours religieux, pendant ces jours où la grâce allait tomber, comme par torrent, sur ceux qui s'en rendraient dignes.

Il fallait voir l'infatigable Pontife à la tête de ses zélés coopérateurs qui, s'animant de ses exemples encore plus que de ses paroles, opéraient des merveilles ; c'était lui, qui, à l'instar d'un général d'armée, imprimait et dirigeait le mouvement ; il se portait, selon que le besoin le demandait, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre ; de St-André il se rendait successivement aux principaux exercices qui avaient lieu dans les grandes paroisses de la cité. Au moment où l'on s'y attendait le moins, il apparaissait à Notre-Dame, à St-Seurin, à St-Paul, à St-Pierre, à St-Eloy, à Ste-Eulalie, à St-Martial. Souvent le prédicateur ne le découvrait dans le chœur qu'à l'instant même où il montait en chaire. On conçoit tout ce qu'une semblable activité excitait d'entraînement et de zèle parmi les ecclésiastiques qui préparaient les fidèles à la grâce du jubilé. Nul d'entre eux qui eût voulu être absent de son poste ou négligé dans son instruction, lorsque son vénéré chef arrivait.

Sous un chef qui payait si bien de sa personne, il faut le reconnaître, chacun fit son devoir; mais, on doit l'avouer aussi, plusieurs ecclésiastiques se distinguèrent par leur zèle et leur éloquence apostoliques entre les plus éloquents et les plus zélés de leurs confrères; ce furent MM. Rausan, dont la réputation était déjà faite au milieu même de sa ville natale; Drivet, ancien missionnaire du diocèse de Périgueux, récemment arrivé d'Espagne, où il s'était réfugié pendant la révolution, pour venir travailler à la vigne du Seigneur dans son propre pays; Lacroix, jadis bénéficier de la paroisse de Ste-Colombe, tout nouvellement revenu du Portugal, où il avait trouvé un si bienveillant accueil dans la maison du prince de Cadeval, proche parent du roi, et qu'il n'avait quitté que pour venir se mettre à la disposition de son vénéré Pontife; Maurel, de l'ancien diocèse d'Alby, prédicateur de la station de St-Pierre, que Mgr d'Aviau venait tout récemment d'attacher à son Chapitre métropolitain par un lien honorifique, en attendant qu'il pût lui donner un titre réel; et autres ecclésiastiques dont la piété et le zèle étaient à la hauteur de leurs talents dans ces circonstances.

Le Prélat, pendant ce saint temps, ne se borna pas seulement au rôle de général; il remplit encore avec intrépidité celui de simple soldat; il prêcha, confessa, dirigea les exercices préparatoires au jubilé, comme le dernier de ses coopérateurs; si bien qu'à la fin on craignit que, consultant plutôt son courage que ses forces, il n'en fît trop et ne tombât malade: « Laissez-moi, répondit-il à ceux qui lui faisaient ces observations, j'ai trop de bonheur en voyant combien Dieu bénit notre ministère. »

En effet, il avait été si touché, durant ces jours de propitiation, des prodiges de grâce et de miséricorde qui s'étaient si multipliés sous ses yeux, de l'affluence toujours croissante dans les trois églises stationnales de St-André, de St-Michel et de St-Pierre, des retours inespérés d'une foule de personnes de l'un et de l'autre sexe qui s'étaient approchées des sacrements avec une piété exemplaire, qu'il ne crut pas, en fermant ces saints exercices, devoir prendre un autre texte, pour son discours de clôture, que celui de la persévérance. Dans la première partie de son sermon, il exposa, avec autant de clarté que de solidité, les motifs qui obligeaient à persévérer ceux qui avaient bien commencé; c'étaient la justice, la reconnaissance, l'intérêt personnel : et, dans la seconde, il s'appliqua à montrer les moyens qui étaient les plus propres à assurer dans la bonne voie ceux qui y sont entrés; c'étaient la prière, la fréquentation des sacrements, la défiance de soi-même, la confiance en Dieu. Ecoutez-le ; nous extrayons quelques lignes de son exorde.

« Si jusqu'à présent, N. T. C. F., vous nous avez consolé par votre assiduité aux instructions et exhortations de vos zélés pasteurs, combien nous serions désolés d'apprendre que vous avez laissé refroidir dans votre cœur le feu sacré que nous avons eu tant de peine à y rallumer! Ah! nous vous dirions comme l'Apôtre des Gentils aux Galates : Eh! quoi, vous marchiez bien, vous alliez à pas de course dans la voie du salut; *currebatis benè*; on vous avait prêché la parole sainte, et vous l'aviez écoutée avec plaisir; on vous avait montré les sentiers de la justice, et vous y étiez entrés avec empressement. Que s'est-il passé depuis? Qui vous a empêchés de suivre votre premier élan ? Insensés

que vous êtes ! Qui vous a fascinés et comme ensorcelés? *O insensati ! Quis vos fascinavit non obedire veritati?* Après avoir commencé par l'esprit, vous finiriez par la chair. *Sic stulti estis, ut cùm spiritu cœperitis, nunc carne consummemini.* Prenez garde; il y va de vos intérêts les plus chers, de vos intérêts éternels; quand on a mis la main à la charrue, il ne faut pas regarder en arrière; il n'est plus propre au royaume de Dieu celui qui, après avoir goûté le don céleste et les merveilles du siècle à venir, retourne à son vomissement. »

Impossible de redire l'impression que produisit sur tout l'auditoire cette dernière instruction de Mgr d'Aviau; de toutes les parties de la grande nef on l'écoutait avec la plus religieuse attention ; aucun qui ne fût touché de son zèle, convaincu de ses raisons, pénétré de sa sainteté; tous ensemble promettaient, du fond de leur cœur, de mettre exactement ses conseils en pratique; on déplorait un passé qui ne laissait que des sujets de larmes; c'est que le saint Prélat avait des paroles qui allaient jusqu'au fond de l'âme, paroles de foi, d'amour et d'espérance, paroles de mansuétude, de douceur, de charité...!

Quand les exercices du jubilé furent clos à Bordeaux, ils s'ouvrirent successivement dans les principales localités du diocèse. Le saint Archevêque l'avait ainsi réglé, afin que MM. les ecclésiastiques, déjà trop rares pour le service ordinaire des fidèles, pussent s'entr'aider les uns les autres dans une circonstance semblable. D'après cet arrangement, ceux qui n'avaient pas encore eu ou bien qui avaient déjà eu le jubilé dans leurs paroisses, pouvaient aller en aide à leurs voisins. Mais qu'est-ce que c'était que ce faible secours? Il y avait d'une part tant

de vacances dans les succursales, et de l'autre tant de vieillards, d'infirmes, d'indifférents à la tête de celles qui étaient pourvues; comment avec d'aussi faibles éléments porter un coup décisif sur des populations engourdies par le vieux levain qui avait fait la révolution? Le Prélat le sentit; il s'occupa de leur envoyer du renfort; il pria les hommes de Dieu, qui avaient évangélisé et renouvelé la ville archiépiscopale, d'aller rendre le même service aux cinq chefs-lieux d'arrondissement qui composent le reste de son diocése.

A sa voix, ils partent, ces ministres de la parole sainte : les uns vont à Libourne, les autres à Blaye, les autres à Bazas, les autres à la Réole, les autres à Lesparre; et, partout où ils paraissent, ils opèrent des fruits de salut et de bénédiction; ils raniment la foi, excitent le repentir, provoquent des retours incroyables vers Dieu. De nombreuses et éclatantes conversions sont le résultat de leurs chaleureuses prédications. Il n'y a pas de famille, dans les contrées qu'ils évangélisent, qui n'en compte parmi ses membres : là, c'est un partisan de la petite Eglise, naguère chaudement opposé au concordat, qui s'empresse de le reconnaitre; ici, c'est un ancien constitutionnel, ami de Pacarau et de Lacombe, dont le retour, jusques-là, avait inspiré des inquiétudes, qui rentre heureusement dans la communion de son évêque; ailleurs, c'est un vieux révolutionnaire, longtemps la terreur des catholiques qu'il a dénoncés et persécutés, qui confesse ses fautes et en demande pardon; autre part, c'est un religieux apostat, uni par de coupables liens à une misérable courtisanne dont il a eu des enfants, qui déplore son aveuglement et revient à résipiscence.

Mais le Pontife n'y tient pas; la charité de Jésus-Christ le presse; il lui tarde de venir partager ou plutôt compléter les travaux de ces nouveaux apôtres; il partit, à cet effet, de Bordeaux pour Libourne, vers le commencement de mai 1804, dans la pénsée d'y demeurer quelques jours.

Ce fut là comme sa première visite en dehors de sa ville épiscopale; elle était bien due à une cité qui était la seconde de son diocèse, non-seulement par le chiffre de sa population, mais par le bon esprit dont elle était animée; la majeure partie de ses habitants étaient restés fidèles aux bonnes doctrines; sa Grandeur y fut reçue, comme elle le méritait, c'est-à-dire, avec les honneurs qu'on devait à son rang et la légitime vénération qu'on portait à sa vertu; toute la famille de Case en particulier fut pour elle d'une attention et d'un empressement on ne peut plus louables.

Le Prélat confirma le lendemain, dans l'église paroissiale de St-Jean, une foule de personnes de l'un et l'autre sexe qui étaient heureuses de recevoir le Saint-Esprit; il y eut, parmi elles, beaucoup de vieillards qui, touchés de la grâce, vinrent réparer les négligences de leur jeunesse, en demandant l'onction sainte; il y eut aussi une multitude d'enfants, récemment admis à la première communion, qu'on avait préparés avec soin pour le sacrement de confirmation; mais le plus grand nombre des confirmandaires qu'on lui présenta se trouva entre les deux âges, c'est-à-dire, de 20 à 40 ans; ce qui s'expliquait naturellement par la phase révolutionnaire qui venait de s'écouler, nul évêque catholique ne s'étant montré dans ces parages pendant tout le temps qu'elle avait duré.

De là, intrépide apôtre, le Pontife se répandit, à un certain rayon de distance, dans la plupart des chefs-lieux de canton qui forment l'arrondissement de Libourne, pour y exercer le même ministère; il visita successivement, entre autres, ceux de Lussac, de Castillon, de Coutras, de Guitres, de Fronsac, de Brannes, de Pujols, où il eut le bonheur de réconcilier plusieurs familles avec Dieu et leur conscience.

A son retour dans la ville métropolitaine, Mgr ne fit qu'une courte station; il ne s'y arrêta que le temps nécessaire pour donner quelques signatures et terminer quelques affaires courantes; il partit presque immédiatement pour Bazas, ancienne ville épiscopale, nouvellement annexée à son diocèse; il avait annoncé, par une circulaire du 11 juillet 1804, sa visite dans ces contrées.

Que ne pouvons-nous reproduire ici quelques-uns des sentiments qu'il éprouva la première fois qu'il entra dans cette ville qui lui rappelait sous tant de rapports sa chère cité de Vienne! Là, comme dans son ancienne métropole, plus de siége épiscopal, plus de pontife, plus de chapitre! La vieille cathédrale, monument du 13e ou 14e siècle, était transformée en une simple église paroissiale...! Les pensées les plus déchirantes se mêlaient, malgré lui, dans son esprit, avec les sentiments que lui inspiraient ses nouveaux devoirs; il se souvenait que, d'après les ordres du Souverain Pontife, il était devenu le père de ces pauvres contrées, et que, à ce titre, il ne devait rien négliger de tout ce qui pouvait contribuer à les rendre heureuses.

N'est-ce pas, en vérité, sous cette impression qu'il

agit, pendant tout le temps qu'il demeura dans cette petite ville? Il eût voulu lui faire oublier, s'il eût été possible, la perte qu'elle avait à déplorer; il s'efforça du moins de lui persuader qu'elle n'avait que changé de père. Car il lui prodigua force soins, attentions, empressements; il lui témoigna une bienveillance et un intérêt en rapport avec les sentiments qu'il éprouvait pour elle; il la traita, en un mot, comme s'il avait été exclusivement Evêque de Bazas. « Soyez tranquilles, bons Bazadais, disait-il, l'Archevêque de Bordeaux vous aimera et vous choyera, — c'est le mot dont il se servait, — à l'égal de vos anciens pontifes; il ne laissera échapper aucune occasion de leur prouver qu'en héritant, par suite de la nouvelle organisation de l'Eglise de France, d'une portion de leur diocèse, il a hérité de leur affection pour vous; car, dès ce moment, vous êtes ses enfants comme précédemment vous étiez les leurs. »

En se rendant à Bazas, Mgr avait confirmé, le long de la route, les cantons de Castres, de Cadillac, de Podensac, de Captieu, de Prechac avec les principales paroisses qui en dépendaient; il en fit autant, en s'en allant, dans les cantons de Langon, d'Auros, de Grignols, de St-Macaire et autres qu'il trouva sur son chemin en remontant la Garonne; car de là il se rendit à la Réole, jolie petite ville, admirablement jetée sur la rive gauche de ce fleuve, autrefois dépendante du diocèse de Bazas, maintenant annexée à celui de Bordeaux; il y arriva, le 12 septembre au soir, par un temps magnifique; une superbe procession était venue au-devant de lui jusqu'à plus de demi-lieue de la ville.

Là encore, au milieu des joies et des consolations spiri-

tuelles qui l'attendaient, quel sujet de chagrins pour lui! Combien ne fut-il pas affligé en voyant la belle abbaye des Bénédictins, une des plus renommées et des plus imposantes de la contrée, tristement livrée à de profanes usages! Au lieu de ces anciens religieux qui avaient tant rendu de services à la religion et aux lettres, qui l'occupait en ce moment? C'était, d'une part, le chef-lieu de la sous-préfecture; de l'autre, le tribunal de première instance; de l'autre enfin, une caserne de gendarmerie. Tout se trouvait pêle-mêle dans ces cloîtres, naguère si paisibles et silencieux, où le moine, retiré du monde et du bruit, partageait son temps entre la prière et l'étude. Une pareille transformation arrachait au Prélat des larmes qu'il avait soin de cacher aux yeux de ceux qu'il visitait; on aurait pu s'imaginer qu'il regrettait ce qu'on était convenu d'appeler, dans un certain langage, l'ancien régime; tandis qu'au demeurant il ne déplorait que le triomphe de l'irréligion et de l'immoralité.

« Si du moins, ajouta maintes fois le Prélat en parcourant des lieux qui le reportaient si péniblement vers le passé, on avait eu l'esprit, lorsqu'on a choisi un édifice pour le service du culte, de prendre l'ancienne église conventuelle, tout le monde y aurait gagné; d'abord, la ville de la Réole aurait conservé un monument qui l'honore et l'embellit; puis, les fidèles auraient été plus décemment et plus commodément que dans la chapelle où ils sont présentement établis; enfin, les arts n'auraient pas été affligés de voir enlever à leur véritable destination des marbres, des boiseries, et autres ornements qui défigurent, à l'heure qu'il est, d'autres églises; c'est du vandalisme tout pur, et du vandalisme sans profit. »

Ce fut à la fin de cette tournée pastorale, la seconde qu'il eut faite jusqu'à ce jour, qu'il rencontra sur les bords de la Garonne, tout près de la Réole, un ami entre les meilleurs amis, esprit cultivé et orné, cœur magnanime et généreux, en un mot tel que l'Ecriture veut qu'on le choisisse. Qui n'a pas lu sur son front, à travers toutes les couronnes que le respect et l'admiration voudraient y déposer, le nom de M. le comte de Marcellus, successivement député et pair de France, type des chevaliers chrétiens, la plus pure personnification, entre les séculiers, de la piété, du dévoûment, de l'attachement à l'église ? sans s'être vus ni entendus, ils s'étaient réciproquement compris et aimés; une secrète communauté de pensées, de vues, de sentiments, les unissait déjà; que ne fut-ce pas après qu'ils se furent connus, qu'ils eurent échangé quelques paroles, qu'ils se furent communiqué leurs idées? ils s'éprirent, l'un pour l'autre, d'une estime et d'une amitié qui n'ont cessé qu'avec la vie; tout était sympathique, harmonique entre ces deux natures les plus parfaites, chacune dans leur genre et dans leur ordre, qu'on ait rencontrées dans un siècle où les beaux caractères sont si rares.

A peine ce noble preux, digne fils des Croisés qui sont morts pour la foi, eut-il appris que le vénéré Pontife, dont Bordeaux était déjà si fier, devait, sous peu de jours, venir visiter la ville de la Réole avec ses environs, qu'il lui écrivit pour lui rappeler une promesse qu'il lui avait faite, la première fois qu'il avait eu l'honneur de le voir; c'était celle de lui donner quelques moments, sous les gracieux ombrages de Beauséjour, au château de ce nom, dans la paroisse de Gironde,

lorsqu'il viendrait dans ces parages; sa lettre respire je ne sais quel parfum, on ne la lit pas sans admirer le sentiment qui l'a dictée; nous la citons avec d'autant plus d'empressement qu'elle est comme le premier anneau de la correspondance qui s'établit depuis entre les deux illustres personnages dont la liaison est devenue historique.

« Villeneuve d'Agen, 17 août 1804.

« Monseigneur,

« J'apprends que la contrée de votre diocèse que j'habite va enfin avoir le bonheur de vous posséder. Vous avez daigné me promettre, lorsque j'ai eu l'honneur de vous voir, celui de venir sanctifier par votre présence ma maison de Beauséjour. A mon retour d'un voyage assez long, je m'empresserai de m'y rendre quand vos pas se dirigeront vers mon voisinage. N'y aurait-il pas quelque injustice, Monseigneur, à frustrer un espoir que vous avez autorisé, à priver ma famille et la paroisse de Gironde des bénédictions que le Seigneur se plaît à répandre avec tant d'abondance, sur les pas d'un Prélat dont il récompense ainsi les sublimes vertus ? Je vais me rendre chez moi pour préparer ma maison à l'honneur que j'ambitionne, et j'ouvre mon cœur à une espérance qui est déjà pour lui une source de consolations. »

Le Prélat ne pouvait pas se refuser à une si douce invitation; son cœur l'y portait trop. De la Réole, où il avait été si bien accueilli par une population pleine de foi, il se rendit à Gironde, grosse paroisse du voisinage, où il ne le fut pas moins par le pieux comte de Marcellus. Il passa là, près de lui, dans l'intervalle de ses

courses apostoliques, trois ou quatre jours, qui, en le remettant un peu de ses fatigues corporelles, firent du bien à son cœur. Ce furent pour lui de vrais jours de bonheur; il était heureux de faire la connaissance d'une famille dont son chef vénéré lui avait déjà donné une si douce idée.

On ne saurait, au reste, préciser, à la suite de cette première visite, lequel des deux, ou de celui qui avait reçu ou de celui qui l'avait été, était le plus satisfait. Ce que nous pouvons affirmer, c'est que tous les deux trouvèrent trop courts les instants qu'ils passèrent ensemble à Beauséjour; ils auraient voulu, l'un et l'autre, qu'ils se prolongeassent ou se perpétuassent indéfiniment. Mais ici-bas il n'y a pas de jouissances, même les plus saintes, qui ne soient brèves et rapides; d'impérieux devoirs rappelaient Mgr l'Archevêque de Bordeaux dans la ville métropolitaine; il y avait donné rendez-vous pour les premiers jours d'octobre à divers ecclésiastiques qu'il avait rencontrés dans sa tournée épiscopale.

Mgr d'Aviau, avant de quitter Beauséjour, bénit affectueusement la famille qui lui avait donné une si douce hospitalité : « Vraiment, dit-il, on ne peut être meilleurs ni plus chrétiens que tous ceux qui la composent; » et là-dessus il leur promit que, lorsque la providence le ramènerait dans ces contrées, il ne manquerait pas d'en profiter pour venir les voir. « Ce serait trop peu pour nous, reprirent incontinent les respectables hôtes qu'il allait quitter, si vous ne veniez qu'à l'époque de vos tournées pastorales nous visiter dans ces contrées; il faut que tous les ans, au mois d'août ou de septembre, vous accordiez quelques jours à ceux qui seraient si heureux de vous posséder. »

En sortant de Beauséjour, le Prélat prit la route qui suit le cours de la Garonne; lorsqu'il fut à la hauteur de St-Macaire, il se détourna un instant, pour saluer, en passant, Notre-Dame de Verdelais; il y avait là, sur la colline, au milieu d'un riche paysage, un sanctuaire consacré, depuis six siècles et demi, à la Reine des Anges. De toute la contrée et même de plus loin on s'y rendait en foule pour y prier celle qui est la consolatrice des affligés et la bienfaitrice des malheureux. Mais depuis la révolution, il y avait eu une espèce d'interruption dans ce pieux pèlerinage; l'impiété, en s'emparant de cette chapelle et du cloître attenant, n'avait que trop contribué à détourner les fidèles de cette pieuse dévotion. A présent que l'ordre renaissait et que chaque jour l'on faisait de nouvelles conquêtes sur les ruines, Mgr se promit bien, en examinant les lieux, de rétablir le culte de Marie dans ces cantons. Que fallait-il pour cela? augmenter le personnel du clergé et racheter quelques dépendances de l'église où se retiraient les pèlerins. On verra plus tard, quand nous serons arrivés à cette époque, tout ce qu'il fit, tant à l'aide de quelques souscriptions pieuses que de ses sacrifices personnels, pour cette œuvre si intéressante.

Après cette visite épiscopale dans les principales localités de son diocèse, le Prélat, se rendant compte de ses observations, comprit qu'il était temps de presser l'établissement de ses écoles cléricales. Il avait vu de ses propres yeux le mouvement de régénération religieuse qui se manifestait de toutes parts. Les ecclésiastiques, en petit nombre dans leurs paroisses, ne pouvaient plus suffire aux besoins des fidèles qui imploraient le secours de leur ministère; encore, pour la

plupart, infirmes ou âgés, singulièrement éprouvés par la dernière persécution qui avait désolé l'Eglise, devaient-ils à la fin succomber sous le poids des travaux extraordinaires que leur imposaient les circonstances! C'en était donc fait de la tribu lévitique, si on ne leur envoyait pas des aides ou des auxiliaires! Mais, où les prendre? Le Prélat n'en avait pas à sa disposition; il avait envoyé travailler à la vigne du Seigneur tous ceux qu'il avait crus capables d'être employés à ce redoutable ministère; il ne lui restait plus personne pour porter des secours aux anciens du sanctuaire qui tombaient accablés de fatigues et de soucis.

C'est alors que Mgr, effrayé de l'avenir qui menaçait son diocèse, fit de nouveaux efforts pour obtenir les bâtiments qu'on lui avait promis pour son grand séminaire; à la fin, de guerre lasse, l'Etat les lui accorda; c'était, comme nous l'avons dit ailleurs, le couvent des anciens capucins; mais ce n'était pas tout, il y avait d'immenses réparations à faire; les nègres qu'on avait déposés dans cette maison, à la suite de l'expédition de saint Domingue en 1801, l'avaient singulièrement détérioré; il fallait, par conséquent, avant d'y transporter la petite école de théologie qui était toujours dans le cloître de Saint-André, y dépenser des sommes énormes pour la rendre habitable! Or, le Prélat, dénué qu'il était de toute espèce de ressources, ne savait où prendre pour faire face à des dépenses si considérables; il n'avait pas même de quoi payer les premiers frais d'établissements de ses pauvres séminaristes; dans cette pénible situation, il eut confiance à la Providence, il ne se découragea pas; il fit un appel à la charité si connue de ses diocésains par une lettre

pastorale qu'il leur adressa sous la date du 25 octobre 1804.

« Si, dit-il, les marques de retour des peuples à la religion, et les témoignages réitérés de leur empressement à en recevoir les secours, ont dû nous causer une touchante consolation dans le cours de nos visites pastorales, nous ne pouvons manquer aussi d'être profondément affligés, N. T. C. F., par l'espèce d'impossibilité dans laquelle nous nous trouvons presque chaque jour, soit d'accorder ces précieux secours à ceux qui les réclament, soit d'en procurer à d'autres, qui, pour en avoir été privés peut-être trop longtemps, ne savent plus les désirer. Je sais qu'à la vue des maux de l'Eglise et de ses besoins, beaucoup d'âmes fidèles ont partagé et partagent encore ce sentiment pénible. La moisson, entendons-nous répéter de toutes parts, est abondante ; mais que le nombre des ouvriers est petit et insuffisant ! »

Là-dessus, il développe tous les avantages spirituels et temporels qui reviennent à ceux qui contribuent à augmenter le nombre des ouvriers évangéliques. Il montre qu'ayant concouru à élever et former le prophète, ils entrent naturellement en partage des œuvres qu'il opère. « Ce sont eux, dit-il, qui baptisent par vos mains, annoncent la parole sainte par vos lèvres, absolvent les coupables par vos bienfaits, vont par votre charité porter la foi aux nations étrangères ; associés à leurs apostoliques travaux, vous avez droit à leur récompense. »

Certes, il n'en fallait pas tant pour exciter la générosité des Bordelais ; il y a dans leur organisation morale une fibre qui répond toujours aux appels que l'on fait à leur bienfaisance et à leur charité ; aussi le résultat fut-

il satisfaisant sous le rapport des secours qu'il procura à Mgr l'Archevêque; en sorte que celui-ci pût immédiatement, tant à l'aide de la collecte qui suivit l'émission de son mandement, que des souscriptions volontaires qui l'accompagnèrent, mettre aussitôt la main à l'œuvre.

Une fois la maison prête, le Prélat y transporta le petit noyau des séminaristes, théologiens, philosophes, ou simplement humanistes, qu'il avait d'abord réunis, sous la conduite de M. l'abbé Drivet, dans un local provisoire. Il leur donna en même temps un règlement qui se rapprochait beaucoup de celui de St-Sulpice, sous le rapport de la distribution de la journée, des exercices spirituels, des études théologiques. C'était à ce dernier qu'on devait en référer dans les cas difficiles ou embarrassants pour savoir ce qu'on avait à décider ou à faire. Mais, dès le commencement, le nombre des jeunes gens qui se présentèrent ne fut pas très-grand; à peine si l'on en comptait, tout compris, vingt-cinq à trente; le passé, comme le présent, n'était guère propre à encourager les vocations.

Sûrement il ne tint pas à Mgr l'archevêque de Bordeaux que ce petit nombre d'aspirants au sacerdoce n'augmentât considérablement ; il engagea MM. les curés à choisir dans les familles chrétiennes les jeunes gens qui pouvaient avoir des dispositions pour l'état ecclésiastique ; tout ce qu'il exigeait d'eux, ce fut une piété vraie, le goût des choses saintes, des talents suffisants. Quand leurs parents étaient en état de solder entièrement ou partiellement leur pension, il acceptait volontiers leur offrande; si, par hasard, ils ne pouvaient rien donner, il se chargeait lui-même de tous les

frais ; il porta la générosité jusqu'à payer, souvent outre la pension alimentaire, leurs vêtements et leurs livres.

Toutefois, pour assurer cette œuvre, la plus importante sans doute de son diocèse, et laquelle pourtant n'avait d'autre moyen de subsistance que les dons des fidèles, il régla qu'à l'avenir, tous les ans, après la récolte des blés comme après les vendanges, une collecte serait faite dans chaque canton pour les besoins du séminaire; cette collecte devait être annoncée au prône de la messe paroissiale, le dimanche qui précédait l'arrivée des commissaires désignés par l'ordinaire, pour recueillir les offrandes qu'on pourrait leur faire en argent ou en nature; en retour, on devait célébrer tous les mois, dans la chapelle de l'établissement, deux messes, l'une pour les bienfaiteurs vivants, et l'autre pour les bienfaiteurs décédés.

Ce qui contribua le plus à vivifier cette charitable institution, en faveur de son séminaire, fut, sans contredit, la création d'un bureau de dames dans la ville de Bordeaux, sous la direction personnelle du saint Archevêque ; on ne saurait assez redire les services qu'elles rendirent, en ces temps de disette religieuse, à ces pépinières ecclésiastiques qui, sans leur aide, auraient été souvent obligées de suspendre leurs cours ; elles leur procurèrent en diverses circonstances, sans parler de sommes d'argent assez considérables, du linge, des denrées, des meubles, des vêtements, des ornements, etc; peu contentes d'apporter à la masse leur cotisation annuelle, elles allaient encore à domicile frapper à la porte du riche pour lui demander son offrande en faveur des jeunes clercs; et si elles savaient qu'un navire venait d'arriver des colonies avec une

bonne cargaison, ingénieuses comme la charité, elles couraient de suite à l'armateur pour réclamer de sa générosité une part pour l'élève du sanctuaire; il y avait parmi elles des anges de dévoûment qui ont acquis des droits impérissables à la reconnaissance du clergé bordelais; ce sont mesdames de Noaillan, de Buscq, de Sèze, de Carayon, et autres dont les noms sont inscrits au livre de vie avec celui du vénéré Pontife qui savait leur inspirer de semblables sentiments.

CHAPITRE X.

Bonaparte arrive à l'empire. — Comment on prend cet événement en France. — Mgr d'Aviau écrit, sans trop se presser, une lettre de félicitation. — On le nomme, en retour, officier de la Légion-d'Honneur. — Il refuse. — Pourquoi? — Il charge M. Portalis de l'excuser. — Cela ne l'empêche pas de se rendre au couronnement. — Sa visite au Pape. — Le Saint Père lui demande où il en est dans son diocèse. — Le Prélat, rentré chez lui, envoie un mémoire sur les prêtres constitutionnels. — Deux jours après, il rencontre fortuitement Lecombe, Evêque d'Angoulême. — Il lui reproche en face sa conduite. — Que lui répond celui-ci. — Mgr adresse un second mémoire au Pape sur les Evêques constitutionnels. — Il instruit également les personnes de sa suite de l'état de nos églises. — Quel effet ont produit toutes ces démarches. — N'ont-elles pas servi à faciliter et fortifier la fermeté que montra le Saint-Père. — Le lendemain le sacre a lieu. — Quel rôle y joue le saint Archevêque. — Il passe, les jours suivants, une partie de son temps avec les MM. de St-Sulpice. — Bientôt après il reprend avec le Souverain Pontife la suite de ses explications. — Il expose dans un dernier mémoire les moyens de venir au secours des églises de France. — Quel usage fit Pie VII de tous ces renseignements. — Sa Grandeur s'occupe ensuite des affaires matérielles de son diocèse. — Elle ordonne de Paris, sur une invitation du gouvernement, un *Te Deum* d'actions de grâces.

Que se passait-il, en ce moment, dans le sein de la capitale? tandis que le Prélat parcourait, à l'occasion du jubilé, les campagnes de son vaste diocèse, il s'opérait dans les hautes régions du pouvoir un immense événement : événement qui, sans changer la marche générale des affaires, en confisquait la suprême direction au profit d'un seul homme. Il était vrai que cet homme était Bonaparte, le héros de l'armée d'Italie,

le vainqueur des Pyramides, le géant du 18 brumaire; après s'être fait successivement nommer consul à temps et à vie, il lui prit un jour fantaisie de se faire proclamer empereur; ébloui qu'il était de ses fabuleux exploits et plus encore de ses prodigieuses conquêtes sur l'anarchie, il ne se contenta plus d'être le premier magistrat du peuple qu'il avait sauvé, il voulut en être le maître. Aussitôt ces mobiles français qu'il avait fascinés de son regard, depuis le démocratique tribun jusqu'au resplendissant sénateur, de déférer par enthousiasme à son vœu.

Il n'y eut qu'un cri, à part quelques doléances royalistes et républicaines, dans le reste de la France, pour applaudir à cet événement qu'on regarda, à tort ou à raison, comme la fin de la révolution. Car, de tous les côtés, arrivèrent par milliers les adresses et félicitations des villes, des conseils généraux et municipaux, des administrations publiques, des corps constitués, des fonctionnaires civils et militaires. Nul de ces derniers qui eût osé, dans cette circonstance, briser avec ce que l'on appelait l'entraînement général; il fallait, bon gré, mal gré, joindre son suffrage à celui de la nation qui élevait sur le pavois un souverain de son choix.

Mgr l'Archevêque de Bordeaux, sage et prudent en toutes circonstances, ne se montra pas des plus empressés à payer le tribut d'adhésion et d'admiration qu'on lui demandait; tout en acceptant, selon les règles antiques de l'Eglise, les faits accomplis, il avait, dans l'intérêt de la religion, des susceptibilités à ménager; il attendit que le premier engouement fût passé pour écrire, à l'exemple de ses plus illustres collègues, tant en son nom personnel qu'en celui de son clergé, la lettre

suivante; elle porte la date du 25 mai c'est une profession de foi politique, très-courte, très-insignifiante; il n'y a pas un mot qu'un grand Pontife ne puisse avouer; tout ce qu'elle renferme est inspiré par le seul amour de la religion.

« Sire,

« L'hommage que je présente aux pieds du trône de Votre Majesté impériale n'est pas seulement le mien; c'est celui de tout le clergé et de tous les catholiques de mon diocèse dont j'ai à me féliciter d'être l'organe.

« Nous nous flattons, Sire, qu'il ne sera pas moins favorablement accueilli que celui des autres Français.

« Pleins de reconnaissance pour tous les avantages que nous devons au nouveau monarque, nous environnerons souvent les autels qu'il a relevés; et, dans notre légitime gratitude, nous prierons celui qui l'a revêtu de gloire et de puissance, d'ajouter chaque jour à un bonheur qui assurera le nôtre.

« Tels sont en particulier, Sire, les sentiments de celui qui a l'honneur d'être, etc. »

Satisfait de cette démonstration, quelque simple et modeste qu'elle fût, le nouvel empereur envoya à Mgr l'Archevêque de Bordeaux, en témoignage de son contentement personnel, la croix avec le titre d'officier de la Légion-d'Honneur; il y avait peu de temps, comme on sait, qu'il avait fondé cet ordre, sous la primitive dénomination du mérite, pour reconnaître, sans aucune distinction, toutes les gloires nationales; c'était lui-même qui en avait distribué les premières décorations au camp de Boulogne, presque sous les coups de canons des Anglais.

Délicat jusqu'au scrupule pour tout ce qui pouvait toucher à la conscience, le Prélat ne crut pas devoir accepter une semblable distinction; il refusa, malgré les illustres exemples qu'il avait sous les yeux, tous les rubans et cordons qui tenaient de loin ou de près à cette nouvelle institution; et, comme on lui en demanda le motif, il répondit naïvement qu'à son avis un Evêque avait assez de porter pendue à son cou sa croix pectorale.

Au fond, avons-nous observé, ce n'était là qu'un prétexte; car, plus tard, il reçut et porta lui-même les insignes de plusieurs ordres dont le pouvoir royal l'honora; nous savons de personnes qui vivaient dans son intimité et possédaient à juste titre sa confiance, que le véritable motif de son refus venait du serment qui était attaché à la réception de cette décoration; tous ceux qui étaient nommés membres de ce glorieux corps, devaient, avant d'être reconnus, jurer, sur l'honneur, de se dévouer au service de l'état, à la conservation de son territoire, à la défense de son gouvernement, de ses lois, et des propriétés qu'elles avaient consacrées. Nul qui ignore que la plupart de ces dernières, autrement appelées propriétés nationales, se composaient en majeure partie des biens invendus du clergé et des émigrés, dont la nation s'était emparée au commencement de nos discordes civiles; c'était sur elles que le prince avait établi, en instituant la légion d'honneur, la dotation des principaux dignitaires et officiers de cet ordre; il ne pouvait donc convenir au saint Archevêque de Bordeaux de jurer le maintien d'une pareille législation, encore moins d'en profiter; c'eût été, de sa part, en quelque sorte, sanctionner et

consacrer le principe de la spoliation qui les avait fait passer dans le domaine de l'état : car, après tout, le concordat n'avait pas ratifié les ventes des immeubles qui demeuraient entre les mains de la nation; il n'avait reconnu que celles de ceux qui avaient été aliénés.

Mais par qui faire transmettre ce refus? La commission était délicate; on pouvait craindre de blesser de hautes susceptibilités; dans ce moment, l'on ne supportait pas facilement la contradiction. Sa Grandeur eut alors recours à M. Portalis qu'elle avait à féliciter sur sa récente élévation au ministère des cultes dont il n'avait jusqu'à présent que la direction : or, ici l'histoire ne dit pas comment celui-ci s'acquitta de la difficile mission qu'on lui avait donnée; il est à présumer qu'en homme habile et versé dans la diplomatie, il la laissa purement et simplement dans ses cartons, de peur d'exciter, mal-à-propos, la bile du puissant potentat que l'Europe gâtait à force de soumission et d'admiration; ce qui nous confirme dans cette idée, c'est que le Prélat ne reçut pas de réponse, ou, s'il en reçut une, il ne la fit pas connaître.

Toutes ces considérations n'empêchèrent pas Mgr l'Archevêque de Bordeaux de se rendre, avec la plupart de ses nobles collègues, à la cérémonie du couronnement; il emmena avec lui M. l'abbé Praire de Terre-Noire, son premier grand-vicaire, dont la société lui devenait chaque jour de plus en plus agréable. C'était le Pape lui-même, qui, malgré son âge et mille autres raisons qu'il avait été obligé de mettre de côté, venait le consacrer dans l'église de Notre-Dame; il donnait par cette démarche à l'illustre héros, qui avait relevé les autels et promettait d'achever son œu-

vre, une preuve de dévouement et d'amitié que le bien seul de la religion expliquera à la postérité. Déjà il avait quitté Rome, les premiers jours de novembre, avec une suite nombreuse de cardinaux et de prélats, et avait franchi, par un froid rigoureux, les Alpes couvertes de neige, pour arriver trois semaines après à Paris; il avait trouvé sur sa route une immense population qui lui fit croire un instant qu'il était encore au Vatican. L'empereur était allé à sa rencontre jusqu'à la croix de St-Hérem, plus loin que Fontainebleau; ils revinrent ensemble dans la voiture impériale qu'escortait une nombreuse garde d'honneur. Il lui avait fait préparer, par déférence, un appartement, au pavillon de Flore, dans le palais même des Tuileries.

C'est là, dans cette partie de l'ancien palais de nos rois, que, peu de jours après son arrivée, Mgr de Bordeaux fut admis à présenter ses hommages au Chef suprême de la catholicité. Oh! qui nous retracera les touchants détails de cette première entrevue? Tout plein d'une religieuse émotion, il se jeta à ses pieds, moins pour satisfaire à l'étiquette et au cérémonial, qu'au profond sentiment de sa piété; et, là, il lui protesta de nouveau de son zèle, de son dévouement, de son respect pour la chaire apostolique.

Le Saint-Père ne le connaissait pas seulement de réputation; car, quel était celui qui n'avait pas entendu parler de son éminente piété? il l'avait vu à Imola, lorsque, magnanime confesseur de la foi, il allait à Rome s'inspirer sur la cendre des martyrs. Comme il s'empressa de le relever! il lui réitéra de vive voix les assurances d'estime et d'affection qu'il lui avait données par ses derniers brefs. « Est-ce que nous aurions oublié, lui

dit-il, tout ce que, depuis plus de quinze ans, vous avez fait et souffert pour la cause de l'Eglise; non, le Saint-Siége, quel qu'il ait eu à se louer du vieil épiscopat français, n'a pas eu, en-deçà des monts, de plus ferme défenseur que l'ancien Archevêque de Vienne, aujourd'hui Archevêque de Bordeaux.»

Mgr n'avait pas compté sur cette première visite, pour parler d'affaires au Souverain Pontife; il avait eu seulement la pensée de lui présenter, à l'occasion de son arrivée en France, l'hommage de son profond respect. Ce fut le Pape lui-même qui le mit sur la voie; après les premiers compliments, il lui demanda, en lui rappelant les dernières lettres qu'il lui avait écrites, s'il était plus content de son diocèse qu'au commencement; il désira surtout savoir où il en était avec les constitutionnels qui lui avaient causé tant de chagrins. Interpellé sans s'y attendre, Mgr ne put répondre que d'une manière vague et générale, sur l'ensemble de son troupeau; mais comme il était plein de son sujet, il ne fut pas embarrassé pour les principaux détails. Tellement que le Saint-Père, ému de ce qu'il entendait de la bouche d'un si vénérable Prélat, le pria de rédiger ses notes par écrit et de ne pas manquer de les lui envoyer.

C'est en effet ce que, rentré chez lui, le saint Archevêque se hâta de faire; il rassembla aussitôt ses idées, et composa une espèce de mémoire qu'il adressa sur-le-champ au Saint-Père; dussions-nous paraître un peu long et peut-être revenir sur des faits déjà racontés, nous avons cru devoir l'insérer ici; cette pièce n'appartient pas moins à l'histoire de la nouvelle église Gallicane qu'à celle de Bordeaux en particulier; et, sous

ce double rapport, elle mérite de trouver place dans la vie du vénérable Pontife qui en est l'auteur.

« Paris, le 28 novembre 1804.

« Très-Saint-Père,

« Je ne saurais exprimer à Votre Sainteté les sentiments dont me pénètrent sa magnanime détermination, et son arrivée dans la capitale de cet Empire. Ils sont connus du Seigneur à qui nous adressons tant de vœux pour elle, qui l'a constamment soutenue en des conjonctures non moins pénibles qu'importantes, et qui lui inspire une généreuse confiance que nous devons partager.

« Ce que je peux dire en général, c'est qu'après des convulsions assez violentes, le diocèse de Bordeaux commence à jouir d'une sorte de tranquillité. Le schisme constitutionnel y demeure éteint en grande partie. Un nombre considérable des ecclésiastiques qui y étaient tombés, se sont rétractés de bonne heure, et plusieurs d'une manière très-édifiante.

« Depuis le nouveau concordat, nous n'avons rien négligé pour ramener les autres. On a dû exiger d'eux pour cela, qu'ils signassent la déclaration contenue dans la lettre-circulaire adresée aux Evêques de France par Mgr le Cardinal-Légat, le 10 juin 1802. Mais, pour que les constitutionnels n'abusassent point de cette formule et qu'elle ne devînt point insuffisante à leur égard, outre les explications qu'on leur donnait sur l'esprit du concordat et ses effets, nous nous servions, mes grands-vicaires et moi, de cette première ligne de la circulaire : *Les prêtres constitutionnels, voulant se réconcilier avec l'Eglise, feront la déclaration suivante*; or, nous étions convenus de n'admettre aucun de ces messieurs à la signature qu'au pied de cette lettre même, et après qu'il aurait témoigné authentique-

ment vouloir être réconcilié avec l'Eglise. Mon grand-icaire, ex-constitutionnel, s'est mis bien en règle là-des-us. Mais, s'aidant toujours de la lettre, on exhortait le si-nataire à ne pas manquer de bien pourvoir à sa con-cience ; et on ajoutait que, pour lui en faciliter les moyens, n le relevait des censures ; ou, d'autres fois, on don-ait ce pouvoir et ce soin au confesseur.

« Lorsqu'on ne réussissait pas à persuader le prêtre onstitutionnel du besoin qu'il avait d'être réconcilié avec Eglise, on le renvoyait, lui déclarant qu'il n'était pas de eux auxquels nous devions faire souscrire la déclaration. Ialgré nos précautions, il y a eu des signataires de mau-aise foi ; nous avons pu trop souvent nous en convaincre; nais Votre Sainteté jugera peut-être que les circonstances ie permettaient pas de faire davantage.

« Les réfractaires obstinés et les relaps nous ont suscité me infinité de tracasseries. La patience et la fermeté nous taient nécessaires : et elles nous ont beaucoup servi. Des rincipaux chefs de partis, les uns ont abandonné le dio-èse ; et Mgr l'Evêque d'Angoulême s'est empressé de les ccueillir et de les placer. D'autres sont morts ; et les scè-es scandaleuses, qui ont eu lieu aux obsèques de deux l'entre eux, ont montré de plus en plus combien ils étaient ropres à entretenir et propager la séduction parmi le euple. D'autres enfin reviennent à présent et se soumet-tre aux épreuves convenables. Ceux qui n'ont pas renoncé encore à leurs égarements paraissent du moins réduits au silence.

« Une autre espèce de dissidents, ceux qui, par attache-ment à des principes exagérés, méconnaissent la légiti-mité du régime actuel de nos églises, n'ont pas causé les mêmes troubles dans le diocèse de Bordeanx, que dans quelques-uns des circonvoisins. Cependant, T. S. P., les dispositions y sont trop marquées pour ne pas laisser crain-dre l'explosion la plus funeste, si elle n'est prévenue enfin

par une manifestation non équivoque de votre suprême autorité. C'a été un acte bien extraordinaire et même inouï dans l'histoire de l'Eglise universelle, que celui qui a soudainement anéanti toutes celles dont fut composée cette noble Eglise gallicane, et qui, sous des formes nouvelles, ne l'a pas moins soudainement recréée. Mais cet acte même d'une si grande autorité, il est facile de le dénaturer aux yeux des peuples; il est facile de tromper à son égard beaucoup d'âmes pieuses et jusqu'ici sincèrement zélées pour la gloire du Saint-Siége; il est facile de le travestir en acte de dépendance excessive, de faiblesse et de timidité. On l'a calomnié, lorsqu'on a dit qu'il n'avait pas été libre; mais il ne saurait être pleinement justifié que par ses résultats. Si maintenant la vérité semble demeurer captive; si les fidèles en sollicitent et en attendent vainement de nous les enseignements; s'il ne nous est plus permis, T. S. P., de rappeler et d'invoquer les solennelles décisions de votre illustre prédécesseur comme les vôtres; si, chaque fois que nous l'entreprenons, on croit pouvoir nous fermer la bouche, en disant que nous voudrions être plus catholiques apparemment que le Pape; si les auteurs, les fauteurs, les infatigables propagateurs du schisme ont toujours à se prévaloir de cette constitution purement civile du clergé français, et en même temps s'ils continuent de déclarer, soit dans leurs écrits, soit de vive voix, qu'ils n'ont changé en rien, ni dans leurs principes et leurs sentiments, ni dans leur manière d'agir; s'ils défient hardiment qui que ce soit, de prouver le contraire; ces airs de confiance et de triomphe, en soutenant ou relevant même le parti constitutionnel qu'on pouvait enfin détruire, et favorisant les vues malignes de ceux qui méprisent ou haïssent toute religion et principalement la véritable, oui, T. S. P., ces airs de triomphe, combinés de leur part, et, j'ose le dire, désormais autorisés en quelque sorte, à moins qu'ils ne soient enfin réprimés,

vont porter au découragement et jeter même dans le désespoir une foule de catholiques jusqu'à présent fidèles.

« Nous n'avons pu les animer et les soutenir qu'en leur disant qu'il fallait demander au ciel des conjonctures plus propices, et que nous les espérions. Or, quelles conjonctures plus propices à attendre que celles-ci, où, comme elle l'a annoncé elle-même, Votre Sainteté, venue en France dans la vue principale de conférer avec Sa Majesté impériale sur les affaires religieuses, s'y trouve accompagnée des membres du sacré collége et des autres prélats même les mieux instruits sur l'état de nos églises, et sur l'utile concours de notre clergé? Si cet espoir que nous avons donné reste encore déçu, quel discrédit pour le ministère dont elle nous a investis! Quel appui et quels prétextes pour le nouveau schisme! Non, j'entends répéter de toutes parts qu'il sera plus funeste que le premier. C'est que celui-ci ne se composa guère que de gens sinon décriés absolument, du moins peu considérés. Au contraire, plusieurs de ceux qui marqueraient davantage dans le nouveau ont longtemps bien mérité de l'Eglise : ils ont souffert pour la belle cause de la vérité et de la vertu : et combien d'entre les ecclésiastiques et les simples fidèles s'attacheraient à eux comme à des martyrs!

« Le retour du parti constitutionnel à l'unité préviendrait tous ces maux, ou, s'ils ont déjà fait du progrès, il y pourrait mettre fin. Mais il faudrait pour cela que ce retour ne demeurât point équivoque, et qu'en même temps il acquît assez de publicité pour lever tout scandale. La conversion des principaux chefs qui se proclamait, il y a quelques jours, ne se présentait pas de manière à tirer d'inquiétude ceux qui ont appris, par tant de fâcheuses expériences, à se tenir circonspects. Ces prétendus convertis disent-ils qu'ils abandonnent la constitution civile du clergé? Ce n'est rien pour eux, s'ils n'abjurent ses principes. Depuis que le gouvernement n'en fait plus

une loi, ils ont dit souvent qu'ils ne tenaient plus à elle. Ils l'ont même solennellement déclaré dans ces schismatiques conciliabules, présidés par M. le Coz. Mais ils ont dit aussi, et je l'ai entendu quelquefois de leur bouche, que cette constitution valait beaucoup mieux en elle-même que tout ce qu'on lui a substitué. Se disent-ils soumis à toutes les lois de l'Eglise, et à toutes ses décisions? Pour eux ce n'est rien encore; et quand on les pressera de s'expliquer davantage, on verra comment ils se couvrent de cette prétention, en répondant qu'en France on ne reconnaît les lois et décisions de l'Eglise qu'autant qu'elles sont vérifiées et autorisées par nos Cours souveraines. Quant à l'authenticité et publicité requises, outre la nécessité commune de lever le scandale, Votre Sainteté n'ignore pas, vu ce qui est arrivé dans la plupart des diocèses et surtout à Paris, de quoi sont capables ces messieurs, si tous les moyens de variation et de tergiversation ne leur sont pas soigneusement ôtés.

« Je ne m'étendrai pas davantage ici dans la crainte de me rendre importun; mais je demande la permission de présenter un autre jour à Sa Sainteté, touchant l'état même des Evêques constitutionnels, quelques réflexions qu'elle jugera peut-être d'une haute importance. Je sais qu'elle invite à fournir des observations et former des demandes particulières selon les besoins respectifs de chaque diocèse. Ceux du mien sont très-grands. Cependant je croirai pouvoir en abréger les détails, dans la persuasion où je suis que plusieurs de mes respectables et zélés collègues m'auront prévenu à cet égard, leur position se trouvant à peu de choses près semblable à la mienne. »

Mgr ne fit pas attendre les observations qu'il avait annoncées au Saint-Père sur l'état des évêques constitutionnels; son cœur avait trop gémi de leur audacieuse et sotte impertinence; il déplorait la trop grande

facilité, pour ne pas dire, la légèreté qu'on avait mise à les instituer; car il avait en main les preuves matérielles de leur malheureuse persistance dans le schisme : mais peut-être ce qui précipita le travail qu'il avait promis de faire sur eux fut un événement singulier dont nous devons rendre compte; il rappelle trop littéralement l'entrevue qui eut lieu à Rome entre le saint évêque d'Ephèse, saint Polycarpe, et un célèbre hérésiarque de son temps, Marcion; personne n'ignore la réponse que le premier fit au second qui lui demandait s'il le reconnaissait? *Oui, je vous reconnais pour le fils aîné de satan.*

En traversant le jardin des Tuileries, deux jours après l'audience du Pape, le Prélat rencontra par hasard, sur la terrasse qui longe et domine le quai, le sieur Lacombe, son fameux suffragant d'Angoulême; celui-ci se promenait bras dessus, bras dessous, d'un air assez décidé, avec un ecclésiastique du diocèse de Paris qui paraissait être de sa connaissance et probablement de son bord. Comme ils allaient à l'encontre l'un de l'autre, ils ne pouvaient s'éviter sans briser mutuellement avec les convenances sociales; ils s'abordèrent donc. Aussitôt l'évêque d'Angoulême d'exprimer à son révérend métropolitain, comme il l'appelait, le regret qu'il avait eu de ce qu'il avait traversé, en venant à Paris, sa ville episcopale sans descendre chez lui.

Stupéfait, interloqué d'une semblable hardiesse, Mgr d'Aviau ne répond rien ; d'abord il hésite, un moment, s'il ne jettera pas à la face de son malheureux suffragant ces terribles paroles : « Si quelqu'un vient à vous et qu'il ne pense pas comme vous, vous ne lui

direz pas même bonjour, *nec ave ei dixeritis.* » Le prélat schismatique, n'ayant pas l'air de s'apercevoir de la peine qu'il cause au vénéré Pontife, ajoute qu'au moins, à son retour, ainsi qu'on le lui a fait espérer, il le dédommagera. Sur quoi Mgr l'Archevêque de Bordeaux n'y tient plus; il laisse échapper sa sainte indignation. « Non, Monsieur, tant que vous penserez et agirez si différemment de moi, je ne mettrai pas les pieds chez vous; il me sièrait bien de donner des signes de communion à un évêque qui n'est pas dans la mienne; abjurez vos erreurs passées, mettez-vous en règle avec le Pape; ce sera alors un bonheur pour moi d'aller vous voir et d'accepter votre hospitalité; sinon, n'y comptez pas. »

Il semblait au saint Archevêque qu'une semblable leçon donnée par un métropolitain à son suffragant exigeait de lui une réponse précise, explicite, catégorique. Eh! bien, ce dernier n'en fit point; il se contenta de balbutier: le Pape, je l'ai vu; et là dessus, détournant la conversation, il continua son chemin. Ce qui signifiait assez hautement qu'il n'avait point d'explication à donner et qu'il persévérait dans ses errements.

Sous cette impression, le Prélat, de retour dans son domicile, se hâte de tracer, dans un tableau succinct, la silhouette des principaux évêques qu'on a pris, à l'époque du Concordat, dans les rangs constitutionnels pour les placer sur des siéges. C'est une peinture vraie de leur doctrine et de leur conduite qui ne valent pas mieux l'une que l'autre; l'original est en latin comme toutes les pièces qui sont à l'adresse du Pape: nous le traduisons sur une copie qui est de la main du respectable métropolitain lui-même.

« Paris, 30 novembre 1804.

« Très-saint Père,

« Il était facile, dès le commencement, de prévoir les maux qui pouvaient résulter pour l'Eglise de l'emploi des évêques qui avaient appartenu à la soi-disant constitution civile du clergé et demeurent encore attachés à sa doctrine et à son esprit ; maintenant ils ne sont que trop certains, ils abondent de toutes parts.

« Je signalerai d'abord, très-saint Père, à votre attention, le sieur Dominique Lacombe, précédemment intrus de la Gironde, aujourd'hui évêque d'Angoulême; en qualité de son métropolitain, j'ai quelque droit de vous parler, à cœur ouvert, de lui; il y aurait félonie de ma part de ne pas vous le faire connaître tel qu'il est.

« Quel évêque, très-saint Père, que cet homme-là ! En particulier, en public, du haut de la chaire, il enseigne l'erreur à pleine bouche; toutes ses paroles sont empreintes de schisme et d'hérésie. Après avoir trompé adroitement plutôt qu'audacieusement le Légat du Saint-Siége Apostolique et ses illustres délégués les évêques d'Orléans et de Vannes qui lui avaient demandé, avant qu'on lui conférât l'institution canonique provisoire, une sorte de rétractation, il n'est rien qu'il n'ait tenté pour démentir et renier un tel acte de sa part. Discours, écrits, imprimés, il n'a rien négligé pour soutenir son rôle de constitutionnel persévérant dans son hétérodoxie : il a eu soin de les faire répandre les uns et les autres à foison dans les rues, carrefours, places publiques de ma ville archiépiscopale dont il usurpa le siége à la suite de Pacareau son chef de ligne schismatique.

« Voici quelques-uns des propos qu'il a tenus, nous les avons recueillis d'écrits authentiques ou de personnes di-

gnes de foi qui les ont entendus : « M. le Légat a donné « une absolution qui n'était ni voulue ni demandée... Lors- « que le *decretum* a été remis à quelques-uns d'entre nous, « ils en ont fait justice, en le jetant au feu en présence « de celui de qui ils l'avaient reçu... Il est très-vrai que « M. le Légat a voulu de nous une rétractation, il est très- « vrai qu'il ne l'a pas obtenue... Si quelqu'un ose dire que « nous nous sommes rétractés, ne manquez pas de leur « dire : *Mentiris impudentissimè*... Je déclare que je ne « faisais l'abandon de la constitution civile du clergé que « parce qu'une nouvelle loi la rend impraticable, qu'ayant « aimé et respecté ses dispositions, je continuerai de les « aimer et respecter, que je regarderai comme les meil- « leurs actes de ma vie, les plus dignes des récompenses « éternelles, les actes qu'elle m'a prescrits. » Et un pareil évêque se tait, lorsqu'il est interpellé par son métropolitain sur un point qui intéresse au plus haut degré sa foi.

« Plût à Dieu qu'il se tût entièrement, qu'il gardât le plus complet silence, et qu'en cela il fût imité par ses anciens collègues et souteneurs du schisme ! Mais quelles plaintes n'aurions-nous pas à formuler encore contre le sieur Henry Reymond, jadis curé de ma ville archiépiscopale de Vienne dans le Dauphiné, où, fauteur de troubles et de scandales, il préparait, plusieurs années même avant le schisme, les voies au schisme ! A la mort de Pouchot, premier intrus de Grenoble ou de l'Isère, il fut élu pour lui succéder, et, sous ce titre sacrilége, il envahit la plus grande partie de mon diocèse. Depuis, au concordat, porté au Siége de Dijon, il continue d'alarmer la piété des fidèles par la conduite qu'il tient et les hommes dont il s'entoure. N'est-il pas allé jusqu'à me provoquer, sur une parole que j'avais dite au sujet de sa soi-disant rétractation, de lui en administrer la preuve ; il défiait qui que ce fût de montrer même l'ombre d'une pareille pièce.

« Que n'aurions-nous pas enfin à ajouter sur Claude le

os, le coryphée et le patriarche de la secte constitution-
elle? A-t-il changé de sentiments, en passant, lors du
ncordat, au siége métropolitain de Besançon? N'a-t-il
as, au contraire, prouvé de mille manières qu'il tenait
ses précédentes doctrines? Pour qui ont été ses prédi-
ctions? pour les constitutionnels. Où a-t-il choisi ses
nseillers? parmi les constitutionnels. Quels sont ceux qui
nt porté ses anathèmes et ses rigueurs? les ennemis des
nstitutionnels. Il est allé, dans une récente publication,
squ'à faire l'apologie de cette législation impie avec l'éloge
e ceux qui s'y sont soumis; et, dernièrement encore, il
ient d'écrire à ses vicaires-généraux, qu'ayant eu l'hon-
eur d'être reçu en audience particulière par Votre Sain-
té, il avait entendu de sa bouche ces consolantes paroles :
On a porté beaucoup de plaintes contre vous, mais je
suis persuadé que ce sont des calomnies; je ne man-
querai pas de vous faire part de celles qui pourront
m'être faites par la suite. » Ce qui prouve manifeste-
ent la confiance qu'on peut ajouter au retour de ce chef
: parti.

« Faut-il aussi, très-saint Père, vous raconter, sans tou-
fois lui accorder plus de valeur qu'il ne mérite, le bruit
i circule dans le public? On assure que les évêques con-
itutionnels, en ce moment réunis à Paris pour la cérémo-
e du couronnement, ont déposé chez un notaire de la
pitale une protestation authentique, signée par chacun
eux, contre l'éventualité de toute rétractation que la
ainte ou toute autre raison pourrait leur extorquer. Jus-
u'à présent, nous devons l'avouer, l'usage de cette pièce
it pour eux d'une absolue inutilité.

« Pendant ce temps, très-saint Père, on s'adresse à moi
e toutes les parties du diocèse d'Angoulême; ce sont de
énérables ecclésiastiques, de pieux fidèles, de religieuses
t honorables mères de famille qui me consultent comme
eur métropolitain; ils veulent savoir quelle conduite ils

doivent tenir et s'il est permis de communiquer *in divinis* avec eux, soit prêtres, soit évêques, qui prêchent jusques sur les toits le mépris des règles ecclésiastiques dans le maintien de la foi et de la discipline.

« Que faut-il leur répondre ? Je le demande humblement, très-saint Père, au légitime successeur du prince des Apôtres qui, en montant sur le trône pontifical, aux applaudissements de l'univers catholique, a promis de marcher sur les traces de ses plus nobles prédécesseurs, saint Léon-le-Grand, saint Grégoire-le-Grand, saint Pie V et l'immortel Pie VI dont le noble caractère est au-dessus de toute louange,

« Venez, ô le meilleur des pasteurs ! au secours de vos bergeries désolées. Ecartez-en, écartez-en les loups cruels ; ils ne se bornent plus aujourd'hui à rôder autour de l'enceinte qui les protége ; entrés dans le bercail, ils immolent, ils égorgent les mères avec leurs petits. Ah ! repoussez-les bien vîte, et repoussez-les bien loin ; encore quelques délais, et il n'y aura plus que des cadavres dans votre troupeau chéri.

« Fasse le ciel que ces chères brebis dont vous nous avez confié le salut, bientôt mises à l'abri et en sûreté par votre haute protection contre la dent meurtrière de leurs redoutables ennemis, puissent mériter et obtenir les abondantes bénédictions que, prosterné à vos pieds, sollicite pour elles comme pour lui, celui qui a l'honneur d'être, etc ! »

Ce ne fut pas seulement au chef suprême de l'Eglise que le Prélat porta, durant son séjour dans la capitale, ses doléances sur les évêques constitutionnels ; il eût craint, à force d'insistances, d'être importun ou du moins indiscret ; car, dans les commencements, les soucis et les embarras ne manquaient pas au Pape :

mais il se dédommagea avec les personnes de la suite du Saint-Père ; il leur parla à cœur ouvert de ce qui l'affectait si péniblement au sujet des évêques constitutionnels ; il voulait à tout prix qu'avant le couronnement Sa Sainteté sût parfaitement à quoi s'en tenir sur leur compte : or, il ne manqua pas, dans le cortége pontifical, d'éminentissimes cardinaux qui se montrèrent disposés à écouter ses griefs et ses plaintes; ce furent les cardinaux Antonelli, di Pietro, et Caselly, qu'il avait connus à Rome, et avec lesquels il avait conservé de bons rapports; nul d'entre eux qui ne lui témoignât de l'empressement et de la gratitude pour le zèle qu'il apportait à la sainte cause de l'Église.

Après de si multipliés et si persévérants efforts de la part du zélé Prélat, n'est-il pas permis de se demander : Où ont-ils abouti? ont-ils été tout à fait sans résultats ? Dans notre âme et conscience, nous ne le pensons pas. Loin de là, ils ont servi d'un côté à éclairer le Saint-Père sur la véritable situation des esprits, et de l'autre à lui prouver la nécessité d'une mesure repressive. Peut-être ont-ils influé sur la détermination que prit le Saint-Père d'exiger avec autorité des prélats suspects une profession de foi catégorique. En vain le Coz et consorts, exercés comme les sectaires à la ruse et au mensonge, essayèrent-ils, à l'aide de quelques subterfuges, d'échapper à ce qu'on leur demandait; il fallut, bon gré, mal gré, courber la tête et faire une profession de foi dans les règles. L'empereur, à la fin, pour faire plaisir à son hôte illustre, s'en mêla; il menaça de sa colère les récalcitrants, et dès lors il n'y en eut plus..., tout plia, tout céda...

Maintenant, à qui l'honneur de cette solution? sans

doute, avant qui que ce soit, au chef vénéré de l'Eglise, au digne successeur de Pierre, à l'immortel Pie VII, qui, après avoir eu le courage des sacrifices, avait celui de ses droits; il ne recula pas d'un cran en présence d'un ennemi qui se réfugiait derrière de grandes protections; il fut, par sa conduite comme par ses sentiments, à la hauteur de sa dignité. Disons-le aussi, Mgr d'Aviau peut, à bon droit, réclamer après lui, une abondante part dans la conclusion de cette affaire; il n'avait pas cessé, depuis deux ans, de démasquer les loups ravissants qui s'étaient cachés sous la peau de brebis; il avait signalé à qui de droit leurs discours, leurs écrits, leurs ténébreuses menées; il avait fait connaitre leurs écarts, leurs roueries, leurs honteuses supercheries. De toutes les voix qui s'étaient élevées en France contre les partisans secrets ou avérés du schisme, aucune n'avait crié plus fort que la sienne. Des rives de la Garonne elle avait retenti jusqu'au palais de la légation, sous les arcs du Vatican et du Quirinal, et enfin au pavillon de Flore qu'habitait le Saint-Père; à elle seule, elle avait rallié beaucoup de timides et d'indécis qui, s'en rapportant aux apparences, laissaient paisiblement semer l'ivraie dans le champ du père de famille. Toutes ces démarches avaient tenu constamment éveillée l'opinion publique à leur endroit; elles avaient, en dernier lieu, provoqué une mesure décisive à leur sujet de la part du chef de l'Eglise.

Le lendemain, 2 décembre, toute la capitale est en mouvement. Un immense et magnifique cortége défile par les plus beaux quartiers vers Notre-Dame. Qui est-ce d'abord? c'est le Souverain Pontife suivi de ses car-

dinaux, de ses camériers et de ses autres prélats ; c'est ensuite l'empereur avec les maréchaux, les ministres et les grands officiers de l'empire. On coudoie dans les rues les ambassadeurs des grandes puissances de l'Europe ; ils se pressent pour entrer dans la vieille basilique où va se passer un grand événement. Les uns portent les insignes du couronnement, les autres soutiennent le manteau impérial. Tout à coup le Souverain Pontife, la tiare sur la tête, la sainte ampoule à la main, apparait ; il se dispose à verser l'huile sainte sur le front du guerrier que la victoire a déjà sacré vingt fois sur les champs de bataille; il est assisté des princes de sa cour, les cardinaux, qui sont aussi les princes de l'Eglise.

Mais où est notre Prélat? nous le cherchons vainement dans ces groupes resplendissants qui sont employés dans la cérémonie? il est avec ses collégues dans la partie de l'abside qui leur est réservée; là, retiré et recueilli, tandis que tout s'agite en sa présence, il prie et médite tour à tour; on ne dirait pas qu'il assiste à l'un des plus imposants spectacles que l'homme puisse voir sur la terre. S'il jette de temps en temps quelques furtifs regards sur les magnificences qu'on étale sous ses yeux, il revient bientôt à son premier recueillement; il ne voit malheureusement dans toute cette pompe qu'une sorte de fantasmagorie, une espèce de représentation, une scène d'optique; car tous ces soldats en habits dorés et brodés, tous ces fonctionnaires en costume de cour, tous ces magistrats à la neuve simare, ne sont pas en général de fervents chrétiens.

Il y eut, ce jour-là et les suivants, de splendides

fêtes, de somptueux galas, de nombreuses réceptions, soit au château, soit chez les ministres, soit dans les ambassades; c'était à qui traiterait mieux, en signe de réjouissance, les illustres étrangers qui s'étaient rendus de toutes les parties de l'Europe dans la capitale. Eh! bien, vous chercheriez encore inutilement le saint Archevêque de Bordeaux, au milieu de ces brillants conviés, dans les salons étincelants de lumières; il ne se montra, en général, dans aucune réunion bruyante ni même simplement laïque; tout son bonheur dans ces circonstances était d'étudier dans son cabinet ou d'aller prier dans les églises.

Nous nous trompons, le Prélat faisait en outre, pendant ces temps de distraction et d'allégresse publiques, quelques courses d'amis; il venait voir plus volontiers ceux qu'il savait en dehors, par état ou par goût, du tourbillon qui emportait tant d'esprits, tels que MM. Emery, Montaigne, Duclaux et autres directeurs du séminaire de Saint-Sulpice; c'est avec eux qu'il se dédommageait amplement des joies impériales en les entretenant de son diocèse, des besoins qu'il aurait d'avoir des écoles ecclésiastiques bien pourvues, et des moyens qu'il fallait prendre pour en venir là; il les consultait de nouveau sur les difficultés qu'il avait déjà eu l'occasion de leur soumettre par écrit, comme sur les biens nationaux, les bénédictions des mariages entre divorcés, le prêt à intérêt, les quatre articles, etc.

Que n'aurions-nous pas à dire encore des doux moments qu'il passa avec ceux de ses anciens collègues, amis comme lui du silence et de la retraite, qu'il avait connus avant la révolution, ou pendant l'émigration, ou au rétablissement du culte? Il semblait, qu'à mesure

que leurs rangs s'éclaircissaient, leurs liens de vieille amitié et de douces relations se resserraient davantage. Lorsqu'ils n'étaient qu'entre eux, ils parlaient plus à l'aise de l'ancien et du nouvel épiscopat, des événements qui s'accomplissaient sous leurs yeux, de la situation respective de leurs diocèses. Aucun de ces prélats ne pouvait les gêner par sa présence ou les compromettre par ses indiscrétions.

La cérémonie du couronnement terminée, Mgr laissa écouler quelques jours avant de reprendre avec le Souverain Pontife l'explication de ses affaires diocésaines; il pensa avec raison que, pendant quelque temps, il serait du matin au soir occupé à recevoir des visites, des félicitations. La plupart des députations, qui s'étaient rendues des provinces dans la capitale pour assister à la solennité du sacre, n'avaient pu encore lui être présentées. Mais dès que la foule commença à s'éloigner du pavillon de Flore, le Prélat y revint de nouveau : il s'y montra même plus assidu qu'auparavant. Sa Sainteté en faisait beaucoup de cas; elle se plaisait à le consulter sur les questions les plus vitales de l'époque : « C'est un saint et un savant, disait-elle comme Pie VI, *e sancto, e dotto.* » Elle tenait à avoir son avis sur toutes les mesures qui avaient été adoptées et d'autres qui se préparaient.

Dévoré du zèle de la maison de Dieu, le Prélat ne lui dissimula pas son opinion particulière sur la plupart des difficultés et embarras qui affligeaient les fidèles; il rédigea même un second mémoire qu'il lui fit parvenir sur la fin de janvier 1805. C'est la suite naturelle de celui qu'il lui avait présenté, peu de jours auparavant, sur la situation religieuse de son propre diocèse; il ex-

pose dans celui-ci les moyens de subvenir à ses principaux besoins.

« Au léger aperçu de ce que nous avons à craindre, très-saint Père, je dois joindre un tableau raccourci, très-fidèle, des maux que nous souffrons déjà; c'en sera assez à votre charité paternelle, pour qu'elle s'empresse d'y appliquer un remède efficace ou de le procurer. Plusieurs de mes collègues, en parlant de leurs diocèses respectifs, ne manqueront pas de vous donner une idée de ces maux; mais c'est peut-être dans le mien qu'ils sont plus sensibles.

« D'abord, le nombre des ministres n'y est aucunement proportionné à celui des places à occuper dans le saint ministère; malgré les unions et réductions qui ont eu lieu, des paroisses restent vacantes, et l'on n'a pourvu à la desserte de plusieurs qu'en les confiant à des prêtres invalides par leur grand âge ou autrement. Nul moyen de leur donner des auxiliaires ou de leur préparer des successeurs, parce qu'il n'y a aucun fonds destinés aux éducations ecclésiastiques; or, si on ne les rend du moins en partie gratuites, il sera comme impossible de se procurer des élèves. Il serait néanmoins bien désirable qu'on pût éloigner du monde, pour les former aux mœurs cléricales et ecclésiastiques, dès le premier âge en des petits séminaires, un certain nombre qui ont échappé à la perversité du siècle. La conscription militaire y mettra aussi un obstacle continuel et invincible tant que cette loi ne sera pas modifiée. Les séminaires métropolitains, que le gouvernement a fait espérer, ne suffiraient pas aux besoins de chaque diocèse : et souvent même ils deviendraient un sujet d'inquiétudes et de troubles, si le choix des supérieurs et l'enseignement religieux n'y etaient pas abandonnés à la prudence et à l'autorité épiscopales. Les prêtres nommés sulpiciens jouissaient, avant la ré-

volution, de la réputation la mieux établie pour les éducations ecclésiastiques. Combien il serait avantageux de relever cette respectable congrégation et de l'étendre !

« La plupart des prêtres employés manquent du strict nécessaire; d'où il arrive que les uns s'épuisent bientôt et succombent : d'autres, après avoir vendu et consumé la meilleure partie de leur faible mobilier, se retirent, sans qu'on puisse leur en substituer d'autres; et nous voyons les peuples s'accoutumer à ces funestes privations. Plusieurs curés et grand nombre de desservants n'ont point de presbytère ou autre lieu convenable pour se loger; et cela contre la disposition des lois qui sont éludées sous divers prétextes. Mais, en les rédigeant, on parait avoir absolument négligé le soin des pasteurs et des prêtres devenus caduques.

« D'autres abus blessent encore plus directement le saint ministère. Son exercice est souvent contrarié et arrêté même par les entreprises des différents dépositaires de l'autorité civile. Tantôt on nous oppose des lois ou des arrêtés ministériels plus ou moins contraires aux saints canons; sur le divorce, les empêchements de mariage et l'usure, le nouveau code est en contradiction avec l'Évangile et les conciles œcuméniques. Tantôt ce sont des voies de fait ou des actes arbitraires qu'on se permet; s'agit-il de parrains ou marraines que n'a pu admettre le ministre du baptême, de relevailles après les couches, de refus de sacrements ou de sépulture faits soit à des schismatiques, soit à des impies déclarés et dont l'impénitence a été plus persévérante et notoire? les délations sont presque toujours accueillies. Quelquefois une confiance mal réglée de la part d'un dépositaire de l'autorité civile préjudicie au ministère pastoral, par exemple, quand un préfet choisit des curés pour maires de leurs communes; il serait à désirer que ces fonctions séculières demeurassent interdites aux ministres des autels.

« Il serait plus nécessaire encore qu'on écartât des fonctions importantes de maîtres et de maîtresses d'écoles les moines apostats, les divorcés, les prêtres mariés et leurs femmes. Les intérêts de la religion sont souvent compromis entre leurs mains, parce que ces sortes de gens qui ont trahi leur saint état, deviennent les principaux agents des autorités administratives.

« Si on recueillait et réunissait les membres épars de certaines congrégations, ils procureraient, au moins pendant quelque temps, de précieuses ressources pour l'éducation chrétienne ; ce serait aussi le moyen de fournir une honnête subsistance à d'anciens religieux, qui languissent, en trop grand nombre, dans une pénible pauvreté. Leurs pensions et celles des ecclésiastiques ont souffert des réductions qui les rendent très-insuffisantes ; encore, pour la plupart, ne sont-elles point acquittées.

« La triste situation de nos diocèses ne serait que trop capable, très-saint Père, de nous jeter, mes collègues et moi, dans l'abattement ; mais la pensée de ce que Votre Sainteté peut faire pour nous et de ce qu'elle pourra nous obtenir, doit relever notre courage.

« Votre Sainteté aura déjà eu communication de mes doléances et de mon vœu concernant l'évêque d'Angoulême, mon suffragant, et de quelques autres prélats constitutionnels dont la conduite intéresse soit directement soit indirectement mon administration spirituelle. Peut-être quelques-uns d'entre eux se mettent-ils en devoir de réparer le mal qu'ils ont causé; mais on pourrait faire encore à leur égard des observations de haute importance.

« Après avoir offert ou rappelé à l'attention de votre souveraine autorité ces grands objets, je demande instamment pour mon troupeau et son indigne pasteur la bénédiction apostolique.

Il n'y a qu'à ouvrir les mémoires du temps pour voir

l'usage que fit le Souverain Pontife des renseignements et instructions que lui transmit le saint Archevêque de Bordeaux; on dirait qu'il les a collationnés à la suite les uns des autres pour adresser de vives réclamations au nouveau monarque; aucune des pétitions et observations qui les accompagnent n'y est omise.

Le Prélat avait ouvert au Saint-Père son cœur sur toutes les affaires spirituelles de son diocèse; il régla avec le gouvernement celles qui concernent proprement le temporel ou le matériel. Au surplus, le moment était on ne peut mieux choisi; un vent favorable soufflait dans tous les bureaux des ministres; on jetait, à l'occasion du couronnement, les grâces et les secours à tout venant. Sa Grandeur profita de ces bonnes dispositions pour réclamer des fonds en faveur de son église métropolitaine qui menaçait ruine sur plusieurs points; il y avait déjà longtemps qu'elle avait formulé cette demande, soit auprès de la commune, soit auprès du département, soit auprès de l'état. Toutes ses démarches avaient été vaines et infructueuses; on l'avait, tantôt pour une raison, tantôt pour une autre, constamment renvoyée à une époque plus propice.

Cette fois, le nouveau ministre des cultes l'exécuta; il promit sur son prochain budget une somme assez considérable pour commencer les réparations; il ajouta qu'il engagerait le conseil départemental à venir, conjointement avec la municipalité, au secours de ce majestueux édifice. De cette manière le Prélat put, tant avec ces allocations qu'avec les produits des quêtes et des souscriptions, commencer bientôt la restauration qu'il avait projetée.

Il en fut de même de plusieurs autres demandes que

le Prélat adressa au gouvernement dans l'intérêt de son diocèse, par exemple, pour ses vicaires-généraux, son chapitre, son séminaire, ses curés, ses succursalistes, etc.; on lui accorda, à peu près, tout ce qu'il désira. M. Portalis, en cette circonstance, se piqua de générosité; non seulement il fit payer les arriérés des pensions ecclésiastiques qui n'avaient pas encore été soldées, mais il fit allouer des fonds de secours pour ceux que des raisons particulières n'avaient pas permis de porter sur le budget de l'état. C'était une amélioration réelle dans la direction générale des cultes qui jusqu'alors s'était montrée assez parcimonieuse; et le clergé bordelais, grâce à l'active médiation de son Archevêque, ne fut pas le plus mal partagé dans la distribution des faveurs ministérielles.

A la suite des fêtes éblouissantes qui suivirent son couronnement, le nouvel empereur, essayant de souder sa monarchie à celle des temps anciens en empruntant son cérémonial, voulut qu'on chantât, dans toutes les églises de l'empire, un *Te Deum* solennel en action de grâces du grand événement qui venait de s'accomplir. Des lettres closes furent adressées à cet effet à tous les Archevêques et Evêques de ses vastes états.

Mgr était encore dans la capitale, lorsqu'il reçut la sienne; il ne s'escrima pas, comme on le verra, à faire de la grande éloquence au sujet de l'événement qui venait de se passer; à peine s'il eut un grain d'encens pour celui qui, dans ce moment, échauffait toutes les têtes et inspirait tous les cerveaux; il en parla avec un calme et un froid qui n'accusaient pas une grande émotion; nous serions, au contraire, tentés d'y voir, à travers les doux épanchements de son affection pour son trou-

peau, de sages leçons données à celui qui était l'objet de tant d'adulations; sa circulaire est datée de Paris.

« Vous ne douterez pas, N. T. C. F., de nos justes et tendres empressements à votre égard; nous voudrions déjà être rendus au milieu de vous; nous voudrions pouvoir y présider aux actions de grâces, et aux prières solennelles que demande S. M. à chacune des Eglises de son vaste empire. Mais nous nous trouvons encore arrêtés ici par de graves sollicitudes pour les intérêts de la nôtre, et dont plusieurs, nous ne craindrons pas de le dire, ne lui sont même point particuliers.

« Cette fois donc, nous serons avec vous seulement en esprit, lorsque vous environnerez les autels pour remplir les saints devoirs dont l'indication va vous être faite. Ainsi étions-nous réunis ensemble, N. T. C. F., lorsqu'aux pieds du Souverain Pontife, je le conjurais de bénir avec le pasteur son troupeau, oui, toutes les portions de ce précieux troupeau, à quelque distance qu'elles fussent. De même avons-nous dû être réunis dans l'auguste cérémonie du sacre et du couronnement.

« Le Chef de l'Eglise a versé l'huile sainte sur l'élu de la nation; et le vœu de celui sur qui elle a découlé, a déjà répondu merveilleusement à cet acte religieux. Ce vœu, tel qu'il nous l'exprime, est que nous prescrivions des prières publiques, pour lui obtenir les grâces attachées à cette onction mystérieuse, pour lui obtenir spécialement la prudence qui est, comme il le dit, la première vertu des souverains, et que les souverains chrétiens savent être cette sagesse qui nous vient d'en haut, enfin pour assurer cette paix et cette tranquillité dans lesquelles il veut constamment envisager la plus solide gloire de son règne, sans doute parce qu'il y voit la prospérité de ses états et le bonheur de son peuple.

CHAPITRE XI.

Tout le monde quitte la capitale. — Mgr part aussi. — Il s'arrête à Poitiers. —Guérison extraordinaire.—Un tel événement le force d'abréger son séjour. — Belle sortie de M. Fournier à l'occasion de son retour. — Le Prélat, après avoir béni son troupeau, se plaint au prédicateur de la surprise qu'il lui a faite.— Comme il juge son talent. — Les fêtes passées, il visite l'arrondissement de Lesparre. — Consolations et désolations qu'il y éprouve. — Revenu à Bordeaux, il confirme et il ordonne. — Après la procession de la Fête-Dieu, il va visiter l'arrondissement de Blaye. — Son entrée dans cette ville. — Il confirme le lendemain ses habitants, et les jours suivants ceux des cantons voisins. — Est-il satisfait? — Défauts les plus saillants qu'il remarque. — Il ne manque pas de les signaler. — Une indulgence plénière était accordée à l'occasion de sa première visite. — Résumé de ses tournées épiscopales. — Il n'a cessé de recommander, dans ses courses, l'instruction des enfants. — De retour à Bordeaux, il s'occupe de ce soin. — Mais où trouver de dignes précepteurs de la jeunesse? — Il appelle les frères des écoles chrétiennes. — Que ne fait-il pas pour les propager. — Il leur accorde une protection efficace. — Scandale du prêtre Boisset. — Il n'y a rien que le Prélat ne tente pour s'opposer à son mariage. — Effrayé de la tournure que prend cette affaire, il interjette appel au conseil d'état. — Il envoie préalablement un mémoire au ministre. — Celui-ci lui répond. — Le Pontife ne s'en tient pas là. — L'empereur prononce. — Cette décision est un triomphe pour la religion et Mgr d'Aviau.

Il n'était question en ce moment que de départs dans le sein de la capitale. Sous peu de jours, l'empereur devait se rendre à Milan, où il se proposait de recevoir des mains du Cardinal-Légat la couronne de fer que Charlemagne avait portée sur son front comme roi de la Lombardie. Le Souverain Pontife, à son tour, devait

également, peu de jours après, prendre le chemin de l'Italie, en passant par la Champagne, la Bourgogne, et le Mont-Cenis. Bientôt cette ville immense, naguère si animée, si bruyante, si encombrée d'étrangers, allait devenir, par suite de ces premiers éloignements, triste et silencieuse. Déjà on n'apercevait plus, ou du moins que rarement, dans les rues, les chevaux fringants, les calèches dorées, les brillants équipages. C'était la modeste chaise de poste, précédée ou suivie du lourd fourgon, qui brûlait le pavé luisant de Paris.

Mgr d'Aviau n'attendit pas les derniers moments pour prendre congé du Saint-Père; il lui tardait aussi de revoir son troupeau qu'il avait quitté depuis près de trois mois; quoiqu'il l'eût laissé entre bonnes mains, celles de ses vicaires-généraux, il souffrait de ne pas se trouver au milieu de lui; il sentait que, malgré les soins qu'on lui donnait, il avait besoin de sa présence; ah! c'est qu'à proprement parler rien ne remplace le véritable pasteur, le pasteur selon le cœur de Dieu, vis-à-vis de ses brebis; celui-ci a un cœur et des affections qui ne se communiquent pas, il aime ses ouailles comme une mère aime ses enfants.

Avec une telle disposition d'esprit et de cœur, il n'avait fallu rien moins au saint Archevêque de Bordeaux, on le conçoit, que de graves raisons pour le retenir si longtemps dans la capitale; aussi, dès qu'il eut terminé ses affaires, soit au ministère des cultes, soit au palais de la légation, soit autre part, il reprit la route de son diocèse; c'était, à défaut de date précise, vers le milieu de mars 1805; il était venu, quelques jours auparavant, baiser une dernière fois les pieds du Souverain Pontife

et lui demander sa bénédiction pour lui et les fidèles confiés à ses soins.

En se rendant à Paris, Mgr ne s'était presque pas, malgré les instances de sa famille, arrêté à Poitiers; il n'avait pris que le temps d'embrasser son frère, l'ancien colonel de l'armée de Condé, sa sœur, Mme Victoire, prieure des Carmélites, son neveu, le chevalier de St-Louis, et une nièce, bien digne d'entrer dans sa parenté, que ce dernier venait de lui donner en la personne de sa jeune épouse; il avait promis qu'à son retour il leur accorderait quelques instants de plus; c'est, en effet, ce qu'il fit en revenant du sacre de l'empereur; il leur donna deux ou trois jours qu'il passa avec eux dans tout le laisser-aller d'une affectueuse amitié.

Ce fut, pendant son séjour dans cette ville, que le Prélat opéra, par l'intercession de ses prières, une guérison que nous serions tenté d'appeler miraculeuse. Il y avait en ce moment, à Poitiers, dans la communauté des Ursulines, une ancienne religieuse, de la connaissance du Pontife, qui avait éprouvé un grave accident. Elle était tombée, en passant d'un bâtiment dans un autre, d'une hauteur de plus de trente pieds, sur un terrain inégal et raboteux. Depuis lors, elle ne s'était jamais bien portée; elle souffrait d'intolérables douleurs qui la rendaient incapable de remplir aucun emploi; à peine si elle pouvait se traîner d'un exercice à un autre exercice. Ayant appris que Mgr d'Aviau, qu'elle avait connu autrefois, était présentement dans sa famille, elle ne désespéra pas d'obtenir, par son entremise, sa guérison; tout ce qu'elle demandait, c'était de le voir et de lui parler. Celui-ci, prévenu de ses désirs, se rendit, dès le lendemain, dans le couvent

qu'elle habitait et lui donna sa bénédiction. Soudain elle fut guérie; elle ne se ressentit plus des cuisantes douleurs qu'elle avait éprouvées pendant de si longues années. On l'envoya quelque temps après, avec le titre de supérieure, fonder un établissement de son ordre dans la petite ville de Bressuire. C'est là qu'au bout d'un certain nombre d'années elle est morte, au milieu de ses nombreuses et ferventes filles, en odeur de sainteté.

Un tel événement, on s'en doute bien, fit du bruit dans la ville de Poitiers; on en parla de tous côtés, dans les communautés religieuses, dans les presbytères, dans les salons, et jusques dans les rues; et, comme on connaissait de longue date l'éminente sainteté de celui qui en était l'auteur, on ne se gênait pas pour en faire un thaumaturge; si bien que, de toutes parts, l'on venait en foule pour le complimenter et le féliciter; ce qui le contrista au suprême degré, et, à coup sûr, le détermina à abréger la visite qu'il faisait à sa famille.

Quand Monseigneur de Bordeaux, échappant aux ovations de ses bien-aimés compatriotes, arriva dans sa ville métropolitaine, on était en pleine station de carême; c'était le célèbre M. Fournier, depuis évêque de Montpellier, l'un des plus grands orateurs de son époque, qui la prêchait dans sa cathédrale; il remplissait, toutes les fois qu'il montait en chaire, cette immense basilique d'une masse d'auditeurs de tout sexe et de tout rang qui recueillaient avec la plus vive admiration toutes les paroles qui sortaient de sa bouche. Dès qu'il aperçut sur son trône, au milieu de ces vétérans du sacerdoce que les saints canons nomment si jus-

tement le sénat de l'évèque, le vénéré Pontife, ce fut pour lui l'occasion d'une magnifique sortie. Il célébra, du haut de la tribune sacrée, son retour au milieu de son peuple, avec un accent de jubilation et de bonheur qui, se communiquant de proche en proche, excita un saint frémissement dans tout l'auditoire; tellement que la multitude des fidèles, heureuse de retrouver son pasteur qu'elle n'avait pas vu depuis longtemps, se leva comme un seul homme, et, sans attendre la fin du sermon, lui demanda sa bénédiction.

Satisfaction que le Prélat, tout ému de cette filiale démonstration, s'empressa, les yeux humides de larmes et la voix tendrement affectée, de lui accorder; il lui avoua en même temps toute la joie qu'il éprouvait de se retrouver au milieu de ses enfants : c'est un bonheur, ajouta-t-il, qui est doublé à mes yeux par l'empressement que vous mettez à venir entendre la parole de Dieu; je n'ai maintenant qu'un souhait à former, c'est que vous en profitiez; car ce n'est pas tous les jours que vous entendrez des orateurs de la force et du mérite de celui qui ébranle la cité.

De retour au palais, ou plutôt dans son humble demeure, le Prélat se plaignit, avec une sorte de brusquerie qui lui était assez ordinaire lorsqu'on lui adressait quelques louanges, de la surprise qu'on lui avait faite. « Pourquoi, mon cher abbé, dit-il au prédicateur, m'avez-vous apostrophé du haut de la chaire? Ah! si j'avais pu vous imposer silence! Vous avez vu ce qui en est résulté. » — « Oui, Monseigneur, répliqua celui-ci, un triomphe pour la religion et une douce satisfaction pour vos enfants! Je n'ai eu qu'un mot à leur dire, et

déja le feu était à leurs cœurs. Aurais-je eu bonne grâce de chercher moi-même à l'étouffer? »

Au fond, le saint Pontife, émerveillé de tout ce qu'il avait entendu, fut désormais l'un des plus assidus auditeurs du célèbre M. Fournier; il aimait son genre d'éloquence, ses grandes idées, son débit large, sa parole sonore et retentissante, ses mouvements entraînants, sa logique serrée; aussi, bien qu'il y eût d'autres orateurs de réputation dans la cité, ne manqua-t-il pas, jusqu'à la fin du carême, une seule de ses instructions; il connut alors aux résultats, comme on juge l'arbre à ses fruits, qu'il ne s'était pas trompé dans ses appréciations; car il eut la consolation de voir, aux fêtes de Pâques, un grand nombre de fidèles venir s'asseoir à la table sainte; et certainement plusieurs d'entre eux étaient des conquêtes de son éloquent prédicateur.

Ces grandes fêtes passées, de quoi s'occupa l'infatigable Prélat? Il avait interrompu, pour se rendre au sacre et au couronnement de l'empereur, le cours de la visite générale qu'il avait commencée dans son diocèse; déjà il avait parcouru avec un certain détail les principaux arrondissements du département de la Gironde; il ne lui restait plus à visiter que ceux de Lesparre et de Blaye dont la réputation n'etait pas des meilleures. Aussitôt qu'il fut un peu débarrassé des nombreuses affaires que son absence avait encombrées et pour ainsi dire amoncelées, ce qui dura près d'un mois, il entreprit d'aller les voir à leur tour.

Mgr commença par celui de Lesparre qui comprend dans sa circonscription, outre son chef-lieu, une infinité de petites villes et de gros bourgs dont les populations avaient été assez négligées même avant la révo-

lution. Il fut le 10 mai à Paulliac, le 16 à Saint-Germain, le 18 à Lesparre, le 21 à Saint-Vivien, presque à la pointe qui touche à la tour de Cordouan. De là, il se rendit, le 23, à Saint-Laurent, le 25 à Castelnau, le 28 à Macau, le 30 à Blanquefort. Lorsque le canton n'était pas trop considérable, il ne donnait la confirmation qu'en un seul endroit, au chef-lieu, où se trouvaient officiellement conviées toutes les paroisses suburbaines. Quant, au contraire, le canton était trop étendu, il le divisait en deux pour la commodité et la facilité des succursales qui le composaient. De cette manière, il ne laissait sur son passage aucune agglomération importante de population, sans lui porter les secours de son ministère.

Le montrerons-nous, à cette heure, d'après les pièces nombreuses qui déposent de son zèle incessant, parcourant successivement les riches campagnes, les bancs de sable, les immenses landes qui se partagent le sol de cette contrée? Il alla partout, et partout il fut reçu comme l'ange du Seigneur. Sa présence y réveilla des sentiments de foi, de piété, de crainte de Dieu, de soumission aux lois de l'Eglise, de concorde entre les citoyens, de paix dans les familles. Il n'y eut pas jusqu'aux localités, où on lui avait fait craindre un mauvais accueil et quelquefois des insultes, qui ne se piquassent d'empressement pour le bien recevoir. On vint processionnellement à sa rencontre ; on sonna les cloches, et on tira les boites en son honneur; on était heureux de le voir, de l'entendre, de le posséder. Ces manifestations lui firent d'autant plus plaisir, qu'elles paraissaient lui annoncer la fin du schisme dans un pays où il avait compté tant de partisans.

Mais hélas ! à côté des consolations spirituelles qu'il recueillait généralement sur ses pas dans le cours de cette tournée pastorale, combien de sujets de tristesse pour lui ! Il vit avec un profond chagrin beaucoup de paroisses qui étaient veuves de pasteurs ; d'autres qui n'avaient pour les gouverner que des ex-constitutionnels peu dignes de leur confiance ; d'autres enfin, qui, pourvues de bons ecclésiastiques, manquaient de ressources pour les entretenir et subvenir aux frais du culte. N'en rencontra-t-il pas une ou deux, sur les bords de la mer, entre Soulac et Carcans, où régnaient les plus déplorables désordres ; le schisme avait achevé d'y ruiner le peu de foi que de précédents scandales avaient laissé subsister. Dans cette contrée, on n'appelait plus les prêtres pour bénir les alliances que les habitants contractaient entre eux. Que dis-je ? on ne les appelait même plus pour baptiser les enfants qui naissaient de ces coupables unions. C'était à peine si l'on faisait constater les mariages et les naissances par l'état civil ; on ne tenait guère plus de compte de ce dernier que du clergé. Encore un peu de temps, et le déisme pur se propageait, avec ses abominables conséquences, dans ces parages où la religion seule avait rallié des populations à demi sauvages à la France et à la civilisation.

Tant de maux réunis dans un coin du diocèse, si petit fût-il, ne pouvaient manquer d'affliger notre saint Pontife ; il n'avait point accepté comme compensation à ses légitimes douleurs les consolations spirituelles qu'il avait rencontrées autre part ; il rentra tout fatigué, les premiers jours de juin, dans sa ville métropolitaine. Puis, ce qui ne contribua pas médiocrement à aug-

menter ses chagrins, fut l'impossibilité où il se trouva d'y remédier; il aurait eu besoin, pour réparer les maux passés et prévenir les maux à venir, d'envoyer dans ces localités un certain nombre de prêtres zélés, remplis de l'esprit de leur saint état. Mais ceux-ci, où les prendre? Il n'avait dans les vastes couloirs de son grand séminaire qu'un petit nombre d'aspirants au sacerdoce; aucun d'eux encore n'était prêt à recevoir les derniers ordres.

Le Prélat, pour se reprendre de ses fatigues, ne fit pour ainsi dire que changer d'occupation; après avoir officié pontificalement aux fêtes de la Pentecôte, il confirma, dans le courant de la semaine, la plupart des paroisses de la ville de Bordeaux; il admit, le samedi suivant, aux premiers ordres sept à huit jeunes gens qui, pieusement élevés sous son ombre, donnaient quelques espérances; c'était là les prémices des vocations bordelaises, dont un si petit nombre parvint, en tout temps, à maturité.

Sa Grandeur présida aussi à la première procession de la Fête-Dieu; ce fut elle qui, malgré son âge et ses fatigues, voulut, selon l'usage, porter le Saint-Sacrement. On ne se lasse pas, répondit-elle à ceux qui essayaient de l'en détourner, sous un poids si précieux; *le joug du Seigneur est doux et son fardeau léger.*

Trois ou quatre jours après, Mgr, un peu reposé de ses travaux, reprit le cours de sa visite générale qu'il avait à cœur d'achever cette saison; il se rendit, à cette fin, dans l'arrondissement de Blaye, le seul qu'il n'eût pas encore proprement visité.

Il arriva dans ce chef-lieu, le 24 juin au soir, par le plus beau soleil couchant, au milieu des détonations

de la citadelle, dont la répercussion se mêlait au fracas des cloches en branle. Un concours immense de fidèles, à la tête desquels se trouvaient le curé, le sous-préfet et le maire de la ville, était venu le recevoir et le complimenter à la descente du bâtiment qui l'avait amené de Bordeaux. On monta de là processionnellement, aux chants des cantiques, par un chemin en spirale, à l'église de Saint-Romain, la principale de la pittoresque cité de Blaye.

Le lendemain, 25 juin, Mgr donna la confirmation tant aux personnes de la ville qu'aux habitants des paroisses environnantes; il en fit autant le 28 du même mois, à Saint-Ciers la Lande, dernier chef-lieu de canton du côté de la Rochelle; de là il se rendit le 30 à Saint-Savin, le 2 juillet à Saint-Chistoly, le 8 à Saint-André de Cubzac; et partout il eut le bonheur de confirmer un grand nombre de fidèles de l'un et l'autre sexe, parmi lesquels se trouvèrent beaucoup de vieillards.

Que pensa, en resumé, le saint Pontife de cette dernière tournée épiscopale qu'il venait de faire dans le Blayais! Eut-il lieu d'être satisfait? comment apprécia-t-il la situation religieuse de ces contrées dont une partie appartenait jadis au diocèse de Saintes? Il fut plus content qu'il ne devait l'espérer, en certaines localités où le schisme avait fait des efforts et des dépenses pour s'y implanter, du bon esprit des habitants, de l'empressement qu'ils lui témoignèrent, de la docilité qu'ils mirent à écouter ses instructions, des dispositions qu'ils apportèrent au grand sacrement qu'il était venu leur conférer, des sacrifices qu'ils s'imposèrent assez gracieusement pour réparer et orner

leurs églises, du respect qu'ils portaient aux bons prêtres qu'ils savaient très-bien distinguer de ceux qui avaient cherché à les tromper pendant la révolution.

Le défaut le plus saillant qu'il remarqua, dans certaines paroisses plus voisines de la rivière que d'autres, fut peut-être une espèce d'insouciance et d'apathie pour les choses de Dieu. On ne venait pas assez exactement aux instructions; on s'approchait encore moins fréquemment des sacrements. Les parents étaient on ne peut plus négligents sur le soin de leurs enfants et de leurs serviteurs. Une sorte de bien-être matériel, résultat de la riche culture de leur sol et du facile débouché de leurs produits, était en grande partie la cause de cette somnolence et paresse spirituelles. Le démon du lucre les asservissait dans toute la force du terme.

Le Prélat, quand il arrivait dans un endroit, s'informait exactement de M. le curé et des anciens de la paroisse, des principaux abus qui régnaient dans la contrée; puis, lorsqu'il montait en chaire pour faire son instruction qui avait lieu tantôt sur un sujet tantôt sur un autre, il ne manquait pas de les signaler; si l'occasion ne se présentait pas d'elle-même, il avait, au suprême degré, le talent et le soin de la faire venir; un mot souvent lui servait de prétexte pour aborder, en présence de ceux qui avaient des reproches à s'adresser, ces délicates matières; et les populations, quoique naturellement susceptibles, étaient d'ordinaire mieux disposées à entendre de la bouche de leur archevêque que de celle de leur pasteur secondaire, ces vérités où se mêlaient des détails un peu personnels.

Pour rendre ses tournées épiscopales encore plus

profitables, Mgr avait prié le Souverain Pontife d'y attacher des grâces particulières ; il avait, entre autres, obtenu du Saint-Siége, par un indult apostolique, une indulgence plénière, en faveur de ceux qui, à l'occasion de sa première visite pastorale dans chaque localité de son diocèse, se confessaient, communiaient et priaient pour les besoins de l'Eglise ; plusieurs saints évêques de notre temps se sont empressés, à son exemple, de solliciter le même privilége pour les chères ouailles qu'ils vont voir et confirmer dans leurs paroisses respectives.

C'était une grande affaire terminée pour le saint Archevêque que celle de la visite générale de son diocèse ; il avait vu successivement les arrondissements de Bordeaux, de Libourne, de Bazas, de la Réole, de Lesparre, et de Blaye ; à coup sûr, il n'y avait pas en ce moment, en France, beaucoup de prélats, quelque resserrées que fussent les limites de leur juridiction, qui en fussent à ce point ; pour lui, il avait fait en trois ans, malgré tous les obstacles et embarras qu'il avait rencontrés dans les commencements de son administration, ce que saint Charles, son patron, veut que l'on fasse chaque *quinquennium ;* grâce à son zèle et à son activité, il était en avance même sur la règle tracée par la main d'un Pontife dont les écrits disciplinaires font autorité dans l'Eglise.

Dans toutes ses courses diocésaines, le Prélat s'était principalement appesanti, en public comme en particulier, sur la nécessité de donner une bonne direction à la jeunesse ; c'était, à son avis, le seul moyen de régénérer la société dans l'empire français ; il fallait la reprendre par la base, sous peine de la voir

rouler d'abime en abime, jusqu'à ce qu'elle cessât d'exister.

Revenu à Bordeaux, c'est ce dont le Pontife s'occupa sur-le-champ pour sa ville métropolitaine ; il ne pouvait voir sans douleur une masse de petits garçons, la plupart enfants du peuple, livrés à eux-mêmes dès la plus tendre enfance ; au lieu de les envoyer dans les écoles, où ils auraient appris à former leur intelligence et leur cœur, on les laissait négligemment courir sur le port ou dans les rues. Quel avenir, de bonne foi, promettaient-ils ? On s'abandonnait, sur leur compte, à de tristes pressentiments. Il s'agissait donc de les réunir et de les confier à de sages instituteurs.

Mais, depuis que la révolution avait fait main basse sur les plus utiles institutions, où les trouver ces sages maîtres de l'enfance ? Il n'y avait plus de cloîtres, plus de monastères, plus d'établissements religieux pour instruire et élever les enfants des classes pauvres de la société. Une pensée lui vint ; déjà M. Joseph Chaminade, ce prêtre si zélé dont la ville de Bordeaux n'oubliera jamais les services, avait commencé à former une école de petits garçons dans l'un des quartiers les plus populeux de la cité ; il avait mis à sa tête deux jeunes gens, Lelargue et Darbignac, bordelais d'origine, qui, après s'être distingués par leur piété comme par leur bravoure sur les champs de bataille, étaient venus se consacrer à l'éducation de la jeunesse dans leur ville natale ; quoiqu'ils portassent encore l'habit séculier, l'état n'en permettant pas d'autres, ils étaient religieux de cœur ; ils étaient par anticipation de dignes disciples de l'abbé de La Salle, dont ils suivaient exactement la règle qu'on leur avait fait venir de Toulouse ; l'un d'eux l'avait co-

piée de sa main. Or, dit le saint Prélat, est-ce qu'à l'aide de ce petit noyau nous ne pourrions pas former une maison de frères des écoles chrétiennes? Que manque-t-il aux deux précepteurs que nous avons pour être enrôlés dans cette utile congrégation? Il suffirait qu'un délégué de cette société, après avoir achevé de les initier à leurs réglements spirituels et à leurs méthodes pour les classes, vînt recevoir leurs promesses.

Sur ces entrefaites, on apprit à Bordeaux que, grâce à la puissante médiation du Cardinal-oncle de l'empereur, le frère Frumence, vicaire général de la congrégation de M. de La Salle, avait transporté à Lyon le chef-lieu de sa société. Il était venu, à la suite du Saint-Père, dans les voitures même de son Eminence le Cardinal Fesch, avec cinq ou six de ses frères, qui avaient échappé, comme lui, à la double épreuve de la révolution et de l'exil. Bientôt, à ces derniers s'adjoignirent le frère Pygmalion et autres membres épars de leur institut; fidèles à leur vocation jusqu'au milieu de la tempête qui les avait dispersés, ils avaient rassemblé, dans quelques réduits obscurs, une foule d'enfants qu'ils instruisaient comme précédemment de leurs devoirs. D'autres, appelés d'en haut à ce même ministère, ne tardèrent pas à les suivre; ils vinrent avec empressement demander une place au noviciat qui était destiné à les perpétuer.

Mgr d'Aviau avait beaucoup d'amis à Lyon où il s'était caché pendant une partie de la révolution; en l'absence du Cardinal-Archevêque de cette ville, lequel était retourné à Rome, il s'adressa à eux; il les pria d'aller solliciter, en son nom, auprès du frère Frumence, vicaire général de l'Ordre, un secours

pour sa chère cité de Bordeaux. Tout ce qu'il demandait, c'était l'envoi d'un ou de deux frères qui, pleins de l'esprit de leur saint état, vinssent organiser un noviciat dans son diocèse; pour lui, il se chargeait de payer leurs frais de route, de leur fournir une maison, de pourvoir à leur entretien; Dieu, il n'en doutait pas, devait faire le reste.

Il avait raison, le saint Pontife, d'avoir foi à la Providence; elle ne lui manqua pas plus dans cette occasion que dans les autres. Quelque pauvre en sujets que fût à cette époque le frère Frumence, il n'eut pas le courage de résister à la supplique du saint Archevêque. Il lui envoya, peu de temps après, un frère directeur, homme d'intelligence et de caractère, qui ne tarda pas, avec les ressources qu'il trouva sur les lieux, de créer une pépinière d'ouvriers sous la règle de leur saint fondateur, M. de La Salle. Tel fut le berceau du noviciat, qui, plus tard, transporté à Toulouse, devint un centre d'action religieuse entre les deux plus grandes villes du midi, Bordeaux et Marseille.

Le plus difficile était fait; on abrégea, tant en raison des besoins de la jeunesse bordelaise qui attendait toujours des précepteurs connus qu'en considération de la piété des novices, le temps de l'épreuve; de cette maison nouvellement fondée sur la paroisse de sainte Eulalie, sortit bientôt un essaim de frères qui, se dispersant dans les quartiers les plus populeux de la cité, y élevèrent des écoles. Il y en eut d'abord une dans la rue des Etreves, paroisse de Saint-Michel, à la place de celle qu'avaient fondée les pieux protégés de M. Chaminade, devenus eux-mêmes, sous les noms d'Eloy et de Paulin, les premiers religieux du

nouvel établissement. Une seconde s'établit ensuite dans le quartier des Chartrons, entre Saint-Louis et Saint-Martial, par les soins de MM. les curés des deux paroisses. Une troisième devenant de plus en plus nécessaire dans une section des Capucins, tout près de la porte d'Aquitaine, elle s'ouvrit, sous la protection spéciale de Mgr l'Archevêque, dans l'une des ailes du séminaire diocésain.

Que ne fit pas, dans la suite, le saint Prélat pour propager ces écoles si utiles! il ne tint pas à lui que toutes les grandes paroisses de son diocèse n'en fussent immédiatement pourvues. Il usa de tout son crédit et de toute son influence auprès des personnes les plus haut placées pour leur procurer cet avantage. Or, nous sommes heureux de l'attester, il eut fréquemment le bonheur de voir ses efforts couronnés par le succès. Car, à mesure que les temps devinrent meilleurs, les secours se multiplièrent, et avec eux les établissements des frères; si bien, qu'au bout d'une quinzaine d'années, depuis la première fondation, il eût été difficile d'assigner une ville un peu à l'aise qui ne jouit pas d'une semblable faveur.

Ce qu'il y a de certain, c'est que, dès le commencement, la protection du saint Archevêque fut acquise à ces bons frères; et quelle protection que la sienne! ce n'était pas un appui en l'air, un simple suffrage de bienveillance, une banale recommandation! Aussi zélé qu'on pouvait l'être, il les encouragea de la voix et du geste; il vint souvent visiter leurs classes, interroger lui-même les enfants, s'assurer de leur succès; il ne manqua jamais, aux fins d'années scolaires,

d'assister, avec ce qu'il y avait de plus important dans son clergé, à leurs exercices publics.

Tandis que le Pontife, dans son zèle actif et intelligent, remue ciel et terre, après la visite générale qu'il a faite de son diocèse, pour créer et propager les écoles chrétiennes, dernière et principale ressource de la religion dans ces temps calamiteux où il faut reprendre l'édifice par la base si l'on veut obtenir des résultats durables, l'ennemi du bien s'agite en sens inverse; il n'y a rien qu'il ne tente, jaloux qu'il est des triomphes et des succès de l'Eglise, pour enrayer sa marche; ce sont tous les jours de nouveaux complots, de nouvelles machinations. Un prêtre — faut-il qu'il soit la cause de tant d'affliction? ne devrait-il pas se souvenir de son caractère? — sert malheureusement d'instrument à ses abominables projets. Son nom est Marc Boisset; il a été, avant la révolution, vicaire de la paroisse de Genissac, dans le libournais, sous un respectable curé qui était son bienfaiteur et son oncle. Lorsqu'on exigea le fatal serment, il fut un des premiers à le prêter, et, en retour, il fut mis à la place de son vertueux parent qu'il supplanta. Mais l'orage, grossissant toujours, il arriva un instant où la foudre tomba sur les assermentés comme sur les insermentés; il livra alors ses titres et abdiqua ses fonctions pour vivre comme il l'entendait. Ce ne fut pas, comme on doit s'y attendre, bien chastement; car il continua, dit-on, d'avoir des rapports avec la fille du maire de l'endroit, Rosalie Plantey, qu'il avait subornée sous la protection de son sacrilége ministère. Il n'attendit que le moment de sa majorité, pour lever complètement le masque et l'épouser civilement.

Vainement le père de la jeune personne, sur les conseils du saint Archevêque, s'opposa-t-il à ses criminels desseins; le malheureux apostat ne tint compte ni de ses désolations, ni de ses larmes, ni de ses démarches; il se pourvut devant le tribunal de Libourne, qui, composé d'éléments révolutionnaires, lui donna gain de cause; on débouta impitoyablement, par un arrêt qui se sentait d'une époque encore peu éloignée, le sieur Plantey, de l'opposition qu'il faisait, en sa qualité de père, au mariage de sa fille.

Le Prélat ne se laissa pas déconcerter; il conseilla au malheureux père d'interjeter appel à la cour de Bordeaux; on sera peut-être plus heureux avec ces nouveaux juges dont les lumières et l'expérience sont hors de conteste. Des avocats de valeur et de conscience, tels que M. Ferère et autres, doivent poser et résoudre la question sous son véritable jour; ils se proposent de montrer que l'état, en acceptant le Concordat qui a rétabli la religion, a par là même reconnu les empêchements canoniques du mariage. Mais que pouvaient les plus éloquentes plaidoiries sur des esprits prévenus qui avaient toujours peur de faire une trop grande part aux principes? La cour d'appel de Bordeaux, tout en annulant le jugement du tribunal de première instance sur cette question, ne se prononça pas sur le fond de la difficulté; elle prit prétexte de quelques irrégularités, de quelques défauts de forme, pour la renvoyer devant un autre tribunal.

Effrayé de la tournure que prend cette affaire, Mgr ne sait, à la fin, qu'en penser; il craint que, dans l'état actuel de la législation, force ne reste à la loi, c'est-à-dire, au crime qu'elle appuie; ce serait alors un

fâcheux précédent qui s'établirait contre l'ordre et la discipline de l'Eglise; et l'on ne manquerait pas d'en exciper plus tard, l'occasion se présentant, si de semblables demandes se renouvelaient. Que fait-il alors? défenseur-né des intérêts et canons de l'Eglise dans son diocèse, il prend le parti d'en appeler au Conseil d'Etat contre ceux qui veulent les fouler si indignement aux pieds. Quelque peu de confiance qu'il ait en ce tribunal dont la mission est toute séculière, il en a encore plus qu'en celui devant lequel est pendante la cause qu'il poursuit. Il espère, du moins, à l'aide de cet expédient, trouver un moyen dilatoire, et, par suite, donner au gouvernement le temps et la facilité de préparer une réponse favorable.

Il faut lire le mémoire que le Pontife adressa, en face d'un danger si imminent, à son Excellence le ministre des cultes sur cet objet. Après avoir exposé en peu de mots l'état de la question, il appelle l'attention du gouvernement sur la solution qui se prépare. Il montre combien elle serait inconvenante, injuste, immorale. Laissons-le parler lui-même.

Bordeaux, 12 septembre 1805.

« Monsieur le Ministre,

« La crainte que je partage avec tous les honnêtes gens de mon diocèse de voir incessamment consacrer par des formes légales un scandale public qui tend à corrompre les mœurs et à avilir la religion, me presse de déposer dans votre sein les justes alarmes de ma sollicitude pastorale.

« Dans cet état de choses, je me jette aux pieds de sa

Majesté Impériale et Royale, et je la conjure, au nom de la religion qu'elle a rétablie, au nom des mœurs qu'elle veut restaurer, au nom de sa gloire, d'empêcher qu'au moment où l'ordre renaît, où la religion insinue dans les cœurs les principes de la morale, le magistrat ne se voie obligé d'accueillir un projet d'union conçu à la faveur des saints mystères, encouragé par la frauduleuse promesse d'une dispense prochaine; ce serait, depuis le concordat, le premier exemple d'immoralité monstrueuse dont le succès, en ouvrant une issue légale aux moyens sacriléges de corruption, ôterait au prêtre le frein de ses passions, à la jeunesse confiée à ses soins la vénération et la confiance, aux pères et mères de famille leur sécurité, enfin au ministère pastoral sa salutaire influence. Eh! quel père, quelle mère oseraient confier à son curé ce qu'ils ont de plus cher au monde, leurs enfants, lorsqu'ils sauraient qu'une institution religieuse et secrète, telle que la religion catholique la prescrit, pourrait servir de voile à une intrigue sacrilége, et que cette intrigue, loin d'être réprimée par la loi, en recevrait, sous les formes d'une union civile, la sanction la plus importante?

« Vous voyez, Monsieur le ministre, qu'ici tous les intérêts se rassemblent. C'est l'intérêt des familles, c'est l'intérêt des mœurs, c'est l'intérêt de la religion, qui réclament l'intervention du gouvernement pour prévenir le scandale qui se prépare. Les moyens ne manqueront pas à votre sagesse pour sauver la religion et les mœurs des conséquences désastreuses qu'un pareil exemple entraînerait à sa suite. J'ai l'honneur de proposer à votre Excellence celui que des magistrats éclairés m'ont suggéré. Ce serait de faire, en ma qualité d'archevêque, une opposition au mariage de Marc Boisset comme contraire aux saints canons dont la violation autorise le recours au Conseil d'Etat, aux termes mêmes des lois organiques. Sur cette op-

position, le ministère public requerrait le renvoi au Conseil d'Etat, qui a toujours en son pouvoir les voies dilatoires qui finiraient par lasser la persévérance la plus déhontée.

Je vous en supplie, monsieur le Ministre, joignez votre sollicitude à la mienne. Quand l'application de la loi devient, par l'enchaînement des circonstances, corruptrice des mœurs, n'est-ce pas sagesse, n'est-ce pas amour de la patrie, que d'en éluder l'exécution? En arrêtant dans ses progrès cette malheureuse affaire, vous aurez servi la cause de la morale et de la religion, et, si mon zèle ne me séduit pas, il me semble que vous aurez aussi travaillé à la gloire du législateur.

Le ministre, quelque souffrant qu'il fût de l'ophthalmie qui le conduisit dix-huit mois après au tombeau, se prêta avec empressement aux désirs si légitimes du saint Archevêque de Bordeaux; il ne pouvait assez applaudir au zèle qu'il déployait dans cette circonstance; on n'a qu'à lire la lettre qu'il lui écrivit à ce sujet :

Monsieur l'Archevêque,

« J'ai reconnu votre piété et votre sollicitude pastorale dans les alarmes que vous m'exprimez au sujet du scandale dont tout le clergé est menacé dans la personne du prêtre *Marc Boisset*, lequel, après avoir abdiqué le sacerdoce, en l'an II, a fait servir les secrètes inspirations d'un ministère de confiance à opérer la séduction d'une de ses paroissiennes. D'après l'exposé que vous me faites, vous avez raison de juger que l'indult pontifical sur les mariages des prêtres, consommés pendant la révolution, n'est point applicable au cas présent. Je ne vois, en effet, d'autres ressources pour arrêter le mal prêt à s'opérer que celles que

vous dicteront votre sagesse, votre connaissance de la situation particulière du prêtre *Boisset* et de la victime de ses artifices. Vous avez prudemment agi, en appelant à votre secours des magistrats éclairés, amis de la morale et de la religion. Ce qu'ils vous ont proposé n'est pas sans exemple, et l'on a vu de salutaires effets d'un pareil conseil pris à-propos. L'essentiel est de gagner du temps, sans éclat. Un délai plus ou moins long peut opérer un grand bien, soit en rebutant *Marc Boisset* dans ses poursuites, soit même en le faisant rentrer en lui-même, conversion digne en effet du zèle d'un Prélat tel que vous.

Mais le saint Archevêque ne se contenta pas, sur une si grave affaire, des belles paroles que les ministres savent toujours donner quand ils veulent; il demanda quelque chose de plus que ce qu'on appelle communément l'eau bénite de cour. Essentiellement pratique comme tous les hommes de cette époque, M. Portalis lui promit un concours réel et actif; il s'adressa successivement au Conseil d'Etat, au Grand-Juge, à l'Empereur lui-même pour obtenir ce qu'il désirait.

Il n'y eut, dans le fait, que ce dernier qui comprit la supplique de Mgr d'Aviau : « C'est juste, répondit-il, il a raison; le bon sens explique la loi; » et de cette main qui venait de diriger les opérations d'Austerlitz, il défendit sur-le-champ à tous les officiers d'état civil de recevoir le consentement matrimonial du prêtre Boisset.

Son Excellence le ministre des cultes n'eut rien de plus pressé que de donner connaissance de cette décision impériale au vénéré métropolitain dont la sollicitude avait été si éprouvée ; elle lui écrivit, sous la date du 14 janvier 1806, la lettre la plus obligeante qu'il pouvait souhaiter.

« M. l'Archevêque, j'ai la satisfaction de vous annoncer que S. M. I. et R., en considération du bien de la religion et des mœurs, vient d'ordonner qu'il serait défendu à tous les officiers de l'état civil de recevoir l'acte de mariage du prêtre Boisset.

« S. M. I. et R. considère le projet formé par cet ecclésiastique comme un délit contre la religion et la morale, dont il importe d'arrêter les funestes effets dans leur principe.

« Vous vous applaudirez sans doute, M. l'Archevêque, d'avoir prévu, autant qu'il était en vous, les intentions de notre auguste Empereur, en vous opposant à la consommation d'un scandale dont le spectacle aurait affligé les bons et encouragé les méchants.

« J'écris à M. le préfet de la Gironde, pour qu'il fasse exécuter les ordres de S. M. I. et R.; j'en fais également part à LL. EE. les Ministres de la justice et de l'intérieur. La sagesse d'une telle mesure servira à diriger l'esprit des administrations civiles, dans une matière que nos lois n'avaient point prévue. »

Cette décision fut un triomphe pour Mgr d'Aviau, disons, pour la religion qu'elle intéressait au suprême degré; car, outre le scandale qu'elle empêchait dans le cas présent, elle fermait la voie à d'autres sollicitations de cette espèce; une fois que l'Empereur avait prononcé, quel magistrat eût osé se prévaloir du silence ou de l'obscurité de la loi pour rendre un jugement contraire? son arrêt eût été annulé, cassé, brisé comme le verre; on savait bien qu'on ne se heurtait pas impunément contre une autorité de cette nature.

Aussi, depuis cette époque, toutes les fois qu'une semblable cause a été déférée aux tribunaux, a-t-on mêlé aux débats la réponse de l'Empereur à l'Archevê-

que de Bordeaux; c'est elle qu'on a constamment invoquée pour débouter de leurs honteuses prétentions les misérables transfuges de l'ordre sacerdotal. On a dit aux Dumonteils, aux Vignauds et autres parjures, las du célibat ecclésiastique : Que venez-vous faire ici ? c'est trop tard! Une parole suprême a fixé la jurisprudence sur ce point.

Et ce qu'il y a de remarquable, c'est que, malgré les révolutions, partie dynastiques, partie religieuses, qui ont passé sur notre sol, on ne s'est pas écarté de cette manière de voir sur l'impuissance de l'ecclésiastique, une fois engagé dans les ordres sacrés, à contracter même un mariage civil. On a toujours reconnu qu'étant lié par un empêchement canonique dont le Concordat a sanctionné la valeur chez nous, il ne pouvait convoler à une union conjugale sans manquer à la loi et à la morale (1).

Honneur donc et trois fois honneur au sage Pontife qui, par son zèle et son activité, a su provoquer une explication dont les résultats ont été si avantageux à la cause de la religion et des bonnes mœurs.

(1) Discours de M. Berryer à la Société des bonnes études, 1827.

CHAPITRE XII.

Mgr fait une perte sensible dans la personne de l'ancien Evêque d'Acqs. — Dès son arrivée dans le diocèse, il lui avait donné des marques de confiance. — Quel parti n'en tira-t-il pas pour ses aumônes. — Il voulut présider à ses funérailles. — Sa biographie de la main du saint Prélat. — Celui-ci s'est peint lui-même dans le pieux défunt. — Il se propose de donner une mission dans sa métropole. — Mais où trouver des missionnaires ? — Origine des pères de la Foi. — Le Pontife leur écrit. — Ils sont à ses ordres. — De quelle manière il les annonce à son peuple. — Tout ce qu'il fait pour le salut des âmes pendant ce saint temps. — Sous sa haute direction, les ouvriers évangéliques opèrent des merveilles. — Comment le Prélat les apprécie individuellement. — Explication de son opinion sur le père Enfantin. — De saint André les missionnaires vont ailleurs. — Ils donnent ensuite au clergé une retraite pastorale. — Mgr l'annonce par une circulaire. — A sa voix, tous les ecclésiastiques se rendent à ces pieux exercices. — Quel beau spectacle ce fut! — Remarque que l'on fit. — Tout se passa bien, le Pontife fut bon pour tous ses prêtres. — Heureux résultat. — Il leur fit de sages recommandations.

Au milieu de ses incessants et glorieux efforts pour soutenir l'honneur du sacerdoce dans un point si important de la discipline, Mgr fit une perte bien sensible dans la personne de l'ancien évêque d'Acqs, Mgr Lequien de la Neufville, qui, au retour de l'émigration, s'était retiré à Bordeaux, sa ville natale. Ce Prélat, justement vénéré de tous ceux qui l'avaient connu, avait été proposé, à l'époque du Concordat, pour le siége de Poitiers, le plus important, sans contredit, de toute la

métropole. Étant alors déjà âgé et infirme, après avoir d'abord accepté dans un premier sentiment de ferveur, il crut devoir ensuite refuser pour des raisons bien légitimes de santé; il passait, avec les quelques parents qui lui restaient, son hiver à Bordeaux et son été à la campagne, à Cenon, près de Carbon-Blanc.

Dès son arrivée dans le diocèse, Mgr d'Aviau avait été plein de bienveillance et d'empressement pour lui; il aimait sa piété tendre et affectueuse, son caractère digne et obligeant, sa charité large et modeste, sa ferveur angélique, sa simplicité d'enfant, sa régularité de séminariste; après lui avoir fait, sur la recommandation du Cardinal-Légat et de M. Portalis, les plus vives instances pour l'engager à accepter l'évêché de Poitiers, il n'avait pas osé insister; il l'avait trouvé dans un tel état d'épuisement qu'à chaque instant l'on craignait de lui voir rendre le dernier soupir. Depuis, Mgr l'avait, pour ainsi dire, associé à son administration, sinon par un titre qui ne lui convenait plus, du moins par les conseils qu'il ne manquait pas de lui demander; car il avait confiance en ses lumières, en son expérience, en son jugement sûr et droit.

Quel parti n'en tira-t-il pas surtout pour ses œuvres diocésaines! Sans exploiter indiscrètement la position de son vénéré collègue dont la révolution avait singulièrement diminué les ressources, il ne faisait jamais un vain appel à sa charité. Chaque année, il en obtenait des secours considérables qu'il partageait entre sa métropole, son séminaire et autres établissements qui, privés de revenus, ne subsistaient que par les aumônes et la libéralité des fidèles.

Aussi fut-ce lui, lorsqu'on apprit sa mort à Bordeaux, qui voulut, malgré la difficulté du trajet, aller à Cenon présider ses funérailles; il s'y rendit, autant pour payer un dernier tribut de reconnaissance à la mémoire d'un bienfaiteur, que pour honorer le caractère sacré dont il était revêtu, avec deux de ses grands vicaires, une députation de son chapitre, et plusieurs directeurs de son séminaire; tous les ecclésiastiques des environs s'y étaient rendus de leur côté avec une foule de fidèles, pour voir ou grossir le cortége que la gratitude ou la piété avait rassemblé dans ce petit endroit; la cérémonie eut lieu, le 29 octobre 1805, dans la modeste église du village.

Deux jours après, Mgr annonça cette triste nouvelle à son diocèse; il adressa, à ce sujet, le 31 octobre, une lettre circulaire à tous ses ecclésiastiques; c'est à la fois la biographie et l'éloge de l'illustre défunt pour lequel il réclame les suffrages et les prières de ses diocésains; nous n'en citerons qu'un fragment; on trouvera le reste dans la collection des lettres pastorales de Mgr d'Aviau, car on aime voir comment les saints racontent la vie des autres saints.

« Je me crois obligé, monsieur, de vous annoncer la mort de M. de la Neufville, ancien évêque d'Acqs, qui vient de nous être enlevé, et qui, à bien des titres, appartenait à notre diocèse. Ch. Aug. Le Quien de la Neufville était né à Bordeaux, en 1726, d'une famille honorable et distinguée. Après avoir achevé son cours d'études à Paris, où, dans un séminaire célèbre, il s'était formé à la piété en même temps qu'aux études ecclésiastiques, il revint prêtre dans sa patrie. M. de Lussan, qui occupait le siége métropolitain, ne tarda pas de se l'attacher en qualité de

grand-vicaire, et lui conféra ensuite une dignité dans le chapitre de la cathédrale. La part considérable, qui lui fut donnée dans l'administration diocésaine, ne l'empêcha pas d'exercer avec zèle les fonctions privées du saint ministère, et de prendre une part très-active dans toutes les œuvres de religion et de charité. Combien on lui vit mettre de soins et de peines à réunir des enfants, mais spécialement les plus pauvres et les plus abandonnés, pour leur procurer les instructions du salut, en les soulageant dans leur misère! Combien d'âmes lui doivent et lui devront à jamais d'avoir été retirées ou préservées de l'erreur et du vice! Combien de familles il eut le bonheur de relever ou de soutenir, soit par des largesses bien entendues, soit par son crédit et ses sollicitations! Ceux qui le virent et le connurent alors, lui rendent encore aujourd'hui, avec de touchantes effusions de cœur, les plus glorieux témoignages.

Dans le reste de la lettre, le Prélat raconte comment Mgr de la Neufville fut élevé à l'épiscopat, la manière édifiante dont il s'y conduisit, la résistance qu'il apporta aux doctrines qui ont préparé la révolution, le refus qu'il fit du serment, son emigration en Espagne où il reçut le meilleur accueil et laissa lui-même les plus doux souvenirs, la démission qu'il donna de son siége à la demande du Chef de l'Eglise, son retour en France, où il se montra disposé, tant que sa santé le lui permit, à accepter un autre poste dans les cadres du nouvel épiscopat, les dernières années de sa vie si pleines de bonnes œuvres et si fécondes en beaux exemples. (1)

Il ne convenait à personne, comme on a pu le remarquer, mieux qu'à l'Archevêque de Bordeaux, de jeter ces quelques lignes sur le tombeau de son vénéré

(1) Ce fut encore lui, ce vénéré Pontife, qui composa en 1819, lorsque la famille du bien-aimé défunt voulut lui faire élever un mauso-

collégue, Mgr de la Neufville, ancien évèque d'Acqs. Qui l'avait vu de plus près? Qui l'avait connu plus intimément? Nul ne pouvait mieux que lui parler de ses vertus et de ses travaux apostoliques. Mais, si l'on y fait attention, ne dirait-on pas que le vénéré métropolitain s'est peint lui même dans l'illustre défunt? N'a-t-il pas, en rappelant ses principales qualités, rappelé, sans s'en apercevoir, les siennes propres? Car qu'a-t-il fait ressortir en lui? sa tendre et affectueuse piété, son immense charité envers les pauvres, son zèle ardent pour la gloire de Dieu, l'honneur du sacerdoce et le salut des âmes. N'est-ce pas ce que nous avons jusque-là souvent admiré en la personne de notre saint Prélat,

lée plus digne de lui, une épitaphe qu'on plaça sur le marbre qui recouvrait sa dépouille mortelle; elle est en latin comme la plupart des inscriptions tumulaires, parce que cette langue, plus concise que la nôtre, se prête davantage au style lapidaire; nous nous contentons d'en donner ici la traduction française.—Ici, l'an du Seigneur 1819, par les soins réunis de ses parents et de ses concitoyens, sont placés plus honorablement les vénérables restes de Charles Auguste Lequien de la Neufville, ancien évêque d'Acqs, le modèle de toutes les vertus; durant son épiscopat, il se distingua principalement par une immense charité envers les pauvres dont il chercha à soulager les misères en leur préparant un vaste et commode hospice qu'il avait doté lui-même, par son attention et sa vigilance toute pastorale sur ses jeunes clercs qu'il se plaisait souvent à visiter dans la maison, ouvrage de sa munificence, où ils se disposaient à la sainte milice, par son obéissance et son filial dévouement à la sainte Eglise dont il aima mieux garder la foi au péril de l'exil que de la trahir au prix de sa conscience; il mourut l'an de grâce 1805, le sept des calendes de novembre, à l'âge de 79 ans. — Au-dessous on lit ces mots: Celui qui a présidé aux obsèques du meilleur et très-aimé Pontife a encore présidé récemment à la cérémonie plus solennelle de la translation de ses cendres.

et ce que nous aurons souvent lieu d'admirer encore dans le reste de sa vie.

Sans attendre bien longtemps, regardez ce qu'il fait en ce moment pour le bien de son troupeau. Il médite au pied de son crucifix, car toujours c'est là qu'il vient s'inspirer un projet qui lui sera infiniment utile. De quoi s'agit-il ? Il a fait, il y a dix-huit mois, à l'occasion du Jubilé, l'essai des grandes prédications sur son peuple. Tout a bien réussi ; il en est résulté des fruits abondants de salut. Pourquoi n'en renouvellerait-il pas l'expérience et cela sur une plus vaste échelle ? Combien il serait heureux de procurer cet avantage aux principales localités de son diocèse ! Mais où trouver des hommes de Dieu qui se chargent de ces sortes de missions ? Ils sont rares aujourd'hui ceux qui, après nos tempêtes politiques, se consacrent à ce genre de ministère ; le glaive de la persécution en a moissonné un grand nombre ; les autres n'ont pas encore eu le temps de se former.

Pardon ! est-ce que Dieu a jamais laissé son Eglise au besoin ? Il ferait plutôt naître des pierres même des enfants d'Abraham. On lui a dit qu'une pieuse société de prêtres, dont le premier noyau s'est formé en Allemagne sous la direction de MM. de Broglie et de Tournely, se livre à ce pénible apostolat. C'est une heureuse contrefaçon de la compagnie de Jésus, qui, en attendant que la tige-mère reverdisse, s'efforce de la remplacer. Déjà elle compte dans son sein une foule de membres qui sont accourus de toutes les parties de l'Europe ; ce sont la plupart des hommes de talents, d'expérience, de lumières ; tous du moins sont des hommes de zèle, de dévoûment, de

saine doctrine. Ils suivent, autant que les circonstances le permettent, la règle de saint Ignace dans tous ses points, sous le nom inoffensif de *Pères de la Foi;* quand des jours meilleurs se lèveront sur la France, la plus grande partie le changera avec bonheur, contre un autre qu'elle ambitionne. Dans cet espoir et cette attente, ils vont, généreux apôtres, partout où on les demande, arroser de leurs larmes et de leurs sueurs la portion qu'on leur donne à défricher dans le champ du père de famille.

C'est à ces dignes prêtres que le Pontife s'adresse pour la réalisation du projet qu'il a conçu; il espère qu'étant connu de la plupart d'entre eux, ils entreront plus aisément dans ses vues. Il ne leur demande, après tout, que leur intelligente et active coopération pour une œuvre qui est entièrement de leur ressort. Pourraient-ils s'y refuser? tout les y convie, et la gloire de Dieu, et les besoins d'un vaste diocèse, et l'assurance d'un bon accueil, et la recommandation d'un pasteur dont toutes les sympathies leur sont acquises avec la protection.

Ses vœux furent exaucés; on lui envoya pour commencer son œuvre cinq ou six ecclésiastiques dont les noms portaient avec eux une infaillible garantie de succès : c'étaient les pères Lambert, Thomas, Gloriot, Desmarres, Enfantin; ils avaient déjà fait leurs preuves ailleurs, à Lyon, à Rouen, et autres grandes cités; et de là leur renommée était venue jusqu'à Bordeaux, où ils n'avaient qu'à paraître et à monter en chaire pour opérer des fruits de bénédiction.

Le Prélat, tout joyeux de cette bonne fortune, l'annonça à son diocèse comme la meilleure nouvelle qu'il

pût lui donner; on ne peut lire, sans en être vivement attendri, la petite circulaire qu'il adressa, à ce sujet, à MM. les ecclésiastiques de la ville archiépiscopale.

Bordeaux, 15 décembre 1805.

« Constamment occupé des moyens de procurer aux « fidèles de notre diocèse les secours de la religion les plus « propres à les affermir dans la foi, à les animer dans « la pratique des vertus chrétiennes, nous nous sommes « empressé d'appeler auprès de nous des missionnaires « zélés, dont les vertus et les lumières, éprouvées déjà « dans plusieurs villes considérables de France, pussent « remplir nos vœux en faveur du troupeau confié à nos « sollicitudes. »

Tout ce que le pieux métropolitain avait déployé de zèle, d'activité, de patience dans la retraite qui avait précédé le jubilé, il le renouvela, avec la même ardeur, pendant tout le temps que dura la mission. Ce fut lui, qui, malgré sa nombreuse correspondance et ses autres occupations, présida à la plupart des exercices. Il chantait, prêchait, confessait, selon l'occasion, comme un simple missionnaire. On ne le vit jamais, quand il en avait le loisir, refuser d'entendre qui que ce fût. Son confessionnal était, sans contredit, l'un des plus fréquentés.

Que ne pouvons-nous raconter ici avec détail les prodiges qu'opérèrent, sous la haute direction du premier pasteur, ces hommes de Dieu, qui avaient pris et justifiaient si bien le titre de *Pères de la Foi*. Ils ébranlaient jusqu'en ses fondements la ville de Bordeaux ; de toutes parts on venait les entendre ; l'immense nef de St-André ne suffisait pas pour contenir la foule des au-

diteurs. On montait sur les confessionnaux, on s'accrochait, comme on pouvait, aux piliers, on se hissait sur la moindre estrade pour recueillir de leur bouche quelques paroles de salut. Ce qui fit dire au spirituel Archevêque dont on voulait connaître l'opinion sur les principaux orateurs de la station : « L'année dernière, « M. Fournier faisait monter sur les confessionnaux ; « cette année, le père Lambert y fait entrer dedans. »

Il y a encore un mot de ce saint Prélat, juge tout-à-fait compétent sur ces matières, qui peint admirablement l'impression que chacun de ces zélés missionnaires avaient laissée dans son esprit. Nous l'avons recueilli à travers mille épanchements dans une lettre toute confidentielle qu'il écrivit, à cette époque, à l'un de ses plus anciens compagnons d'apostolat dans les montagnes du Forez et du Vivarais. « J'aime, disait-il, l'éloquence démosthénique du père Lambert, l'abondance « cicéronienne du père Thomas, la dissertation élevée « du père Gloriot, l'homélie du père Desmarres ; mais « rien n'égale les *ô mon Dieu! ô Jésus! ô Marie!* et « autres exclamations du père Enfantin. Il n'y a pas « jusqu'à ses *hélas!* qui ne soient enlevants ; quand on « les entend, on est ému jusqu'au fond de l'âme ; puis il ajoutait au sujet de ce dernier dont les études avaient été précipitées : *Infirma mundi elegit Deus, ut confundat fortia.* »

Ce n'était pas sûrement dans la pensée du saint Archevêque, quoiqu'il eût tout-à-fait l'esprit tourné à l'épigramme, de lancer une malice, en terminant ses précédentes observations, contre le zélé missionnaire qui avait fait des merveilles dans sa cathédrale ; il aimait et respectait trop ce chaleureux apôtre, l'un

de ses premiers ordinands sous les huttes du sauvage Monastier, pour se permettre la moindre plaisanterie sur son compte; il n'avait pas oublié que ce digne ecclésiastique, à cette époque déjà dans la vigueur de l'âge, était venu, malgré la terrible réaction du 18 fructidor, faire à la hâte quelques études et recevoir les ordres, pour courir de là sur la brèche; son intention, à propos de la citation indiquée, avait été uniquement d'insinuer que l'Esprit-Saint souffle où il veut, et qu'il peut, lorsqu'il lui plaît, faire de ceux qu'il choisit, malgré l'improvisation et la faiblesse de leurs études, des hommes puissants en œuvres et en paroles; tel avait été, en particulier, dans la mission de sa métropole, le célèbre père Enfantin, ce puissant levier des masses, ce tribun de la chaire évangélique, un des meilleurs instruments des miséricordes divines sur son peuple.

De St-André, sur la parole du bien-aimé Pontife, les pieux missionnaires, véritable camp-volant du Seigneur, se portèrent, dans le quartier des Chartrons, à la paroisse de St-Louis. Là encore, que de prodiges ils firent! Que de miracles ils opérèrent! Ils eurent le bonheur de ramener par leurs prédications dans les sentiers du devoir une foule de personnes qui s'en étaient écartées. Un grand nombre d'entre elles avaient même échappé à l'action extraordinaire de la grâce du jubilé.

Nous voudrions pouvoir les suivre, ces intrépides messagers de la parole sainte, ces anges porteurs de la bonne nouvelle, dans toutes les paroisses qu'ils furent appelés à parcourir et à évangéliser dans les limites du diocèse de Bordeaux. On pouvait dire d'eux ce qu'on a

dit de leurs devanciers : Qu'ils sont beaux les pie
ceux qui prêchent partout la paix, la charité, la
trine du salut! ils étaient à notre avis plus beaux,
ques modestes et humbles qu'ils fussent, que ces
ces illustres guerriers, qui, en ce moment, mar
d'exploits en exploits dans la Moravie; car, un
Te Deum chanté pour la grande victoire d'A
que l'empereur venait de remporter sur les
combinées de l'Autriche et de la Russie, qu'est
de cette magnifique conquête? un souvenir qui
un songe qui fait illusion; au lieu qu'une partie d
opérée à la même époque par l'humble Père de
sur les rives de la Garonne, de la Dordogne
Gironde, demeure et porte des fruits.

Mais voici une mission d'un autre genre que
Pontife leur prépare. Il désire que ces zélés m
naires, qui ont évangélisé une partie de son d
évangélisent encore ses prêtres. C'est bien j
est nécessaire que le prêtre, autant que le simple f
pour ne pas dire plus, se renouvelle de temps
temps dans l'esprit de sa vocation; et cela
peine d'oublier peu à peu ses devoirs les plus esse
et de tomber à la fin dans le précipice. Alors quel
heur pour lui et le troupeau qui lui est confié! I
partenait au saint Archevêque de Bordeaux, en
nant une glorieuse initiative, de lui enseigner le m
d'éviter cet abime.

Dans cette pensée, il adresse, sous la date du 2
1806, la lettre suivante à tous les membres de
clergé; c'est un appel qui témoigne, on ne peut
de sa piété et de sa sollicitude pour le sacerdoce.

« Monsieur,

a suite des longues agitations de l'Eglise de France, sé qu'une retraite ecclésiastique, à laquelle j'appel-ous les prêtres de ce diocèse, serait un encourage-t une consolation nécessaires au milieu des fatigues rtumes d'un ministère qui devient de plus en plus l.

i chargé de cette retraite les vertueux mission-dont le zèle, les talents et les lumières ont déjà des fruits si abondants de salut à Bordeaux et au-incipaux lieux du diocèse.

retraite se donnera au séminaire; ce sera moi qui l'ouverture le 1er jour de mai, jeudi de la troi-emaine après Pâques; elle durera jusqu'au jeudi de ine suivante inclusivement.

us vous entendrez avec M. le curé du chef-lieu de nton et MM. vos voisins, afin qu'il reste quelqu'un arrondissement pour porter les secours les plus ts aux malades et pourvoir à la sépulture des morts t la durée de la retraite.

crainte de faire manquer la messe à vos paroissiens de dimanche ne sera point un obstacle qui vous e de vous rendre à la retraite; ils trouveront un lédommagement dans les fruits de cette recollection lle qui se répandront du pasteur sur le troupeau. nécessité de suivre le travail des Pâques ne saurait n plus un motif d'éloignement; j'accorderai, pour é du temps paschal, toutes les prorogations con-s.

la confiance, Monsieur, que vous vous empresse-profiter du précieux secours que la divine Provi-ous offre; c'est peut-être la seule retraite ecclé-

siastique et l'unique occasion où je pourrai goûter la consolation de me voir environné d'un clergé respectable dont tous les membres me sont bien chers. »

A cette voix si douce et si persuasive de leur vénéré pasteur, tous les ecclésiastiques, qui ne furent pas retenus dans leurs paroisses par quelque infirmité ou les besoins d'un ministère indispensable, se rendirent pour le jour indiqué au grand séminaire de Bordeaux. On avait, d'après les ordres de Mgr, préparé, dans cette maison encore si mal agencée, des appartements en nombre suffisant pour les prêtre forains. Tous ceux qui étaient de la ville de Bordeaux eurent la faculté d'aller coucher, le soir, dans leurs presbytères. Ils prenaient seulement avec les autres leurs repas dans le réfectoire commun.

Ce fut sans contredit un beau spectacle que cette grande réunion de prêtres, la première probablement qui eut lieu en France depuis la révolution, pour la ville et le diocèse de Bordeaux. Il y avait parmi eux, comme on l'a dit des Pères rassemblés à Nicée après les persécutions de l'Eglise, un grand nombre de confesseurs de la foi. Les uns avaient été enfermés à St-Raphaël, les autres jetés au paté de Blaye, les autres envoyés sur les pontons de Rochefort, les autres enfin conduits à Synamary ou sur les côtes du Sénégal. Ceux d'entre eux qui avaient eu le bonheur d'échapper à tant de rigueurs, n'avaient dû en partie leur salut qu'à leur entière séquestration de toute société, ou bien à leur fuite précipitée dans les pays étrangers, où, malgré les soins qu'on leur donnait, ils avaient souffert toutes les privations de l'exil. Quel bonheur ils eurent, après tant de traverses, de se

voir, de se serrer la main, de s'embrasser, de se conter réciproquement leurs malheurs ! Ils étaient joyeux, fiers, heureux de se presser autour de leur illustre chef qui leur avait donné lui-même de si beaux exemples.

Une remarque qu'on fit alors, à la gloire de ces vertueux ecclésiastiques, c'est que, malgré la joie qu'ils éprouvaient de se trouver ensemble sous les ailes de leur père commun, de leur premier pasteur, ils eurent soin d'éviter tout éclat, toute manifestation bruyante, de peur de blesser le petit nombre des ex-constitutionnels qui étaient venus à la retraite pastorale. Ils portèrent, à leur égard, la délicatesse et l'attention jusqu'au scrupule ; ils n'auraient pas voulu qu'une seule de leurs paroles servit à ranimer de vieilles divisions. Ce furent eux, au contraire, qui, sur l'invitation de leur vénéré pontife, leur firent les premières avances ; ils les traitèrent, en toute occasion, comme de véritables frères. Puisque l'Eglise les avait reçus dans sa communion, il ne leur appartenait pas de rechercher leur passé. Un immense voile, celui de la charité, les couvrait.

Le miséricordieux Pontife leur donna, lui-même, en cette circonstance, un solennel exemple; il accueillit, comme un père, tous les membres de son clergé, sans aucune distinction entre ceux qui avaient eu le malheur d'oublier leurs devoirs et ceux qui étaient demeurés fidèles; au point que les derniers, comme le frère aîné de l'enfant prodigue, se plaignaient par fois de la condescendance du pasteur pour les premiers; mais celui-ci, toujours animé des meilleures vues, n'eut pas de la peine à leur prouver, à l'exemple du divin

maitre qu'on accusait aussi dans le temps de sa vie mortelle de trop d'égards pour les pécheurs, que les malades avaient plutôt besoin de médecin que ceux qui se portaient bien; c'était pour lui un motif plus que suffisant de se montrer obligeant, affable, bienveillant envers les prêtres qui, après avoir suivi un mauvais drapeau, avaient reconnu leurs torts?

Dans cette conviction, le sage Prélat était allé jusqu'à recommander aux missionnaires qui prêchaient la retraite, entre les divers avis qu'il leur avait donnés, de ne pas trop revenir sur ces matières, d'éviter toute allusion irritante, de ne pas toucher à des plaies encore saignantes. « Qu'y gagnerions-nous, disait-il? nous courrions risque de rouvrir des blessures qui sont encore sous l'appareil; il faut laisser à Dieu et au temps de les cicatriser. »

Tous les jours, le Pontife s'était réservé, entre les instructions et les autres exercices spirituels de la retraite, quelques instants pour parler lui-même à son clergé; il avait des conseils et des avis à lui donner sur la tenue des églises, la célébration des offices divins, l'administration des sacrements, les règles de la discipline ecclésiastique; il avait aussi à lui recommander la surveillance des enfants, la visite des malades, le soin des pauvres, l'instruction des ignorants; il avait également des moyens plus ou moins efficaces à lui indiquer, pour ramener l'esprit de foi et de piété parmi les populations qui languissaient dans une coupable indifférence; car il avait vu de ses propres yeux, dans ses dernières tournées pastorales, que, si l'on n'y prenait garde en certaines contrées de son diocèse plus privées que les autres des secours religieux, l'abrutis-

sement et la superstition auraient bientôt pris la place de la civilisation que le catholicisme y avait introduite, déjà, dans quelques-unes, on ne connaissait le prêtre que par la forme et la couleur de son vêtement, on s'inquiétait fort peu du ministère qu'il avait à remplir pour le salut des âmes.

Parmi les différents moyens que le Prélat indiqua à ses ecclésiastiques comme les plus propres à réveiller la foi des populations, il insista sur la dévotion au saint Sacrement de l'autel; il les engagea fortement, durant le cours de cette retraite, à la propager dans les paroisses qui étaient confiées à leur sollicitude : « C'est là, leur dit-il, à ce banquet sacré, que les fidèles s'éclaireront, se régénéreront, se fortifieront.

Sa Grandeur publia en même temps, pour favoriser le rétablissement des associations en l'honneur du saint Sacrement, un corps de statuts tout-à-fait accommodés aux besoins de notre nouvelle société; elle effaça de ces pieux réglements tout ce qui sentait le privilége de l'ancien régime, et ne s'accordait pas avec notre moderne législation; elle ne laissa, en un mot, subsister que les dispositions qui avaient pour but immédiat de réchauffer le zèle et la piété de ses diocésains.

Mgr obtint, en outre, du Cardinal-légat une foule de grâces et de faveurs spirituelles pour tous ceux qui, dûment enregistrés dans ces nouvelles confréries, en rempliraient saintement les devoirs et en pratiqueraient exactement les œuvres.

CHAPITRE XIII.

Mgr fonde un petit séminaire. — A qui il en donne la direction. — Où il l'établit. — Quelle est, à sa naissance, sa prospérité. — On veut lui enlever M. Rausan. — Le Cardinal Fesch a des vues sur lui. — Il écrit au saint Archevêque pour le lui demander. — Celui-ci refuse. — Sa lettre. — Le Cardinal Fesch revient à la charge. — A la fin, Mgr. d'Aviau consent. — De quelle manière il l'annonce à M. Rausan. — Observation et réplique à ce sujet. — Sa Grandeur n'est pas d'aussi facile composition pour le Catéchisme diocésain. — Le gouvernement en propose un pour tout l'empire. — Qui l'a fait ? — Comment juge-t-on cette mesure. — L'opinion du Prélat sur ce point. — Il relève divers passages. — Après ces réserves, il le croit acceptable. — Il allègue diverses raisons pour s'en dispenser. — L'empereur fonde l'université. — Que pense Mgr d'Aviau de cette institution. — Il la compare au cheval de Troie. — Son zèle pour les écoles de filles qu'il confie aux religieuses.

C'était toujours la même pénurie de sujets au grand séminaire de Bordeaux. Soixante à soixante-dix jeunes gens, la plupart commençants, c'était tout l'effectif de cette maison. A peine si de loin en loin le saint Archevêque avait la consolation d'imposer les mains à quelques-uns d'entre eux! En présence de si faibles ressources, que pouvait être l'avenir ? Où se recruterait désormais la tribu lévitique? Il fallait de toute nécessité prévenir une semblable interruption, sous peine de voir la religion s'éteindre dans ces contrées.

Le moyen, c'était de créer çà et là, sur divers points du diocèse, des écoles secondaires ecclésiastiques qui recevraient les enfants des familles chrétiennes, et les

prépareraient de bonne heure aux sublimes fonctions du sacerdoce. Car qu'est-ce qui fait les grandes rivières? ce sont les affluents. Qu'est-ce qui entretient les armées? ce sont les recrues. Qu'est-ce qui alimente les communautés? ce sont les noviciats. De même, ce sont les écoles préparatoires si recommandées par le concile de Trente, qui fournissent chaque année un certain nombre de sujets aux grands séminaires.

Il y avait long-temps que le Prélat avait cette idée; ce qu'il avait vu des ses yeux à Lyon, et l'expérience qu'il avait faite à Annonay, ne servaient qu'à le confirmer dans ce sentiment; une seule chose l'avait empêché d'y donner suite, c'était l'absence de maîtres habiles; car jusque-là, il n'avait eu personne à sa disposition pour mettre à la tête d'un semblable établissement; dès lors, il avait dû renoncer à former le petit séminaire qu'il avait projeté.

Toutefois, qu'il ne se désespère pas, le saint Pontife! La Providence lui a-t-elle jamais fait défaut? Elle lui envoya, peu de temps après la mission de Bordeaux, un personnel de directeurs et de professeurs tout formés et formés à bonne école. C'étaient le Père Thomas, ancien docteur de Sorbonne, dont l'esprit n'était pas moins familier avec les belles-lettres qu'avec les auteurs théologiques, le Pére Ladavierre, de l'ancien diocèse de Vienne, qui avait fait ses études et reçu les saints ordres au Monastier, les deux frères Pernet, rivaux de zèle et de science, récemment initiés à la société qui se formait sur le plan de la compagnie de Jésus, les abbés Deplace et Varlet, tous les deux, pleins de jeunesse et d'ardeur, aspirant à l'honneur de consacrer leur vie entière au Seigneur. La plupart sortait des col-

léges de Roanne ou de Belley, où les Pères de la Foi comptaient déjà un grand nombre d'élèves.

Heureuse de ce renfort inespéré, Sa Grandeur, n'eut rien de plus pressé que de chercher un local convenable, pour y établir la maison qu'elle avait projetée. Ce fut sur le bâtiment de l'ancien séminaire de Bazas qu'elle porta les yeux; elle avait vu, lorsqu'elle l'avait visité, qu'il était vaste, spacieux, bien situé. Aussitôt elle l'acheta de ses propres deniers, et y fit encore à ses frais les plus importantes réparations.

Ce fut pour toute la contrée une bonne nouvelle. Il n'y eut aucune famille chrétienne qui ne voulût, sur la réputation de ces pieux instituteurs, leur confier ses enfants. C'était à qui pourrait obtenir une place dans l'école secondaire ecclésiastique qu'ils dirigeaient. On y accourut non-seulement de Bazas, mais de Langon, de la Réole, de Marmande, d'Agen, de Nérac et de toute la partie qui touche à la Gascogne. En moins d'un an, le nombre des élèves s'éleva à plus de 150, tous fervents, tous studieux.

Mais se l'imaginerait-on? Tandis que le Prélat se débat des pieds et des mains pour se procurer des ecclésiastiques, on fait mille efforts pour lui enlever un de ses plus puissants coopérateurs. Encore qui est-ce qui vient lui causer ce chagrin? C'est un Prélat qui a déjà un imposant clergé et toute sorte de ressources pour l'augmenter.

Son Eminence le Cardinal Fesch, toujours préoccupé de grandes idées, conçoit, à son retour de l'ambassade de Rome, le projet de fonder, dans son diocèse, un magnifique établissement de missions nationales et de hautes études ecclésiastiques; il a pour cet objet, dans

la ville de Lyon, une ancienne Chartreuse qui tient de celle de Naples pour le site, les bâtiments, l'église et les jardins; avec quelques réparations, il la mettra bientôt en état de recevoir une communauté nombreuse. C'est là qu'il espère, Dieu aidant, établir un corps de missionnaires et de savants qui profitera à toute la France; mais qui mettre à la tête de cette maison dont la direction est si importante? Il a besoin d'un ecclésiastique de mérite et de réputation, qui le comprenne, qui s'associe à son œuvre, qui veuille énergiquement la suivre. Où le trouvera-t-il? Sans doute dans son propre diocèse, le plus riche en sujets, le plus complet en établissements, le plus avancé et le plus développé en organisation religieuse; là, tout abonde, il y a tous les éléments pour réaliser cette grande pensée. Non, c'est du côté de Bordeaux qu'il tourne ses regards; il y a sur cette terre des Montesquieu et des Montaigne un homme qui lui convient; c'est M. l'abbé Rausan, chanoine titulaire de la métropole de St-André, prédicateur distingué de retraites et de stations.

On lui a dit que ce digne ecclésiastique, dont l'éloquente voix a laissé de profonds souvenirs dans sa métropole qu'il a évangélisée le carême dernier, est celui qui paraît réunir le plus de qualités pour la fin qu'il se propose: piété angélique, caractère bienveillant et ferme, manières nobles et distinguées, instruction profonde et variée, ressources dans le cœur et dans l'esprit, il a tout pour lui; il est de l'ancien et du nouveau régime: de l'ancien, par la politesse, l'expérience du monde, la fermeté dans les principes; du nouveau, par la simplicité, le zèle, le dévouement apostolique; ajoutez une réputation faite, une considération acquise, une auréole

personnelle ; tant de titres l'avaient désigné à son Eminence comme l'homme le plus capable de remplir ses vues.

C'est l'indication de la Providence, répondit-elle, on n'en peut douter, suivons-la. Elle écrivit aussitôt au saint Archevêque de Bordeaux pour lui demander le pieux et savant prédicateur qui paraissait avoir fixé son choix. Nous avons trouvé sa lettre dans les cartons de sa chancellerie ; on aura du plaisir à la lire.

« Monseigneur,

« Vous êtes, sans doute, affligé, comme tous les évêques de l'empire, de la pénurie des ouvriers évangéliques pour le progrès de la religion en France. Dieu, soyez-en sûr, n'abandonnera pas son Eglise ; il nous procurera le moyen d'avoir des séminaires, et quoique je sois très-heureux sur cet article, puisque j'ai déjà presque quatre cents petits séminaristes et plus de cent théologiens, il me faudra cependant quelques années avant de remplir toutes les places vacantes : mais je suis encore aux expédients pour trouver des orateurs sacrés et des missionnaires.

« Il n'y a plus lieu d'espérer de former plusieurs maisons de la congrégation de saint Vincent de Paul. A peine trouvera-t-on des sujets pour relever la maison de Paris, et ce serait beaucoup, si elle pouvait alimenter ses anciennes missions du Levant et des Indes. Mais où prendrons-nous des missionnaires pour l'intérieur ? Il faudrait, à cet effet, établir quelque part une maison pour y former des élèves qui se reproduiraient infailliblement partout, et le temps qu'on emploierait à les préparer amènerait tot ou tard des circonstances favorables qui fourniraient à nous-mêmes ou à nos successeurs les moyens de rendre cette institution générale.

« Pour moi, je serais prêt à contribuer de tout mon

crédit à une fondation si nécessaire. Le choix du lieu me serait fort indifférent, si on m'offrait un local convenable avec des éléments et des ressources qui en assureraient le succès ; en attendant , et jusqu'à ce qu'un autre évêque soit dans le cas de mieux faire , je me croirais responsable devant Dieu, si je ne profitais pas des moyens que la Providence a bien voulu me fournir en me donnant, avec l'établissement des Chartreux à Lyon, de très-grandes probabilités d'y trouver les secours pécuniaires pour commencer une si belle institution.

« Mais Dieu, qui inspire, dirige et perfectionne toutes sortes de biens, paraît ne m'avoir chargé que du matériel; il a mis entre vos mains l'élément le plus essentiel qui doit animer et vivifier cet établissement. Oui, Monseigneur, j'ose le dire, l'établissement serait formé, si vous vouliez lui accorder l'homme qui l'assurerait et qui commencerait à relever l'espérance de l'Eglise de France. Dès le mois d'octobre prochain, cet établissement serait en plein exercice, si vous me cédiez l'abbé Rausan; plusieurs prêtres de ses amis se réuniraient à lui. Je l'ai fait sonder, et cet homme de Dieu se déciderait pour cette grande entreprise, si vous y adhériez.

« Je ne doute pas, Monseigneur, pénétré comme vous l'êtes de tous les sentiments de zèle et d'amour pour l'Eglise, que vous ne vouliez contribuer à une œuvre si grande : malgré tous les moyens que j'ai déjà rassemblés, je me verrais obligé de l'abandonner, si la prédilection pour votre diocèse vous portait à me refuser M. Rausan. C'est en vain que j'ai cherché partout un homme propre à être à la tête de cet établissement : il fallait un sujet non-seulement bon sous tous les rapports, mais qui eût encore mérité la confiance de la ville de Lyon. M. Rausan se l'est attirée à juste titre; il a les talents et les vertus nécessaires : et il semble que la Providence ne l'a appelé à Lyon que pour lui confier cette grande entreprise.

Quel cadeau ne feriez-vous pas à votre ancien diocèse, plus près de Lyon que tout autre? Il en recueillerait les fruits les plus précoces. Permettez-moi en outre de vous le dire, vous répareriez le vol que vous m'avez fait de l'excellent M. Praire, votre premier grand-vicaire. Ce ne serait que par ce moyen que vous en seriez quitte devant Dieu.

De prime abord, Mgr d'Aviau refusa à son Eminence le Cardinal Fesch ce qu'il lui demandait; il ne pouvait consentir à se dessaisir, même en faveur de l'oncle de l'Empereur, d'un sujet aussi distingué que M. l'abbé Rausan; c'était, en effet, de l'aveu de tout le monde, la gloire de son chapitre et de son diocèse; il y aurait eu très-certainement des murmures contre lui, s'il n'avait pas fait ses efforts pour le retenir; sous l'empire de tant de considérations, il répondit en ces termes au Cardinal Archevêque de Lyon.

« Monseigneur,

« A quelle épreuve vous me mettez! Pourquoi me demandez-vous ce qu'il n'est pas en mon pouvoir de vous accorder? Il m'est de toute impossibilité de vous céder le bon abbé Rausan; c'est à la fois pour moi un devoir et un besoin de le garder; Dieu m'en demanderait compte, si en ce moment je le laissais partir. Il me dirait avec raison: Comment? vous vous plaignez à tout le monde de la pénurie ecclésiastique de votre diocèse; vous vous épuisez en longues lamentations sur la stérilité des vocations cléricales; vous faites de toutes parts des appels aux contrées qui peuvent vous fournir des prêtres; et vous abandonnez les sujets qui vous appartiennent..! Non, ce n'est pas rationnel, ou plutôt, ce n'est pas dans l'ordre de ma Providence.

« Je vous le demande, Monseigneur, qu'aurais-je à

répondre ? Ne serais-je pas écrasé par cet anathème : *Vous serez puni par où vous avez péché.* Puisque vous faites si peu de cas des ressources que le ciel a mises en vos mains, vous méritez de n'en pas recevoir d'autres. Alors combien ne serais-je pas à plaindre, si j'étais réduit à mes propres forces ! Que deviendrait mon diocèse, si je ne devais pas espérer qu'on viendra à son secours ? Et ce serait moi qui lui aurais attiré ce malheur par une prodigalité déplacée ! Permettez, Eminence, que je décline une semblable responsabilité.

« Ce serait plutôt, Monseigneur, au pauvre Archevêque de Bordeaux à venir solliciter de votre charité l'aumône de quelques bons ecclésiastiques. Aucun diocèse de France n'est aussi bien partagé que le vôtre ; il abonde, comme vous me le disiez fort bien, en sujets pour l'état ecclésiastique ; le sang des martyrs dont il a été arrosé a été une semence féconde de pieux lévites. Et, si je m'en souviens bien, dans tous les temps, l'Eglise de Lyon a envoyé de ses enfants au secours des autres Eglises des Gaules ; il ne faut pas qu'aujourd'hui elle déchoie de sa noble mission ; au contraire, la première à se relever de ses ruines, il est nécessaire qu'elle aide les autres Eglises de l'empire à sortir de leurs décombres.

A ce titre, Monseigneur, j'ose réclamer votre charitable assistance ; nous serions heureux, si nous pouvions, au lieu de vous donner, recevoir, comme la Chananéenne, les miettes qui tombent de votre table ; croyez que personne ne vous en serait plus reconnaissant que votre ancien voisin, autrefois Archevêque de Vienne, aujourd'hui de Bordeaux... etc. »

Cette réponse n'allait pas du tout au Cardinal Archevêque de Lyon ; il y avait dans ses veines du sang de Bonaparte ; il voulait énergiquement ce qu'il voulait. Il

avait mis dans sa tête que M. Rausan lui était nécessaire pour son œuvre, il fallait à tout prix qu'il l'obtînt. Dans cet espoir, il écrivit une seconde lettre à son vénéré collègue, Mgr l'Archevêque de Bordeaux, pour le prier de lui céder au moins temporairement ce précieux sujet. Il lui marqua cette fois, pour le préparer doucement au sacrifice qu'il lui demandait, que son nouveau diocèse serait un des premiers à se ressentir des bienfaits de l'établissement qu'il avait projeté.

Quelqu'attaché que fût Mgr d'Aviau à son pieux chanoine, il ne put s'opposer davantage à son éloignement; il avait d'une part trop d'obligations au puissant Cardinal qui lui avait déjà rendu maints services dans des circonstances importantes pour le lui refuser; et de l'autre, les difficultés de l'administration se multipliant à mesure qu'on croyait en être débarrassé, il espérait avoir recours, en temps et lieu, à sa haute protection pour différentes solutions dont il prévoyait la chance; tant de motifs réunis étaient bien propres à le faire passer sur ses répugnances pour concéder ce qu'on lui demandait.

« J'ai capitulé, dit-il à M. Rausan; je vous prête pour un temps à son Eminence le Cardinal Archevêque de Lyon; mais souvenez-vous que c'est à des conditions avantageuses; il faudra qu'en retour de la cession temporaire que je lui fais, elle m'envoie un jour une colonie d'ouvriers évangéliques; c'est juste, mon cher abbé, tout seul, vous valez une légion de missionnaires (1). »

(1) Peu de temps après, le Cardinal écrivit lui-même dans ce sens à M. Rausan sous la date du 8 août 1806. « Mgr l'Archevêque de Bordeaux ne vous perdra pas; vous lui enverrez dans quelques années

Et comme quelqu'un, à ce propos, lui faisait observer qu'il se mettait en contradiction avec ses principes, puisqu'il se promettait de tirer un gros intérêt d'un simple prêt: « Non, répliqua le Prélat, il n'y a point d'usure de ma part; car il y a pour moi *lucrum cessans et damnum emergens*, et peut-être, si je vais plus loin, *periculum sortis*. Qui, en vérité, me garantit le prêt que je fais? Une fois que mon pauvre Rausan aura bu à la coupe dorée de son patron, il ne se souviendra plus de nous; ou du moins il ne voudra plus quitter le milieu qu'il va habiter pour revenir à sa modeste stalle. Alors ne sera-t-il pas perdu pour son pays? »

Le Prélat ne fut pas d'aussi facile composition pour le catéchisme de son diocèse qu'on voulait lui enlever; il sut le défendre et se maintenir jusqu'à la fin dans sa possession. Sa résistance mérite d'être citée parmi les belles actions de sa vie; c'est un chef-d'œuvre de tactique, de science, d'habileté.

Depuis longtemps le bruit courait qu'on éditerait, conformément à l'article XXXIX de la loi du 18 germinal an X, un catéchisme unique à l'usage de toutes les Eglises de l'Empire. C'était le sujet de toutes les conversations, tant parmi les ecclésiastiques que parmi les séculiers. On donnait pour raison de ce changement la nécessité de parer, par la publication d'un seul et même catéchisme national, à la diversité de doctrines qui résultent naturellement de la différence des

« des hommes qui vous reproduiront dans votre patrie, et par là vous
« nous acquitterez de la dette que nous contractons envers son diocèse.
« Oui, je l'espère de la miséricorde du Seigneur, qu'elle vous comblera
« de bénédictions et que votre vocation sera confirmée par des fruits
« dignes du royaume de Dieu. »

premiers enseignements religieux. De même qu'il n'y a qu'un Dieu, qu'une foi, qu'un baptême, disait-on, il ne doit y avoir qu'un livre élémentaire pour les faire connaître.

Sous l'empire de cette idée, qui était dans le temps celle du Concile de Trente, et dernièrement, après le Concordat, celle de plusieurs publicistes religieux, on s'occupa sérieusement de réaliser le projet qu'on avait conçu. Ce fut un théologien italien, de la suite de son Eminence le Cardinal-Légat, qui fut primitivement chargé de ce travail; mais celui-ci, peu au courant de nos mœurs, de nos habitudes et de notre langue, s'acquitta fort mal de sa tâche. On eut alors recours, sur le conseil d'un homme éminent qu'on n'écouta malheureusement qu'à moitié, au catéchisme de Meaux, qui était l'ouvrage de l'immortel Bossuet; on espérait, à l'ombre de ce grand nom, échapper aux malencontreuses critiques qu'allait inévitablement provoquer une rédaction quelconque, fût-elle la plus exacte, par là même qu'elle froisserait beaucoup d'habitudes. Tout ce qu'on se permit, en adoptant cet abrégé de la doctrine chrétienne mis à la portée des enfants par le plus grand évêque qu'ait eu l'Eglise de France, fut d'y introduire des modifications plus appropriées aux besoins de l'époque (1).

(1) Ce fut M. Emery lui-même qui donna ce conseil; il avait appris par MM. Jauffret et d'Astros, auxquels M. Portalis avait communiqué le manuscrit du théologien italien, que son travail n'était pas soutenable; alors il laissa par hasard tomber cette parole : Si j'étais à sa place, je prendrais purement et simplement le catéchisme de Bossuet; on déclinerait par là une immense responsabilité.

Il n'entre pas dans notre plan de raconter comment cet ouvrage, quelle que fût l'autorité de l'illustre Légat qui l'avait pris sous son haut patronage, fut accueilli de l'épiscopat. Les uns, partisans exclusifs du système unitaire dans tout ce qui tient à la discipline, à la liturgie, et à l'enseignement de la religion, le trouvèrent très-opportun, très-convenable ; c'était à leurs yeux la réalisation d'une pensée qui, en effaçant beaucoup de bigarrures entre les divers diocèses, allait rendre de plus en plus homogène l'Eglise de France ; il devait ensuite en résulter un immense avantage pour les enfants qui, en changeant de domicile, n'étaient pas obligés de changer d'enseignement religieux. Les autres, en garde contre tout ce qui venait directement ou indirectement du pouvoir, ne se gênaient pas pour improuver cette mesure ; sans examiner tout ce qu'elle pouvait avoir d'utile en elle-même, ils la jugèrent inopportune, intempestive ; le faible avantage qu'elle promettait ne compensait pas, selon eux, les inconvénients qu'elle entraînait nécessairement après elle.

Mgr déplora, pour ce qui le concernait, l'initiative qu'avait prise le pouvoir civil dans une question de cet ordre et de cette nature. Dans ses calculs, c'était un véritable empiétement qui pouvait avoir des suites bien fâcheuses. « Est-ce à lui, écrivait-il à l'un de ses amis dont la correspondance est entre nos mains, à se mêler de ces affaires-là ? Qui lui en a donné la mission ? A lui les choses de la terre, à nous les choses du ciel. Bientôt, si nous le laissons faire, il mettra la main à l'encensoir, et peut-être voudra-t-il plus tard monter à

l'autel? En vérité, cela ne se peut pas : *Principiis obsta, serò medicina paratur* (1).

Après quoi, entrant fièrement dans le corps de l'ouvrage, comme quelqu'un qui a grâce d'état pour le juger, il ne dissimule pas l'opinion qu'il s'en est formée; d'abord, il regrette avec toutes les personnes d'un savoir réel et d'une expérience consommée, que, sans respect pour le grand nom qu'il porte, on ne l'ait pas purement et simplement adopté; il craint ensuite avec trop de raison que, s'étant permis un certain nombre de coupures et de transpositions, on ait rompu l'ordre et l'enchaînement qu'il est si nécessaire de conserver dans l'enseignement élémentaire de la religion; il n'eût pas voulu non plus que l'on s'appesantit, autant qu'on le

(1) Ce fut le pouvoir qui eut la première idée de ce catéchisme. Quand il vit la possibilité de cette mesure, il la discuta en conseil des ministres. Bonaparte lui-même rédigea presque en entier ce qui concerne les devoirs des sujets envers les Souverains. Après avoir posé la question suivante : *La soumission au gouvernement de la France est-elle un dogme de l'Eglise?* il voulut qu'on y répondît en ces termes qu'il avait écrits lui-même. *Oui, l'Ecriture Sainte enseigne que celui qui résiste aux puissances, résiste à l'ordre de Dieu; oui, l'Eglise nous impose des devoirs plus spéciaux envers le gouvernement de la France, protecteur de la religion et de l'Eglise; elle nous ordonne de l'aimer, de le chérir, et d'être prêt à faire tous les sacrifices pour son service.* Ce qui a beaucoup fait rire Mme de Staël dans ses *considérations sur la révolution française;* car elle ne comprenait pas, ainsi que bien d'autres, qu'on pût faire un précepte de ce qui ne dépend pas de nous, comme l'amour pour tel ou tel individu. Mais les éditeurs du catéchisme, ayant observé que cette manière de poser la question ne pouvait se concilier avec les principes, attendu que les dogmes de l'Fglise embrassent tous les états catholiques et ne peuvent être restreints à tel pays plutôt qu'à tel autre, le chef de l'état se désista; il voulut seulement être nommé comme Constantin dans les premiers siècles de l'Eglise.

faisait, sur les articles qui traitaient des devoirs des sujets envers les souverains, comme dans celui où il était nommément question de l'Empereur régnant; il eût désiré d'autre part qu'on se fût plus étendu sur certains autres chapitres, comme dans ceux de l'Eglise, sur le deuxième article du symbole, sur la sanctification du dimanche, etc.

Une fois ces explications données, ou plutôt ces réserves faites, le Prélat ne voyait aucun inconvénient à ce que l'on adoptât ce catéchisme soi-disant national dans tout son diocèse. « J'y ai reconnu, dit-il « à son clergé dans son mandement du 20 novembre « 1806, la doctrine catholique, telle que nous l'avons « reçue, vous et moi, par la tradition de cette vénérable « Eglise dont le gouvernement n'a pu nous être confié « qu'à la charge d'en conserver et transmettre intact « le précieux dépôt. Il me serait donc facile, sauf « les observations que je viens de vous communiquer, « de prescrire aujourd'hui cette forme d'enseignement à « mon diocèse. »

Mais le Pontife allégua deux motifs principaux pour s'en dispenser: l'un, c'était qu'à la différence d'un grand nombre de diocèses où l'on comptait trois, quatre, cinq, six, et sept catéchismes, il n'y en avait jamais eu qu'un, de mémoire d'homme, dans celui de Bordeaux; l'autre, c'était que l'on venait de faire tout récemment une nouvelle édition de l'ancien catéchisme de Mgr Armand Bazin de Besons, enseigné depuis plus d'un siècle dans son diocèse.

L'Empereur, avec ses idées de centralisation, ne s'arrêta pas en si beau chemin; après avoir essayé de donner une même direction à l'enseignement religieux de

la jeunesse, il s'efforça d'imprimer le même mouvement à l'enseignement civil; dans cette pensée, il fonda l'université impériale avec son étourdissant monopole. Aucun établissement d'éducation ne pouvait s'élever, des rives du Tibre à celles du Danube, que sous son bon plaisir; le grand maitre, comme un pacha, devait distribuer les grades, reconnaitre les titres, approuver les statuts sans aucun contrôle(1).

Mgr d'Aviau ne s'en laissa pas imposer par les pompeux éloges qu'un peuple de courtisans jetait à cette création; il trembla, en analysant ses statuts, sur le servage que cette institution allait établir sur les intelligences; plus de moyen pour les pères de famille de donner à leurs enfants une éducation suivant leurs principes; plus de liberté pour les jeunes gens d'aller aux leçons des précepteurs qui leur inspiraient le plus de confiance; il fallait, sous peine d'être *paria* dans la société, que tous les esprits subissent le niveau de cette fille de César.

Sa Grandeur, pour peindre en un mot son impression, se servait d'une comparaison qui était pleine de justesse. « Je ne puis encore, écrivait-elle à l'un de ses amis, bien définir, avant de l'avoir vu fonctionner, ce que c'est que cette grande machine qu'on appelle l'université; toutefois, en examinant les éléments qui la constituent, je crains qu'elle ne soit comme le cheval que les Grecs introduisirent dans Troie; ne recèle-t-elle pas dans ses flancs des chefs et des bataillons ennemis qui ne cherchent qu'à se rendre maîtres de la place? L'avenir nous apprendra bien des choses; plaise au ciel qu'il ne justifie pas nos précisions!...

(1) Décret du 17 mars 1808.

Quelqu'envahissante qu'elle fût, l'université n'avait pas étendu sa main de fer sur l'instruction des jeunes personnes ; elle l'avait laissée, dans son plan primitif, à la conscience de leurs familles ou à la charité des gens de bien. Heureux de ne pas la trouver comprise dans le fatal réseau, le Prélat s'occupa, sur-le-champ, de celle de ses jeunes diocésaines ; il fit pour elles tout ce qu'on pouvait attendre de sa paternelle sollicitude pour cette portion si intéressante de son troupeau. Il leur donna d'autant plus de soins, qu'il connaissait toute l'influence qu'une jeune personne, élevée dans la crainte de Dieu, est appelée à exercer sur la société.

Dans son zèle aussi ardent qu'éclairé, Mgr confia, autant qu'il put, l'instruction de ses jeunes diocésaines à des mains religieuses. Que n'aurions-nous pas à dire ici des dames de Saint-Maur, de la Réunion de Sainte-Ursule, de la Doctrine Chrétienne, de Sainte-Marie, de Notre-Dame, du Sacré-Cœur? Nouvellement rassemblées après d'horribles tempêtes qui les avaient dispersées, elles ouvrirent çà et là, sous la sainte impulsion du premier pasteur, une foule d'écoles dans la ville et le diocèse de Bordeaux. En peu de temps, elles réunirent sous leurs ailes maternelles une masse de petites filles appartenant à toutes les classes de la société. Elles eurent des pensionnats en règle pour celles dont les parents étaient riches ou aisés, et des asyles ou des miséricordes pour celles dont les familles étaient pauvres.

CHAPITRE XIV.

Une pieuse fille du Carmel annonce les malheurs de l'Espagne. — Ce qui se passe dans la famille royale. — Bonaparte, sous prétexte de la mettre d'accord, fait le voyage des Pyrénées. — Mgr d'Aviau lui présente, à son passage à Bordeaux, ses empressés hommages. — L'empereur lui accorde, avec une maison de campagne, d'autres faveurs. — C'est différent, à son retour de Bayonne. — Il pose ou provoque des questions insidieuses. — Réponse qu'on lui fait. — Combien il maugrée. — Le saint Prélat est désolé des scènes qui ont lieu. — Nos troupes envahissent l'Espagne. — Une foule de prisonniers sont internés à Bordeaux ou dans les environs. — Tout ce que fait Mgr. d'Aviau pour les secourir. — Qu'importe le typhus dont ils sont atteints. — De quelle manière il organise les secours spirituels. — Il paye de sa personne. — Trait héroïque de sa part. — Un de ses vicaires généraux, M. Praire de Terrenoire, succombe. — — Douleur du Pontife. — Il lui donne pour successeur M. Boyer. — D'autres vides se font, par suite de la colère impériale, dans le grand vicariat de Bordeaux. — Par quels noms il essaye de les remplir. — Les Pères de la foi sont obligés de quitter Bazas. — Qui mettra-t-il à leur place. — Il prie quelques prêtres séculiers de continuer leur œuvre. — Malheureux sermon de M. Anglade. — Combien on est mécontent. — Quelle mesure prend Mgr d'Aviau. — On trouve à Paris qu'il n'a pas fait assez. — Il défend comme il peut son pauvre prêtre. — Ce qu'il obtient pour lui. — Au milieu de tous ces embarras, il envie le sort des églises d'Amérique.

Il y avait à peine dix ans qu'une pieuse fille du Carmel, morte en odeur de sainteté dans un couvent de Madrid, avait comme prédit les malheurs de l'Espagne. Sur le point de rendre le dernier soupir, compatissant aux maux sans nombre qui désolaient notre infortunée patrie, elle s'était écriée : *O malheureuse France!* un instant après, toujours sous l'empire de la même idée,

elle avait renouvelé la même exclamation : *O malheureuse France!* un instant encore après, levant les yeux au ciel et se recueillant dans sa pensée, elle avait répété pour la troisième fois son douloureux appitoiement : *O malheureuse France!* On attendait, dans l'anxiété, l'explication de cette énigmatique triade, lorsque tout-à-coup, se levant de nouveau sur son séant, et rassemblant le peu de force qui lui restait, elle laissa échapper, en présence d'une foule de prêtres français qui furent témoins de cette scène et nous l'ont racontée, ces confondantes paroles : *Et toi aussi, pauvre Espagne! pays de foi et d'honneur, ton tour viendra; aux jours sereins, sous ton ciel bleu, succéderont des jours de tempêtes, de déchirements, de larmes; l'aigle se fera vautour pour te dévorer; qui te sauvera?* Paroles terribles qui émurent l'assistance, troublèrent le *Prado*, inquiétèrent l'Escurial; on s'en alarma d'autant plus, au milieu des roses et des jasmins de *Buen retiro*, que le peuple était plein de confiance en la digne fille de sainte Thérèse qui les avait prononcées.

Ne commençaient-elles pas à s'accomplir, prophétiques ou non, ces formidables paroles que tous les échos de la Castille et de l'Aragon avaient répétées avec effroi? La division avait été fomentée avec art dans le sein de la famille royale. Une partie de la nation, indignée des faveurs que l'on prodiguait à un misérable favori, avait pris fait et cause pour le prince des Asturies contre son auguste père. Déjà la guerre civile était organisée sur tous les points du royaume, lorsque tout à coup le géant de la France se porta pour médiateur dans ce débat de famille. Grand Dieu! quel médiateur! on sait le guet-à-pens de Bayonne et ses suites déplorables.

Tout plein de ces sinistres projets, l'auguste entremetteur qu'on pourrait appeler ici d'un autre nom, si l'on ne craignait pas de répéter le mot célèbre du pirate à Alexandre, prit avec l'impératrice son épouse la route des Pyrénées; il visita, en passant, Chartres, Tours, Poitiers, Angoulême, et autres cités intermédiaires, où il reçut, en échange de quelques bienfaits, des honneurs incroyables. Ce n'était de toute part, à l'entrée des villes, qu'arcs de triomphe, trophées de gloire, pyramides chargées d'inscriptions; il n'y avait pas jusqu'aux moindres campagnes qui ne voulussent, à leur façon, payer leur tribut d'admiration à l'illustre voyageur. On ignorait encore dans ces contrées, comme dans le reste de la France, les tristes machinations qui allaient flétrir les lauriers de Marengo, d'Austerlitz et de Friedland.

A peine informé de son arrivée à Bordeaux, Mgr d'Aviau vint, à la tête de son chapitre et de son clergé métropolitains, lui offrir ses empressés hommages; son discours, médité et rédigé aux pieds de la croix, n'avait rien de ce fracas de paroles et de ces exagérations de sentiments que contenaient toutes les harangues de cette époque; il ne vit, dans celui qui était l'objet de tant de vœux, que le restaurateur de la religion, des bons principes, de la saine morale; un de ses souhaits les plus ardents était de lui voir continuer son œuvre.

Ce fut à la suite de cette audience ou d'une autre qui suivit, que le Prince, se promenant avec le Pontife sous les arcades du palais impérial, lui dit en montrant le magnifique hôtel que le duc de Rohan avait fait bâtir : « Vos prédécesseurs avaient une belle

présidence, tout y est bien dessiné et exécuté; le grandiose ne nuit pas à l'utile; vous a-t-on donné un hôtel convenable? — Pardonnez, majesté, on ne peut être plus mal logé que je le suis; je n'ai qu'une méchante habitation, sans cour, ni jardin, ni autre dépendance. — N'y aurait-il pas moyen de mieux arranger et disposer cette maison? — Impossible, Sire, le local ne permet pas le moindre agrandissement. — Il faut alors qu'on vous dédommage par une maison de campagne; là, du moins, vous pourrez, dans les temps de villégiature, aller prendre l'air. — Il vous appartient, Sire, de rendre aux archevêques de Bordeaux une partie de ce que la révolution leur a enlevé. — Où étaient, répliqua l'empereur, les campagnes de vos prédécesseurs? — Ils en avaient trois, répondit le Pontife; une à Mérignac, banlieue de la ville métropolitaine; l'autre à Lormont, rive droite de la Garonne; et la troisième à Bourg, plus bas, tout près du confluent. — Eh bien! j'accorde 80000 fr., pour qu'on rachète la première ou une voisine, afin que, dans l'intervalle de vos occupations, vous ayez un but de promenade et puissiez faire un peu d'exercice.

Quelque touché que fût le Prélat de cette attention personnelle de l'Empereur, il le fut encore plus des sommes qu'il accorda, sur sa demande, à sa métropole; car il put, à l'aide de la subvention qu'il venait de recevoir de la munificence impériale, faire reprendre en sous-œuvre les belles flèches de St-André qui menaçaient ruine, et, après leur avoir rendu leur solidité, les faire remonter à leur primitive hauteur; il chargea, de concert avec le gouvernement, M. Combes, l'un des architectes les plus distingués de la ville,

de diriger et de surveiller ces travaux dont l'exécution ne serait pas sans honneur comme elle n'était pas sans danger; déjà cet habile ingénieur avait restauré l'intérieur de l'édifice, renouvelé le dallage, élevé la tribune de l'orgue, ouvert la porte occidentale, transporté à l'entrée de l'Eglise, à droite et à gauche, les bas-reliefs du jubé, et établi cette jolie galerie, dans le style du monument, qui décore la nef principale; on pouvait entièrement s'en rapporter à lui pour rendre aux aiguilles des portes latérales, avec leur élévation et leur solidité d'autrefois, l'élégance et la pureté de leurs formes.

Hélas! au retour de Bayonne, ce fut bien différent; le prince ne se montra pas aussi gracieux vis-à-vis des Bordelais qu'il avait comblés lors de son premier passage; il n'eut généralement pour eux que des paroles rudes, des formes soldatesques, des brusqueries inexplicables; était-ce calcul de sa part pour mettre fin à d'interminables doléances sur le blocus continental qui les empêchait de vendre leurs vins, ou bien l'effet des remords qui, à force de préoccuper l'esprit, lui font commettre mille fautes; il serait difficile de lever le voile qui cache tant de mystères, et de préciser le motif qui produisit un semblable revirement. Toujours est-il qu'au dire de plusieurs, cette boutade de mauvais aloi n'a pas été étrangère à la manifestation du 12 mars qui fut plus tard le signal de sa chute.

Ce fut surtout dans la visite que lui rendit le clergé sous la conduite de Mgr l'Archevêque qu'il laissa percer son humeur. Il lui plut, après avoir posé et résolu quelques questions d'ordre matériel, de jeter, par-ci, par-là, dans la conversation, des interrogations plus que singu-

lières. Entrant à dessein ou par hasard dans le domaine des choses qui n'étaient pas de sa compétence, comme s'il se fût agi simplement de franchir la frontière d'un pays limitrophe, il s'avisa de demander si, en ce moment, le ministère pastoral offrait beaucoup de difficultés à Bordeaux. « Qu'est-ce qui vous embarrasse le plus ? peut-être pourrais-je vous être utile ? »

Un ecclésiastique de la suite du Prélat, M. l'abbé Berreterot, sous l'empire de l'ennui qu'avait causé au clergé Bordelais un refus récent de sépulture, prit sur lui d'exposer à l'Empereur, sans y être autorisé par son chef, les désagréments sans nombre qu'il éprouvait dans l'exercice de son ministère avec les parents et amis des personnes qui attentaient à leurs jours. « On voudrait absolument, dit-il, nous forcer à accorder la sépulture ecclésiastique à ces malheureux; le pouvons-nous? Une parole de votre bouche, Sire, peut singulièrement nous aider à réprimer cet abus. » Sur quoi l'empereur faisant de la mauvaise théologie : « Point tant de sévérité, monsieur l'abbé ! *Il y a entre le coup qui tue et la mort qui suit une éternité !* Qui vous a dit que le coupable n'a pas fait, dans cet intervalle, un acte de contrition ? Dans ce cas, Dieu l'aura mis en son paradis, et vous, ministre de paix, vous ne voudriez pas lui accorder un petit coin de terre dans votre *campo santo !* allons donc ! »

Le prince, tout d'un coup devenu casuiste, n'attendit pas que l'on répondit au sophisme qu'il venait de faire ; il tourna brusquement ses batteries d'un autre côté ; il voulut, à son tour, sonder l'opinion du clergé Bordelais sur le divorce. Avait-il déjà, pour ce qui le concernait, une pensée arrêtée sur ce point ? se proposait-il

de répudier un jour Joséphine, la noble et généreuse créole qui avait tant contribué à sa gloire et à son bonheur? Soudain, M. l'abbé Thierry, vieux docteur de Sorbonne, essaye de lui fermer la bouche en lui jetant ce texte si connu du saint Evangile : *Que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni!* — C'est bon, reprend le théologien couronné, dans les cas ordinaires de la vie; autrement, il n'y aurait plus rien de stable dans l'institution du mariage : mais lorsque des causes majeures interviennent, lorsque le bien de l'état l'exige, ce ne peut être — Excusez, sire, où la loi ne distingue pas, nous ne devons pas distinguer; l'Evangile est formel sur cet article, il n'admet point d'exception. — Vous êtes donc protestant, M. l'abbé? — Comment, reprit le grand-vicaire interloqué de cette accusation. — Vous ne reconnaissez pas la tradition! — La tradition, repliqua-t'il, est unanime comme l'Ecriture sur l'indissolubilité du lien conjugal. — Non, affirma de nouveau l'empereur, la tradition est pour moi; ne l'ai-je pas vu dans la Pologne, dans le grand duché de Posen, dans les états de la Hongrie, et autres pays catholiques du Nord; il y a si peu de temps que j'y étais. — Interpellé directement par le principal personnage de la scène, M. l'abbé Lacroix, supérieur du grand séminaire, vint en aide dans ce débat à son collègue; il expliqua que les cas de dissolution dont voulait parler l'Empereur n'étaient communément que des cas de nullité antérieure par suite de quelque empêchement dirimant ou autre défaut radical.

Habitué à voir tout plier devant lui, l'empereur ne supportait pas la contradiction; il avait la prétention d'imposer ses idées à tous ceux qui l'approchaient. Dans

cette disposition d'esprit, il congédia brusquement l'assemblée qui s'était permis de ne pas partager ses opinions ou plutôt ses erreurs. Il était rouge de colère d'avoir trouvé de la résistance sur un point qui déconcertait ses plans. On raconte qu'à l'issue de ce colloque il se promenait de long en large dans son appartement, sans faire attention aux personnes qu'on lui annonçait; seulement, on l'entendait par intervalle répéter des expressions qui indiquaient son mécontentement. « De quels hommes s'entoure cet Archevêque de Bordeaux; il n'y a pas un théologien parmi eux! ne les ai-je pas mis au sac? » terme de l'école qu'il avait pris je ne sais où.

Le Prélat se retira de son côté extrêmement affligé de tout ce qui avait eu lieu à cette seconde réception. Il ne s'attendait pas, en se rappelant de la première, à une semblable péripétie. « Voyez, dit-il, à celui qui avait provoqué cette sortie, où nous mène un zèle plus ardent qu'éclairé! Si l'on avait suivi mes conseils et que l'on m'eût laissé parler, toute cette tempête n'aurait pas éclaté : mais Dieu l'a voulu; jetons cette contrariété au pied de sa croix; il saura bien, lui qui tient dans sa main le cœur de tous les hommes, tirer le bien du mal. » Puis, rentré dans son hôtel, il recommanda le plus absolu silence à ceux qui avaient été témoins de cette scène, afin que les ennemis de l'administration diocésaine (car quelle est celle qui n'en a pas) ne pussent exploiter à leur profit cette fâcheuse circonstance.

En attendant, les événements marchaient à pas de course dans la péninsule hispanique; aussitôt que l'on connut le malheureux résultat de l'entrevue de Bayonne, la guerre s'alluma sur tous les points du royaume;

[illegible] religieuse, parce que dans [illegible] la royauté sans toucher [illegible] population. Déjà le sang a [illegible] d'Alcala à Madrid; on se [illegible] les Français qui, sous pré- [illegible] l'Espagne, en sont pour ainsi dire [illegible] juste titre pour eux de nouvelles [illegible] ceux-ci ne sont pas disposés à [illegible] bandes de guerrillas qui s'em-busquent dans les montagnes et fondent à l'improviste sur leurs troupes. [illegible] sous la conduite de Murat, [illegible] maréchal [illegible] plus tard de l'empereur lui-même qui [illegible] de revenir défendre son œuvre, [illegible] au-devant de l'ennemi, et lui livrent une série de batailles qui les rendent maîtres de la contrée.

C'est alors que l'on vit les nobles enfants de cette belliqueuse nation, dignes d'un meilleur sort, arriver par milliers dans le diocèse de Bordeaux; tout brûlés par les rayons du soleil, ils avaient à peine des vêtements pour se défendre contre les rigueurs d'une température plus froide que la leur. Il y avait parmi eux des gentilshommes, des prêtres, des religieux, des femmes même qui avaient fait le coup de feu pour la défense de leur patrie. On les distribua comme on put, d'après les ordres du préfet de la Gironde, dans les principales villes du département; le plus grand nombre, comme on le pense bien, fut envoyé à Bordeaux.

Dire tout ce que le saint Archevêque fit pour eux, ce serait impossible; il ne s'arrêta pas à la considération qu'aux yeux de l'Etat ils n'étaient que des ennemis désarmés; sans craindre une politique ombrageuse qui pou-

ait mal interpréter ses intentions, il ne vit en eux que des frères malheureux; dès lors, il ne négligea aucun des moyens que son intelligente charité lui inspirait pour venir à leur aide : aux uns, il procura des vêtements, aux autres une chaussure convenable, aux autres de l'argent, aux derniers enfin, par exemple, aux ecclésiastiques qu'il put utiliser, une position qui les mît à même de suffire à leurs besoins; tel saint Vincent de Paul, après les guerres de la Lorraine, soulageant, par tous les moyens possibles, tous ceux qui avaient eu à souffrir de ce fléau, bien qu'ils ne fissent pas encore partie de la France.

Mais ce n'est pas tout; Dieu préparait, dans sa justice, un plus grand théâtre à la charité du saint Pontife. Une affreuse épidémie se déclara, à la suite de ces mouvements de prisonniers espagnols qu'on avait jetés pêle-mêle, à Bordeaux, dans les casernes où ils étaient entassés les uns sur les autres. C'était tous les jours que le fléau, espèce de typhus, atteignait quelques-uns d'entre eux; déjà l'hôpital général de St-André était encombré de ces sortes de malades; et, comme leur nombre augmentait d'instants en instants, on fut obligé d'ouvrir deux hospices nouveaux. L'un fut placé dans l'ancien couvent de Notre-Dame, et l'autre dans l'ancien séminaire de St-Raphaël.

Quelle tendresse et quel dévouement ne montra pas dans ces circonstances le saint Archevêque! Figurez-vous saint Charles de Milan, son illustre patron, ou le saint évêque de Marseille, Mgr de Belzunce, pendant la peste qui ravageait leur ville épiscopale? Il se montra tout-à-fait digne d'eux et par son zèle et par son courage et par ses sacrifices et par ses travaux. Non, il

n'y a rien qu'il n'entreprît comme eux pour tâcher de procurer à ses pauvres infirmes les soulagements et les adoucissements que réclamait leur position.

Tout était organisé pour le service spirituel des malades dans le vieil hospice de St-André; il y avait là de pieux aumôniers qui remplissaient dignement leur ministère; on pouvait s'en rapporter à leur zèle, à leur prudence et à leur dévouement : mais ce n'était pas de même dans les hospices de Notre-Dame et de St-Raphaël; comme ils étaient nouvellement affectés à cette destination et cela provisoirement, il n'y avait point d'ecclésiastiques attachés à leur desserte; en sorte que les malades pouvaient, d'un instant à l'autre, mourir sans avoir reçu les secours de la religion.

Aussitôt le Prélat se met en devoir de leur procurer des ministres de la parole sainte, qui aillent les consoler et les fortifier en leur dispensant les sacrements dont ils ont besoin; il fait à ce sujet un appel aux prêtres de sa ville archiépiscopale, qui ne craignent pas d'exposer leur vie pour le salut de leurs frères; car, parmi les pieuses filles de la charité qui les servent, quatre sont déjà mortes, et sont allées recevoir la récompense de leurs vertus dans le ciel.

Ici qui n'admirerait l'empressement des ecclésiastiques Bordelais à répondre à la voix de leur pasteur? Voyez-les, au chevet des pestiférés; ce sont les grands-vicaires, les membres du chapitre, les curés et les vicaires des paroisses; ils viennent à tour de rôle, selon qu'il leur a été indiqué, faire, en terme de marine, leur *quart* auprès des malades; ce quart consiste, d'après les règlements établis, à les soigner, à les instruire, à les encourager, à les préparer à bien mourir.

Pour lui, il n'a point de tour fixé auprès de ses chers malades; donnant l'exemple du dévouement le plus sublime, il vient tous les jours les visiter; il va le matin à St-André, à midi à Notre-Dame, et le soir à St-Raphaël; et chaque fois qu'il paraît dans ces asiles de la souffrance, il entre dans les salles, s'approche du lit des pestiférés, et leur adresse des paroles de consolation.

L'un d'eux, touché de tant de bonté et d'affabilité, ne veut se confesser qu'à lui; autrement, il ne consentira pas à faire à qui que ce soit l'aveu de ses misères. La bonne sœur grise, qui a reçu cette communication, s'empresse d'en faire part à celui qu'elle concerne. Sur-le-champ le Prélat arrive; il vient se mettre côte à côte du malade qui veut lui parler; peu lui importe son mal, peu lui importe la contagion dont il le menace. On craint qu'à la fin il n'en soit infecté; car, son état de surdité ne lui permettant pas d'entendre le malade, il s'approche tellement de lui qu'il le touche, et le touche de très-près; dès lors, quelle barrière y a-t-il entre lui et le fléau qui fait tant de victimes?..

Si, malgré son héroïque dévouement au milieu des miasmes pestilentiels qu'il respire dans les salles des trois hospices, il a le bonheur d'échapper à la contagion, il n'en est pas de même de son premier grand-vicaire, M. l'abbé Praire de Terre-Noire, son confident intime. Ce digne ecclésiastique, dont l'âme s'était émue comme la sienne au spectacle de tant de maux, ne s'était pas épargné au service des pestiférés; il avait passé des jours et des nuits à les entendre, à les consoler, à leur donner les secours de son ministère; victime de son zèle et de sa charité, il

n'y a rien qu'il n'entreprît e —
procurer à ses pauvres ; ...us que lui communiqua
les adoucissements que ...on lit encore sur le maus
Tout était organisé ... les cyprès et les mélèzes d
lades dans le vieil l... ...ion qui atteste la cause d
pieux aumôniers p... ...victima.
nistère ; on pou... ...mme on sait, qui, sur la re
prudence et ... ...l'abbé Vincent, l'un de ses gr
même dan... ...ienne, l'avait emmené à Bordeau
phaël ; e... ...demment connu sous les meilleurs
destin... ...puis, il ne s'était plus séparé de lui, ni
d'eccl... ...de sa maison, ni dans le cours de ses v
les ... ...nes, ni dans ses voyages à Paris. Tout ce
s... ...ait permis, encore à deux ou trois reprises
...et pour quelques semaines chaque fois,
...ler voir sa famille à St-Etienne-en-Forez.

On s'imagine la douleur que cette perte lui ca
n'eût pas été plus sensible à celle d'un frère o
proche parent; son cœur s'était attaché à lui c
celui de David à celui de Jonathas : « Que ne
mort le premier, disait-il, ou bien que ne so
nous morts tous les deux ensemble ! On aurait p
raison nous appliquer ces paroles du Livre des
In morte quoque non sunt divisi. »

Il importait au saint Pontife de donner au vén
défunt un successeur dans l'administration dioc
dont les embarras, loin de diminuer, allaient to
croissant; car, avec la politique qui présidait
destinées, où marchait-on? Il y avait, à chaque i
d'insurmontables difficultés à vaincre. Or, il n'ét
aisé de trouver un remplaçant à celui que Mgr d
appelait son bras droit; les ecclésiastiques de sa t
et de sa portée étaient rares, même dans les di

's, à plus forte raison dans ceux
ment décimé par la faulx de la
aux dévastateurs, n'avait pas eu le
uter. On s'apercevait déjà de son ab-
eur et à l'incertitude des expéditions qui
cette époque, de la chancellerie archiépisco-

près avoir pesé devant son crucifix, au poids du
tuaire, différents noms dont les aptitudes étaient
ou moins saillantes pour ce poste élevé, il s'arrêta
lui de M. l'abbé Boyer. Cet ecclésiastique du dio-
de Rodès était venu, même avant la révolution,
xer à Bordeaux; il avait été employé sous Mgr de
, en qualité d'aumônier d'un des hospices de la
. Quand la tourmente arriva, il sut se conserver
de tout serment sans quitter le sol Bordelais; il put
ie, grâce à la position que lui avait faite une cer-
popularité, rendre d'éminents services à la reli-
. Plusieurs fois l'administration diocésaine l'avait
gé, en ces temps difficiles, de missions délicates
avait remplies avec autant d'habileté que de suc-
Sa Grandeur espéra trouver en lui, sinon son ami
dé, dont le souvenir se liait à toutes ses pensées
me à toutes ses actions, du moins son ombre, un
érateur qui marcherait sur ses traces.

ais il se préparait un mouvement plus général dans
ninistration ecclésiastique du diocèse ; on se rap-
la malheureuse discussion que l'empereur eut, à
retour des Pyrenées, avec le clergé de Bordeaux ;
-ci, dont la fibre avait été vivement surexcitée, avait
, digne enfant de la Corse, d'en tirer une prompte
letta; peu de jours après son retour à Paris, il or-

donna au ministre des cultes, M. Bigot de Preameneu, d'écrire à M. l'Archevêque de Bordeaux qu'il ne reconnaissait plus MM. Thierry pour grand-vicaire, Delort pour secrétaire général, et Lacroix pour supérieur du grand séminaire; ce qui voulait dire, en style diplomatique, qu'il fallait, de toute nécessité, les destituer et leur donner des successeurs.

Ce fut un véritable coup de foudre pour le saint Archevêque de Bordeaux. Que faire? quel parti prendre? Il n'y avait pas à délibérer sous peine de plus graves malheurs. On ne résistait pas impunément à une volonté si impérative. Dans cette terrible situation, au lieu de négocier avec un ombrageux pouvoir, il se soumit avec résignation à ses rigueurs. Il nomma alors, après diverses combinaisons de noms propres qu'il balança longtemps entre eux, M. de Sèze vicaire général en remplacement de M. l'abbé Thierry, M. Filhol secrétaire général de l'archevêché à la place de M. Delort, et M. Welchmann supérieur du grand séminaire au lieu de M. Lacroix.

Encore si ces brutales destitutions, véritable *razzia* des hauts fonctionnaires ecclésiastiques dans le diocèse de Bordeaux, avaient pu satisfaire le *dieu* irrité! On se fût peut-être contenté de gémir, dans le secret du sanctuaire, sur les terribles effets de la colère du souverain; mais, hélas! il lui fallait encore d'autres victimes. Cette fois il s'en prend aux pieux instituteurs du séminaire de Bazas. On lui a dit que, sous le nom de Pères de la foi, ce sont de véritables Jésuites, ou que du moins ils en ont l'esprit et en suivent les régles. Dès lors, pour rien au monde, il n'en veut pas; il ne veut pas, dit-il, qu'ils façonnent la jeunesse de l'empire

à leur système et qu'ils l'initient à leurs ténébreuses machinations.

Il fallut, bon gré, mal gré, en passer par là ; c'était la loi du plus fort ; il importait à présent, pour sauver les débris de ce séminaire naissant, de trouver des professeurs et des directeurs qui se chargeassent de continuer l'œuvre des pères de la Foi ; mais où les prendra-t-il, lui qui n'a pas même ce qu'il lui faut pour la direction de son grand séminaire ? En vain il expose sa détresse aux diocèses qui commencent à abonder en sujets, notamment à ceux de Lyon, de St-Flour, de Mendes et autres avec lesquels il a conservé des relations amicales ; il a beau promettre qu'il rendra les ecclésiastiques qu'on lui aura prêtés, lorsqu'il sera sorti de ses premiers embarras ; aucun de ceux auxquels il s'adresse ne peut venir à son aide, par la raison qu'ils ont encore eux-mêmes beaucoup de vides à remplir.

Dans cette triste position, le Prélat, plutôt que de laisser tomber une maison qui lui promet une abondante génération de jeunes lévites, préfère, malgré la disette des paroisses, enlever au ministère pastoral quelques ecclésiastiques qui manifestent des dispositions pour l'enseignement. Leur nombre n'est pas bien grand ; il les choisit en général parmi ceux qui ont appartenu, avant la révolution, à des sociétés savantes, ou du moins, étant bien doués de la nature, ont conservé le goût de l'étude.

Enfin, comme si c'était fait exprès, un nouvel événement vient compliquer les difficultés de la position où se trouve le vénéré métropolitain vis-à-vis du gouvernement. D'après le décret du 19 février 1806, on devait célébrer solennellement, le premier dimanche de dé-

cembre, la fête anniversaire du couronnement de l'Empereur et de la bataille d'Austerlitz; ce jour-là, il était d'usage qu'un prédicateur de mérite montât en chaire et prononçât un discours plus ou moins ronflant sur la gloire des armées françaises. Il était dans les prescriptions comme dans les convenances de la cérémonie de ne pas oublier le héros qui promenait à la tête de ses légions triomphantes ses aigles victorieuses de capitale en capitale.

Jusque-là on n'avait pas eu à se plaindre de la manière dont ces ordres avaient été exécutés dans la ville de Bordeaux; l'année précédente, c'était M. l'abbé Maurel, chanoine de St-André, qui avait été chargé de ce sermon officiel; il s'en était tiré à la satisfaction générale, parce que, sans blesser ni encenser le pouvoir, il avait trouvé le secret de faire jaillir de ses récits de solennelles leçons; tout plein de cette idée, il n'avait fait que développer, à la façon de Bossuet dans sa politique sacrée, ces paroles de l'Ecriture : *Per me reges regnant et legum conditores justa decernunt.*

Il n'en fut pas malheureusement de même, l'année suivante; ce fut M. l'abbé Anglade, prédicateur de la station de l'Avent à la métropole, qui eut à remplir cette tâche; or, quelque mérite qu'il eût d'ailleurs, il n'eut pas celui de réussir comme son illustre devancier; loin de là, se laissant aller à toute l'exaltation d'une tête ardente qui ne comprend pas la portée de ce qu'elle dit, il eut le talent de blesser tout le monde; on ne se figurerait pas, si cent voix n'étaient là pour le déposer, le sujet qu'il eut la maladresse d'aborder en présence de tout ce que la ville de Bordeaux possédait d'hommes considérables ou importants, soit dans les administra-

tions, soit dans les tribunaux, soit dans l'armée, soit dans le commerce; ce fut, au lieu des grandes vérités que l'éloquence chrétienne sait mettre en ces circonstances sur les lèvres de ses orateurs, le *péché mortel* avec ce texte obligé du prophète Jérémie : *Scito et vide quia malum et amarum est dereliquisse Deum tuum.*

Quel début! où veut-il en venir, s'écrie-t-on dans les rangs de l'assemblée? Aussitôt tous les regards se portent vers lui; on est en suspens pour savoir ce qui va suivre. L'orateur, sans se déconcerter, parle toujours; il essaye de justifier le choix du sujet qu'il se propose de traiter, par des paroles qui étonnent davantage. Il ne se gêne pas pour faire observer que la chaire chrétienne n'est pas une tribune profane, qu'il n'est pas permis de s'en servir pour raconter et célébrer des combats, qu'on ne doit pas, en présence de l'autel de l'Agneau, exprimer des idées de sang et de carnage. Ce sont ces raisons, dit-il, qui l'ont déterminé à se renfermer dans un sujet d'une instruction et d'une moralité toutes pratiques.

Le Prélat, jusqu'ici en des transes mortelles qu'il n'avait pas été en sa puissance de comprimer, espérait qu'elles finiraient du moins avec l'exorde de l'orateur; car, le reste du discours n'étant pas de nature à offrir la moindre matière aux allusions et digressions politiques, il paraissait rassuré sur le langage qu'on emploierait pour le rendre; mais il se trompa avec les masses qui, après avoir partagé ses espérances, partagèrent naturellement ses craintes; car le prédicateur, soit préoccupation, soit préméditation, ne manqua pas, quand l'occasion se présenta, de lancer, par-ci, par-là, des pointes plus ou moins malignes à l'adresse du pou-

voir ou de ses représentants; tellement qu'à la fin, décrivant les funestes effets du péché, il fit une peinture terrible des malheurs publics, qu'il considéra à tort ou à raison comme la juste punition de nos fautes. « Si « l'Europe, dit-il, est en proie aux fureurs de la guerre, « si les peuples se déchirent, si les trônes sont renver- « sés, si le commerce est détruit, si l'agriculture est « abandonnée, si les fortunes sont anéanties, si les fa- « milles sont dans la désolation, si la source des géné- « rations futures est tarie, ce sont vos péchés qui ont « produit ces fruits amers. »

Cette fois, il n'y a pas à en douter, le coup est à bout portant. Au lieu d'un éloge, d'un panégyrique, c'est une critique amère, une mercuriale sanglante qu'on est venu entendre; il n'y a personne qui n'applique les précédentes paroles aux temps dans lesquels nous vivons; tout l'auditoire en est ému, ébahi, pétrifié; on se regarde pour savoir ce que l'on dira ou l'on fera; les autorités, pour décliner toute solidarité ou complicité, se couvrent dans l'église en signe de désaveu et de mécontentement positif.

Que va faire Mgr d'Aviau? il n'attend pas qu'on le force de désavouer un semblable prédicateur; il prend adroitement les devants en lui interdisant la continuation de sa station. Tout en ménageant son amour propre, il blâme son zèle indiscret qui ne connaît ni règle ni mesure. Il lui dit, entre autres, que, par ses intempestives sorties, il a compromis le clergé Bordelais avec l'autorité civile.

Etonnante fut la rumeur à Paris, lorsqu'on y apprit la nouvelle de cet événement; il semblait qu'on venait d'y découvrir le fil d'une vaste conspiration contre le

chef de l'empire. On ne voulut pas d'abord y croire; puis, lui donnant une importance que la chose ne méritait pas, on trouva trop faible l'espèce de punition que l'archevêque avait eu l'air d'infliger à celui qui s'était permis une semblable incartade. Le nouveau ministre général de la police qui avait succédé au duc d'Otrante, Savary, créé lui-même plus tard duc de Rovigo, désirant de plus en plus faire sa cour au pouvoir qui l'avait investi de sa confiance, ne parlait rien moins, selon le langage de l'époque, que de mandat d'arrêt, de prison d'état, de forteresse; il avait même, dans les premiers moments, laissé tomber les noms du fort Ste-Marguerite, du mont St-Michel, de Pierre-Chatel, et autres lieux de détention qui commençaient à s'ouvrir pour les ecclésiastiques dont la conduite portait ombrage.

Mgr l'archevêque, quelque mécontent qu'il fût de son maladroit prédicateur, s'efforça de le défendre contre les excès de rigueur dont on le menaçait; il écrivit lettres sur lettres à ses amis de Paris, pour les prier d'intercéder en faveur de son pauvre prêtre qui était plus mort que vif de tout ce qui était arrivé; il les supplia d'expliquer qu'il n'y avait pas trop eu chez lui de mauvaise intention; que, prévenu un peu tard, il n'avait pas eu le temps de faire un discours spécial sur la solennité qui approchait, et, qu'étant d'autre part accablé par les détails d'un ministère absorbant, il s'était borné à prendre dans son portefeuille un vieux sermon, auquel il avait sans malice cousu quelques phrases; c'était, si l'on veut une preuve de sa maladresse, de son inadvertance, de son irréflexion, mais non, très-certainement, de sa culpabilité.

Tout ce que le Prélat put obtenir par l'intermé-

CHAPITRE XV.

Que se passe t-il au delà des Alpes. — Le Saint-Père est enlevé de Rome. — chagrin de Mgr d'Aviau. — Il recommande l'auguste prisonnier aux prières des fidèles. — Pour lui, il s'impose, à la même intention, des supplications et des pénitences extraordinaires. — Il suit pas à pas, par la pensée, l'illustre captif dans ses pérégrinations. — Quand il a de ses nouvelles, il en donne à ses amis. — Il n'y a plus de doute, depuis l'enlèvement du Pape, sur l'excommunication de l'empereur. — Quelle conduite, dès lors, tenir avec lui. — Opinion de Mgr d'Aviau. — Il ne change rien, en ce qui le concerne, à ses précédents rapports. — Le pouvoir paye-t-il de retour une semblable modération. — Ses perquisitions à Bordeaux. — Mgr l'Archevêque n'a pas à s'inquiéter du prévenu. — Toutes ces violences étaient exercées sous le patronage des libertés gallicannes. — On veut obliger les évêques à admettre et enseigner la déclaration de 1682. — sentiments de Mgr d'Aviau. — Il ne répond pas au ministre. — Celui-ci le presse de nouveau. — Alors il explique sa conduite. — En vain on lui oppose le nom de M. Emery. — Il combat ses opinions théologiques sur ce point. — On lui annonce la mort de Mgr de Cicé. — Il fait célébrer un service pour lui. — Il se plaint des malheurs du temps. — Ses embarras pour les dispenses réservées au Saint-Siége. — Quel parti il prend.

C'était bien pire au-delà des Alpes ! de quels événements ces malheureux pays étaient témoins ! toute l'Italie, depuis le golfe de Messine jusqu'au col de Tende, envahie ! un maître étranger, absolu s'il en fut jamais, disposant à son gré de ses trônes et de ses nationalités ! les églises veuves d'une grande partie de leurs pontifes décédés ou exilés ! les musées dépouillés de leurs chefs-d'œuvres qu'on envoyait à Paris ! les couvents fermés ou détruits ! Il ne manquait plus qu'un dernier attentat pour consommer l'iniquité ; encore un peu de temps, et l'on ne tardera pas de le commettre.

Un ordre terrible, parti des bords du Danube que descendait l'empereur courant sur Vienne, ou de *capo di monte* qu'habitait la cour de Naples lorsque le soleil devenait trop chaud au *largo del castello*, car le mystère n'est pas encore éclairci, autorise tous les moyens qu'on jugera utiles au maintien de la ville de Rome et des légations sous la domination française (1). C'en est assez pour tenter une mesure qui va rappeler les mauvais jours de Charles-Quint et du Directoire; soudain, muni de cette pièce, le général Radet, à la tête de quelques fantassins, monte au Quirinal et pénètre dans l'appartement du Saint-Père qu'il trouve en habits pontificaux avec son ministre-secrétaire d'état, le cardinal Pacca; on connaît le reste de cette sacrilége scène où les droits les plus sacrés furent foulés aux pieds par une soldatesque qui ne manqua pas de ressemblance avec celle qui était allée prendre le Sauveur au jardin des Olives. Quels qu'en soient les auteurs ou les complices, ce qu'il ne nous appartient pas d'examiner ici, ils n'échapperont pas à la justice divine qui ne laisse jamais impunie la moindre égratignure contre le Saint-Siége.

Lorsque Mgr d'Aviau apprit cet événement, il en fut comme tous les catholiques douloureusement affecté; que dis-je? il ne faudrait pas connaître tout ce qu'il portait de respect et d'attachement au chef de l'Eglise pour ignorer la vive part qu'il prit à ses malheurs; on lui eût annoncé la mort d'une personne qui lui était chère à tous les titres imaginables, qu'il n'en eût pas

(1) *Vie de Pie VII.*, par M. Artaud; *OEuvres* du Cardinal Pacca, t. II, p. 210, t. I, p. 116, *Mémoires historiques* de M. Jauffret t. II, p. 293.

été plus affligé; c'était chez lui une douleur de fils et de fils bien sensible aux tribulations qu'éprouve celui qui est le père commun des fidèles. Toute sa correspondance de cette époque est empreinte de ce sentiment; aux uns, à Mgr Dubourg, évêque de Limoges, qui pense tout haut comme lui sur ces matières, il demande ce que nous allons devenir après un tel malheur; aux autres, comme à Mgr de la Porte, évêque de Carcassonne, dont la piété est alarmée aussi bien que la sienne, il se plaint amèrement de ceux qui ont osé toucher l'oint du Seigneur; à d'autres enfin, par exemple, à ses vieux amis de Vienne, d'Annonay et de Lyon, avec lesquels il a parfois conservé son langage et son style énigmatique de la révolution, il écrit que Ligny, — c'est lui même, — est tellement désolé qu'il peut, sans exagération, s'appliquer ces paroles du poète qui lui est familier : *Nulli tam flebilior quàm mihi.*

Quelque réserve que lui imposassent les circonstances, il ne pensa pas que la politique pût aller jusqu'à lui défendre de faire part de sa douleur aux ecclésiastiques qui l'approchaient. C'eût été trop violenter son cœur; il prit même sur lui d'en parler aux fidèles dont la discrétion comme la piété lui était connue. Il recommanda aux uns comme aux autres, quand l'occasion se présenta, d'intercéder auprès de Dieu, à l'exemple des premiers chrétiens, pour la délivrance du chef de l'Eglise. « Voyez, disait-il, ce que faisaient nos pères dans la foi, lorsque saint Pierre était en prison; ils jeûnaient, priaient, communiaient; eh! bien, faites de même; peut-être l'ange du ciel viendra-t-il briser les fers de son digne successeur sur la terre? »

Ce que le saint Prélat savait si bien recommander

aux autres, il l'observa lui-même le premier; il s'imposa, à cette intention, des prières et des mortifications en outre de celles qu'il pratiquait tous les jours; il ne manqua jamais, par exemple, depuis cette époque, toutes les fois qu'il monta à l'autel, de réciter une foule de *collectes* et de *secrètes* qu'on trouve à la fin du Missel *pro summo Pontifice;* et, comme il faisait usage pour lui-même, en certaines circonstances extraordinaires, de la discipline et de la haire des pénitents, il y eut aussi plusieurs fois recours, pour solliciter l'élargissement du père commun des fidèles.

On voit, par ses lettres, qu'il suivit pas à pas l'illustre prisonnier dans les diverses pérégrinations qu'on lui fit faire, jusqu'à ce que, après avoir passé et repassé les Alpes, il fut relégué à Savone; là encore, malgré l'active surveillance des geôliers qui le gardaient, il trouva le secret d'être au courant de sa santé, des sévérités ou des relâches dont on usait envers lui, des faits et des gestes qu'on lui attribuait dans l'intervalle; puis, quand il avait une nouvelle tant soit peu intéressante, il avait hâte d'en faire part à ceux qui partageaient si bien ses sollicitudes.

Y a-t-il rien de si touchant que le petit billet qu'il glissa, à ce sujet, sous le pli d'une lettre à M. l'abbé Cartal, toujours directeur au séminaire de Lyon! « Un « excellent catholique, venant de Naples, pendant que « son patron relâchait dans la rade de Gênes, a eu le « temps d'aller jusqu'à Savone, où il a eu le bonheur « insigne de se prosterner aux pieds de l'auguste pri« sonnier; il nous a rapporté qu'il était bien resserré, « mais que sa santé se soutenait et que son courage « croissait avec les difficultés de la position; vraiment,

« Dieu ne l'abandonne pas. » Et cet autre billet, d'une date plus récente, au même correspondant, n'est-il pas aussi pieux qu'affectueux? « Le Saint-Père jouit d'une « bonne santé. C'est un miracle ajouté aux autres mi- « racles! Il prie et souffre pour nous; nous devons « bien prier pour lui, et nous disposer à souffrir comme « lui, si la Providence nous y destine... Hélas! nous « avons déjà tant à souffrir de ce qui fait la principale « cause de ses douleurs. »

Depuis le fatal enlèvement du Saint-Père, il n'y eut plus d'incertitude, dans l'univers catholique, sur la sentence qui frappait d'excomunication tous ceux qui avaient *commandé*, *conseillé* et *exécuté* l'invasion de Rome; c'était un fait patent, il etait acquis à l'histoire; on ne pouvait plus le révoquer en doute, ni le mettre en suspicion.

Quelle conduite, dès-lors, tenir avec l'empereur? Pouvait-on le nommer encore dans les prières publiques? N'était-ce pas aller contre les canons de l'Eglise? D'autre part, cesser de le faire, n'était-ce pas provoquer d'effrayantes tempêtes? jusqu'où ne seraient pas allés la rage et le désespoir du superbe autocrate? on sent dans quelle triste situation l'on se trouvait.

De tous côtés on s'adressait au saint Prélat pour avoir une décision pratique sur ces matières délicates; c'étaient des séculiers, des prêtres, des vicaires généraux, des évêques même qui le consultaient; chacun s'informait auprès de lui pour savoir la conduite qu'on avait à tenir par suite de cet anathème.

Aussi prudent qu'éclairé sur toutes les questions canoniques, Mgr répondit que l'Empereur n'étant pas dénoncé nommément dans la bulle d'excommunication

que le Saint-Père avait lancée contre ceux qui s'étaient compromis dans les dernières affaires avec le St-Siége, on n'était pas tenu, aux termes du décret de Martin. V *Ad evitanda secula*, de fuir sa société et de rayer son nom des dyptiques de l'Eglise : décision tout à la fois exacte et commode; exacte, en ce sens qu'elle était conforme aux principes de la saine théologie qui ne demandait rien de plus en ces circonstances; commode, puisqu'elle permettait la continuation des rapports obligés avec le chef de l'Etat que l'isolement eût jeté dans la plus vive exaspération : au demeurant, les cardinaux exilés à Paris ne suivaient pas une autre marche; car, aux jours de fête et de réception, ils se montraient comme auparavant dans la chapelle et les salons des Tuileries.

D'après cette disposition du droit, Mgr de Bordeaux, quelque dévoué qu'il fût au St-Siége apostolique, et, par conséquent affligé des outrages dont il était l'objet, ne changea rien à ses rapports extérieurs avec le chef de l'Etat et son gouvernement. Il continua, comme par le passé, de correspondre avec eux, de prier pour eux, et même de faire chanter, sur leur demande, de solennels *Te Deum* d'actions de grâces; car l'empereur ne cessa pas, dans sa troisième campagne d'Autriche, de remporter jusqu'à la paix de Schœnbrun de fabuleuses victoires; le temps n'était pas encore venu où les armes tomberaient des mains de ses soldats vaincus par les éléments.

Le pouvoir payait-il de retour la réserve et la modération dont on usait envers lui dans des circonstances si difficiles? Loin de là, il devenait de plus en plus ombrageux et tracassier avec l'Eglise. Il n'y avait

pas si petit personnage, tant soit peu en rapport avec des étrangers ou des inconnus, qui n'éveillât ses soupçons et n'excitât sa susceptibilité. Vite une lettre de cachet qui l'envoyait à la Force, en attendant qu'il fût expédié à la citadelle de Turin ou bien au fort Sainte-Marguerite.

Le ministre général de la police, Savary, à la poursuite de tous ceux qui avaient pu recevoir ou communiquer la célèbre bulle du 12 juin 1809, avait ordonné de nombreuses arrestations. Il en avait fait faire à Paris, à Lyon et autres villes importantes où des noms illustres ou pieux furent injustement compromis; il en commanda une pareille dans le chef-lieu du département de la Gironde. Par son ordre, une escouade de commissaires et d'agents de police se transporta chez le sieur Lafond, diacre, qui était en correspondance secrète avec M. Alexis de Noailles et autres sommités de l'opinion légitimiste. On fit une sévère perquisition de ses lettres et papiers, pour savoir si l'on n'y découvrirait pas la trace de quelque complot; mais ce fut sans aucun succès; car celui-ci eut l'adresse, au moment où l'on entrait chez lui, de faire disparaître tout ce qui pouvait le compromettre; la gendarmerie ne se saisit pas moins immédiatement de sa personne, et la conduisit de brigade en brigade à Paris où elle la déposa à la Force.

Tout en prenant une vive part au malheur de cet étrange prévenu, le saint Archevêque de Bordeaux ne crut pas devoir le réclamer. Il s'abstint de toute démarche en sa faveur et cela pour plusieurs raisons : la première, c'est que le sieur Lafond, quoiqu'engagé dans les ordres sacrés, ne portait jamais l'habit ecclésiastique

et n'avait point de rapport avec le clergé bordelais; la deuxième, c'est que, bien qu'il fît partie des congrégations religieuses de la ville, il était affilié aux sociétés secrètes politiques et maçoniques. Dès lors, il ne convenait pas, ni dans l'intérêt de la religion, ni dans celui de son diocèse, que Mgr d'Aviau se portât, comme il l'avait fait précédemment pour M. l'abbé Anglade, pour son protecteur et défenseur.

Qui se l'imaginerait, si les faits n'étaient là pour l'attester? Toutes ces mesures vexatoires étaient inventées et exécutées au nom des libertés de l'Eglise Gallicane. Car on ne les porta jamais si loin, et on ne les proclama jamais si haut que dans ce moment, où l'on jetait le Pape, les cardinaux, les évêques et une foule de respectables ecclésiastiques dans les prisons de l'Etat.

Ce n'était malheureusement que trop vrai; sa Majesté impériale et royale avait déclaré, par son décret du 25 février 1810, loi générale de l'empire, l'édit de Louis XIV concernant la célèbre déclaration de 1682; le ministre des cultes, M. Bigot de Préameneu, écrivit sur-le-champ aux archevêques et évêques de l'empire, sous la date du 2 mars 1810, pour qu'il leur plût de se conformer aux ordres de l'empereur; il leur prescrivit en même temps, avec un air d'autorité qui ne lui siéait pas, de faire inscrire, sur le double registre de l'archevêché et du séminaire, le décret, l'édit et la déclaration du clergé de France dont il leur adressait deux exemplaires; après quoi, il leur enjoignit de transmettre à qui de droit, savoir au grand juge et à lui, avis de la réception de ces pièces et de la suite qu'on leur aurait donnée, sous peine d'encourir la disgrâce du souverain et d'être poursuivi à la diligence de ses procureurs généraux.

Tant qu'il ne s'est agi que de laisser exposer les quatre articles comme des opinions libres, Mgr d'Aviau n'a pas dit grand chose; il s'en est rapporté à la sagesse des directeurs de son séminaire qui se sont plus ou moins défendus dans cette lutte théologique; il a même consenti, l'année précédente, pour écarter certaines oppositions du gouvernement, à donner à ses jeunes lévites un supérieur qui était dans ces idées, M. Losse, plutôt qu'un autre, M. Morel, qui ne les partageait pas; et cela afin de ne pas troubler la paix, l'union, l'harmonie si nécessaires entre le sacerdoce et l'empire, pour de simples questions d'opinion, dans un moment où l'église de France était si violemment agitée.

Mais à présent qu'il s'agit de la déclaration de 1682, dont on veut imposer l'enseignement à chaque diocèse, c'est différent; il ne reculera pas d'un pouce sur ce terrain; il sait que douze souverains Pontifes ont improuvé et condamné ce décret; le roi lui-même et ceux qui l'avaient fait ont fini par y renoncer; pourquoi y revenir aujourd'hui? dût-il être le seul de son ordre à le repousser, il le fera sans crainte : *etsi omnes, ego non*; car, dit-il, lorsqu'on touche à la doctrine, il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes, et, quoi qu'il arrive, il est du devoir d'un évêque de la défendre.

Tout pénétré de cette pensée, le Prélat ne crut pas, en sa sagesse, devoir répondre à la lettre du ministre des cultes; il se contenta d'opposer le silence à la demande saugrenue qu'on lui adressait; tout ce qu'il aurait pu lui dire au sujet de l'admission, de l'insertion et de l'enseignement de la célèbre déclaration de 1682, n'aurait pas été compris ou aurait été mal interprété.

M. Bigot de Préameneu, irrité de ne pas recevoir une réponse de Bordeaux, écrivit sur-le-champ une seconde lettre au Prélat. Dans celle-ci, il se plaignit de ne pas avoir reçu le moindre avis de lui, pas même la simple accusation de sa dépêche ministérielle. Il le pressa ensuite de se conformer, à l''exemple des autres archevêques et évêques de l'empire, aux ordres qu'il lui avait transmis. Son Excellence, en terminant, réclamait, par le même courrier, la notification de son adhésion, afin de la mettre, à sa réception, sous les yeux de l'empereur.

Cette fois, Mgr l'archevêque de Bordeaux, mis en demeure de s'expliquer, répondit franchement au ministre. Sa lettre est du 10 juin 1810 ; elle est pleine de force et de dignité.

Monseigneur,

« J'ai reçu votre lettre du 16 de ce mois, dans laquelle votre excellence m'observe que je ne lui ai point accusé réception de l'envoi qu'elle m'a fait le 2 mars de deux exemplaires du décret rendu le 25 du mois précédent, concernant l'édit de mars 1682, relatif à la déclaration du clergé.

J'y supplée aujourd'hui, Monseigneur, vous priant de n'attribuer ce délai qu'à des vues d'une incontestable pureté.

« Quant à l'exécution, dont me parle aussi votre excellence, je vous dirai que nous nous sommes maintenus dans la liberté de soutenir, avec M. Bossuet, les anciennes opinions de nos écoles françaises ; mais pour la déclaration elle-même, qui a occasionné de si longs et si pénibles débats, j'ai espéré et je veux espérer encore de

la bonté du ciel le retour à cette heureuse pacification de 1695, que Louis XIV se fit gloire d'entretenir pendant les vingt-deux dernières années de son règne. Que ce retour serait consolant pour l'empire! qu'il serait digne de son auguste chef! et que le ministère de votre excellence en serait illustré! »

En vain lui opposa-t-on, dans cette discussion, le grand nom de M. Emery qui avait été long-temps et si légitimement son oracle. Il semblait que son autorité, depuis surtout qu'elle avait été consacrée par les tracasseries et les persécutions de la police, devait être entièrement décisive pour lui. Mais il n'en fut pas ainsi sur ces matières; quelque prépondérante qu'elle fût dans son esprit sur une infinité de questions, il ne l'acceptait pas sans réserve dans un certain nombre d'autres; il ne partagea jamais, entre autres, sa manière de voir sur les opinions gallicanes.

Qui n'a pas lu, dans le *Mémorial catholique* T. VII, la lettre qu'il lui écrivit même à ce sujet? c'est une pièce tout à fait de circonstance par le temps qui court; le Prélat, après avoir passé sommairement en revue les grandes affaires de l'Eglise, y expose nettement ses principes ultramontains, et y répond d'avance aux objections qu'on peut lui faire; il entre, à cette occasion, dans une infinité de détails historiques qui précédèrent, accompagnèrent ou suivirent la déclaration de 1682; on reconnait, en les lisant, tout ce qu'ils ont coûté d'études et de recherches à son auteur pour les recueillir.

A la fin, comme si la mesure de tant de maux n'était pas comble, Mgr reçut de l'ancienne capitale de la Provence une nouvelle qui vint cruellement ajouter à ses

douleurs ; il apprit, par une dépêche officielle du chapitre d'Aix, la mort de Mgr de Cicé, son immédiat prédécesseur sur le siége de Bordeaux ; ce Prélat, que son mérite personnel avait jadis appelé aux sceaux du royaume et à la confiance de son souverain, venait de décéder, au milieu des sentiments de la plus vive piété, dans la soixante et quinzième année de son âge; il avait juste un an de plus que son pieux et zélé successeur.

Ce que le saint Prélat avait fait dans le temps pour son prédécesseur de Vienne, Mgr Lefranc de Pompignan, il le fit à son tour pour celui de Bordeaux, Mgr Champion de Cicé ; en annonçant sa mort à ses anciens diocésains, il publia une petite notice sur sa vie et ses derniers instants ; il fit aussi célébrer à son intention, dans sa métropole comme dans les autres églises de son diocèse, un service solennel pour le repos de son âme.

« Hélas ! s'écria-t-il en sortant de l'office qu'on venait de célébrer pour le vénéré défunt, ce ne sont pas toujours ceux qui sont morts qui sont le plus à plaindre ; ceux qui sont condamnés à vivre au milieu de tant de sollicitudes et d'embarras, le sont bien davantage ? Ils ne savent pas, la plupart du temps, ce qu'ils ont à faire, et cette perplexité les tue. »

Le Prélat voulait parler ici de la difficulté dans laquelle il se trouvait par rapport aux dispenses réservées au Saint-Siége. Tous les jours on s'adressait à lui de la ville ou du diocèse de Bordeaux pour des mariages entre parents ou alliés à des degrés prohibés, et, depuis la captivité du Saint-Père, impossible de recourir à lui pour obtenir ces permissions. Quel parti

prendre? les accorder, de son chef, de son autorité privée, n'est-ce pas s'exposer à outrepasser ses pouvoirs et à blesser le Souverain Pontife? les refuser n'est-ce pas forcer au célibat les fidèles qui sont appelés par les convenances ou leur instinct à l'état du mariage?

Cruellement placé dans une pareille alternative, Mgr essaya, avant toute décision, de faire parvenir une supplique à l'auguste prisonnier de Savone; il le priait de lui concéder indéfiniment, jusqu'à nouvel ordre, des pouvoirs extraordinaires pour la plupart des cas réservés au Saint-Siége; mais, au bout d'un temps donné, n'ayant point reçu de réponse, il prit sur lui d'accorder les dispenses les plus urgentes; il présuma avec raison qu'il n'y avait point de réserve, lorsqu'il y avait impossibilité de recours, ou, s'il y avait réserve, que le Souverain Pontife déléguait pour en dispenser.

CHAPITRE XVI.

Mgr entreprend, pour la seconde fois, la visite de son diocèse. — C'est, à son retour, qu'il trouve la lettre qui l'a convoqué au concile. — Il vient en toute hâte à Paris. — Quelle position il prend dans l'assemblée. — Il joue un beau rôle dans la question de l'adresse. — Altercation avec le cardinal Maury. — Suite. — Sa conduite n'est pas moins belle dans la discussion du message. — Il lutte tour-à-tour avec Mgrs Duvoisin et de Barral. — Les deux tiers de la commission votent, sous son influence, comme lui. — Texte de la décision. — L'Empereur s'emporte. — A quoi s'arrête-t-il ? — Mgr d'Avian résiste seul. — Son exemple entraîne bientôt d'autres suffrages. — Résultats. — Jusqu'où va le dépit de l'empereur. — On s'attendait à l'arrestation de Mgr de Bordeaux. — Ce Prélat ne la redoute pas. — Loin de se cacher, il se montre à découvert — On n'ose pas l'arrêter ; pourquoi il stigmatise les manœuvres qu'on emploie pour faire revivre le concile. — Ses observations en pleine assemblée. — Il refuse d'écrire au Saint-Père pour l'engager à des concessions. — Quoique sa présence porte ombrage, il reste à Paris. — M Condrin l'invite à une distribution de prix.

Au milieu de tant d'angoisses et de sollicitudes, sur un sol encore ébranlé des violentes secousses qu'il a éprouvées, en face d'événements qui semblent présager de nouveaux malheurs, où se réfugier pour trouver quelque consolation ? Le Prélat, autant pour faire diversion aux sinistres pensées qui traversent son âme que pour accomplir un devoir rigoureux de sa charge épiscopale, entreprend, pour la seconde fois, la visite générale de son diocèse. Nous ne le suivrons pas dans le détail de ses courses apostoliques. C'est toujours de sa part le

nier de Savone un témoignage solennel de respect et d'attachement; peut-être ferions-nous bien d'aller tous ensemble, ajouta-t-il avec Mgrs Dessoles, Pisani de la Gaude, et autres prélats dont les noms étaient acquis aux bonnes doctrines, nous jeter aux pieds de l'empereur, pour lui demander son élargissement; il ne saurait trouver mauvais, lui qui a. au suprême degré le sentiment de la hiérarchie et des convenances, une si honorable démonstration... »

Au lieu de glisser dans le projet d'adresse ce mot si convenable en faveur du chef de l'Eglise, celui qui l'avait rédigé s'était étendu avec complaisance sur les prétendues doctrines du clergé de France. Il eût voulu que tous les évêques qui faisaient partie du concile, de quelque pays et de quelque opinion qu'ils fussent, renouvelassent en présence de l'empereur la déclaration de 1682.

Le saint Archevêque de Bordeaux demanda avec le jeune évêque de Brescia, dont la parole vive et piquante qu'il entendait dans son idiôme naturel le faisait tressaillir de joie, la radiation de tout ce passage. « A quoi bon, répétait-il avec cet éloquent Prélat, soulever, dans un moment où tous les esprits ont besoin de s'unir pour défendre les droits imprescriptibles de l'Eglise, des questions irritantes? Est-ce sage? est-ce prudent? Nous n'avons qu'à protester tous ensemble de notre inviolable attachement à la chaire de Pierre. »

Enfin, lorsqu'on en vint à l'article de l'adresse qui rappelait l'excommunication dont avait été frappé le chef de l'état, Mgr ne le laissa pas passer sans observation; il réclama énergiquement contre un pareil langage et plus encore contre une semblable doctrine : « Est-ce à nous, remarqua-t-il de sa place, à venir contrôler

les actes du Saint-Siége? où a-t-on pris que celui dont il s'agit n'a ni force ni valeur? serait-ce parce qu'il est venu d'au delà des Alpes? Qu'on nous montre pour cette partie de la catholicité un brevet d'exemption de la puissance pontificale! »

Une vive altercation s'engagea là dessus entre lui et le cardinal Maury qui s'était fait le souteneur de cette partie de l'adresse. — Ce dernier, autrefois éloquent défenseur de l'Eglise, maintenant transfuge dans le camp ennemi, n'approuvait pas la bulle d'excommunication qui avait été fulminée contre l'empereur; il prétendait que le Saint-Père avait outrepassé ses pouvoirs. — Quoi, reprend le saint Prélat, le Saint-Père a outrepassé ses pouvoirs! avez-vous lu le concile de Trente, session XXII, ch. XI; n'est-il pas formel, précis? *Si quem clericorum aut laïcorum, quâcumque is dignitate etiam imperiali aut regali præfulgeat, etc.* — C'est vrai, réplique l'Eminence un peu stupéfaite d'une citation si confondante; mais il faut s'entendre, c'est lorsqu'il y a faute notoire, crime avéré; autrement où serait l'indépendance des couronnes? — Qui prononcera alors, riposte Mgr de Bordeaux, sur la publicité du fait qui aura provoqué la censure. — L'opinion, répond le cardinal Maury. — En ce cas, le vénérable métropolitain, n'y tenant plus d'impatience, jette son livre sur la table qui est devant lui, et laisse tomber brusquement ces foudroyantes paroles : *Eh! bien, jugez le Pape, si vous l'osez, condamnez l'Eglise, si vous pouvez...*

Ce mouvement d'une éloquence sans apprêt, remarquait naguère le comte Beugnot à la chambre des Pairs, entraîna l'assemblée ; il fut décidé, sur les instances

de Mgr de Bordeaux, qu'on retrancherait entièrement de l'adresse la fameuse phrase qui avait trait à la sentence d'excommunication de Bonaparte : car il n'y avait plus lieu de révoquer en doute une censure qui serait prononcée à l'occasion même d'un différend d'un ordre civil ou politique.

Furieux des changements apportés à l'adresse, Napoléon ne veut plus la recevoir. Il contremande aussitôt le concile qui doit la lui présenter. Il donne en même temps des ordres pour que les Pères s'occupent, à l'instant, de ce qui fait l'objet principal de leur convocation; avant huit jours, il veut savoir à quoi s'en tenir sur le moyen qu'on aura trouvé de suppléer les bulles pontificales pour l'institution des évêques dans le cas où le souverain Pontife continuera à les refuser; «Car, dit-il, le Concordat, étant un contrat synallagmatique entre deux puissances, cesse d'exister pour l'une d'elles aussitôt qu'il n'est plus observé par l'autre.»

Il n'y avait pas, certes, de temps à perdre; Mgr de Bordeaux avait été nommé, dès le commencement, à une immense majorité, avec dix autres de ses collègues, membre de la commission qui était chargée d'examiner cette proposition; il se rendit par conséquent, au premier signe qu'on lui fit, aux réunions qui devaient avoir lieu à ce sujet, sous la présidence de son Eminence le cardinal Fesch, hôtel et rue du Montblanc.

C'était là, dans le grand salon de ce joli palais fraîchement restauré ou plutôt reconstruit à neuf, que l'on devait aborder la question vitale du concile; tout présageait que l'action, en style de stratégie, serait brûlante et vigoureuse. Il y avait dans les deux camps de rudes athlètes qui étaient armés de toutes pièces : d'une part, c'étaient Mgrs de Barral, du Voisin, et

Jannay, champions avoués de l'empereur, qui votaient constamment dans ses intérêts; de l'autre, c'étaient Mgrs d'Aviau, de Broglie, et Hirn, intrépides satellites voués à la défense du Saint-Siége et de celui qui l'occupait si dignement ; restaient six autres membres, trois cardinaux, Mgrs Fesch, Spina, Caselli, et trois évêques, Mgrs de Boulogne, Grimaldi, et Boari, qui, formant ce qu'on appelle dans les assemblées délibérantes la partie flottante, se portaient tantôt à droite, tantôt à gauche, selon que la conscience leur dictait ou leur permettait de le faire.

Au point de vue humain, il était certain que les chances de succès n'étaient pas égales pour les deux partis; tout semblait promettre gain de cause aux gens de l'empereur; ils avaient pour eux, outre la puissance et le crédit, une réputation légitimement acquise dans les sciences sacrées, une parole facile et entrainante dans la discussion, une habitude et habileté rares dans les affaires; ce que le Cardinal Pacca ne fait pas difficulté de reconnaître dans ses mémoires, lorsqu'il dit : « Nous n'avions pas de notre côté d'aussi habiles jouteurs. » Mais que ne peut pas la foi à la bonne cause et au bon droit? elle triple, décuple, centuple la force de celui qui les soutient; puis, sans parler de ses autres partners qui avaient aussi leur valeur personnelle, Mgr d'Aviau, à lui seul, pesait bien de quelque poids dans l'opinion qui tient compte d'une éminente piété, d'une parfaite doctrine et d'un dévouement sans bornes à l'Eglise; en dernière analyse, il faut bien reconnaître que Dieu n'abandonne pas ceux qui consacrent tout ce qu'ils ont de force et de lumière à la défense de ses propres intérêts.

Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter un rapide regard sur l'ensemble des séances où l'on examina la question que l'empereur avait soumise au concile: savoir, si l'on ne pourrait pas, dans le cas où le Pape continuerait de refuser l'institution canonique aux évêques, recourir au métropolitain, ou, à son défaut, au plus ancien prélat de la province, pour l'obtenir? En vain Mgr Duvoisin, son truchement et son oracle, essaya-t-il de prouver aux membres de l'assemblée qu'ils étaient fondés en droit et en raison pour admettre, le cas échéant, cette modification dans la discipline? Il trouva dans le sein de la commission d'énergiques contradicteurs; Mgr l'Archevêque de Bordeaux, par des mots brefs, saccadés, mais pleins de sens et de doctrine, renversa un à un tous les arguments de l'ancien professeur de la Sorbonne. En vain celui-ci, par un de ces tours qui sentent l'école, s'efforça-t-il, dans la pensée d'embrouiller la question et par suite de lui conquérir des suffrages, de la porter sur un autre terrain, celui de l'extrême nécessité où l'épiscopat d'une grande église serait menacé de s'éteindre, s'il ne se perpétuait pas de lui-même? On lui répondit, et ce fut toujours Mgr d'Aviau, que lorsqu'il s'agissait de l'Eglise, il ne fallait pas raisonner sur des cas chimériques, des fictions, des hypothèses, mais sur des faits et des réalités, parce que l'épouse de Jésus-Christ, ayant des promesses de perpétuité, ne pouvait périr, malgré les efforts conjurés de l'enfer. En vain, subtilisant encore pour raviver son système, prétendit-il que, le Pape refusant d'accorder des bulles aux évêques nommés, le Concordat n'existait plus, et que, dans cette supposition, on revenait tout net à la Pragmatique-sanction qui permettait

étropolitains d'instituer leurs suffragants; Mgr de .ux, assisté de Mgrs de Gand et de Tournay, s'ef- .e montrer que cette manière de raisonner était ı'étrange, car un contrat peut bien être anéanti ı'un autre plus ancien ne revive.

gé de voir son docte suffragant, Mgr l'évêque de ;, battu en brèche et forcé dans ses derniers re- ements, Mgr l'Archevêque de Tours vint sur-le- à son aide ; il avait, disait-il, dans son porte-feuille ument péremptoire, victorieux, irrésistible, qu'il éservé pour la fin ; c'était le coup de bélier qui achever d'abattre la partie adverse et d'em- la place d'assaut. Il se mit aussitôt en mesure aire valoir dans toute sa force; puisqu'on ne s'é- ; rendu aux raisons, il espérait qu'on se rendrait ncessions; et là dessus il produisit une pièce de ;, où le Saint-Père, de guerre lasse, consentait jues arrangements (1).

Sainteté, prenant en considération la situation, les besoins et : des églises de France et d'Italie, qui lui ont été présentés par ìque de Tours et les évêques de Trèves, de Nantes et de Faenza, nt donner à ces églises une nouvelle preuve de son affection le, a déclaré aux archevêques et évêques sus-nommés.

'elle accorderait l'institution canonique aux sujets nommés par R. dans les formes convenues, à l'époque des Concordats de t du royaume d'Italie.

Sainteté se prêtera à étendre les mêmes dispositions aux égli- oscane, de Parme et de Plaisance par un nouveau Concordat.

Sainteté consent qu'il soit inséré dans les Concordats une clause elle elle s'engage à faire expédier les bulles d'institution aux nommés par sa Majesté dans un temps déterminé, que sa Sain- ne ne pouvoir être moindre que de six mois, et, dans le cas où ſerait plus de six mois, pour d'autres raisons que celle de l'in- ersonnelle des sujets, elle investit du pouvoir de donner en

Mais, faut-il le dire, Mgr de Barral ne fut pas plus heureux que son savant collègue Duvoisin; car Mgr d'Aviau observa, sans attaquer l'authenticité de cette note, qu'on pouvait bien constater sa valeur morale : d'abord, parce qu'elle ne portait aucune signature; ensuite, parce qu'elle était l'œuvre d'un prisonnier qui avait pu céder à l'obsession, enfin parce qu'elle semblait ne contenir que des propositions d'arrangements, et non des concessions irrévocablement consommées.

Sous l'impression de ces raisons que notre saint Prélat développa avec une certaine vivacité, les deux tiers de la commission votèrent, le 5 juillet, dans le même sens que lui. On rédigea en conséquence, au nom de la commission tout entière, une réponse négative que son Eminence le cardinal Fesch fut chargé, en sa qualité de président, de remettre à son neveu; elle était conçue en ces termes :

Sire,

« La congrégation particulière, nommée par le concile

son nom les bulles, après les six mois expirés, le métropolitain de l'église vacante, et, à son défaut, le plus ancien évêque de la province ecclésiastique.

4° Sa Sainteté ne s'est déterminée à ces concessions que dans l'espérance que lui ont fait concevoir les entretiens qu'elle a eus avec les évêques députés, qu'elles prépareront les voies à des arrangements qui rétablissent l'ordre et la paix de l'Eglise, et qui rendent au Saint-Siége la liberté, l'indépendance et la dignité qui lui conviennent.

Savone le 19 mai 1811.

N. B. Cette note, rédigée dans le cabinet de Sa Sainteté et en quelque sorte sous sa dictée, a été approuvée et consentie par Sa Sainteté; elle a permis que nous lui en remissions un double qu'elle a accepté.

Le 19 mai au soir.

pour répondre au message de sa Majesté, pense que le concile, avant de prononcer sur les questions qui lui sont proposées, pour se conformer aux règles canoniques observées de tous temps dans l'Eglise, ne peut se dispenser de solliciter, auprès de sa Majesté, la permission d'envoyer au Pape une députation qui lui expose l'état déplorable des églises de l'empire français et du royaume d'Italie, et qui puisse conférer avec Sa Sainteté sur les moyens d'y remédier.

Après la signature des trois cardinaux qui siégeaient dans la commission, c'est celle de Mgr l'Archevêque de Bordeaux qu'on voit la première; nous avons remarqué, lorsque l'original nous a passé par les mains, qu'elle était tracée d'une main ferme et sûre; on n'eût pas dit que le vénéré Pontife qui venait de l'écrire achevait sa soixante et quinzième année; tout au moins ne tremblait-il pas, en pensant qu'elle allait être mise sous les yeux du plus formidable des Césars, pour nous servir de l'expression du Cardinal Pacca, quelque terrible que fût l'éclat de ses colères.

On ne s'imaginerait pas jusqu'où alla dans cette circonstance l'emportement du despote. *Les sots! les imbéciles! ils ne m'ont pas compris*, s'écria-t-il, *tant pis pour eux! je voulais en faire les princes de l'Eglise, ils n'en seront jamais que les bedeaux!* et, dans cette boutade, il laissa tomber, au milieu des flots de bile, les noms qui avaient le plus provoqué son ressentiment. C'étaient ceux de Mgrs de Bordeaux, de Gand, de Tournai, de Troyes, de Brescia. Quelquefois même celui de son oncle n'échappait pas à ses diatribes.

Un moment, il eut la pensée de dissoudre le concile; tout puissant qu'il était, cette assemblée de cent évê-

ques l'inquiétait; quel moyen de la dominer et de la discipliner? il eût moins redouté une armée de quatre cents mille hommes? Lorsque le premier accès de rage fut tombé, il revint à des idées plus calmes; il espérait qu'en présentant la question sous une autre face, il triompherait des résistances. Car, que ne disait-on pas pour lui faire entendre que la partie n'était pas perdue? les courtisans avaient toujours leurs entrées libres à St-Cloud comme aux Tuileries.

Soudain, le 6 juillet au matin, il traça lui-même, dans sa manie théologique, avec un préambule qui lui servait de base, le décret qu'il désirait faire adopter par le concile; c'était une pièce qui paraissait concilier ses prétentions avec la conscience d'un grand nombre de Pères; il semblait qu'on ne pouvait se refuser à lui accorder ce qui était exclusivement calqué sur les concessions même du Pape (1).

De prime abord, ou séduits par l'éloquence entraî-

(1) 1° Les évêchés ne peuvent rester vacants plus d'un an pour tout délai; dans cet espace de temps, la nomination, l'institution et la consécration doivent avoir lieu.

2° L'empereur nommera à tous les siéges vacants, conformément aux concordats.

3° Six mois après la nomination pour tout délai, le Pape donnera l'institution canonique.

4° Les six mois expirés, le métropolitain se trouvera investi par la concession même, faite par le Pape, et devra procéder à l'institution canonique et à la consécration.

5° Le présent décret sera soumis à l'approbation de l'Empereur, et mis au nombre des lois de l'état.

6° Sa Majesté sera suppliée par le concile de permettre à une députation d'évêques de se rendre auprès du Pape pour le remercier d'avoir, par ses concessions, mis un terme aux maux de l'Eglise.

nante de l'orateur qui usa de toutes les ressources de son esprit pour gagner son procès, ou cédant à la pensée de conjurer les orages qui, montés de tous les points à l'horizon, menaçaient l'église de France, onze membres sur douze l'adoptèrent; il n'y eut que Mgr l'Archevêque de Bordeaux tout seul, sans ses acolytes habituels, sans ses indéfectibles amis de camp, qui osa, malgré le terrible anathème *væ soli*, protester contre son admission; Mgrs de Gand et de Tournay, dont les noms avaient été jusque-là purs de toute participation à des actes désagréables au Saint-Siége, avaient cru pouvoir, comme les autres, donner l'adhésion qu'on leur demandait.

Mais on ne jouit pas longtemps à la grande Aumônerie, d'où l'on croyait pouvoir diriger les opérations du concile, de ce qu'on appelait le succès de cette journée; car, dès le lendemain, 8 juillet, sur douze membres, il n'y en eut que quatre qui votèrent dans le sens du décret; les autres mieux instruits, tels que Mgrs Spina, Caselli, de Boary, de Grimaldi, de Broglie, de Boulogne, Hirn, retirèrent le consentement qu'ils avaient précipitamment donné, la veille; il n'en avait pas fallu davantage que la noble attitude de Mgr de Bordeaux pour leur montrer qu'ils avaient fait fausse route et les ramener dans la droite ligne.

Ce fut encore, sous la même influence, que deux jours après, Mgr Hirn, évêque de Tournay, chargé, au refus de MM. de Barral et Duvoisin, de faire le rapport à la sixième congrégation générale, s'expliqua si nettement sur la nécessité de recourir au Saint-Père avant de donner force de loi au décret de sa Majesté. Il fit valoir à ce sujet la plupart des

raisons que le docte métropolitain avait développées le premier dans les séances préparatoires avec autant de sagesse que de fermeté : savoir qu'il était dans le droit comme dans les convenances de s'adresser préalablement au souverain Pontife pour la conclusion d'une affaire qui dépendait toute de sa volonté. Car, après tout, on pouvait élever des doutes sur la validité de la première concession qui n'était pas faite dans les règles, et puis on avait ajouté au décret une clause, celle qui concernait l'institution du métropolitain par le plus ancien suffragant de la province, qui ne dérivait pas textuellement de la fameuse note de Savone.

A la lecture de ce rapport, dont le fond appartenait à Mgr de Bordeaux, le développement à Mgr de Tournay, et la forme à Mgr de Troyes, avait succédé un immense silence. Chacun se recueillait en lui-même pour savoir s'il n'y aurait pas quelque observation à faire, et, comme il ne s'en trouvait pas, se montrait disposé à souscrire à la proposition de la commission. Décidément la cause était gagnée; on voyait clairement de quel côté la balance allait pencher; la grande majorité était acquise à l'honneur et au bon droit du Saint-Siége. Mais le président qui, du haut de son trône, étudiait tous les mouvements de l'assemblée et comprenait que la partie était perdue, ne voulut pas tenter le sort des votes; peut-être espérait-il que, par un de ces retours si fréquents dans les assemblées délibérantes, on parviendrait le lendemain à composer une majorité qui serait favorable aux idées de son neveu; dans cette pensée, il leva la séance sans indiquer de jour pour une prochaine réunion.

Informé par ses agents secrets et avoués de ce qui se passait dans le sein du concile, l'empereur n'y tint plus; il se laissa aller à toute l'exaspération qu'une organisation facilement irritable et un amour propre blessé peuvent inspirer; il était vaincu par les prêtres, lui qui s'était flatté de les mettre à la raison! c'était ce qu'il y avait de plus humiliant pour lui; il eût préféré essuyer une défaite sur les rives de l'Hébre ou les bords du Dnieper. Quel ne fut pas aussi son dépit! c'est alors, remarque l'abbé de Pradt, qu'après avoir deblatteré de nouveau contre des noms qu'il avait coutume de respecter, il exprima le regret d'avoir fait le Concordat, et que, dans cette funeste pensée, il manifesta à diverses reprises le désir de l'anéantir: « Vous ne voudriez pas, lui répliqua à ce sujet un prélat qui possédait assez sa confiance, Mgr d'Osmont, Archevêque nommé de Florence, déchirer de vos propres mains la plus belle page de votre vie! »

Sage leçon que le monarque aveuglé ne comprit qu'à moitié! car, tout en maintenant le principe établi, — le Concordat qui lui avait fait tant d'honneur et sera aux yeux de la postérité l'un de ses plus beaux titres de gloire, — il en niait et rejetait les conséquences; en effet, dans sa colère, il rendit le soir même un décret, véritable ukase de ce régime, qui portait sur-le-champ dissolution du concile qu'il avait rasemblé, par la raison qu'au lieu de la déférence qu'il attendait, il n'avait trouvé que de la résistance à ses hautes volontés; ce qui voulait dire, en d'autres termes, que cette assemblée était démeurée invinciblement attachée à l'Église et à son chef; *au moins*, s'écria Mgr l'Archevêque de Bordeaux lors-

qu'il reçut cette nouvelle, *nous ne mourrons pas sans gloire.*

Déjà plusieurs de ses collègues avaient obtenu celle des confesseurs; on s'était saisi la nuit précédente de leurs personnes, et on les avait conduits au donjon de Vincennes; c'étaient Mgrs de Gand, de Tournay, et de Troyes, ces intrépides champions de la cause du Pape, qui avaient si vaillamment combattu à ses côtés; tout le monde s'attendait que l'illustre métropolitain de Bordeaux, qui avait joué un si beau rôle dans les dernières séances du concile, subirait le même sort; car c'était lui qui avait ramené, par ses énergiques protestations, la majorité aux bons principes dans le sein de la commission.

Pour lui, ferme et intrépide comme le juste qui a rempli un devoir, il ne craignait rien. Que dis-je? il eût été heureux, dans le transport de ses convictions, d'être écroué pour les soutenir. Etant venu le lendemain dire la messe, selon son usage, dans la chapelle du séminaire de Saint-Sulpice, il ne voulut pas même, quand il eut terminé son action de grâces, accepter la tasse de *chocolat* qu'il avait l'habitude de prendre tous les matins. Il avait hâte de rentrer chez lui, répondit-il à M. l'abbé Legris, un des directeurs de l'établissement, qui lui annonçait que son déjeûner était servi et le pressait de l'accepter: « Il faut bien, ajouta-t-il, que les gendarmes, s'ils me font l'honneur de venir me chercher, ne fassent pas une course inutile; je serais désolé qu'ils ne me trouvassent pas à mon poste;» trait magnifique, qui rappelle la conduite des premiers chrétiens qui se plaignaient quelquefois d'avoir manqué l'occasion du martyre.

Invité, par des hommes qui lui portaient un sincère attachement, à changer de domicile et à vivre retiré pendant quelque temps, afin d'échapper plus aisément aux perquisitions de la police impériale, il répliqua avec la même énergie : « Qu'ai-je donc fait pour être obligé de me cacher? il n'y a que ceux dont les œuvres sont mauvaises, dit l'Evangile, qui ont besoin de se soustraire aux regards de leurs frères : comme les miennes sont bonnes, je crois, il n'entre pas dans mes desseins de m'effacer le moins du monde devant le public; je voudrais, au contraire, que toute la capitale sût que j'habite, place Saint-Sulpice, ancien hôtel de ce nom, premier étage, numéro 6.»

Mais il eut beau se mettre à découvert, indiquer le lieu de son domicile, attendre chez lui la visite des limiers de la police, il n'eut pas le bonheur d'être arrêté; il lui eût été trop doux de souffrir violence et persécution pour sa fidélité au Siége apostolique? On eut bien, dans les commencements, la velléité de mettre la main sur lui et de le conduire sous les plombs du régime impérial; car, après tout, on ne se dissimulait pas qu'il était (bien qu'il parlât peu, qu'on l'appelât dédaigneusement le *sourd et muet* du concile) le moteur principal, le véritable chef de file, le meneur de l'opposition; mais on recula ensuite devant cette pensée dont l'exécution pouvait avoir les résultats les plus funestes; le Duc de Rovigo, après avoir sondé l'opinion du clergé et des fidèles sur Mgr l'Archevêque de Bordeaux, détourna l'empereur de cette résolution. « Qu'on se garde bien de l'arrêter, dit-« il, c'est un saint; et l'on ne manquerait, si on le « faisait, de dire qu'on persécute la religion ; ce

« dont aucun gouvernement, quelque fort qu'il soit.
« ne se soucie. »

Les partisans de l'empereur, un moment déconcertés de tout ce qui s'était passé, n'avaient pas perdu entièrement courage: ils essayèrent, de concert avec le ministre des cultes, de reprendre le concile en sous œuvre et de le faire revivre; ce qui fit dire à Mgr l'Archevêque de Bordeaux, dont ils avaient inutilement mendié le suffrage, qu'on faisait du *Rimini*; parole sacramentelle qui signifiait qu'on ne reculait devant aucune manœuvre pour former la majorité dont on avait besoin.

Une fois qu'à force d'intrigues et d'autres moyens que nous ne connaissons pas, le ministre des cultes fut parvenu à rallier à la cause de son maître un nombre imposant de suffrages épiscopaux, et que, pour ne pas se tromper dans ses calculs, il les eut éprouvés dans une réunion préparatoire, il obtint de l'empereur, avec le retrait de l'ukase qui dissolvait le concile, la permission pour celui-ci de revivre. Il y eut alors dans les grands salons de l'Archevêché, sous la présidence du Cardinal Fesch, une septième et dernière congrégation générale où l'on proposa, après avoir renouvelé quelques officiers de l'assemblée que leur départ ou leur position actuelle mettait dans l'impossibilité de remplir leurs fonctions, le projet du décret qui avait été concerté entre le prince et ses adhérents. C'était à cette condition seule que l'on promettait la paix et la tranquillité à l'Eglise.

Eh bien! même à ce prix le saint Archevêque de Bordeaux ne voulut pas donner son consentement; plusieurs fois il essaya de parler pour montrer l'incon-

séquence des Pères qui allaient admettre ce qu'ils avaient d'abord refusé. Un membre de l'assemblée, Mgr Fallot de Beaumont, Evêque de Plaisance, fit observer qu'il était inutile de rentrer dans la discussion qui paraissait être épuisée, et que, l'opinion de chaque membre étant suffisamment formée, il ne restait plus qu'à voter. Ce dernier avis prévalut, et, pressé qu'on était d'en finir, le projet fut adopté *par assis et levé*, comme dans les assemblées politiques, à la presque unanimité.

On avait arrêté, pour sauver le décret de toute apparence de schisme, qu'on solliciterait, avant qu'il fût reconnu comme loi de l'état, l'approbation du souverain Pontife; peu de jours après, une députation composée de cardinaux, d'archevêques et d'évêques, devait à cet effet partir pour Savone; il était convenu, en même temps, que tous les Pères du concile écriraient de leur côté une lettre pressante à sa Sainteté ; cette dernière démarche, espérait-on, le déterminerait à ne pas refuser le *confirmatur* qu'on lui demandait.

Presque tous les évêques, restés à Paris pour attendre l'issue des événements, se hâtèrent d'écrire, sous l'inspiration de leur conscience, la lettre dont on était convenu ; il n'y eut encore que Mgr. d'Aviau qui refusa d'envoyer la sienne, et cela pour plusieurs raisons qui lui parurent plus ou moins décisives; premièrement, parce qu'il n'avait pas approuvé la forme du décret qui lui semblait impliquer un manque de respect pour le Chef de l'Eglise dont on aurait dû pressentir les dispositions avant d'émettre un vote quelconque; secondement, parce que, eût-il même consenti avec les autres au décret proposé, il trouvait qu'il n'é-

tait pas convenable que des Evèques, qui avaient promis au jour de leur sacre de défendre les droits du Saint-Siége, fussent les premiers à engager le souverain Pontife à s'en départir; troisièmement enfin, parce que, de quelque terme que l'on se servît, c'était en quelque sorte donner une leçon au Pape qui savait bien ce qu'il avait à faire, et même, dans la situation où il se trouvait, lui faire, tout en le suppliant, une véritable violence morale.

Tant de persistance de la part de Mgr l'Archevêque de Bordeaux dans son système de refus et de négation, lors même que l'immense majorité de ses collégues se prêtait à certaines mesures de rapprochement, avait achevé de le perdre dans l'esprit du pouvoir; celui-ci, fatigué de le voir toujours à l'encontre de ses idées, le trouvait gênant, incommode, intolérant; n'osant pas, ainsi que nous l'avons dit, l'envoyer, comme les prélats ses amis, à la Force ou au donjon de Vincennes, il l'eût vu avec plaisir prendre le chemin de son diocèse; dans cet espoir, il ne manquait pas de lui faire insinuer, tantôt par l'un, tantôt par l'autre, qu'il ferait bien de s'éloigner de la capitale et de regagner son troupeau. Mais celui-ci eut le bon esprit de ne pas donner dans le piége; il comprenait, dût-il encore plus importuner ses adversaires, qu'il devait rester à Paris jusqu'à la fin des débats; d'un moment à l'autre on pouvait avoir besoin, pour une nouvelle résistance, de ses services ou du moins de son suffrage. C'était donc pour lui le poste d'honneur; car c'était là le champ de bataille où se livraient les plus rudes combats à l'Eglise dans la personne de son chef; dès lors, quoi qu'on fît pour l'engager à partir, il ne voulut pas s'éloigner, tant que la solution de l'affaire fut pendante.

Sur la fin du mois d'août, époque la plus ordinaire des distributions de prix en ce temps-là, on vint l'inviter à une de ces cérémonies classiques dans un établissement florissant qu'avait fondé son compatriote, M. l'abbé Coudrin, à Picpus, faubourg Saint-Antoine. — Vous n'y pensez pas, répondit le Prélat au vénérable supérieur qui lui avait fait une semblable invitation; est-ce que vous n'avez pas peur de vous compromettre? une telle démarche vous expose beaucoup. — Comment, répliqua le respectable chef qui était tout surpris et affligé de son refus? — Quoi! reprit le Pontife, est-ce que vous ne savez pas que depuis longtemps, et surtout depuis nos dernières luttes, je ne suis pas bien dans les papiers du gouvernement? celui-ci me tient pour suspect. — C'est précisément par ce motif, interrompit le digne directeur de l'établissement, que nous vous prions en grâce de nous accorder cette faveur; nous voulons aussi donner un gage authentique de notre filial attachement à l'Eglise romaine; vous avez si bien soutenu ses prérogatives et ses droits. — A ce titre, je me rends, confessa en terminant le saint Archevêque; il n'y a plus de résistance à opposer; ce serait un crime que de repousser un si bel hommage rendu à la religion.

CHAPITRE XVII.

Mgr reprend le chemin de son diocèse. — Quel accueil il reçoit le long de la route. — Rien n'égale la réception qu'on lui fait à Bordeaux. — Il explique les motifs de sa non-arrestation. — Ses causeries sur d'autres incidents du Concile. — Ses craintes ne se réalisent que trop. — Quelle part il prend au malheur des Sulpiciens. — Il est encore plus affligé du décret qui frappe ses petits séminaires. — De quelle manière il sauve les débris de ces maisons. — Il met à leur tête un ecclésiastique de mérite. — Une disette a lieu à Bordeaux. — Tout ce que fait le Prélat pour soulager les malheureux. — Il donne à tous sans distinction. — Belle réponse qu'il fait au sujet d'une femme juive. — Autre trait de sa charité envers un pauvre qui l'avait volé. — Où puise-t-il pour tant de libéralités? C'est, après la Providence, dans ses propres privations. — Il se réduit tellement que l'état de sa maison en souffre. — Pieux stratagème de la sœur Julienne. — Comment il se termine. — Mgr envoie à une famille pauvre un mets recherché qu'on lui a servi. — Son hospitalité.

Ce fut un bonheur pour lui, lorsque, après un séjour si prolongé dans la capitale, il apprit qu'il lui était plus que permis, pour nous servir de son expression, de retourner dans son diocèse! il y avait, en ce moment, plus de quatre mois qu'il était séparé de ses chères ouailles; il lui tardait de les revoir, de les rassurer et de les presser dans ses bras. Il se mit en route, si nous combinons les dates de ses lettres avec les événements, vers le 10 du mois d'octobre 1811.

Raconterons-nous toutes les ovations qu'il reçut sur sa route? Ce fut un véritable triomphe pour lui ou plutôt pour la religion dont il avait si bien défendu les

droits. A Chartres, à Tours, à Poitiers, en un mot partout où il s'arrêta, il reçut des témoignages de touchante sympathie. On célébra son courage, son intrépidité, sa doctrine, son dévouement à l'Eglise, sa résistance aux empiétements du pouvoir civil, à l'égal des plus illustres apologistes de la foi catholique. Il n'y avait pas de noms propres, parmi ceux qui avaient le plus combattu pour les saines doctrines, qu'on ne lui appliquât. On le comparait ni plus ni moins aux Athanase, aux Cyrille, aux Hilaire, et autres grands défenseurs de la religion.

Mais rien n'égala la réception qu'on lui fit à Bordeaux; c'était de l'entraînement, de l'enthousiasme, du transport. Les Bordelais étaient fiers d'avoir un Archevêque qui s'était si bien montré au concile; ils le citaient à tout le monde comme une gloire de leur église. Il n'y eut personne, tant soit peu marquant dans leur cité par sa position ou sa naissance, qui ne s'empressât de venir lui faire son compliment; on jeta même des couronnes et des fleurs sur son passage. Le danger qu'il avait couru pour la défense des bons principes avait ajouté l'auréole du confesseur à celle de la plus éminente sainteté qui brillait déjà sur son front.

Parmi les nombreux visiteurs qui vinrent, à son retour à Bordeaux, féliciter le saint Archevêque sur la belle conduite qu'il avait tenue à Paris, il s'en trouva un, d'une parole facile, d'un caractère tout à fait jovial, qui ne lui dissimula pas les transes qu'il leur avait causées. — Vous nous avez bien fait peur, Monseigneur, nous avons tremblé de ne plus vous revoir. — Comment, reprit le Prélat? — Oui, Monseigneur, quand nous avons vu mettre en prison ceux qui combattaient près de

vous, Mgrs de Gands, de Tournay et de Troyes, nous n'avons pu nous empêcher de craindre pour vous. — Que voulez-vous, répliqua le spirituel Pontife, c'était bien assez de trois; l'empereur n'a pas voulu *faire le diable à quatre.*

Ce jour-là et les suivants, le Pontife, quoique peu causeur de sa nature, se livra d'avantage à eeux qui venaient le voir; il se plaisait à leur raconter les divers incidents qui avaient plus ou moins marqué dans cette réunion, que, depuis le dernier bref de Savone, il ne daignait pas même honorer du nom de concile; il ne leur taisait pas sa manière de penser sur tels et tels Prélats, satellites avoués d'un plus grand personnage qu'on ne découvrait pas, qui avaient joué un rôle dans l'assemblée; il parlait même, lui qui était d'ordinaire si discret sur tout ce qui le concernait, de l'attitude qu'il avait prise et constamment gardée, en dépit des lazzis et des colères qu'on lui jetait.

La conelusion naturelle de tous ces récits, c'est que le prétendu concile, dont certaines personnes attendaient tant de succès, n'avait pas fait avancer d'un pas la question; loin de là, continuait le saint Pontife, on était toujours sous l'empire des mêmes appréhensions; l'empereur exaspéré voulait par moments se porter aux dernières extrémités.

Hélas! il ne se trompait pas, dans ses sinistres pressentiments, le respectable Prélat; car, à peu d'intervalle l'un de l'autre, parurent deux décrets de proscription qui ne justifièrent que trop les alarmes qu'il avait conçues avec tout ce qui avait un peu de perspicacité dans l'intelligence. Le premier frappait sans pitié la vénérable congrégation de Saint-Sulpice qu'un

certain nombre d'évêques avaient préposée à la direction de leurs grands séminaires, et le second, encore plus impitoyable dans ses rigueurs, dispersait les jeunes élèves du sanctuaire qu'on avait réunis avec tant de peine dans les écoles secondaires ecclésiastiques de chaque diocèse.

Lors même que le saint Archevêque de Bordeaux fut personnellement désintéressé dans la sentence qui frappait les sulpiciens, n'en ayant point dans son diocèse, il ne put s'empêcher de prendre une vive part à leurs malheurs. Est-ce que dans l'Eglise de Dieu, comme dans un corps bien organisé, selon le langage de saint Paul, tous les membres ne sont pas solidaires les uns pour les autres? est-il permis à l'un de se réjouir, qu'il soit tête, bras ou jambe, lorsque les autres, d'un ordre moins élevé, sont dans la tristesse ou l'affliction? D'ailleurs, n'étaient-ce pas ses anciens maîtres, ses meilleurs amis, ceux qui, après l'avoir initié aux sciences sacrées, l'avaient introduit dans le sanctuaire? il leur avait voué, depuis, une sincère estime et une profonde reconnaissance. Aussi, s'écria-t-il, lorsqu'il apprit cette fâcheuse nouvelle : *C'est la première fois que je m'applaudis de n'avoir pas obtenu jusqu'à ce jour des enfants de M. Olier pour la direction de mon grand séminaire.*

Il n'en fut pas de même du second décret; ce dernier le blessait à la prunelle de l'œil, le frappait au cœur, désorganisait complètement ses petits séminaires, seule espérance du sacerdoce Bordelais. On se souvient de tous les embarras et de tous les soucis que le Prélat s'était donnés pour former ces précieux établissements où il espérait que la tribu lévitique se recruterait dans

son diocèse ; eh ! bien, un vent d'orage avait soufflé, et de sa puissante haleine il avait renversé, d'un bout de l'empire à l'autre, toutes ces saintes écoles, où de jeunes clercs, prenant de bonne heure le Seigneur pour leur partage, se préparaient, à l'ombre de ses tabernacles, au service des autels ; adieu, par conséquent, son petit séminaire de Bordeaux qui, placé dans une aile de l'ancien bâtiment des Capucins, commençait à prospérer et à donner de bons sujets à l'Église ; adieu encore sa chère maison de Bazas qui, après lui avoir coûté tant de sacrifices et de sollicitudes, fournissait chaque année un certain nombre de théologiens à son grand séminaire ; adieu enfin ses autres écoles cléricales qui, nouvellement formées dans quelques lieux écartés de son diocèse par des ecclésiastiques qui avaient suivi ses inspirations, étaient pour ainsi dire étouffées à leur berceau.

Que fit alors le Prélat pour conjurer, autant qu'il était en lui, la tempête qui venait de s'élever contre ses petits séminaires? il prit le parti de recueillir les débris qui sortaient de ces divers établissements, et de les distribuer çà et là dans quelques familles chrétiennes de Bordeaux qui leur offrirent un asyle. On devait de là les conduire par grouppes, matin et soir, aux cours du lycée que suivaient, avec assez d'exactitude, un certain nombre d'externes dont on n'avait pas trop à se plaindre. C'était, il est vrai, un pis-aller qu'en une autre circonstance il eût repoussé de toute l'énergie de son âme; on n'ignore pas la répugnance qu'il avait pour l'enseignement qu'on recevait dans ces établissements ; mais, par le temps qui courait, et dans l'impossibilité de mieux faire, il crut qu'il pou-

vait permettre à ses jeunes clercs d'assister aux leçons des professeurs universitaires. Seulement, pour contre-balancer l'influence du mauvais air que l'on respirait dans ces écoles, il conseilla à ceux qui les fréquentaient l'emploi des précautions et préservatifs d'usage en pareil cas, comme la prière, la tenue sérieuse, la fuite des occasions, la pratique des sacrements.

Ce qui rassura un peu le saint Archevêque sur les dangers qu'allaient courir ses jeunes lévites fut l'acquisition d'un excellent ecclésiastique que le ciel lui ménagea comme par hasard pour le mettre à la tête de cette nomade communauté; issu d'une ancienne famille du Beaujolais, il s'appelait des Garest; Mgr le dut au décret qui fermait les maisons de Saint-Sulpice; étant par là devenu libre de ses engagements et de ses heures, quoiqu'il ne fût pas de son diocèse, il se mit sur-le-champ à sa disposition.

Dieu qui venait de si bien faire ressortir, en présence de tout ce qu'il y avait de formidable et de puissant, la foi et la fermeté du saint Archevêque, voulut aussi mettre en lumière son héroïque charité. Une effroyable misère, telle qu'on n'en avait pas vu de semblable depuis longues années, affligea cruellement, dans les hivers de 1811 à 1812 et de 1812 à 1813, la ville et le diocèse de Bordeaux. La détresse était à son comble; pas un seul vaisseau étranger dans la rade, pas un seul navire indigène en rivière; tout était triste, tout était mort; on ne voyait pas arriver ni partir la plus petite felouque. De là les chantiers abandonnés, les quais déserts, les magasins fermés. Les familles d'ouvriers et de marins qui, jusque-là, avaient vécu du fruit de leurs sueurs, se trouvaient réduites, par l'absence du travail, à un état

voisin de l'indigence. Une foule de malheureux couraient dans les rues pour demander du pain, et peu de personnes, à cause de la cherté des subsistances, étaient à même de leur en procurer ; car au defaut du travail et à la détresse du commerce était venu s'ajouter, par surcroît de maux, une effrayante disette; il n'y avait presque pas eu entre ces deux années, par suite de l'intempérie des saisons, de récolte; les céréales ayant manqué, une immense population se trouva, malgré les soins de ses magistrats et la charité de ses concitoyens, à la veille de mourir de faim.

Le charitable Pontife est ému jusqu'aux larmes de l'épouvantable misère qui pèse sur son peuple; il souffre de toutes ses souffrances, il gémit de tous ses gémissements; ses afflictions lui sont plus pénibles que les siennes propres. Aussi ne s'épargne-t-il pas pour venir au secours des malheureux indigents, dont le nombre s'accroît pour ainsi dire à mesure qu'il les soulage; il n'y a rien qu'il ne fasse pour leur procurer du pain, des vêtements, et les autres objets de première nécessité. Pauvre lui-même, il partage avec eux la dernière obole qui lui reste; que dis-je? il arrive plus d'une fois qu'il là leur donne tout entière, ne retenant rien pour lui; tellement qu'à la fin sa bourse est vide comme son office où les gens de sa maison ne trouvent plus ce qui est nécessaire pour l'entretien de sa personne et de son ménage.

Mais ce qui ne surprend pas moins que les étonnantes libéralités du saint Prélat, c'est l'indistinction qu'il met dans la distribution de ses aumônes. Que l'on soit juif, luthérien, calviniste, quaker, méthodiste, de la religion des frères Moraves, peu lui importe; que l'on

soit français, espagnol, italien, mexicain, canadien, chinois, peu lui importe encore ; que l'on soit républicain, impérialiste, légitimiste, peu importe enfin ; il suffit d'être pauvre, d'avoir besoin de son assistance, à quelque culte, pays, ou opinion que l'on appartienne d'ailleurs, pour avoir droit à sa charité. Vicaire de celui qui fait lever son soleil sur les bons et les méchants, sans aucune distinction de religion, de climat et de foi politique, il donne à tous sans acception de personne. Une telle conduite, si parfaitement déduite des textes sacrés, produisit le meilleur effet dans la ville de Bordeaux, où jusqu'ici les diverses communions religieuses, étant bien tranchées et divisées, ne se secouraient qu'entre elles.

Aurait-on oublié la sublime réponse qu'il fit, à cette occasion, à l'un de ses grands-vicaires ? Celui-ci avait reçu ordre de remettre de sa part une pièce d'argent à une pauvre femme qu'ils avaient rencontrée sur leur passage ; il lui fit aussitôt remarquer qu'elle était juive, afin de l'engager à diminuer son aumône. *O mon Dieu, elle est juive!* reprit le saint Prélat, *tenez, voici, vous lui remettrez le double* : Magnifique action qui répond merveilleusement à tous les reproches d'intolérance que nous adressent nos ennemis.

Il y a encore un trait qui peint à lui seul tout ce qu'il y avait d'héroïque et de surnaturel dans la charité que montra en ces tristes temps le saint Archevêque. Tous les matins, il admettait dans sa chambre une foule de malheureux qui venaient lui exposer leur misère et recevoir des secours proportionnés à leurs besoins. L'un d'eux, peu content de toucher son aumône habituelle, enleva la montre que son vénéré bienfaiteur

avait laissée par mégarde sur son bureau. Mgr, s'en étant heureusement aperçu avant que le coupable fût sorti de la maison, le fit prier sur-le-champ de remonter dans son appartement. Là, seul à seul avec lui, il lui tint un incroyable langage; au lieu d'éclater en reproches contre lui, et de le menacer de la gendarmerie, il sembla s'accuser lui-même d'être la cause de son méfait: « Sans doute, mon ami, lui dit-il, je ne vous donne pas assez pour votre semaine ; soyez tranquille, désormais, je vous donnerai davantage ; vous pouvez compter sur un louis d'or par mois ; mais, je vous en prie, rendez-moi ma montre ; c'est un souvenir de ma mère, j'y attache du prix. »

De là on se demande, quand on voit, d'une part, tant de secours prodigués et, de l'autre, des ressources si faibles, où puisait le charitable Prélat pour suffire à tant de libéralités ; car enfin son budget archiépiscopal, tant du gouvernement que de sa chancellerie, était bien limité pour une ville où le luxe de la capitale s'introduisait de plus en plus et nécessitait des dépenses énormes ; à peine s'il eût suffi pour un armateur retiré des affaires, ou même un simple négociant qui aurait fait sa fortune dans le commerce de l'intérieur. Ici nous répondrons naïvement, comme nous l'avons fait ailleurs, qu'il y a des secrets de Providence qu'il ne faut pas trop approfondir, de peur d'être écrasé sous le poids de la gloire et de la puissance de celui qui opère, quand il lui plaît, des prodiges de miséricorde et de charité par les mains de ses plus pauvres serviteurs ; différemment, l'on n'expliquerait jamais comment, dans tous les siècles, une foule d'hommes simples et craignant Dieu, sans autre ri-

chesse que la foi qui les anime, sont parvenus à soulager de hautes infortunes et d'immenses misères; il est de toute évidence que celui qui a multiplié les pains dans le désert a multiplié dans leurs mains le denier du pauvre et l'obole de la veuve.

Mais, après avoir fait dans les aumônes du vénéré Pontife la part légitime qui revient à l'action providentielle qui ne faillit jamais au bienfaiteur de ses frères, il est bon de reconnaître qu'en général il tirait le reste de ses propres ressources; il se condamna journellement lui-même à mille privations, n'ayant ni chevaux, ni équipage, ni domestiques de luxe, afin de pourvoir aux besoins des malheureux qui s'adressaient à sa charité; on peut même dire, sans crainte d'exagération, qu'il se regardait, dans ce même but, l'achat d'une soutane neuve qui ne lui était pas d'une absolue nécessité, d'un petit meuble dont l'utilité n'était pas incontestée, d'un livre nouveau qui pouvait lui être agréable, mais dont il pouvait se passer; tout ce qui lui paraissait tant soit peu superflu lui semblait un vol fait à ses pauvres, et il s'en confessait publiquement comme d'une faute théologique.

C'était à un point que les gens de sa maison, ignorant si leur maître aurait assez d'argent dans sa bourse pour payer les fournisseurs, étaient souvent gênés pour faire les emplettes nécessaires, soit pour son vestiaire, soit pour sa table, soit pour son ameublement; ils furent plus d'une fois obligés, après avoir fait leurs achats, de solder, à son défaut, de leur propres deniers, les denrées qu'ils apportaient du marché; ce que, du reste, le Prélat ne manquait pas de leur rembourser en temps et lieu : mais heureusement que ceux-ci, lors-

qu'ils étaient depuis quelque temps au service du saint Archevêque, se trouvaient au courant de ses pieuses prodigalités; ils prenaient d'avance leurs précautions, ils retenaient, pour les cas imprévus, sur les sommes qu'il leur donnait; autrement, le service ordinaire de la maison archiépiscopale eût été, par intervalle, interrompu, faute de ressources convenables; car sa charité large et généreuse ne calculait pas.

Qui ne sait, par exemple, le pieux stratagème dont fit usage en cette circonstance la bonne sœur Julienne, supérieure de l'hôpital Saint-André, pour remonter le trousseau du saint Archevêque. C'était elle qui était chargée de son linge; voyant qu'il ne lui en restait presque plus, elle prit le parti de lui en faire acheter. Or, la difficulté était d'obtenir auparavant son consentement; elle pressentait bien que, si elle lui en parlait, elle n'aurait qu'une réponse négative. *Mes pauvres, mes pauvres!* c'était tout ce qu'elle attendait de sa bouche. Alors, en femme habile, elle va dire au saint Prélat : — Mgr, il y a dans la ville de Bordeaux un excellent gentilhomme, titré et âgé, dont la nudité fait peur; figurez-vous qu'il n'a presque pas de linge pour changer; c'est à peine s'il lui reste trois ou quatre chemises qui se courent après dans les tiroirs d'une garde-robe vermoulue. — Mon Dieu, qu'il doit souffrir! ces gens-là, habitués à une première aisance, ne s'accoutument que difficilement à un changement de position; je vous en supplie, ma sœur, faites-lui faire tout ce dont il a besoin; c'est moi qui payerai. — Je comprends, Monseigneur, reprit la digne fille de saint Vincent de Paul; il faudra, pour entrer dans vos vues, acheter une douzaine de chemises à ce pauvre gentil-

homme ; autrement ce ne serait rien faire. —Oui, oui, répliqua le Prélat en hochant un peu la tête.

Sur cette parole, la bonne sœur Julienne, si connue dans la ville de Bordeaux par son intelligente activité, commanda le linge dont Mgr d'Aviau avait besoin, et puis, quand il fut confectionné, elle le plaça, sans rien dire à personne, dans la commode qui se trouvait dans sa chambre.

Peu de jours après, le Prélat, s'étant aperçu de cette augmentation dans son vestiaire, voulut se fâcher; il s'adressa à l'intelligente supérieure de Saint-André : —D'où vient, ma sœur, tout ce linge neuf? vous savez bien que je vous avais défendu de rien faire pour moi.— C'est vrai, Monseigneur, mais vous m'avez donné la permission. — Quand donc ? je n'en ai pas souvenance. — Je vous priai, les jours passés, de faire l'aumône de quelques chemises à un pauvre gentilhomme qui n'en avait plus. — Eh bien ! — Ce pauvre gentilhomme c'était vous-même.. !

Le Prélat, par suite du même principe, fit un jour disparaître de sa table un mets plus extraordinaire que les autres qu'on avait servi ; c'était un beau poisson de mer que des pêcheurs avaient pris à Royan, et avaient envoyé vendre sur la place du marché à Bordeaux ; son cuisinier, le trouvant à bas prix, pensa faire plaisir aux convives de son maître en l'achetant ; mais il n'en fut pas de même de celui-ci : quand il le vit, il dit presque en se fâchant qu'il ne convenait pas de mettre, dans un temps de disette et de famine, de si belles pièces sur la table d'un évêque. « N'est-ce pas, ajouta-t-il, en quelque sorte insulter à la misère du peuple qui meurt de faim? » Et aussitôt il envoya à

une famille pauvre du voisinage qui en fit son régal le plat qu'il avait trouvé trop recherché pour lui.

Nous l'avons dit, et nous nous plaisons à le répéter, ce n'était que pour lui seul que le Prélat était sévère; il était pour les autres d'une bonté, d'une charité, d'une générosité dont on ne trouve d'exemple que dans la Légende; rien ne lui coûtait, lorsqu'il fallait encourager une œuvre, secourir un malheureux, ou même recevoir un ami; car, quelque gêné qu'il fût dans son étroite maison, il était si hospitalier qu'il avait presque toujours du monde chez lui; c'était tantôt les prédicateurs des diverses stations, tantôt des ecclésiastiques de sa connaissance, tantôt des missionnaires qui allaient dans les pays étrangers ou qui en revenaient.

Oh! comme il accueillait ces derniers! il les recevait avec une sorte de respect religieux; c'était à ses yeux comme les apôtres des temps modernes; la première fois qu'ils partaient, il les bénissait avec une affection toute paternelle et leur demandait une part à leurs travaux; quand, au contraire, ils revenaient, ou par raison de santé, ou pour faire simplement un voyage en Europe, il avait du plaisir à les faire parler sur les détails de leurs travaux; on voyait, à l'animation de ses traits et de son regard, le vif intérêt qu'il portait à la prospérité des missions.

Témoin la manière dont il reçut à cette époque M. Dubourg, ancien directeur du séminaire de Baltimore, évêque nommé de la Nouvelle-Orléans, qui allait à Rome rendre compte de sa mission aux Etats-Unis et se faire sacrer. Lié de cœur et d'affection à la société de Saint-Sulpice dont il était membre, il le reçut comme un frère et un ami; il fit, en un mot, pour lui

tout ce qu'il avait fait en 1809 pour Mgr Flaget, évêque de Bardstovn, le saint de l'Amérique septentrionale; il ne voulut pas que, durant tout son séjour dans la ville de Bordeaux, il prît un logement ailleurs que dans sa maison.

Maintenant qui nous dira, après les premiers épanchements des deux Prélats, ce qu'ils se communiquèrent réciproquement? Ils avaient entre eux bien des choses à se raconter, l'un sur le Nouveau Monde où la foi faisait toujours de nouvelles conquêtes, et l'autre sur l'ancien où cette même foi perdait de plus en plus du terrain! Ce contraste, démontré jusqu'à l'évidence par les derniers événements, remplissait de tristesse leurs âmes toutes françaises; ils ne pouvaient l'un et l'autre, quelque vœu qu'ils fissent pour les progrès de la religion dans les pays étrangers, se faire à l'idée de la voir abandonner leur patrie. « Non, dirent-ils d'un commun accord, il est impossible que la France cesse d'être catholique; il se fait trop de bien dans son sein pour que Dieu la délaisse; il a dans ses mains mille moyens de la sauver?»

CHAPITRE XVIII.

L'empereur part pour la Russie; désastre de son armée. — Ce n'est depuis qu'une suite de revers. — Il s'opère à Bordeaux un mouvement royaliste, qui précipite sa chûte. — Quelle attitude garde le saint Archevêque. — Son compliment au duc d'Angoulême. — Celui-ci lui exprime sa reconnaissance. — Affluence et joie des Bordelais. — Mgr établit à perpétuité une messe d'actions de grâce. — Il compose, à cette fin, une inscription. — Le prince lui donne, en retour, toute sa confiance. — Lettre qu'il lui écrit. — Il le nomme membre de son conseil. — Le Prélat n'y paraît que pour servir la religion. — Les alliés entrent dans Paris. — A cette nouvelle, il publie un beau mandement. — Il prend part, malgré son âge, à toutes les fêtes qui ont lieu. — Après quoi il s'occupe d'affaires. — Il place les Sulpiciens à la tête de son grand séminaire. — Quel personnel on lui donne. — Un des directeurs va demander, en son nom, des sujets aux pays de montagnes. — Il en emmène un certain nombre. — Sa Grandeur appelle ensuite les Pères Jésuites à la direction de son petit séminaire. — Dans quel local veut-elle les placer? — Celui qu'on lui offre. — Elle préfère une moderne construction. — Supplique au roi à cet effet. — Louis XVIII accède à ses vœux. — C'est là que le Père de Brosses commence son établissement. — Contraste entre sa première et sa seconde destination. — Un mot sur d'autres écoles ecclésiastiques.

Il y eut, après le départ des évêques de la capitale, une espèce de suspension d'armes dans la guerre que l'empereur faisait à l'Eglise. Celui-ci avait en ce moment d'autres affaires sur les bras; il était absorbé par les immenses préparatifs de son expédition de Russie. On renvoyait généralement à son retour la reprise des hostilités; malheur à l'Eglise s'il revenait vainqueur! Il

n'était bruit, dans certains lieux, que d'un décret, daté du Kremlin, où le nouveau Czar proclamerait, si l'on ne se prêtait pas à ses idées, une église nationale avec un patriarche, c'est-à-dire, le schisme... Mais Dieu, qui arrête avec quelques grains de sable les flots de l'Océan, arrêta avec quelques flocons de neiges le plus indomptable des conquérants... Après avoir ouvert la campagne sous les plus heureux auspices, traversé en triomphateur des populations immenses, ajouté à la série de ses victoires celles de Smolensk, de la Moscowa et de Polotsk, il est vaincu par les frimats; il revient en toute hâte à Paris, laissant les deux tiers de son armée, gelés de froid le long des grandes routes, ou noyés dans les eaux du Dnieper et de la Bérésina, ou épuisés de faim et de fatigues avant de rentrer en France; le reste de cette grande armée, naguère la plus florissante du monde, semblait n'avoir échappé à tant de désastres que pour mener le deuil de ses frères.

Depuis cet immense échec, l'étoile de l'empereur s'était obscurcie; il n'était plus l'aigle au vol sublime qui avait plané sur toutes les capitales de l'Europe; après avoir vainement essayé de se relever, soit à Lutzen, soit à Dresde, soit à Bautzen, et autres lieux célèbres dans nos annales, il tomba blessé à mort dans les plaines de la Champagne. Hélas! que pouvait le génie contre les efforts de l'Europe conjurée pour le perdre?

Une des colonnes expéditionnaires qui contribua le plus, malgré les efforts et l'habileté de nos généraux, à accélérer la chûte du colosse, fut celle des Anglo-Portugais et Espagnols; après les glorieuses journées de Victoria, d'Orthez, et de Saint-Jean de Lutz, elle s'était

avancée, sous les ordres du général de Beresford, jusque dans le voisinage de Bordeaux. Le maire de cette ville, M. de Lynch, d'abord admirateur du grand homme qui avait fait de la France le premier peuple du monde, puis las de son despotisme et d'une gloire qui nous coûtait si cher, instruit qu'il y avait dans les rangs de cette armée, sous l'habit d'un officier anglais, un prince de l'ancienne famille royale, le duc d'Angoulême, demanda à lui parler; il lui portait, au nom de ses compatriotes qui n'avaient jamais pu pardonner à l'empereur la ruine de leur commerce, les clefs de sa noble cité; et, à l'instant même, il déposa son écharpe tricolore, et arbora, en signe de ralliement, avec ceux qui l'accompagnaient, la cocarde blanche à son chapeau; en même temps, des personnes initiées au secret faisaient hisser sur les principaux clochers des paroisses l'antique bannière des lys.

Au milieu de ce mouvement qui précipita la ville de Bordeaux aux pieds du nouveau pouvoir, quelle attitude garda le saint Archevêque? Fit-il jamais partie du comité royaliste qui, sous la direction de M. Taffard de Saint-Germain, l'avait préparé? Non. Fut-il au moins du nombre de ceux qui, sous la conduite de M. de Larochejacquelin, commencèrent à l'exécuter? Non encore. S'associa-t-il enfin à ceux qui, à la suite de M. le comte de Lynch et de ses principaux adjoints, engagèrent officiellement le prince à se rendre dans leur cité? Non, encore une fois. Lié qu'il était par des serments qu'il avait toujours respectés, il ne se montra dans aucune réunion ou circonstance que son ministère, étranger à toute politique, pouvait désavouer.

Tout ce qu'on peut dire, sans le compromettre, c'est

que le Prélat, malgré sa réserve et sa soumission aux puissances établies, ne cessa d'appeler de ses vœux un régime meilleur; il sentait, mieux que personne, qu'un gouvernement oppresseur et ennemi de l'Eglise ne pouvait pas durer. Car il rappelait souvent, dans les entretiens spirituels qu'il avait avec quelques intimes, ces paroles du Psalmiste que le Poëte français a si bien traduites :

J'ai vu l'impie adoré sur la terre ;
Pareil au cèdre, il cachait dans les cieux
Son front audacieux ;
Il semblait à son gré gouverner le tonnerre,
Foulait aux pieds ses ennemis vaincus ;
Je n'ai fait que passer, il n'était déjà plus.

Mais si, renfermé dans les strictes observances de son ministère, le Pontife ne fut pas le provocateur de cette manifestation politique qui donna à la France le signal de son indépendance, il s'y associa de cœur et d'âme, quand elle fut à peu près accomplie; il en accepta, sans arrière pensée, toutes les conséquences, même en face de l'ennemi, dont on entendait le canon et la fusillade; car il n'était que de l'autre côté de la rivière, sous les ordres du sénateur Cornudet et du général l'Huillier. La Providence s'était suffisamment expliquée par les événements qui étaient arrivés, et la cause des Bourbons devenait de plus en plus nationale ; dès lors, il n'y avait plus à balancer sur le parti qu'il y avait à prendre; on pouvait, sans hésiter, se rallier au drapeau qui avait fait si longtemps le bonheur de la France et promettait de le faire de nouveau.

Toutefois, le Prélat, sage et prudent qu'il était, ne

s'était pas encore prononcé publiquement ; il ne le fit que le 12 mars, jour d'impérissable mémoire dans les fastes bordelais. Ce jour-là, le prince fit lui-même son entrée solennelle, aux acclamations d'une population ivre de joie, dans la capitale de l'antique Guyenne ; il voulut, avant de descendre au palais qu'on lui avait préparé, venir à la métropole remercier Dieu de sa visible protection. Sa Grandeur, tressaillant d'allégresse, le reçut à la tête de son chapitre et de son clergé qui partageaient son émotion, devant la porte Royale ; et là, apres lui avoir offert selon l'antique cérémonial l'eau bénite et l'encens, elle lui adressa un petit discours qui témoignait hautement de son empressement et de son dévouement à l'auguste famille dont il était le représentant.

« Monseigneur,

« Depuis si longtemps nous gémissions accablés sous des maux de toutes sortes ! Depuis longtemps nos vœux en sollicitaient le terme ! Mais nous demeurions sans cesse agités par des espérances et des craintes, qui nous entraînaient alternativement. Enfin ces doutes pénibles s'écartent à la présence de votre Altesse royale ; nous serons heureux...

« Au nom de mon clergé et de tous mes diocésains, j'ose la supplier de donner à sa Majesté les assurances qu'elle n'aura point en ses états de sujets plus fidèles ni plus dévoués.

Que n'avons-nous pu trouver en toutes lettres la réponse du prince ! Tout ce que nous savons, c'est qu'elle fut noble et digne comme toute sa conduite sur la terre Bordelaise. Il remercia, tant en son nom privé qu'en

celui du roi son oncle, le vénérable Prélat qui lui avait tenu un si magnifique langage. Nous espérons, ajouta-t-il en finissant, que, grâce à vos prières, le ciel achèvera ce qu'il a si bien commencé.

Après quoi, le noble Pontife, ne se possédant plus de joie et de bonheur, conduisit le prince, à travers la foule immense qui se pressait dans la vaste basilique, au prie-Dieu qu'on lui avait préparé dans le sanctuaire; il lui fallut, dit-on, plus de demi-heure, tant les masses étaient compactes, pour arriver lui-même à son trône qu'on avait orné et drapé comme pour les grandes fêtes; et de là, d'une voix forte et animée, comme s'il eût eu trente ans de moins, il entonna l'hymne de la reconnaissance, *Te Deum laudamus*, que tout le peuple continua avec un enthousiasme qui tenait du délire.

On ne s'imagine pas, aujourd'hui que tous les sentiments sont émoussés et toutes les affections usées, les transports de joie qui eurent lieu pendant cette sainte cérémonie. Il semblait que tous les Bordelais, unis ensemble aux pieds des autels, renaissaient à la vie; un air de bonheur et d'espérance était répandu sur toutes les figures; la bonne nouvelle avait dilaté tous les cœurs. C'était à qui, en sortant de l'église, se presserait réciproquement la main; nul qui ne partageât la douce émotion du Prélat.

Pour éterniser le souvenir de cette journée à jamais mémorable dans les fastes de la ville de Bordeaux, et même de la France qui apprit, à l'exemple de cette noble cité, à conquérir son indépendance, Mgr établit à perpétuité, dans son église métropolitaine, une messe solennelle d'actions de grâce, au jour anniversaire de

ce grand événement; il composa même, à ce dessein, pour l'instruction des générations futures, une inscription latine d'un style correct, d'une exécution parfaite, qu'il fit graver en lettres d'or sur une tablette de marbre blanc, où toutes les circonstances de ce magnifique dénouement étaient retracées avec une précision historique. Nous qui l'avons vue et lue de nos propres yeux, avant 1830, contre les murs de la vieille basilique de St-André, dans le chœur même de cette antique métropole qui fut témoin d'un si beau triomphe, nous nous faisons un vrai plaisir d'en reproduire la traduction.

« Le 12 mars, an de grâce 1814, au milieu d'un concours immense de citoyens de tout ordre et de tout rang, tous ivres de joie et de bonheur, un prince illustre et religieux, Louis Antoine, Duc d'Angoulême, fut reçu, après de longs malheurs, dans cette auguste basilique, aux chants d'actions de grâce qu'entonna Charles François, Archevêque de Bordeaux, accompagné de son chapitre et de son clergé métropolitains. Son Altesse royale, par son heureux et agréable retour sur le territoire français, présageait, et, en le présageant, préparait à Paris et à la France le retour non moins heureux et non moins agréable de Louis XVIII, son oncle, le roi désiré.

Depuis cette touchante et imposante cérémonie où l'on ne saurait affirmer qui était le plus heureux ou du prince ou des Bordelais, les rapports entre Mgr l'Archevêque et son Altesse royale furent des plus étroits? Le petit-fils de France, pénétré d'une profonde vénération pour le saint Pontife dont l'Eglise de Bordeaux était si justement fière, lui donna toute sa confiance. Il ne voulut rien faire d'important, dans la situation dé-

licate où il se trouvait, sans avoir préalablement son avis. Aussi s'entretint-il souvent avec lui sur les mesures à prendre tant pour l'ordre général que pour le bien de la religion et de l'état.

Qu'on lise la lettre suivante ; on verra jusqu'où allaient l'estime et le respect qu'il lui portait. Ce n'est pas un secrétaire des commandements qui l'a écrite ; elle est toute entière de sa main.

Bordeaux, le 19 mars 1814.

« J'ai reçu hier la réponse de M. l'Archevêque ; toutes les fois qu'il aura quelque chose à me faire dire, soit pour ce qui regarde le clergé, soit sur toute autre matière, je le prie de le faire toujours avec confiance et franchise, ou par écrit, ou verbalement. Car il est toujours le maître de venir chez moi quand cela lui conviendra. Je le prie seulement de me le faire dire un peu d'avance, afin que je puisse lui faire savoir si je ne suis pas en affaire, ou dehors. La position délicate dans laquelle je me trouve ici et la disposition des esprits d'une certaine classe qu'il est important pour les intérêts du roi de ménager, m'obligent à des mesures et à des démarches qui ne sont pas parfaitement d'accord avec mes principes ; mais comme je n'agis entièrement que pour le bien du service du roi, j'espère que le bon Dieu m'en tiendra compte.

« Je prie M. l'archevêque de me répondre sur la demande que je lui ai fait faire de me désigner un ecclésiastique pour confesseur.

« Aussitôt que je pourrai envoyer un peu plus de fonds à M. l'archevêque pour les secours qu'il veut bien se charger de distribuer, je le ferai.

Louis Antoine.

Le prince, qu'on le sache bien, ne borna pas là sa confiance au saint archevêque de Bordeaux; il voulut quelque chose de plus de lui que des avis pour la bonne et sage direction de sa conscience; il désira encore utiliser son expérience et ses lumières pour la forte et sage direction du mouvement politique qui venait de s'opérer. C'est pourquoi, en vertu des pouvoirs qu'il tenait du roi par lettres patentes datées d'Hartwel, le 14 janvier précédent, il l'appela, le 22 mars 1814, à faire partie du conseil qui devait l'aider de ses lumières et de ses connaissances dans ces périlleux débuts de la restauration. Son nom est le premier qu'on lit dans le tableau des seize conseillers qui composaient la commission nommée par son Altesse; il est suivi de ceux de MM. de Damas, de Lynch, de Puységur, de Marcellus, de Lur-Saluces, Lainé, Ravez, Filhol de Marans, et autres dont la gloire a rejailli sur leur patrie (1).

Admis dans les conseils du prince, comme jadis saint Vincent de Paul l'avait été dans ceux de la reine-régente, le Pontife ne s'y montra que pour servir les intérêts de la religion; il y apporta, avec l'ascendant que lui donnaient son caractère, son âge et ses vertus, cette sagesse et cette modération qui sont toujours le fruit d'une longue expérience. Tout en faisant valoir les droits de ceux qui avaient de justes réclamations à faire, il évita de provoquer des destitutions, des réactions, des dépouillements; il couvrit, au contraire, de sa protection et de son ombre, comme un bon pasteur, une foule d'individus qui s'étaient fortement compromis dans les derniers événements par leur opposition au nouvel ordre de choses.

(1) Pièces justificatives, n. II.

Tandis que l'on escarmouchait sur les bords de la Garonne, dans cette partie de terre qu'on appelle entre deux mers, pour le succès de la cause royale, Dieu venait de frapper, sur les rives de la Seine, l'un de ces coups qui, pour nous servir de l'expression de Bossuet, changent subitement la face des empires. Les troupes coalisées, après avoir été cent fois foulées et refoulées dans les plaines de la Champagne par les débris de nos vieilles phalanges, avaient fait leur entrée triomphante dans la capitale ; elles étaient par là même, depuis qu'on a concentré dans une seule ville toutes les forces d'un état, maîtresses du pays ; et, peu de jours après, cédant au vœu dont Bordeaux avait pris l'initiative, elles replacèrent la dynastie de saint Louis sur le trône de ses pères. Ce ne fut alors, à part les vieux grognards de la révolution, qu'un cri de joie, d'un bout de la France à l'autre, pour saluer le drapeau fleurdelisé qui flottait sur les tours de Notre-Dame.

A cette nouvelle, le saint Archevèque de Bordeaux n'y tient plus ; il donne un libre essor à tous ses vieux sentiments de gentilhomme et de vendéen ; ce n'est plus de l'enthousiasme factice et guindé, comme dans ses précédents mandements, où l'on mettait, à chaque instant, sa verve en réquisition, pour célébrer des victoires dont nous ne profitions pas ; c'est du fond du cœur qu'il parle, lorsqu'il annonce à son peuple les nouvelles destinées de la France ; il est heureux, trois fois heureux, mille fois heureux.

Après avoir décrit, dans un rapide tableau, tous les malheurs et toutes les oppressions qui, depuis vingt-cinq années, ont pesé sur notre infortunée patrie, il montre, en quelques mots, la manière admirable dont

Dieu l'a délivrée. Il salue ensuite, dans la famille royale qui a été rendue à la France, la restauration de la foi et des mœurs, l'accroissement de l'agriculture et du commerce, tous les éléments de la liberté et de la félicité publiques, tous les genres de gloire et de prospérité qui ont jadis élevé notre pays au-dessus de tous les pays du monde. Tant de joie et de bonheur réunis méritent bien de notre part, conclut-il, une profonde et éternelle gratitude.

Le Prélat, malgré son âge et ses infirmités, prit une vive part à toutes les fêtes qui eurent lieu à cette occasion; il bénit, le 10 mai, dans sa métropole, les drapeaux de la garde communale de Bordeaux, et, le 10 août suivant, ceux de la légion de la Gironde; or, dans ces deux circonstances, il prononça une allocution qui fit palpiter bien des cœurs; il rappela, dans l'une et dans l'autre, tout ce que Dieu avait fait pour les Français et tout ce que les Français devaient à leur tour faire pour Dieu; tous ces sentiments chrétiens, mêlés de souvenirs et d'expressions chevaleresques, produisaient la plus vive émotion sur ceux qui les entendaient.

Ce ne fut au commencement de la restauration, tant l'enivrement était vif et l'exaltation ardente, qu'une série de fêtes, tantôt religieuses, tantôt civiles, tantôt politiques; après avoir payé, en sa double qualité de prince de l'Eglise et de haut dignitaire de l'Etat, un tribut convenable aux unes et autres, le vénéré Pontife songea aux affaires de son diocèse; il s'occupa avec une activité d'esprit, surprenante à son âge, de tout ce qui pouvait intéresser sa chère église de Bordeaux; c'était pour lui plus agréable et plus doux que

d'assister à des réjouissances et parades où la gravité de son caractère avait souvent à souffrir des bruyantes clameurs qui les accompagnaient ; et d'ailleurs, le temps était favorable, le vent soufflait en poupe, il y avait pour le clergé ce qu'on appelle *popularis aura;* on accueillait tous ses vœux, on écoutait toutes ses suppliques.

Un des premiers soins de l'infatigable Prélat fut d'appeler à la direction de son grand séminaire les savants et pieux disciples de M. Olier ; il y avait longtemps qu'il en avait conçu le dessein, et même qu'il en avait expressément formulé la demande ; ayant été lui-même initié aux sciences sacrées et au sacerdoce par ces illustres maîtres, il tenait à procurer ce même avantage aux clercs de son diocèse : mais jusque-là, malgré ses intimes relations avec la célèbre compagnie de Saint-Sulpice, il n'avait rien pu obtenir d'elle ; un sentiment de délicatesse, qui ne surprend point de la part de M. Emery, l'avait toujours empêché d'accéder à ses demandes ; il lui avait constamment répondu que, jadis son séminaire ayant été dirigé par les enfants de saint Vincent de Paul, il revenait de droit à ses anciens maîtres : ce dont le pieux Prélat, malgré sa tendre vénération pour leur saint fondateur, ne s'accommodait pas du tout ; il trouvait qu'après nos malheurs les MM. de Saint-Lazare n'étaient pas assez nombreux pour se charger de ces sortes d'établissements ; il tint bon, et à la fin il obtint ce qu'il désirait.

Quel bonheur pour lui ! ce fut M. l'abbé Cartal, son ancien compagnon d'armes pendant la grande révolution sur les montagnes de l'Ardèche et depuis le confident le plus intime de ses pensées, dont le nom se confond si souvent dans cette histoire avec le sien,

qui fut envoyé, par M. Duclaux, successeur immédiat de M. Emery, organiser et conduire le séminaire de Bordeaux d'après les réglements de Saint-Sulpice; il devait être secondé par M. de Tartonne, son ancien grand-vicaire de Die et de plus son vieux *cicerone* de l'émigration en Italie, M. Timothée Lacombe, un des premiers sujets de son nouveau diocèse, M. Gery, de celui de Viviers auquel il avait donné des soins après l'apostasie de son évêque; une administration ainsi composée, formée de semblables éléments, lui promettait toutes sortes de succès.

Mais auparavant il fallait donner à ces pieux ecclésiastiques un certain nombre de jeunes étudiants à instruire et diriger. Autrement, qu'auraient-ils fait sous les vieux cloîtres des Capucins qu'on avait affectés au grand séminaire; ils auraient presque parlé dans le désert et opéré sur le vide. Car, depuis les dernières guerres de l'empire, alors que la jeunesse française était en coupe réglée pour satisfaire la vanité et l'ambition d'un seul homme, les rangs des aspirants à l'état ecclésiastique, déjà si peu pressés dans cette maison, s'étaient encore éclaircis davantage; on n'avait pas eu le loisir, depuis que la paix avait été rendue à l'Eglise, de réparer dans cet établissement les pertes qu'on avait faites. D'ailleurs, où aurait-on pris ces nouvelles recrues? on savait bien que, dans aucun temps, ces contrées n'avaient été fertiles en vocations cléricales; l'esprit aventurier des voyages achevait de détourner du sanctuaire ceux que l'appât du lucre et du plaisir séduit à l'entrée de la vie sous le ciel de la Gironde.

Le Prélat alors, après en avoir conféré avec les directeurs du grand séminaire, songea à un expédient qui lui

réussit très-bien; on lui avait dit que, sur les montagnes du Rouergue, du Cantal et de l'Auvergne, il y avait un excédant de sujets pour l'état ecclésiastique; parmi ces derniers, il y avait une foule de jeunes gens pleins de talents et de vertus, lesquels, faute de secours pécuniaires, ne pouvaient achever leurs études; si quelques-uns ne craignaient pas de venir se consacrer au service de la religion dans son diocèse, combien il serait heureux! Il envoya M. Timothée Lacombe, économe de son séminaire diocésain, avec la mission de recueillir tous ceux qui, placés dans de favorables conditions, se sentaient appelés à cet apostolat hors de leur pays.

Celui-ci, non moins intelligent que zélé, n'eut qu'à s'applaudir des résultats de sa pieuse entreprise; il emmena avec lui de Saint-Flour, du Puy et de Rodez, terres éminemment sacerdotales, une foule de jeunes recrues qui réjouirent et grossirent bien vite la tribu sacrée; on fut, on ne peut plus, satisfait de leurs mœurs, de leur piété, de leurs talents, de leur caractère, de leur docilité, de leurs diverses aptitudes; un grand nombre d'entre eux sont aujourd'hui à la tête des plus importantes paroisses du diocèse qu'ils dirigent avec autant de zèle que de prudence.

Il restait au saint Archevêque un autre vœu à remplir; c'était celui de voir les pères Jésuites, ses anciens instituteurs de la Flèche et de Poitiers, ouvrir une maison d'éducation dans son diocèse. On connaît la prédiction que lui avait faite, lorsqu'il était encore jeune prêtre, le révérend Père Nectou, ancien provincial d'Aquitaine. Ce vénérable vieillard, dont la sainteté était attestée par des prodiges, lui avait annoncé, peu de

temps après leur proscription, que ce serait lui, Pontife d'une grande Eglise, qui serait le premier à recueillir leurs débris. Déjà le Saint-Père, de retour à Rome, instruit du bien qu'ils faisaient partout où ils allaient, les avait rétablis solennellement par sa bulle du 7 août 1814. Aussitôt le Prélat, heureux de s'associer à une semblable réparation envers un ordre qui n'avait assumé sur lui tant de haines que parce qu'il était un des plus fermes soutiens de la religion, s'empressa de les recevoir dans son diocèse. Il les chargea, en attendant qu'ils pussent former un collége, de la direction du petit séminaire de Bordeaux.

Où les placera-t-il maintenant? c'est là le point difficile; car enfin il ne peut laisser sous le même toit, comme ils ont été jusqu'à présent, les élèves du grand et du petit séminaire. Qui ne sent combien ces établissements se contrarient mutuellement? ils n'ont pas les mêmes réglements, les mêmes études, les mêmes exercices de piété.

Sa Grandeur porta, d'abord, ses vues sur l'ancien petit séminaire de St-Raphaël; c'était l'un des premiers établissements de ce genre, élevés par son vénérable prédécesseur, le bienheureux Pey Berland; il avait été converti successivement pendant la révolution en prison ou ambulance; à cette époque encore il servait de caserne à un régiment d'infanterie. Mgr ne négligea rien pour rentrer dans sa jouissance; il exposa aux ministres de la guerre et de l'intérieur qui s'en disputaient la propriété, qu'ayant été construit pour un petit séminaire, on aurait tort de ne pas le lui restituer; aucun autre bâtiment ne lui offrirait les avantages que celui-ci présentait, tant sous le rapport

de la distribution des pièces que sous celui des dépendances.

Tout ce que le Prélat put obtenir, c'est qu'à la fin on lui accorda, au lieu et place de Saint-Raphaël dont l'Etat ne jugea pas à propos de se désaisir, le cloître de Notre-Dame qui servait à une autre caserne; cette dernière maison, outre qu'elle n'était pas favorablement située ni disposée pour un collége ecclésiastique, se trouvait dans un état de dégradation épouvantable; il eût fallu des sommes énormes que le diocèse n'était pas dans le cas de fournir, pour le rendre un peu propre à cette destination.

Mgr ne pouvait pas profiter de ces dispositions; il tourna alors ses regards d'un autre côté. Il réfléchit qu'il y avait dans la grande rue Saint-Jean, tout près de la porte de ce nom, un magnifique bâtiment, dont la construction était toute récente, qui pouvait très-bien convenir au but qu'il se proposait. C'était l'administration départementale qui l'avait fait élever à ses frais et deniers, pour y établir un dépôt de mendicité; il y avait de vastes cours, d'élégants portiques, de beaux jardins. Mais depuis deux ans qu'il était terminé, il demeurait inoccupé; l'administration départementale qui avait succédé à celle qui l'avait fait construire, reculait toujours devant la réalisation de ce projet; car, il ne suffisait pas, observait-elle, d'abriter les pauvres, il fallait encore leur assurer une sorte de dotation; sinon, qui les nourrirait, qui leur fournirait des vêtements, qui suppléerait aux aumônes qu'ils recevaient précédemment? Le seul moyen de s'en tirer, avec ce système, était de créer une taxe pour les pauvres comme en Angleterre; or, cette nouvelle imposi-

tion n'était guère possible avec la détresse des finances départementales ; il fallait de toute nécessité ajourner ou abandonner cette mesure.

Quand le Prélat vit les esprits dans cette disposition, il demanda au gouvernement ce bâtiment ; il adressa à cet effet une supplique pressante à sa Majesté. On y trouve en la parcourant la statistique exacte du diocèse de Bordeaux.

« Sire,

« Les religieuses intentions de votre Majesté sont connues ; à ce titre, permettez que je sollicite votre bienveillante attention en faveur de mon Eglise ; je ne saurais mieux le faire qu'en lui exposant avec simplicité la situation vraiment déplorable dans laquelle elle se trouve.

« Oserai-je, Sire, l'avouer ? Dans le diocèse de Bordeaux, l'exercice du ministère sacré tend à une prochaine et presque totale extinction ; déjà plus de la moitié des paroisses demeurent vacantes, faute d'ouvriers évangéliques pour remplacer ceux que la mort nous enlève tous les jours ; parmi les autres, un grand nombre n'est administré que par des prêtres âgés ou valétudinaires qui ont de la peine à remplir les fonctions les plus essentielles de leur ministère ; de là, en certains endroits, plus de catéchismes, plus d'instructions religieuses, plus de messes, plus de sacrements ; et par suite, les peuples, livrés à eux-mêmes, tombent dans une ignorance profonde de leurs devoirs qui les conduit peu à peu à un état voisin de la barbarie.

« Après de tels bouleversements, Sire, il ne faudrait pas moins qu'un nombre considérable de nouveaux ouvriers évangéliques pour le service ordinaire des paroisses ; une fois ce chiffre obtenu, il faudrait encore pour l'entretenir, au moins vingt à vingt-cinq ordinands, chaque

ınée; or, comment, avec nos ressources actuelles, son-
ɜr à réparer nos pertes et à nous précautionner contre
s chances de l'avenir; c'est à peine si je puis me pro-
ettre, tous les ans, cinq ou six sujets pour les ordina-
ɔns; d'où il résulte que, si nous n'y prenons garde, nous
mmes prochainement menacés, dans le diocèse de Bor-
ıaux, d'une affreuse disette sacerdotale.

« Un des moyens, Sire, qui me paraissent les plus
'opres à prévenir de semblables malheurs, ce serait de
parer des théologiens les jeunes aspirants à l'état ecclé-
ıstique qui sont encore dans les classes inférieures;
unis tous ensemble dans l'étroit espace d'un ancien cou-
nt de capucins, ils se gênent et se froissent mutuelle-
ent; ces derniers, plus pétulants et plus jeunes, ont be-
in, à raison de leur âge et de leurs études, de plus d'air,
plus de soleil, de plus de liberté.

« Ces sortes d'établissements avaient bien, avant la
volution, de beaux bâtiments; mais, au jour de la spo-
ıtion, le gouvernement révolutionnaire s'en empara.
ous les réclamâmes inutilement, lorsque l'ordre com-
ença à renaître en France; on nous répondit qu'ils étaient
fectés à des services publics dont on ne pouvait pas les
straire. Il appartenait à votre Majesté, lorsque Dieu
ut rendue à son peuple, de nous dédommager, autant
ı'elle le put, en ordonnant qu'on mît à notre dispo-
tion pour le petit séminaire de Bordeaux un ancien mo-
ıstère de religieuses de cette ville. Des embarras de ca-
ɜrnement ont empêché jusqu'ici qu'on mît cette ordon-
ance à exécution, et, dans le fond, nous n'en sommes
as trop fâchés; car, dussions-nous en obtenir sans de nou-
eaux délais la remise, ce serait dans un état de dégrada-
ion et de dépérissement qui ferait peut-être tourner le
ıienfait royal à notre ruine entière.

« Il vous sera certainement agréable, Sire, d'apprendre
ue, sans rien déranger ni troubler dans les administra-

tions, sans préjudicier à personne, vous pouvez d'un seul mot rendre l'espoir au clergé et par là même à tous les fidèles de ce diocèse. Des spéculations irréfléchies avaient élevé ici, et à grands frais, un hospice de mendicité, bien reconnu aujourd'hui pour n'être aucunement propre à remplir son objet, et dont le maintien, s'il avait lieu, serait au département une surcharge aussi inutile qu'accablante. Les logements restent depuis deux ans inhabités, et doivent en souffrir. Daignez, Sire, les accorder, ne fût-ce qu'en asile provisoire, aux élèves de notre petit séminaire; ils s'y trouveront placés convenablement, tandis que le grand séminaire, devenu libre, recevra les étudiants de théologie et de philosophie, soit nés dans le diocèse, soit appelés et obtenus d'ailleurs. Soutenus par cette flatteuse espérance, nous redoublons nos vœux pour la conservation et la félicité de notre roi très-chrétien. Et qui en avait formé pour son retour de plus vifs, de plus constants? Aussi, et il a bien voulu le dire, *C'est chez nous que son heur a commencé.*

Louis XVIII, dont les sentiments religieux ont toujours été un problème, mais dont l'habileté politique a constamment été reconnue, y mit de la complaisance; il accorda avec grâce au Prélat ce qu'il demandait pour les élèves de son petit séminaire de Bordeaux: «C'est une dette de cœur, dit-il à la députation qui lui avait présenté cette supplique; quand on est Bourbon, on ne peut se refuser de l'acquitter.»

Ce fut là, dans ce magnifique établissement, que le révérend père de Brosses, assisté de plusieurs pères de sa compagnie, ouvrit, à la Toussaint 1814, sous les auspices du vénéré Prélat qui leur fut toujours si dévoué, le premier petit seminaire dont la société de Jésus ait été chargée en France depuis son rétablissement.

Dès que l'on sut cette bonne nouvelle, on accourut de toutes parts pour venir se mettre sous sa direction. Aucune famille chrétienne de la contrée qui ne s'empressât de lui envoyer ses enfants. Il y avait parmi eux, outre les nobles Bordelais, les plus beaux noms du Périgord, de la Vendée, du Poitou, du Limousin, du Languedoc. Plusieurs même étaient venus de la Bretagne, de la Provence, de l'Auvergne et des frontières du nord se ranger sous ses ordres. Frappant contraste! La maison qui, dans sa destination primitive, devait servir d'asile et de refuge à des pauvres et à des mendiants déguenillés, se trouvait, en peu de temps, habitée par une jeunesse brillante, cossue, et riche.

Néanmoins, comme les pères Jésuites, étant spécialement consacrés à élever les jeunes gens du monde, ne s'appliquent pas exclusivement à former des prêtres, et que, dans l'état de détresse où se trouvait le diocèse, le Prélat avait besoin qu'on lui préparât un clergé nombreux, il s'efforça de reconstituer çà et là, sur divers points de son territoire, des écoles ecclésiastiques. A sa voix que les derniers événements avaient grandie, l'on vit de nouveau sortir de leurs ruines les maisons de Cadillac, de Cardan et de Bazas, avec une foule de jeunes lévites, qui, préparés par des familles chrétiennes, vinrent s'abriter sous leurs toits. Là, des maîtres, dont le zèle suppléait au nombre et le jugement à l'expérience de l'âge, se consacrèrent à l'éducation de la jeunesse cléricale.

Le Prélat, dans sa tendre sollicitude pour ces établissements naissants, ne négligea rien ; il venait, quoiqu'ils fussent assez éloignés de Bordeaux, les visiter à des époques assez rapprochées les unes des autres ; il les

encourageait de la voix et du geste, il assistait à leurs examens, il présidait à leurs distributions de prix.

Un jour, le Pontife emmena à une de ces solennités, dans son petit collége de Cadillac, M. le comte de Lynch, Pair de France, maire de la ville de Bordeaux; il lui fit débiter par un jeune élève de l'établissement une pièce de vers qu'il avait composée à sa louange; c'est à M. le comte de Marcellus que nous devons de l'avoir conservée; rien ne respire le parfum de cette ère de tressaillement comme la poésie dont elle est pleine.

O vous, dont le nom cher à la fidélité
Est consacré par elle aux fastes de l'histoire,
Maire et héros d'une illustre cité
Qui vous doit sa félicité,
Et son douze mars et sa gloire!
Vous daignez venir parmi nous
Oublier vos travaux, encourager les nôtres,
Et d'un soin paternel qui nous attendrit tous
Honorer nos lauriers, en les mêlant aux vôtres.
Amis, autour de lui courons tous nous ranger.
Des bons Français contemplons le modèle;
Toujours calme, aux jours du danger
Il fut intrépide et fidèle
A la religion protectrice des lis.
Il vient parmi nous rendre hommage.
Il sait que dans ces lieux par la grâce embellis
De la sainte doctrine on fait l'apprentissage.
Il sait enfin qu'aimant son prince et son pays
Le vrai chrétien est le vrai sage.
Ce zélé serviteur, cet ami de son roi
Que décore l'éclat de la pourpre suprême,
A nos pieux travaux nous animant lui-même,
Apprend à tous ainsi, que défendre la foi
C'est soutenir l'honneur du diadème.

Les Bordelais, par lui, volèrent les premiers
Sur les pas d'un héros, l'espérance du trône ;
C'est lui qui fit aux eaux de l'heureuse Garonne
Réfléchir l'étendard cher aux preux chevaliers;
C'est lui qui ne craint pas de venir en personne
Visiter aujourd'hui de simples écoliers.
De notre amour sa gloire s'environne,
Avec orgueil de lui recevons la couronne
Qui doit récompenser nos efforts journaliers ;
Sa main qui sut cueillir de si nobles lauriers
Embellit tous ceux qu'elle donne.

CHAPITRE XIX.

Quelle marche suit la restauration. — Les hommes d'intelligence et de cœur prédisent sa ruine. — De ce nombre est Mgr d'Aviau. — Bonaparte rompt son ban. — On ignore tout à Bordeaux. — Le duc d'Angoulême court au-devant de l'ennemi. — Sa royale épouse excite les Bordelais à une vigoureuse résistance. — Mgr, sur son invitation, engage à prendre les armes et à prier. — Hélas ! tout fut inutile ; il reste avec la princesse jusqu'à son départ. — On lui conseille de s'éloigner ; il refuse. — Il rend par là beaucoup de services. — De quelle manière il échappe à la bénédiction des drapeaux de la garde civique. — Il n'est pas moins adroit dans une réponse qu'il fait au ministre. — Pourquoi n'est-il pas aussi heureux dans l'affaire du serment. — Les royalistes se plaignent de sa décision. — Un de ceux qui l'attaquent avec plus de violence, c'est M. de Peyronnet. — Ce qu'il faut penser de son *factum*. — Que répondit le Prélat. — Il prescrit, l'empire étant tombé une seconde fois, un *te Deum* d'action de grâces. — Le nouveau pouvoir ne lui pardonne pas sa décision sur le serment. — Le Pontife ne s'en offense pas. — Il est dédommagé par la confiance universelle. — Mgr de Pressigny, ambassadeur à Rome, le consulte. — Que lui répond-il. — Il relève un prélat qui ne reconnaît pas le Concordat. — Supplique au roi sur l'université. — Au milieu de tous ces travaux, il trouve le temps de lire. — Ses appréciations sur l'histoire de Bossuet.

Une ère nouvelle s'était levée sur la France, ère de réparation et de restauration, ère d'espérance et d'avenir ! Qui ne l'avait pas saluée de ses acclamations et de ses vœux ? On s'attendait qu'elle imposerait silence aux méchants, qu'elle mettrait en honneur les bons principes, qu'elle ferait sincèrement fleurir la religion. Hélas ! Que vit-on ? Au lieu de donner à l'ordre social de semblables garanties, on ne s'occupa que de frivolités,

e bagatelles, de colifichets. La plupart de ceux qui evenaient de l'émigration n'avaient, comme on l'a dit, ien *oublié ni rien appris*; ils n'avaient pas oublié les isérables doctrines qui avaient renversé le trône, autel et leur fortune; ils n'avaient pas appris à l'école u malheur à devenir plus fermes dans leur foi, plus églés dans leurs mœurs, plus modestes dans leurs rétentions.

Il n'était pas nécessaire d'être grand publiciste pour révoir qu'un tel état de choses ne pouvait pas durer; ut le monde s'apercevait qu'on bâtissait sur des fonements ruineux ou avec des éléments discordants; dès rs, l'édifice n'était pas solide, il craquait de toutes arts; les hommes de courage et d'honneur ne se lasient pas de le dire et de l'écrire.

De ce nombre fut Mgr d'Aviau; sans prétendre au tre de prophète, il ne se gênait pas pour annoncer les alheurs qui allaient arriver; autant il avait bien auré, au début de la restauration, du succès de sa mison, autant il désespéra ensuite, lorsqu'il vit la direcon qu'elle suivait, de la continuation de ses prospérités : On fait fausse route, mandait-il à ses amis, on ne cherie pas assez Dieu, on ne cherche que ses aises, ses laisirs, ses vaines satisfactions; qu'on prenne garde, il a un abîme au bout. »

Les événements se préparaient dans l'ombre; ils ne rdèrent pas à se produire au grand jour; ils prouvènt, aux yeux des moins clairvoyants, que le Prélat, ns être prophète ni fils de prophète, n'était que op fondé dans ses appréhensions; car, regardez du ôté du midi, des points les plus illuminés de la Médirranée? le lion, un moment enchaîné par l'Europe

sur le rocher de l'île d'Elbe, a rompu son ban; il s'avance, après avoir légèrement touché au golfe Juan, plus prompt que l'éclair, plus terrible que la foudre, à travers les populations qui se pressent sur son passage; et le 20 mars, jour éternellement mémorable dans les fastes de sa vie, il vient, avec les quatre cents grenadiers qui l'ont accompagné dans le lieu de son premier exil, coucher aux Tuileries que Louis XVIII a quittées la nuit précédente.

Dans les commencements, on ne savait pas à Bordeaux le moindre mot d'un semblable événement; loin de là, on s'y préparait à de grandes fêtes pour célébrer l'anniversaire du 12 mars. Il y avait de l'ivresse, de l'exaltation, du délire; déjà leurs Altesses royales, le Duc et la Duchesse d'Angoulême, étaient en route pour s'y rendre; on s'y promettait de part et d'autre beaucoup de satisfaction. Le Prélat adressa à l'un et à l'autre, quand ils arrivèrent dans la cité fidèle, les choses les plus gracieuses et les plus aimables.

Mais que s'est-il passé de nouveau? A peine arrivé dans les murs de Bordeaux, sur un ordre du télégraphe ou d'une estafette, le prince échappe aux empressements dont il est l'objet; il se dirige, aprés avoir laissé son épouse à la garde et aux soins des Bordelais, du côté du midi; il va essayer de couper le chemin à l'ennemi dont on ne soupçonne pas, sur les bords de la Garonne, l'audacieuse entreprise; avant de partir, il se recommande aux prières du Pontife qui lui a été, l'année précédente, d'un si grand secours.

Digne fille de Marie-Thérèse, la princesse, déploya, en présence de ce nouveau péril, un vrai courage d'homme; elle exhorta, poussa, provoqua à une

résistance armée ceux qui, un an auparavant, s'étaient si bien montrés pour la cause royale ; elle les pressa, au nom du 12 mars, de l'honneur national et de la foi jurée, de défendre leur œuvre. Elle s'adressait tour à tour à la garde nationale qui lui demeurait fidèle et à la troupe de ligne dont le dévouement était plus contesté.

Ce fut surtout à Mgr l'Archevêque de Bordeaux, dont elle connaissait le crédit et l'influence sur ses diocésains, qu'elle s'adressa avec plus de confiance; elle voulait qu'il l'aidât non-seulement de ses conseils, mais encore de son appui moral. Mais que pouvait le saint Archevêque, en une si terrible crise, pour la cause de son Souverain? Pontife d'un Dieu dont l'empire n'est pas de ce monde, il n'avait en sa puissance ni armes, ni argent, ni soldats. Tout ce qu'il avait, en cette qualité, il le mit au service de la courageuse princesse qui l'avait prié de ne pas l'abandonner. Il fit, sur sa demande, une circulaire motivée, pour rappeler aux jeunes gens de son diocèse, en état de porter les armes, l'obligation où ils étaient de défendre les droits de leur légitime monarque. Quant aux autres, il leur prescrivit, comme dans les temps de grande calamité, des prières publiques, pour le triomphe de la légitimité et de ceux qui la représentaient.

Hélas ! rien n'y fit; le ciel fut inflexible dans ses décrets ; il fallut que la famille royale, toujours abreuvée de nouvelles amertumes, allât chercher pour la seconde fois un abri sur la terre étrangère. L'intrépide princesse qui était venue se mettre à la discrétion des Bordelais dont le dévouement lui était connu, après de vains ef-

forts et d'inutiles tentatives pour provoquer un contre-poids légitimiste dans ces contrées, fut obligée, sur les conseils de ses amis, de se retirer devant les troupes du général Clausel qui étaient sur le point de faire leur entrée dans la cité. Mgr d'Aviau fut un de ceux qui restèrent le plus longtemps auprès d'elle; il ne la quitta qu'au moment où elle partit pour Paulliac où l'attendait le sloop de guerre anglais, le *Wanderer*, qui devait la transporter à St-Sébastien, sur la côte de Guipuscoa, en Espagne.

Après le départ de la princesse, il ne resta presque aucune autorité à Bordeaux; toutes se retirèrent à la campagne ou se tinrent cachées dans la ville; quelques-unes même, plus compromises que les autres, passèrent en pays étranger; elles craignaient avec raison d'être, de la part du nouveau pouvoir, l'objet de quelques recherches. Il n'y eut que Mgr d'Aviau qui, malgré les conseils qu'on lui donnait de se retirer, voulut demeurer à son poste; il répondit à ceux qui le pressaient de se mettre en sûreté, qu'il n'y avait pas d'endroit plus sûr pour lui qu'au milieu de son troupeau. « C'est là ma citadelle, mon camp retranché, ma place forte; quand on est gardé par le cœur de ses enfants, on n'a rien à craindre; et moi, je puis de mille manières leur être utile. »

Mgr ne se trompait pas dans ses prévisions; il fut à portée par sa présence d'empêcher beaucoup de mal; d'un côté, il en imposa au parti vainqueur qui, irrité des injures et des lazzis dont il avait été l'objet, pouvait abuser de sa victoire; de l'autre, il contint une foule de mécontents, qui, dans leur fanatisme politique, ne cherchaient que l'occasion de faire d'imprudentes mani-

festations. En somme, il contribua de tout son pouvoir au maintien de la paix et de la tranquillité publique au milieu des passions et des agitations qui travaillaient la cité. Il sauva par là beaucoup de familles d'une infinité de persécutions ou de vexations qui pesaient sur elles.

Une garde civique se forma à l'instant, sous prétexte de maintenir l'ordre et la sécurité parmi les citoyens, en remplacement de la garde nationale qui s'était retirée; elle était composée d'éléments tout à fait inflammables; des chefs, exaltés par les idées impériales, se trouvaient à sa tête; ils prirent un jour fantaisie de faire bénir, à l'exemple de ceux qu'ils remplaçaient, leurs drapeaux par le saint Archevêque.

Celui ci, esprit fin et délié, s'en tira adroitement; il éluda la question. La foule s'était présentée chez lui pour lui faire cette demande; il répondit que les drapeaux des nouvelles gardes nationales, ayant été bénis au champ de mai par Mgr de Barral, Archevêque de Tours, il n'était pas besoin de les bénir une seconde fois: « Ce serait, ajouta-t-il en plaisantant, retomber dans l'erreur des rebaptisants, erreur qui fut solennellement prescrite au IV siècle de notre ère, et entraîne, pour celui qui l'admettrait, de graves peines canoniques. — S'il en est ainsi, reprirent les officiers qui s'étaient constitués les interprètes de leurs diverses compagnies dans cette affaire, nous n'avons rien à répliquer. » Ils se retirèrent paisibles et tranquilles, tambour en tête, sans se plaindre du refus qu'on venait de leur faire.

Mgr ne fut pas moins adroit dans la réponse qu'il fit

au nouveau ministre de l'intérieur, chargé par intérim de la section des cultes 1.

Bordeaux 17 avril 1815.

Monseigneur,

Vos réflexions sur l'irrésistible pouvoir et les conduites de cette Providence, qui dispose à son gré des sceptres et des couronnes, se présentent d'abord, pour peu qu'on soit attentif aux merveilleuses circonstances de ce retour si facile et si rapide de l'Empereur. Mais, comme l'observe votre Excellence, c'est le clergé surtout qui doit ici reconnaître le doigt de Dieu, et lui adresser en des vues de foi son humble prière.

« Trouvez bon, Mgr, que je rende hautement justice à celui de mon diocèse. Non, on n'y trouvera point de ces ecclésiastiques qui aient cherché, selon ce qu'on vous aurait dit, à provoquer les dissensions civiles; aucun d'eux qui ait inquiété les acquéreurs de biens nationaux, ou revendiqué des droits de féodalité pour les anciens seigneurs, ou réclamé les dîmes pour eux-mêmes. Puisqu'il n'y a point eu sous le dernier gouvernement de nouvelles lois à cet égard, quel eût été le prompt et presque évident résultat de pareilles réclamations pour le prêtre qui se les fût permises, sinon d'aigrir et d'aliéner ceux dont il avait plus ou moins de ressources à attendre?

Quant aux acquisitions de biens nationaux, si de temps à autre elles ont été l'objet de quelques doléances et con-

1 Celui-ci, après avoir annoncé, comme un miracle signalé de la Providence, le retour inopiné de Bonaparte, s'était plaint amèrement de la conduite du clergé; il l'avait accusé d'idées rétrogrades sur les droits féodaux, la dîme, les biens nationaux, etc. Sa Grandeur glissant, à dessein, sur ce qui faisait l'objet principal de la dépêche ministérielle, vengea noblement ses prêtres des attaques dont ils étaient chargés.

sultations adressées soit à tel ou tel membre de mon conseil, soit à moi-même, il est notoire que nous avons constamment répondu de faire céder lès intérêts personnels à la tranquillité commune et générale. Nous continuerons, tant de vive voix que par écrit, de répondre dans ce sens; mais je pense que des instructions données en ce moment avec une sorte de solennité seraient au moins superflues et peut-être nuisibles. »

Pourquoi Mgr ne fut-il pas aussi heureux avec les militaires, les magistrats, les fonctionnaires civils, les membres des diverses administrations, et beaucoup d'autres honorables citoyens? Placés entre la nécessité de prêter serment au nouvel ordre de choses et d'abdiquer leur position, ils étaient venus consulter le saint Prélat, leur oracle habituel, pour savoir la conduite qu'ils avaient à tenir. Sa Grandeur, contrairement aux proclamations de Lille et de Gand contresignées par M. de Blacas, décida, qu'un gouvernement de fait succédant à un autre gouvernement, on pouvait, sans engager sa conscience, prêter le serment exigé; telle a été, dit-elle, dans tous les temps, la pratique de l'Eglise, depuis les derniers empereurs romains, en passant par Pepin-le-Bref, jusqu'à nos jours; il citait à ce sujet l'exemple de Phocas que le Pape saint Grégoire le grand ne fit pas difficulté de reconnaître pour empereur d'Orient, malgré son usurpation et ses crimes; cette conduite était fondée sur cette maxime : *Non est potestas nisi à Deo; quœ autem sunt à Deo, ordinatœ sunt.*

Quelques royalistes de Bordeaux, aveuglés par l'esprit de parti, ne tinrent pas compte de la position dans laquelle se trouvait le saint Archevêque; ils ne lui pardonnèrent pas, dans leur fanatisme politique, cette dé-

cision aussi sage que fondée; ils prétendirent, s'érigeant en casuistes et théologiens, qu'il y avait dans cette solution, si non lâcheté et félonie, du moins ignorance et fausse explication du texte; dans tous les cas exigeaient-ils rétractation et amende honorable de sa part?

Un de ceux qui l'attaquèrent avec le plus de violence sur cette matière, fut M. de Peyronnet, alors simple avocat de Bordeaux, plus tard président du tribunal de cette ville, et depuis garde des sceaux du royaume; il se prit corps à corps avec lui, d'une manière aussi superficielle que peu convenable, dans un petit écrit, qu'il publia sous ce titre : *Lettres d'un homme du monde à un archevêque, sur le serment de fidélité exigé par Napoléon.*

On est affligé, lorsqu'on ouvre cette brochure que plus d'une fois sans doute son auteur a regretté, du ton de persiflage qui en fait le fond; il n'y a là rien de grave, de sérieux, de réfléchi; ce sont des textes de l'Ecriture, combinés avec quelques passages des Pères et des théologiens, dont on tire de mauvais corrolaires avec un air d'importance et de suffisance qui fait de la peine; on a besoin, pour excuser cet écrit, de se rappeler qu'il fut l'ouvrage d'un jeune homme exalté par des idées généreuses, et qu'il a été plus tard racheté par d'honorables services rendus au pays.

Tout ce que celui-ci répondit, quelque peiné qu'il fût de ces indécentes attaques dont le principe était moins religieux que politique, fut qu'il serait bien à plaindre, si, après vingt-cinq ans d'épiscopat, il avait besoin, pour interpréter les saintes Ecritures, des instructions et des lumières d'un jeune avocat au barreau de Bordeaux; il récusa surtout son témoignage dans l'explication du

passage qu'il avait emprunté à saint Paul. Son avis était avec l'illustre Archevêque de Cambrai, dans sa *Théorie* sur les gouvernements civils, que l'on pouvait prèter serment aux pouvoirs établis : *Omnis anima potestatibus sublimioribus subdita sit.*

Pour ce qui était des lazzis, des quolibets et des autres malices dont il fut l'objet dans cette espèce de *factum* royaliste qui était dirigé contre lui, il ne prit pas la peine de les relever ; il se rappela ces paroles de Notre Seigneur à ses apôtres : *Vous serez heureux lorsqu'on dira du mal de vous*, et ces autres de saint Paul aux Corinthiens : *Que m'importe d'être jugé par le monde; il y a au ciel un Dieu qui me jugera.*

Mais que signifiaient ces vaines discussions sur le pouvoir de fait et de droit? La Providence venait de trancher elle-même la difficulté, en ramenant une seconde fois, d'une manière non moins merveilleuse que la première, l'autorité légitime sur le trône de ses pères. Ecrasé de nouveau dans les plaines de Vaterloo, l'empire avait fini une seconde fois comme une fusée; il n'en restait plus qu'une odeur de poudre qui contrastait singulièrement avec les essences parfumées du gouvernement qui le suivit. Mgr, plus qu'un autre, s'applaudit de ce revirement; il ordonna aussitôt que l'on chanterait dans toutes les églises de son diocèse l'hymne solennel de la reconnaissance; ses sentiments n'avaient jamais varié, quoiqu'on en dît, sur la famille royale et le bonheur de leur administration.

Toutefois, le nouveau pouvoir, malgré tous ces frais d'éloquence et de sentiment, ne lui pardonna pas la permission qu'il avait donnée de prêter, durant la dernière invasion, serment à Bonaparte; il lui en garda

même, dans les premiers temps de la seconde restauration, une sorte de rancune qui était assez patente; car, pendant qu'il distribuait à droite et à gauche ses faveurs, qu'il jetait à tout venant des titres ou des cordons, qu'il donnait aux uns des places à la cour, aux autres des aumôneries royales ou princières, il n'accorda pas le moindre ruban à Mgr d'Aviau; on oublia son âge, ses services antérieurs, ses vertus éminentes, le rang qu'il occupait dans l'opinion publique.

Le Prélat, pour son compte, n'eut pas même l'air de s'en apercevoir; humble et modeste, comme il l'était, il croyait qu'on faisait pour lui plus qu'il ne méritait; aussi ne laissa-t-il pas échapper la moindre observation à cet égard; tant s'en faut, il reprenait vivement ceux qui, blessés de cet oubli, prenaient à tâche de le faire ressortir; son soin et son attention, dans ces circonstances, étaient de justifier les choix ecclésiastiques que le roi avait faits.

En revanche, si, par des raisons politiques qu'il ne nous appartient pas de sonder, le saint Archevêque de Bordeaux ne fut pas compris sur la liste des premières faveurs de la restauration, il en fut bien dédommagé par la confiance universelle que lui témoignèrent tous ses illustres collègues, sans aucune différence entre ceux qui étaient récemment venus de l'émigration et ceux qui étaient rentrés plus tôt. De toutes parts on s'adressa à lui, comme à un oracle dont la sagesse et la doctrine étaient hautement reconnues, pour avoir son opinion sur les questions les plus épineuses de l'époque. C'étaient dans l'ordre des premiers Mgrs de Talleyrand, du Chilleau, de la Luzerne, de la Fare, et dans celui des seconds Mgrs de Bausset, de

la Porte, Dubourg, et une foule d'autres Prélats dont les lettres sont restées dans ses papiers.

Un de ceux qui lui écrivirent le plus, après le second retour des Bourbons, fut Mgr de Pressigny, précédemment évêque de Saint-Malo, depuis archevêque de Besançon. Le Prélat était en ce moment ambassadeur de sa majesté Louis XVIII, près le Saint-Siége; il lui faisait part des obstacles et difficultés qu'il rencontrait dans les hautes régions de la diplomatie. *Ah! que ne vous ai-je plus près de moi!* lui marquait-il dans une de ses lettres de septembre 1815? je prendrais avec bonheur vos conseils sur une infinité de mesures qui sont arrêtées ou suspendues.

Le saint Archevêque de Bordeaux avait connu ce prélat en Suisse, pendant la révolution; il savait qu'il était, en sa qualité de vieux sorboniste, d'un gallicanisme hors de saison, et que ses prétentions en ce genre nuisaient à sa mission; il ne lui dissimula pas sa manière de voir, dans la réponse qu'il lui fit, sur la cause de tous ces retards: «Cessez, lui disait-il, de professer et de pratiquer toutes ces maximes surannées, et tout s'applanira dans vos négociations...»

Ce fut, dans l'un de ces échanges de lettres, que notre vénéré métropolitain donna, sans se gêner, une bonne leçon à l'un des précédents prélats; quand celui-ci lui écrivait, il se signait toujours, comme si aucun changement n'était survenu, titulaire du siége qu'il occupait avant le concordat; il ne tenait aucun compte de ce dernier arrangement, conclu entre le chef de l'Eglise et le chef de l'Etat? La première fois que Mgr d'Aviau reçut sa lettre avec une semblable signature, il ne dit rien; il s'abstint de faire la moindre observa-

[illegible] et [illegible] [illegible] un [illegible]. [illegible] depuis [illegible] l'Église universelle avait admis. Sous l'empire d[illegible] [illegible], il put sur lui, quelque temps que ce [illegible] compris dans la conférence du roi, de lui observ[illegible] manquait un petit mot à la signature de ses lettre[illegible] tait purement et simplement celui d'ancien qu'il [illegible] tait d'ajouter au titre d'Archevêque de Reims qu'il [illegible] servait ; car, par le fait, depuis le concordat, [illegible] n'existait plus : le Souverain Pontife l'avait [illegible] vertu de son pouvoir suprême, de la liste des [illegible] titulaires.

Au reste, l'intrépide Pontife ne laissait passer [illegible] abus sans le signaler; il s'éleva à cette époque [illegible] force contre l'Université. Cette fille de l'empereur [illegible] vait pas partagé, comme on l'espérait, la disgrâce [illegible] son maître. On s'était borné à lui arracher quelq[illegible] oripeaux qu'on avait remplacés par d'autres, [illegible] le nom de ses lycées, le parement de ses habits, [illegible] simarre de son chef, etc. Pour le reste, c'était, com[illegible] précédemment, insouciance religieuse, défaut de s[illegible] veillance sur les mœurs, mauvais exemples de la p[illegible] de ceux qui en devaient donner de bons. On était [illegible] même que les passions se développant en proporti[illegible] des libertés publiques qui étaient l'œuvre du nouv[illegible] gouvernement, il n'y avait plus de frein pour les [illegible] primer. Si l'on parlait de porter de sages et néc[illegible] saires réformes dans quelques-uns des établisseme[illegible] qui étaient soumis à ce régime, c'étaient des hurlemen[illegible] des vociférations, des cris à la persécution qui [illegible] frayaient.

Encore si, fière de son monopole, cette suprême minatrice des intelligences avait gardé pour elle et ux qui fréquentaient ses gymnases et ses écoles, les ncipes qui descendaient de ses chaires suspectes? On fût contenté, à l'exemple du Sauveur, de gémir et de urer sur l'infidèle Jérusalem qui n'avait pas voulu naître le jour de la visite du Seigneur. Mais, façon- s au despotisme, cette dangereuse suzeraine brûlait oculer le venin qui la rongeait à toute la jeune gé- ation qui s'élevait; elle ne voulait pas même, exci- nt des derniers décrets de l'empereur, qu'on exemp- de ses cours les aspirants à l'état ecclésiastique.

Indigné d'une telle prétention, le saint Archevê- e éleva la voix, et, devançant le cri qui s'est fait tendre en 1845 de la part de tout l'Episcopat, il ressa, le 20 octobre 1816, une supplique au roi r l'intermédiaire du grand aumônier.

Sire,

« Lorsqu'entouré de l'élite de vos sujets, vous déclarâ- , il y a un an, avec tant de solennité vos nobles et re- ieux desseins pour faire maintenant refleurir la Religion épurer les mœurs, la France consolée, j'oserai le dire, ntendit que ce qu'elle avait espéré de son Roi Très- rétien, dont le retour venait d'être accordé à l'ardeur nos vœux. Votre Majesté ne manqua point d'ajouter, en me temps, que désormais nos lois devaient être ren- s analogues à des vues si importantes. Et voilà cepen- nt qu'on oppose à la liberté des familles chrétiennes, et conséquent à nos premiers essais d'éducation ecclé- stique, ces lois, de désastreuse origine, qui obligent a fréquentation de colléges, où rien n'est moins en eté, rien n'est moins considéré que la Religion et les urs.

« Je prends la liberté de joindre ce cri d'une douleur commune et qui réclame la suprême autorité du Trône à l'hommage du plus profond respect avec lequel , etc.

Au milieu des plus graves préoccupations, le pieux métropolitain trouvait encore le temps d'étudier les ouvrages nouveaux qui intéressaient la religion; il lut, à cette époque, avec autant de plaisir que d'attention, la vie de Bossuet que Mgr de Bausset, ancien évêque d'Alais, venait de donner au public; c'était une œuvre qui avait été saluée, à sa première apparition, par une acclamation universelle dans le monde savant; son auteur en avait fait hommage au vénérable métropolitain (1); celui-ci ne manqua pas, après en avoir pris connaissance, de lui faire part de ses impressions; on verra dans ce premier essai que le Prélat s'entendait aussi bien en critique littéraire qu'en discussion théologique ou philosophique.

« Vous me demandez, Monseigneur, si j'ai jeté un coup d'œil sur l'*Histoire de Bossuet;* ce n'est pas ce que je dois à un tel ouvrage. Il exige que je l'étudie, et cette étude bien faite serait propre à me devenir non moins utile qu'agréable. Mais, dans la pénible et très-pénible position où je suis réduit à différents égards, il me reste si peu de moments pour étudier! Hélas! Monseigneur, en vous lisant,

(1) Le Pontife, en lui adressant son ouvrage, lui envoya ce petit billet: J'éprouve, Mgr, le plus sensible plaisir à vous faire hommage de l'*Histoire de Bossuet.* C'est à des prélats aussi éclairés que vous qu'il appartient de juger si la manière de parler d'un tel homme et d'un tel siècle, n'est pas trop inférieure à la hauteur du sujet; les hommes instruits et éclairés sont les plus indulgents, parce qu'ils en connaissent mieux les difficultés, et qu'ils sont toujours disposés à excuser les défauts de l'exécution en faveur de l'intention.

je reconnais, à ma confusion, combien j'ai mal su profiter des époques et des conjonctures où je devais être plus libre. Par exemple, à peine avais-je une faible idée du Traité de la *connaissance de Dieu et de soi-même*, dont je viens de trouver chez vous une si riche analyse. Je vois avec bonheur, à mesure que j'avance, que l'histoire du grand homme est tout à la fois l'histoire du grand siècle.

« Quand l'historien en est venu aux immenses préparatifs pour l'éducation du royal élève, j'ai craint qu'il ne fût embarrassé par la triste comparaison qu'il ne pouvait éviter de faire entre ce long travail dont quelques beaux livres furent à peu près tout le résultat, et celui qui créa le duc de Bourgogne. Il s'en est tiré, me semble-t-il, aussi habilement et aussi heureusement que possible. Ce qu'il rapporte et observe sur la *Lettre aux religieuses de Port-Royal* m'a rappelé l'embarras où j'avais vu sur ce sujet D. Déforis, lorsqu'il travaillait à son édition.

Parmi les éloges les mieux mérités, il est à propos d'intercaler le petit mot de critique, qu'on supposera pouvoir servir à une édition subséquente. Au nº VI du 1er livre, l'illustre auteur a saisi le synchronisme de la première arrivée du jeune Bossuet à Paris avec l'entrée qu'y fit, presque mourant, le cardinal de Richelieu; et il a su en tirer d'intéressantes réflexions politiques et morales. Mais était-il nécessaire de rappeler là Cinq-Mars et de Thou, d'y peindre la foule du peuple contemplant ce ministre dans le silence de l'étonnement et de l'effroi, enfin de l'appeler *Ministre impitoyable*? Le duc de Richelieu ne demandera-t-il pas, du moins, un carton? S'il a dû conserver un crédit distingué en Russie, ne s'avisera-t-il point de rappeler à l'empereur Alexandre la haute estime que témoigna Pierre-le-Grand pour notre cardinal-ministre... Tranchons sur les suites... Excusez, Monseigneur, cette indiscrétion passagère, et veuillez agréer l'hommage constant de ma reconnaissance sincère et respectueuse. »

CHAPITRE XX.

Louis XVIII nomme une commission ecclésiastique. — Que décide cette commission. — On demande, par suite, à tous les Evêques leur démission. — Lettre du grand aumônier à Mgr d'Aviau. — Quelles sont les dispositions de celui-ci. — Il écrit au roi. — Le duc de Richelieu lui transmet un désir du Saint-Père. — Il envoie sur-le-champ son adhésion. — Le Concordat de 1817 est conclu. — Combien le Prélat est heureux. — Il s'applaudit en particulier de voir rétablir le diocèse de Vienne. — On craint à Bordeaux de le voir retourner à cette église. — La nomination de Mgr de Boulogne à ce siége rassure les esprits. — Trois cardinaux sont nommés. — D'où vient que Mgr de Bordeaux n'est pas de ce nombre? — Il est le seul à s'en applaudir. — Il écrit aux nouveaux membres du sacré collége. — Sa lettre au cardinal de Bausset. — Celui-ci lui répond. — Après cet échange multiplié de courriers, Mgr va se reposer en Poitou. — Détails édifiants sur son séjour dans ce pays.

Louis XVIII avait reçu une sévère leçon de la Providence; il sut, à son retour de Gand, la mettre à profit. Il avait compris que, dans l'enivrement de la première restauration, il n'avait pas assez fait pour le bien spirituel de ses peuples, et que les derniers événements survenus en France pouvaient bien être, dans les secrets de la justice divine, une juste punition de sa négligence. Dès lors, il s'empressa de nommer une commission, composée de tout ce qu'il y avait de plus éminent dans l'ordre ecclésiastique, avec la charge de lui indiquer toutes les réformes et mesures que réclamaient les intérêts bien entendus de la religion.

Il y eut, dans le sein de cette commission, deux systèmes en présence; les uns voulaient qu'on s'en tînt au Concordat de 1801 avec quelques additions de siéges;

les autres, au contraire, demandaient à cor et à cri qu'on revînt au Concordat de Francois I[er] avec Léon X, sauf quelques légères modifications qu'on laissait à la disposition du monarque. Ce dernier sentiment, ayant à la fin prévalu, fut bientôt sanctionné, à la satisfaction générale de l'Episcopat français et en particulier de Mgr d'Aviàu, par le Souverain Pontife qui en fit la base d'un nouveau Concordat.

Mais auparavant il y avait, au dire des ardents négociateurs dont le système avait prédominé, une condition préalable à remplir; il s'agissait, pour ne rien laisser subsister de l'Eglise de l'empire, de demander la démission des prélats institués en vertu du Concordat de 1801; quand une fois on aurait fait table-rase de ce régime transitoire, on reconstituerait un nouvel épiscopat sur des bases plus larges.

Ce fut le grand aumônier, Mgr de Talleyrand de Périgord, qui fut chargé, en cette qualité, d'écrire à ce sujet à tous les Evêques du royaume; voici la lettre qu'il adressa, le 16 septembre 1816, à son ancien ami, le vénérable Archevêque de Bordeaux.

« Monseigneur,

« Le roi, vivement touché des malheurs de l'Eglise de France, et désirant, autant qu'il est en lui, travailler à les réparer, poursuit avec le Souverain Pontife des négociations dont il attend bientôt l'heureux terme. Sa Majesté verrait avec satisfaction que, pour l'honneur de sa couronne comme pour l'amour de la paix, vous consentissiez à donner votre démission, et qu'en même temps vous écrivissiez à Sa Sainteté pour l'assurer, comme l'ont déjà fait les anciens Evêques, que, ne pouvant jamais devenir un obstacle à l'union qui a toujours existé entre les rois de

France et le Saint-Siége, vous faites volontiers ce sacrifice, et que vous adhérez d'avance à toutes les mesures qu'ils croiront devoir prendre, d'un commun accord, pour mettre fin aux désordres qui s'opposent maintenant en France au bien de la religion. Vous ne pouvez douter, Monseigneur, que cette démission ne serait agréable au roi qu'autant qu'elle viendrait d'un plein consentement et d'une volonté parfaitement libre. C'est pour vous la laisser toute entière que sa Majesté ne veut pas vous en faire la demande.

« Quant à moi, Monseigneur, j'espère que vous ne verrez dans la démarche que je fais auprès de vous que le désir bien vrai de concilier tous les esprits, de voir l'Eglise de France reprendre par cette union son ancien éclat, et acquérir de nouveaux droits à la vénération des fidèles, en laissant un exemple qui ne peut que lui faire le plus grand honneur aux yeux de toute l'Eglise. Vous sentez vous-même tout le bien qui doit en résulter politiquement et religieusement. Sur le point de terminer ma carrière, je mourrais trop heureux si le Seigneur accordait à mes derniers jours la consolation de voir une si touchante harmonie entre les Evêques.

« Vous êtes, Monseigneur, plus que tout autre à portée de contribuer à cette union si désirable, à cause de l'influence que doivent vous donner dans le clergé l'importance de votre siége et les vues sages et pacifiques dont vous êtes sûrement animé.

ALEX. ANG. ARCH. etc. Duc et Pair.

« P. S. Vous comprenez assez, Monseigneur, que cette lettre doit demeurer dans le plus profond secret. Vous devez en avoir tout le mérite, si vous l'adoptez; et je ne voudrais pas qu'il pût en résulter pour vous le plus léger désagrément, si vous croyez devoir vous refuser à la proposition qu'elle contient. »

Le saint Prélat ne comprit rien d'abord à la teneur d'une semblable missive; il ne savait comment concilier ce qu'elle renfermait avec les assurances qu'on lui donnait : d'une part, on semblait lui dire que toutes les négociations touchaient à leur terme, et, de l'autre, on lui demandait sa démission ; ce qui impliquait, sinon une contradiction, du moins encore un retard. Puis, de quels considérants faisait-on précéder la demande qu'on lui adressait? Il ne concevait pas que l'on pût invoquer *l'honneur de la couronne et l'amour de la paix*, pour l'engager à se désister de son titre d'Archevêque de Bordeaux. Est-ce que, par hasard, l'un ou l'autre serait compromis s'il ne faisait pas cette cession? Enfin était-ce à lui seulement ou bien à ses autres collègues de cette époque que l'on s'adressait pour ce même objet? Le ton de mystère qui régnait dans cette lettre, les circonlocutions dont on usait, le secret qu'on lui demandait, tout ouvrait le champ aux conjectures les plus étranges, aux suppositions même les plus absurdes.

Ce n'était pas que Mgr d'Aviau reculât devant la proposition qu'on lui faisait ; il avait un argument tout prêt pour confondre ceux qui se seraient permis d'en douter. Il suffisait de rappeler son sacrifice du siége primatial de Vienne, il y avait quinze ans, pour ne plus suspecter ses dispositions à l'égard de celui de Bordeaux? Si cher lui fût-il aussi, il était prêt à le céder pour le bien de la religion et de l'Eglise ; il désirait seulement que les choses, pour être régulières, se fissent canoniquement; autrement, c'eût été peine inutile et soin superflu.

C'est du moins en ce sens que, sept jours après, — le 23 septembre, — il écrivit au roi ; il lui marqua

qu'il était prêt à remettre sa démission entre ses mains, si le chef de l'Eglise la lui demandait; telle était la seule voie canonique, affirmait-il, pour la rendre utile et valable.

« Sire,

« Votre Grand Aumônier m'annonçait, dans une lettre du 14 de ce mois, que votre Majesté verrait avec satisfaction que, pour l'honneur de sa couronne comme pour l'amour de la paix, je consentisse d'une volonté parfaitement libre à donner ma démission, et qu'en même temps j'écrivisse à Sa Sainteté pour motiver ma démarche.

« De si hauts intérêts me détermineraient sans doute à renouveler aujourd'hui, et sans balancer, ce que je fis il y a quinze ans. Mais cette démission, que je donnerais avec tant d'empressement, ne saurait avoir lieu qu'entre les mains de Sa Sainteté elle-même; en toute autre forme elle serait irrégulière et de nul effet. Que le Saint-Père me la demande encore, je la donnerai sur-le-champ.

Une telle parole n'était pas un vain mot sur les lèvres du vénérable Prélat; on savait à quoi s'en tenir dans l'univers catholique sur sa soumission et sa déférence au Saint-Siége; essayer de mettre sur ce point sa fidélité à l'épreuve, c'était lui fournir l'occasion d'un nouveau triomphe.

Le Souverain Pontife, sans s'en douter, la lui fournit dans le courant de l'année 1817. Avant de reconstituer une foule des anciens siéges que le Concordat de 1801 avait détruits, il avait préalablement désiré prendre les avis des Evêques dont la juridiction diocésaine ou métropolitaine allait se trouver bouleversée par le fait de cette nouvelle circonscription. Dans ce but il avait chargé M. le duc de Richelieu, récemment appelé au ministère

des affaires étrangères en remplacement de M. le prince de Talleyrand, de faire parvenir à cette fin sa demande aux Archevêques et Evêques du royaume.

Mgr ne fit pas attendre sa réponse; aussitôt qu'il eut officiellement connaissance des désirs du Saint-Père, il s'empressa d'y déférer; c'était pour lui un véritable bonheur de lui donner ce nouveau témoignage de son profond respect et de sa docilité sans bornes; il l'adressa par estafette à M. le duc de Richelieu, ministre des relations extérieures, afin que celui-ci, à son tour, pût le transmettre au suprême hiérarque de la catholicité.

Bordeaux, le 29 juin 1817.

« Monseigneur,

« Je n'ai pas besoin de longues réflexions pour donner l'assentiment souhaité par le roi et demandé par le Souverain Pontife dans la lettre que votre Excellence m'a adressée.

« Personne n'a dû désirer plus qu'un ancien Archevêque de Vienne le rétablissement de ces siéges dont l'origine remonte, comme vous l'observez, Monseigneur, jusqu'au berceau de la religion.

« Je vous prie donc de transmettre à Sa Sainteté ma réponse bien précise, et en même temps de présenter à Sa Majesté l'hommage respectueux d'une reconnaissance qui doit être partagée par tous les Evêques de ses états, et, j'ose le dire, par tous ses fidèles sujets.

Une fois ces pièces arrivées à leur adresse, il ne manquait rien au Saint-Père pour ratifier la convention qui avait été arrêtée entre lui et le roi de France! Bientôt le duc de Blacas, notre ambassadeur près le St-Siége, vint la présenter à la signature de Louis XVIII; celui-ci, après l'avoir reconnue et approuvée, la scella de son

sceau. De là les transports de joie qui éclatèrent unanimement, à cette époque, dans tous les rangs du clergé et des fidèles.

Impossible de dire la part que le pieux métropolitain prit à l'allégresse publique? Ce fut pour lui un vrai jour de bonheur que celui où il apprit la fin de tant de négociations. A quelles douces illusions il se laissa aller! De quel espoir, il aima, nonobstant ses vieux ans, à se bercer! Il se flattait encore de voir, avant de descendre dans la tombe, l'Eglise de France recouvrer une partie de son ancienne splendeur... tous les siéges, depuis si longtemps veufs de leurs pasteurs, remplis par de dignes pontifes... les paroisses, naguère abandonnées en beaucoup d'endroits, desservies par une foule de bons ecclésiastiques... les séminaires, précieuse source du sacerdoce, abondamment pourvus de jeunes élèves... les communautés religieuses, noble parure de l'Eglise, tout-à-coup peuplées d'une légion d'anges descendus du ciel;... et puis, comme si toutes ces espérances étaient déjà réalisées, il s'écriait dans un pieux transport avec le saint vieillard Siméon : *A présent, Seigneur, laissez mourir en paix votre serviteur...*

Mais ce ne fut pas seulement au point de vue général de l'Eglise de France qu'il s'applaudit de la fin de ces négociations avec la cour pontificale. Quand on avait été, comme lui, Archevêque de Vienne, Primat des Primats, successeur d'une foule de saints pontifes, de grands docteurs, de généreux martyrs, on ne pouvait voir d'un œil sec le rétablissement d'une Eglise qui résumait à elle seule tant de gloire et de vertus. Il était heureux d'apprendre que, grâce à la haute

intervention de l'immortel Pie VII, cette Eglise, l'une des plus anciennes et des plus illustres du monde chrétien, dont il avait jusqu'à la fin défendu les droits, allait reprendre son ancien rang parmi les plus vénérables Eglises de la catholicité; que la chaîne de ses glorieux pontifes, un moment interrompue, serait renouée; que sa vieille primatiale, la basilique de St-Maurice, retentirait bientôt des hymnes et des cantiques de son nouveau chapitre: ces douces pensées lui rappelaient au fond de son cœur de touchants souvenirs, et mettaient souvent sur ses lèvres des expressions de regret.

On craignit, un instant, à Bordeaux, qu'au milieu du mouvement épiscopal qui se préparait, le Prélat, cédant à un premier entraînement et à de vieilles affections, ne retournât, si on le lui proposait, à son ancien siége primatial. Comme il n'en parlait jamais qu'avec une sorte d'exaltation et qu'il ne cessait de gémir sur la mesure qui l'avait rayé du tableau des Eglises conservées, on tremblait, à présent qu'il était rétabli et que rien ne s'opposait à cet arrangement, qu'il ne revînt à ses premières ouailles. L'appréhension crée si souvent, sur une simple possibilité, des combinaisons fantastiques qui effrayent l'imagination.

On ne fut même pleinement rassuré, dans la ville et le diocèse de Bordeaux, contre cette éventualité, que lorsqu'on vit, dans les papiers publics, la préconisation de Mgr de Boulogne, évêque de Troyes, l'un des plus grands orateurs et des meilleurs écrivains des temps modernes, pour la métropole de Vienne; il y eut alors, après l'alerte qu'on avait eue, un redoublement de joie et de bonheur; on se pressa de nouveau autour du vénéré vieillard avec une affection et une confiance

filiales; rien désormais ne pouvait leur enlever leur père.

A la suite du Concordat de Léon X avec François Ier, il y avait eu, outre les choix de la couronne, une promotion extraordinaire de Cardinaux; de même, lorsque celui de 1801 fut conclu avec le premier Consul, il y eut encore trois chapeaux donnés aux principaux dignitaires ecclésiastiques de cette époque. Le Souverain Pontife ne pouvait, en cette circonstance, déroger à ces précédents; il nomma également, à l'occasion du Concordat de 1817, trois cardinaux français. Cette faveur tomba sur Mgrs de Talleyrand de Périgord, de la Luzerne, et de Bausset.

Sans doute, personne n'avait rien à dire contre de pareils choix; ils étaient parfaits et accomplis sous tous les rapports; mais on eût universellement désiré un chapeau de plus; il y avait un nom qui manquait à la précédente liste; c'était celui du vénérable archevêque de Bordeaux, Mgr d'Aviau. Qui ne s'inclinait pas de respect devant lui? Son nom rappelait tout ce qu'il y avait de plus saint, de plus ferme, de plus élevé dans l'épiscopat. On ne concevait pas comment on avait oublié tant de services rendus à la cause de la religion, soit avant, soit pendant, soit après la révolution.

Il n'y eut que lui, ce digne et vénéré métropolitain, qui, ignorant sa valeur personnelle, ne s'aperçut pas qu'on l'avait oublié. Tant s'en faut, il se prisait si peu qu'il était confondu et comme abasourdi, lorsque, à l'occasion de quelques travaux ou de quelques écrits, on lui adressait des compliments : «Ces braves gens ne me connaissent pas, répondait-il avec une sorte de brusquerie qui trahissait la peine qu'il éprouvait, ils me

jugent par l'écorce; est-ce ainsi qu'on se conduit? N'est-ce pas gâter les hommes?»

Aussi fut-il le premier, dès qu'il apprit ces promotions au cardinalat, à écrire des lettres de félicitation à ceux qu'elles concernaient; il trouva dans son cœur les choses les plus flatteuses et les plus aimables à leur dire; il se réjouissait avec toute l'Eglise de les voir entrer dans le Sacré Collége.

Nous ne citerons ici que celle qu'il écrivit au cardinal de Bausset; on ne peut être plus spirituel ni plus délicat qu'il ne fut; il clot ensuite son compliment par une sage observation sur l'histoire de Fénélon.

« Monseigneur,

« Si l'on a fait quelquefois à la pourpre romaine le reproche d'avoir comme oublié notre Fénélon et notre Bossuet, elle semble vouloir l'écarter aujourd'hui, lorsqu'elle s'empare du Prélat qui s'est montré le plus éloquent panégyriste de ces deux grands hommes sous le titre modeste de leur historien..

« L'un et l'autre ouvrage, Monseigneur, me rappellent aux sentiments d'une juste reconnaissance. Mais cette reconnaissance même contribue à m'inspirer le désir de voir votre Eminence s'occuper d'un nouveau travail bien digne de son talent et surtout de son zèle; ce serait de perfectionner le second de ces chefs-d'œuvre, en refondant ce qui concerne la trop célèbre époque 1682 : de quoi ont tant abusé Jansénistes, Parlements et réeemment Bonaparte, pour opposer une prétendue Eglise Gallicane à la Catholique. Oh! qu'elle pourrait devenir précieuse et utile cette édition porphyrogénète!

Celui-ci n'accepta ni ses compliments ni ses observa-

tions; il lui adressa, le 1er septembre 1817, la lettre suivante :

Monseigneur,

« Vous voudriez me donner de l'amour-propre, en plaçant mon nom à la suite de ceux de *Bossuet* et de *Fénélon*, parce que j'ai *essayé* de faire connaître ces deux grands hommes à une génération qui ne les connaissait plus, ou qui ne rappelait leurs noms que pour abuser de leurs vertus et de leur renommée. Personne n'est plus convaincu que moi de l'imperfection de l'essai que j'ai tenté, et combien il reste à faire pour montrer *Bossuet* et *Fénélon*, tels qu'ils ont été. Ainsi, Monseigneur, ne me croyez pas assez simple pour me laisser séduire par tout ce que votre indulgente bonté vous a dicté de trop flatteur pour moi.

« Je conviens, Monseigneur, que les jansénistes et les parlements ont étrangement abusé du nom de Bossuet; de même, les incrédules avaient voulu faire de Fénélon un philosophe du XVIIIe siècle. Je crois avoir enlevé *Fénélon* aux *philosophes*, et *Bossuet* aux *jansénistes*.

« Sans doute les parlements ont aussi abusé de *Bossuet* et des *IV articles*. Bossuet lui-même l'avait observé, lorsqu'il écrivit à Rome qu'il ne fallait pas croire que les Evêques de France entendissent les *appels comme d'abus*, comme les parlements et les magistrats affectaient de les entendre et de les interpréter; de quoi ne peut-on pas abuser, et n'abuse-t-on pas? N'y a-t-il pas eu jusqu'à cet extravagant de *Bonaparte*, qui a voulu s'ériger en interprète de *Bossuet*, dont il n'était pas même en état de saisir la doctrine; car il est bien remarquable que dans les moments même où *Bossuet* paraît s'abandonner à l'impétuosité de son génie, et peut faire craindre qu'il ne franchisse la ligne où s'arrête la vérité, *Bossuet* s'arrête tout-à-coup lui-même, pour marquer le point précis, où la vérité devien-

drait une erreur. C'est cette admirable exactitude dans l'exposé des principes, et dans l'induction des conséquences, qu'il est permis ou interdit d'en tirer, qui fait le véritable caractère et le suprême génie de Bossuet.

« D'ailleurs, si vous voulez, Monseigneur, que je vous parle avec simplicité et candeur, je me suis toujours étonné qu'à Rome et en France on se soit tant agité pour ou contre les *IV articles*. Il est bien évident que, dans la pratique, on se conforme absolument aux mêmes principes et à la même direction; lorsqu'il émane de Rome quelque bulle dogmatique, le Pape l'adresse à tous les Evêques de la catholicité, et, de quelque expression qu'il se serve, il est bien évident qu'il demande leur *adhésion*. Que les Evêques donnent leur adhésion sous la forme d'une simple acceptation, ou en concourant avec le Pape comme juges de la doctrine de la bulle, le résultat est le même, et c'est là le *consentement unanime, formel ou tacite*, dont parlent les *quatre articles*. Il n'y a qu'un amour-propre bien mal entendu, et bien peu digne de la gravité de la matière, qui puisse faire attacher une si grande importance à cette dispute de mots.

« C'est ce que notre ami, M. Emery, a parfaitement entrevu dans ses *Opuscules de Fleury*, ouvrage si précieux, qui dit tant de choses en si peu de mots, et qui, sous un infiniment petit volume, renferme plus de véritable science, et surtout plus de sagesse et de règles de conduite, que tant de gros ouvrages.

« Me pardonnerez-vous, Monseigneur, de vous fatiguer d'une lettre aussi détaillée; mais j'attache tant de prix à votre opinion, à vos jugements, et surtout à votre bonté pour moi, que j'avais besoin de cette espèce d'apologie.

Le Cardinal DE BAUSSET.

Après cet échange de courriers sur des questions plus ou moins importantes, le Pontife alla se reposer de

ses fatigues dans le Poitou ; il y avait déjà longtemps qu'il n'avait pas vu son frère ni sa sœur ni son neveu ni sa nièce ni leur famille : « Je leur dois cette visite avant de mourir, » disait-il aux personnes qui l'entouraient.

Ici, pour ne pas prendre sous notre responsabilité des faits qui ont eu lieu pendant son séjour dans sa ville natale, nous laisserons parler un témoin grave et sérieux qui a vu les événements de ses propres yeux ; c'est Mgr de Beauregard, à cette époque curé de la cathédrale de Poitiers, et plus tard évêque d'Orléans ; il a eu la bonté de nous envoyer, en 1837, une lettre pleine de détails sur son dernier pèlerinage en Poitou.

« Le saint Archevêque est venu à Poitiers, pour la dernière fois, en 1817 ; au sortir d'une grande cérémonie qui eut lieu à la cathédrale, il dit aux vicaires généraux qui gouvernaient le diocèse en l'absence de l'Evêque : Messieurs, je veux user de mon droit de métropolitain, demain j'irai célébrer la messe au couvent des Carmélites ; j'y entrerai avec vous et j'y ferai entrer mon frère ; ce pauvre frère, dont la piété vous est connue, n'a pas vu notre sœur, Mme Victoire de Ste-Thérèse, prieure de la maison, depuis près de 16 ans ; je ne présume pas que notre sainte parente, la grande réformatrice du Carmel, se plaigne de l'infraction que nous faisons à la règle en faveur d'un si légitime motif.

« Après cette déclaration si formelle que nous acceptâmes tous avec reconnaissance, il alla faire visite à une vieille demoiselle de sa connaissance, Mlle de Bruneval, nièce d'un ancien grand-vicaire, son ami, oncle de feu Mgr Dancel, évêque de Bayeux ; elle était absolument impotente, ne marchant plus depuis plusieurs années ; c'était une vieille et forte domestique qui la portait tous les jours à l'église. Mgr lui dit : Vous êtes toujours clouée sur votre sopha comme Notre-Seigneur l'était sur la croix. — Hélas !

oui, répondit-elle, mais je profite mal de mes souffrances. — Il faudra cependant, reprit le Prélat, venir demain aux Carmélites, j'y vais dire la sainte messe. — Comment voulez-vous que j'y aille, répliqua-t-elle, dans l'état où je suis ? Si le bon Dieu me rendait l'usage de mes jambes ! — *Marchez*, Mademoiselle, *marchez*; telle fut la dernière parole du saint Pontife, et M[lle] de Bruneval n'y fit pas attention.

« Le lendemain, m'étant rendu de bonne heure aux Carmélites, j'eus l'honneur d'y recevoir le saint Prélat avec les personnes de sa suite. Il me pria presqu'aussitôt de passer à la sacristie et de le réconcilier; ce que je fis avec humilité et simplicité de cœur. J'étais tout confus de voir à mes pieds un autre Borromée ou un autre François de Sales. Un grand nombre de personnes voulurent communier de sa main à la messe qu'il célébra avec une piété angélique.

« Son action de grâces finie, tous ceux ou celles qui voulurent lui parler, se levèrent et le suivirent dans la salle des exercices. Celui qui vous écrit fermait la ligne du cortége sans bien savoir ceux et celles qui l'avaient précédé. Lorsque tout le monde fut réuni, quelle ne fut pas sa surprise de voir dans les rangs de cette assemblée la personne impotente que le Prélat avait visitée la veille ! Comme elle était debout et faisait quelques pas, il s'approcha d'elle pour lui exprimer son étonnement. « Est-ce bien vous que je vois ? Comment êtes-vous venue ici ? C'est votre bon Ange qui vous y a apportée ? Jésus, Marie, soyez-en bénis ! — Oui, me répondit-elle à voix basse, c'est bien moi; hier, Mgr a eu la bonté de venir me voir; il m'a dit par deux fois : *Marchez*, *marchez !* D'abord, je ne l'ai pas remarqué; je n'y ai pas réfléchi; mais, la nuit étant venue et repassant les actions de ma journée, je me suis rappelé les paroles de Mgr et je me suis reproché d'avoir manqué de foi; si j'en avais eu comme un grain de senevé,

j'eusse été guérie. Je me suis endormie dans ces pensées, et, quand le matin est venu, j'ai essayé, sur la parole du saint Archevêque, de marcher, et je l'ai fait. Soudain j'ai appelé ma domestique et lui ai dit que j'étais guérie, que j'irais aux Carmélites ; ce qui ne l'a pas moins étonnée que vous ; aidez-moi à remercier Dieu d'une si grande grâce.

« Pendant que les saintes filles du Carmel Poitevin venaient, à la suite de leur vénérable prieure, recevoir, toutes couvertes de leurs longs voiles, la bénédiction de leur hôte illustre, j'aperçus une religieuse assise sur un coin de la banquette d'une croisée, et m'approchant d'elle, je lui dis : Est-ce que vous n'allez pas avec les autres recevoir la bénédiction du saint Prélat ? — Hélas ! je ne le puis, répondit-elle. — Qu'avez-vous donc, répliquai-je ? — Je suis la pauvre sœur Elizabeth, raconta-t-elle ; tous les médecins m'ont abandonnée ; à peine puis-je me tenir ; je ne sors plus de l'infirmerie ; on m'a apportée ici. — Raison de plus, ma chère enfant, repris-je, de venir implorer la faveur du ciel par le ministère d'un de ses plus saints Pontifes. — Levez-vous.

« Alors, sans attendre sa réponse, je la pris comme je pus et la présentai au vénérable métropolitain, en lui disant : *Monseigneur, voilà une fille qui veut mourir, empêchez-la de quitter sitôt la vie.* Sa Grandeur de me demander aussitôt avec un agréable sourire : *Combien de temps, mon cher curé, la ferons-nous vivre ? Au moins, n'est-ce pas, autant que le roi Ezéchias ?* Il la bénit immédiatement, et depuis lors elle s'est bien portée ; plus de crachements de sang, plus de phtysie pulmonaire ; au contraire, elle a repris ses forces, et a continué de servir Dieu dans la religion.»

CHAPITRE XXI.

Mgr fait donner successivement deux retraites à son clergé. — Il ne manque lui-même à aucun de leurs exercices. — Peu après il engage M. Frayssinous à venir prêcher à Bordeaux. — Succès qu'obtient le célèbre conférencier. — C'est de bon augure pour une mission dans la ville. — Le Pontife prie les missionnaires de France de lui rendre ce service. — M. Rauzan arrive avec ses dignes auxiliaires. — De quelle manière il les distribue dans les paroisses de la cité. — Sa Grandeur ouvre, préside et clot ces saints exercices. — Magnifiques adieux de M. Fayet. — Quelle impression ils produisent. — Mgr, pour assurer les fruits de la Mission, établit deux associations générales. — L'impiété, de son côté, ne s'endort pas. — Déconvenue de Mlle Mars. — Le Prélat établit une maison de missionnaires dans son diocèse. — Où la place-t-il? — Ce qu'il fait pour elle. — Il publie de nouveau son petit traité sur le prêt à intéret. — Il fait, au service du prince de Condé, son oraison funèbre.

Il y avait plus de dix ans que Mgr l'Archevêque de Bordeaux n'avait pas fait donner de retraite pastorale aux prêtres de son diocèse. Tout le monde savait bien qu'il n'y avait pas dans ce retard la moindre négligence de sa part; c'était purement et simplement le fait ou plutôt le malheur des circonstances. Comment en effet réunir pour ces saints et salutaires exercices, durant la période que l'on venait de traverser, un nombre tant soit peu considérable d'ecclésiastiques? On n'eût pas manqué d'en être offusqué, et peut-être même de lui prêter, comme pendant les mauvais jours de notre révolution, des intentions hostiles. Car (personne aujourd'hui n'en doute), que n'inventait pas la police ombrageuse de cette époque, tour à tour dans les mains des ducs d'Otrante et de Rovigo, pour empêcher les meilleures entreprises?

Aussitôt que Mgr entrevit, après les premiers arrangements de l'Eglise de France, la possibilité de rassembler des divers points de son diocèse son clergé autour de lui sans éveiller d'injustes soupçons, il s'efforça de lui procurer le précieux avantage d'une retraite ecclésiastique : c'était l'un de ses vœux les plus ardents; il savait, par sa propre expérience comme par celle de tous les maitres de la vie spirituelle, que rien n'est plus propre à retremper l'âme et lui rendre sa première énergie. Fût-on saint comme l'illustre Vincent de Paul, le bienheureux François de Sales, l'austère Charles de Borromée, on a besoin de venir de temps en temps secouer dans la solitude la poussière du siècle qui s'attache à nos pieds; la fragilité humaine est si grande, même dans les situations élevées du sacerdoce, qu'elle impose ces nécessités à ceux qui veulent se conserver purs de tout contact avec le monde.

Pénétré de la sagesse de ces réflexions, le saint Archevêque fit donner, cette année, deux retraites successives à son clergé : la première, fixée à la fin du mois d'août, fut pour les anciens du sacerdoce qui formaient la plus grande partie du presbytère Bordelais; et la seconde, placée au commencement de septembre, fut pour ceux qui, remplissant le ministère indispensable des paroisses, n'avaient pu se rendre à la première; de sorte que, grâce à cet arrangement, il fut permis à tous les prêtres du diocèse, sans en excepter un seul, de venir passer quelques jours dans la récollection, et de se renouveler, par la méditation des vérités éternelles, dans l'esprit de leur vocation.

Ce fut M. l'abbé Massainguiral, vicaire général de Limoges, orateur d'un talent ordinaire, mais d'une

piété angélique, qui prêcha, sur l'invitation du saint Prélat, les deux retraites; il félicita, à maintes reprises, le clergé qu'il évangélisait, du bonheur qu'il avait de compter à sa tête l'un des plus vénérables pontifes de l'Episcopat français; sa parole, quand il abordait ce sujet, était toujours accueillie avec une indicible satisfaction.

Mgr donna lui-même l'exemple de l'assiduité à ces deux retraites; quand même l'une n'était que la répétition de l'autre, il ne s'absenta pas une seule fois; il ouvrit tous les exercices, entendit toutes les instructions, présida à toutes les prières; dans l'intervalle des sermons et des offices, il reçut chez lui les prêtres qui avaient besoin de lui parler; il avait pris un appartement exprès au grand séminaire pour être plus à portée de les écouter.

Depuis, Mgr n'a plus manqué, jusqu'au jour de sa mort, de procurer le même avantage à ses chers coopérateurs; il eut seulement soin de leur faire donner, tous les ans, ces pieux exercices par les orateurs les plus distingués en ce genre de prédications; une fois, ce fut par M. l'abbé Maurel, chanoine de sa métropole; une autre, par M. Boyer de Saint-Sulpice; une autre enfin, par M. Rey, Vicaire général de Chambéry, et les années suivantes, par quelques autres célébrités de ce mérite; ce dont le clergé Bordelais lui sut toujours un gré infini, parce que la parole de Dieu, toute puissante qu'elle soit par elle-même, a un charme de plus lorsqu'elle est annoncée par une bouche éloquente.

Que ne lui durent pas à ce propos de reconnaissance les séculiers Bordelais pour le célèbre prédica-

teur qu'il leur procura sur la fin de la saison? Il y avait longtemps que la chaire de Saint-Sulpice, entourée de tout ce que Paris renfermait d'esprits élevés et sérieux, retentissait des nobles accents de M. l'abbé Frayssinous, dont la doctrine et l'éloquence faisaient tous les jours de nouvelles conquêtes à la religion. On n'avait pas eu, jusque-là en province, le bonheur d'entendre cette grande voix qui opérait tant de prodiges dans le sein de la capitale; de là que de regrets! que de secrets désirs!

Empressé de procurer à ses ouailles tout ce qui pouvait les amener agréablement à l'étude et à la pratique de la religion, Mgr prit sur lui d'écrire à ce célèbre orateur pour l'engager à venir faire entendre sur les bords de la Garonne les sublimes vérités qu'il prêchait avec tant de succès sur les rives de la Seine. Après avoir payé un juste tribut d'éloges à son talent, il lui promit, de la part de son auditoire de St-André, autant de consolation que lui en procurait, depuis près de douze années, celui de Saint-Sulpice. C'était, pour traduire dans leur véritable sens les expressions de sa lettre, lui annoncer qu'il ne recueillerait pas seulement de ses conférences une stérile admiration pour son profond savoir et sa mâle éloquence, mais qu'il opérerait des fruits abondants de salut.

Le célèbre controversiste, dont la piété et le zèle étaient pour le moins à l'égal de l'instruction et du talent, ne pouvait résister à cette dernière considération; il se rendit, sur la fin de novembre, à Bordeaux, où il prêcha, trois mois de suite, avec le plus grand succès. On parle encore, dans cette illustre cité, de la foule qui venait l'entendre; la vaste basilique de St-André ne pouvait la contenir. Il n'était bruit que de ses

sermons dans les couloirs de la cour royale, aux parquets des différents tribunaux, dans les salons de l'aristocratie, à la bourse, dans les comptoirs du commerce, à bord des bâtiments; aucun capitaine de navire en station dans la rade, qui ne voulût, avant de partir pour les mers lointaines, assister à un discours du grand orateur.

Béni soit Dieu, s'écria le saint Archevêque, lorsqu'il vit l'impression salutaire qu'avait produite sur la ville de Bordeaux l'illustre et pieux conférencier! L'épreuve avait complètement réussi; à présent les voies étaient préparées; il n'y avait aucun inconvénient à procurer une mission au peuple Bordelais. De tous côtés, on se montrait avide de la parole divine; il semblait que chaque missionnaire allait être un autre Frayssinous ou du moins avoir son éloquence.

C'était une bonne et sainte idée; le vénérable Prélat n'en avait jamais d'autres; il s'empressa de la mettre à exécution. Il s'adressa, à cet effet, à son ancien chanoine, M. l'abbé Rausan, supérieur des missions de France. Ce digne ecclésiastique, que la Providence semblait avoir préparé dans sa miséricorde pour l'ample moisson spirituelle qui s'offrait au commencement de la restauration, faisait un bien immense; il parcourait, à la tête de la légion apostolique qui s'était groupée autour de lui, toutes les grandes villes qui désiraient rentrer en grâce avec Dieu. Il était, en ce moment, à Rennes en Bretagne, où, ranimant l'esprit de foi qui est l'âme de ces contrées, il réconciliait avec les pratiques religieuses d'innombrables populations.

M. l'abbé Rausan mit de l'empressement à répondre au vœu du saint Archevêque; il était heureux de pou-

voir acquitter envers lui et son diocèse une dette de cœur. Dès qu'il eut clos les exercices de la mission de Rennes, il vint en toute hâte diriger ceux qui allaient s'ouvrir, sous les auspices de Mgr l'Archevèque de Bordeaux, dans sa ville natale. Il avait amené avec lui, sans en excepter un seul, tous ses missionnaires; et, comme ils n'étaient pas encore assez nombreux, il avait appelé à son aide des ecclésiastiques étrangers à sa congrégation. Son ambition était de prendre d'assaut, — en multipliant, autant qu'il pouvait, les points de l'attaque, — une cité où le démon comptait ses conquêtes par les plaisirs et les lucres qu'elle promettait.

A peine arrivé à Bordeaux, le respectable supérieur distribua, comme un général qui connaît parfaitement les lieux, ses dignes auxiliaires. Il plaça à St-André MM. Fayet et Guyon, dont l'éloquence mâle et vigoureuse, trempée aux sources antiques, rappelait aux compatriotes de Montesquieu et de Montaigne qu'il y y avait encore des orateurs sacrés en France; à St-Louis des Chartrons, véritable Chaussée-d'Antin de la capitale de la Guyenne, MM. de Forbin-Janson et Druhon de Bruneau, tous deux nobles fils des preux, qui avaient renoncé à de magnifiques positions dans le monde pour se consacrer au ministère de la parole évangélique; à St-Michel, paroisse extrêmement populeuse qu'administrait un saint ecclésiastique, qui était le confesseur de l'Archevêque, MM. Montaud, Paraudier et Fauvette, dont le zèle et la piété attiraient les bénédictions du ciel sur leurs travaux; à St-Seurin, vaste église romane où jadis les Archevêques de Bordeaux descendaient avant de prendre possession de leur cathédrale, MM. de Chièze et Miquel, dont l'un venait par modestie de re-

fuser l'épiscopat, et l'autre méritait à tous égards d'y être promu, si, en général, il n'avait fallu à cette époque avoir du sang noble dans ses veines pour en être digne. Il plaça également dans quelques autres paroisses secondaires un certain nombre d'hommes de Dieu, tous attachés ou associés à l'œuvre de M. Rausan, lesquels, pour être moins distingués sous le rapport du talent, n'en attirèrent pas moins à leurs prédications une foule de peuple autant avide de s'édifier que de s'instruire; on ne peut calculer le bien qu'ils opérèrent dans les classes inférieures de la société; leur récompense sera grande dans le ciel, car ils sont du nombre de ceux qui ont doublement travaillé *in verbo et in doctrinâ* au salut de leurs frères.

Ce fut Mgr d'Aviau qui, malgré ses quatre-vingt-deux ans commencés, ouvrit la mission; il prêcha, ce jour-là, dans son église métropolitaine, en présence d'une foule immense qui remplissait la vaste nef de St-André, sur l'importance de la grâce; sujet tout-à-fait approprié à la circonstance, qu'il développa avec une énergie et une chaleur qui auraient surpris, si l'on n'avait pas su que son zèle, toujours jeune, ne se ressentait pas des glaces de l'âge. Il fut magnifique surtout, lorsque, paraphrasant les paroles du Prophète royal, il fit ressortir les admirables effets de la voix de Dieu sur les œuvres de la création! *Vox Domini in virtute, vox Domini in magnificentiâ.* La sienne s'élevait et s'étendait à mesure qu'il décrivait les prodiges que celle-là produisait tantôt sur la mer dont elle soulevait les flots, *vox Domini super aquas*, tantôt sur les cèdres du Liban qu'elle renversait, *vox Domini confringentis cedros Libani*, tantôt sur le feu dont elle comprimait l'activité, *vox Domini intercidentis flam-*

mam ignis, tantôt sur le désert qu'elle ébranlait jusque dans ses fondements, *vox Domini concutientis desertum.* Y eut-il à la fin rien de si touchant, lorsqu'après avoir terminé la précédente énumération, il montra, en reprenant les paroles de son texte, que le moment était venu pour son peuple d'écouter la voix de Dieu? *Ecce nunc dies salutis, ecce nunc tempus acceptabile!*

Pendant tout le temps que dura la mission, le Prélat, infatigable octogénaire, ne désempara pas du travail; il présida lui-même la plupart des exercices qui eurent lieu dans sa métropole. Qu'il fut beau surtout, le mercredi saint, à l'imposante cérémonie de l'amende honorable! On avait élevé au milieu de la grande nef un autel magnifiquement orné. Un missionnaire, après l'instruction préparatoire, y avait porté le Saint-Sacrement. Tout le clergé se trouvait autour avec des flambeaux allumés. Mgr, dans une attitude humble et suppliante, paraissait s'offrir lui-même à Dieu comme une victime pour les péchés de son peuple. Il ne lui manquait que d'avoir la corde au cou et les pieds nus pour ressembler à un autre Belsunce ou à un autre Charles Borromée.

Ce qu'il faisait à la métropole, il le répétait volontiers, à la demande de ses missionnaires, dans les autres églises de la ville; il y accourait sur-le-champ ou pour bénir leurs efforts ou pour recueillir les fruits de leurs sueurs. Il confessa lui-même dans sa chapelle quelques personnes, qui, exclusives dans leur confiance, ne voulaient pas s'adresser à un autre ecclésiastique qu'à lui.

Nous voudrions, avec M. l'abbé Moutardier, chanoine titulaire de la métropole; auteur d'une notice très-exacte de la mission, citer *in extenso* le discours

que le saint Archevêque prononça sur la place de Rohan, pour la bénédiction de la croix qu'on allait, avant de la planter, porter en triomphe dans toute la ville. Il prit pour texte ces paroles de saint Matthieu : *Tunc parebit signum filii hominis in cœlo* : alors le signe du fils de l'homme paraîtra dans le ciel. Après avoir montré dans ce chaleureux discours le triomphe de la croix, le Prélat termine par ces paroles : « Divine Croix ! Arbre sacré de la Foi ! Signe immortel de l'Alliance ! Char triomphal du Salut ! En toi est notre force, notre refuge, notre espérance ! » Paroles qui électrisèrent toute l'assistance et provoquèrent, de sa part, les cris réitérés de *Vive la Croix ! Vive la Croix !*

Il avait bien compris cette âme ardente, noblement formée sur les patrons primitifs, M. l'abbé Fayet, dont la haute raison présageait si sûrement l'avenir, lorsque chargé, au nom de ses frères d'armes, d'adresser ses adieux à la cité du 12 mars, il se tourna tout-à-coup, après avoir fait dans ses vœux la part des fidèles, des magistrats et du chapitre, du côté de Mgr d'Aviau : « Et vous, s'écria-t-il avec un accent qui tenait de l'inspiration, vous que la religion du Christ associe depuis soixante ans à ses combats et à ses triomphes, à ses persécutions et à ses victoires ; vous qu'elle a placé à la tête d'une des plus grandes Eglises du monde chrétien pour apprendre aux peuples modernes ce que furent dans leur temps les Chrysostôme, les Cyrille, les Ambroise, jusqu'à saint Charles Borromée ; Pontife auguste, pour qui la postérité commence et dont le nom nous deviendra plus cher et plus grand de génération en génération, si les bénédictions des fidèles ne se changent un jour en culte solennel d'invocations et de

louanges! Saint Archevêque, adieu! Adieu, saint Archevêque! »

S'imagine-t-on l'impression que produisit une telle apostrophe? L'orateur n'était que l'interprête de l'opinion publique dans cette canonisation prématurée; on l'eût applaudi vivement, si, d'une part, l'on ne se fût pas trouvé dans le lieu saint, et, de l'autre, on n'eût pas craint de blesser sa modestie; car, à l'exemple des grands serviteurs de Dieu, il ne redoutait rien tant que les éloges, et, comme eux, il se plaisait à répéter: *Ils me fustigent, ils me flagellent, ceux qui me louent; qui me laudant, me flagellant.*

Mais ce n'était pas tout pour le saint Pontife; après avoir procuré à sa ville métropolitaine les avantages d'une mission qui avait eu les meilleurs résultats, il convenait qu'il prît des précautions pour en assurer les fruits; car qui ne sait l'histoire de la fragilité humaine? un rien fait trébucher l'homme le mieux établi dans les voies de la justice; il faut de toute nécessité, s'il veut persévérer dans les saintes résolutions qu'il a prises, qu'il se tienne en garde contre les ennemis du dedans et du dehors; les ennemis du dedans sont ses propres passions, la concupiscence de la chair, la faiblesse de ses sens, l'orgueil de la vie; ceux du dehors sont les mauvais conseils, les exemples pervers, les sociétés dangereuses; ici-bas, tout ne conspire-t-il pas contre le bien que nous pouvons faire?

Le Prélat, en conséquence, établit deux associations générales dans sa ville métropolitaine, une pour les hommes et l'autre pour les femmes; il plaça la première sous la direction de M. l'abbé Morel, vicaire-général de son diocèse, et la seconde sous celle de M. Rausan,

chanoine de St-André, tous les deux, pleins de piété, de zèle et de prudence; de plus, il accorda à chacune d'elles une chapelle particulière pour leurs réunions : aux hommes, l'antique chapelle de *Notre-Dame*, aujourd'hui du Sacré-Cœur, qui est au fond de l'abside de l'Eglise primatiale; et aux dames, celle de *Bon-Secours*, vaisseau tout-à-fait approprié aux œuvres, qui est à l'extrémité de la rue Margaux; il obtint, en outre, pour l'une et pour l'autre, une foule de priviléges et de faveurs du St-Siége, qui les encouragèrent à persévérer dans le bien.

Dans son infatigable charité pour cette portion choisie de son troupeau, Mgr ne négligea rien; il se plut à les visiter, à présider leurs cérémonies, à leur adresser lui-même la parole à certaines fêtes; tous les ans, il leur fit donner une retraite solennelle par un prédicateur distingué qu'il demandait à la capitale ou ailleurs; parmi ceux-ci, on compta MM. de Forbin, de Macckarty, Lambert, Guyon, Maurel, Donnet, Deguerry, Dufêtre, et autres noms illustres dans les fastes de la chaire moderne.

L'impiété, de son côté, ne s'endormait pas; elle s'efforça de ramener à elle tous ceux qu'on lui avait ravis. Dans ce but, elle fit venir de Paris une célèbre actrice qui partageait avec Talma les honneurs de la scène française. C'était mademoiselle Mars dont la grâce, la pose et le débit enlevaient tous les suffrages. Elle devait, en une soirée, détruire l'œuvre des missionnaires, *défanatiser* le peuple Bordelais, lui rendre son esprit, sa gaîté, ses plaisirs.

Mais elle avait compté sans son hôte; en vain mit-elle en jeu tout le prestige de son talent scénique; en-

vain fit-elle annoncer à tous les coins de rues les pièces où elle excellait ; la plus grande partie de la population Bordelaise demeura impassible. Très-peu de dames, à part celles qu'on rencontre dans toutes les fêtes du monde, succombèrent à la tentation de venir l'entendre ; encore sous l'impression des grandes vérités qu'on avait mises sous leurs yeux, elles préférèrent à cette fugitive satisfaction celle de demeurer fidèles à leurs devoirs.

On nous a raconté que, mécontente des Bordelais et surtout de la recette qu'ils lui avaient faite, cette reine de la scène française retourna à Paris en gromelant : « Est-ce là, s'écria-t-elle, le peuple spirituel, joyeux, impressionnable, dont on m'avait parlé ? On a tort de l'assimiler à l'ancien peuple d'Athènes. Il y a de la stupidité dans son esprit. »

Tout pénétré des heureux résultats que la mission avait produits à Bordeaux, le saint Prélat n'éprouvait qu'un regret ; c'était celui de ne pouvoir en faire donner une semblable dans les principales localités de son diocèse. « C'est le seul moyen, disait-il, de renouveler la foi dans ces contrées où le sacerdoce ordinaire s'épuise en vains efforts pour remplir même le matériel de son ministère ; à plus forte raison devient-il plus nécessaire dans un pays où le clergé, étant plus clairsemé au milieu de populations, a fini par n'avoir plus d'action sur elles. » Aussi pressa-t-il vivement, avant leur départ, les hommes de Dieu, qui avaient évangélisé ses chers Bordelais, d'aller lui rendre, l'année suivante, le même service à Libourne, à Bazas, à la Réole et autres villes secondaires de sa circonscription ecclésiastique. C'était impossible ; les missionnaires de France, engagés qu'ils étaient pour une longue suite d'années, dans

d'autres grandes cités, furent au désespoir de ne pouvoir répondre à ses désirs.

C'est alors que le Prélat conçut le projet de fonder, avec les éléments qu'il avait sous la main, une société de missionnaires diocésains. Déjà plusieurs de ses collégues, aussi pauvres en sujets qu'il l'était lui-même, avaient formé de semblables établissements dans leurs diocèses; pourquoi ne pouvait-il pas en faire autant? Il trouvait dans l'un des membres de son chapitre, M. l'abbé Maurel, célèbre prédicateur de stations, un excellent chef tout formé : piété, talents, santé, bonne volonté, heureux caractère, tout se trouvait réuni chez lui; il pouvait être à la fois et le supérieur et le modèle de ses subordonnés.

Mgr lui associa pour cette œuvre, de prime-abord ou par la suite, en qualité d'auxiliaires, MM. Couperie, Dupuch, Goudelin, Montaut, Journeron, Marty et autres ecclésiastiques d'un mérite réel; les deux premiers furent plus tard élevés à l'épiscopat, l'un à Bagdad, ancienne Babylonne, dans les missions du Levant, et le second, à Alger, dans nos possessions d'Afrique; le troisième, depuis supérieur de l'Institut des sourds-muets de Bordeaux et chanoine titulaire de la métropole, a renoncé à cette double position, pour continuer, dans la compagnie de Jésus, la vie apostolique de la prédication.

Quel bien ne firent pas ces apôtres diocésains! Ils allèrent partout, d'après les vues de leur saint fondateur, dans les villes, dans les simples bourgades, dans les plus petits hameaux. Dès qu'ils apercevaient un clocher, ils s'y rendaient pour évangéliser les populations. On ne saurait dire combien ils baptisèrent d'enfants, firent

faire de premières communions, réconcilièrent de familles, bénirent de mariages! Dans les endroits où auparavant l'on insultait le prêtre, on le reçut désormais comme un ami et un père. Les instructions furent écoutées avec plaisir et pratiquées avec exactitude.

Ayant acheté pour eux une maison, Mgr vint à bout, à force de raison et de succès, de la faire reconnaître par le gouvernement. Que dis-je? il obtint en sus pour elle, par l'entremise de M. Jordan, dont il avait connu la famille à Lyon, une rente annuelle de 7500 francs, inscrite sur le grand-livre de l'état. Tous ces avantages donnèrent à l'établissement, avec un caractère légal, une double garantie contre les éventualités du besoin et les craintes des tracasseries locales; précaution infiniment utile dans un temps où l'on faisait la guerre aux missionnaires comme aux ennemis nés du pays et de nos institutions.

Tandis que, dans sa sage prévoyance, le Pontife élevait d'une main un établissement de missionnaires, de prêtres auxiliaires, de réserve sacerdotale, pour aller au secours des ecclésiastiques qui succombaient sous le poids de leurs travaux apostoliques, il établit, peu de temps après, de l'autre, une maison de retraite, de vétérance pastorale, d'honorable repos, pour les accueillir sur leurs vieux jours et les soigner dans leurs maladies. Ce n'était pas là seulement une idée généreuse, dont Louis XIV avait pu lui donner la pensée en lui montrant son bel Hôtel des Invalides qui n'est pas la moindre de ses gloires; c'était encore une nécessité, plus incontestable dans son diocèse que dans un autre, de former, pour la milice sacrée, un asile de ce genre. Car quel

était précédemment l'avenir de ses prêtres? Etant moins nombreux que partout ailleurs, ils étaient obligés, pour suffire aux fonctions les plus indispensables, de se livrer à des travaux presque au-dessus de leurs forces; ils se trouvaient, par suite, plus vite usés, exténués, hors de service. Réduits à cet état, que devenaient-ils? personne qui en prît soin; ils étaient condamnés à mourir dans le plus déplorable délaissement. On comprend tout ce que cette perspective avait de décourageant pour eux.

Le Pontife avait, dans le temps, rétabli le pèlerinage de Notre-Dame-de-Verdelais sur les bords de la Garonne; il pensa qu'il n'avait rien de mieux à faire, pour en assurer le service, que de le confier aux anciens ecclésiastiques qui avaient bien mérité du diocèse: c'était, par ce moyen, leur offrir, dans un lieu de repos, l'occasion de continuer le bien qu'ils avaient commencé; puis, quelle plus honorable retraite que celle qu'on rencontre sous le patronage de la Sainte Vierge! Comme elle convient bien à ceux qui ont tant contribué à étendre et propager son culte! Ils l'ont tant aimée qu'ils seront heureux de finir leurs jours près d'un sanctuaire qui lui est consacré! Enfin il y avait là une belle exposition, de frais ombrages, des routes commodes et faciles; les vétérans du clergé ne pouvaient que s'y trouver agréablement; il n'en fallut pas davantage pour décider le Prélat à placer dans cet endroit l'hospice qu'il avait projeté.

Il acheta, dans ce dessein, les restes de la magnifique abbaye que l'un de ses plus illustres prédécesseurs, le cardinal de Sourdis, avait fait construire à Verdelais pour les Célestins; et, après y avoir fait, à ses frais et

dépens, les réparations les plus urgentes, il y établit les vénérables prêtres qui, ayant blanchi sous le poids du harnais pastoral, n'avaient plus la force de supporter la charge d'une paroisse.

Mgr, pour se délasser des fatigues de cette écrasante année, se livra, par forme de récréation, et, disons-le aussi, par sentiment du devoir, à une foule de travaux théologiques. Il lui sembla que l'on commençait à s'écarter de nouveau, dans sa ville épiscopale où le commerce était devenu si actif depuis 1815, des traditions de l'Eglise sur les lucres qu'on tirait des prêts; or, pouvait-il, lui qui avait fait à Vienne et à Lyon de si nobles efforts pour déraciner ce vice, le laisser s'implanter parmi ses diocésains actuels sans réclamer? N'eût-ce pas été manquer à ses antécédents, et, qui pis est, aux devoirs de sa charge dont le principal office est d'enseigner la bonne doctrine? *Vis-ne, quæ ex divinis Scripturis intelligetis plebem cui ordinandus es, et verbis et exemplis docere? Volo!* (1).

Fidèle à cet engagement, le Prélat donna, sous la date du 21 octobre 1817, la seconde édition d'un petit ouvrage qu'il avait fait imprimer, en 1799, sur les profits usuraires. Il n'y fit presque aucun changement; c'était toujours le même ordre et le même genre de preuves que dans le précédent; aucune, du reste, qui ne fût tirée des auteurs classiques. Seulement, on trouve, à la fin de l'opuscule, le texte du doute dont il demanda et reçut la solution, en 1795, pendant son séjour dans la ville sainte.

Quelque court et abrégé que fût cet écrit, il produi-

(1) Pontificale romanum, consecratio Episcopi.

sit une grande sensation dans le public. Il n'y eut aucun auteur ou professeur qui ne le citât dans ses traités ou ses cours; tous le regardaient, à plus ou moins juste titre, comme un oracle dans l'espèce; encore aujourd'hui, bien que la question ait marché, le relit-on avec plaisir et profit.

Le Prélat, comme nous avons eu occasion de l'observer, n'était pas seulement théologien, il était encore orateur; il en donna, peu de temps après, une dernière preuve dans une circonstance qui l'affligea beaucoup; on venait d'apprendre la mort de son Altesse Sérénissime le prince de Condé, fils de héros et héros lui-même, récemment décédé dans sa terre de Chantilly. Aussitôt les chevaliers de St-Louis qui, en souvenir de sa belle conduite sur les bords du Rhin, l'avaient pris, en 1814, pour leur protecteur, firent célébrer un service pour lui dans la cathédrale de Bordeaux.

Ce fut le respectable métropolitain lui-même, qui, cédant à ses besoins de cœur comme à ses instincts de race, voulut prononcer, malgré son grand âge, l'oraison funèbre de ce digne descendant du grand Condé. Laissant à d'autres le soin de raconter tout ce qu'il y avait eu de noblesse et d'élévation dans sa naissance, de courage et d'intrépidité dans sa conduite, de loyauté et de franchise dans son caractère, il s'appliqua à faire connaître la part d'influence que l'esprit de foi avait eue sur les principales actions de sa vie.

CHAPITRE XXII.

Mgr songe à prendre un coadjuteur. — Sur qui il porte ses vues. — Il lui fait des propositions. — Celui-ci refuse. — Le Prélat réfute ses raisons. — A la fin M. de Janson se rend. — Sa Grandeur pense que l'affaire va marcher toute seule. — Mais le gouvernement ne se prête pas à cette combinaison. — Le Pontife, malgré ces refus, espère toujours. — En attendant, il se livre, comme auparavant, à toute l'ardeur de son zèle. — Il s'associe aux réclamations qui ont lieu contre les mauvais livres. — Ce n'est pas assez pour lui; il écrit au roi. — Quelle réponse on lui fait. — Il fonde alors une société de bons livres. — Tout le bien qu'elle opère. — Il la patrone beaucoup. — Un des premiers effets de cette institution est d'engager les pères de famille à purger leurs bibliothèques — Il n'y a pas jusqu'à M. de Marcellus qui ne soit inquiet sur la sienne. — Sa lettre au Prélat à ce sujet. — Que lui répond celui-ci. — Jusqu'où va sa délicatesse sur ses propres livres. — Bel exemple. — Il n'est pas moins attentif, sous ce rapport, avec les œuvres artistiques. — Observation qu'il fait à une dame qui avait dans sa maison des statues peu décentes. — De quelle manière il justifie les habitudes italiennes à cet égard. — Il félicite le duc de Rivière d'une statue dont il a doté le Muséum.

Décidément le Prélat n'en pouvait plus ; il avait peine, à son âge et avec les infirmités qui en sont la suite, à supporter le fardeau dont il était chargé ; avec la meilleure volonté du monde, il n'était plus en mesure de visiter comme auparavant son diocèse, d'imprimer le mouvement à son clergé, de diriger ses séminaires, de réglementer ses communautés et de remplir la plupart des autres fonctions attachées à son titre ; tout ce qu'il pouvait faire en ce moment, c'était de prier et d'édifier ; il désirait ardemment que le gouvernement lui donnât un successeur ou du moins un coadjuteur.

Ses amis, mieux avisés, ne négligèrent rien pour le ɛtourner de l'accomplissement de sa première idée : Un évêque comme un général, disaient-ils, doit mour à son poste ; que feriez-vous à Saint-Denis ou dans ›tre famille ? restez avec nous !» Mais en même temps, s comprenaient qu'il avait, à 82 ans passés et avec la e laborieuse qu'il avait menée, tous les titres légitimes ›ur obtenir un coadjuteur : « On ne vous le refusera s, ajoutaient-ils, car quel est celui qui, à raison de n âge et de ses immenses travaux, y a plus de droit le vous ? » Puis ils espéraient, en lui conseillant ce rti, qu'il daignerait lui-même, usant du peu de fors et de santé qui lui restaient, former et façonner n successeur, lui transmettre ses idées, l'initier à ses ›ojets, lui faire connaître son clergé ; de manière le, lorsqu'il plairait à Dieu de l'appeler à lui pour le ›compenser de ses vertus et de ses travaux, ils auient encore le bonheur de le conserver tout vivant ns l'héritier de son siége.

Le Pontife, quelque défiant qu'il fût de lui-même et : la haute capacité administrative qu'on lui accordait, ressa avec plaisir cette dernière idée ; il se flattait ı'en ayant près de lui un jeune évêque de son choix, ec un titre *in partibus infidelium*, il le dresserait et rmerait à son image, qu'il le mettrait au courant de en des choses qu'un autre ne pourrait pas lui apprene, qu'il en ferait son Tite, son Timothée, son Franis de Sales, savoir : le confident de ses pensées et le ›mpagnon de ses travaux.

Tout plein de cette pensée, le vénéré vieillard avait jà porté ses vues sur un excellent ecclésiastique, qui, tant par ses rares qualités personnelles que par sa po-

sition sociale, pouvait répondre à son attente; il était d'une noble et ancienne famille du Midi, dont les alliances se rattachent à ce qu'il y a de plus grand et de plus illustre dans le royaume; destiné par sa naissance aussi bien que par sa fortune à jouer un rôle dans le siècle, il avait renoncé à tout pour se consacrer au service des autels; il avait même renoncé, au risque de se compromettre avec ce qu'il aimait et respectait le plus dans le monde, aux avantages d'une brillante carrière qui s'ouvrait large et glorieuse devant lui, pour venir se cacher à l'ombre du sanctuaire; ce qu'il demandait uniquement, c'était la croix de Jésus-Christ, ce qu'il voulait prêcher, c'était l'Evangile; ce qu'il désirait faire, c'était l'œuvre de Dieu; qui n'a pas nommé l'abbé de Forbin-Janson, dont la brusque sortie du conseil d'état pour entrer au séminaire de Saint-Sulpice, au moment où l'on parlait de lui pour une belle mission diplomatique dans une cour du Nord, fut un événement dans la capitale? événement qui occupa tous les salons du faubourg Saint-Germain et de la Chaussée-d'Antin : événement qui surprit l'empereur lui même qui avait des projets sur le jeune auditeur; car, tandis que tout le monde se précipitait dans ses antichambres, demandant des places ou de la gloire, (c'était peu de temps après la bataille d'Austerlitz), il y avait un jeune gentilhomme, à la figure ouverte, épanouie, aux manières nobles et aisées, au caractère franc et loyal, qui ne demandait que la liberté de servir Dieu dans l'état ecclésiastique.

Le Prélat, qui l'avait vu à l'œuvre pendant plus de deux mois dans l'église des Chartrons qu'il avait soulevée, électrisée, renouvelée, ne balança pas; il lui

fit aussitôt des ouvertures, il le pressa de ne pas s'opposer à ses desseins; c'était une grâce qu'il lui demandait à genoux, *supplexque Priamus*; il la sollicitait de sa piété et de sa religion; heureux s'il pouvait assurer à son église un chef, un pasteur, un pontife de ce mérite! il aurait un titre de plus à sa reconnaissance...

M. l'abbé de Janson, qui n'avait pas renoncé aux honneurs du siècle pour venir chercher ceux de l'Eglise, se défendit, comme il put, des instances du saint Archevêque; il avait créé à Paris deux œuvres importantes dont il était le principal moteur, celle des missions de France, et celle du Calvaire, autrement dite du Mont-Valérien; il tenait beaucoup à l'une et à l'autre, il les soignait avec une égale tendresse, il avait pour toutes les deux de véritables soins de père; peut-être son éloignement, dans une circonstance semblable, à une époque si voisine de leur fondation, dans un temps où elles avaient si besoin de ses services, pourrait-il leur porter un coup funeste? Dans cette crainte, son parti est bientôt pris; il répond au vénérable Pontife qu'il ne peut, malgré tout le désir qu'il a de lui être agréable, accéder à sa proposition, et qu'il le prie de porter sur un autre plus digne que lui ses faveurs, ses bontés, et ses vues; pour lui, il n'en demeurera pas moins reconnaissant, toute sa vie, de la preuve de confiance et d'amitié qu'il lui a donnée.

Que signifiaient de telles raisons? il ne fut pas difficile au vénéré métropolitain de les combattre et de les anéantir; il montra sans peine à celui qui les avait émises qu'elles étaient plutôt des prétextes que des motifs réels; où en serait l'Eglise, si la perspective d'un bien secondaire empêchait ses meilleurs ministres de se consacrer

à un bien plus général? Loin donc de se désister de sa proposition, il la renouvela en termes plus pressants, plus énergiques...

Cette fois, le pieux missionnaire, craignant d'aller contre la voix de Dieu en se roidissant contre ses desseins, finit par s'abandonner au cours des événements; il se flatta, qu'étant simplement coadjuteur, il pourrait peut-être, par intervalle, se livrer à son goût pour les missions, et même, de temps en temps, venir à Paris pour continuer l'œuvre du Mont-Valérien qui lui tenait le plus à cœur; d'ailleurs, s'il devait jamais devenir évêque, comme tout le lui faisait appréhender, comme déjà on le lui soufflait à l'oreille, en sa qualité de petit neveu du cardinal de Janson et de fils de grande famille, il lui était agréable de débuter, de faire ses premières armes sous un pontife qui était le patriarche de l'épiscopat français; quelle école que la sienne! comme on s'y formait bien à la direction d'un diocèse! il n'y avait pas de meilleur modèle en ce genre...

Il semblait de prime abord que, cette difficulté vaincue, l'affaire allait marcher toute seule; le vénéré métropolitain de la Guyenne n'avait qu'à manifester son désir, et le roi, instruit de sa démarche, devait sur-le-champ accorder ce qu'on lui demandait. Telle était l'illusion du Prélat; il se fiait d'une part sur la légitimité des motifs qui l'avaient porté à former une pareille supplique; c'était son grand âge, ses infirmités, en un mot l'impossibilité où il se trouvait de desservir un vaste diocèse, dans lequel il restait beaucoup à faire; et de l'autre il comptait sur le crédit dont jouissaient auprès du roi et de la famille royale les parents de M. de Forbin-Janson; ils avaient, pour la plupart, des places

à la cour ou au Luxembourg ou au palais Bourbon ou dans les grandes administrations de l'état. Avec de telles raisons et de semblables moyens de les faire valoir, pouvait-il douter un instant du succès de sa demande? Il y comptait d'autant plus que son ami, le vénérable cardinal de Périgord, Archevêque de Paris, avait obtenu un semblable auxiliaire dans la personne de M. l'abbé de Quélen que sa Sainteté venait de préconiser évêque *in partibus* de Samosate avec future succession.

Mais, contre l'attente de l'illustre Pontife, il n'en fut pas ainsi; lors même que sa demande avait été présentée et appuyée par tout ce qu'il y avait de grand et de puissant, on lui opposa constamment des fins de non-recevoir; on lui répondit d'abord que, tant que les préconisations ecclésiastiques, faites en suite du Concordat de 1817 par la cour de Rome, ne seraient pas reconnues par les chambres, il était inutile de songer à obtenir ce qu'il désirait, parce que le gouvernement, déjà assez ennuyé des difficultés qu'il rencontrait, ne voulait pas se créer de nouveaux embarras; on lui répondit en second lieu, lorsqu'à l'aide d'une transaction on réduisit le nombre des siéges érigés, et que, par ce moyen, on obtint l'assentiment des chambres, qu'il fallait encore attendre, parce qu'on ne pouvait délaisser les évêques nommés qui, par suite des suppressions arrêtées, n'avaient pu être mis en possession de leurs églises; enfin, quand ceux-ci, au fur et à mesure des vacances qui se faisaient chaque jour dans les rangs de l'épiscopat, furent nommés à d'autres siéges, on eut recours à d'autres prétextes pour refuser d'accéder aux désirs du saint vieillard.

Hélas! qu'y faire? le Prélat ne releva pas tout ce qu'il

y avait d'incivil et de messéant dans toutes ces réponses ; il sut les pardonner ; son âme était au-dessus de ces oublis et de ces inconvenances ; elle était moulée et formée à l'image de son divin maître. D'après ce, il ne retira pas la proposition qu'il avait faite ; il voulut encore, malgré les hommes et les oublis dont ils sont capables, espérer en la bonté de sa cause. « Le temps, dit-il, est un grand maître ; peut-être, à force d'éclairer les esprits sur la situation, me fera-t-il rendre justice? »

En attendant qu'on lui accorde, si jamais il doit l'obtenir, cet aide tant désiré, le Prélat, abandonné à lui-même, ne manqua pas à sa grande mission ; il continua, comme précédemment, à se livrer, selon la mesure de ses forces, à toute l'ardeur de son zèle ; si bien qu'à la fin de sa carrière, il pût dire empruntant les paroles du prince des pasteurs dans l'évangile de saint Jean : *Père saint, aucun de ceux que vous m'avez confiés n'a péri par ma faute.* Quel est en effet l'ignorant qu'il n'a pas cherché à éclairer, le malade dont il n'ait essayé de panser les plaies, l'affligé dont il n'ait pas ambitionné de soulager les douleurs ? Oui, il a fait, autant qu'il a pu, du bien à tous; il les a instruits, édifiés, consolés. Il n'a laissé, bien que sa voix fût cassée et sa parole presque éteinte, aucun abus sans le dénoncer; partout où il l'a rencontré, il l'a signalé, flétri, stigmatisé sans faiblesse ni respect humain.

Qui ne se rappelle, s'il consulte un peu ses souvenirs, l'héroïque courage qu'il déploya à cette époque contre les mauvais livres ? L'histoire sacrée et l'histoire profane racontent à peu près de la même manière les ravages que les sauterelles causent, par intervalle, dans les pays orientaux ; c'est un véritable fléau ; quand elles

passent, elles interceptent les rayons du soleil; quand elles s'abattent sur une contrée, elles dévorent tout; il ne reste, après elles, qu'une odeur infecte qui produit d'horribles suffocations. Eh bien! tel fut, en 1817, par suite de la liberté de la presse, le dévergondage de l'impiété; vaincue de toutes parts, grâce à la haute protection de nos rois, elle tourna ses batteries d'un autre côté; elle se mit, pour se venger du long baillon qu'elle avait rongé, à publier et à éditer une foule de mauvais ouvrages; c'étaient ceux de Voltaire, de Rousseau, de d'Alembert, de Diderot, et d'autres incrédules, sans parler de mille productions licencieuses qui étaient la ruine des bonnes mœurs; il y en avait pour toutes les classes de la société, pour le riche, pour l'artisan, pour le pauvre; que dis-je? il y en avait pour les simples villageois, pour l'habitant du hameau, pour celui même de la chaumière; on les avait mis, à l'aide d'un plus petit format et de moins de luxe d'impression, à la portée de toutes les bourses, afin de corrompre le plus de monde possible.

Déjà, outre MM. les vicaires-généraux de Paris dans leur mandement du carême, d'illustres voix s'étaient fait entendre sur ces matières; elles avaient dénoncé aux fidèles les dangers qui les menaçaient; elles leur avaient montré tout ce qu'il y avait d'anti-social et d'anti-religieux dans ces infâmes publications : c'étaient MM. de Boulogne, Frayssinous, Feutrier et autres célèbres orateurs de cette époque; Mgr l'Archevêque de Bordeaux, entrant pleinement dans leurs sentiments, leur envoya aussitôt son adhésion.

Etait-ce là tout pour un évêque et un évêque comme Mgr d'Aviau dont la parole était un oracle pour l'Eglise

de France? Non, il avait d'autres devoirs à remplir; la position que lui avaient faite devant l'opinion publique ses lumières, ses vertus, ses travaux, ses bonnes œuvres, son expérience, lui imposaient en cette circonstance de hautes obligations; il fallait qu'il portât avec le sentiment d'une profonde douleur le tribut de ses doléances aux pieds du trône. Là peut-être sera-t-il écouté du prince qui l'occupe; il y va de l'intérêt de la couronne comme de celui du pays. C'est, en effet, ce que fit le Prélat; il adressa au roi la supplique suivante:

« Sire,

« De sinistres complots se manifestent; d'audacieuses et sacriléges attaques se renouvellent contre le trône et l'autel. Les œuvres les plus dangereuses et les plus criminelles des auteurs les plus chers à l'impiété et à la révolte vont être mises à la portée de toutes les classes de lecteurs, pour infecter de leur contagion toutes les familles.

Et, pour comble de maux, lorsque ceux qui sont obligés par état à défendre la religion et les mœurs veulent remplir ce devoir sacré, en dénonçant et proscrivant ces éditions affreusement complettes des productions anti-chrétiennes des philosophes Voltaire et Rousseau, ils ne rencontrent qu'obstacles et difficultés; ils sont indignement censurés par des libelles hautement avoués, et des journaux trop répandus, qui se font les apologistes tant des écrivains que de leurs ouvrages impies ou immoraux.

« Peut-être, Sire, de sages et efficaces mesures sont-elles prises à cet égard; mais, dans le simple doute sur des dangers aussi pressants, comment un évêque ne témoignerait-il pas sa douleur et ses alarmes? et où en doit-il porter avec plus de confiance la naïve expression qu'aux pieds du fils et de l'héritier de Saint Louis, aux pieds de son Roi très-Chrétien?.. »

Mais, d'après les principes du nouvel ordre politique, qu'y pouvait faire le prince? Il était absolument désarmé contre ces sortes de délits; il n'avait pour lui ni la loi ni les tribunaux. C'était dans ce système une malheureuse nécessité qu'il fallait subir; semblable aux flèches d'Achille, disait-on, la liberté de la presse doit guérir les blessures qu'elle fait; on espérait tout du bon sens et de la raison du public qu'on disait assez éclairé pour choisir entre le bien et le mal. Telle fut, en somme, après avoir mêlé quelques larmes aux siennes, la réponse que l'on fit au saint Archevêque.

Celui-ci, délaissé par le pouvoir, se tourna d'un autre côté; il pensa que, pour neutraliser, ou du moins pour contrebalancer les efforts de la mauvaise presse, il fallait encourager et multiplier ceux de la bonne; c'était, dans les conditions de notre nouveau droit public, le seul moyen légal et efficace de résister au torrent qui coulait de la capitale dans toutes les provinces. Or, de quels arguments ne se servit-il pas pour engager ses diocésains à entrer dans cette sainte ligue? il leur montra tout ce que faisaient en ce genre les enfants de ténèbres pour pervertir et corrompre les générations contemporaines; pourquoi les enfants de lumières, eux qui ont tant de tendresse et de charité dans le cœur, n'en feraient-ils pas autant pour sauver leurs frères? Sûr de leur concours, il organisa, à cet effet, dans la ville et le diocèse de Bordeaux, une société pour la propagation *des bons livres*, dans laquelle tout ce qui avait un sentiment chrétien s'empressa de s'enrôler.

On ne saurait dire combien cette pieuse association, fondée sous les auspices et le patronage du zélé

métropolitain, rendit, même dès le commencement, de véritables services. Que de jeunes gens et de jeunes personnes elle arracha aux mauvaises lectures! Elle jeta jusque dans les ateliers, à bord des navires, dans le sein des familles, une infinité de bons ouvrages. Là, c'était un livre de controverse religieuse; ici, une histoire pieuse et édifiante; ailleurs, un cours de littérature ou de philosophie chrétiennes. A mesure qu'on en rendait un, on en choisissait un autre, chacun selon son goût, sa portée et ses besoins; il était loisible aux abonnés, moyennant une faible rétribution, de le faire courir ensuite, pendant un certain temps, chez leurs voisins, leurs amis ou leurs parents.

Témoin de si heureux résultats, Mgr favorisa de plus en plus cette œuvre; il la prôna, l'encouragea, l'appuya de tout son crédit : c'était une de ses œuvres de prédilection; il lui donna, peu après, des statuts et réglements qui ont fait, dans le temps, l'admiration du public, et que, plus tard, de sages évêques lui ont empruntés pour établir de semblables institutions dans leurs diocèses (1).

Un des premiers effets de ces dispositions fut d'engager les pères de famille à épurer eux-mêmes leurs bibliothèques. Hélas! combien on en avait besoin! On était tout étonné et presque scandalisé de rencontrer dans un grand nombre de maisons chrétiennes une

(1) Il y avait dans le règlement primitif un singulier article : la société ne devait pas seulement acheter les bons livres pour les faire lire, mais encore les mauvais pour les détruire. Sur l'observation de M. le vicomte de Bonald, Mgr raya cette seconde clause. Le savant auteur de la *Législation primitive* lui fit remarquer que c'eût été par là donner une prime d'encouragement à l'impression et au débit des mauvais ouvrages.

foule de mauvais livres; dans l'une, c'étaient des romans frivoles, des poésies galantes, des drames ou des vaudevilles légers; dans l'autre, c'étaient l'encyclopédie, les œuvres de d'Alembert, de Diderot, du baron d'Holbac, les ouvrages de Jean-Jacques, de Voltaire, de Grimm, ou d'autres prétendus philosophes. La plupart, sans doute, provenaient de successions collatérales ou d'acquisitions immobilières dans lesquelles ils s'étaient trouvés; mais peu importait, de quelque manière qu'ils fussent arrivés entre les mains de ceux qui les possédaient, ils n'en étaient pas moins dangereux. Il s'ensuivait précisément que c'était par ceux-là qu'il fallait commencer la proscription, la razzia, l'auto-dafé; autrement de quoi auraient servi les autres précautions que le Prélat avait conseillées? On aurait repoussé énergiquement les ennemis du dehors, tandis qu'on aurait ménagé ceux du dedans; eût-ce été sage? eût-ce été prudent?

Ce fut un édifiant spectacle de voir comment, dans la ville et le diocèse de Bordeaux, une infinité de pères et de mères de famille, avertis par leur premier pasteur du danger qui pouvait se trouver pour eux et leurs enfants dans le foyer domestique, inspectèrent et révisèrent eux-mêmes les rayons de leurs bibliothèques; ils vinrent ensuite, après avoir secoué la poussière de beaucoup d'ouvrages qu'ils n'avaient jamais lus et dont ils connaissaient à peine les titres, demander humblement, la liste à la main, à Mgr l'Archevêque ou bien aux curés de leurs paroisses, ce qu'il en fallait faire; alors, d'après les conseils qu'ils reçurent, selon que les livres étaient bons ou mauvais, ou ils les gardèrent pour leur usage, ou ils les livrèrent aux flammes, ou ils les mirent

sous clef, avec la précaution de ne les laisser ouvrir que par des personnes sûres.

Il n'y eut pas jusqu'au pieux M. de Marcellus, qui, dans son excessive délicatesse, ne fût inquiet sur la possession de plusieurs ouvrages dont l'orthodoxie et la moralité n'étaient pas à l'abri de tout reproche ; on sait que tour-à-tour, dans ses solitudes de Beauséjour et de Marcellus, il consacrait aux lettres, comme Cicéron à *Tusculum* et Montesquieu à *la Brède*, tout le temps que lui laissaient les affaires publiques ; c'était une de ses plus douces jouissances, expérimentant par lui-même toutes les douceurs que leur prête l'orateur romain dans sa célèbre harangue pour le poëte Archias (1) : doué qu'il était d'une prodigieuse mémoire, il n'était étranger à aucune partie de la littérature soit ancienne soit moderne; que dis-je ? il possédait ses classiques grecs et latins mieux que les professeurs les mieux famés des grands colléges de la capitale, y compris ceux du collége de France; or, de tels goûts et de telles habitudes, quelque talent qu'on ait d'ailleurs, présupposent nécessairement autour de soi beaucoup de livres dont plusieurs sont plus ou moins châtiés sous le rapport de la doctrine ou des mœurs ; car, ici-bas, il y a si peu d'or pur, le bien est si mêlé au mal, que, pour extraire le premier, il faut souvent passer par le second : de là naturellement des anxiétés dans une conscience aussi délicate et aussi pure que celle de M. le comte de Marcellus.

Le pieux écrivain, pour se tranquilliser, prit le parti

(1) Haec studia adolescentiam alunt, senectutem oblectant ; secundas res ornant, adversis perfugium ac solatium praebent : delectant domi, non impediunt foris ; pernoctant nobiscum, peregrinantur, rusticantur.

de consulter celui qu'il se plaisait à appeler son oracle; il adressa de Beauséjour la lettre suivante au saint Archevêque.

« Monseigneur,

« C'est encore moi qui ai recours à vos lumières; ayez la bonté de ne pas me les refuser.

« Je veux vous parler des livres qui composent ma modeste bibliothèque de Beauséjour; on peut les ranger en trois catégories.—Ceux des prétendus philosophes du dernier siècle qui ont attaqué si ouvertement la religion et par là ont sapé les bases des bonnes mœurs.—Ceux des disciples de Port-Royal et autres *ejusdem farinæ*, qui ont méconnu imprudemment, dans leurs écrits, la voix du Chef de l'Eglise, tels que les Essais de Nicole, les Provinciales de Pascal, les Lettres Spirituelles de Duguet. — Ceux de la plupart des grands poètes, soit grecs, soit latins, soit français, soit anglais, italiens, espagnols, tels qu'outre les classiques, Pindare, Anacréon, Sophocle, Juvénal, Plaute, Perse, Ovide, etc. etc.

« Sans doute, Monseigneur, je n'ai point chez moi des obscénités, tels que les Contes de Lafontaine, la Pucelle de Voltaire, la Guerre des Dieux de Parny; mais vous sentez aussi que si l'on ne voulait avoir chez soi que des ouvrages où il ne se trouvât pas une ligne qui alarmât la décence, il faudrait jeter au feu toute la littérature ancienne et moderne, quelquefois même nos meilleurs livres, peut-être enfin le Télémaque; on ne sait où il faut s'arrêter.

« C'est donc, pour être tranquille une fois pour toutes et être fixé à cet égard, que je m'adresse de nouveau à votre autorité épiscopale qui a toujours été pour moi une règle si sûre.

« Seulement, j'aurai l'honneur de vous faire observer que

j'ai pris mes précautions, que mes livres ne peuvent guère être ouverts par d'autres mains que par les miennes, qu'enfin une déclaration, dont un double est dans mon secrétaire de Marcellus, et un autre exemplaire entre les mains de M. le curé de la Réole, prescrit à mes héritiers de remettre après moi tous mes livres suspects à M. le curé de Gironde ou à celui de Marmande, et de consulter, quant aux livres de littérature, un prêtre éclairé et mes parents ou amis connus par leur attachement à la religion et aux bonnes mœurs.

« Après ces précautions, et dans ces circonstances, Monseigneur, puis-je être tranquille, et garder et lire les livres dont je viens de vous parler? Voilà la question que je soumets à votre autorité et à l'amitié indulgente dont vous m'honorez. »

Mgr ne fit pas attendre sa réponse; il se hâta de tranquilliser son noble ami. Sa lettre est du 25 juin 1817.

« Monsieur le Comte,

« Je comprends, avec votre foi vive et votre piété sincère, la situation pénible où vous vous trouvez. Comment en effet, au premier coup-d'œil, concilier des choses qui sont si disparates, qui s'excluent réciproquement, qui ne marchent pas ensemble? A moins qu'on ne dise, après le poète, avec les personnes dont la conscience est élastique:

« Il est avec le ciel des accommodements.

« Mais quand on a pris les précautions dont vous m'avez donné le détail, il n'est pas nécessaire, pour s'entendre, de recourir à cette voie des accommodements; il suffit de se rendre raison, dans le cas présent, des dispositions dans lesquelles on se trouve et des motifs qui vous font agir.

« D'après ce principe, je ne fais aucune difficulté de vous permettre de garder et lire les ouvrages de la pre-

mière catégorie ; ils ne peuvent faire aucune impression sur un chrétien comme vous ; loin de là, ils ne servent qu'à le confirmer dans sa foi par le dégoût qu'ils inspirent ; et puis vous avez une raison légitime de les lire, puisque c'est ordinairement pour les combattre et les pulvériser.

« Ce que j'ai dit des ouvrages de la première catégorie, je le répète avec plaisir de ceux de la seconde ; nulle difficulté pour vous de les lire et de les garder ; je vous en donne la permission avec d'autant plus d'empressement que je sais les avantages que vous en retirerez ; vous verrez, en les lisant, combien les meilleurs esprits sont exposés à se perdre lorsqu'ils abandonnent la colonne inébranlable de la vérité pour s'en rapporter à leurs propres lumières.

« Quant à ceux de la troisième, il y a une distinction à faire ; je ne permets jamais de lire les passages où la pudeur est ouvertement outragée ; il y a là un précepte naturel dont personne ne peut se dispenser, pas même le Souverain Pontife : c'est différent pour ceux où il n'y a que quelques peintures vives ; je crois qu'un homme sérieux peut les parcourir en coulant sur les endroits glissants.

« Pour terminer, je vous avouerai que je ne veux pas être plus sevère que mes anciens maîtres, les Péres Jésuites, à propos du Télémaque, de la Jérusalem délivrée, et des œuvres de Racine ; ils permettaient sans peine à leurs élèves raisonnables du collége de la Flèche de les lire par forme de recréation ou d'étude littéraire (1).

(1) On croirait, de prime abord, qu'il y a contradiction entre le dernier conseil que donne Mgr d'Aviau, et celui qu'il donna, dans le temps, au directeur du collége d'Annonay. Qu'on se détrompe ; il y a une différence sensible entre les deux décisions ; ici, le Prélat ne permet les ouvrages sus-mentionnés qu'à des hommes graves et sérieux ; c'est autre chose, quand il s'agit de jeunes élèves dont l'imagination est

Quelle doctrine! quelle sagesse! Comme on sent le théologien! Il parle en docteur et maître; ni relâchement ni rigidité.

On l'a dit, et le saint Prélat n'était pas le dernier à justifier la maxime : *que le plus doux envers les autres est d'ordinaire le plus sévère envers lui-même.* En effet, regardez comme il se conduit dans l'examen qu'il fait de sa propre bibliothèque; il ne se passe rien de ce qu'il accorde aux autres. Il la scrute, avec une attention minutieuse, de haut en bas, pour savoir si, à son insu, quelque livre, tant soit peu suspect, n'a pas trouvé place parmi les siens. Un prêtre, disait-il, et à plus forte raison un évêque, ne doit en avoir aucun qui s'éloigne tant soit peu de la dignité de son caractère; s'ils ne sont pas, durant sa vie, la cause d'une perte de temps, ils sont souvent, à l'heure de sa mort, l'objet d'un scandale; ceux entre les mains desquels ils tombent les choyent d'autant plus qu'ils ont appartenu à une personne dont l'autorité les consacre. Pour ne pas s'exposer à de pareils regrets, il fit main basse sur tout ce qui n'était pas parfaitement orthodoxe; il frappa même d'un impitoyable ostracisme tout ce qui sentait de loin ou de près la frivolité du siècle.

On lui avait envoyé, peu de jours après leur apparition, *les Trois Règnes de la Nature;* c'était l'auteur lui-même, l'abbé Delille, qui lui en avait fait hommage. Le Prélat, qui aimait et goûtait ce genre de poésie, les garda quelque temps; mais de quelles

inflammable; il ne veut pas généralement qu'on les leur prête; tout au moins, faut-il qu'ils soient revus et corrigés comme les nouvelles éditions qu'on trouve dans les bons établissements.

précautions n'usa-t-il pas? Il raya plusieurs vers qui n'étaient pas bien chastes, couvrit deux ou trois gravures qui n'étaient pas assez voilées; il déchira même quelques pages où la passion parlait un langage trop brûlant. A la fin même, pas encore suffisamment rassuré par toutes ces mutilations, il se défit de l'ouvrage.

C'était, par ce même sentiment de délicatesse et de pureté, que, bien qu'il aimât les arts et qu'il fût passionné pour eux, il déplorait toujours les formes trop voluptueuses ou trop nues qu'ils affectent fréquemment sous la main de l'artiste; il n'y avait pas de chef-d'œuvre qui tînt, fût-il de Raphaël où de Michel-Ange, s'il blessait tant soit peu les règles de la modestie, il baissait aussitôt les yeux et se retirait en gémissant; et si, par hasard, il connaissait les propriétaires de ces marbres ou de ces toiles, il ne manquait pas, quand l'occasion se présentait, de leur faire à cet égard de sages observations.

Un jour de la belle saison, ayant été invité par une famille notable de la ville à aller dîner à la campagne, il fut étrangement surpris de rencontrer, en se promenant sous de magnifiques ombrages, un certain nombre de statues peu décentes; c'était, à l'entrée d'une allée, un Faune; tout près d'une fontaine, une Naïade; dans des bosquets un Apollon et autres divinités de la mythologie plus ou moins découvertes : « Est-ce là, madame, demanda le Prélat à la maîtresse du parc, que vous faites promener vos enfants? *il faut avouer qu'ils ne sont pas trop en bonne compagnie?* »

Sur quoi, un personnage de la société se permit, sans doute pour défendre ou excuser l'insouciante hôtesse, de dire que c'était bien pire en Italie, par exem-

ple à Rome, à Florence, à Naples, à Bologne, où l'on ne peut faire un pas dans un jardin public ni entrer dans un musée, sans rencontrer mille objets de ce genre, soit en fresque, soit en tableaux, soit en statues.— C'est vrai, reprit le saint Archevêque, mais il y a en même temps, dans cette belle contrée, une foi qui garde bien les mœurs, une piété qui préserve de bien des chûtes, une confiance qui aide bien à se relever, si, par hasard, on est tombé; qu'on importe en France quelques-unes de ces bonnes dispositions, qu'on fasse respirer à ce pays l'air religieux de l'Italie, qu'on lui passe un peu de sa dévotion pour la Vierge; et alors nous verrons si l'on peut être moins sévère pour ses musées, ses collections artistiques, ses galeries royales et particulières!

Aussi le Prélat écrivit-il, lorsqu'il sut qu'on avait placé dans le Muséum de Paris la *Vénus de Milo*, à M. le duc de Rivière, notre ambassadeur près la Sublime Porte, pour le féliciter de l'acquisition qu'il avait faite : « Il convenait, lui dit-il, à un si digne représentant de sa Majesté très-chrétienne de doter la France d'une statue qu'on pourra du moins regarder en face; jusqu'à présent, il n'a guère été permis de le faire avec les Vénus que nous avions. »

CHAPITRE XXIII.

De quoi n'accuse-t-on pas, dans les commencements, la restauration. — On lui reproche de s'être livrée, pieds et poings liés, au clergé. — Est-ce vrai ? — M. Lainé, en preuve, veut imposer aux séminaires l'enseignement de 1682. — Que lui répond Mgr d'Aviau. — Le ministre insiste. — Mgr l'Archevêque de Bordeaux réplique bel et bien. — Son excellence lui oppose l'exemple de plusieurs de ses prêtres. — Comment le Prélat riposte. — Dernier effort de M. Lainé. — Il demeure sans résultat. — Mais voici qu'un nouvel athlète surgit; c'est M. Frayssinous avec son livre sur *les vrais principes de l'église gallicane*. — Qu'en pense le saint Archevêque. — Il n'est pas moins énergique avec le cardinal de la Luzerne. — M. Duclaux, supérieur de la congrégation de Saint-Sulpice, écrit aux directeurs du séminaire de Bordeaux dans un sens favorable à la déclaration. — Comme Mgr d'Aviau le remontre. — On a recueilli, dans le *Mémorial catholique*, toute sa correspondance sur ces matières. — Quoi qu'en ait dit M. Picot, elle est bien authentique. — Tant de luttes n'empêchent pas le Prélat de faire ses affaires diocésaines. — Il obtient, grâce à l'activité de M. Lacombe, l'autorisation pour une seconde école ecclésiastique. — Etablissement de diverses œuvres.

De quoi n'accusa-t-on pas, dans les commencements, la restauration? Tous les matins, on mettait, pour la plus ou moins discréditer dans l'esprit du peuple, une foule de projets anormaux sur son compte. Un jour, c'étaient les droits féodaux qu'on lui faisait rétablir, un autre, les biens des émigrés qu'elle se proposait de restituer, un autre enfin, les priviléges de la noblesse qu'elle avait la pensée de rendre. Quand l'une de ces calomnieuses inventions était usée, épuisée, sans mordant sur les masses, ayant déjà servi quelques jours de pâture à un vil journalisme qui soufflait

les mauvaises passions, on avait aussitôt recours à une autre, laquelle devait, à son tour, entretenir le feu impie de l'animosité et de la haine.

Une de celles que l'opposition exploita avec le plus de persistance et d'acharnement contre le pouvoir de cette époque, c'est qu'il s'était livré, pieds et poings liés, entre les mains du clergé. On prétendait que, peu content de subir son influence, il prenait tous les matins ses ordres et qu'il les mettait fidèlement à exécution. De là ce fantôme de la puissance sacerdotale qui se dressait, comme le géant du Camoëns, aux yeux de tous ceux qui lisaient les ouvrages de M. de *Montlosier* et les premiers Paris du *Constitutionnel.*

A présent qu'emportés par d'autres courants nous sommes loin de cette époque, et, qu'à nos premières idées ont succédé d'autres idées, il est permis de se demander : Qu'y avait-il de fondé dans ces derniers griefs? était-il vrai que le gouvernement de la restauration fût vendu au clergé? sans doute qu'il ne lui fut pas hostile, qu'il ne fit pas mettre sous les verroux ses principaux chefs, qu'il ne le fatigua pas de ses poursuites: mais il lui fit une autre guerre qui ne fut pas moins dangereuse; il chercha à le dominer, à entraver sa marche, à lui imposer ses idées; il voulut, comme les anciens parlements dont il avait épousé les traditions, réglementer son enseignement.

Au milieu de janvier 1818, le ministre de l'intérieur, M. Lainé, avait reçu le tableau du personnel des jeunes séminaristes Bordelais; il écrivit sur-le-champ à Mgr d'Aviau pour le féliciter sur la prospérité de cet établissement; après quoi, comme si ces éloges avaient préparé les voies à l'ordre qu'il allait intimer, il

demanda aux professeurs de cette maison qu'ils promissent d'enseigner, à l'exemple de leurs devanciers, les maximes et usages connus sous le nom de libertés de l'Eglise gallicane; il donnait, pour raison, l'uniformité de l'enseignement, comme si ces lois et édits n'avaient pas été implicitement abrogés par l'article du pacte fondamental qui permettait la liberté des opinions.

« Qui se fût attendu, partit d'exclamation Mgr d'Aviau, à une pareille provocation? On veut donc, en pleine paix, la guerre? Eh bien! soit, tout vieux que je suis, je brandirai encore mon épée pour la défense du Saint-Siége; dussé-je succomber sur le champ de bataille, il est doux de mourir pour une si belle cause! »

Là-dessus, se retrempant dans sa primitive ardeur pour tout ce qui tient à l'honneur et à l'indépendance de l'Église, il prend le parti d'écrire au susdit ministre une lettre pleine de force et de sagesse, dont nous détachons les passages suivants.

Monseigneur,

Je voudrais bien qu'on ne fît plus cette demande concernant la déclaration de 1682.

« Louis XIV avait retiré son édit en 1693; les évêques plus directement intéressés satisfirent de leur côté à Innocent XII. *Abeat quò voluerit*, a dit Bossuet lui-même, qui n'avait rédigé la déclaration qu'afin d'empêcher qu'*ab irato* on ne poussât alors plus loin les choses.

« Depuis, les cours séculières n'ont pas tenu compte de la pacification; elles ont réclamé, sans égard à la plainte de douze Papes consécutifs, les soi-disant priviléges de l'Eglise gallicane qu'elles ne tenaient que trop asservie.

« Est venu ensuite Bonaparte; personne n'a fait sonner plus haut ces priviléges, ni plus rigoureusement exigé la

souscription. J'osai cependant m'en défendre auprès de son ministre des cultes. Jugez, Monseigneur, combien il me paraîtrait affligeant que cette demande se renouvelât au nom de sa Majesté très-chrétienne. »

Peu satisfait de cette réponse, le ministre eut l'air de ne pas y faire attention ; il écrivit alors une seconde lettre à Mgr l'Archevêque de Bordeaux pour le prier de ne pas différer plus longtemps l'expédition de la promesse et de la signature qu'il avait demandées ; il y joignit, pour faciliter cette opération, l'envoi de quelques exemplaires imprimés, afin qu'on n'eût qu'à y apposer les noms désirés.

Mgr ne se déconcerta pas ; il fit lui-même, sans se troubler en aucune manière, une seconde réponse qui ne fut pas moins significative que la première. Seulement, il donna plus de développement à quelques raisons qu'il n'avait que laissé apercevoir.

Bordeaux 5 février.

« Monseigneur,

« J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, sous la date du 28 janvier, avec des exemplaires imprimés de la déclaration de 1682. J'aurais espéré et j'aime à espérer encore que le gouvernement aura égard aux raisons qui m'empêchent de faire observer cette déclaration.

« Après de longs et tristes débats, Louis XIV écrivit de sa main au Pape, le 14 septembre 1693 : « Je suis bien « aise de faire savoir à votre Sainteté que j'ai donné les « ordres nécessaires pour que les choses contenues dans « mon édit du 2 mars 1682, touchant la déclaration faite « par le clergé de France, à quoi les conjonctures pas- « sées m'avaient obligé, ne soient pas observées. »

« Cette lettre du roi Louis XIV, au Pape Innocent XII, dit M. d'Aguesseau qui l'a rapportée, fut le sceau de l'accommodement entre la cour de Rome et le clergé de France (lequel, comme on sait, satisfit de son côté); et conformément à l'engagement qu'elle contenait, ajoute le célèbre chancelier, sa Majesté ne fit plus observer l'édit du mois de mars.

« Dans ma réponse à la précédente lettre de votre excellence, je disais comment on avait voulu depuis oublier tout cela en France, sans égard aux plaintes de douze Papes consécutifs.

« On a observé, et non sans fondement, que ces plaintes et blâmes du Saint-Siége concernent moins les opinions, les propositions en elles-mêmes, que la déclaration qui, appuyée de l'édit, en fait règle d'enseignement.

« Eh bien ! c'est précisément cette *Déclaration du clergé de France sur le pouvoir de l'Eglise*, que j'aurais à maintenir par mon autorité épiscopale ! Je dois incessamment rendre compte de l'usage que j'en aurai fait, et devant un tribunal où tant les libertés que les servitudes de l'Eglise gallicane seraient de bien faibles moyens pour ma justification. »

Que firent au ministre toutes ces raisons? il n'était pas assez théologien pour les discuter lui-même; il se borna à observer que déjà, sous l'administration de Mgr, d'autres professeurs qui avaient sa confiance n'avaient pas refusé de signer la promesse qu'on leur demandait; c'étaient MM. Lacroix, Breluque et Moutardier, dont les noms étaient justement honorés dans son diocèse; pourquoi ceux d'aujourd'hui ne pourraient-ils pas ce que les autres ont fait le 17 mai 1808? est-ce que les lois divines ou ecclésiastiques ont changé depuis cette époque?

Le pontife n'eut qu'un mot à répliquer à cet argu-

ment de fait qu'on lui opposait comme le plus victorieux : « Si feu M. Lacroix, dit-il, a cru pouvoir aller « plus loin que les autres, cela le regarde; Dieu « l'a jugé : mais je crains bien qu'il ne soit demeuré « quelques jours de plus en purgatoire, à cause de cette « fâcheuse signature ; il serait glorieux à votre minis- « tère, M. le ministre, de nous en préserver. »

Cette fois, le rouge monta à la figure de M. Lainé; il eut peine, malgré sa réserve et son sang-froid habituels, à se contenir; et si, député de la Gironde, il n'eût pas connu de longue main le saint Archevêque, il se serait laissé aller à quelques paroles un peu sévères. Mais, comme il était convaincu plus que qui que ce soit de la droiture de ses intentions et de la pureté de ses motifs, il prit le parti de faire une dernière tentative auprès de lui. Dans cette pensée, il lui adressa une quatrième ou cinquième lettre plus pressante que les autres ; il lui exposa de nouveau dans cette dépêche ministérielle toutes les raisons qui pouvaient l'engager à se prêter aux désirs du gouvernement : ici, c'était la volonté formelle du roi; là, l'exemple de tous ses collègues dans l'épiscopat; plus loin, la menace de destitution qui pesait sur ses professeurs s'ils ne voulaient pas enseigner ce qu'on leur demandait.

Que pouvaient sur une âme aussi fortement trempée de semblables considérations ? la crainte de déplaire au souverain ! mais le pontife savait bien qu'il valait mieux obéir à Dieu qu'aux hommes. L'entraînement général des autres évêques ! mais il y avait bien eu un moment au concile de Paris où il avait été le seul de son avis. La destitution dont on menacait ses professeurs ! mais dans le siècle où l'on était, dans un temps de liberté, les

voies de l'intimidation ne réussissaient pas. Dès lors, rien ne convenait mieux à l'infatigable Pontife que de se réfugier, comme Achille dans sa tente, sous l'égide tutélaire d'un absolu silence.

Mais voilà que tout-à-coup un athlète nouveau surgit au milieu de la lutte ; c'est un homme d'une logique profonde, d'une puissante parole, d'une science consommée, d'une réputation toute faite, d'une autorité incontestée ; c'est M. l'abbé Frayssinous que le saint archevêque de Bordeaux est le premier à entourer de son estime et de sa confiance ; il vient de publier un ouvrage remarquable qu'il lui a envoyé, *les vrais Principes de l'Eglise gallicane*, dans lequel il n'est ni pour lui ni pour ses ennemis ; esprit sage et modéré, il se pose, pour ainsi dire, entre les deux camps, sur le point culminant qui leur sert de limites, pour porter aux uns et aux autres des paroles de paix ; il dit d'une part aux gallicans parlementaires : Vous allez trop loin, vous brisez avec l'Eglise, vous méconnaissez les droits qu'elle tient de son divin fondateur ; et de l'autre il dit aux ultramontains pur sang : Vous exigez trop, on peut être catholique sans admettre tout ce que vous croyez, il ne faut pas être si rigoureux pour de simples opinions ; après quoi, résumant toute la pensée de son livre, il termine par ces mots : *Soyons gallicans, mais soyons catholiques.*

Déjà une foule de personnages éminents, tant dans l'épiscopat que dans le clergé secondaire n'avaient eu que des éloges à donner à la précédente publication ; c'étaient les cardinaux de la Luzerne et de Bausset, Mgrs de la Fare, du Chilleau, de Pressigny, les abbés de Sausin, de Trevern, etc. Il n'en fut pas absolument

... s principes qui l'avaient
maximes. »
pas suffi pour con-
es démarches; on
r de nouveau
d'ébranler,
séminaire
n, ancien
acé, de-
on de cette
a écrivit à son
esseur immédiat
ir la conduite qu'il

et d'une prudence prati-
degré, lui répondit, après
s têtes de sa compagnie, que,
ouvait signer, avec les autres
de sa maison, la déclaration
nés, directeurs et professeurs
re de Bordeaux, déclarons
s quatre articles adoptés par
France de 1682 et que nous
pperons d'après les instruc-
dans ses divers ouvrages. »
ur le cas où l'archevêque
nent opposition ; et, dans
nnée devait être regardée

ce point les opinions si
mettre en doute un
lui-même, le 19 avril,

de même du saint Archevêque de Bordeaux, dont les opinions théologiques étaient inflexibles sur ces matières; après avoir fait une large part au mérite, il fit, à son tour, le lot du blâme; il trouva que l'auteur montrait trop de condescendance pour des sentiments improuvés par un grand nombre de souverains Pontifes; à son adage : *Soyons gallicans, mais soyons catholiques*, il ne cessait d'opposer l'avis de Pie VII : *Vous en viendrez à n'être plus catholiques, si vous vous obstinez à être gallicans.*

Bref, il n'y avait pas de noms propres, si illustres et vénérés fussent-ils, qui lui en imposassent sur ces matières; s'appelât-on de la Luzerne ou de Bausset? fût-on le premier de sa licence? fût-on même décoré de la pourpre romaine? dès lors qu'on était en contradiction avec les principes du Saint-Siége, on était sans autorité pour lui; il ne manquait pas, lorsque l'occasion arrivait, de faire savoir son improbation aux parties intéressées.

En effet, n'est-ce pas ce qu'il fit, peu de temps après, au célèbre cardinal de la Luzerne! Son Eminence avait publié, dans le sens des opinions de la Sorbonne, un ouvrage sur les maximes et usages de l'Eglise de France; « elle y avait établi que ces décrets et par conséquent la doctrine gallicane étaient fondés sur l'irréfragable autorité, et munis de la plus grande certitude qui puisse exister. » Le saint Archevêque ne put digérer ces dernières lignes; ayant eu l'occasion d'écrire à son grand-vicaire, M. le Pape de Trevern, lequel était son commensal et son ami, il lui exprima toute la peine qu'elles lui avaient causée; il le pria, en même temps qu'il le chargeait de le mettre aux pieds de son éminence, de lui dire « qu'il ne se relèverait que lorsqu'il

[illegible] inspiration [illegible] principe [illegible] tracer ces effroyables [illegible] ces expériences [illegible]

une lettre raisonnée et motivée au respectable supérieur qui avait tracé une semblable ligne de conduite aux directeurs de son séminaire. C'était en grande partie la reproduction de celle qu'il avait adressée, peu de temps auparavant, à M. Frayssinous; même fond de pensées, même ordre de preuves, mêmes réflexions; il n'y eut que quelques développements historiques de plus sur les événements qui avaient amené la déclaration de 1682 et la manière dont tout s'était terminé.

On recueillit, dans le temps, ces diverses lettres de Mgr l'Archevêque de Bordeaux sur le gallicanisme et l'ultramontanisme, dans un journal infiniment recommandable, le *Mémorial catholique*, dont la haute rédaction était exclusivement confiée à des écrivains du premier ordre, tels que MM. de Lamenais, de Bonald, de Maistre, OMahonny, Gerbet et autres; ces messieurs, ayant jugé utiles au triomphe de la bonne cause et des principes qu'ils défendaient, l'impression et la publication de ces mêmes pièces, en firent un tirage à part qu'ils répandirent à très-bas prix dans la capitale et les provinces; il n'y eut guère que le rédacteur en chef de l'*Ami de la religion*, M. Picot, dont le journal était le principal organe du clergé, qui élevât des doutes sur leur authenticité; son raisonnement était jusqu'à un certain point fondé sur de légitimes présomptions : « Pourquoi, disait-il, si Mgr d'Aviau est l'auteur de toutes ces lettres, lui fait-on, à l'époque où elles ont été écrites, donner le titre de comte à M. Portalis, et signer, contre l'usage reçu, son nom de famille? ce sont là deux anachronismes dont le Prélat ne se serait pas rendu coupable. »

N'en déplaise à ce dernier, dont nous apprécions du

reste le savoir et l'expérience, il nous est permis, après avoir lu et relu les pièces originales, d'attester, la main sur la conscience, qu'elles sont l'œuvre de Mgr l'Archevêque de Bordeaux. C'est, indépendamment de son style, dont la phrase est raide et l'expression rigoureuse, son écriture, son mode d'abbréviation, la disposition de ses alinéas, et les autres signes qui spécifient la plume d'où elles sortent. On observe seulement, pour l'éclaircissement des difficultés proposées, que le Prélat n'a jamais, dans cette correspondance, donné le titre de comte à M. Portalis, ni signé, après les salutations d'usage, le nom de sa famille; c'est purement et simplement la faute du copiste qui, n'ayant trouvé que les initiales M. L. C. à la tête de ces missives, les a traduites par M. le comte au lieu de M. le conseiller qu'elles désignaient; n'ayant pas aperçu, non plus, de signature à son lieu ordinaire, il s'est avisé d'y mettre, contre l'usage du Pontife, celle que dans le monde on a coutume d'y apposer.

Tant de luttes et de discussions pour les soutenir, n'empêchèrent pas le Prélat de suivre ses affaires diocésaines; il avait envoyé, cette année, dans la capitale, avec une foule de lettres de recommandation M. l'abbé Lacombe, supérieur du séminaire de Cadillac sur Garonne, pour solliciter, en son nom, l'érection légale de cette maison; car, le premier enthousiasme de 1814 passé, l'université semblait s'être constituée de nouveau dans son monopole et ne permettait pas facilement aux évêques d'élever de nouveaux établissements; il fallait, bon gré, mal gré, qu'ils obtinssent préalablement de cette maîtresse de l'enseignement en France un diplome ou brevet d'au-

torisation pour apprendre le grec et le latin à quelqu jeunes gens qui se destinaient à l'état ecclésiastiqu et cette superbe despote, qui voulait des vassau plutôt qne des rivaux, ne se pressait pas d'accorder c qu'on lui demandait.

Mais, grâce à l'intelligente activité de son délégué et aux notes qu'il lui avait remises sur les besoins de son diocèse, le Pontife ne tarda pas d'obtenir ce qu'il désirait; on lui répondit, peu de temps après, que, bien qu'il eût déjà dans sa ville métropolitaine une école secondaire ecclésiastique exempte de la juridiction universitaire, on lui en accordait une seconde à Cadillac sur Garonne; là, il pouvait, sans délimitation de nombre et sans que personne eût à s'enquérir de ce qui s'y passait, recevoir tous les jeunes gens qu'il lui plairait; à lui seul appartenait la surveillance de cet établissement, tant sous le rapport des études que sous celui de la doctrine et des mœurs.

Ce fut, à peu-près, si nos notes sont bien exactes sous le rapport chronologique, vers cette époque, que l'infatigable Pontife, Mgr d'Aviau, jeta, sous les noms et vocable de *Marie-Thérèse*, les bases d'un nouvel établissement de charité et d'instruction pour les personnes du sexe; de pieuses demoiselles, jadis beaucoup connues et estimées de M. l'abbé Praire de Terre-Noire, ancien vicaire général de Bordeaux, avaient fondé, sur la paroisse de Saint-Seurin, une école pour les petites filles pauvres de ces quartiers si éloignés du centre de la ville; bientôt, leur nombre s'augmentant, elles joignirent à ce premier but celui de chercher à faire réhabiliter, par tous les moyens en leur pouvoir, les mariages qui n'avaient pas été bénis dans l'église; en-

pour donner à leur institut un cachet spécial, se proposèrent de travailler, autant qu'il serait les, à la conversion des protestantes.
ıand le saint Archevêque les vit si nombreuses et ćées, il permit qu'elles se constituassent en communauté sous une règle dont il révisa et approuva les s articles; il vint ensuite les installer avec toute ompe désirable dans l'hôtel de Barrada qu'elles nt acquis, à l'aide de leurs dots et de quelques ılités, dans le faubourg des Chartrons; il reconnut Broschet de la Rochetière, la principale fonda- pour la supérieure de la nouvelle communauté, le pieux abbé Lespiou devint, jusqu'à sa mort, le teur spirituel.
esque en même temps commençait, dans un autre ier de la ville, un autre établissement, dont l'exon et la dilatation devaient être plus promptes et étendues que celles du précédent. C'était M. l'abbé les, jeune prêtre du diocèse de Bordeaux, nounent arrivé du séminaire de Saint-Sulpice où il puisé avec l'esprit de Dieu celui des bonnes œu- qui en avait eu la première idée. Il se proposa rd, après avoir soumis ses plans au saint Arèque et reçu sa bénédiction, de former, sous uspices et vocable de Notre-Dame-de-Lorette, ıssociation de jeunes personnes pour l'enseigne- des petites filles pauvres. Puis, sentant de jour our grandir et prospérer son œuvre, il lui donna seconde direction qui ne nuisit pas à la pree; il plaça, à côté des écoles gratuites, des pen- ıats pour les jeunes personnes dont les familles, plus à l'aise, demandaient plus d'instruction et

d'éducation dans leurs enfants; en dernier lieu, le grain de senevé étant devenu un grand arbre où les oiseaux du ciel trouvèrent abri et protection sous son immense feuillage, il établit, dans sa communauté, une troisième section, sous le titre de Sœurs de l'espérance, pour le service des malades; celles de ces pieuses filles qui appartenaient à cette catégorie, étaient spécialement destinées à veiller et garder les infirmes dont on voulait leur commettre le soin; elles se rendaient, à la demande des familles, dans les maisons où se trouvaient les malades.

Le pieux fondateur de cette belle institution, dont le développement et la propagation attestent évidemment la main qui la féconde et la soutient, vit encore; il pourra apprendre à ceux qui l'interrogeront sur son œuvre, comme nous l'avons fait nous-même de vive voix et par écrit, la part que le saint Archevêque y a eue: Non, vous répondra-t-il avec la modestie qui le caractérise, ce n'est pas seulement une part commune et vulgaire qui revient au saint Pontife dans cette création; il a puissamment contribué à son établissement et à ses progrès par ses conseils, ses prières, ses visites, ses encouragements, ses secours et sa bénédiction; du haut du ciel, il continue à la protéger (1).

(1) Cette maison compte une infinité de succursales dans un grand nombre de villes de France. Il n'y a pas encore longtemps qu'elle en a fondé plusieurs, à la demande de la Reine, en Espagne. Mgr l'Archevêque actuel de Bordeaux, protecteur né de ces établissements, est allé, l'année dernière, les visiter.

CHAPITRE XXIV.

M. de Marcellus veut se retirer de la scène politique. — Il expose ses raisons à Mgr l'Archevêque de Bordeaux. — Celui-ci le détourne de cette pensée. — Heureuse réussite de son coñseil. — Il a recours presque aussitôt à sa médiation pour transporter son petit séminaire à Bazas. — Tout ce que cette translation offre de difficultés. — Les élèves de cette maison font un vœu à Notre-Dame-de-Verdelais. — Ils l'accomplissent. — Mgr vient de Bordeaux unir ses prières à celles de ses enfants. — Dieu les exauce. — Tableau commémoratif. — On peut le voir encore dans la chapelle du petit séminaire de Bordeaux. — Le Prélat, à son retour, adhère à deux démarches honorables. — Il perd l'un de ses grand-vicaires, M. Boyer. — Le ciel lui en a préparé un autre dans M. Barrès. — Historique de ce dernier. — Sur son conseil, le Prélat organise les conférences dans sa ville métropolitaine. — Leurs travaux les plus saillants. — De quelle manière sa Grandeur dirige et termine les discussions. — Que ne peut-elle en faire autant dans la polémique qui s'élève sur le prêt à intérêt? — On la presse d'agir contre les partisans de ce système. — Elle prend un parti plus doux. — Le Pontife va à Bazas présider la distribution de prix. — Son allocution. — De là il se rend au château de Marcellus. — Assaut de politesse entre lui et l'Evêque d'Agen. — Il érige, à son retour, la succursale de Saint-Bruno. — Lettre de M. de Marcellus.

M. de Marcellus, de plus en plus las de la banquette législative, comme il appelait le nouveau tribunat où il siégeait depuis cinq ans, n'avait pas l'envie de se laisser porter une troisième fois à la députation; c'était chez lui, depuis la levée de boucliers dont il avait été l'objet à l'occasion du Bref qu'il avait reçu du St-Père, une pensée arrêtée, une décision prise; il n'aspirait à rien tant, homme de paix et craignant Dieu, qu'à ren-

trer dans le sein de sa famille; là, de quels jolis rêves ne se berçait-il pas? Eloigné du monde et du bruit, il devait partager délicieusement son temps entre la prière, l'étude et le soin de ses affaires domestiques. *O rus*, terminait-il avec le poëte dont il était plein, *quando ego te aspiciam?* Ce sera, ajoutait-il, pour ne plus te quitter.

Toutefois, comme il était avant tout bon chrétien et catholique dévoué, il ne voulut rien faire sans consulter son saint Archevêque; c'était son oracle, une parole de sa bouche lui aurait fait transporter des montagnes; il lui fit part, avec la plus grande simplicité de cœur, de ses peines, de ses dégoûts et même de ses répugnances : « J'aime Dieu, ma famille, les muses et les champs, lui écrivait-il; comment concilier ces besoins et ces devoirs avec la vie dévorante que l'on mène à Paris? Lorsqu'on est député, on ne s'appartient plus, on est emporté par un tourbillon qui vous enlève à vos idées; il vaut bien mieux que je reste à Beauséjour et à Marcellus; je serai au moins près de vous... »

Le saint Prélat, instruit des projets de son noble ami, se garda bien d'entrer dans ses vues ; il savait trop les nombreux et éminents services qu'il avait rendus à la cause de la religion et de la monarchie; il l'engagea, aussi fortement qu'il était possible, à passer sur ses affections de famille dans l'intérêt du bien public. « Que deviendrions-nous, lui répondit-il, si, pour de semblables motifs, tous les braves gens se retiraient des affaires? où en serait la société? par qui serait-elle gouvernée? dans quel abîme ne tomberait-elle pas? Allez, nous avons encore besoin de vous! Dieu vous tiendra compte de vos sacrifices. »

Un si sage conseil ne pouvait qu'être bien accueilli par un si excellent diocésain; il détermina aussitôt M. le Comte de Marcellus à renoncer à la résolution qu'il avait prise; on lui faisait un devoir de conscience, s'il était nommé de nouveau par ses concitoyens, de ne pas s'opposer à sa réélection; tel était le poste que la Providence lui assignait, dans les conjonctures où l'on se trouvait, pour la défense des bons principes; la religion et la patrie lui en intimaient l'ordre par la bouche de son évêque; dès lors pouvait-il ne pas se laisser porter par les bons électeurs de l'arrondissement qu'il avait jusqu'alors si bien représenté; c'était consentir, sur la parole de celui qu'il regardait à juste titre comme l'interprète des volontés du ciel à son égard, à aller reprendre sa place, entre M. de Bonald et M. de Mac-ckarty, dans l'arène politique; heureux, si en courbant la tête sous le joug d'une sainte obéissance, il pouvait être de quelque utilité à ceux qui l'envoyaient!

Oh! qu'il n'en doute pas ce digne représentant de la Réole! Il est à peine de retour à son poste que le saint Archevêque réclame son concours et son intervention pour une œuvre infiniment importante. La bénédiction de Dieu a continué de se répandre sur son établissement de Cadillac-sur-Garonne; déjà même le local n'est pas assez vaste pour contenir tous les jeunes gens qui se présentent. S'il peut faire transporter cette maison, encore à son berceau, dans les bâtiments de l'ancien séminaire de Bazas, quelle bonne fortune ce sera pour son diocèse! Il pourra recevoir dans ce local plus de deux cents jeunes lévites. Aussitôt il a recours, par-dessus tous les autres députés de la Gironde dont l'entremise lui est également acquise, à celui qu'il

appelle son grand-vicaire à la résidence de Paris ; il le prie d'appuyer de tout son crédit, auprès du ministre de l'intérieur, la demande qu'il lui a faite d'un nouveau titre pour cette dernière maison.

Ce n'était pas chose aisée ; déjà, l'année précédente, l'infatigable député avait fait l'expérience des difficultés qui sont attachées à ces sortes de suppliques ; que de peines il s'était données ! que de courses il avait faites au ministère ! A présent que cet établissement était bien fondé, il semblait qu'il ne fallait rien déranger ; une demande de déplacement pouvait soulever beaucoup d'embarras et peut-être compromettre son existence. Mais le saint Prélat avait jugé, sur l'avis des directeurs de cette maison, cette translation utile ; aussitôt M. de Marcellus ne raisonna plus, il recommença ses sollicitations et ses courses auprès de qui de droit.

Pendant ce temps, sur la recommandation du vénérable métropolitain, les jeunes lévites, rassemblés en grand nombre dans les bâtiments du séminaire de Cadillac, élevaient pieusement leurs mains vers le ciel ; ils priaient avec ferveur celui qui tient dans ses doigts le fil de tous les événements, afin qu'il lui plût d'incliner en haut lieu les esprits en leurs faveur ; de lui dépendait, avant tout, l'autorisation dont ils avaient besoin pour transporter leur tente dans un endroit plus commode et plus vaste.

Qui ne serait touché du vœu qu'ils firent, à cette intention, dans l'entraînement de leur vive piété, à Notre-Dame-de-Verdelais ? Ils s'engagèrent tous, s'il plaisait à leurs dignes maîtres de leur donner un jour de grand congé, d'aller en pèlerinage au sanctuaire vé-

néré de cette tendre Mère. On leur avait dit que la Reine des Anges, dont l'intervention est si efficace envers ceux qui l'aiment, avait souvent manifesté sa puissanee en faveur de ceux qui venaient l'implorer dans ce temple; ne leur serait-t-elle pas propice dans une circonstance si critique pour leur établissement!

Dans cet espoir, par un beau jour d'été, ils partent de très-grand matin, joyeux et contents, pour leur saint pèlerinage. Comme ils rayonnent de joie! Comme ils sont transportés d'allégresse! Quoiqu'ils aient plus de trois lieues à faire, le temps ne leur dure pas! Tout le long du chemin, ils récitent dévotement le rosaire ou chantent pieusement des cantiques à la Vierge. Arrivés aux pieds de la montagne mystérieuse que la Mère de Dieu couvre de son ombre, ils quittent même leur chaussure et se mettent pieds nus. C'est, dans cette humble et modeste tenue, que, défilant sur deux lignes bien ordonnées, ils gravissent la sainte colline, et pénètrent, enseignes déployées, dans le sanctuaire miraculeux. Quelques-uns d'entre eux tiennent dans leurs mains des touffes de fleurs ou des branches d'arbres, en l'honneur de la puissante protectrice de ces lieux.

Au courant de leur pieux projet, le saint Archevêque avait voulu être de la partie; il était venu, malgré son âge avancé et les infirmités qui en sont la suite, de Bordeaux à Notre-Dame-de-Verdelais; ce fut lui-même, qui, après la récitation du petit office, célébra la sainte messe, à laquelle plusieurs des jeunes pèlerins communièrent de sa main.

Dieu pouvait-il résister à tant de prières et de supplications qui lui étaient offertes, au nom de son Auguste Mère, par l'entremise du plus vénérable Pontife? Il se

rendit au vœu de ses chers enfants de Cadillac; il disposa, par un de ces secrets ressorts qui lui appartiennent, les esprits à leur être favorables; et, peu de temps après, l'on reçut à Bordeaux la nouvelle que tout avait réussi au gré de leurs pieux désirs. Le roi avait signé, dans le mois de juin, l'ordonnance royale qui autorisait la translation si vivement souhaitée.

En reconnaissance de cette mémorable faveur, les directeurs de cet établissement ne manquèrent pas, pour en perpétuer le souvenir, de faire peindre le vœu que leurs élèves avaient fait. C'était une manière délicate de dire à la Reine des Anges dont l'intervention avait été si efficace : Voici votre œuvre; des enfants, pleins de confiance en vous, vous ont invoquée et vous les avez exaucés. Le peintre, inspiré par sa foi, a saisi parfaitement cette pensée; il a grouppé adroitement sur le premier plan d'une toile, dont le fond représente un paysage que domine une chapelle de la renaissance, une foule de jeunes gens, à la figure douce et pieuse, à la pose modeste et recueillie, autour d'un pontife en chape et en mitre, dont les traits rappellent ce qu'il y a de plus respecté dans l'Episcopat français; et, tous ensemble, aux pieds de la madone qu'on vénère sur ces hauteurs, ils lui adressent avec leurs supplications leurs vœux les plus empressés (1).

(1) Forcés en 1830 de quitter le séminaire de Bazas, dont la suppression était décrétée, les directeurs de cette maison se transportèrent, avec leurs élèves, dans les bâtiments du petit séminaire de Bordeaux, que les ordonnances de 1828 avaient laissés libres. Ils n'oublièrent pas, dans leur déménagement, le célèbre tableau commémoratif du vœu que leurs jeunes gens avaient fait en 1818; c'était désormais un meuble de

De retour dans sa ville métropolitaine, le Prélat donna, sur-le-champ, son assentiment à la démarche qu'avaient cru devoir faire, sous les auspices du grand aumônier de France, les évêques réunis à Paris; ils avaient écrit au Saint-Père une lettre, partie de condoléance, partie de confiance illimitée, dans laquelle, après avoir exposé la peine qu'ils éprouvaient de voir ajourner indéfiniment l'exécution d'un Concordat qui devait rendre à l'Eglise de France une portion de son ancienne splendeur, ils déclaraient s'en rapporter pleinement à ses hautes lumières et à sa profonde sagesse pour aviser au moyen de faire cesser, au moins provisoirement, un tel état de choses; car, observaient-ils, plus l'on va, moins on a lieu d'espérer une soumission pure et simple aux mesures arrêtées entre le chef de l'Eglise et le chef de l'Etat; il est même à craindre, répétaient-ils, que, certains esprits s'échauffant mal à propos et communiquant leur mauvais vouloir à d'autres, le ministère, pour s'en débarrasser, finisse par s'en tenir au Concordat de 1801; ce qui serait encore plus déplorable, ajoutait Mgr l'Archevêque de Bordeaux dont l'autorité pesait de plus en plus dans la balance de l'opinion publique.

Le pieux métropolitain adhéra encore, vers cette même époque, à la lettre si énergique et si noble, que le cardinal de Talleyrand de Périgord, grand aumônier du royaume, adressa, en son nom privé, à sa Majesté

famille dont ils ne pouvaient se désaisir; il devait suivre l'établissement en quelque endroit qu'il fût transplanté. On le voit encore, quand on va visiter, sous le même supérieur, les successeurs de cette première génération cléricale, dans la chapelle de la maison.

Louis XVIII, sur la situation religieuse de la France; son Eminence, vivement impressionnée de l'état d'humiliation et de désolation dans lequel se trouvaient la plupart des diocèses qui attendaient vainement les premiers pasteurs que le Saint-Siége leur avait donnés, avait pris sur lui de porter ses plaintes aux pieds du roi; on se souvient de la dignité de son langage, de la logique de ses raisons, de la convenance de ses représentations; toutes ses réflexions étaient marquées au coin de la sagesse et de la force apostoliques; c'était, au dire de Mgr l'Archevêque de Bordeaux, comme un prophète qui avait parlé; il lui écrivit pour lui annoncer qu'il partageait, sans aucune exception, tous ses sentiments.

Au milieu de tous les soucis et embarras que causait au Prélat la part qu'il prenait aux affaires religieuses de France, il fut cruellement frappé dans l'un de ses grands vicaires, M. l'abbé Boyer, lequel mourut presque entre ses bras; il lui donna des regrets bien sincères, et, ce qui mieux est, des prières bien ferventes; car, depuis M. Praire de Terre-Noire, nul n'avait pénétré plus avant que lui dans ses affections; son caractère, sa piété douce, sa charité inépuisable, sa doctrine pure, tout lui convenait; il avait une confiance aveugle en son expérience; il se reposait avec douceur sur lui du soin de beaucoup d'œuvres; sa perte, en ces circonstances et surtout à son âge, lui causait un indicible chagrin.

Mais Dieu n'abandonna pas son serviteur; il lui avait préparé dans l'abbé Barrès, suppléant du professeur de morale à la faculté de théologie, un digne successeur au regrettable abbé Boyer qu'il venait de perdre. Cet estimable ecclésiastique, quoique assez récemment

élevé au sacerdoce, était déjà d'un certain âge; il avait fait avec succès, avant la révolution, ses études en Sorbonne dont il fut un des derniers licenciés. Etant diacre seulement, il ne fut pas recherché dans ses montagnes par ceux qui égorgeaient les prêtres; il lui fut par conséquent moins difficile qu'à d'autres de se tenir caché dans ces temps de trouble et de malheur.

Cette situation, toutefois, ne fut pas sans danger pour le jeune diacre; n'ayant pas de fortune personnelle, il se trouva obligé, pour soutenir son existence, de prendre un emploi civil. Là, prévenu et caressé, il s'accoutuma peu à peu à un milieu qui n'était pas le sien, et, par suite, il y resta plus longtemps qu'il n'aurait dû y demeurer. Il devint même, à l'organisation des préfectures, secrétaire général de celle du Puy qu'il mit sur un excellent pied; si bien qu'en 1814 Louis XVIII le nomma, en récompense de ses bons et loyaux services, chevalier de la légion d'honneur.

Enfin l'heure de la grâce avait sonné; il comprit qu'ayant contracté des engagements sacrés avec Dieu, il n'était plus à sa place dans une administration civile; sa place était toute marqueé, dans le sanctuaire, à l'autel, sur les tribunaux de la miséricorde, dans la chaire de vérité; ce n'était qu'à ces fins que l'évêque lui avait, en des jours meilleurs, imposé les mains; il ne lui restait, à présent que l'Eglise avait tant de besoins, qu'à secouer la poussière de ses pieds et à se remettre à sa disposition.

Le voilà, cet habile et vertueux sous-préfet du Puy, qui se dirige vers Bordeaux; on lui a dit qu'il y a là bas, dans cette grande cité, un pontife, digne des âges apostoliques, qui comprendra sa position et l'accueil

lera avec bonté; soudain il répéte avec le prodigue de l'Evangile qu'il n'a que trop imité dans son éloignement de la maison paternelle : *Surgam et ibo ad patrem, je me lèverai et j'irai trouver mon père.*

Avec quel empressement ce tendre père reçoit-il, au nom de l'Eglise dont il est un des premiers ministres, ce cher retardataire! Il lui ouvre ses deux bras, le presse contre son cœur, et arrange, de son mieux, son affaire. Ce fut bientôt réglé; on convint qu'avant d'aller plus loin, il irait passer quelques temps au séminaire pour éprouver sa vocation; il devait là, sous la conduite du supérieur de l'établissement, M. l'abbé Cartal, son compatriote et son ami, repasser ses traités de théologie, et reprendre avec ses anciennes livrées les habitudes de la vie cléricale; un an ou deux de solitude et de prières n'étaient pas trop, après une si longue interruption, pour se préparer au sacerdoce.

Mgr, sage appréciateur du sacrifice qu'avait fait son nouveau séminariste, n'attendit pas même l'expiration de ce dernier terme pour l'appeler à l'ordre de la prêtrise. Il fut si édifié de la piété et de l'humilité qu'il montra pendant le temps de sa probation qu'au bout de quinze ou dix-huit mois il lui imposa les mains; il le plaça ensuite, pour ne pas trop l'éloigner de lui, en qualité de vicaire dans la paroisse Saint-Michel, et le chargea, en outre, d'une suppléance de morale à la faculté de théologie de cette ville; ce qui indiqua à tout le monde qu'il avait des vues sur lui.

On ne se trompait pas; dès que M. Boyer eut fermé les yeux, le Prélat songea au nouveau vicaire de Saint-Michel pour le remplacer; il trouvait dans l'ancien secrétaire général de la Haute-Loire toutes les aptitudes

nécessaires pour en faire un excellent grand-vicaire : dignité morale, intelligence des affaires, expérience des hommes, unité de vues, portée de jugement, zèle pour la maison de Dieu, dévouement personnel, tout était réuni chez lui pour le recommander à son choix; il n'en fallait pas davantage, il le nomma aussitôt aux lieu et place qu'avait occupés son grand-vicaire défunt; et depuis lors il se reposa avec complaisance sur lui d'une partie de l'administration.

Ce fut, sur le conseil de ce nouveau vicaire général, que le Pontife essaya d'organiser, cette année, les conférences ecclésiastiques dans sa ville épiscopale; il espérait que, si elles prenaient bien à Bordeaux, il lui serait facile de les propager et de les établir dans le reste du diocèse. De là combien d'avantages, outre ceux d'une forte et solide instruction ecclésiastique, pour les divers membres du clergé! y a-t-il rien de plus propre à maintenir les règles de la discipline et à resserrer les liens de la charité fraternelle parmi eux que ces saints exercices? sans s'en douter, ils s'édifient, ils s'encouragent, ils se surveillent mutuellement dans ces périodiques réunions. Nul qui résiste à l'avis ou du moins à l'exemple d'un charitable et prudent confrère.

Le saint Archevêque, dans cette espérance, ne négligea rien pour établir cette précieuse institution dans sa ville métropolitaine; il lui donna, en grande partie, pour réglement, celui que saint Vincent de Paul avait composé pour les conférences qu'il dirigeait de son temps. Une fois l'organisation faite, il posa les questions qu'on avait à traiter, et offrit son palais pour les y résoudre. Il invita, par une circulaire, aux séances, tout le clergé de la métropole, des paroisses et des commu-

nautés religieuses. Aucun qui fût exempt d'y assister et d'y apporter son tribut. C'était Mgr qui présidait, lorsqu'il était à Bordeaux, toutes les réunions ; en son absence, c'était l'un des grands-vicaires qui le remplaçait.

Parmi les travaux qui firent le plus d'impression sur les esprits, dans ces assemblées mensuelles, on remarqua avec plaisir le magnifique discours de M. Berretrot, curé de Saint-Louis, sur *le zèle sacerdotal*, la savante dissertation de M. Namin, curé de Notre-Dame, sur *l'importance et la dignité du culte public*, le beau rapport de M. Gignoux, aujourd'hui vicaire général, sur *le prêt à intérêt;* nous pourrions encore, si nous ne craignions pas d'être trop long, citer d'autres noms qui ne s'étaient pas moins fait remarquer que les précédents par le mérite de leurs recherches, la sagesse de leurs observations, la vérité de leurs aperçus; il est même à regretter qu'on n'ait pas fait un triage des plus beaux passages, et qu'on ne les ait pas imprimés à l'instar de ce qui se pratiquait jadis à Angers et se pratique actuellement dans beaucoup de diocèses.

Tout en dirigeant les discussions, Mgr ne gênait pas les opinions; il laissait à chacun sa liberté de penser et de dire sur tel ou tel point controversé; seulement, quand on allait un peu trop loin, il ramenait les esprits dans les limites qu'ils ne devaient pas dépasser; il exigeait surtout qu'on ne s'échauffât pas trop, qu'on ne se laissât pas aller à de vaines disputes, en un mot qu'on ne s'écartât pas des bornes de la bienséance et de la charité sacerdotale : *Qu'il n'y ait pas entre vous*, répétait-il après saint Paul dans son épître à Timothée, *ces inutiles combats de paroles, d'où naissent les jalousies,*

les contentions, les blasphèmes, les injustes soupçons, etc.

Au besoin, il terminait lui-même la polémique en prononçant sur les questions controversées ; ce qu'il faisait, comme un homme qui entend et possède parfaitement sa théologie, en termes clairs, précis, techniques ; également éloigné d'un rigorisme outré et d'un relâchement condamnable, il donnait avec simplicité la décision qui lui paraissait la plus vraie, sans aucune exagération de principes. Dès lors tout était fini, la question était jugée, et chacun retournait chez soi avec des idées nettes, arrêtées, et raisonnées sur les difficultés qui avaient partagé les esprits ; on s'en tenait purement et simplement, pour la pratique, au sentiment qu'avait manifesté le savant président dont l'opinion était si justement regardée comme un oracle.

Hélas! que ne put-il en faire autant dans la grande discussion qui s'éleva, à cette époque, sur l'intérêt qu'on tire du prêt sans titre extrinsèque à ce même prêt? D'illustres et savants personnages n'avaient pas craint de se mettre en scène avec de bonnes provisions de notes et d'observations en faveur de ce dernier sentiment, lorsque le prêt était fait à un riche et que le gain qu'on en retirait était modéré. C'était à Lyon M. l'abbé Courbon, premier vicaire général du diocèse, qui gouvernait avec autant de prudence que de sagesse cette église en l'absence de son titulaire ; à Besançon, Mgr Cortois de Pressigny, ancien évêque de Saint-Malo, métropolitain de Franche-Comté ; à Paris, son éminence le cardinal de la Luzerne, évêque de Langres, une des lumières de l'Eglise gallicane. Ce dernier prélat surtout s'était présenté au public avec une masse de preuves effrayantes,

qu'il avait rassemblées avec soin pendant l'émigration, contre ce qu'il appelait l'opinion de l'école; ses partisans crurent, en voyant paraître successivement les cinq énormes volumes qui formaient son parc d'artillerie, qu'il allait la foudroyer et l'anéantir ; tout au moins devait-il, d'après leurs calculs, causer une immense révolution dans cette partie de l'enseignement théologique.

Soudain il y eut, dans le camp opposé, une sorte de terreur panique; c'était la première fois que l'on voyait de si grands noms jetés à l'encontre de l'opinion de l'école sur ce point; les regards se tournèrent à l'instant du côté de Bordeaux pour savoir ce que le saint Archevêque pensait de cette levée de boucliers; on ne lui demandait pas moins que de traduire les nouveaux patrons de ces dangereux systèmes àla ba rre du Saint-Siége ou de provoquer de la part de l'Episcopat français un désaveu solennel; tel était en particulier l'avis de MM. Pagès de Lyon, Vernay, de Viviers, Cartal, de Paris, et autres théologiens, rudes adversaires du prêt à intérêt, afin d'arrêter à sa source le mauvais effet qu'allaient produire ces récentes publications sur ces matières.

Mgr d'Aviau fut plus sage; de ces deux conseils, il n'en suivit aucun; il ne lui convenait pas de donner tant d'éclat à une cause qui tombait d'elle-même devant les grandes autorités qu'on pouvait lui opposer: mais ce qu'il fit, de son propre et spontané mouvement, fut d'improuver autant qu'il était en lui les systèmes qu'on essayait de raviver sur les questions de l'usure; il écrivit même à leurs principaux auteurs pour leur annoncer qu'il souhaiterait d'apprendre *qu'il y avait eu supposition ou altération dans le fait qu'on leur prêtait;*

car, à ses yeux, l'Ecriture, la tradition et même la raison parlent trop clairement pour oser justifier ce qu'elles condamnent.

De ces pensées sérieuses le Prélat passa avec plaisir à d'autres plus douces à son cœur. Son petit séminaire de Bazas avait prospéré de plus en plus; il comptait en ce moment plus de deux cents jeunes étudiants. Tous avaient beaucoup travaillé; il convenait, avant de les envoyer en vacances, de leur décerner des récompenses. Ce fut Mgr qui, malgré son grand âge et ses nombreuses occupations, vint présider cette cérémonie; il leur adressa auparavant, du haut de l'estrade qu'on élève pour ces sortes de solennité, une touchante allocution.

« Je n'osais, MM., me promettre la satisfaction de me présenter aujourd'hui en cette honorable assemblée, et d'y prendre une part active. Le poids des années, les infirmités qu'elles ont coutume de traîner après elles, les accidents qu'elles sont sujettes à occasioner, et les affaires! les affaires de tant de sortes, dont ces froides et pesantes années semblent doubler et tripler l'embarras : c'en était plus qu'il ne fallait pour me retenir, malgré les empressements de mon inclination. Non, chers enfants, je ne pouvais croire que mes débiles mains dussent cette fois couronner vos jeunes efforts. Mais il est telles circonstances difficiles à prévoir ; il a fallu s'abandonner aux conseils de la divine Providence : elle a tout disposé selon mon vœu, et, je m'en suis flatté, selon le vôtre.

« Combien ne devons-nous pas la bénir et de ce qu'elle a fait, et de ce qu'elle continue de faire à votre avantage, et de ce qu'elle nous permet d'espérer par la suite ! votre existence même, votre heureuse réunion, mes chers enfants, n'est pas son moindre bienfait.

Le vénéré vieillard, après avoir fait l'historique des attentions dont la maison de Bazas avait été l'objet de la part de la Providence, n'oublia personne; il paya un juste tribut d'éloges aux jeunes lévites, à leurs parents, à leurs protecteurs, à leurs maîtres, à leur digne pasteur. Il rappela d'une manière succincte le pieux pèlerinage que la communauté avait fait, peu de temps auparavant, à Notre-Dame-de-Verdelais; tous ces détails, racontés avec âme, émurent vivement l'assemblée dont les sentiments ne tardèrent pas à se traduire en bruyants battements de mains, en bravos répétés et autres exclamations de ce genre.

M. le comte de Marcellus n'était pas bien éloigné; il ne manquait pas d'habitude à ces sortes de fêtes; c'était un honneur pour lui de venir voir et entendre son illustre ami. Il engagea, après l'exercice, le vénéré Pontife, à venir passer quelques jours, avec lui, dans sa famille qui se trouvait au château de Marcellus.

Le Pontife ne se fit pas prier; il avait besoin de repos, et où pouvait-il mieux le trouver que sous le toit de la plus douce hospitalité? Arrivé au pied de la montagne qui mène au château de Marcellus, il trouva l'évêque d'Agen, ordinaire du lieu; ce dernier, ayant appris sa petite fugue dans ces contrées, était venu par honneur à sa rencontre. Il y eut alors, entre les deux Prélats, après les premiers embrassements, un assaut de politesse qui n'est pas moins honorable pour l'un que pour l'autre. — Comment, lui dit Mgr de Bordeaux, vous déranger à ce point pour m'être agréable? c'est trop, mon cher suffragant. — Mais, répondit Mgr Jacoupy, dont l'improvisation épiscopale n'avait pas été au-dessus de son mérite, pourrais-je en jamais trop faire pour mon

vénérable métropolitain?—Laissez-moi, reprit Mgr d'Aviau, à ma simplicité et à ma liberté; je veux être traité en simple voyageur.—Où seraient les règles canoniques, répliqua Mgr d'Agen? Il faut qu'on sonne à cette occasion toutes les cloches de la paroisse; au besoin, je serai moi-même le sacristain, et je les ferai sonner à ma fantaisie.

Malgré cette invitation, le modeste métropolitain ne bénissait qu'avec réserve les nombreuses populations qui, instruites de son arrivée dans ces parages, étaient venues s'agenouiller à ses pieds; dans sa délicatesse extrême, il avait soin de les prévenir, avant d'appeler sur elles des flots de grâces, que c'était avec la permission de leur évêque. Oh! riposta une fois pour toutes celui-ci avec le sans façon qu'on lui connaissait, « Monseigneur, jè vous en supplie, vous êtes chez vous, vous avez tout pouvoir; bénissez le pasteur et le troupeau! »

Rentré à Bordeaux, le Prélat s'occupa sur-le-champ d'un nouveau travail sur les succursales du diocèse; il en demanda, à mesure que les besoins se firent sentir et qu'il fut à même de les remplir, quelques-unes de plus à l'état; une de celles qui lui tenaient le plus à cœur et qu'il eut le bonheur d'obtenir, fut celle de la Chartreuse, aux portes de la ville métropolitaine; il y avait là une magnifique église, parfaitement conservée, avec de superbes stalles, ouvrage des anciens cénobites qui la desservaient; étant rendue officiellement au culte, elle pouvait être d'une notable utilité à une grande agglomération de populations qui s'était portée dans ces quartiers.

Mgr reçut, peu de jours après, une lettre, on ne peut

plus aimable, de M. le comte de Marcellus. Celui-ci, en lui demandant des nouvelles de son voyage, le remerciait affectueusement de l'honneur qu'il avait fait à sa maison.

17 septembre 1819.

« Monseigneur,

« J'arrive d'une petite course et je ne vous retrouve pas à Marcellus :

« J'ai trouvé les chemins encor tout parfumés
« Des fleurs dont sur vos pas on les avait semés. »

« Mais votre souvenir vivra toujours dans les lieux que votre présence a honorés. Je m'empresse, Monseigneur, de vous transmettre l'hommage d'une reconnaissance qui se sent et ne s'exprime point. La maison qui m'a vu naître a reçu de vous le plus grand honneur qui pût lui être fait: elle vous doit ses plus beaux jours. Vous avez béni, sanctifié nos contrées. Le bien que vous nous avez fait sera durable. Les petits enfants se souviendront jusques sous les cheveux blancs d'avoir entouré le modèle de toutes les vertus.

« Il me reste à apprendre, Monseigneur, que vos bontés pour nous n'ont pas nui à votre santé. Elle m'est bien plus précieuse que la mienne : aussi est-elle le premier objet de mes sollicitudes. Je la recommande à l'ange de votre diocèse, ou plutôt à l'ange de l'Eglise de France, disons mieux, à l'Epoux tout-puissant de l'Eglise Universelle.

Comte Marcellus,

CHAPITRE XXV.

Les vols sacriléges se multiplient en France. — Combien le Prélat n'est-il pas affligé de ceux qui arrivent dans son diocèse. — La première fois, il cache sa douleur. — Mais, la seconde, il la laisse éclater. — Il prescrit, en forme d'amende honorable, des prières expiatoires. — Tout ce que l'assassinat du duc de Berry produit d'effroi à Bordeaux. — Le Pontife ordonne un service funèbre pour le repos de son âme. — Nouveau malheur : il apprend qu'un des pignons de sa métropole tombe et tue douze personnes. —Que ne fait-il pas pour consoler les familles des défunts. —Il avise ensuite au moyen de réparer les ruines. — Après quoi, il s'occupe d'embellissements et autres dispositions qui honorent sa piété. — La duchesse de Berry donne un prince à la France. — Joie des Bordelais. — Mgr, pour entrer dans leurs vues, accorde et préside une grande procession. — Le roi le nomme commandeur de l'ordre du Saint-Esprit. — Ce qui le flatte dans cette nomination. — On lui adresse de toutes parts des félicitations. — — Celles de MM. de Bausset et de Sèze. — Le Prélat ne se laisse pas étourdir par ces louanges. — Peu de temps après le roi le nomma pair de France. — Quel avantage le Pontife trouve dans cette dignité. — Il accueille les trapistes chassés d'Espagne. — Combien il serait heureux de les retenir dans son diocèse. — Il leur trouve une ancienne abbaye. — Détails sur leur installation. — On consulte Mgr sur le projet de canonisation pour Louis XVI. — Ce qu'il répond.

L'impiété, inutilement combattue par toutes sortes de moyens, levait de plus en plus la tête; ni les missions, ni les prédications, ni les publications pieuses, ni les

créations de siéges, ni les multiplications de paroisses, ni les prétendues faveurs du pouvoir, rien ne pouvait la contenir; elle se dressait rieuse et triomphante en face de ceux mêmes qui avaient saintement conjuré sa ruine. Les vols sacriléges étaient son œuvre de prédilection? Dans le seul diocèse de Bordeaux, Mgr en compta, cette année, deux ou trois accompagnés de circonstances notablement aggravantes.

Il ne faudrait pas connaître le saint Archevêque pour ne pas se faire une idée du chagrin qu'il éprouva. C'étaient de cuisantes douleurs, d'horribles serrements de cœur, de pénibles soulèvements de poitrine; il ne pouvait croire qu'une partie de son peuple se fût rendu coupable de si grands forfaits. Jusque-là ces crimes avaient été si rares; c'était un deuil universel dans les endroits où ils arrivaient; on les regardait généralement comme les présages des plus affreuses calamités.

La première fois que le saint Pontife apprit ce malheur, il se jeta à genoux, se couvrit de cendre et de cilice, et pria Dieu de pardonner aux coupables; toutefois, il ne donna pas de publicité à ses doléances et à ses larmes, dans la crainte de scandaliser, en les ébruitant, ceux qui ne connaissaient pas la cause qui les provoquait; il préféra, dans cette appréhension, tout dévorer, tout absorber en lui-même. Mais il n'en fut pas de même à la nouvelle du second sacrilége dont son diocèse fut malheureusement témoin. Le temps de la prudence était passé; il ne se contint plus, il ne se posséda plus; il avait besoin d'épancher son âme dans le cœur de ses diocésains; il leur adressa, dans sa légitime angoisse, la missive suivante.

« Je ne saurais, M. T. C. F., garder davantage le silence; et déjà plusieurs de vous ne seront-ils point affligés de ce que je tardais à élever la voix, de ce que je n'avais pas encore fait entendre le cri de douleur et d'indignation dans vos assemblées religieuses? Hélas! le lieu saint où elles se forment, ce lieu, que révèrent les Anges du ciel, est devenu, à diverses fois et en divers endroits, le théâtre du crime : des vols sacriléges, la violation des augustes tabernacles, d'horribles profanations l'ont outragé.

« Aux premiers bruits de pareils attentats nous pûmes nous persuader qu'un éclat de notre part, quelque juste qu'on le reconnût, ne serait point sans inconvénient, qu'il étendrait le scandale, et que nous devions nous contenter de gémir en secret. « Retenez vos larmes, étouffez vos soupirs, disait le Prophète ; et que le récit de tels malheurs ne s'étende pas jusqu'aux Philistins de Geth, qu'il n'arrive point aux oreilles des ennemis du Seigneur; ce leur serait un sujet de triomphe, une occasion de blasphème : *In Geth nolite annuntiare, lacrymis ne ploretis.* » (Mich. I. 10.) Oh! qu'elle serait désormais superflue, M. T. C. F., qu'elle serait déplacée cette réserve, touchant des excès qui, se réitérant, se multipliant, ont acquis une si désolante publicité! empressons-nous donc, je vous en conjure, empressons-nous de les expier, à la face des autels, par de solennelles cérémonies où se déploieront et se manifesteront à l'envi les légitimes sentiments de nos cœurs. »

Après une si épiscopale effusion de cœur, le Prélat prescrivit, en forme d'amende honorable, des prières pour apaiser le ciel; c'étaient les chants du psaume *Miserere*, du *Parce, Domine*, et du trait *Domine, non secundùm peccata nostra*, en présence des saints autels,

durant trois jours, dans toutes les églises de son diocèse; on devait y ajouter, dans les paroisses où le sacrilége avait eu lieu, une procession expiatoire, pendant laquelle on chanterait les litanies des Saints et on sonnerait les cloches comme dans les jours de deuil; sa Grandeur invita, au nom de la religion outragée, le clergé et les fidèles à y assister avec un cœur contrit et humilié.

L'impiété ne s'arrêta pas là; persuadée qu'il y avait solidarité de principes entre le trône et l'autel, elle s'imagina ébranler le second en frappant le premier; dans ce dessein, elle arma d'un poignard la main d'un assassin qui tomba à l'improviste sur le duc de Berry; ce prince, nouvellement marié à sa cousine, la princesse Caroline de Naples, était le seul espoir de la branche régnante; on comptait que, d'un instant à l'autre, il donnerait un héritier au trône de St Louis.

A la nouvelle de cet horrible attentat, une morne stupeur remplit toute la France; on crut un instant à un complot qui allait nous ramener les plus mauvais jours : mais nulle part la désolation ne fut plus profonde que dans la ville du 12 mars; cette noble cité, dont les affections monarchiques ne se démentaient pas, était accablée de désespoir.

Interprète de ces sentiments comme des siens propres, le vénérable métropolitain adressa au clergé et aux fidèles de son diocèse une circulaire relative à cet épouvantable événement; quelle tristesse dans ses pensées! quelle douleur dans ses réflexions! on déplore amèrement avec lui le coup qui a frappé le meilleur des princes. Dans le dispositif, sa Grandeur ordonne, tant pour déférer aux ordres du roi, que pour se con-

former aux vœux de son cœur, un service funèbre pour le repos de l'âme du prince dans toutes les églises de son diocèse.

Au retour de cette dernière cérémonie, un nouveau malheur vint ajouter à ses premières douleurs; ce jour-là, un des pignons de son église métropolitaine, depuis longtemps miné par les eaux pluviales, était tombé; il avait écrasé dans sa chute douze ou treize personnes dont quelques-unes étaient le soutien de leurs familles. Instruit de ce sinistre, Mgr se transporta aussitôt sur le lieu du désastre pour savoir s'il ne pourrait pas être de quelque secours ; mais, hélas ! il n'y rencontra que des ruines et des cadavres.

Le lendemain, pour témoigner la part qu'il prenait à ce malheur, il assista aux obséques des victimes qu'on venait de retirer de dessous les décombres. Ce fut lui, qui, en signe de sa compatissante sympathie, célébra les saints mystères pour le repos de leurs âmes. Après la cérémonie funèbre, il n'oublia pas d'aller consoler les familles qui avaient perdu quelques-uns de leurs membres dans cette fatale catastrophe ; il soulagea, autant qu'il put, celles qui n'étaient pas à leur aise.

Ces premiers devoirs remplis, Mgr s'occupa immédiatement des réparations qu'exigeait sa métropole si fortement ébranlée; il écrivit sur-le-champ à M. le comte de Caze, qui avait remplacé M. Lainé au ministère de l'intérieur, que, si l'on ne se hâtait pas de consolider l'édifice, on aurait bientôt à deplorer de nouveaux malheurs ; car, depuis qu'une partie de la voûte avait cédé sous le poids des pignons, qu'est-ce qui soutenait le reste de la nef? on pouvait d'un instant

à l'autre la voir tomber, et, dans sa chute écraser une multitude de fidèles. Pour lui, il déclinait toute responsabilité; son Excellence, vu l'urgence, se pressa d'accorder, sur les simples devis de l'architecte, les fonds dont on avait besoin pour commencer les travaux; elle n'attendit pas même que le conseil des bâtiments eût approuvé le plan des réparations, pour ordonnancer le montant des frais qu'elles coûteraient.

Lorsque ce pignon fut relevé, Mgr fit exécuter, dans sa basilique, quelques embellissements intérieurs; peut-être ne furent-ils pas tout à fait selon les règles de la monumentation chrétienne; l'archéologie, à cette époque, n'était pas arrivée au point où elle en est aujourd'hui : mais enfin, tels qu'ils furent, ils représentaient une idée qui honore le Prélat; ils rappelaient la tendre dévotion qu'il portait aux saints qui appartiennent de plus ou moins près à l'antique Guienne. Mgr fit placer aux quatre angles du transept autant de petits autels en leur honneur; le premier était dédié à saint Delphin, second évêque de Bordeaux; le deuxième à saint Amand, son disciple et son successeur; le troisième à saint Seurin, également successeur du précédent; le quatrième à saint Paulin de Nole, que les Bordelais sont fiers de compter parmi leurs compatriotes; c'étaient comme on le voit, abstraction faite du mauvais goût qui avait présidé à cet arrangement, en quelque sorte les colonnes ou plutôt les anges protecteurs de la vieille primatiale.

Que n'aurions-nous pas à raconter de quelques autres dispositions que le Prélat fit, à cette occasion, dans sa métropole? Toutes nous révèlent une pensée de foi, un sentiment de piété, une affection prononcée pour

tel ou tel saint. Dabord, avant tout, il avait affecté au Sacré-Cœur, comme nous l'avons relaté plus haut, la vieille chapelle gothique qui est à l'extrémité du rond-point, derrière l'abside. A gauche, en entrant par la porte septentrionale, il établit la chapelle du Mont-Carmel, où tous les soirs il venait prier en présence des vénérables restes de saint Simon Stoch, instituteur et propagateur de la confrérie du Scapulaire, qu'il avait fait pieusement déposer aux pieds de l'image de la sainte Vierge. A droite, il plaça une autre chapelle sous le vocable de son illustre patron, saint Charles Borromée, dont il possédait une précieuse relique, le rochet que ce saint pontife portait, lorsqu'il fut frappé d'un coup d'arquebuse par un malheureux apostat.

Cependant le triomphe des méchants ne fut pas de longue durée; le canon des Invalides annonça bientôt à Paris et à la France que Mme la duchesse de Berry avait donné un héritier à la noble descendance de St-Louis. Quelle bonne nouvelle! quel immense tressaillement de joie! du haut du balcon des Tuileries, Louis XVIII, paraphrasant les paroles du prophète Isaïe, s'était écrié devant le peuple assemblé : *Un enfant nous est né, un fils nous est donné.* On ne pensait déjà plus, pour nous servir de la pensée de M. Capefigue, que c'était *une fleur sur une tombe.*

Le saint Archevêque de Bordeaux n'eut pas beaucoup de frais d'éloquence à faire pour exciter l'enthousiasme de ses bien-aimés diocésains; il était à son comble. Depuis la fameuse journée du 12 mars 1814, on n'avait pas vu d'ivresse semblable dans cette ville comme dans le reste du département de la Gironde. Les Bordelais étaient tout fiers de ce que le roi avait donné, en

apanage nominatif, le nom de leur grande cité au prince qui venait de naître. C'était un titre de plus qui, accordé en récompense de leur fidélité, les rattachait davantage à la couronne.

Le Pontife, pour aider ses diocésains à remercier Dieu du bienfait qu'il venait d'accorder à son peuple, ordonna, dans un mandement, qu'il y aurait, comme aux jours de plus grandes fêtes de l'année, une procession générale; car, ce n'était pas assez, au gré des Bordelais, d'un *Te Deum*, d'un *Exaudiat*, d'un *Salut solennel* pour exprimer, en cette circonstance, tous les transports de leur gratitude et de leur jubilation; ils eussent été trop à l'étroit, sous les voûtes du temple, pour entonner l'hymne de la reconnaissance et de l'allégresse nationales; ils avaient besoin du grand air pour chanter à la face du ciel et de la terre le triomphe de leurs principes sur ceux de leurs ennemis politiques.

Il faut aller à Bordeaux, avons-nous dit ailleurs, pour voir les magnifiques processions que favorisent ses rues ouvertes, ses imposantes avenues, ses quais immenses. Peut-être est-ce la ville où elles se font le mieux de la France? celle qui eut lieu dans cette cité, le 8 octobre, en reconnaissance de l'événement qui assurait la tranquillité de l'Europe, surpassa toutes les autres : ordre, affluence, enthousiasme, rien n'y manquait. On y remarquait, outre le chapitre métropolitain, le clergé des paroisses et des communautés. Jalouses de s'associer à cette manifestation populaire, toutes les autorités civiles et militaires s'y trouvaient. Mgr en chape et en mitre fermait la marche, bénis-

sant, le long du chemin, les populations qui se pressaient sur son passage (1).

Sa Majesté, un instant menacée de voir éteindre sa royale lignée, se félicita, plus que qui que ce soit, de l'événement qui lui en promettait la continuation; elle rétablit, en signe de réjouissance, l'ordre du Saint-Esprit, dont elle nomma Mgr d'Aviau commandeur, avec MM. de la Luzerne, de Bausset et de Montesquiou; c'était, dit Perrot dans ses ordres de chevalerie civile ou militaire, une des premières distinctions du royaume; il n'y avait que cent personnes qui pouvaient en être investies.

Ce qui ajouta beaucoup, aux yeux de Mgr d'Aviau, au prix de sa promotion au grade de commandeur dans l'ordre du Saint-Esprit, fut la grace avec laquelle le roi la lui fit annoncer; sachant quel était son âge et les difficultés qu'il éprouvait de se déplacer, il le dispensa du voyage de Paris et de la grande cérémonie qui devait précéder sa réception; il lui permit, en conséquence, de porter les insignes dont il l'avait revêtu, savoir: la croix émaillée d'or avec le large ruban bleu passé en sautoir à son col, sans l'assujettir aux formalités de rigueur pour les autres récipiendaires.

(1) Nous n'avons pas dit que c'était lui qui, peu de jours avant les couches de Mme la duchesse de Berry, avait béni le magnifique berceau d'acajou que les dames de la halle bordelaise avaient eu l'honneur d'offrir à son altesse pour son royal enfant; nous ne raconterons pas non plus la peine qu'il se donna pour faire parvenir, peu de jours après sa naissance, au bienheureux rejeton de la race de nos rois un riche scapulaire qu'avaient confectionné et brodé les pieuses filles du Carmel bordelais; toutes ces démarches n'attestaient pas moins son zèle et sa piété que son attachement et son dévouement à la personne de nos princes.

Le saint Archevêque fut d'autant plus sensible à cette marque de bienveillance et d'intérêt de la part de sa Majesté, que jusque-là il n'avait pas été accoutumé aux faveurs royales; c'était le premier témoignage d'estime et de bienveillance personnelles que le souverain lui accordait ; il n'était pas sans savoir qu'on avait fortement exploité contre lui dans certains cercles de la cour et son entrée dans les cadres du nouvel épiscopat en 1801 et sa décision sur le serment au pouvoir de fait en 1815; sa conduite dans ces deux circonstances, quelque légitime qu'elle fût, n'avait pas laissé que de refroidir vis-à-vis de lui ceux qu'il aimait de tout son cœur vendéen; rien, dès lors, de tout ce qui pouvait dissiper ces nuages et le rétablir dans les bonnes graces de ses princes, ne devait lui être indifférent.

Dépouillerons-nous ici toutes les lettres de félicitation que le Prélat reçut à cette occasion des divers points de la France! Il y eut une véritable avalanche de congratulations, d'épitres, de compliments qui tomba sur lui. C'étaient, indépendamment de ses parents et de ses amis, d'illustres cardinaux, de nobles pairs, de célèbres députés, d'éminents magistrats, des officiers supérieurs de l'armée, des archevêques, des évêques, des préfets, des sous-préfets qui lui écrivaient les lettres les plus flatteuses; on ne peut s'empêcher de reconnaitre, en les lisant, que l'annonce de son élévation avait trouvé un immense écho dans l'opinion publique.

Y eut-t-il rien de si aimable et de si gracieux que ce que lui écrivit, le 3 octobre, surlendemain juste de sa nomination, le cardinal de Bausset, cette âme toute

Fénélonienne, qui a si bien peint les deux plus grands hommes du grand siècle ; ce fut lui-même, qui, bien que son supérieur par son titre comme par la renommée de ses deux ouvrages, avait pris l'initiative vis-à-vis de lui ; il sut s'oublier lui-même pour ne voir que son noble caractère, ses vertus épiscopales, son mérite éminent.

« Permettez-moi, Monseigneur, de me féliciter d'avoir vu mon nom placé à côté du vôtre, dans la promotion que le roi vient de faire ; mais votre nom se trouvait dans cette liste à cause de vous-même, et le mien à cause de mon habit rouge. Si je ne savais, Monseigneur, combien vous êtes au-dessus des éloges et des compliments, je vous dirais qu'aucune nomination n'a été plus généralement applaudie que la vôtre, et n'a valu au roi plus d'éloges pour cet acte de discernement, de justice et même de piété. Car on ne peut être inspiré que par la vertu, lorsqu'on va, de son propre mouvement, chercher la vertu au fond de sa retraite, au milieu de ses bonnes œuvres.

Le Cardinal de Bausset.

L'illustre président de la cour de cassation, M. le comte de Sèze, l'immortel défenseur du roi-martyr devant une assemblée de démagogues, ne lui tint pas un autre langage ; il lui écrivit, le même jour que le précédent, pour lui exprimer, tant en sa qualité de Bordelais qu'en celle de membre des ordres du roi, ses sincères félicitations.

« Avant de pouvoir vous adresser, Monseigneur, comme grand trésorier des ordres du roi, la décoration de l'ordre du Saint-Esprit que sa Majesté vient de vous conférer, je vous prie de me permettre de me féliciter comme Bordelais d'une distinction qui, sans ajouter à votre dignité per-

sonnelle, ajoute toujours à l'éclat de l'éminente fonction dont vous êtes revêtu. On aime à voir la puissance royale rendre ainsi elle-même un hommage aussi éclatant à tant et de si hautes vertus, et le trône répandre quelques fleurs sur l'autel.

« M. le cardinal de la Luzerne, qui est dans ce moment avec moi, me charge, Monseigneur, de vous dire tout le plaisir que lui a fait votre nomination, la reconnaissance qu'il en a pour le roi, l'honneur qu'elle fait à l'épiscopat et toute la vénération qu'il vous porte sans vous connaître personnellement. Ce sont les propres termes de son éminence, je n'y change rien.

C'était vraiment étourdissant; il fallait une piété bien solide et bien établie pour ne pas succomber à tant de louanges; un peu de vanité se glisse si facilement dans le cœur. Pour Mgr, il n'y avait rien à craindre; il était depuis longtemps habitué à ces sortes de compliments; il les laissa s'exhaler dans l'air comme une vapeur dont l'odeur souffrée fatigue.

Mais tout n'était pas fini pour lui; le roi le nomma, six mois après, à l'occasion du baptême du prince nouvellement né, pair de France, avec deux ou trois de ses collégues dans l'épiscopat; distinction alors fort recherchée, parce que les fournées n'étaient pas encore venues, comme on l'a vu plus tard, altérer le caractère et déprécier la dignité de la noble chambre.

Le Prélat, disons-le, montra moins d'indifférence et de stoïcité vis-à-vis de cette nouvelle dignité qu'on avait eu lieu de le craindre; il trouva en elle quelque chose de plus réel, de plus positif. Qu'était-ce? assurément, ce n'était pas le droit d'étendre et de draper autour de ses armoiries de famille le manteau bleu de roi,

à crépine d'or, fourré d'hermine; encore moins celui d'aller s'asseoir, à des époques périodiques, sur les lys, avec ce qu'il y a de plus grand dans l'Etat, au palais du Luxembourg; ni enfin celui de pouvoir porter une boule blanche ou noire dans l'urne qui renferme souvent les destinées d'un grand pays. Tous ces avantages étaient bien légers et frivoles pour celui qui n'estimait la vie présente qu'autant qu'elle nous prépare à une vie meilleure: mais ce qu'il appréciait et goûtait en elle, c'était la dotation qui était attachée à la pairie ecclésiastique; il trouvait dans cet heureux supplément de traitement une augmentation proportionnelle de ressources pour ses bonnes œuvres; 12,000 f. n'étaient pas à dédaigner pour ses pauvres de Bordeaux; il y avait là de quoi nourrir plus de vingt-quatre familles indigentes.

Car, il est utile de l'observer, le Prélat, contrairement aux habitudes conservatrices des vieillards, n'avait pas perdu celle de donner; loin de là, plus il s'approchait du terme de sa carrière, plus il aimait à se dépouiller pour les malheureux; tout son bonheur était de partager avec eux, comme un père avec ses enfants, son pain de chaque jour. Il y en avait qui venaient le lui demander toutes les semaines, d'autres tous les quinze jours, d'autres tous les mois; quelques-uns arrivaient aux échéances des loyers pour en réclamer le montant. Ce qui faisait dire agréablement à l'un de ses grands vicaires qui était surpris de la multitude de ses largesses: *Je crois que notre Archevêque a fait vœu de ne jamais rencontrer un pauvre sans lui accorder une plus ou moins large aumône.*

Que ne fit-il pas aussi, à la même époque, pour les

pieux cénobites de Sainte-Suzanne, dans l'Arragon, que la révolution d'Espagne pourchassait de leur pays naguère si favorable à leur sainte institution? Comme ils erraient çà et là, sans feu et sans lieu, ne sachant où planter leur tente, il les accueillit dans sa ville épiscopale, avec un empressement qui témoignait de sa piété et de son dévouement pour les ordres religieux. Il leur procura d'abord, avec tous les secours que réclamait leur position, un asyle provisoire, sur la paroisse de Sainte-Croix, dans un hospice qu'avaient jadis habité de fameux bénédictins; puis, quand il les eut sérieusement étudiés, qu'il fut au courant de leurs usages, qu'il connut leur piété, il ne négligea rien pour les retenir dans son diocèse; leurs exemples et leurs prières ne pouvaient qu'y être d'une grande utilité.

M. de Marthe, toulousain d'origine, ancien religieux de la grande Trappe de Mortagne, était depuis longues années le supérieur de cette colonie exilée; c'était lui qui, connaissant l'esprit hospitalier de son pays, avait amené, lorsqu'il vit la persécution frapper les communautés religieuses de la péninsule, sa pieuse famille en France; il accepta avec reconnaissance, au nom de ses frères proscrits, la proposition qu'on lui faisait.

La difficulté était de trouver une propriété qui fût dans des conditions d'espace, d'habitation et de prix convenables. On leur en présenta deux, celle du Rivet, ancienne abbaye de la Bénauge, dont il restait de beaux débris, et celle de St-Aubin, à l'entrée des Landes, dont la contenance, pour être moins vaste que celle de la première, était néanmoins suffisante. Toutes les deux offraient de grands avantages aux di-

gnes enfants de St.-Bernard : un bon air, de limpides et abondantes eaux, des terres labourables d'un rapport certain. Mais il y avait entre ces deux propriétés une différence considérable de prix; on ne demandait pas moins de 100, 000 fr. de la première : or, les pauvres bannis, légers de finances et de secours, ne pouvaient atteindre à ce chiffre ; ils donnèrent, par suite, la préférence à la seconde; celle-ci avait un avantage marqué sur la précédente : c'était d'être plus près de la ville épiscopale et de son saint Pontife.

Une fois le choix de la maison claustrale arrêté, les bons Pères songèrent à y transporter leurs pénates fugitifs. Ce fut là, quand tout fut préparé dans l'acquisition que l'on venait de faire avec les libéralités du saint Archevêque et des personnes pieuses, l'objet d'une intéressante cérémonie. Les bons religieux, au jour donné, se rendirent en procession, avec leurs habits blancs, de l'hospice de Sainte-Croix, lieu de leur résidence, à la métropole, où le père abbé, noble vieillard que les austérités n'avaient point abattu, chanta la messe conventuelle en présence de Mgr d'Aviau, d'un clergé nombreux et d'une foule qui ne l'était pas moins. Tout se termina par le chant du *Salve, Regina*, qu'avant de retourner dans le désert et de gagner leurs solitudes, les courageux enfants de l'abbé de Rancé firent retentir de leurs voix solennelles sous les voûtes de la vieille basilique.

Après l'Office, une procession s'organisant de nouveau, le clergé se mit en marche, avec une multitude de fidèles, pour accompagner, à travers les plus beaux quartiers de la cité, les pieux cénobites qui allaient reprendre dans la retraite leurs saints exercices de prière,

de pénitence et de travail. Le cortége défila, pendant plus d'une demi-heure, aux chants mêlés de joie et de deuil, entre deux haies de curieux qui ne pouvaient se lasser de contempler ces anges du désert, dont le monde n'était pas digne, qui fuyaient Babylone et ses délices. Quand on fut arrivé à une certaine distance de la ville, le Pontife monta avec les religieux et une partie du clergé dans des voitures qui les portèrent en peu de temps à l'abbaye de St-Aubin.

Jamais, depuis les beaux jours de cet antique monastère, on n'avait vu une si grande affluence dans un lieu naguère si paisible et si retiré. De tous côtés, on s'y était rendu pour assister à la prise de possession d'un établissement qui pouvait un jour rappeler par sa ferveur et sa piété ceux de Cîteaux et de Clairveaux. Les ombres des vieux moines en tressaillirent d'allégresse sous leurs dalles; car des frères bien-aimés venaient continuer, sur leur cendre, leurs traditions interrompues et reprendre en sous-œuvre leurs travaux abandonnés.

Il était déjà plus de midi et demi; Mgr, malgré l'heure avancée, voulut, après avoir béni l'église et le couvent, célébrer les saints mystères. Au moment de l'élévation, d'habiles musiciens, appartenant à la société philharmonique de Bordeaux, chantèrent, en parties, le beau cantique : *Recueillons-nous*, dont la seconde strophe paraissait si bien adaptée à la circonstance.

Disparaissez, vains objets de la terre,
Vous n'aurez plus d'empire sur mon cœur ;
En Jésus seul il trouve son bonheur,
C'est à Jésus seul qu'il veut plaire.

Mgr mit le père abbé en possession du monastère.

et, après un frugal repas, pendant lequel on fit la lecture qu'interrompait de temps à autre le son d'une clochette, on se sépara.

Dans l'intervalle de sa nomination au grade de commandeur dans l'ordre du St-Esprit et de son élévation à la pairie du royaume, le Prélat fut appelé à émettre son avis sur une question infiniment délicate. Quelques personnes, autant par conviction individuelle que pour ajouter aux consolations dont la royale famille avait tant besoin, avaient eu l'idée de faire postuler en cour de Rome la canonisation de Louis XVI, que l'opinion publique mettait déjà au nombre des bienheureux. On attribuait généralement cette pensée au cardinal grand aumônier, Mgr de Talleyrand de Périgord, archevêque de Paris, ce fidèle compagnon du roi et de madame la duchesse d'Angoulème dans leur exil. Il en avait, en mainte occasion, exprimé le désir et démontré la possibilité à l'auguste orpheline du Temple, dont la piété envers son père était une espèce de culte.

Toutefois, son éminence, avant de tenter aucune démarche, voulut pressentir l'opinion de son respectable ami, Mgr l'Archevêque de Bordeaux; car étant si saint lui-même, personne n'était plus apte que lui à juger du mérite d'un autre saint; et puis il n'ignorait pas que son suffrage serait d'un grand poids dans l'esprit de ceux qui seraient appelés à prononcer sur une affaire si importante: elle chargea, en conséquence, son actif et intelligent coadjuteur, Mgr de Quelen, archevêque de Trajanople, de lui écrire une lettre à ce sujet.

Paris, le 4 avril 1821

Monseigneur,

« Une question fort importante pour la religion et pour l'état est présentée ici, savoir : *si la cause de la canonisation de Louis XVI peut être postulée et pour quelles raisons?* il paraît convenable et prudent, avant de se mettre en devoir d'y répondre, de s'environner de toutes les lumières possibles et de les faire arriver sans éclat à un centre commun, mais séparément.

« Vous êtes donc instamment prié de vouloir bien dresser ou faire dresser sous vos yeux un mémoire en réponse à cette question, sans que les personnes que vous croirez devoir mettre dans la confidence puissent savoir de qui vient cette question; ce secret est aussi nécessaire à la liberté de la réponse qu'au résultat même de la décision, quelle qu'elle soit.

« Ce mémoire n'a pas besoin d'être signé ; il faudrait seulement l'envoyer sous enveloppe à mon adresse, et sous une seconde enveloppe à celle de son Eminence ; il parviendra alors très-secrètement.

« † Hyacinthe, coadjuteur de Paris. »

Le saint Archevêque fut embarrassé pour répondre à cette lettre ; il se trouvait placé entre ses convictions et ses affections. D'un côté, il eût voulu ouvrir un avis favorable à la canonisation de Louis XVI ; aucun français ne rendait plus de justice que lui à ses vertus privées; c'était à ses yeux le plus sage des époux, le plus vertueux des pères, le meilleur des princes, en un mot, le type et le modèle de toutes les vertus domestiques ; il n'y avait pas dans la nation une seule voix accusatrice contre lui ; ses ennemis même étaient forcés de reconnaître tout ce qu'il y avait eu en lui de bonté,

de loyauté et de droiture. Mais, d'autre part, il était bien convaincu qu'à Rome on ne coulerait pas légèrement sur certaines adhésions, quelques signatures et autres faiblesses qu'on lui avait arrachées ; il était assuré que, malgré la bonne volonté qu'on avait d'être agréable à la France, on se retrancherait derrière ces objections pour refuser ce que l'on demandait. Dans cette intime persuasion, pouvait-il, lui, dont la conscience était si pure et si droite, ouvrir un avis contraire ? Il répondit, pour concilier autant qu'il pouvait toutes choses, qu'il fallait s'en tenir au titre de roi-martyr que l'opinion publique avait décerné d'une voix unanime à l'infortuné Louis XVI.

« Monseigneur,

« Je pense, et avec vous, j'en suis persuadé, que nous avons bien sujet d'appeler notre bon Louis XVI, le *roi-martyr*. Mais je me trouve plus embarrassé par la question précise que vous m'avez posée, savoir : *si la cause de sa canonisation peut se postuler et pour quelles raisons.*

« Les *raisons* dont le Saint-Siége ne manque pas de prescrire la plus exacte vérification ne sont-ce pas en premier lieu, *la pratique dans leur héroïsme de toutes les vertus théologales et cardinales ?* puis les *miracles ?* Des miracles, je n'en ai point entendu citer.

Quant à l'autre point, comment le concilier avec tant de choses qui ont eu lieu au nom du souverain, ou avec son approbation présumée, sous ce déplorable règne. »

Charles Franc. Arch. de Bordeaux.

CHAPITRE XXVI.

Mgr fait à 86 ans une nouvelle tournée episcopale. — Il se prête de la meilleure grâce à toutes les exigences de son ministère. — Sur la demande d'une famille respectable, il va à l'extrémité du diocèse visiter un malade. — Il le confesse et l'administre. — On le félicite à son retour; ce qu'il répond. — Le prélat fait, à la suite, une grande maladie. — Il accueille et bénit, dans un moment de répit, un protégé de Mgr le cardinal de Bausset. — Celui-ci le remercie. — Sa grandeur se rétablit, mais il n'en fut pas de même de plusieurs personnes qui lui étaient chères. — Le Prince-évêque de Gand, Mgr de Broglie, lui écrit peu d'heures avant sa mort. — Comment répond Mgr de Bordeaux. — M. de Bonald, nommé à l'évêché du Puy, le consulte. — Il revient à la charge pour son coadjuteur. — Quelle réponse on lui fait. — Il songe alors à donner purement et simplement sa démission en faveur de M. de Forbin. — Celui-ci le détourne de cette idée. — Il fait une dernière tentative auprès de Mgr Frayssinous, nommé ministre des affaires ecclésiastiques. — Le nouveau ministre se plaint de la demande qu'il lui adresse. — Tous ces refus n'empêchent pas le prélat d'être assidu auprès de la duchesse d'Angoulême. — Son Altesse ne veut pas qu'il l'accompagne à Verdelais. — il persiste et triomphe. — Un mot sur ce pèlerinage. — Il guérit sa petite nièce.

Mgr allait bientôt entrer dans sa quatre-vingt-sixième année; c'était sans contredit le doyen de l'épiscopat français. Eh! bien, malgré son âge avancé et les infirmités qui en sont la suite, il fit, cette année comme les précédentes, la visite de son diocèse. Il était beau de voir ce vénéré vieillard, déjà courbé sous le poids des ans et des souffrances, ne négliger aucune des fonctions qui sont attachées à ces courses pastorales; ni la distance des lieux, ni la longueur des exercices, ni la minutie

des détails qu'elles entraînent après elles, ne pouvaient l'arrêter. « Tant que je pourrai aller, répondait-il à ceux qui le pressaient de se ménager un peu, il faut que j'aille; c'est là ma mission : » *Posui vos ut eatis et fructum afferatis*, nous a dit Jésus-Christ.

Fidèle à cette maxime jusqu'à sa dernière heure, le Prélat ne souffrait pas aisément qu'on le remplaçât pour le moindre exercice qu'il était à même de remplir; il se prêtait de la meilleure grâce, comme s'il fût resté dans la force de l'âge, à toutes les exigences de sa position; il allait quelquefois même jusqu'à offrir les secours de son ministère à des malades que les ecclésiastiques des alentours avaient inutilement essayé de ramener à Dieu.

Tout ce qui a plus de quarante ans à Bordeaux, dans le clergé comme parmi les fidèles, se souvient encore de l'empressement que le saint Pontife mit, pendant l'hiver de 1822, à aller aux extrémités de son diocèse confesser un malade qui avait résisté jusque-là aux sollicitations de son curé et des prêtres de l'endroit. Informé par sa famille des dispositions du moribond, il n'hésita pas à se rendre auprès de lui; il se hâta de venir joindre ses instances à celles qu'on lui avait déjà faites. On l'avait assuré qu'il serait plus heureux que ceux qui l'avaient précédé; une voix secrète avait semblé le confirmer dans ce pressentiment. Plein de cet espoir, il partit, malgré la pluie, la neige, les frimats et les tempêtes, pour voler au secours de cette âme dont la conversion paraissait si incertaine.

Arrivé au chevet du malade, il ne fut pas difficile au Prélat de pénétrer jusqu'à son cœur; sa parole était si douce et si persuasive. Il eut le bonheur, après s'être

emparé de son esprit, de dissiper ses préventions; il eut ensuite la consolation, après lui avoir inspiré de meilleurs sentiments, de l'amener à la pratique de ses devoirs. Ce fut lui-même qui reçut sa confession, lui administra le saint viatique, lui donna l'extrême-onction et lui conféra l'indulgence plénière. Sous l'action persévérante de sa charité, il demeura auprès de lui jusqu'au moment suprême où l'âme, dont il venait de briser les liens, prit son essor vers le ciel.

Cette mission de zèle et de charité saintement remplie, le bon pasteur eut hâte de revenir à Bordeaux; il avait promis de s'y trouver, le 18 ou le 19 décembre, pour faire une ordination dans sa métropole. Vainement chercha-t-on à le retenir en lui montrant le mauvais état des chemins que la saison avancée avait rendu impraticables; il ne parut pas s'en troubler ni s'en inquiéter beaucoup; on eût dit qu'il avait les éléments à sa disposition; en effet, pendant la nuit, la neige et le verglas disparurent sous la tiède haleine d'un vent du midi qui s'éleva, et le matin, un vent du nord supportable ayant repris, il put, sans aucune difficulté, se mettre en route; cette brise légère avait séché les chemins et affermi la terre sous ses pas.

On ne manqua pas, au retour, de le féliciter sur le succès de son voyage; on le félicita également sur la manière dont il l'avait accompli; comment, à son âge, faire une si longue course à pied, dans une saison où les jeunes gens auraient peine à l'entreprendre! n'était-ce pas prodigieux?—Il ne nous reste, s'écria un des ecclésiastiques présents, qu'à souhaiter à Mgr la continuation de sa belle santé! Puisse-t-il vivre parmi nous les années des patriarches! La centaine avec le cinq

pour cent, ce n'est pas trop pour un pontife qui en fait un si digne usage.—De grâce, M. l'abbé, repliqua le noble vieillard, gardez-vous de faire un semblable vœu pour moi! vous savez bien ce que nous dit l'Esprit-Saint : *in potentatibus octoginta anni et amplius labor et dolor*.

Le Prélat fit, à la suite de tant de courses et de fatigues, une grave maladie; on craignit sérieusement de le perdre; les médecins qui le soignaient ne savaient trop que penser de son état; ils avaient de la peine à se rendre maîtres du mal; les crises se succédaient, malgré les narcotiques et autres remèdes dont ils faisaient usage, sans aucun relâche; puis survenaient des spasmes et autres accidents qui ajoutaient manifestement aux dangers que l'on redoutait.

Au milieu de ses souffrances, Mgr ne trouva qu'un instant de calme; il en profita pour donner des ordres et régler des affaires. Il reçut et bénit, entre autres, de son lit de douleur, un pieux missionnaire que lui avait adressé le cardinal de Bausset. Aussitôt qu'il fut un peu remis, il écrivit à son Eminence pour lui annoncer qu'il avait accordé à son protégé tout ce qu'il désirait.

Infiniment touché de cette complaisance, le cardinal de Bausset se hâta de le remercier par une lettre qui peint bien l'estime et la vénération qu'il portait au saint Archevêque de Bordeaux; elle est du 29 juin 1822.

Monseigneur,

« Je vous demande la permission de conserver, *comme une relique*, le reste de ma vie, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire de votre propre main, presqu'au

moment où vous sortiez des portes du tombeau, et, où l'église de France avait été menacée de perdre le plus vénérable et le plus vénéré de ses pontifes; cette circonstance et la protection que vous avez daigné, presque mourant, accorder à un respectable missionnaire, me paraissent un présage presqu'assuré des bénédictions du ciel sur ses œuvres apostoliques; permettez-moi, Monseigneur, de vous en exprimer ma bien sensible reconnaissance et d'y joindre l'expression bien sincère de tous les sentiments de vénération, avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

Le Cardinal de Bausset.

Mais la dernière heure du noble vieillard n'avait pas encore sonné; il était écrit dans le ciel que, bien qu'il eût déjà mérité sa récompense, il était encore utile sur la terre; ainsi il fut rendu au respect et à l'affection de son peuple qui avait tant prié pour son rétablissement.

Hélas! il n'en fut pas de même de son excellente sœur, du cardinal de Périgord, du prince-évêque de Gand et de plusieurs autres parents ou amis; chaque jour le courrier lui apportait une lettre de part qui lui annonçait la mort de quelques personnes qui lui étaient chères à divers titres; il va sans dire qu'il donna à toutes des larmes et des regrets bien sincères.

Un de ces illustres et chers défunts que le Prélat avait aimé et estimé comme il méritait de l'être, Mgr de Broglie, lui avait écrit, peu d'heures avant sa mort, une lettre infiniment touchante. C'est le dernier adieu d'un confesseur de la foi à son ami; la mort ne lui donna pas le temps de la signer.

Monseigneur,

« Dieu paraît vouloir mettre un terme à mes souffrances

d'ici-bas : je l'en bénis, et je n'aspire plus qu'à m'unir à lui dans le séjour de la gloire. Aurai-je ce bonheur ? hélas, je l'ignore. Ses jugements qui se préparent pour moi me remplissent de terreur. En butte à une hydropisie qui envahit successivement les différentes parties de mon malheureux corps, j'ai reçu, depuis trois jours, les derniers secours de la religion ; ils m'ont puissamment consolé, et j'espère que leur effet me soutiendra et me fortifiera contre les angoisses du dernier passage. Pour ce moment et pour plus tard, je vous demande le secours de vos bonnes prières : vous ne les refuserez pas à un ami qui vous vénère, qui se rappelle avec une tendre reconnaissance vos sublimes exemples et vos salutaires conseils.

Où lui répondre, demanda d'abord le saint Archevêque de Bordeaux ? Ce bienheureux Pontife est déjà dans le ciel ; son âme a pris lieu et rang à la suite de ceux qui ont glorieusement combattu pour la religion ; il n'y a pas, que nous sachions, un service de poste organisé pour ces sublimes régions. Pardon, répliqua-t-il après un moment de réflexion, il y a une incessante communication entre ces deux pays ; d'ici, il monte tous les jours une foule de prières et d'actions de grâce qui sont favorablement accueillies par les habitants de la Jérusalem céleste ; ce sont les anges et les archanges qui viennent les recueillir de la bouche des fidèles et qui les portent sur le trône de l'Agneau ; je profiterai de l'occasion de ces illustres messagers pour accuser réception au saint Evêque de Gand de la lettre qu'il m'a écrite des bords de la tombe.

Quelques jours après, le saint Archevêque reçut une foule d'autres lettres qui le consolèrent un peu des précédentes ; nous ne citerons ici que celle que lui écrivit M. l'abbé Maurice de Bonald, nommé à l'évêché du

Puy ; c'est une pièce toute pleine de modestie et de piété ; elle honore le fils du grand écrivain.

« Monseigneur,

« Je ne peux guère me flatter que vous ayez conservé le souvenir de l'ecclésiastique qui fut votre clerc pendant le séjour que vous fîtes à Paris en 1810. Lui permettrez-vous, dans une circonstance bien importante de sa vie, d'espérer que, lui ayant témoigné alors beaucoup de bienveillance, vous voudrez bien ne pas l'oublier aujourd'hui devant Dieu.

« Vous avez su sans doute, Monseigneur, que le roi m'a nommé à l'Evêché du Puy, et imposé ainsi sur des épaules bien jeunes et bien faibles un fardeau dont vous connaissez tout le poids. J'aperçois le danger, et je suis honteux de la démarche que j'ai faite en acceptant la dignité qui m'a été offerte. Je demande partout des prières : j'invoque la charité des personnes qui ont eu des bontés pour moi, afin qu'elles me donnent une part à leurs prières.

« Je m'adresse donc à vous, Monseigneur, avec confiance. Je suis persuadé que, connaissant tout ce que l'Episcopat a de redoutable, vous aurez compassion de moi, et que vous voudrez bien me recommander au souverain Pasteur des âmes, afin qu'il fasse de moi un évêque selon son cœur.

« Ma reconnaissance, Monseigneur, serait sans bornes, si vous vouliez bien aussi éclairer mon inexpérience par quelques avis. Ils seront reçus comme un fils doit recevoir les conseils de son père : c'est une consolation que vous ne me refuserez pas ; j'y serai extrêmement sensible.

« MAURICE DE BONALD. »

Non, le vénérable Pontife n'avait point oublié le jeune

lévite de Saint-Sulpice, qui, pendant son voyage de Paris, en 1810, lui servait, tous les matins, la messe dans l'une des chapelles du Séminaire. Il s'était toujours souvenu de son angélique piété, de sa douce prévenance, de son attention, de ses soins. Il l'avait, depuis, suivi des yeux dans tous les postes qu'il avait été appelé à occuper, à la chapelle impériale en 1812, à l'ambassade de Rome en 1814, au chapitre de Chartres en 1817, à la chapelle du comte d'Artois en 1820. Quelle ne fut pas sa joie, lorsqu'il apprit son élévation à l'Episcopat ! Il lui adressa la lettre suivante en réponse à celle qu'il avait reçue.

« Monseigneur,

« Quoique vieux, cassé et désormais presque sans mémoire, il s'en faut bien que je l'aie oublié mon *clerc* de 1810 au Séminaire Saint-Sulpice; il m'avait inspiré trop d'intérêt et par lui-même et par le plus respectable père. Je m'en suis fait honneur à diverses fois, tant avant que depuis cette nomination, à laquelle j'applaudis avec tous ceux qui la connaissent. Votre modestie réclame des conseils; vous êtes à portée des plus utiles et êtes déjà capable d'en donner. »

Le Prélat, quoique rétabli, n'était pas assez revenu à la santé pour supporter tout seul le fardeau d'un immense diocèse; il prit le parti, alors que la plupart des évêques nommés en 1817 étaient décédés ou pourvus d'un siége, de revenir à la charge pour l'abbé de Janson, qu'il désirait avoir pour coadjuteur. Mais cette tentative n'eut pas plus de succès que les précédentes; on lui répondit purement et simplement que le roi, jaloux de conserver sa prérogative royale des présentations, ne voulait pas *manger son blé en herbe!* ce qui se traduisait par un refus positif et formel.

Soit! répliqua le Prélat, il y a un moyen de tout arranger : je puis donner la démission de mon siége en faveur du digne ecclésiastique, dont la piété, le zèle, la naissance et les opinions iraient si bien à mon clergé et à mon peuple. Puisqu'on me le refuse obstinément pour coadjuteur, peut-être sera-t-on plus facile à me le donner pour successeur. Dans ce dessein, il écrivit sur-le-champ à M. l'abbé de Forbin-Janson pour lui faire part de sa nouvelle résolution.

Celui-ci, effrayé d'une semblable communication, se garda bien de déférer à ses désirs; il avait l'âme trop noble et le caractère trop chevaleresque; il s'efforça, au contraire, de détourner le Prélat d'une pareille idée. « Quelle ouverture vous venez de me faire, lui répondit-il! Est-ce bien sérieusement que vous pensez à un tel projet? Vous, Monseigneur, vous démettre de votre siége! Vous, quitter le diocèse de Bordeaux dont vous êtes depuis tant d'années le restaurateur et le modèle! Vous, renoncer à cette grande et chère famille qui reconnaît en vous son bienfaiteur et son père! Je demanderais peut-être du temps pour réfléchir à la communication que vous me faites, si, dans l'ancien ou le nouveau Testament, je rencontrais quelque exemple de ce genre; mais, de quelque part que je tourne les yeux, je ne vois ni un Abraham, ni un Isaac, ni un Jacob abdiquant le patriarchat, ni un saint Jean, ni un saint Simon renonçant à ce peuple des peuples que le Seigneur leur avait confié. Souffrez donc que, quoi qu'il arrive, je ne me prête pas à une combinaison qui serait si préjudiciable au troupeau que vous avez gouverné jusqu'à ce jour avec tant de sagesse. »

Tout n'était pas perdu; il restait une dernière lueur

d'espérance au saint Prélat. Il avait appris par la voie des journaux qu'on venait de créer, d'après les notes fournies par M. l'abbé Liautard et presentées à Louis XVIII par Mme la comtesse du Cayla, un ministère composé des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique. C'était le célèbre conférencier de Saint-Sulpice, M. l'abbé Frayssinous, nommé évêque d'Hermopolis, qui était chargé de ce porte-feuille. Il lui devait, à cette occasion, une lettre de sincère félicitation; en lui écrivant, il ne manqua pas de lui rappeler la grosse affaire qui le préoccupait.

Monseigneur,

« Si en apprenant la création de ce nouveau ministère et le choix de celui qui en est revêtu, la France catholique éprouve une touchante et universelle consolation : si de toutes parts et les *bénissons le ciel!* et les *vive le roi!* s'y élancent du fond des cœurs; que ne doit point éprouver le diocèse de Bordeaux, mais spécialement son vieil archevêque? ah! il conserve précieusement le souvenir de ces jours où il lui fut donné d'entendre quelques-uns des merveilleux discours dont vous embaumiez sa métropole.

« Depuis lors, le poids des ans n'a point manqué de se faire sentir davantage. J'étais trop faible : me voilà à peu près nul; c'est une situation déplorable. Elle crie assez haut vers son excellence le ministre des affaires ecclésiastiques.

Qu'il daigne me dire, si ce ne me serait pas mieux qu'elle fût abrégée par un acte qui de mourant me rendrait mort, et assurerait tant soit peu plutôt à l'infortuné et cher troupeau un pasteur vraiment utile.

Le nouveau ministre ne se laissa pas prendre à ce pieux

stratagème; il savait trop, par ce qu'il avait vu de ses yeux et entendu de ses oreilles pendant sa fameuse station de Bordeaux, le vuide que ferait l'illustre pétitionnaire dans son diocèse s'il se retirait; ce serait une véritable calamité pour le troupeau confié à sa sollicitude; loin donc de favoriser cet arrangement, il s'y opposa de toutes ses forces.

Monseigneur,

« Je suis vivement touché des choses aimables et beaucoup trop flatteuses que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire; je voudrais en mériter seulement une partie.

« Cependant permettez-moi, Monseigneur, de me plaindre respectueusement du piége que me tend votre modestie vers la fin de votre lettre; ce serait bien mal débuter assurément que de commencer par me rendre à la proposition que vous me faites.

« Si vous quittez l'église qui chérit et révère le pasteur que le ciel lui a donné dans sa miséricorde, ce ne sera jamais moi qui y consentirai; il faudra que le bon Dieu vous en tire lui-même, et il le fera toujours trop tôt à notre gré comme pour le bien du troupeau confié à votre sollicitude.

Denys, Evêque d'Hermopolis.

Tous ces refus réitérés n'empêchèrent pas le saint Archevêque de Bordeaux d'être assidu et empressé auprès de Mme la duchesse d'Angoulême, pendant le séjour qu'elle fit à Bordeaux; cette illustre princesse, que l'empereur avait appelée le seul homme de sa famille, était venue, tandis que son mari se battait avec courage, au-delà des Pyrénées, pour le triomphe de la cause royaliste dans la péninsule, passer quelques jours

dans la cité du 12 mars. Durant tout le temps qu'elle demeura dans cette ville, il fut constamment à ses ordres; c'était lui qui remplissait habituellement auprès d'elle les fonctions d'aumônier; il l'accompagnait, la plupart du temps, dans ses visites de piété et de bienfaisance. Nous nous sommes même laissé dire qu'à l'occasion d'une fête locale, il eut le bonheur de l'amener dans son petit séminaire de Bordeaux où une jeunesse intelligente et ardente lui avait préparé une magnifique réception.

Son altesse royale, pour appeler les bénédictions du ciel sur les armes de son auguste époux, conçut le projet de faire un petit pèlerinage à Notre-Dame-de-Verdelais. Elle s'en ouvrit au saint Archevêque de Bordeaux, qui, pour la confirmer dans cette pensée, lui raconta une foule de prodiges arrivés dans ce pieux sanctuaire. Il lui annonça en même temps, que, si elle se décidait à faire cette excursion, il irait, malgré son âge, la recevoir lui-même au sortir de sa gondole pavoisée pour la conduire sur la sainte montagne.

« Non, M. l'Archevêque, reprit la princesse, je ne veux pas que vous veniez avec nous; à votre âge on doit se ménager. — Pardonnez, Madame, répliqua celui-ci, mon âge ne peut-être un obstacle au vœu que j'ose vous exprimer; il est diminué de moitié depuis que vous êtes au milieu de nous. — Vous le voulez, répartit la duchesse, j'accepte votre proposition, car j'ai confiance en vos prières; nous prierons tous ensemble, pour le roi, pour mon père et pour mon mari; nous prierons pour tous les braves qui combattent en Espagne sous le drapeau des lys; Notre-Dame-de-Verdelais, gracieusement assise aux pieds des Pyrenées,

sera propice aux vœux que nous lui adresserons pour le bonheur de ceux qui habitent l'autre versant. »

La *Ruche d'Acquitaine*, journal bordelais de l'époque, donne de gracieux détails sur cette course de Mme d'Angoulème ! Elle nous la montre, escortée de tout ce qu'il y a de plus distingué dans le département, remontant la Garonne sur un brick aux armes et aux couleurs de la ville de Bordeaux. Averti de son passage, on poussait, des deux côtés du fleuve, des cris réitérés de *vive le roi! vive madame!*

Mgr n'avait pas manqué au pieux *rendez-vous*; il vint prendre la princesse à la descente du navire qu'elle montait et la conduisit dans la chapelle miraculeuse. Là, après lui avoir dit la messe et prié selon ses intentions, il lui fit visiter les restes de l'ancien couvent des Célestins qui servaient d'hotellerie aux pèlerins. Puis il la reconduisit, en lui faisant admirer, de la hauteur du plateau, le magnifique diorama que l'on découvre, jusqu'au steamer qui devait la ramener avec sa suite dans la cité fidèle.

Dieu avait entendu son serviteur; il ne pouvait manquer de l'exaucer. On savait généralement de quel crédit il jouissait auprès de lui; aussi quelles faveurs ne lui demandait-on pas ! ce n'était pas seulement des grâces ordinaires que l'on sollicitait de sa bienveillante intercession; on s'adressait à lui pour obtenir, par son entremise, des guérisons miraculeuses. Il se passait rarement de semaine, sans qu'on lui envoyât à cette fin, des divers points de son diocèse et même des diocèses étrangers, des linges à bénir. On avait fait plus d'une fois l'expérience que ceux qui les portaient en ressentaient d'heureux effets.

Témoin ce qui arriva à sa petite nièce, Mlle Théré-sine d'Aviau, élève du Sacré-Cœur de Poitiers, qu'il avait tenue sur les fonts de baptême. Cette jeune personne, naguère fraiche de jeunesse et de santé, avait été tout-à-coup obligée d'interrompre ses études. Un mal de tête affreux, des douleurs d'entrailles incroyables, un engorgement inaccoutumé dans les cuisses et les jambes, tout annonçait une hydropisie des mieux caractérisée. Quatre médecins pour un déclaraient qu'il y avait au moins deux ou trois litres d'eau dans son petit corps.

Sa vertueuse mère, Mme la comtesse d'Aviau de Piolant, fut dans des transes mortelles avec le reste de sa famille. Vainement consulta-t-elle les plus habiles médecins de la contrée. Elle en fit même venir un de Loudun qui jouissait d'une grande réputation. Aucun d'eux ne put arrêter les progrès du mal; l'hydropisie augmentait de jour en jour et menaçait d'envahir les régions du cœur ; une fois parvenue là, c'en était fait de la pieuse filleule du Pontife.

Que faire dans cette extrémité ? Soudain en femme chrétienne, elle se tourne vers Dieu. Elle se souvient qu'elle a, sur les bords de la Garonne, un oncle qui est tout puissant auprès de lui. N'a-t-il pas, peu d'années auparavant, rendu la santé à Mlle de Bruneval et à la pauvre sœur Elisabeth des Carmélites ? Tous ces faits et bien d'autres non moins étonnants se sont passés sous ses yeux. Pourquoi n'en ferait-il pas autant en faveur de notre chère Thérésine, la seule jeune personne de la famille. Oh ! j'espère tout de sa puissante médiation !...

Dans cet espoir, elle lui envoye, pour qu'il ait la

complaisance de les bénir, une coiffe et une ceinture de laine; la jeune malade les portera avec un esprit de foi et de piété; elle s'unira ensuite, autant qu'elle pourra, aux prières qu'on fera pour elle; tant d'efforts réunis feront, sans doute, une sainte violence au ciel.

Ce fut en effet ce qui arriva. A peine la jeune Thérésine eut-elle fait usage de la coiffe et de la ceinture bénites par son saint oncle, qu'elle sentit un premier soulagement. Peu à peu des transpirations abondantes s'établirent, et bientôt l'enflure disparut. Il ne resta plus, au grand étonnement des médecins qui crièrent au prodige, qu'un peu de faiblesse dans les jambes et dans les reins. Cet événement remplit de joie toute la famille d'Aviau et ses nombreux amis.

Après quelques jours de convalescence, M. et Mme d'Aviau de Piolant se mirent en route pour Bordeaux avec leur fille qu'ils regardaient comme ressuscitée; ils avaient à cœur d'aller montrer à leur saint parent, avant que sa dernière heure ne sonnât, l'heureux résultat de ses ferventes prières; c'était à la fois pour eux un devoir de le remercier et de lui demander la continuation de ses bons offices auprès de Dieu.

CHAPITRE XXVII.

Après la mort du cardinal de Périgord, on croit communément que Mgr d'Aviau sera l'héritier de son chapeau. — Il n'en est rien. — L'opinion publique le regrette. — Témoignage de M. de Forbin-Janson. — Qu'en pense le saint Archevêque? — Il ne songe qu'à la mort. — Comment il s'y prépare. — Il éprouve un terrible accident. — Quel émoi il y a dans la ville? — On fait de tous côtés des prières pour sa guérison. — Pour lui, il ne se trouble pas; il est plein d'hilarité et de gaité. — Il demande et reçoit les sacrements. — Un jeune prêtre de Lyon aux pieds de son lit. — Sa Grandeur le bénit avec effusion de cœur. — La maladie fait des progrès. — Beaux exemples que donne le malade. — Il n'a qu'un chagrin; lequel. — Comme il supplée à ce défaut. — Enfin il meurt. — Désolation des Bordelais. — On expose son corps. — Empressement des fidèles auprès de lui. — La cérémonie des funérailles. — Où l'on dépose ses précieux restes. — Concours et prodiges qui ont lieu sur sa tombe. — Son testament. — Le conseil général vote les frais de ses obsèques. — On lui élève un mausolée.

Après la mort du cardinal de Périgord, on ne demanda pas quel serait l'héritier de son chapeau; l'opinion publique désigna à l'unanimité, comme si c'eût été un choix tout naturel, le saint Archevêque de Bordeaux; au fait, c'était le doyen ou plutôt le patriarche de l'épiscopat français; nul, parmi ses collègues, ne pouvait offrir tant de titres que lui à cette haute distinction.

Mais il en fut encore, cette dernière fois, comme précédemment; le gouvernement, pour des raisons qu'il ne nous appartient pas de juger, donna la pré-

férence à Mgr de Fare, Archevêque de Sens; ce prélat, dont la fortune ecclésiastique ne surpassait pas la naissance et le mérite, avait rendu d'éminents services, pendant la révolution, à la famille royale.

Sans improuver ce choix, l'opinion publique ne le ratifia pas; elle se prononça de plus en plus pour le nomq u'on avait délaissé; c'était une sorte de déception qu'éprouvait le clergé de France dans la personne de son plus vénéré Pontife; on trouvait que le gouvernement aurait dû passer sur des considérations purement personnelles pour payer une dette plus vraie que celle qu'il venait d'acquitter; tout au moins devait-il, s'il avait à récompenser des services dynastiques et politiques, ne pas oublier des services plus importants et plus réels, ceux qui avaient été rendus à la religion et au pays dans des temps bien difficiles.

Organe peu suspect de cet unanime regret, l'abbé de Forbin-Janson, encore simple missionnaire de France, écrivit dans ce sens au Prélat, sous la date du 25 juin 1823 : « Tout le clergé de la capitale est fort « préoccupé de la nouvelle promotion de M. de la « Fare; il est de nos parents, et nous n'avons pu, « sans doute, qu'être très satisfaits de voir les bontés « du Saint-Père et du Roi se reposer sur lui et récom- « penser d'anciens services rendus à la famille royale « durant la révolution; mais, certes, nous ne sommes « pas les seuls à nous étonner de ce que le vœu du « clergé de France n'ait pas été mieux compris ou « plus étendu; au surplus, tout le monde s'accorde à « dire, Monseigneur, que cette dignité vous manque « moins que vous ne lui manquez. »

Il n'y eut que le saint Pontife, celui qui semblait si

digne de la pourpre romaine, qui ne s'offensa pas de cette préférence; loin de là, il s'applaudit, dans son humilité, de ce qu'on l'avait délaissé. — Qu'aurait-on fait de moi, répondait-il à ceux qui lui témoignaient leurs regrets de cet oubli : *Je ne suis bon à rien; c'est fort heureux qu'on m'ait bien connu.* Et moi qu'aurais-je fait de ces nouveaux insignes ? *ce n'est pas sur les bords de la tombe que j'ai besoin d'une robe de pourpre; il ne me faut qu'un simple suaire de toile ou de coton pour m'ensevelir.* Du reste, ajouta-t-il, de quoi me servirait à mon âge cette nouvelle dignité ? *sinon à allonger l'épitaphe qu'on mettra sur la pierre qui recouvrira mes cendres.*

En dernier lieu, ce qui occupait le plus sérieusement l'esprit du saint Archevêque, pendant ces jours de surérogation ajoutés à sa longue carrière, c'était exclusivement la pensée de la mort; il ne la fuyait pas comme la plupart de ceux qui sont sur le point de quitter cette terre; il aimait à s'en nourrir, à s'en entretenir, à en parler; *je suis au bout de l'échelle*, disait-il souvent; *je tiens le dernier numéro de la loterie*, écrivait-il d'autres fois; le jour de ma dissolution approche, *tempus resolutionis meæ instat*, déjà les ombres de la mort m'environnent, *ego enim jam delibor*, et autres paroles de ce genre, répétait-il avec l'apôtre des nations; toujours l'image de la mort était devant ses yeux; c'était sa méditation de tous les instants.

Sous l'empire de cette idée, le Pontife se préparait tous les jours par quelques prières au terrible passage du temps à l'éternité; il communiait dans cette intention au moins une fois par semaine en forme de viatique; il récitait de temps en temps, à la même fin,

les litanies des agonisants, le petit office des morts, et d'autres formules d'oraisons qu'il avait composées ou arrangées à sa dévotion.

Le Prélat était dans ces pieuses dispositions, lorsque arriva l'événement le plus inopiné. Dans la nuit du 8 au 9 mars 1826, le saint Pontife, après un premier sommeil qui n'était pas ordinairement bien long, se réveilla; il voulut savoir, avant de se lever pour commencer ses prières, quelle heure il était; il approcha trop, sans y faire attention, sa veilleuse de ses rideaux. Aussitôt ceux-ci de prendre feu et de flamber à l'instant; ce fut en vain que le pieux vieillard, rassemblant tout ce qu'il lui restait de prestesse et de vie, s'efforça d'arrêter les progrès du mal; tout son lit ne fut bientôt qu'un tourbillon de flammes et de fumée. Le feu s'étant communiqué aux vêtements de nuit qu'il portait, il fut, pendant un demi quart d'heure, comme saint Laurent sur son gril. Ses pieds, ses mains, ses jambes, ses épaules, sa tête, tous ses membres accusaient d'horribles brûlures. Les cils, les sourcils, et même une partie de cheveux étaient consumés. Peut-être même eût-il été asphyxié sans le secours de l'un de ses grands vicaires et de son fidèle concierge qui accoururent à son aide.

A la nouvelle de cet affreux événement toute la ville fut bientôt en émoi; on vint à la porte du misérable hôtel qui servait de palais archiépiscopal pour avoir des détails sur ce malheur; c'étaient, sans distinction de culte ni d'opinions, des catholiques, des protestants, des juifs, dont quelques-uns étaient à la tête de l'opposition libérale ou de leur secte, qui s'intéressaient au sort de l'illustre malade; les pauvres surtout

se demandaient avec une horrible anxiété qui désormais prendrait soin d'eux; car l'on ne se faisait pas illusion sur les suites du sinistre que l'on avait à déplorer; une secousse de cette nature était infiniment dangereuse à l'âge du saint Archevêque.

On fit sur-le-champ, pour obtenir sa guérison, des prières publiques dans la plupart des églises. Dans les paroisses, on exposa le saint Sacrement, on chanta le *Miserere*, on récita des versets analogues à ce qui faisait l'objet des supplications. Dans les séminaires et communautés religieuses, on ajouta aux prières connues sous le nom de *quarante heures*, des communions et des intercessions particulières. Les âmes pieuses de la ville y joignirent, toujours en cette même vue, des vœux et pèlerinages en l'honneur de la sainte Vierge et des Saints.

Pour Mgr, il ne se troubla pas, il ne s'alarma pas; il se tint calme et paisible, malgré les souffrances qu'il endurait sur sa couche de douleurs; que dis-je! il parlait même avec une sorte de gaîté de son état; car, dès le matin, le lieutenant général, baron Alméras, étant venu lui faire son compliment de condoléance, il lui répondit: « Général, j'ai vu, cette nuit, le feu de plus près que vous; il ne faisait pas bon, je vous assure, avec ce dangereux ennemi. » Il ne tint pas un autre langage à M. le baron d'Haussez, préfet de la Gironde, quand celui-ci vint lui faire sa visite: « J'ai eu cette nuit, M. le Préfet, une vive image de l'enfer. »

Toutefois, il ne se dissimula pas sa situation; il comprit qu'il avait déjà un pied dans la tombe et que bientôt il y aurait l'autre; il ne tenait plus que par un fil à la vie. Dans cette disposition, il demanda et reçut les

les litanies des agonisants, le p… … ette fer-
et d'autres formules d'oraison … r en lui.
ou arrangées à sa dévotion. … ir de son

Le Prélat était dans ces … qui lui fit
arriva l'événement le p… prêtre de
au 9 mars 1826, le … issions de
sommeil qui n'étai… siastique était
se réveilla ; il voi… jubilé à Libourne ;
commencer ses … ácheux accident dont
procha trop, … t victime, il se hâta de
ses rideaux. … a part qu'il prenait à ses souf-
flamber à l'…
vieillard, … lant, à ce nom qui lui rappelait de si
tesse et … ouvenirs, se leva à moitié sur son séant ;
tout so… endant sa main sur la tête qu'il avait bénie,
et de … que la sienne était mise à prix, il appela de
de … eau sur elle les plus abondantes bénédictions ;
d'… eût dit que c'était le patriarche Jacob qui, en-
touré de tous ses enfants, montrait une tendre pré-
dilection pour celui dont les destinées devaient être
plus importantes dans l'histoire de son peuple.

Un… malad… tous le… servire… la fièvr… de s'en… des pr… une d… Av… l'Ég… e…

(1) Le Prélat avait vu fréquemment, dans les papiers publics, le nom de M. Donnet, supérieur des missions de Saint-Martin-de-Tours ; ce respectable ecclésiastique se portait tantôt d'un côté, tantôt d'un autre avec un corps de prêtres zélés qui avaient voulu s'associer à ses travaux ; après avoir évangélisé la plupart des villes et chefs-lieux de canton du diocèse de Tours, il était allé rendre le même service aux villes de Blois, de Poitiers, de Vendôme, etc. Sa Grandeur, désireuse de savoir s'il était de son ancien diocèse de Vienne, lui écrivit pour le lui demander ; dans le cas de l'affirmative, elle le priait, au nom de la vieille affection qu'il avait portée à son ancien troupeau, de venir prêcher le jubilé dans la ville de Libourne.

ayée à force de soins et de remèdes, la
à reprendre son activité première;
employa pour la comprimer ne
u ton et de l'énergie. A la fin,
t plus permis à la science
l faisait tous les jours
nonçait chez le Prélat

nie prolongée, le patriarche de
nnait à son peuple les plus beaux
it une piété, une résignation, une espé-
confondaient tous ceux qui en étaient té-
Vous souffrez bien, lui disait-on; il répondait :
o, *oui*, *bien*, *Dieu le sait*; on sortait toujours
de lui pénétré de la plus vive admiration.
e ses plus grands tourments, dans sa maladie,
ne pouvoir réciter son bréviaire et ses autres
de règle; il délia, un moment qu'il était seul,
les qu'on avait mises sur ses yeux, pour savoir
rait, à l'aide de ses plus fortes lunettes, lire son
mais tout fut inutile; il fut bientôt convaincu
ossibilité physique et morale, où il était; d'ac-
ce devoir; son confesseur, M. l'abbé Carbon,
, pour le tranquilliser, à ne plus y penser.
it à cette pénible extrémité, il ne cessait de
des psaumes, versets et autres oraisons qu'il
par cœur. Il priait, par moments, les pieux
stiques qui l'entouraient ou les bonnes sœurs
servaient, de suppléer à sa mémoire, dans les
ttences que lui laissait la maladie, en lui faisant
s courtes lectures ou en lui rappelant quelques
es aspirations. Puis, se répandant lui-même

en douces effusions, alors qu'on croyait tout simplement qu'il reposait, il laissait échapper des noms chers à sa dévotion : *Jésus, Marie, Joseph, mon bon ange, mes saints patrons;* c'était l'âme du juste qui, à mesure qu'elle se dégageait des liens terrestres, prenait son essor vers le ciel.

Enfin, après une lutte de quatre mois contre des souffrances de toutes sortes, sans cesse entre la vie et la mort, le Prélat s'endormit paisiblement dans le Seigneur; il mourut, le 11 juillet 1826, muni de rechef de tous les sacrements de l'Eglise; sa dernière parole avait été une exclamation de confiance et d'amour pour son divin Sauveur : *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum.*

Bien qu'attendue, cette fâcheuse nouvelle produisit dans la ville la plus douloureuse impression; on avait toujours espéré que, grâce à la forte constitution du malade et à l'habileté des médecins qui le soignaient, on aurait encore le bonheur de le conserver; il semblait aux religieux Bordelais, dont les sentiments de respect, de vénération et d'attachement pour leur saint Archevêque n'avaient fait que s'accroître, que Dieu ne pouvait, en retour de toutes les prières qu'on lui adressait, leur refuser cette faveur; lorsqu'ils apprirent, le 12 juillet, au matin, par le glas funèbre que sonnait le bourdon de l'hôtel-de-ville, qu'il n'était plus de ce monde, qu'il était allé recevoir la récompense de ses vertus, ils ne purent contenir leurs larmes, ils s'abandonnèrent aux sentiments de la plus vive douleur. C'était un deuil public; on eût dit que chaque famille avait à déplorer la perte d'un de ses principaux membres.

Après avoir payé un premier tribut de larmes au

cher et illustre défunt qui avait fait, pendant un quart de siècle, le bonheur de son peuple, on exposa publiquement, selon les prescriptions du cérémonial des Evêques, son corps, en habits pontificaux, sur un lit de parade que surmontait un baldaquin frangé d'argent; on dressa à droite, à gauche et vis à-vis, des autels sur lesquels on ne cessa pas, jusqu'au jour des obsèques, de célébrer, tous les matins, les saints mystères; le soir, le clergé de la métropole se succédait avec celui des séminaires et des paroisses pour réciter, auprès de ses précieux restes, l'office des morts; l'appartement était, de haut en bas, tendu en noir, ainsi que l'escalier qui y conduisait; des flambeaux, placés de distance en distance, suppléaient mystérieusement à la clarté du jour.

Depuis ce moment, la foule ne discontinua pas dans cette chambre funèbre; on y vit successivement les hommes les plus éminents confondus avec ce qu'il y avait de plus humble dans la cité; nul qui ne voulût venir, une dernière fois, contempler les traits de celui qu'il s'était habitué à vénérer comme un prédestiné; le concours était si grand, qu'on fut obligé de mettre de la troupe à l'entrée et à la sortie pour prévenir les accidents qui sont la suite des encombrements.

Quel spectacle édifiant c'était dans l'intérieur! après avoir jeté un peu d'eau bénite sur la dépouille vénérée du saint Pontife, on s'agenouillait pieusement devant lui. Néanmoins, ce n'était pas pour lui qu'on priait; on était intimément convaincu de son éminente sainteté; on était persuadé que Dieu avait déjà posé sur son front la couronne des élus. Mais, par un secret instinct, par un invincible pressentiment, chacun le priait

pour soi-même; tous le conjuraient de ne pas oublier, au séjour de la gloire où il était, ceux qu'il avait aimés et chéris ici-bas; c'étaient ses ouailles, ses brebis, ses enfants.

Pieux ou non, on était heureux, quand on pouvait emporter quelques parcelles d'étoffe ou de linge qui avaient appartenu à l'illustre défunt que l'on pleurait; tout au moins ne voulait-on pas se retirer sans lui avoir fait toucher des croix, des chapelets, des médailles et autres objets de dévotion; désormais, c'étaient des reliques pour ceux qui les possèdaient ou en faisaient usage.

La cérémonie des funérailles avait été fixée au 20 juillet; elle eut lieu, comme on l'avait réglé, avec toute la pompe désirable. Ce fut Mgr l'Evêque d'Angoulême, suffragant de Bordeaux, qui la présida. Plus de quatre cents ecclésiastiques, sans parler des jeunes et grands séminaristes, s'y étaient rendus. Il y eut aussi des députations de toutes les fabriques et écoles paroissiales de la cité. Cinquante pauvres en tuniques blanches devaient ouvrir la marche.

A neuf heures précises, le convoi partit de la métropole; il parcourut, comme pour les processions de la fête-Dieu, les rues de l'Intendance et du Chapeau Rouge, les quais de la Bourse et de la Douanne, les fossés de Bourgogne, etc.; c'étaient MM. Ravez, premier président de la cour royale, d'Alméras, lieutenant général, commandant la division militaire, d'Haussez, préfet du département, et Duhamel, maire de Bordeaux, qui tenaient les glands du poêle; derrière marchait la famille du défunt avec les autorités et les personnes du plus haut rang dans la contrée; le cortége était suivi

par une foule immense de pieux chrétiens qui chantaient alternativement des psaumes ou des antiennes analogues à la circonstance.

Sur tout le passage du convoi on eut l'attention, par respect et déférence, de fermer les magasins, les boutiques et les étalages; la municipalité avait donné des ordres pour qu'on tendit de noir les édifices publics qui se trouvaient sur la ligne de parcours; on avait également ordonné à la marine d'arborer aux mâts des bâtiments en rade les signes de deuil dont elle faisait usage dans les tristesses nationales.

Y eut-il rien de plus attendrissant, lorsqu'au retour on eut hissé, à l'aide d'ingénieuses poulies, le cerceuil du Pontife sur le haut catafalque qu'on avait élevé dans le chœur de la métropole ? De toutes parts, les pères et mères de famille, dont la confiance au vénérable défunt se traduisait en une espèce de culte, apportaient leurs enfants, pour qu'on leur fît toucher une dernière fois la bière qui renfermait ses précieuses dépouilles. Il y avait aux quatre angles de l'immense sarcophage, un certain nombre de jeunes lévites, échelonnés les uns au-dessus des autres, qui n'étaient occupés qu'à leur rendre ce service; à la fin leurs bras tombaient de lassitude.

Les officiers eux-mêmes, émus de toutes ces pieuses démonstrations, ne pouvaient retenir leurs larmes; ils s'applaudissaient quand ils pouvaient approcher la pointe de leur épée du cercueil du Saint, comme ils l'appelaient; une vertu, croyaient-ils, s'échappait de son cercueil comme autrefois des vêtements du Sauveur.

Si l'on n'avait consulté que le goût de l'auguste décédé, on l'eût modestement enterré dans un coin ob-

scur du cimetière commun ; il eût préféré se trouver avec les pàuvres de Jésus-Christ dont la cendre vulgaire est souvent foulée aux pieds ; mais l'on ne crut pas devoir, en cette circonstance, se conformer à ses pieux désirs ; on lui prépara un caveau d'honneur, sous les dalles de la chapelle qu'il avait consacrée à son saint patron, dans le rond-point de sa vieille basilique ; c'est là qu'après la messe et les cinq absoutes qui suivirent, on le déposa dans un double cercueil, dont l'un était de plomb et l'autre de chêne ; on avait extrait, à la demande de sa famille, son cœur qu'on destinait à l'église de Saint-Hilaire de Poitiers.

A peine la cérémonie fut-elle finie, que la multitude impatiente se précipita sur la pierre qui recouvrait le vénéré Pontife ; elle y vint, avec cette confiance et cet entraînement qu'inspire une sainteté reconnue, prier et solliciter pour tous ses besoins ; elle demanda à Dieu, par l'entremise de son glorieux serviteur, des grâces dans l'ordre temporel comme dans l'ordre spirituel ; or, nous pouvons affirmer, d'après une foule de pièces qui sont entre nos mains, que souvent leurs prières ont été exaucées ; ce sont des personnes de tout âge, de toute condition et de tout sexe qui ont été soudainement guéries par son intercession.

Il est dit, dans l'histoire de saint Augustin, que le grand Evêque d'Hyppone ne fit point de testament, parce qu'il n'avait rien dont il pût disposer ; certes, à voir l'inventaire que l'on fit de la succession du saint Pontife, il ne restait pas d'avantage entre ses mains ; car qu'est-ce que c'était que quelques débris de vieille vaisselle, de hardes usées, de mobilier écorné ; il avait tout consacré au soulagement des pauvres et des mal-

heureux ; tellement qu'on fut obligé, pendant sa dernière maladie, d'aller chercher des draps à l'hôpital pour renouveler de temps en temps le linge de son lit.

Encore, pour retourner pauvre et nu dans le sein de la terre d'où il était sorti nu et pauvre, légua-t-il au séminaire de Bordeaux le peu de livres et de mobilier dont il n'avait pu se dépouiller avant sa mort ; hélas ! c'était le plus bel héritage qu'il pouvait lui laisser avec celui de ses vertus et de ses exemples.

Le conseil général du département, édifié de ce généreux dépouillement, prit à sa charge les frais de ses funérailles ; il vota dans sa première session, pour son inhumation, la somme de dix mille francs ; la raison de sa décision était celle-ci : On ne pouvait trop faire pour honorer la mémoire d'un Prélat qui avait créé tant d'œuvres et nourri tant de pauvres.

Quant aux fidèles, ils se chargèrent avec empressement des frais de son mausolée ; ils lui firent élever une magnifique statue en pied, dans l'attitude de la prière, qu'on placa tout simplement sur un socle en marbre blanc de grande dimension ; ce fut M. le comte de Marcellus qui, obéissant à la noble inspiration de son cœur, rédigea l'inscription dont on le couvrit ; on la trouvera aux *pièces justificatives* qui suivent ; c'est en style lapidaire le meilleur résumé de l'admirable et sainte vie que nous venons d'écrire (1).

---

(1) Pièces justificatives n. 3.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

N. 1. (page 630.)

Anno R. S. MDCCCXIV.

Die martii duodecimâ,
Sacrâ hâc Basilicâ,
Concurrentibus exultabundis
Omnium ordinum civibus,
Hymnum Eucharisticum
Præcinente Carolo Francisco antistite,
Canonicis
Cæteroque metropolis Clero
Concinentibus,
Diurna post infortunia
Gratanter exceptus
Augustus religiosusque Princeps
Ludovicus Antonius
Dux Inculismensis,
Reditu felice ac læto
Patrui sui
Ludovici XVIII Regis optati
Felicem lætumque reditum
Lutetiæ ac Galliæ toti
Præsagiebat
Præsagiendo maturabat.
Ad perpetuam rei memoriam
Promovente Ill. ac RR°. DD. Carolo Francisco D'Aviau,
Du Bois de Sanzay Archiepiscopo Burdigalensi,
Principe ipso comiter annuente,
Sacrum Die XII. Martii annuatim solemniter celebrandum
Reique monumentum in templo ponendum
Venerabiles Canonici decreverunt.

N. 2.

NOUS LOUIS-ANTOINE, DUC D'ANGOULÊME, Petit-fils de France, en vertu des pouvoirs qu'il a plu au Roi de nous donner par lettres-patentes datées d'Hartwell, le 14 janvier dernier;

Désirant accélérer le moment d'une sage et utile administration, et voulant à cet effet nous environner des personnes réunissant le zèle pour le service de l'Etat, à l'estime de leurs concitoyens;

Avons nommé, pour former notre Conseil, MM. l'Archevêque de Bordeaux; le comte E. de Damas, adjudant-général; le comte Lynch, maire de Bordeaux; le comte de Puységur, adjoint du maire de Bordeaux; Charles Brunaud, négociant; Lainé, ancien membre du Corps-Législatif; Filhot de Marans, membre du Conseil-Général du département de la Gironde; Emérigon, membre du Conseil municipal de Bordeaux; Hugues Vignes, négociant, directeur de la Monnaie; Pierrugues, ingénieur, directeur du Cadastre; Ravès, administrateur des Hospices et du Mont-de-Piété; le comte de Marcellus, propriétaire; Dussumier-Fonbrune, négociant, juge au Tribunal de commerce de Bordeaux; Deynaud, ancien inspecteur de l'Enregistrement; Alexandre de Lur-Saluce, propriétaire; Jean de Taffard de Saint-Germain, ancien militaire, secrétaire du Conseil de Son Altesse Royale; Jean-Baptiste Brunaud fils.

Fait à Bordeaux le 22 mars de l'année de grâce 1814, et du règne du Roi le XIXe, sous notre seing et le cachet de nos armes; et contre-signé par M. le Comte Etienne de Damas, que nous avons commis à cet effet.

N. 3.

Hic jacet
Reverendissimus in Christo Pater
Carolus Franciscus D'Aviau Du Bois de Sanzay Pictaviensis,
Archiepiscopus Burdigalensis,
Par Franciæ, Regii ordinis S. Spiritûs commendator,
Qui sponsam Christi in diebus malis mœrentem
Apostolicis virtutibus solabatur.
Primùm Archiepiscopus Viennensis
A Ludovico XVI. designatus
Et à Pio VI. canonicè institutus
Pro fide tutandâ exul venit ad apostolorum limina,
Regnante eodem immortali Pontifice Pio VI,
A quo in singulari æstimatione habitus est.
Moræ sed impatiens
Filiorum pater desiderio percitus

Alpes itinere pedestri transiliit
Ut patriam regressus apud Diœcesanos saltem ruricolas
Legitimi Pastoris officia latenter adimpleret
Evangelizans pacem,
Animam suam dans pro ovibus suis.
Galliarum Ecclesiâ resurgente
Ad Burdigalensem sedem à S. P. Pio VII. translatus
Felicem tali pastore gregem
Doctrinâ pavit, charitate fovit,
Mansuetudine omnes vel pervicacissimos sibi devinxit.
Mox, veritatis assertor indefessus
Pro sanctis Ecclesiæ legibus impavidè certavit.
Hinc meruit XII. Mart. MDCCCXIV
Inclytum ducem Enculismensem intrà Metropolim salutare
Et Regis desiderati Ludovici XVIII reditum
Præsagire ac maturare.
Dehinc voti compos diœcesim uberiùs adhuc quàm anteà
Seminariis, collegiis piisque omnigeneris institutionibus
Eruditissimus ipse dotavit.
Senio tandem laboribusque confectus
Igne etiam exanimatus
Acerbos corporis dolores hilariter ad extremum tulit,
Agens gratias Deo.'
Unicam sitiens animæ salutem
Nec est inventa in ore ejus querela.
Acceptus tam Deo quàm hominibus
Pater pauperum, omnibus columen et exemplar
Memoriam sui immortalem linquens
Obiit in Domino XI. Julii M. D. CCCXXVI.
Natus annos XC.
Tanti præsulis funera triumphalia
Clerus, proceres, pauperes, populus omnis
Comitati sunt,
Precibus, votis, hymnis, lacrymis prosequentes,
Patrem flentes
Sanctum jàm conclamantes.

TABLE.

SUITE DE LA DEUXIÈME PARTIE.

TROISIÈME PARTIE.

Depuis le transfert de Mgr d'Aviau sur le siége de Bordeaux jusqu'à sa mort.

CHAP. XXI. — Mgr fait donner successivement deux retraites à son clergé. — Il ne manque lui-même à aucun de leurs exercices. — Peu après il engage M. Frayssinous à venir prêcher à Bordeaux. — Succès qu'obtient le célèbre conférencier. — C'est de bon augure pour une mission dans la ville. — Le Pontife prie les missionnaires de France de lui rendre ce service. — M. Rauzan arrive avec ses dignes auxiliaires. — De quelle manière il les distribue dans les paroisses de la cité. — Sa Grandeur ouvre, préside et clot ces saints exercices. — Magnifiques adieux de M. Fayet. — Quelle impression ils produisent. — Mgr, pour assurer les fruits de la Mission, établit deux associations générales. — L'impiété, de son côté, ne s'endort pas. — Déconvenue de Mlle Mars. — Le Prélat établit une maison de missionnaires dans son diocèse. — Où la place-t-il? — Ce qu'il fait pour elle. — Il publie de nouveau son petit traité sur le prêt à intérêt. — Il fait, au service du prince de Condé, son oraison funèbre.

CHAP. XXII. — Mgr songe à prendre un coadjuteur. — Sur qui il porte ses vues. — Il lui fait des propositions. — Celui-ci refuse. — Le Prélat réfute ses raisons. — A la fin M. de Janson se rend. — Sa Grandeur pense que l'affaire va marcher toute seule. — Mais le gouvernement ne se prête pas à cette combinaison. — Le Pontife, malgré ces refus, espère toujours. — En attendant, il se livre, comme auparavant, à toute l'ardeur de son zèle. — Il s'associe aux réclamations qui ont lieu contre les mauvais livres. — Ce n'est pas assez pour lui; il écrit au roi. — Quelle réponse on lui fait. — Il fonde alors une société de bons livres. — Tout le bien qu'elle opère. — Il la patrone beaucoup. — Un des premiers effets de cette institution est d'engager les pères de famille à purger leurs bibliothèques — Il n'y a pas jusqu'à M. de Marcellus qui ne soit inquiet sur la sienne. — Sa lettre au Prélat à ce sujet. — Que lui répond celui-ci. — Jusqu'où va sa délicatesse sur ses propres livres. — Bel exemple. — Il n'est pas moins attentif, sous ce rapport, avec les œuvres artistiques. — Observation qu'il fait à une dame qui avait dans sa maison des statues peu décentes. — De quelle manière il justifie les habitudes italiennes à cet égard. — Il félicite le duc de Rivière d'une statue dont il a doté le Muséum.

CHAP. XXIII. — De quoi n'accuse-t-on pas, dans les commencements, la restauration. — On lui reproche de s'être livrée, pieds et poings liés, au clergé. — Est-ce vrai? — M. Lainé, en preuve, veut imposer aux séminaires l'enseignement de 1682. — Que lui répond Mgr d'Aviau. — Le ministre insiste. — Mgr l'Archevêque de Bordeaux réplique bel et bien. — Son excellence lui oppose l'exemple de plusieurs de ses prêtres. — Comment le Prélat riposte. — Dernier effort de M. Lainé. — Il demeure sans résultat. — Mais voici qu'un nouvel athlète surgit; c'est M. Frayssinous avec son livre sur *les vrais principes de l'église gallicane*. — Qu'en pense le saint Archevêque. — Il n'est pas moins énergique avec le cardinal de la Luzerne. — M. Duclaux, supérieur de la congrégation de Saint-Sulpice, écrit aux directeurs du se

